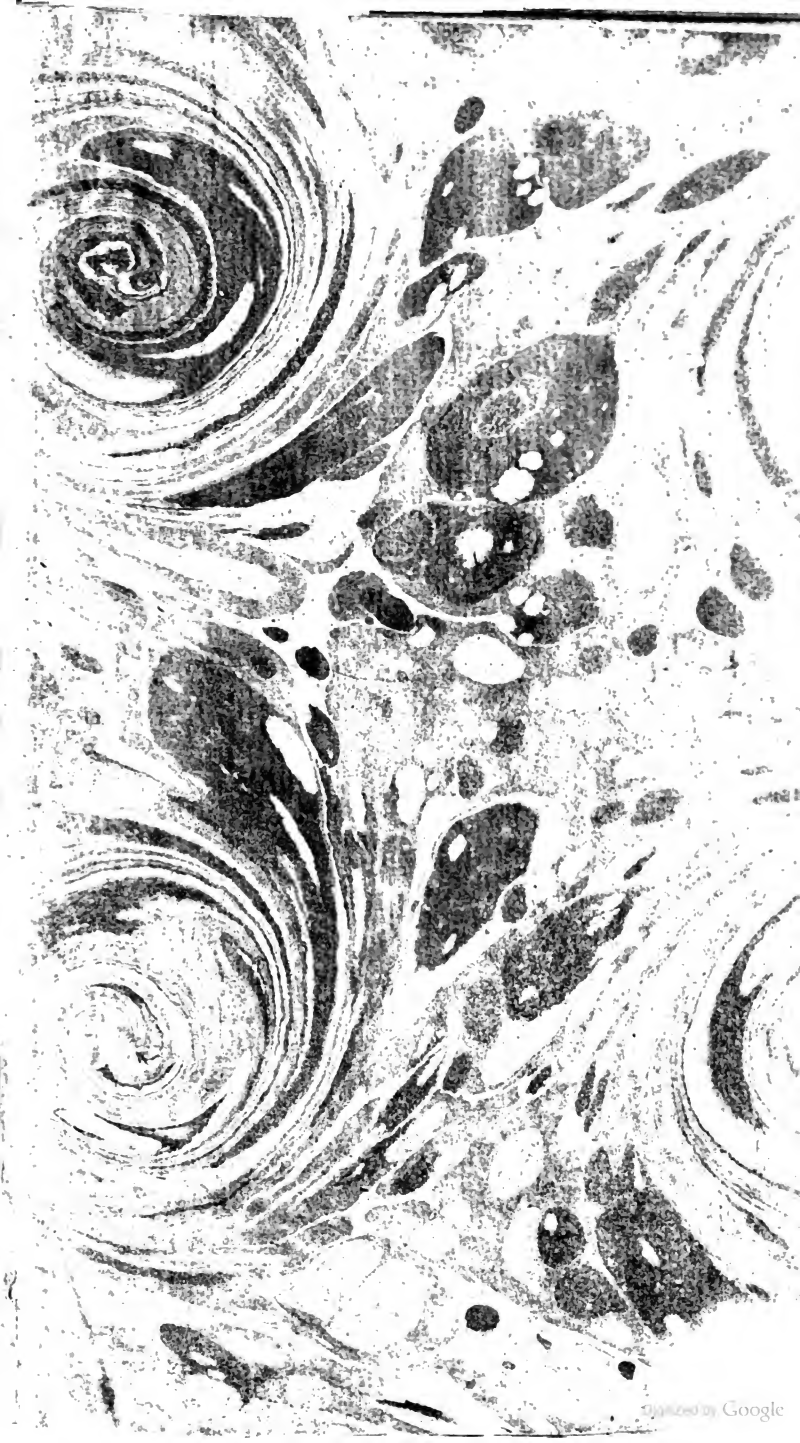
GÉOGRAPHIE MODERNE, PRÉCEDÉE D'UN PETIT TRAITÉ DE LA SPHERE...




6-D
BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
6
6 H
2



GÉOGRAPHIE
MODERNE.

TOME PREMIER.

GÉOGRAPHIE MODERNE,

PRÉCÉDÉE D'UN PETIT TRAITÉ de la Sphere & du Globe; ornée de traits d'histoire naturelle & politique, & terminée par une *Géographie Sacrée*, & une *Géographie Ecclésiastique*, où l'on trouve tous les Archevêchés & Evêchés de l'Eglise Catholique, & les principaux des Eglises Schismatiques :

AVEC

Une Table des Longitudes & Latitudes des principales Villes du Monde, & une autre des noms des lieux contenus dans cette Géographie.

Par M. l'Abbé NICOLLE DE LA CROIX.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue, corrigée, & considérablement augmentée.

TOME PREMIER.



A LONDRES,

CHEZ DODSLEY, LIBRAIRE.

M. DCC. LXXVII.

Saint-Hilaire, ensuite à celle de Sainte Marguerite, & enfin à celle de Saint Severin. Ses infirmités l'obligerent de renoncer à cet emploi, dont l'obscurité lui permettoit d'être utile sans blesser sa modestie. Il se livra à un autre genre d'instruction moins pénible, & qui le mettoit également à portée d'instruire des jeunes personnes de la religion, & de les former à la piété. La Géographie devint l'objet de ses études, & il l'enseigna, avec succès, jusqu'à la fin de sa vie, que des douleurs presque continuelles terminerent à l'âge de cinquante-six ans. Il est mort à Paris, le 13 Septembre 1760, sur la paroisse de St. Gervais.

Connu avantageusement par son mérite personnel, & par celui de sa *Géographie moderne*, il reçut, quelque tems avant sa mort, la qualité de *Censeur royal*. C'est le seul honneur littéraire qu'il se soit permis de desirer, mais uniquement par amour pour le public, auquel il espéroit être utile, en approuvant de bons ouvrages.

L'abbé de la Croix étoit un homme d'esprit, qui cultivoit, avec succès, la poësie latine. Ses amis connoissent de lui plusieurs hymnes, qui ne sont pas sans mérite. Il avoit aussi fait quelque étude de la langue Italienne; & ce fut pour s'y exercer qu'il entreprit la traduction Françoise de la *Méthode d'étudier, tirée des ouvrages de St. Augustin*. M. Pierre Ballerini, directeur de l'académie éta-

blie à Vérone par le marquis Maffei, sous le titre d'APATISTES, ou *exempts de préjugés*, avoit composé ce petit ouvrage, à la priere, & pour l'usage des membres de cette société, qui a subsisté très-peu de tems. Cette méthode, qui n'est qu'un tissu de passages de St. Augustin, rangés sous les titres qui leur conviennent, parut à M. de la Croix digne, malgré sa brièveté, d'être présentée au public. Sa traduction fut publiée peu de tems avant sa mort. Un Journaliste éclairé (1) en parla d'une maniere fort honorable pour le traducteur, dont il rappella, par occasion, la *Géographie fort estimée & fort répandue*.

Ce dernier ouvrage est, en effet, la principale production de l'abbé de la Croix; & il lui doit le nom dont il jouit dans la littérature. Il ne dut qu'à ses propres réflexions & à son expérience, le dessein de composer une nouvelle Géographie élémentaire, sur le plan qu'il s'étoit formé, où il se proposoit d'éviter également la sécheresse & la diffusion; deux défauts qu'on reproche assez généralement à tous nos livres de Géographie.

La premiere édition de son ouvrage parut, en 1748, en un gros volume *in*-12. Le public en approuva le plan; cette édition, quoique défectueuse, fut promptement enlevée. Cependant l'abbé de la Croix ne la regar-

(1) *Mém. de Trévoux*, 1760. *Oct. art.* CVII.

doit que comme un essai, qui donneroit occasion aux personnes éclairées de lui faire part de leurs lumieres. Lui-même revoyoit son ouvrage sans prévention, afin de lui donner, dans une seconde édition, toute la perfection dont il sentoit qu'il pouvoit être susceptible, & de le rendre tout-à-fait digne de la confiance du public.

Il ne fit point difficulté de se soumettre à l'examen d'une personne (1) aussi éclairée que modeste. Ce savant qui revit l'ouvrage, y fit des additions considérables, & y répandit cette clarté, cet esprit de méthode, qui distingue la *Géographie moderne*, & la fait préférer à toutes celles qu'on a données jusqu'à présent. Cette seconde édition parut en 1752, en deux volumes *in*-12, très-bien imprimés.

Toujours occupé de son ouvrage, l'abbé de la Croix l'enrichissoit de différens traits d'Histoire & de Géographie, qui lui sembloient mériter attention. Il en donna une troisieme édition en 1757, & une quatrieme en 1758, avec des augmentations. Il accompagna cette derniere d'un abrégé de la Géographie, qui fut imprimé la même année. Il l'avoit composé à l'usage des plus jeunes en-

(1) M. BARBEAU DE LA BRUYERE, de la Société des sciences & belles-lettres d'Auxerre, connu par une *Mappemonde historique* très-ingénieuse, & digne de l'être encore davantage par les ouvrages importans auxquels il a eu part, sans jamais chercher à se faire connoître.

ſans, à qui il ſuffit de donner des notions générales ; & en même tems pour ſervir comme de tables à ſon grand ouvrage.

Lorſque l'abbé de la Croix mourut, il ſe préparoit à donner une cinquieme édition de ſon livre. Il y avoit fait très-peu de corrections, l'ouvrage paroiſſant aſſez travaillé pour n'en plus admettre qu'un petit nombre. Mais ſe méfiant toujours de ſes lumieres, dans un ſujet ſi varié, où il eſt ſi difficile de ſe défendre contre les erreurs que la ſécchereſſe de la matiere rend preſque inévitables, il engagea un de ſes amis (1) à revoir ſon ouvrage ſur les cartes, & à vérifier les traits d'hiſtoire les plus eſſentiels. Cette édition, ainſi revue, parut en 1762 : elle a fait la baſe de celles qui ont ſuivi, & que l'on n'a ceſſé d'enrichir avec un ſoin toujours nouveau.

Elles ont ſur les précédentes un avantage que l'abbé de la Croix avoit toujours ſouhaité de procurer à ſa Géographie, & pour lequel il s'étoit donné bien des mouvemens. Elles ſont accompagnées d'un atlas ou collection d'environ quarante cartes, dreſſées par d'habiles maîtres, qui donnent, dans un détail ſuffiſant, le développement des principales parties de la ſurface du globe terreſtre. Pour en rendre l'uſage plus commode, on a réduit le format de ces cartes à la moitié de

---

(1) M. DROUET, de la Société littéraire militaire de Beſançon, bibliothécaire de MM. les avocats, éditeur de la derniere édition de *Moreri*.

celui des cartes ordinaires ; chacune occupe une demi-feuille dans toute ſon étendue. En adoptant ce format, on a évité de reſſerrer le champ qu'elles occupent, de maniere à les rendre inutiles ; & on leur procure l'avantage de contenir à-peu-près tout ce qui eſt dans les grandes, & de pouvoir être conſultées plus commodément. Il n'eſt perſonne qui n'ait éprouvé l'embarras des cartes d'un grand volume. Lorſqu'on lit une hiſtoire ou un voyage, on voudroit chercher ſur la carte les lieux dont il y eſt fait mention, pour ſe rendre les choſes plus préſentes à l'eſprit, & même plus ſenſibles, en ſuivant la marche d'une armée ou celle d'un voyageur. La difficulté de recourir à une carte ordinaire, embarraſſante par ſa grandeur, fait qu'on ne la conſulte point, parce qu'il faudroit interrompre trop long-tems une lecture à laquelle on prend intérêt. Des cartes de la forme de celles qu'on annonce, n'ont point cet inconvénient. Leur grandeur n'excede guere celle d'un *in*-4°. grand papier. On peut les placer commodément partout, les avoir ſous les yeux lorſqu'on fait une lecture, & les conſulter ſans dégoût.

Comme cet atlas eſt dreſſé principalement pour la *Géographie moderne* de l'abbé de la Croix, dont il eſt le développement, & par conſéquent une dépendance néceſſaire, on a apporté une attention ſinguliere à marquer ſur les cartes qui le compoſent, géné-

ralement tous les lieux dont cette Géographie fait mention, & à les déſigner le plus clairement qu'il a été poſſible. Au moyen de quoi, il peut ſuffire aux perſonnes qui veulent apprendre ſolidement la Géographie, & lire avec fruit les hiſtoires modernes & les voyages. Il peut même tenir lieu, à tous ceux qui ne ſont pas profeſſion d'être ſavans, de la plupart des cartes générales d'un plus grand format, ſur leſquelles on ne trouve point une multitude de lieux conſidérables, dont la *Géographie moderne* donne la deſcription.

Ces cartes ſont numérotées, & rangées dans l'ordre des articles du livre pour lequel elles ſont faites. Elles ſont toutes gravées par le ſieur Lattré, graveur ordinaire de Monſeigneur le Dauphin. Son nom répond au public de la propreté & de l'exactitude de la gravure. On en trouve les exemplaires chez lui, & chez le Libraire qui vend cette *Géographie moderne.*

En faveur de ceux qui deſireroient de plus grands détails ſur la Géographie, le même graveur ſe propoſe de donner inceſſamment un ſupplément à l'atlas dont on vient de parler. Il eſt composé de trente-huit à quarante cartes, dont treize contiennent les détails des provinces de France ; & les autres, le développement de pluſieurs régions, qu'il eſt intéreſſant de connoître d'une maniere plus particuliere. Ces nouvelles cartes, tou-

tes rédigées par M. Bonne, ſont de même format que celles de l'atlas, & tellement diſpoſées, qu'on peut les y inſérer, pour en former un ſeul corps de Géographie complet dans ſon genre. On en trouvera auſſi des exemplaires chez le Libraire qui vend la *Géographie moderne*.



PRÉFACE

PRÉFACE
DE
L'AUTEUR.

L'Utilité de la Géographie, pour ne pas dire sa néceſſité, eſt aujourd'hui ſi reconnue, qu'il n'eſt plus beſoin de la prouver. Tout le monde eſt convaincu que l'étude de l'hiſtoire eſt une des plus utiles ; & par-là, il eſt aiſé de ſentir de quelle importance eſt la Géographie, qui depuis long-tems a été appellée *l'un des yeux de l'hiſtoire.* La chronologie, qui eſt l'autre, a ſes épines ; mais la Géographie n'a que des fleurs ; c'eſt ce qui fait qu'on prend tant de ſoin d'en procurer la connoiſſance aux jeunes perſonnes de l'un & de l'autre ſexe. En effet, il n'eſt preſque pas poſſible de prendre part aux converſations ſolides, telles que ſont celles qui roulent ſur la guerre, les intérêts des princes, & leur puiſſance tant ſur mer que ſur terre, ni de lire les nouvelles publiques avec quelque fruit, qu'on ne ſoit paſſablement inſtruit de la Géographie.

Quoique les livres qui ont paru juſqu'à préſent ſur la Géographie, ſoient en aſſez grand nombre, & qu'on doive de juſtes éloges à pluſieurs d'entre eux, dont nous avouons ici volontiers que nous avons beaucoup profité ; il ſemble néanmoins qu'ils laiſſent encore à deſirer une méthode plus claire que celle qu'on y a obſervée ; outre que preſque tous étant compoſés depuis long-tems, ne font pas connoître l'état des différens empires, royaumes, &c. tel qu'il eſt aujourd'hui. C'eſt pour ſuppléer à ces défauts

qu'on a cru rendre quelque ſervice au public, en compoſant cet ouvrage, dans lequel on a tâché d'employer l'ordre le plus naturel & le plus propre pour aider la jeuneſſe, que l'on a eue particulierement en vue, à retenir les choſes dont il eſt parlé. On a eu ſoin, ſur-tout, que l'ouvrage répondît au titre qu'il porte, *de Géographie moderne.* C'eſt dans cette vue qu'on s'eſt appliqué à faire connoître l'état actuel des quatre parties du monde, & qu'en faiſant la deſcription d'un royaume, par exemple, de la France, on a obſervé ce qu'il poſſede ailleurs, pour donner une idée complete de ſa puiſſance.

Le deſſein qu'on a eu d'éviter la multiplicité des volumes, & de ne pas s'étendre trop ſur cette matiere, a forcé de ne rapporter que ce qu'elle a de plus intéreſſant. En effet, quelque avantage que procure l'étude de la Géographie, ſi propre à orner l'eſprit d'un grand nombre de connoiſſances auſſi agréables qu'utiles, par l'uſage continuel qu'on en peut faire, il faut convenir néanmoins qu'il ſuffit à la plupart du monde d'en avoir une notion un peu développée. Cette ſcience, dans tous ſes détails, eſt réſervée à ceux qui ſe deſtinent à être géographes par état ; ce qui convient à peu de perſonnes. Mais il en eſt d'autres, pour leſquels l'étude de la Géographie peut être moins profonde, ſans être pour cela infructueuſe. C'eſt pour ces perſonnes que l'on donne toutes les méthodes de Géographie. Ce qui les intéreſſe, c'eſt de connoître les mœurs, les coutumes, la religion, & les bornes de chaque état ; en combien de provinces ou de gouvernemens chacun d'eux eſt diviſé ; le cours des principales rivieres ; le nom des villes les plus remarquables, & leur ſituation les unes par rapport aux autres ; les grands hommes que ces provinces ou villes ont produits ; les différentes révolutions auxquelles ces pays ont été expoſés ; leur état actuel, & ce qu'ils ren-

ferment de plus curieux, tant pour ce qui concerne l'histoire politique que l'histoire naturelle.

C'est aussi le but qu'on s'est proposé dans cet ouvrage. On ne s'y est pas borné à rapporter les principales révolutions arrivées dans les états, & les hommes illustres en différens genres qui en ont fait l'ornement ; on a eu soin aussi d'y faire entrer certains traits de l'histoire naturelle, propres à réveiller l'attention de la plupart des jeunes gens, qui ont coutume de regarder comme fort inutile & ennuyeuse l'étude des noms de villes & de provinces, à moins qu'il ne s'y trouve quelque chose de plus intéressant pour eux, & qui les engage à les retenir.

Mais, pour ne point interrompre trop fréquemment la suite du discours, on s'est déterminé à donner en notes, au bas des pages, la définition de plusieurs productions naturelles, dont il est parlé dans cet ouvrage. Comme on l'a entrepris pour les jeunes gens, il a paru convenable d'entrer dans un détail qui pourra paroître inutile à des lecteurs instruits.

Afin de remédier à un inconvénient trop ordinaire, qui consiste à chercher long-tems sur une carte des villes que plusieurs géographes nomment souvent sans beaucoup d'ordre, on a marqué vers quels points cardinaux chacune est située, selon qu'elles se trouvent vers le nord ou vers l'orient, vers le midi ou vers l'occident. Lorsque les villes sont placées, ou sur des rivieres, ou proche des rivieres ou des lacs, on n'a pas manqué de le marquer. On a aussi décrit le cours des principales rivieres, & on a eu soin de nommer les villes considérables qu'elles arrosent. A l'occasion de plusieurs villes, on indique quelques-uns des grands hommes qui y ont pris naissance ; mais on n'a pas entrepris de les nommer tous. Quelques villes, comme Paris & Rome, en auroient fourni un si grand nom-

bre, en tout genre, qu'on a cru plus à propos de n'en nommer aucun dans ces endroits.

Ordinairement nous avons ſuivi les cartes du célebre Guillaume de Liſle ; & ce ſont celles que nous invitons nos lecteurs à conſulter préférablement à toutes les autres. On ne pourroit les remplacer que par celles de M. d'Anville, dont l'exactitude eſt généralement reconnue, Mais ces dernieres, partagées en pluſieurs feuilles, ſont d'un uſage peu commode pour les jeunes gens, à l'uſage deſquels notre ouvrage eſt deſtiné.

Les cartes abſolument néceſſaires pour lire cet ouvrage avec fruit, ſont la Mappemonde, l'Europe, la France, l'Eſpagne, l'Italie, les iſles Britanniques, l'Allemagne, l'Aſie, l'Afrique, l'Amérique, enfin la carte des nouvelles découvertes des Ruſſes, &c. Cette derniere a été dreſſée par M. Buache, ſur les mémoires de M. Joſeph de Liſle, profeſſeur royal, & frere du géographe de même nom.

Rien ne pourroit être plus utile, avant d'entrer dans les détails de la Géographie, que d'étudier les cartes & tables analytiques de la Géographie naturelle ou phyſique, que le même M. Buache a compoſées pour l'uſage de Monſeigneur le duc de Bourgogne. Ces cartes repréſentent le globe terreſtre, partagé en quatre ou cinq parties, par la continuation des chaînes de montagnes & de terrains élevés, d'où ſe répandent dans autant de grandes mers, les fleuves qui arroſent les terrains inclinés vers ces mêmes mers. Indépendamment de la diviſion naturelle des terres que préſente cette nouvelle méthode, elle rend ſenſible celle des mers, en montrant la continuation des chaînes de montagnes marines, indiquée par la ſuite des iſles, rochers, &c. qui ſe joignant aux chaînes de montagnes terreſtres, font ſous les eaux la liaiſon des continens, & partagent ainſi les mers en différens baſſins. On

a, de plus, la divifion méthodique des fleuves qui fe rendent dans chaque partie de ces mers, depuis les terrains les plus élevés où ils prennent leur fource.

Pour rendre notre ouvrage plus utile aux jeunes perfonnes, nous joindrons ici quelques avis fur la maniere de s'en fervir. Il eft à propos qu'elles commencent par fituer fur la carte toutes les villes marquées dans chaque article, avant de lire le détail des curiofités & autres chofes que ces villes renferment. C'eft pour leur faciliter cette opération, que tous les noms de villes ont été mis en *alinea*, & en caracteres nommés *petites capitales*. Après avoir vu en détail un royaume, comme la France, il fera très-utile d'en faire une analyfe, dont on trouvera un modele à la fin de la defcription que nous avons donnée du royaume de France. Il faudra faire la même chofe à la fin de chaque partie du monde. Enfin, pour s'inculquer davantage ce qu'on aura appris, il fera bon d'avoir recours à un exercice auffi utile qu'agréable, c'eft de voyager fur la carte, en fe demandant à foi-même quel chemin il faudroit prendre pour aller, par exemple, de Paris à Rome, ou à Conftantinople, par terre, & pour en revenir par mer.

On peut retirer encore de l'étude de la Géographie, faite de la maniere qu'on a tâché d'exécuter dans cet ouvrage, un plus grand fruit que tous ceux que nous avons indiqués en commençant cet avertiffement, & plus digne d'un chrétien. Rien n'eft plus propre que cette étude à nous faire admirer la divine providence, qui a fait naître dans chaque pays ce qui étoit le plus propre à ceux qui l'habitent, & qui a infpiré à chaque peuple un amour naturel pour fa patrie, quelque trifte & défagréable qu'elle puiffe être, foit par la nature du climat, foit pour les mœurs des habitans. Cette étude peut auffi contribuer beaucoup à nous faire adorer la juftice de Dieu

ſur tant de peuples idolâtres, mahométans, juifs, hérétiques & ſchiſmatiques, qui occupent la plus grande partie de la terre, & que Dieu abandonne, les uns aux ténebres du paganiſme, les autres à des erreurs pernicieuſes. Elle apprend auſſi à connoître la fidélité des promeſſes de Dieu envers l'égliſe catholique, répandue dans les quatre parties du monde, d'une maniere qui la diſtingue des ſectes ſéparées d'elle. Enfin, rien ne fait mieux voir que cette étude le néant des choſes humaines, ſi on fait attention aux faits que nous avons eu ſoin de rapporter en différens endroits de cet ouvrage. Elle nous repréſente les plus vaſtes monarchies renverſées, pour faire place à d'autres qui ſubiſſent le même ſort, ſouvent peu de tems après leur fondation. La comparaiſon que les riches & les grands peuvent faire, par ſon ſecours, de l'étendue de leur domaine, dont ils ne ſont ordinairement que trop enflés, avec les différentes parties du monde, eſt bien propre à diſſiper cette enflure. Si la France, par exemple, qui eſt ſi riche & ſi puiſſante, ne tient qu'une très-petite place dans une Mappemonde, quelle place y trouveront-ils pour leurs poſſeſſions ? Cependant, qu'eſt-ce que toute la terre elle-même, qu'un point par rapport au monde entier, qui contient ces grands corps que nous voyons rouler autour de notre globe dans des eſpaces immenſes, & que nous appellons planetes & étoiles ? C'eſt le fruit que nous deſirons qu'on retire de ce livre ; & nous nous croirions bien récompenſés de notre travail, s'il pouvoit contribuer à faire entrer ces vérités plus encore dans le cœur que dans l'eſprit de la jeuneſſe.

Pour perfectionner cette édition, non ſeulement on a pris le ſoin de revoir l'ouvrage en entier ; mais de plus, on a profité des avis que différentes perſonnes ſavantes ont bien voulu donner. On y a auſſi beaucoup fait d'additions,

ſurtout par rapport à la France, aux Pays-Bas, à l'Eſpagne, à la Suiſſe, à l'Italie, à l'Allemagne, &c. On ſe flatte que le public y verra avec plaiſir les deſcriptions intéreſſantes de pluſieurs pays juſqu'ici peu connus : tels ſont la Ruſſie, que l'on a décrite ſuivant le nouvel Atlas Ruſſe, publié en 1745, par les ordres de l'impératrice régnante ; (*) la grande Tartarie, qu'on trouvera décrite dans cet ouvrage, d'une maniere nouvelle, par rapport à ſon hiſtoire ancienne & moderne ; les nouvelles découvertes faites en Aſie & en Amérique par les Ruſſes, des obſervations curieuſes ſur les terres qui ſont au nord-oueſt du Canada ; le Pérou & le pays des Amazones, dont la connoiſſance exacte & détaillée eſt due au zele & aux travaux de MM. Bouguer & de la Condamine, de l'académie des ſciences de Paris, &c.

Quoiqu'on ne ſe ſoit point propoſé de traiter la géographie ancienne dans cet ouvrage, il nous a ſemblé que ce ne ſeroit point ſortir de notre ſujet, de donner un précis de la géographie ſacrée, à l'uſage des jeunes perſonnes, que nous avons toujours eu en vue. L'étude de l'hiſtoire ſainte doit faire partie de leur éducation. Rien ne peut mieux contribuer à les aider dans cette étude, que la connoiſſance des lieux où ſe ſont paſſés les grands événemens, dont le ſouvenir doit nous être toujours préſent. On s'eſt donc propoſé de leur donner ſous le titre de *Géographie ſacrée*, une notion des lieux les plus conſidérables dont il eſt fait mention dans l'écriture ſainte.

Pour nous conformer au plan méthodique que nous avons ſuivi dans notre Géopraphie moderne, nous l'avons diviſée en deux parties. La premiere indique la ſituation des lieux où ont demeuré les patriarches, & de ceux où il eſt

(*) Eliſabeth Petrowna, morte en 1762.

arrivé quelque événement célebre pendant la captivité, & même au commencement de la prédication de l'Evangile par les apôtres. Tous ces lieux se trouvent marqués dans la carte générale de l'histoire sainte, dressée par M. Buache, & présentée, en 1754, à Monseigneur le Dauphin pour l'instruction de Monseigneur le duc de Bourgogne.

La seconde partie renferme la Géographie de la Judée, & des peuples voisins. On indique, dans le premier chapitre, les villes les plus remarquables qui se rencontrent dans chacune des douze Tribus. Ce second chapitre détermine la situation des Philistins, Iduméens, Madianites, Moabites & autres peuples voisins de la Judée. Les chapitres suivans présentent différentes divisions géographiques de la Judée; après le retour de la captivité, & sous Hérode le grand & ses enfans; sous les Romains, sous le christianisme, & du tems des croisades; enfin sous les Turcs, & telle qu'elle existe aujourd'hui.

Il faut avoir recours pour cette seconde partie, à la carte de la Terre-Sainte, dressée par M. Samson. C'est la seule que nous puissions indiquer; les cartes de la Terre-Sainte, dressées par d'autres auteurs, relativement à leurs systemes particuliers, ne se trouvant que dans les ouvrages pour lesquels elles ont été faites. Nous l'avons suivie nous-mêmes pour la position des lieux dont nous parlons; & nous nous en sommes écartés très-rarement, parce que nous avons voulu éviter d'entrer dans les discussions géographiques, & peu à la portée du commun du monde, & fort ennuyeuses pour d'autres que pour des savans.

La justice & la reconnoissance nous obligent de faire connoître celui à qui nous sommes particulierement redevables de l'état où se trouve aujourd'hui cette Géographie. C'est aux soins & à l'érudition de M. Barbeau de la

Bruyere, connu par sa belle *Mappemonde historique*, &c. que nous en avons principalement l'obligation. L'auteur de cet ouvrage se faisant un plaisir de nommer ceux qui y ont eu quelque part, auroit rendu la même justice au feu abbé Racine, s'il y avoit contribué en quelque chose; ainsi il ne peut s'empêcher d'être surpris de ce que dom Vaissete, dans sa Géographie, attrique tantôt à cet abbé, & tantôt à son véritable auteur, la *Géographie Moderne*.

Il sera facile de se convaincre, après le détail que nous venons de faire, que cette édition doit être regardée comme beaucoup plus exacte & plus ample que la premiere. Dans un ouvrage de la nature de celui-ci, ces changemens paroissent si excusables, qu'on ne peut se persuader que les personnes qui sont au fait de la matiere, puissent s'en plaindre. Afin d'éviter néanmoins, pour la suite, des plaintes semblables, on a tâché de mettre dans cette nouvelle édition, l'ouvrage dans un état à n'y faire plus de changement.



TABLE
DES CHAPITRES.

PREMIERE PARTIE,

Dans laquelle on traite de la Sphere & du Globe Terrestre en général.

PREMIERE SECTION.

De la Sphere.

CHAP. I. DEs cercles qui composent la sphere, page 1
De l'équateur, 3
Du zodiaque, ibid.
De l'horizon, 5
Du méridien, 7
Des deux colures, 8
Des quatre petits cercles, ibid.
Des astres & de leurs mouvemens, ibid.
Des étoiles fixes, 9
Des planetes en général, 10
Du Soleil, ibid.
De la Lune, 12
Des cinq autres planetes, 14
CHAP. II. Application de la Sphere au globe terrestre, 15
CHAP. III. Des divisions de la terre formées par les cercles du globe, 19
ART. I. Premiere division de la terre par les zones & les ombres, ibid.
ART. II. Seconde division de la terre par les longitudes & les latitudes, 20
CHAP. IV. Des climats, & des autres choses qui concernent le globe terrestre, 21
§. I. Des climats, ibid.
§. II. Des différentes opérations que l'on peut faire sur le globe, 23
§. III. Des principaux points qui partagent l'horizon, 27

SECTION II.

Description générale du globe terrestre ou de la mappemonde, 28
CHAP. PRÉLIMINAIRE. Des termes particuliers à la Géographie, & des mesures dont elle fait usage, ibid.
CHAP. I. Division générale du globe terrestre, 31
ART. I. De la terre, ibid.
ART. II. De la mer, 32
CHAP. II. Des principaux isthmes, golfes, détroits, lacs & rivieres, 33
§. I. Des principaux isthmes, ibid.
§. II. Des principaux golfes & détroits, 34

§. III. Des lacs les plus fameux, 35
§. IV. des rivieres, ibid.
CHAP. III. Des villes capitales des quatre parties du monde, ibid.
§. I. En Europe, ibid.
§. II. En Asie, 36
§. III. En Afrique, ibid.
§. IV. En Amérique, 37
Amérique septentrionale, ibid.
Amérique méridionale, ibid.
CHAP. IV. Des religions, langues, figures & couleurs des différens peuples de la terre, 38
ART. I. Des différentes religions des peuples qui habitent la terre. ibid.
ART. II. De l'étendue de chaque religion. ibid.
§. I. De l'étendue du judaïsme, ibid.
§. II. De l'étendue du christianisme, 39
§. III. De l'étendue du mahométisme, 40
§. IV. De l'étendue de la religion Païenne, ibid.
ART. III. Des différentes langues des habitans de la terre, 42
§. I. Du nombre des langues générales, ibid.
§. II. De l'étendue de chaque langue générale, ibid.
ART. IV. De la figure & des différentes couleurs des habitans de la terre, 43

SECONDE PARTIE.

De l'Europe, 44.

SECTION I.
DE la France, 47
Division de la France en trente-deux gouvernemens, 49
CHAP. I. Provinces & gouvernemens du nord, ibid.
ART. I. Du gouvernement de la Flandre Françoise, ibid.
§. I. La Flandre Françoise, 50
§. II. Le Cambresis, 52
§. III. Le Hainaut François, ibid.
ART. II. De l'Artois, 54
ART. III. Du gouvernement de Picardie, 55
§. I. De la haute Picardie, 56
1. L'Amiénois, ibid.
2. Le Santerre, 57
3. Le Vermandois, 58
4. La Tiérache, ibid.
§. II. De la basse Picardie, 59
1. Le pays reconquis, ib.
2. Le Boulonnois, ibid.
3. Le Ponthieu, ibid.
4. Le vimeux, 60
ART. IV. Du gouvernement de Normandie, ib.
§. I. De la haute Normandie, 61
I. Le diocese de Rouen, ibid.
1. Le Vexin Normand, ibid.
2. Le Roumois, 62
3. Le pays de Caux, ibid.
4. Le Bray, 64

II. Le diocese de Lisieux, *ibid.*
III. Le diocese d'Evreux, *ibid.*
§. II. De la basse Normandie, 65
1. Le diocese de Séez, *ib.*
2. Le diocese de Bayeux, 66
3. Le diocese de Coutances ou le Cotentin, *ibid.*
4. Le diocese d'Avranches, 67
ART. V. Du gouvernement de l'Isle de France, *ibid.*
1. L'Isle de France propre, 68
2. La Brie Françoise, 71
3. Le Gâtinois François, *ibid.*
4. Le Hurepoix, *ibid.*
5. Le Mentois, 72
6. Le Vexin François, 73
7. Le Beauvoisis, *ibid.*
8. Le Valois, 74
9. Le Soissonnois, 75
10. Le Laonois, *ibid.*
ART. VI. Du gouvernement de Champagne & de Brie, *ibid.*
§. I. De la haute Champagne, 76
1. Le Rhémois, *ibid.*
2. Le Pertois, 77
3. Le Rethelois, *ibid.*
II. De la basse Champagne, 78
1. La Champagne propre, *ibid.*
2. Le Vallage, 79
3. Le Bassigny, 80
4. Le Sénonois, *ibid.*
§. III. De la Brie Champenoise, 81
1. La haute Brie, *ibid.*
2. La basse Brie, *ibid.*
3. La Brie Pouilleuse, 82
ART. VII. Du gouvernement de Lorraine, *ibid.*
§. I. Du duché de Lorraine, 84
§. II. Les trois évêchés, 86
1. Le Messin, *ibid.*
2. Le Verdunois, 87
3. Le Toulois, *ibid.*
§. III. Du duché de Bar, *ibid.*
ART. VIII. Du gouvernement d'Alsace, 89
§. I. De la haute Alsace, *ibid.*
§. II. De la basse Alsace, *ibid.*
§. III. Du Suntgaw, 91
CHAP. II. Provinces & gouvernemens du milieu, *ib.*
ART. I. Du gouvernement de Bretagne, *ibid.*
§. I. De la haute Bretagne, 92
§. II. De la basse Bretagne, 94
ART. II. Du gouvernement du Maine, 96
§. I. Du Maine, *ibid.*
Le haut Maine, 97
Le bas Maine, 98
§. II. Du Perche, *ibid.*
ART. III. Du gouvernement d'Anjou, 99
§. I. Du haut Anjou, *ibid.*
§. II. Du bas Anjou, 100
ART. IV. Du gouvernement de Touraine, 102
La haute Touraine, *ibid.*
La basse Touraine, 103
ART. V. Du gouvernement d'Orléanois, 104
I. L'Orléanois propre, *ibid.*
II. La Beauce, 106
III. Le Blaisois, 107
IV. Le Gâtinois-Orléanois, 108
ART. VI. Du gouverne-

ment de Berry, 109
I. Le haut Berry, *ibid.*
II. Le bas Berry, 110
ART. VII. Du gouvernement de Nivernois, 111
ART. VIII. Du gouvernement de Bourgogne, 112
I. Le pays de la Montagne, 114
II. L'Auxerrois, *ibid.*
III. L'Auxois, 115
IV. Le Dijonnois, *ibid.*
V. L'Autunois, 116
VI. Le Châlonnois, 117
VII. Le Charolois, 118
VIII. Le Mâconnois, *ib.*
De la Bresse & du Bugey, 119
1. La Bresse, *ibid.*
2. Le Bugey, *ibid.*
La principauté de Dombes, 120
ART. IX. Du gouvernement de Franche-Comté, *ib.*
I. Le bailliage d'Amont, 121
II. Le bailliage de Besançon, 122
III. Le bailliage du milieu, ou de Dole, 123
IV. Le bailliage d'Aval, *ibid.*
ART. X. Du gouvernement de Poitou, 124
I. Du haut Poitou, 125
II. Du bas Poitou, 127
ART. XI. Du gouvernement d'Aunis, *ibid.*
ART. XII. Du gouvernement de la Marche, 129
I. De la haute Marche, *ibid.*
II. De la basse Marche, 130
ART. XIII. Du gouvernement de Bourbonnois, *ibid.*
I. Du haut Bourbonnois, *ibid.*
II. Du bas Bourbonnois, *ibid.*
CHAP. III. Provinces & gouvernemens du midi, 132
ART. I. Du gouvernement de Saintonge, *ibid.*
§. I. De la Saintonge, *ibid.*
1. De la haute Saintonge, *ibid.*
2. De la basse Saintonge, 133
§. II. De l'Angoumois, 134
ART. II. Du gouvernement de Limosin, 135
I. Du haut Limosin, 136
II. Du Bas Limosin, *ib.*
ART. III. Du gouvernement d'Auvergne, 137
I. De la haute Auvergne, 138
II. De la basse Auvergne, *ibid.*
ART. IV. Du gouvernement de Lyonnois, 140
I. Le Lyonnois propre, 141
II. Du Forez, 143
III. Du Beaujolois, *ibid.*
ART. V. Du gouvernement de Dauphiné, 144
I. Du haut Dauphiné, 145
1. Le Graisivaudan, *ibid.*
2. Le Royannés, 147
3. Les Baronnies, *ibid.*
4. Le Gapençois, *ibid.*
5. L'Embrunois, *ibid.*
6. Le Briançonnois, 148
§. II. Du bas Dauphiné, *ib.*
1 Le Viennois, *ibid.*
2. Le Valentinois, 149
3. Le Tricastin, *ibid.*
4. Le Diois, *ibid.*
ART. VI. Du gouvernement de Guyenne, 150
§. I. De la Guyenne, *ibid.*
I. La Guyenne propre, *ibid.*
II. Le Bazadois, 151

III. Le Périgord, 152
1. Le haut Périgord, *ibid.*
2. Le bas Périgord, *ibid.*
IV. L'Agénois, 153
V. Le Quercy, *ibid.*
1. Le haut Quercy, *ibid.*
2. Le bas Quercy, 154
VI. Le Rouergue, *ibid.*
1. Le Rouergue, 155
2. La haute Marche, *ib.*
3. La basse Marche, *ibid.*
§. II. De la Gascogne, *ibid.*
I. Les Landes, *ibid.*
II. Le Condomois, 156
III. L'Armagnac, *ibid.*
IV. La Chalosse, 157
V. Le pays des Basques, *ibid.*
1. Le Labour, 158
2. Le Vicomté de Souce, *ibid.*
VI. Le Bigorre, *ibid.*
VII. Le Cominge, *ibid.*
VIII. Le Couserans, 159
Art. VII. Du gouvernement de Béarn, *ibid.*
I. Du Béarn, *ibid.*
II. De la basse Navarre, 160
Art. VIII. Du gouvernement de Foix, 161
Art. IX. Du gouvernement de Roussillon, *ib.*
1. La Viguerie de Perpignan, 162
2. La Viguerie de Conflent, 163
3. La Cerdaigne Françoise, *ibid.*
Art. X. Du gouvernement de Languedoc, *ibid.*
§. I. Du haut Languedoc, 164
1. Le diocese de Toulouse, *ibid.*
2. Le diocese de Montauban, 167
3. Le diocese d'Alby, *ib.*
4. Le diocese de Castres, *ibid.*
5. Le diocese de Lavaur, 168
6. Le diocese de Saint-Papoul, *ibid.*
7. Le diocese de Mirepoix, *ibid.*
8. Le diocese de Rieux, *ib.*
9. Le diocese de Cominge, *ibid.*
§. II. Du bas Languedoc, 169
1. Le diocese d'Aleth, *ibid.*
2. Le diocese de Carcassonne, *ibid.*
3. Le diocese de Saint-Pons, *ibid.*
4. Le diocese de Narbonne, *ibid.*
5. Le diocese de Beziers, 170
6. Le diocese d'Agde, *ibid.*
7. Le diocese de Montpellier, 171
8. Le diocese de Lodeve, *ibid.*
9. Le diocese de Nismes, *ib.*
10. Le diocese d'Alais, 173
11. Le diocese d'Usez, *ib.*
§. III. Des Cevennes, *ibid.*
1. Le Gévaudan. *ibid.*
2. Le Vivarais, 174
3. Le Velai, *ibid.*
Art. XI. Du gouvernement de Provence, *ibid.*
§. I. De la haute Provence, 175
§. II. De la basse Provence, 177
Du Comtat Venaissin, & du territoire d'Orange, 181
§. I. Du Comtat Venaissin, *ibid.*
§. II. Du territoire d'Orange, 183
Analyse des choses qui sont les plus remarquables dans le royaume de France, *ib.*
§. I. Des principales rivieres de France, 184
§. II. Des principaux ports

de mer de France, sur l'Océan & la Méditerranée & des départemens de la marine. *ibid.*
Départemens de la marine, 185
§. III. Des eaux minérales les plus remarquables, *ib.*
§. IV. Des capitales des Gouvernemens des Provinces de France, *ibid.*
Gouvernemens du nord, *ib.*
Gouvernemens du milieu, 186
Gouvernemens du midi, 188
§. V. Des archevêchés & évêchés & des chambres ecclésiastiques, 190
§. VI. Des universités & académies, *ibid.*
§. VII. Des conseils d'état, des parlemens, & des conseils souverains, 191
§. VIII. Des chambres des comptes & des cours des aides, 195
§. IX. Des généralités & élections, 196
Généralités sans élections, 198
§. X. Des pays d'états, *ibid.*
§. XI. Des cours & hôtels des monnoies, *ibid.*
De l'ancienne Gaule, 199

SECTION II.

Des dix-sept provinces des Pays-Bas, 201
ART. I. Des Pays-Bas Autrichiens, 202
§. I. Le duché de Brabant, 203
§. II. Le duché de Luxembourg, 205
§. III. Le duché de Limbourg. *ibid.*
§. IV. De la Gueldre méridionale, 206
§. V. Le comté de Flandre, *ibid.*
1. Le quartier de Gand, 207
2. Le quartier de Bruges, 208
3. Le quartier d'Ypres, *ib.*
4. Le Tournaisis, 209
§. VI. Du comté de Hainaut, ou du Hainaut Autrichien, *ibid.*
§. VII. Du comté de Namur, 210
§. VIII. Des deux anciennes provinces d'Anvers & de Malines, qui dépendent aujourd'hui du Brabant, *ib.*
ART. II. Des Provinces-Unies. 212
§. I. La Gueldre Hollandoise on septentrionale, 215
§. II. La Hollande, 216
§. III. La Zélande, 221
§. IV. La province d'Utrecht, 222
§. V. La Frise, *ibid.*
§. VI. La province d'Overissel, 223
§. VII. La province de Groningue, *ibid.*
§. VIII. Du pays de la généralité, ou de la Flandre Hollandoise, du Brabant Hollandois, &c. 224
§. IX. Les principales possessions des Hollandois en Asie, en Afrique & en Amérique. 226

SECTION III.

De l'Espagne. 227
ART. I. De la Biscaye, 231
I. De la Biscaye propre, *ibid.*
II. Le Guipuscoa, 232
III. L'Alava, 233
ART. II. De la principauté des Asturies. 234
I. Asturies d'Oviédo, *ibid.*
II. Asturies de Santillane, *ibid.*
ART. III. De la Galice. 235
ART. IV. De la Navarre, 236
ART. V. Du royaume d'Aragon, 237

Art. VI. De la Castille vieille, 239
Art. VII. De la Castille nouvelle, 242
1. L'Algarie, 243
2. La Sierra, 246
3. La Manche, *ibid.*
4. L'Estrémadure, *ibid.*
Art. VIII. Du royaume de Léon, 248
Art. IX. De l'Andalousie, 250
Art. X. Du royaume de Grenade, 255
Art. XI. Du royaume de Murcie, 257
Art. XII. Du royaume de Valence, 258
Art. XIII. De la principauté de Catalogne, 260
Art. XIV. Des Isles d'Espagne, 262
Des possessions du roi d'Espagne hors de l'Europe, 264
Section IV.
Du Portugal, 265
§. I. De la province entre Douro & Minho, 266
§. II. De la province de Tra-los-Montes, 267
§. III. Du Beira, 268
§. IV. De l'Estrémadure, 269
§. V. De l'Alentejo, 271
§. VI. Du royaume d'Algarve, 272
Des possessions du Portugal en Asie, en Afrique, & en Amérique, 273
Section V.
De la Suisse, 274
Art. I. Des treize cantons Suisses. 276
§. I. Les cantons catholiques: *ibid.*
1. Le canton d'Uri, *ibid.*
2. D'Undervald, 277
3. De Schwitz, *ibid.*
4. De Zug, *ibid.*
5. De Fribourg, *ibid.*
6. De Soleure, 278
7. De Lucerne. *ibid.*
p. II. Des cantons moitié catholiques & moitié protestans, 279
1. Le canton de Glaris, *ibid.*
2. D'Appenzel, *ibid.*
d. III. Des cantons protestans, *ibid.*
1. De Zurich, 280
2. De Bâle, 281
3. Le Schafouse, *ibid.*
4. De Berne, 282
§. IV. Des sujets des Suisses, 283
I. Sujets des Suisses du côté de l'Allemagne, *ibid.*
II. Sujets des Suisses du côté de la France, 284
III. Sujets des Suisses du côté de l'Italie, 285
Art. II. Des Alliés des Suisses, *ibid.*
1. De la ville de S. Gal, 286
2. De l'Abbé de S. Gal, *ib.*
3. Des Grisons, 287
4. Du Valais, 288
5. De la république de Geneve, 289
6. De la principauté de Neuchatel, *ibid.*
7. De la ville de Bienne ou Biel, 290
8. De la ville de Mulhausen, en Alsace, *ibid.*
Section VI.
De l'Italie, 291
Chap. I. L'Italie septentrionale, 293
Art. I. Des états de la maison de Savoye, ou du roi de Sardaigne, *ibid.*
§. I. De la Savoie, 294
1. Le Genevois, 295
2. Le Chablais, *ibid.*
3. Le Faucigny, *ibid.*
4. La Savoie propre, *ibid.*
5. La Tarantaise, 296
6. La Maurienne, *ibid.*

§. II. Du Piémont, *ibid.*
1. La principauté de Piémont, 297
2. Le duché d'Aoste, 298
3. La seigneurie de Verceil, *ibid.*
4. Le comté d'Ast, *ibid.*
5. Le marquisat de Saluces, *ibid.*
6. Le comté de Nice, 299
III. Du marquisat de Montferrat, 300
§. IV. Territoires détachés du duché de Milan, *ibid.*
ART. II. De la seigneurie ou république de Genes, 302
ART. III. Du duché de Parme, 303
1. Le duché de Parme, 304
2. Le duché de Plaisance, *ibid.*
3. Le marquisat de Busseto, 305
4. Le duché de Guastalla, *ibid.*
ART. IV. Du duché de Modene, *ibid.*
ART. V. Des états de la maison d'Autriche en Italie, 306
§. I. Le duché de Milan, *ib.*
§. II. Le duché de Mantoue, 309
ART. VI. De la seigneurie ou république de Venise, 310
CHAP. II. De la partie d'Italie qui est au milieu, 317
ART. I. Du grand duché de Toscane, *ibid.*
I. Le Florentin, 318
II. Le Pisan, 320
III. Le Siennois, *ibid.*
De quelques états enclavés dans la Toscane, 321
1. De l'état des Garnisons. *ibid.*
2. De la principauté de Piombino, *ibid.*
3. De la république de Luques, 322
ART. II. De l'état de l'Eglise, *ibid.*
1. La campagne de Rome, 323
2. Le patrimoine de Saint Pierre, 326
3. Le duché de Castro, *ib.*
4. L'Orviétan, 327
5. De la terre de Sabine, *ibid.*
6. Le Pérouzin, *ibid.*
7. L'Ombrie, *ibid.*
8. La Marche d'Ancône, 328
9. Le duché d'Urbin, 329
10. La Romagne, 330
11. Le Bolonois, 330
12. Le Ferrarois. 331
CHAP. III. De la partie méridionale de l'Italie, qui contient le royaume de Naples, 332
§. I. La terre de Labour, 333
1. La terre de Labour propre, *ibid.*
2. La principauté citérieure, 341
3. La principauté ultérieure, *ibid.*
§. II. De l'Abruzze, 342
1. Le comtat de Molise, *ib.*
2. L'Abruzze citérieure, *ibid.*
3. L'Abruzze ultérieure, 343
§. III. La Pouille, *ibid.*
1. La Capitanate, *ibid.*
2. La terre de Bari, 344
3. La terre d'Otrante, *ibid.*
§. IV. La Calabre, 345
1. La Basilicate, *ibid.*
2. La Calabre citérieure, 346
3. La Calabre ultérieure, *ibid.*
CHAP. IV. Des Isles de l'Italie, 347
§. I. De la Sicile, *ibid.*
1. La vallée de Démo-

na, 348
2. La vallée de Noto, 349
3. La vallée de Mazara, 350
4. Les isles de Lipari, 351
§. II. De l'isle de Sardaigne, ibid.
§. III. De l'isle de Corse, 352
§. IV. De l'isle de Malte, 353
SECTION VII.
De l'Allemagne, 355
CHAP. I. Des Cercles de la haute Allemagne, ou méridionale, 361
ART. I. Du Cercle d'Autriche, ibid.
§. I. De l'Archiduché d'Autriche. 362
1. La basse-Autriche, ibid.
2. La haute-Autriche, 363
§. II. Le duché de Stirie, ib.
1. La haute Stirie, 364
2. La basse Stirie, 364
3. Le comté de Cilley, ib.
§. III. Le duché de Carinthie, 365
1. La basse Carinthie, ib.
2. La haute Carinthie, ib.
§. IV. Le duché de Carniole. 366
§. V. Le comté de Tirol, 367
Des évêchés de Trente & de Brixen, 368
§. VI. La Souabe Autrichienne. ibid.
ART. II. Du cercle de la Baviere, 370
§. I. Les états du duché de Baviere, ibid.
§. II. Le duché de Neubourg, &c. 372
§. III. L'archevêché de Saltzbourg. ibid.
§. IV. L'évêché de Freisingen, 373
§. V. L'évêché de Ratisbonne, ibid.
§. VI. L'évêché de Passaw, 374
ART. III. Du Cercle de Souabe, ibid.
§. I. Le duché de Virtemberg, 375
§. II. La principauté & comté de Furstemberg, 376
§. III. Le marquisat de Bade, ibid.
§. IV. L'évêché d'Augsbourg, 377
§. V. L'abbaye de Kempten, ibid.
§. VI. L'évêché de Constance, ibid.
§. VII. Principales villes impériales de Souabe, 378
1. Entre le Danube & la Baviere, ibid.
2. Entre le Neckre & la Franconie, 379
3. Entre le Neckre & l'Alsace, 380
ART. IV. Du Cercle de Franconie, ibid.
§. I. L'évêché de Bamberg, 381
§. II. L'évêché de Wirtzbourg, ibid.
De quelques états voisins de Wirtzbourg, 382
§. III. L'évêché d'Aichster, 383
§. IV. Le marquisat de Culembach ou de Bareïth, 384
§. V. Le marquisat d'Anspach, ibid.
§. VI. Des principales villes impériales de Franconie, ibid.
CHAP. II. Des Cercles de la haute Allemagne, ou septentrionale, 385
ART. I. Du Cercle du la haute Saxe, ibid.
§. I. La Saxe, 386
1. Le duché & électorat de Saxe, ibid.
2. La Misnie, 387
3. La Thuringe, 389

4. La principauté d'Anhalt, 390
§. II. La Marche de Brandebourg. 391
§. III. Le duché de Poméranie, 393
1. La Poméranie Prussienne, ibid.
2. La Poméranie Suédoise, 394
ART. II. Du Cercle de la basse Saxe, 395
§. I. Le duché de Brunswick, ibid.
§. II. L'évêché de Hildesheim, 396
§. III. La principauté de Halberstat, ibid.
§. IV. Le duché de Magdebourg, 397
§. V. Des états de la maison de Brunswick-Hanovre, ou de Hanovre Lunebourg, ibid.
§. VI. Le duché de Mecklebourg ou de Mecklembourg, 399
§. VII. Le duché de Holstein, 400
§. VIII. L'évêché de Lubeck, 401
ART. III. Le Cercle de Westphalie, ibid.
§. I. L'évêché de Liege, 402
§. II. Le duché de Juliers, 403
§. III. Le duché de Berg, ibid.
§. IV. Le duché de Westphalie ou le Saureland, ibid.
§. V. Le duché de Cleves, & le comté de la Marck, 404
§. VI. L'évêché de Munster, ibid.
§. VII. L'évêché de Paderborn, 405
§. VIII. L'évêché d'Osnabruck, ibid.
§. IX. La principauté de Minden, & le comté de Ravensberg, 406
§. X. Les comtés d'Hoye, & de Diepholt, ibid.
§. XI. Le duché de Ferden, 407
§. XII. Le comté d'Oldenbourg, ibid.
§. XIII. La principauté d'Oost-Frise, ibid.
ART. IV. Le Cercle électoral, ou du bas Rhin, ib.
§. I. L'électorat de Mayence, 408
§. II. L'électorat de Treves, ibid.
§. III. L'électorat de Cologne, 409
§. V. Le palatinat du Rhin, 410
ART. V. Le Cercle du haut Rhin, 411
§. I. L'évêché de Worms, 412
§. II. L'évêché de Spire, ibid.
§. III. L'évêché de Bâle, 413
§. IV. Le duché de Deux-Ponts, ibid.
§. V. Le duché de Simmeren, 414
§. VI. Le Landgraviat de Hesse, & la Wétéravie, ibid.
1. La Hesse, 415
2. La Wétéravie, 416
§. VII. Le comté de Nassau, 418
§. VIII. L'abbaye & évêché de Fulde, ibid.
CHAP. III. De la Bohême & de ses anciennes dépendances, 419
§. I. La Bohême propre, 420

§. II. Le Marquisat de Moravie, 422
§. III. Le Duché de Silésie, 423
1. Basse Silésie, ibid.
2. Moyenne Silésie, 424
3. Haute Silésie. 425
1. Haute Silésie Prussienne, ibid.
2. Haute Silésie Autrichienne, ibid.
§. IV. Le marquisat de Lusace, 426
1. Haute Lusace, ou méridionale, 427
2. Basse Lusace, ou septentrionale, ibid.

SECTION VIII.
Du royaume de Hongrie, 428
§. I. La haute Hongrie, 430
§. II. La basse Hongrie, 431
§. I. L'Esclavonie, 432
§. IV. De la Transylvanie, 433

SECTION IX.
De la Pologne & du royaume de Prusse, 434
CHAP. I. De la Pologne, ibid.
ART. I. Du royaume de Pologne proprement dit, 438
§. I. De la grande Pologne, ibid.
I. La grande Pologne propre, ibid.
II. La Cujavie, 439
III. La Mazovie, 440
IV. La Prusse Polonoise ou royale, 441
§. II. De la petite Pologne, 442
§. III. De la Russie noire ou rouge, 444
I. La Russie propre, ibid.
II. La Volhinie, 445
III. La Podolie, ibid.
ART. I. Du duché de Lithuanie, 446
§. I. La Lithuanie propre, 447
§. II. La Russie Lithuanienne, 448
§. III. La Samogitie, 449
§. IV. La Livonie Polonoise, ibid.
§. V. Duché de Curlande, 450
CHAP. II. Du royaume de Prusse, 451

Fin de la Table des Chapitres du premier Volume.

TABLE

DES LONGITUDES ET LATITUDES des principales villes du Monde, conforme aux dernieres obſervations de Meſſieurs de l'académie des ſciences, des Jéſuites miſſionnaires dans les Indes, & autres aſtronomes.

Régions.	Villes.	Longit.			Lat. Sept.		
		deg.	*m.*	*ſec.*	*de.*	*m.*	*ſec.*
France.	Abbeville.	19	33	00	50	7	00
Amérique ſept.	Acapulco.	275	30	00	16	45	00
Indes.	Agra.	94	24	00	26	43	00
France.	Aire.	20	00	00	50	00	00
France.	Aix.	23	12	00	43	31	20
France.	Alby.	19	48	00	43	35	20
France.	Alençon.	17	45	00	48	25	00
Syrie.	Alep.	55	06	00	35	45	23
Syrie.	Alexandrette.	54	00	00	36	35	10
Egypte.	Alexandrie.	47	56	30	31	11	20
Eſpagne.	Almerie.	15	45	00	36	51	18
France.	Amiens.	19	57	48	49	54	46
Hollande.	Amſterdam.	22	39	00	52	22	45
France.	Angers.	17	6	00	47	29	00
France.	Antibes.	24	47	45	43	34	12
Brabant.	Anvers.	22	10	00	51	13	30
France.	Arles.	22	21	00	43	34	12
France.	Avignon.	22	26	00	43	57	00
France.	Aurillac.	20	7	00	44	54	10
France.	Bayonne.	16	11	15	43	29	40
Suiſſe.	Bâle.	25	15	00	47	55	45
Eſpagne.	Barcelonne.	19	53	00	41	26	00
France.	Beauvais.	19	45	00	49	26	00
Allemagne.	Berlin.	31	7	15	52	33	00
France.	Beſançon.	23	30	00	47	18	00
Italie.	Bologne.	29	17	00	44	30	00
France.	Boulogne.	19	20	00	59	42	00
					Lat. Mér.		
Afrique.	Bourbon. (iſle de)	37	42	00	21	5	00
France.	Bordeaux.	16	55	00	44	50	00
France.	Bourges.	19	56	15	47	4	45
Allemagne.	Breſlaw.	34	47	30	51	3	00
France.	Breſt.	13	6	00	48	23	00
Pays-Bas.	Bruxelles.	22	5	00	50	51	00
					Lat. Mér.		
Amér. Mérid.	Buenos-Aires.	322	00	00	34	34	30
					Lat. Sept.		
Eſpagne.	Cadix.	14	35	15	36	37	00
France.	Caen.	17	15	00	49	10	00
Amériq. Mérid.	Cayenne.	324	30	00	4	56	00
Egypte.	Caire, (le)	49	6	15	30	2	30
France.	Calais.	19	27	30	50	57	00

Régions.	Villes.	Longit.			Lat. Sept.		
		deg.	m.	sec.	de.	m.	sec.
Inde.	Calicut.	93	30	00	11	17	00
France.	Cambrai.	20	54	00	50	10	00
Inde.	Cananor.	93	00	00	11	58	00
Archipel.	Candie.	42	58	00	35	18	45
Candie.	Canée, (la)	41	52	30	35	23	45
					Lat. Mér.		
Afrique.	Cap de Bon. Esp.	37	44	45	34	15	00
					Lat. Sept.		
Afrique.	Cap Verd.	000	00	00	14	43	00
Amériq. Mérid.	Carthagene.	302	30	00	10	38	25
Espagne.	Carthagene.	17	5	00	37	36	7
France.	Chartres.	19	10	00	48	27	00
France.	Cherbourg.	15	58	00	49	38	20
France.	Clermont en Auv.	20	49	00	45	42	00
Inde.	Cochin.	93	15	00	9	58	00
Allemagne.	Cologne.	24	45	00	50	55	00
					Lat. Mér.		
Amér. Sept.	Conception, (la)	304	27	30	36	42	53
					Lat. Sept.		
Turquie.	Constantinople.	46	33	00	41	4	00
Danemarck.	Copenhague.	30	25	15	55	40	45
Pologne.	Cracovie.	37	30	00	50	10	00
Inde.	Daca.	106	45	00	24	00	00
Pologne.	Dantzick.	36	11	00	54	22	00
France.	Dieppe.	18	49	00	49	54	40
France.	Dijon.	22	20	00	47	20	00
France.	Dunkerque.	20	00	45	51	1	30
Écosse.	Edimbourg.	14	34	45	55	58	00
France.	Embrun.	24	20	00	44	40	00
Perse.	Erivan.	63	00	00	40	00	00
Asie.	Erzerum.	57	50	00	40	00	00
Afrique.	Fer, (isle de)	00	00	00	28	5	00
Italie.	Ferrare.	29	20	00	44	54	00
France.	Fleche, (la)	17	32	00	47	42	00
Italie.	Florence.	28	59	30	42	46	30
					Lat. Mér.		
Afrique.	France, (isle de) autrefois isle Maurice.	80	47	00	19	35	00
					Lat. Sept.		
Allemagne.	Francfort-sur-le-Mein.	26	15	00	49	55	00
Canaries.	Fonchal, Cap de l'isle Madere.	3	4	45	33	00	00
Pays-Bas.	Gand.	21	35	00	51	3	00
Italie.	Genes.	26	15	45	44	25	00
Savoie.	Geneve.	24	00	00	46	12	00
Inde.	Goa.	91	25	00	13	31	00
France.	Grenoble.	23	12	00	45	11	00
Asie.	Guan, (Isle)	160	20	00	13	20	00

Régions.	Villes.	Longit.			Lat. Sept.		
		deg.	m.	ſec.	de.	m.	ſec.
Perſe.	Iſpahan.	70	30	00	32	25	00
Inde.	Jagrenat.	105	45	30	19	50	00
Aſie.	Jeruſalem.	53	00	00	31	50	00
Canaries.	Laguna.	1	14	00	28	30	00
France.	Langres.	23	00	00	47	51	00
Allemagne.	Leipſick.	30	00	00	51	19	14
Pays-Bas.	Liege.	23	15	00	50	36	00
France.	Lille.	20	00	00	50	58	00
					Lat. Mér.		
Pérou.	Lima.	300	50	30	12	1	15
					Lat. Sept.		
France.	Lyon.	22	25	00	45	45	20
Portugal.	Lisbonne.	11	30	00	38	42	00
France.	Liſieux.	17	55	00	49	11	00
Angleterre.	Londres.	17	34	45	51	31	00
Chine.	Macao.	130	48	00	22	12	00
Inde.	Madras.	98	8	00	13	13	00
Eſpagne.	Madrid.	14	30	00	40	26	00
Inde.	Maduré.	96	2	00	10	20	00
Eſpagne.	Mahon, (Port)	22	00	30	39	53	45
Allemagne.	Mayence.	26	00	00	49	54	00
Inde.	Malaca.	119	45	00	2	12	00
France.	Malo, (S.)	15	30	00	48	38	30
Afrique.	Malte.	32	10	00	35	54	26
Inde.	Manille.	141	00	00	14	30	00
France.	Mans, (le)	17	45	00	47	58	00
France.	Marſeille.	23	7	00	43	19	30
Amér. Mérid.	Marthe, (Ste.)	303	54	00	11	19	55
Amér. Sept.	Martinique.	316	41	15	14	43	9
Inde.	Maſulipatan.	99	00	00	16	30	00
Amér. Sept.	Mexico.	275	00	00	20	00	00
Italie.	Milan.	27	00	00	45	25	00
Italie.	Modene.	28	52	30	44	34	00
France.	Montpellier.	21	32	00	43	36	50
Moſcovie.	Moſcow.	58	00	00	55	36	00
Allemagne.	Munich.	29	15	00	48	2	00
Lorraine.	Nancy.	23	45	00	48	40	00
France.	Nantes.	16	7	30	47	13	10
Italie.	Naples.	32	20	00	40	48	00
France.	Narbonne.	20	41	00	43	11	00
Inde.	Négapatan.	97	45	00	11	00	00
Allemagne.	Nuremberg.	28	44	00	49	26	00
					Lat. Mér.		
Amér. Mérid.	Olinde.	342	30	00	8	13	00
					Lat. Sept.		
France.	Orléans.	20	26	00	47	54	00
Inde.	Paliacate.	98	8	00	13	34	00

RÉGIONS.	VILLES.	Longit. deg.	m.	sec.	Lat. Sept. de.	m.	sec.
France.	Paris.	20	00	00	48	50	10
France.	Pau.	17	6	00	43	15	00
La Chine.	Pekin.	134	16	30	39	54	00
France.	Perpignan.	20	33	30	42	41	00
Moscovie.	Pétersbourg.	49	30	00	60	00	00
Mer du Nord.	Pic des Açores.	349	30	00	38	35	00
Canaries.	Pic de Ténérif, où passe le premier méridien des Hollandois.	11	13	30	28	30	00
France.	Poitiers.	17	55	00	46	34	00
Inde.	Pondichery.	98	7	30	11	36	28
Amér. Sept.	Porto-Belo.	297	50	00	9	33	5
La Chine.	Quan-tong.	10	43	15	23	8	00
Amér. Sept.	Québec.	307	47	00	47	55	00
France.	Rochelle. (la)	16	37	00	46	10	15
France.	Rhodez.	20	14	00	44	20	40
France.	Rheims.	21	45	00	49	15	00
France.	Rennes.	15	55	00	48	3	00
Italie.	Rome.	30	20	00	41	54	00
France.	Rouen.	18	45	00	49	27	30
Turquie.	Salonique, ou Thessalonique.	40	48	00	40	41	10
France.	Sens.	20	54	00	48	11	00
Inde.	Siam.	118	30	00	14	18	00
Asie.	Smyrne.	44	59	45	38	28	7
Suede.	Stockholm.	37	5	00	59	20	00
France.	Strasbourg.	25	25	00	48	35	30
Inde.	Surate.	90	00	00	21	10	00
Inde.	Tanjaor.	96	42	00	11	27	00
Inde.	Thomé, (S.)	98	8	00	13	10	00
Espagne.	Tolede.	14	20	00	39	50	00
France.	Toulon.	23	42	00	43	6	40
France.	Toulouse.	20	55	00	43	37	00
France.	Tours.	18	20	00	47	23	00
Inde.	Tranquebar.	97	52	00	11	20	00
Barbarie.	Tripoli.	30	45	15	32	53	40
France.	Troyes.	21	40	00	48	15	00
Italie.	Turin.	25	20	00	44	50	00
Inde.	Tutucurin.	96	15	00	8	52	00
Pologne.	Varsovie.	38	45	00	52	14	00
Italie.	Venise.	30	20	00	45	25	00
Amér. Sept.	Vera-Cruz.	275	00	00	19	10	00
France.	Versailles.	19	47	00	48	48	16
Allemagne.	Vienne.	14	32	00	48	14	00
Inde.	Visapour.	94	00	00	17	30	00

Fin de la Table des Longitudes & Latitudes.



GÉOGRAPHIE MODERNE.



PREMIERE PARTIE,

Dans laquelle on traite de la Sphere & du Globe terreſtre en général.

PREMIERE SECTION.

De la Sphere & du Globe terreſtre, conſidéré ſelon ſes rapports à la Sphere.

CHAPITRE PREMIER.

Des Cercles qui compoſent la Sphere.

LE mot *Sphere* veut dire *Boule*. On a donné ce nom à une machine inventée pour repréſenter le monde, que l'on peut appeller *Sphere naturelle*, comme la machine qui le repréſente, peut s'appeller *Sphere artificielle*.

On donne au monde une figure ronde, parce qu'en effet il nous paroît tel à la vue.

On a remarqué dans le Ciel deux points diamétralement oppoſés, autour deſquels tous les aſtres tournent, ou ſemblent tourner : ce qui a ſervi à faire trouver la Sphere artificielle.

On a imaginé une ligne qui, partant de l'un de ces points, va aboutir à l'autre, en traverſant la Terre, que l'on a placée dans le centre du monde. Cette ligne, au-

tour de laquelle toute la machine roule, s'appelle l'*Axe* ou l'*Essieu* du monde.

Les points par où elle entre & sort, s'appellent *Poles*, d'un mot grec qui signifie *tourner*; parce que toute la machine de l'univers tourne autour de ces deux points.

Après qu'on eut remarqué que, non seulement toute la machine du monde tournoit, en 24 heures, d'Orient en Occident, mais que les Etoiles fixes & les Planetes avoient un mouvement contraire, d'Occident en Orient, on imagina différens Cercles pour expliquer leurs mouvemens, leurs situations réciproques, & leurs rapports avec la Terre.

La Sphere artificielle est donc une machine composée de plusieurs Cercles, pour représenter le cours des astres dans les Cieux; & d'un petit Globe au milieu, pour représenter la Terre.

Ces Cercles sont au nombre de dix, dont il y en a six grands: savoir, l'Equateur, le Zodiaque, l'Horison, le Méridien & les deux Colures: & quatre petits; savoir, les deux Tropiques & les deux Cercles polaires. On appelle *grands* les premiers Cercles, parce qu'ils coupent la Sphere en deux parties égales: les autres s'appellent *petits*, parce qu'ils la coupent en deux parties inégales. Ces Cercles ont leurs Poles & leur Axe. Ces Poles sont deux points pris dans la surface de la Sphere, également éloignés de tous les points de la circonférence du Cercle dont ils sont Poles. L'Axe de chaque Cercle est la ligne droite tirée d'un Pole de ce Cercle à l'autre. Chaque Cercle de la Sphere se divise en trois cent soixante degrés, chaque degré en soixante minutes, chaque minute en soixante secondes, &c.

De l'Equateur.

L'Equateur est un grand Cercle, éloigné de 90 degrés des Poles du monde: il s'appelle aussi *Ligne Equinoxiale*, parce que quand le Soleil se trouve dans ce Cercle, il y a Equinoxe, c'est-à-dire, égalité de jours & de nuits.

Voici ses usages principaux. 1°. Il divise le monde en deux parties égales; celle où est le Pole Arctique, (*a*) s'appelle Septentrionale; celle où est le Pole Antarctique (*b*), s'appelle Méridionale. 2°. Il marque sur l'Ecliptique les deux points des Equinoxes; c'est-à-dire, que quand le

---

(*a*) *Le mot* Arctique *vient du grec* Arctos, *qui signifie* Ourse, *parce que la petite Ourse est la Constellation la plus Septentrionale que l'on connoisse.*

(*b*) *Le mot* Antarctique *vient du grec* Antarctos; *c'est-à-dire, qui est opposé à l'Ourse.*

Soleil y paſſe, il y a égalité de jours & de nuits dans tous les lieux de la Terre, excepté au Pole; car alors le Soleil commence pour l'un des Poles un jour de ſix mois, & pour l'autre une nuit de même durée.

Du Zodiaque.

Le Zodiaque eſt un grand Cercle, placé obliquement dans la Sphere. Les 12 ſignes ou les 12 maiſons du Soleil ſont renfermés dans ce Cercle. Il eſt appellé *Zodiaque*, d'un mot grec qui ſignifie *animal*; parce que preſque tous les ſignes portent des noms d'animaux.

On a donné ſeize degrés de largeur au Zodiaque; huit du côté du Septentrion, & huit du côté du Midi, pour pouvoir renfermer dans cet eſpace le cours des Planetes, qui ne ſortent jamais du Zodiaque.

Il y a au milieu du Zodiaque la circonférence d'un grand cercle, diviſé en 360 degrés. On l'appelle *Ecliptique*, parce que c'eſt dans le plan de ce Cercle, ou près de ce plan, qu'arrivent les éclipſes du Soleil & de la Lune. Il coupe l'Equateur de maniere que ſa partie qui en eſt la plus éloignée, eſt diſtante de l'Equateur de 23 degrés, 28 minutes.

L'Equateur diviſe le Zodiaque en deux moitiés égales, l'une ſeptentrionale, l'autre méridionale: elles renferment les douze ſignes ou conſtellations, dont les noms ſont exprimés dans ces deux vers Latins:

Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo,
Libraque, Scorpius, Arcitenens, Caper, Amphora, Piſces. (a)
Ovid.

La partie ſeptentrionale du Zodiaque contient ſix ſignes. On repréſente ces ſignes par des figures qui ſont ici marquées à côté de chacun:

Le Belier, *Aries.* ♈
Le Taureau, *Taurus.* ♉
Les Gemeaux, *Gemini.* ♊
L'Ecreviſſe, *Cancer.* ♋
Le Lion, *Leo.* ♌
La Vierge, *Virgo.* ♍

(a) *Belier, Taureau, Gemeaux, Ecreviſſe, Lion, Vierge. oilà les ſix pour le Septentrion. Nous en comptons auſſi ſix ur l'autre Hémiſphere: Balance, Scorpion, Archer ou Sagitre, Capricorne, Verſeau, Poiſſons. Etant pris trois par trois, marquent les Saiſons.*

La Méridionale en contient six autres :

La Balance, *Libra.* ♎
Le Scorpion, *Scorpius.* ♏
Le Sagittaire, *Sagittarius* ou *Arcitenens.* ♐
Le Capricorne, *Capricornus* ou *Caper.* ♑
Le Verseau, *Aquarius* ou *Amphora.* ♒
Les Poissons, *Pisces.* ♓

Chacun de ces signes contient 30 degrés. Leur ordre est d'Occident en Orient, suivant le mouvement propre du Soleil. Ils répondent aux douze mois de l'année. Le Soleil entre dans le premier, qui est le Belier, le 20 ou le 21 de Mars. Le tems dans lequel il entre dans les autres signes, est depuis le dix-huitieme jusqu'au vingt-troisieme de chaque mois.

Il est à propos de remarquer, 1°. que les noms de ces signes sont de la premiere antiquité, ayant été inventés avant les Egyptiens. La preuve qu'on en peut donner, c'est que ces noms se trouvent gravés dans leurs monumens les plus anciens, & qu'ils n'ont pu en être les auteurs, puisqu'ils n'auroient pas mis la *Vierge* ou *Moissonneuse* au mois d'Août, leur pays étant inondé dans cette saison. Il faut que ces noms aient été donnés aux signes dans le tems que les hommes étoient encore dans les plaines de Sennaar ou de Babylone, & avant qu'ils se fussent dispersés; par conséquent, avant la fondation de la Monarchie des Egyptiens.

Il est important aussi d'observer que le Soleil ne répond plus exactement aux signes du Zodiaque; ces signes n'étant que des assemblages d'étoiles, qui par leur mouvement propre d'Occident en Orient, font un degré en 70 ans, & ainsi sont avancées maintenant de 30 degrés vers l'Orient. Cette observation montre la vanité de l'Astrologie judiciaire. En effet, quand les astrologues disent qu'un homme est né sous le dangereux aspect du Scorpion, c'est réellement le signe de la Balance qui montoit pour lors sur l'Horizon. On doit faire la même réflexion à l'égard des autres signes.

2°. Ces signes ont plus de rapport à ce qui se passe sur la terre, lorsque le Soleil répond à chacun d'eux, qu'à une prétendue ressemblance des signes avec les choses dont ils portent le nom. Il n'y a que les deux signes des Solstices, le Capricorne & l'Ecrevisse, qui désignent ce qui se passe par rapport au Soleil : en effet, quand cet astre se trouve vis-à-vis du Capricorne ou de la Chevre, il paroît toujours monter; en quoi il imite la che-

vre, dont le propre eſt de grimper ſur les rochers; il continue de monter, juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé au ſigne de l'Ecreviſſe; alors il paroît retourner ſur ſes pas, & aller à reculons, comme fait l'écreviſſe.

De l'Horizon.

Ce mot *Horizon* vient d'un mot Grec qui ſignifie *Borneur*, parce qu'en effet l'Horizon borne la vue. L'Horizon eſt un grand Cercle qui ſépare la partie viſible du Ciel, d'avec celle qui eſt inviſible.

L'Horizon eſt différent, ſelon les différens points de la terre où l'on peut ſe trouver; il a pour Pole deux points, l'un au deſſus de notre tête; c'eſt le point vertical, appellé en Arabe *Zénith*, & l'autre directement oppoſé, nommé dans la même langue *Nadir*.

Il y a deux ſortes d'Horizon, l'un rationnel ou intelligible, & l'autre viſuel ou ſenſible. On appelle le premier *rationnel*, parce qu'il ne peut être conçu que par l'entendement.

L'Horizon rationnel eſt un grand cercle concentrique à la Terre; c'eſt-à-dire, qui a le même centre qu'elle, & dont les deux Poles répondent au Zénith & au Nadir du lieu dont il eſt l'Horizon. Il partage la Sphere en deux parties égales, qu'on nomme *Hémiſpheres*, dont l'un eſt appellé *ſupérieur* & *viſible*, & l'autre *inférieur* & *inviſible*.

Outre l'Horizon rationnel qui vient d'être défini, il y a le viſuel ou ſenſible, qui eſt le Cercle qui borne notre vue, lorſque nous ſommes en pleine campagne.

Voici les différens uſages de l'Horizon rationnel.

1°. Il partage le monde en deux *Hémiſpheres*, ou moitiés de Sphere, l'un ſupérieur, & l'autre inférieur; d'où il s'enſuit que quand il fait jour dans l'un, il fait nuit dans l'autre. 2°. Il marque le coucher & le lever des aſtres. Ils ſe levent quand ils paroiſſent au deſſus de l'Horizon; & ils ſe couchent quand ils s'abaiſſent au deſſous. 3°. Il montre la longueur du jour & de la nuit; puiſque le jour n'eſt autre choſe que le tems que le Soleil paroît ſur l'Horiſon, & la nuit, que le tems qu'il eſt au deſſous. 4°. Il détermine le commencement & la fin du Crépuſcule & de l'Aurore. En effet, quand le Soleil baiſſe au deſſous de l'Horizon, le Crépuſcule commence; & il ne finit que lorſque le Soleil eſt à 18 degrés au deſſous de l'Horizon. L'Aurore, au contraire, commence quand le Soleil eſt arrivé à 18 degrés au deſſus de l'Horizon; & elle finit, quand il eſt parvenu à l'Horizon. 5°. Il marque les points cardinaux du monde, qu'on nomme *Nord* ou *Septentrion*, *Sud* ou *Midi*, *Eſt* ou *Orient*, *Oueſt* ou *Occident*: les deux points où le Méridien & l'Horizon ſe coupent, s'appellent *Nord* & *Sud*; les deux points où l'Horizon

& l'Equateur se coupent, s'appellent *Orient* & *Occident*.

Dans les Spheres & dans les Globes, on représente ordinairement l'Horizon rationnel par un grand Cercle, dans lequel on fait entrer le grand Méridien. On lui donne un peu de largeur, pour marquer plusieurs choses d'usage, que l'on distingue par trois Cercles différens. On marque les principaux vents sur celui du dehors, & celui du milieu sert à marquer les mois; & celui du dedans, les signes du Zodiaque, selon qu'ils répondent au mois.

La Sphere peut être placée de trois manieres, par rapport à l'Equateur comparé à l'Horizon, c'est-à-dire, que l'Equateur peut avoir trois situations différentes, eu égard à l'Horizon : 1°. Couper l'Horizon à angles droits; c'est-à-dire, perpendiculairement; 2°. couper l'Horizon obliquement; 3°. être parallele avec l'Horizon. De-là vient la distinction de la Sphere en droite, oblique & parallele.

La Sphere est droite, lorsque les Poles du monde sont dans l'Horizon, & que le Zénith & le Nadir sont dans l'Equateur. Dans cette position de la Sphere, les Cercles que décrit le Soleil par son mouvement commun, sont coupés par l'Horizon en parties égales : c'est pour cela qu'il y a un Equinoxe perpétuel : c'est-à-dire, que les jours y sont toujours égaux aux nuits. Les peuples qui ont la Sphere droite, voient le Soleil passer deux fois l'année au dessus de leur tête : il n'y a aucune partie du Ciel qui ne leur soit visible; ils apperçoivent aussi successivement toutes les étoiles.

La Sphere parallele est celle qui a l'Equateur parallele (*a*) à l'Horizon, & alors le Zénith & le Nadir sont les Poles du monde. Il résulte de cette position de la Sphere, que la moitié de l'Ecliptique est au dessus de l'Horizon, & la moitié au dessous. Telle est la Sphere pour les peuples qui sont sous les Poles, supposé qu'il y en ait. Ils ont six mois de suite le Soleil au dessus de l'Horizon, & six mois au dessous : leur jour, par conséquent, est de six mois, sans compter les Crépuscules qui durent encore quatre mois, le Soleil étant deux mois à parvenir à l'Horizon depuis le commencement du Crépuscule, & deux autres mois à descendre sous l'Horizon, jusqu'à la fin du Crépuscule. Si l'on ajoute à ces quatre mois de Crépuscule, que la Lune faisant, pendant les deux mois de leur nuit, deux fois le tour que le Soleil fait en un an, elle luit sur leur Horizon pendant deux demi-mois, ces peuples n'auront qu'un mois de nuit; encore peut-on assurer, sur une foule de relations, au rapport de M.

(*a*) *On appelle Cercles paralleles, des Cercles également distans les uns des autres dans toutes leurs parties.*

Pluche, que les Crépuscules étant beaucoup plus grands vers les Poles que dans nos climats, ils jouissent de la lumiere avant même que le Soleil soit arrivé à 18 degrés près de leur Horison. Suivant cette supposition, ces peuples auroient le plus de part au bienfait de la lumiere. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'ils ne voient jamais que la moitié du Ciel, & toujours la même.

La Sphere oblique, est celle qui a l'Equateur oblique à l'Horizon. Dans cette position de la Sphere, tous les Cercles que le Soleil décrit chaque jour, par son mouvement journalier, sont coupés inégalement par l'Horizon, excepté l'Equateur.

Cette position de la Sphere convient à tous les peuples qui habitent entre l'Equateur & les Poles. Ils n'ont les jours égaux aux nuits que dans le tems des Equinoxes : dans tout le reste de l'année, leurs jours sont plus ou moins grands que les nuits. Cette augmentation des jours, aussi bien que les Crépuscules, devient d'autant plus sensible, que l'on approche davantage des Cercles Polaires. La raison de cette inégalité des jours & des nuits pour les peuples qui ont la Sphere oblique, est que leur Horizon coupe les Cercles diurnes du Soleil en parties de grandeurs inégales. Ces peuples, dans l'espace de 24 heures, voient une portion du Ciel plus grande, à proportion qu'ils approchent de la Sphere droite ; & une moindre, à proportion qu'ils approchent de la Sphere parallele.

Du Méridien.

Le Méridien est un grand Cercle que l'on conçoit passer par les Poles du monde, & par le Zénith & le Nadir du lieu dont il est Méridien. Il est appellé *Méridien*, parce qu'il est midi pour tous les peuples qui sont sous ce Cercle, quand le Soleil vient à y passer.

Il faut remarquer qu'on peut aller d'un Pole du monde à l'autre, c'est-à-dire, du Nord au Sud sans changer de Méridien : au lieu qu'on ne peut faire un pas d'Orient en Occident, sans en changer.

Voyons ses usages. 1°. Il coupe le monde en deux parties égales : celle qui est du côté où les astres se levent, s'appelle *Hémisphere oriental* ; celle qui est du côté où ils se couchent, s'appelle *Hémisphere occidental.* 2°. Il sert à montrer le milieu du jour, parce qu'il est midi quand le Soleil est parvenu au Méridien. 3°. Il montre l'élévation, ou la hauteur du Pole, qui n'est autre chose que l'arc ou portion du Méridien, compris entre le Pole du monde & l'Horizon.

Des deux Colures.

Les deux Colures sont deux grands Cercles qui se coupent à angles droits (a) aux Poles du monde. L'un s'appelle le *Colure des Equinoxes* ; l'autre *Colure des Solstices*, parce qu'ils coupent l'Ecliptique aux signes où se font les Equinoxes & les Solstices, pour les premiers, au Belier & à la Balance ; pour les seconds, à l'Ecreviſſe & au Capricorne.

Des quatre petits Cercles.

Les deux Tropiques sont deux petits Cercles paralleles à l'Equateur, & qui en sont éloignés de 23 degrés 18 minutes. On les appelle Tropiques, d'un mot grec qui signifie *tourner*, parce que quand le Soleil y est arrivé, il retourne sur ses pas. L'un se nomme le Tropique du Cancer, & l'autre le Tropique du Capricorne.

Le Tropique du Cancer est vers le Septentrion ; celui du Capricorne vers le Midi. Les Tropiques marquent les deux points de l'Ecliptique où se font les Solstices, qui donnent le plus long ou le plus court jour de l'année. Le plus long jour pour ceux qui sont dans la partie septentrionale, arrive lorsque le soleil est dans le Tropique de Cancer ou de l'Ecreviſſe ; & pour ceux qui sont dans la partie méridionale, lorsqu'il est dans le Tropique du Capricorne. C'est alors que ceux qui sont dans la partie septentrionale, comme les peuples de l'Europe, ont les jours les plus courts. Les Tropiques désignent aussi sur l'Horizon les quatre points collatéraux, qui sont l'Orient & l'Occident d'Été, l'Orient & l'Occident d'Hiver.

Les deux Cercles Polaires, l'Arctique & l'Antarctique sont deux petits Cercles paralleles à l'Equateur, & qui sont éloignés des Poles du monde de 23 degrés 28 minutes. Le premier est au Septentrion, le second au Midi. Ils sont décrits par les deux Poles du Zodiaque, autour de ceux du monde, par la révolution du mouvement journalier.

Des Astres, & de leurs mouvemens.

Après avoir expliqué les différens Cercles de la Sphere, il est néceſſaire de dire un mot des différens mouvemens des Astres, puisque ces Cercles sont imaginés pour les expliquer.

(a) L'angle droit est un angle formé de deux lignes perpendiculaires l'une à l'autre. On appelle perpendiculaire, une ligne qui tombe sur une autre directement, sans pencher plus d'un côté que de l'autre.

On distingue deux sortes d'Astres, les Etoiles fixes & les Planetes.

Les Etoiles fixes sont appellées ainsi, parce qu'elles conservent toujours entre elles la même distance.

Les Planetes ou Astres errans ont reçu ce nom, parce qu'elles sont tantôt plus proches, & tantôt plus éloignées les unes des autres.

Quelquefois elles sont *conjointes*; c'est-à-dire, qu'elles se rencontrent dans le même degré du Zodiaque; & quelquefois elles sont *opposées*; ce qui arrive lorsqu'elles se trouvent dans des degrés du Zodiaque directement opposés.

Les Astres, outre leur mouvement commun avec le Ciel, d'Orient en Occident, en ont un propre d'Occident en Orient. Il est aisé de comprendre ce double mouvement, par la comparaison d'une personne qui, étant dans un bateau, est emportée avec le bateau d'Orient en Occident, tandis qu'elle marche sur le bateau, par un mouvement particulier, d'Occident en Orient.

Des Etoiles fixes.

Il paroît impossible de dire au juste combien il y a d'Etoiles; on sait seulement qu'elles sont en grand nombre. Ptolémée & les autres anciens Astronomes en comptoient 1022; mais ils n'ont renfermé dans ce nombre que celles que l'on voit plus distinctement. Depuis l'invention des Telescopes on ne sauroit douter qu'il n'y en ait un beaucoup plus grand nombre, puisque la *Voie Lactée*, que le vulgaire appelle *le Chemin de S. Jacques*, n'est qu'un amas d'Etoiles. On en distingue de six grandeurs différentes, soit qu'elles soient véritablement plus ou moins grandes, ou qu'elles nous paroissent telles, par rapport à leur éloignement plus ou moins grand de la Terre.

Les Etoiles fixes ont une lumiere qui leur est propre; il n'en est pas de même des Planetes, qui sont des corps opaques, & qui n'ont de lumiere que celle qu'elles reçoivent du Soleil, qui est lumineux par lui-même.

La preuve que les Etoiles fixes ont une lumiere qui leur est propre, se tire de leur immense distance de la Terre. La plus voisine de la Terre, selon M. Huygens, en est de vingt-sept mille six cent, & quatre fois plus éloignée que le Soleil. Or, la distance du Soleil à la Terre est de vingt-huit millions de lieues: il s'ensuit donc que l'Etoile la plus voisine de la terre, en est distante de sept cent soixante & douze milliars neuf cent douze millions de lieues. Or, si les Etoiles recevoient leur lumiere du Soleil, il faudroit qu'elles la reçussent bien foible à une si prodigieuse distance. Que seroit-ce donc s'il fal-

loit qu'elles nous la renvoyassent ? Elles ne nous paroîtroient pas certainement aussi brillantes. On sent qu'outre cette premiere conséquence, on en peut tirer une seconde, bien capable de relever la puissance de Dieu dans l'espece d'immensité qu'il a donnée à son ouvrage ; mais nous n'insisterons pas ici sur ce sujet ; il suffira pour un esprit religieux de l'avoir indiqué.

On a partagé les Etoiles fixes en différentes classes, qu'on appelle *Constellations*. Il y en a 62 en tout : 23 dans la partie septentrionale ; 27 dans la partie méridionale, & 12 dans le Zodiaque.

Les Etoiles fixes, par leur mouvement commun, décrivent des Cercles paralleles à l'Equateur : plus elles en sont éloignées, plus leurs Cercles sont petits. Leur mouvement particulier d'Occident en Orient, forme des Cercles paralleles à l'Ecliptique. Le mouvement des Etoiles est très-lent ; elles sont 70 ans à faire un degré.

Des Planetes en général.

Il y a sept Planetes. Les voici dans l'ordre de leur éloignement de la Terre.

SATURNE.		VÉNUS.
JUPITER.	LE SOLEIL.	MERCURE.
MARS.		LA LUNE.

Les Planetes ne sortent pas du Zodiaque. Le Cercle qu'elles parcourent n'a pas le même centre que la Terre. De-là leur Apogée, c'est-à-dire, leur éloignement ; & leur Périgée, c'est-à-dire, leur rapprochement de la Terre. Les Planetes, comme les Etoiles fixes, ont un double mouvement, l'un commun, & l'autre particulier. Ce que nous avons dit en parlant des Etoiles, peut suffire, sans qu'il soit nécessaire de s'étendre davantage sur ce sujet.

Entre les Planetes, il y en a deux qui nous intéressent particulierement ; c'est pourquoi, il est à propos d'en traiter ici un peu plus au long. Ces Planetes sont le Soleil & la Lune.

Du Soleil.

De toutes les Planetes, le Soleil est la seule qui ait une lumiere qui lui soit propre. Son mouvement n'est pas aussi irrégulier que celui des autres. Il parcourt l'Ecliptique sans jamais s'écarter (*a*). Le Cercle qu'il décrit par son

(*a*) *On parle ici du mouvement des Planetes, selon le systême de Ptolémée, & selon ce qui paroît à nos yeux. Selon*

mouvement commun ou journalier, est parallele à l'Equateur. L'Apogée du Soleil est vers le neuvieme degré du Cancer, & son Périgée vers le neuvieme du Capricorne. Le centre du mouvement du Soleil n'étant pas le même que le centre de la Terre, il arrive de-là qu'il est sept jours de plus dans la partie septentrionale du monde que dans la méridionale. En effet, il met 186 jours 8 heures, &c, à parcourir les six signes septentrionaux, & 178 jours 21 heures, &c. pour les méridionaux. C'est ce qui fait que la table de climat de mois septentrionaux ne peut servir à trouver exactement les climats de mois méridionaux.

On peut être surpris de ce que quand le Soleil est dans son Périgée, c'est-à-dire, plus voisin de la Terre d'environ un million de lieues, ce soit alors que le froid se fasse sentir plus vivement en Europe. Pour lever cette difficulté, il faut remarquer qu'en hiver, qui est le tems du Périgée du Soleil par rapport à nous, il s'éleve moins sur l'Horizon, & que par conséquent ses rayons tombent plus obliquement sur la surface de la Terre que nous habitons. D'ailleurs, il est beaucoup moins de tems sur l'Horizon.

Cet Astre s'avance tous les jours d'un degré environ, d'Occident en Orient; par son mouvement propre, en parcourant les 360 degrés de l'Ecliptique dans l'espace de 365 jours, 6 heures moins onze minutes; c'est ce qui forme l'année solaire, qui est de 365 jours. Les six heures qui restent, font un jour au bout de 4 ans; c'est pourquoi tous les 4 ans il y a une année Bissextile, composée de 366 jours. Mais parce qu'il y a onze minutes de moins, ces onze minutes formant un jour dans l'espace de 130 ans, le Pape Grégoire XIII, dans la réformation qu'il fit du Calendrier en 1582, prescrivit que dans l'espace de 400 ans on omettoit trois Bissextiles. Ainsi la derniere année de chaque siecle n'est point Bissextile, excepté de 400 ans en 400 ans. Cette réformation, adoptée par presque tous les Etats Chrétiens, s'appelle *le nouveau Style*.

On appelle *vieux Style*, l'ancienne maniere de compter, qui étoit encore en usage dans les Isles Britanniques, & dans quelques autres Etats qui avoient retenu l'ancien *Calendrier Julien*, ainsi appellé de Jules-César, son auteur; & n'avoient point voulu suivre la réformation du Calendrier, faite par Grégoire XIII. Mais ils l'ont embrassée depuis quelques années.

---

une autre maniere d'expliquer l'harmonie du Ciel & les mouvemens des Planetes; on pourroit regarder le Soleil comme une Etoile fixe; mais cela est inutile pour ceux qui apprennent la Géographie.

A 6

De la Lune.

Quoique la Lune nous paroiſſe plus grande que toutes les autres Planetes, excepté le Soleil, c'eſt néanmoins la plus petite. Ce qui fait qu'elle nous paroît plus grande que les autres, c'eſt qu'elle eſt beaucoup plus près de la Terre : elle n'en eſt éloignée, en effet, que de quatre-vingt-onze mille lieues dans ſon Apogée, & de quatre-vingt mille dans ſon Périgée. Elle eſt quarante-neuf fois plus petite que la Terre.

La Lune eſt un corps opaque, & elle n'a de lumiere que celle qu'elle reçoit du Soleil. Les différentes manieres dont elle ſe préſente à cet aſtre, ſont la cauſe de ce qu'on appelle les *Phaſes de la Lune.* On en compte quatre : les nouvelles & pleines Lunes, le premier & le dernier quartier. La Lune eſt nouvelle, quand elle eſt en conjonction avec le Soleil. Alors ſe trouvant entre le Soleil & la Terre, ſa partie éclairée eſt vers le Soleil, & par conſéquent elle ne peut nous éclairer. Mais en s'écartant du Soleil, une portion de la partie éclairée ſe préſente vers nous; & s'augmentant de jour en jour, forme ce qu'on nomme le premier quartier, lorſqu'elle eſt parvenue au quart de ſa révolution. A meſure qu'elle s'éloigne du Soleil, nous appercevons une plus grande portion éclairée, juſqu'à ce qu'étant arrivée au milieu de ſon cercle, elle eſt en oppoſition avec le Soleil : alors toute la partie éclairée étant de notre côté, c'eſt la pleine Lune. Se rapprochant du Soleil, la partie éclairée qui eſt vers nous, diminue; & quand elle eſt arrivée aux trois quarts de ſa ré volution, alors elle eſt dans ſon dernier quartier. Il faut remarquer que la différence du premier & du dernier quartier conſiſte en ce que dans le premier la partie éclairée eſt vers l'Occident, & dans le dernier elle eſt vers l'Orient.

La Lune fait le tour de l'Ecliptique en 27 jours & huit heures, environ ; mais comme le Soleil, pendant ce tems, a fait 27 degrés, il lui faut plus de deux jours pour l'atteindre : d'où il arrive que le tems qui ſe paſſe d'une conjonction à l'autre, eſt de 29 jours douze heures. L'année lunaire eſt compoſée de douze de ces conjonctions, dont on fait des mois de 29 & de 30 jours alternativement. Tous ces mois font 354 jours, & forment l'année lunaire, qui a 11 jours de moins que l'année ſolaire. Ces 11 jours, en trois ans, font un mois lunaire ; & c'eſt ainſi que les Juifs forment encore aujourd'hui leur année intercalaire, qui eſt de 13 mois.

Cette année intercalaire eſt auſſi en uſage dans le Calendrier Eccléſiaſtique, pour ramener le commencement de l'année lunaire vers celui de l'année ſolaire, après qu'il s'en eſt un peu écarté. Pour cet effet, on attribue

13 mois lunaires à 7 années du cycle lunaire. Ces années font la 3e., la 5e., la 9e., la 11e., la 14e., la 17e. & la 19e., ou derniere de ce cycle.

Il eſt aiſé de voir que par le moyen de ce 13e. mois intercalaire, la fin de la 3e. année lunaire ſe rapproche de la fin de la 3e. année ſolaire ; il n'y a que 3 jours de différence, qui ſe trouvent de moins dans l'année lunaire. En effet, trois fois 11 font 33 : ne prenant que 30, il reſte 3 ; qui joint à 33 des 3 années ſuivantes, font 36. On prend encore 30 pour former le 13e. mois de la 6e. année, & il reſte 6 ; la 9e. année ; en faiſant la même opération, il reſte 9, qui joints à 22, font 31 pour la onzieme année. On prend enſuite 30, & il reſte 1, qui joint à trois fois 11, donne 34, pour la 14e. année. En prenant toujours 30, il reſte 4, qui, avec 33, de la 17e. année, font 37. On laiſſe ces 7 jours, leſquels, avec les 22 des deux dernieres années de ce cycle, font 29. On voit, par cet expoſé, que le 13e. mois de la 19e. & derniere année du cycle lunaire, n'a que 26 jours, & que les ſix autres mois intercalaires en ont 30.

Mais comme les nouvelles Lunes ne reviennent pas juſtement au bout de 19 ans, comme l'avoit cru Méthon, Aſtronome d'Athenes, qui inventa ce cycle Lunaire, 432 ans environ avant J. C., mais qu'elles arrivent une heure & demie plutôt, on a été obligé, pour trouver juſte les nouvelles Lunes, d'employer la méthode des Epactes, inventée par Aloyſius-Lilius, Médecin de Rome, ſous le Pontificat de Grégoire XIII, les nombres dont on ſe ſervoit auparavant, à l'imitation de Méthon & des Athéniens, pour marquer les nouvelles Lunes, n'étant pas propres à former un Calendrier perpétuel & exact.

Le mouvement propre de la Lune ſe fait ſuivant un Cercle, qui coupe l'Ecliptique en deux points qui s'appellent *Nœuds*. Ce Cercle s'éloigne un peu de l'Ecliptique, ce qui empêche qu'il y ait Eclipſe de Soleil (a) à toutes les nouvelles Lunes, & Eclipſe de Lune toutes les fois que cette Planete eſt dans ſon plein : elles arrivent ſeulement quand la Lune eſt dans les nœuds, ou fort près des nœuds. Lorſque la Lune eſt en oppoſition, c'eſt-à-dire, vers le point oppoſé au Soleil, la Terre ſe trouvant entre deux, la Lune doit être éclipſée. Quand la Lune eſt en conjonction avec le Soleil, c'eſt-à-dire, quand elle répond vers le même point du

(a) *L'Eclipſe de Soleil devroit plutôt être appellée* Eclipſe de Terre, *puiſque ce qu'on appelle ordinairement Eclipſe de Soleil, n'eſt que la privation de la lumiere de cet Aſtre pour une partie de la ſurface de la Terre.*

Ciel, il y a Eclipse de Soleil. Il est aisé de sentir par-là, comment l'Eclipse de Soleil arrivée à la mort de J. C. devoit nécessairement être miraculeuse, la fête de Pâque se célébrant chez les Juifs au commencement de la pleine Lune : aussi a-t-elle été mise par Phlégon, affranchi de l'Empereur Adrien, parmi les événemens les plus remarquables. Il la place dans la quatrieme année de la deux cent-deuxieme Olympiade, qui est précisément l'année de la mort de Jesus-Christ. Les Eclipses de Lune sont plus fréquentes que celles de Soleil : la Lune étant un corps opaque, qui n'a de lumiere que celle qu'elle reçoit du Soleil, dès que la Terre l'empêche d'être éclairée par le Soleil, elle doit être éclipsée pour toute la Terre. Il n'en est pas de même du Soleil; la Lune étant beaucoup plus petite que lui, peut bien l'éclipser pour plusieurs peuples, tandis que d'autres jouissent de sa lumiere.

Pour comprendre plus facilement comment cette déclinaison de l'Orbite de la Lune du cercle de l'Ecliptique dont on a parlé ci-dessus, empêche que les Eclipses ne soient si fréquentes, il faut se représenter deux cercles de tonneau passés l'un dans l'autre, & qui s'éloignent de trois ou quatre doigts : l'un de ces cercles représentera l'Ecliptique; l'autre, le cercle de la Lune; & l'endroit où ils se couperont, représentera les nœuds de la Lune. On appelle ces nœuds, *la tête & la queue du dragon*. Le premier se trouve au passage de la Lune à travers l'Ecliptique, du Midi au Septentrion, & s'appelle *nœud ascendant & Boréal*, ou *tête du dragon*; l'autre se trouve au passage de la Lune à travers l'Ecliptique, du Septentrion au Midi, & s'appelle *nœud descendant* & *Austral*, ou *queue du dragon*. Ces nœuds ne sont pas fixes, la Lune coupant l'Ecliptique, tantôt dans un endroit, & tantôt dans un autre.

Des cinq autres Planetes.

Ces Planetes sont Saturne, Jupiter, Mars, Vénus & Mercure. Les trois premieres sont plus éloignées de la Terre que le Soleil; quelquefois néanmoins, Mars en est beaucoup plus proche.

Par leur mouvement propre elles vont d'Occident en Orient, en décrivant un Cercle qui coupe l'Ecliptique en différens points. Voici le tems qu'elles mettent à faire leurs révolutions.

Saturne fait sa révolution en 29 ans & 155 jours. Il est dix fois plus éloigné du Soleil que la Terre, & par conséquent de deux cent-quatre-vingt millions de lieues. Il est entouré de cinq petites Lunes ou Satellites, & & d'un grand Cercle qui réfléchit perpétuellement la lumiere du Soleil. On l'appelle Anneau de Saturne, & il a été découvert par M. Huyghens en 1659.

Jupiter, en 11 ans & 313 jours. Il est cinq fois plus éloigné du Soleil que la Terre. Cette Planete a autour d'elle quatre petites Lunes ou Satellites, qui souffrent de fréquentes Eclipses. L'observation de ces Eclipses est le moyen le plus aisé de fixer les longitudes.

Mars, en un an & 322 jours.

Vénus, en sept mois & demi.

Enfin, Mercure en trois mois.

Ces deux dernieres Planetes se voient toujours aux environs du Soleil. La premiere ne s'en éloigne que de quarante-huit degrés, l'autre de vingt-huit seulement.

CHAPITRE II.

Application de la Sphere au Globe Terrestre.

Le mot *Globe*, comme celui de *Sphere*, veut dire *Boule*. On regarde la Terre comme une boule, parce qu'en effet elle est ronde. La preuve s'en tire des Eclipses de Lune, causées par l'ombre que fait la Terre sur la Lune : cette ombre étant ronde, il faut que la Terre le soit aussi.

Comme le Soleil, aussi-bien que le Ciel entier, tourne ou semble tourner autour de la Terre que l'on place dans la Sphere au centre du Monde, les Géographes ont transporté au Globe terrestre la plupart des cercles de la Sphere. La Terre a donc, comme le Ciel, ses Poles, son Axe, son Equateur, son Zodiaque, son Méridien, son Horizon, ses Tropiques & ses Cercles Polaires. A l'égard des Colures, on les a retranchés comme inutiles.

Les deux Poles de la Terre sont les deux points de sa surface, par lesquels passe l'Axe du Monde.

L'Axe de la Terre, que l'on conçoit être le même que celui du Monde, est la ligne qui traverse le Globe terrestre.

La ligne Equinoxiale, ou l'Equateur, est un grand cercle sur la surface du Globe, vis-à-vis l'Equateur du Ciel. Les Marins l'appellent simplement *la Ligne*. Il coupe le Globe en deux parties égales, l'une Septentrionale, & l'autre Méridionale.

Le Zodiaque de la Terre est un grand cercle qui répond au Zodiaque du Ciel, ou plutôt à l'Ecliptique ; il est divisé en douze signes. Sa plus grande distance de l'Equateur est de vingt-trois degrés vingt-huit minutes : ce cercle est fort inutile sur les Globes & les Mappemondes.

Les Tropiques sont de petits cercles éloignés de l'Equateur de vingt-trois degrés vingt-huit minutes.

Les Cercles Polaires sont aussi de petits cercles éloignés des Poles de la même distance.

L'Horizon est un grand cercle qui partage le Globe en deux hémispheres, l'un inférieur, l'autre supérieur. On appelle *supérieur* celui dans lequel on est. On distingue deux Horizons, l'un rationnel & l'autre sensible. On peut définir le premier, un grand cercle, dont la circonférence est également éloignée en toutes ses parties, du lieu dont ce cercle est l'Horizon, & qui a pour poles le Zénith & le Nadir de ce lieu. L'Horizon sensible n'est autre chose que l'étendue que nous pouvons découvrir autour de nous de tous côtés, lorsque nous sommes dans une plaine.

L'Horizon du Globe peut devenir l'Horizon de chaque peuple ; ainsi, ce qu'on appelle monter le Globe horizontalement, c'est faire que l'Horizon du Globe devienne l'Horizon d'un lieu ; ce qui s'exécute, en mettant ce lieu sous le grand Méridien, & en élevant le Pole au-dessus de l'Horizon, selon la hauteur du Pole, relativement à ce lieu.

Le Méridien est un grand cercle qui passe par les Poles du Globe terrestre, & par le Zénith & le Nadir du lieu dont il est Méridien. Il est différent à mesure qu'on change de lieu vers l'Orient ou vers l'Occident. Les Géographes n'en comptent que trois-cent-soixante, & ils n'en marquent que trente-six sur les Globes & les Mappemondes. Les Méridiens coupent l'Equateur de dix en dix degrés. Chaque Méridien divise le Globe en deux parties, l'une Orientale, & l'autre Occidentale.

Pour avoir la suite de tous ces Méridiens, & la Longitude, c'est-à-dire, la distance du premier Méridien, aux différens lieux de la Terre, on en a établi un qui est le premier, duquel on compte tous les autres. Le nôtre, par une Ordonnance de Louis XIII, est placé à l'Isle de Fer, qui est une des Isles Canaries. Les Espagnols font passer le leur à Tolede. Celui des Portugais passe à l'Isle Tercere, la principale des Açores. Enfin, les Hollandois placent leur premier Méridien au Pic de Ténériffe, qui est une des plus hautes montagnes du monde, & que l'on trouve dans l'Isle du même nom, qui est aussi une des Isles Canaries.

Pour les Astronomes, ils le prennent ordinairement du lieu où ils font leurs observations. Messieurs de l'Académie des Sciences de Paris le font passer à l'Observatoire de cette Ville.

Le Méridien du Globe est un grand Cercle, qui passant par les Poles du Globe terrestre, coupe l'Hori-

zon au Nord & au Sud. On l'appelle, grand Méridien, parce qu'il sert de Méridien à tous les lieux de la Terre, en faisant tourner le Globe, & en mettant chaque lieu sous ce Méridien.

Après avoir défini les différens Cercles du Globe; il est à propos de parler des Longitudes & des Latitudes, qui sont d'un si grand usage dans la Grégraphie. Nous examinerons donc ce que c'est que les Longitudes & & les Latitudes; sur quels Cercles on compte leurs degrés; & quelle est la longueur de ces degrés.

1°. La Longitude d'un lieu, c'est la distance qu'il y a du premier Méridien au Méridien de ce lieu, ou autrement l'Arc du parallele compris entre le premier Méridien & le Méridien d'un lieu.

La Latitude d'un lieu, est la distance de ce lieu à l'Equateur: elle est Septentrionale ou Méridionale. On peut définir encore la Latitude d'un lieu, l'Arc du Méridien compris entre l'Equateur & ce lieu.

2°. Pour comprendre sur quels Cercles les degrés de Longitude & de Latitude se comptent, il suffit de faire attention à la seconde définition que nous venons d'en donner. Car, puisque la Longitude d'un lieu, par exemple, de Paris, est l'Arc du parallele compris entre le premier Méridien & le Méridien de Paris, il s'ensuit que les degrés de Longitude se comptent sur les Cercles paralleles. De même, la Latitude de Paris étant l'Arc du Méridien compris entre l'Equateur & Paris; les degrés de Latitude se comptent sur les Méridiens, c'est-à-dire, sur de grands Cercles qui passent par les Poles.

3°. Il est facile d'appercevoir, par ce que nous avons dit, quelle est la longueur des degrés de Latitude & de Longitude. Les degrés de Latitude sont tous égaux, & ont chacun vingt-cinq lieues communes de France, ou vingt lieues marines. Ceux de Longitude, au contraire, n'ont cette étendue que sous l'Equateur; & depuis ce Cercle jusqu'aux Poles, ils vont toujours en diminuant. En effet, puisque les degrés de Latitude se comptent sur de grands Cercles qui passent par les Poles, les degrés des grands Cercles étant tous égaux, chaque degré de Latitude aura, par conséquent, vingt-cinq lieues. Les Cercles sur lesquels on compte les Longitudes au contraire, étant paralleles à l'Equateur, & l'Equateur coupant le Globe en deux parties égales, tous les Cercles qui lui sont paralleles doivent diminuer, à proportion qu'ils approcheront des Poles: or, tout Cercle ayant trois cent soixante degrés, il faudra donc qu'à mesure que les Cercles diminueront, les degrés deviennent plus petits. Tels sont les degrés de Longitude. Mais leur diminution ne devient bien sensible que vers

le trentieme degré de Latitude, où ces degrés n'ont plus que vingt-deux lieues. Vers le quarante-neuvieme, ils n'ont plus que seize lieues. Vers le soixante-unieme, ils ne valent plus que douze lieues. Vers le soixante-dixieme, ils n'ont plus que huit lieues. Vers le quatre-vingtieme, ils ne sont plus que de quatre lieues : enfin, vers le quatre-vingt-neuvieme, ils n'ont plus qu'un quart de lieue.

Dans les Globes & les Mappemondes, on marque les degrés de Longitude sur l'Equateur, & ceux de Latitude sur le grand Méridien. Dans les Cartes particulieres bien orientées, les Longitudes sont marquées en haut & en bas, & les Latitudes sur les côtes à droite & à gauche.

On peut demander pourquoi, le Globe étant égal par-tout, on appelle les uns degrés de Longitude, & les autres degrés de Latitude. La raison qu'on en donne ordinairement c'est que les Anciens connoissant plus d'étendue de terre depuis l'Occident jusqu'à l'Orient, que du Nord au Sud, ils ont appellé les premiers, c'est-à-dire, ceux qui se comptent d'Occident en Orient; degrés de Longitude. Mais on en peut donner une autre raison qui paroît plus solide.

Ptolémée, aussi fameux Astronome qu'habile Géographe, a le premier marqué sur les Cartes ces degrés : il a suivi la maniere de compter les degrés en usage parmi les Astronomes. Or, ils comptoient les degrés en mesurant le Ciel d'Occident en Orient, & ils en comptoient trois cent soixante. A l'égard de l'autre maniere de mesurer le Ciel du Nord au Sud, ils comptoient les degrés sur un même Méridien ; mais ils le partageoient en quatre parties égales de 90 degrés. Ptolémée a appliqué tout cela au Globe, il a compté les degrés de Longitude d'Occident en Orient, à commencer par les Canaries, lieu de la Terre que l'on regardoit alors comme le plus occidental.

A l'égard des 79 degrés de Latitude que l'on connoissoit alors, il en a compté 63 de l'Equateur à l'Isle nommée alors Thulé, que plusieurs Auteurs croient être l'Islande; & il les a appellés degrés de Latitude Septentrionale ; pour les seize autres qui restoient, il les a appellés degrés de Latitude Australe, & les a comptés aussi de l'Equateur jusqu'au Cap Prason, situé sur la côte Orientale d'Afrique, vers le lieu où est aujourd'hui Mozambique. Voilà pourquoi on compte aujourd'hui les degrés de Longitude d'Occident en Orient, que l'on en compte trois cent soixante, & que les Latitudes se comptent par quatre fois quatre-vingt-dix degrés, de l'Equateur jusqu'aux Poles.

CHAPITRE III.

Des Divisions de la Terre formées par les Cercles du Globe.

IL est tems maintenant de parler des Divisions de la Terre, qui résultent des Cercles imaginés sur le Globe. Les Tropiques & les Cercles polaires forment une premiere Division de la Terre par les Zones & les Ombres. Les Méridiens ou Cercles de Latitude, en produisent une seconde, avec les Cercles paralleles ou de Longitude.

ARTICLE I.

Premiere Division de la Terre par les Zones & les Ombres.

COMME les Tropiques & les deux Cercles Polaires divisent le Ciel en cinq parties, il en est de même de la Terre, qu'ils partagent en cinq parties ou Zones; savoir, une Torride ou Brûlée, deux Tempérées, & deux Froides ou Glaciales.

La Zone Torride est comprise entre les deux Tropiques; elle a 47 degrés, c'est-à-dire, 1175 lieues, en comptant 25 lieues par degrés. Ses Habitans sont nommés *Amphisciens*, parce qu'ils ont l'Ombre tournée, tantôt vers un Pole, tantôt vers l'autre.

Si l'on examine cependant les choses avec une plus grande précision, on ne peut disconvenir qu'il n'y a que ceux qui sont sous l'Equateur, ou entre l'Equateur & les Tropiques, qui soient Amphisciens. Ceux qui sont précisément sous les Tropiques sont *Hétérosciens*, terme grec qui signifie *d'une autre Ombre*. La projection de leur Ombre est au Nord ou au Sud, selon le Tropique qu'ils habitent. Tous les habitans de la Zone Torride, même ceux qui sont sous les Tropiques, sont *Asciens*, c'est-à-dire, *sans Ombre*; les uns, savoir, ceux qui sont sous l'Equateur, ou entre l'Equateur & les Tropiques, deux jours chaque année; les autres, ceux qui sont sous les Tropiques, un jour seulement.

Les deux Zones tempérées sont comprises entre les Tropiques & les Cercles Polaires. Elles ont chacune 43 degrés, qui font 1075 lieues. Les peuples qui les habitent sont nommés *Hétérosciens*, parce qu'ils ont à midi l'Ombre tournée toujours vers un même côté; les uns vers le Pole Arctique, & les autres vers le Pole Antarctique.

Les deux Zones froides ou glaciales sont renfermées entre les Cercles Polaires & les Poles. Elles n'ont que

la moitié de l'espace de la Zone Torride, c'est-à-dire 3 25 degrés & demi, & par conséquent 587 lieues & demi. Ceux qui y demeurent sont appellés *Périsciens*, parce que l'Ombre tourne autour d'eux. On peut les partager en trois classes. 1°. Deux qui sont sous les Poles, qui sont Périsciens pendant 6 mois. 2°. Ceux qui sont sous les Cercles Polaires, qui ne le sont que pendant un jour. 3°. Ceux qui sont entre ces deux, qui sont Périsciens pendant plusieurs jours ou plusieurs mois, selon qu'ils sont plus éloignés ou plus voisins des Poles.

ARTICLE II.

Seconde Division de la Terre par les Longitudes & les Latitudes.

COMME les Cercles Polaires & les Tropiques divisent la Terre en cinq Zones, & forment une triple diversité d'Ombres, on peut dire aussi que la différence des Longitudes & des Latitudes forme une triple différence entre les habitans de la Terre.

Ceux qui ont la même Latitude dans le même Hémisphére, & qui different de 180 degrés de Longitude, sont appellés *Périæciens*, c'est-à-dire, habitans autour. Ils ont même climat; mais les heures opposées. Les uns ont midi, quand les autres ont minuit.

Les peuples qui ont même Longitude & Latitude égale, & non la même, parce qu'ils sont situés dans différens Hémispheres, sont appellés *Antæciens*, c'est-à-dire, habitans opposés. Ils ont les saisons opposées; ainsi, ceux qui habitent la partie Septentrionale sont en Hiver, pendant que ceux qui demeurent dans la partie Méridionale sont en Eté.

Les Antipodes étant ceux qui sont diamétralement opposés, ils ont Latitude égale, mais l'une Septentrionale, l'autre Méridionale; & ils different en Longitude de 180 degrés : ils conviennent avec les Périœciens, en ce qu'ils different de 180 degrés de Longitude; & avec les Antœciens dans le point de Latitude. Ils ont tout opposé, saisons, jours & heures.



CHAPITRE IV.

Des Climats & des autres choses qui concernent le Globe Terrestre.

NOUS diviserons ce Chapitre en trois Paragraphes : le premier traitera des Climats ; le second, des différentes opérations que l'on peut faire sur le Globe ; le troisieme, des principaux points qui partagent l'Horison.

§. I. *Des Climats.*

Le nom de *Climat* vient d'un mot grec, qui signifie, *pencher*, *incliner*.

Un Climat est un espace de terre compris entre deux paralleles, à la fin duquel les plus grands jours ont une demi-heure, ou un mois de plus que dans son commencement.

Pour entendre cette définition, il faut observer que sous l'Equateur, les plus grands jours ne sont que de douze heures, & qu'à mesure qu'on avance vers les Cercles Polaires, les jours augmentent d'une demi-heure par Climat. Aux Cercles Polaires, les plus longs jours sont de 24 heures. Depuis ces Cercles ils augmentent, non plus d'une demi-heure, mais d'un mois entier par Climat, jusqu'aux Poles, où le jour est de six mois, sans y comprendre les crépuscules.

On doit sentir par ce que nous venons de dire, la raison de cette distinction des Climats d'heures, & des Climats de mois. Il y a 24 Climats d'heures, ou plutôt de demi-heures, depuis l'Equateur jusqu'à chacun des Cercles Polaires, & six de mois, depuis chacun de ces Cercles jusqu'au Pole. On en compte 60 en tout : 30 depuis l'Equateur jusqu'au Pole Arctique, & autant depuis l'Equateur jusqu'au Pole Antarctique.

Il est aisé d'appercevoir pourquoi on compte 24 Climats d'heures, depuis l'Equateur jusqu'aux Cercles Polaires ; & six de mois, depuis ces Cercles jusqu'aux Poles ; pourvu qu'on fasse attention que les plus longs jours n'étant que de douze heures sous l'Equateur, & de 24 heures sous les Cercles Polaires, la différence est donc de 24 demi-heures, qui forment 24 Climats ; l'espace qui est entre l'Equateur & les Cercles Polaires, étant partagé par les paralleles en 24 portions. Des Cercles Polaires, où les jours sont de 24 heures, aux Poles où le jour est de six mois, il doit y avoir six Climats, puisqu'on divise l'espace qui est entre ces Cer-

cles & les Poles en six portions par les paralleles, pour faire que les plus grands jours y soient plus longs d'un mois à la fin, qu'au commencement de chaque Climat, ou de chacune des six divisions formées par les paralleles.

On peut être surpris d'une chose, qui paroît effectivement singuliere; savoir, que les Climats d'heures vont toujours en rétrécissant vers les Cercles Polaires, & que ceux des mois, au contraire, vont toujours en s'élargissant vers les Poles. En effet, depuis l'Equateur jusqu'au cinquante-neuvieme degré 14 minutes, il y a 12 Climats; & depuis ce même degré jusqu'aux Cercles Polaires, qui sont au soixante-sixieme degré 30 minutes, il y a aussi 12 Climats. Il sera aisé aussi de voir combien les Climats de mois vont en s'élargissant, si on considere que depuis le soixante-sixieme degré 30 minutes, où commence le premier Climat de mois, jusqu'au soixante-treizieme degré 20 minutes, il y a trois Climats de mois, & depuis ce degré jusqu'au quatre-vingt-dixieme, où est le Pole, il n'y a que trois Climats. Cette différence, si sensible entre les Climats d'heures & les Climats de mois, vient, pour les premiers, de l'obliquité du Tropique sur l'Horizon, & pour les seconds de la progression du Soleil dans l'Ecliptique.

1°. La raison pour laquelle les Climats d'heures vont toujours en rétrécissant, vient, comme nous venons de le dire, de l'obliquité du Tropique, causée par l'élévation du Pole; car plus le Pole est élevé, plus la portion du Tropique voisin devient oblique & grande sur l'horizon. Or, les Tropiques déterminant le plus grand jour des Climats, le jour est d'autant plus grand, que la portion du Tropique élevée sur l'Horizon est plus grande, & que le Pole aussi est plus élevé; & comme plus on approche des Cercles Polaires, plus la portion du Tropique élevée sur l'Horizon, devient grande, aussi-bien que l'élévation du Pole; il s'ensuit de-là que plus on avance vers les Cercles Polaires, plus l'espace de terre doit diminuer en largeur, pour faire la différence d'une demi-heure dans le plus long jour.

2°. Pour expliquer comment la progression du Soleil dans l'Ecliptique est cause que les Climats de mois vont toujours en s'élargissant, il faut observer que le Tropique est pour les Climats de mois le milieu de leur plus long jour. La raison en est que le Tropique étant tout entier au-dessus de l'Horizon, le Soleil doit faire un certain nombre de révolutions sur le plan de l'Ecliptique, depuis le degré de l'Ecliptique coupé par l'Horizon, pour monter jusqu'au Tropique; & il doit faire ensuite le même nombre de révolutions en descendant dans l'Ecliptique, depuis le Tropique jusqu'à une autre degré de l'Ecliptique, coupé par le même plan de l'Ho-

rizon. Prenons pour exemple le troisieme Climat de mois. Le Soleil fait 45 révolutions en montant, & autant en descendant; ce qui fait 90 révolutions, ou trois mois de jour continuel. Le Tropique étant donc le milieu du plus grand jour pour ces Climats, il s'ensuit que la mesure de la progression du Soleil dans l'Ecliptique, est la mesure des Climats de mois. Si l'on fait réflexion d'ailleurs que le Soleil décline plus sensiblement vers l'Equateur que vers les Tropiques, on appercevra la raison pour laquelle les derniers Climats de mois doivent avoir plus de largeur que les premiers, à proportion de la progression du Soleil dans l'Ecliptique, par rapport à chacun de ces derniers Climats, & du rapport qu'ils ont aux endroits de l'Ecliptique, où la déclinaison du Soleil est plus sensible. En effet, 2 degrés 59 minutes de déclinaison vers le Tropique, contiennent un Arc de 60 degrés de l'Ecliptique, ce qui fait deux Climats. Il faut ensuite 8 degrés 50 minutes de Latitude pour augmenter cet Arc de 60 degrés, & faire encore 2 Climats, & enfin 11 degrés 40 minutes, pour accroître cet Arc de 60 degrés, & faire les deux derniers Climats.

§. II. *Des différentes opérations que l'on peut faire sur le Globe.*

I. *Monter le Globe horizontalement pour un lieu, comme Paris.* Il faut d'abord élever le Pole Arctique sur l'Horizon, si le lieu est dans l'Hémisphere Septentrional, comme Paris: élever le Pole Antarctique, s'il est dans le Méridional, trouver ensuite la Latitude de cette ville, qui est de 48 degrés cinquante minutes pour Paris; élever le Pole d'un pareil nombre de degrés, puis mettre la Ville sous le grand Méridien. La raison pour laquelle on éleve le Pole d'un nombre de degrés pareil à la Latitude d'un lieu, c'est que l'élévation du Pole est toujouts égale à la Latitude. Car du Zénith à l'Horizon il y a 90 degrés, & du Pole à l'Equateur aussi 90 degrés: de ces deux distances égales, ôtez la même distance du Pole au Zénith, il restera, d'une part, la hauteur du Pole, & de l'autre, la Latitude, ou la distance du Zénith à l'Equateur; & ces deux restes seront nécessairement égaux.

Cette opération apprendra la hauteur Méridienne du Soleil aux Equinoxes & aux Solstices, & même pour chaque jour de l'année. En effet, lorsqu'on a monté le Globe horizontalement pour un lieu, comme Paris, il y a 49 degrés de distance entre le Pole & l'Horizon, comme il s'en trouve autant en Latitude entre l'Equateur & le Zénith. Or, du Zénith à l'Horizon il n'y a

que 90 degrés de part & d'autre. Si de ces 90 degrés on retranche les 94 de Latitude, il reste 41, qui expriment la hauteur de l'Equateur sur l'Horizon, laquelle n'est que ce qui reste depuis la hauteur du Pole jusqu'à 90. C'est la hauteur du Soleil aux Equinoxes. Si l'on ajoute 23 degrés & demi de déclinaison & de plus grande élévation vers le Pole Arctique, on a 64 degrés & demi d'élévation du Soleil à midi au Solstice d'Eté. Otant des 41 degrés de hauteur de l'Equateur, 23 degrés & demi, reste 17 & demi pour le Solstice d'Hiver. A l'égard des autres jours, il faut trouver dans l'Ecliptique le lieu du Soleil, un jour proposé; amener ce degré sous le Méridien, & voir alors combien le Soleil décline de l'Equateur, ou en deçà vers le Pole Arctique, ou au-delà vers l'Antarctique. Si l'on ajoute, après cette opération, par rapport aux Signes Septentrionaux, la déclinaison à la hauteur de l'Equateur, on a la hauteur du Soleil à midi pour ce jour: si on la retranche, lorsque le Soleil est dans les Signes méridionaux, on l'aura de même pour un jour différent.

II. *Trouver la Longitude & la Latitude d'un lieu comme Paris.* Il faut tourner le Globe jusqu'à ce que cette Ville soit sous le grand Méridien: le nombre des degrés qui se trouveront depuis l'Equateur jusqu'au point du Méridien qui répond directement à ce lieu, marquera sa Latitude. Le degré de l'Equateur qui sera sous le grand Méridien, déterminera sa Longitude.

III. *Trouver le lieu du Soleil dans un jour proposé*, par exemple, le dix-huitieme d'Août. Cherchez ce jour sur l'Horizon: vous trouverez le vingt-cinquieme degré du Lion dans le Cercle des signes. Cherchez ensuite ce même degré dans le Zodiaque du Globe, c'est le lieu du Soleil, le dix-huitieme d'Août, c'est-à-dire, que le Soleil est dans le degré du Zodiaque céleste, qui répond à celui du Zodiaque terrestre.

IV. *Connoître le lever & le coucher du Soleil un jour proposé*, par exemple, le quinzieme de Mai à Paris. Elevez le Pole de 48 degrés 50 minutes, ce qui est sa hauteur à Paris: cherchez le lieu du Soleil le quinzieme de Mai, c'est le vingt-quatrieme degré du Taureau: mettez ce lieu sous le grand Méridien, & l'aiguille horaire sur midi; faites tourner le Globe vers l'Orient, jusqu'à ce que le vingt-quatrieme degré du Taureau touche l'Horizon; faites de même du côté de l'Occident; remarquez l'heure sur le Cadran horaire; vous verrez, pour le matin, 4 heures & demie, & 7 heures & demie pour le soir.

V. *Trouver le Climat d'heures d'un lieu proposé*, c'est-à-dire, *son plus long jour.*

Après avoir remarqué la Latitude d'un lieu, par exemple,

ple, de Paris, il faut élever d'autant de degrés le Pole Arctique, si le lieu est dans la partie Septentrionale, ainsi que celui qui vient d'être nommé ; & le Pole Antarctique, si le lieu est dans la partie Méridionale ; mettre le premier degré du Cancer sous le grand Méridien pour la partie Septentrionale, & le premier degré du Capricorne pour la Méridionale ; placer l'aiguille du cadran sur midi ; faire retourner ensuite le Globe alternativement vers l'Orient & l'Occident, jusqu'à ce que le premier degré du Cancer ou du Capricorne touche l'Horizon, & remarquer l'heure sur le Cercle horaire. Ce Cercle marquera à quelle l'heure le Soleil se leve & se couche dans le plus grand jour, d'où il sera aisé de savoir le climat.

Pour comprendre comment le lever & le coucher du Soleil, dans les plus grands jours, indiquent le Climat dans tous les lieux entre l'Équateur & les Cercles Polaires, il faut remarquer que le surplus de 12 heures fait connoître le climat pour tous ces lieux : par exemple, le plus long jour à Paris est de 16 heures ; par conséquent 4 heures, ou 8 demi-heures de plus qu'à l'Equateur. Paris est donc au huitieme climat.

VI. *Trouver le climat de mois d'un lieu.* Ce lieu ne peut être qu'entre les Cercles Polaires & les Poles.

Il faut pour cela élever le Pole du lieu, tourner ensuite le Globe vers l'Orient, & remarquer quels sont les signes du Zodiaque qui coupent l'Horizon au Nord, pour la partie Septentrionale ; & au Sud, pour la Méridionale ; puis compter combien il y a de signes jusqu'au Tropique, ou du Cancer ou du Capricorne : en doublant ces signes, on aura le climat.

Prenons, par exemple, un lieu au soixante-dix-huitieme degré de Latitude Septentrionale. J'éleve le Pole à ce nombre de degrés. Je tourne ensuite le Globe, jusqu'à ce que les signes du Zodiaque viennent couper l'Horizon au Nord, le lieu étant dans la partie Septentrionale. Je remarque que ces signes sont le premier degré du Taureau & de la Vierge. Il y a deux signes jusqu'au premier degré du Cancer ; savoir, le Taureau & les Gemeaux, je double ces signes ; le Soleil étant deux mois à monter jusqu'au premier degré du Cancer, & deux mois à descendre jusqu'au premier degré de la Vierge : donc un lieu, au soixante dix-huitieme degré de Latitude Septentrionale, est à la fin du quatrieme Climat de mois. Cette opération est fondée sur ce principe, que le Tropique est le milieu du plus long jour des Climats de mois.

VII. *Trouver le jour auquel le Soleil passe perpendiculairement sur un lieu.* Il faut remarquer que ce lieu doit être dans la Zone Torride. Mettez la Ville en question,

par exemple, Goa, qui eſt au ſeizieme degré de Latitude Septentrionale, ſous le grand Méridien: remarquez ſur le Méridien la Latitude de cette Ville: enſuite tournez le Globe, & voyez quels degrés du Zodiaque paſſeront ſous cette Latitude: vous en trouverez deux, le treizieme du Taureau, & le dix-huitieme du Lion: donc quand le Soleil ſera au treizieme du Taureau, ce qui eſt le troiſieme de Mai, & au dix-huitieme du Lion, le onzieme d'Août, il ſera perpendiculaire à Goa.

VIII. *Connoître l'heure qu'il eſt dans un endroit, quand il eſt midi dans un autre*; par exemple, quelle heure il eſt à Vienne, quand il eſt midi à Paris. Il faut mettre Paris ſous le grand Méridien, & l'aiguille horaire ſur midi, tourner enſuite le Globe vers l'Occident, juſqu'à ce que Vienne arrive ſous le grand Méridien: l'aiguille marquera une heure après midi. La raiſon en eſt, que Vienne eſt plus Orientale d'une heure, ou de 15 degrés.

IX. *Connoître quelle heure il eſt dans tous les lieux de la Terre, quand il eſt une heure propoſée en un lieu*, par exemple, huit heures du matin à Paris. Il faut faire la même opération que dans la propoſition précédente, puiſqu'en effet celle dont il s'agit ici, en eſt une conſéquence. Il faut obſerver néanmoins de tourner le Globe vers l'Orient, ou vers l'Occident, ſuivant la ſituation des différentes villes: ainſi, dans l'exemple précédent, Vienne étant plus Orientale que Paris, il a fallu tourner le Globe vers l'Ocident, pour amener Vienne ſous le grand Méridien; s'il s'agit, au contraire, d'une ville plus Occidentale que Paris, comme Lisbonne, il faut tourner le Globe vers l'Orient.

De ces deux propoſitions bien conçues, réſulte la demonſtration de quelques problêmes qui paſſent pour paradoxes; par exemple, qu'il peut y avoir une ſemaine de trois jeudis; que deux jumeaux mourant le même jour & à la même heure, il peut ſe faire qu'un des deux ait vécu deux jours plus que l'autre. Une troiſieme conſéquence de ces deux propoſitions qui ne renferme pas moins de difficultés, c'eſt qu'à tout moment, dans tous lès différens lieux de la Terre, on chante les louanges de Dieu, & on lui adreſſe des prieres. A l'égard des deux premiers problêmes, qui paroiſſent plus difficiles à réſoudre, on n'aura pas beaucoup de peine à en appercevoir la ſolution, ſi on fait attention qu'elle dépend d'une ſuppoſition; ſavoir, que de deux voyageurs, l'un va à l'Orient & l'autre à l'Occident, partant tous deux d'un même lieu. L'un, par conſéquent, gagne un jour entier en faiſant le tour du monde, & l'autre en perd un. Il faut dire la même choſe de deux jumeaux, qu'on ſuppoſe auſſi faire le tour du monde en voyageant.

X. *Trouver les Antipodes d'un lieu*, par exemple, de Paris. Il faut baisser le Globe, jusqu'à ce que Paris touche l'Horizon au point du Sud ou du Nord ; le point opposé marquera les Antipodes. Une autre maniere de trouver les Antipodes d'un lieu, c'est de chercher un lieu distant de 180 degrés de Longitude, & qui ait une Latitude égale, mais dans l'Hémisphere opposé.

§. III. *Des principaux points qui partagent l'Horizon.*

La néceffité où nous nous sommes trouvés de nous servir à chaque instant des noms des principaux points qui partagent l'Horizon, pour mieux déterminer la place que les Villes & les Provinces occupent, par rapport à celles qui leur sont voisines, & dont nous parlerons dans cet Ouvrage, nous oblige d'exposer ici leur dénomination.

Entre ces différens points, on en reconnoît seize principaux, qui ont donné leurs noms aux principaux Vents, tant sur l'Océan que sur la Méditerranée. Nous donnerons d'abord les noms de ceux qui sont en usage sur l'Océan, comme étant plus intelligibles, & les seuls dont nous nous servirons dans la suite de cet ouvrage.

1. Les quatre principaux points, nommés autrement *Cardinaux*, sont 1. l'*Orient*, ou l'*Est*, à la droite d'une personne qui regarde un Globe, ou une Carte de Géographie faite réguliérement ; 2. le Midi ou Sud, au bas du Globe, ou de la Carte ; 3. l'Occident, ou l'Ouest, à gauche ; 4. le Septentrion ou Nord, en haut.

2. Les quatre seconds points qui séparent également chacun des quatre premiers, sont 1. le Sud-Est ; 2. le Sud-Ouest ; 3. le Nord-Ouest ; 4. le Nord-Est.

3. Enfin, les huit moindres qui se trouvent chacun entre deux des huit premiers, sont 1. l'Est-Sud-Est ; 2. le Sud-Sud-Est ; 3. le Sud-Sud-Ouest ; 4. l'Ouest-Sud-Est ; 5. l'Ouest-Nord-Ouest ; 6. le Nord-Nord-Ouest ; 7. le Nord-Nord-Est ; 8. l'Est-Nord-Est. Ces noms viennent des Nations Germaniques ou Allemandes.

Il ne paroît pas nécessaire de s'étendre davantage là-dessus. Si l'on veut s'en éclaircir parfaitement, il faut avoir recours à l'Horizon des Spheres & des Globes nouveaux, où ils sont tous marqués exactement.

Nous ajouterons seulement les noms qu'on donne aux quatre principaux Vents sur la Méditerranée : l'Est est appellé *Levante* ; le Midi, *Ostro* ; l'Ouest, *Ponente* ; & le Nord, *Tramontana*.

Pour remarquer facilement sur le Globe terrestre la situation des lieux par rapport aux quatre points cardinaux, il faut observer que l'Equateur & les Cercles qui lui sont paralleles, marquent précisément tous les

lieux qui sont Orientaux & Occidentaux, relativement les uns aux autres, & que les Méridiens font connoître ceux qui sont Septentrionaux ou Méridionaux les uns à l'égard des autres : ainsi, tous les lieux situés sous l'Equateur ou sur chacun des cercles qui lui sont paralleles, sont Orientaux ou Occidentaux entr'eux : & ceux qui sont situés sous un même Méridien, sont Septentrionaux ou Méridionaux, les uns par rapport aux autres ; mais tous les autres lieux qui ne sont pas situés ainsi déclinent plus ou moins de ces quatre points cardinaux. Il est très-utile de s'appliquer à considérer ces différentes situations respectives des divers lieux des quatre parties du monde, & c'est un des meilleurs moyens de faire des progrès dans l'étude de la Géographie.



SECONDE SECTION.

Description générale du Globe Terrestre, ou de la Mappemonde.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

Des Termes particuliers à la Géographie, & des Mesures dont elle fait usage.

LE mot *Géographie* vient du Grec, & signifie *Description de la Terre.* Par la Terre on entend le lieu que nous habitons, c'est-à-dire, cette masse composée de terre & d'eau, qu'on appelle *le Globe Terrestre.*

La *Chorographie* est la description d'un Pays ou d'une Province, par exemple, de la Normandie.

La *Topographie* est la description d'un lieu particulier comme d'une Ville, &c.

L'*Hydrographie* est la description de l'eau, par exemple, de l'Océan.

Comme on peut représenter la Terre, ou toute entiere ou en partie, de-là est venue la différence des Cartes Géographiques, qui peuvent néanmoins se réduire à deux especes ; savoir, les Cartes générales & les particulieres. Dans la classe des premieres, on renferme non-seulement la Mappemonde ou le Planisphere, qui représente tout le Globe Terrestre en deux surfaces applaties & coupées par le premier Méridien ; mais encore les Cartes où l'on a décrit les principales parties du Globe, comme l'Europe, l'Asie, l'Afrique, & l'A-

mérique, ou même des Royaumes, par exemple, la France, &c.

Les Cartes particulieres repréſentent un pays particulier.

Rien n'eſt plus propre à donner une idée générale de la Terre, qu'un Globe, puiſqu'il en a la figure ; mais comme il ſeroit impoſſible d'en faire un aſſez gros pour repréſenter en détail tout ce qu'il eſt bon de connoître des différentes parties de la Terre, il faut avoir recours aux Cartes générales & particulieres : on doit conſidérer les dernieres ſur-tout comme des portions détachées du Globe.

La Géographie, ainſi que les autres Sciences, a certains termes qui lui ſont propres, & qu'il eſt à propos d'expliquer. Il y en a de deux ſortes : les uns regardent la Terre, & les autres regardent l'Eau.

Ceux qui regardent la Terre, ſont :

Continent ou *Terre ferme.* C'eſt une grande partie de Terre, qui comprend pluſieurs régions, qui ne ſont pas ſéparées par des Mers. L'Europe eſt un *Continent.*

Iſle, eſt une portion de terre qui eſt entierement environnée d'eau. *Preſqu'iſle*, *Péninſule* ou *Cherſoneſe*, eſt une terre preſque entourée d'eau, & qui ne tient au Continent que par une langue de terre.

Iſthme, eſt une portion de terre reſſerrée entre deux Mers, qui unit un Continent ou une Preſqu'iſle à la terre ferme.

Pas ou *Col*, eſt un paſſage étroit dans les montagnes.

Promontoire, eſt une portion de terre qui avance dans la Mer. On l'appelle *Cap*, quand elle s'éleve comme une montagne ; on la nomme *Pointe*, ſi elle a peu d'élévation.

Dunes, ſont de petites collines de ſable ſur le bord de la Mer, ou les bords de la Mer élevés, qui empêchent qu'elle ne ſe répande ſur les côtes : On appelle auſſi quelquefois *Dunes*, des roches eſcarpées.

Falaiſes, ſont des montagnes eſcarpées ſur le bord de la Mer.

Voici en peu de mots la définition des principaux termes qui regardent l'Eau.

Archipel, endroit de la Mer où il y a beaucoup d'Iſles.

Golphe ou *Golfe*, avance conſidérable de Mer dans les terres : les plus grands portent le nom de Mer.

Baie, ne differe du Golfe que parce qu'elle eſt bien moindre, & plus étroite à l'entrée qu'en dedans.

Anſe, eſt une petite avance de Mer dans la Terre.

Rade, endroit propre à mouiller l'ancre, & où les vaiſſeaux ſont à l'abri du vent.

Seches, *Bas-fonds*, *Bancs de Sable*, ſont des endroits de la Mer où il y a peu d'eau.

Détroit, eſt une Mer reſſerrée entre deux Terres.

Lac, eſt une grande étendue d'eau qui ne tarit jamais, & qui n'a aucune communication ſenſible avec la Mer.

Riviere, eſt une eau de ſource qui coule toujours, juſqu'à ce qu'elle ſe décharge dans quelque autre Riviere ou dans la Mer. Si elle eſt conſidérable & qu'elle ſe décharge dans la Mer, elle reçoit le nom de *Fleuve*; autrement elle garde ſimplement celui de Riviere.

Confluent ou *Conflant*, eſt l'endroit où une Riviere ſe joint avec une autre.

Bouche ou *Embouchure* d'un Fleuve, eſt l'endroit où il ſort de ſon lit pour entrer dans un Lac ou dans la Mer.

On appelle la *droite* ou la *gauche* d'une Riviere, le côté de ſon lit qui eſt à la droite ou à la gauche d'une perſonne qui la deſcend, & la voit couler devant ſoi: ainſi à Paris, le Louvre eſt à la droite de la Seine, & le Collége Mazarin à la gauche.

Les meſures dont on ſe ſert pour exprimer les diſtances, ne ſont pas les mêmes par-tout.

1. En France, en Eſpagne, en Suede, en Danemarck & en Suiſſe, on compte par Lieues.

2. En Italie, en Allemagne, en Hongrie, en Pologne, en Angleterre & en Hollande, on compte par Milles.

Mais les Milles & les Lieues employés par les habitans de ces différens pays, ne ſont pas les mêmes.

La Lieue commune de France eſt de deux mille ſept cent trente-neuf pas géométriques; le pas géométrique eſt de cinq pieds de Roi.

Celle d'Eſpagne eſt de trois mille quatre cent vingt-huit pas.

Celle de Danemarck, de Suede & de Suiſſe, eſt de cinq mille pas.

Ainſi, la Lieue de France eſt la plus petite; celles du Nord ſont de près du double.

Le Mille de Hongrie eſt de ſix mille pas géométriques.

Le Mille d'Allemagne eſt communément de quatre mille pas.

Celui de Hollande eſt de trois mille cinq cent, environ.

Celui de Pologne eſt de trois mille.

Celui d'Angleterre, de deux mille deux cent cinquante.

Celui d'Ecoſſe & celui d'Irlande de quinze-cent.

Enfin, celui d'Italie eſt de mille pas.

Il ſera aiſé de réduire cette façon de compter par mille en lieues. Il ſuffit pour cela d'obſerver que trois mille pas ſont une grande lieue de France.

CHAPITRE I.

Division générale du Globe Terrestre.

ON divise le Globe terrestre en deux parties : la Terre & la Mer.

ARTICLE I.

De la Terre.

LA Terre contient le Monde ancien, nouveau & inconnu.

I. Le monde ancien renferme un Continent & des Isles.

Le Continent renferme l'Europe, l'Asie & l'Afrique.

1. L'Europe se divise en quinze parties, trois au Nord; 1. le Danemarck avec la Norwege; 2. la Suede; 3. la Russie ou Moscovie : huit au milieu; 1. la France; 2. les Pays-Bas; 3. la Suisse; 4. l'Allemagne; 5. la Bohême; 6. la Hongrie; 7. la Pologne; 8. le Royaume de Prusse : quatre, vers le midi; 1. le Portugal; 2. l'Espagne; 3. l'Italie, 4. la Turquie d'Europe.

2. L'Asie contient six parties; la Turquie d'Asie, 2. l'Arabie; 3. la Perse; 4. l'Inde; 5. la Chine; 6. la grande Tartarie.

3. L'Afrique se divise en dix parties; trois au Nord; 1. l'Egypte; 2. la Barbarie; 3. le Zahara ou Désert : quatre au milieu; 1. la Guinée; 2. la Nigritie; 3. la Nubie; 4. l'Abissinie : trois au midi, 1. le Congo : 2. la Cafrerie pure, qui s'étend jusqu'au Cap de Bonne-Espérance; 3. la Cafrerie mélangée ou Orientale, qui renferme les côtes de Zanguebar & d'Ajan.

Les Isles se divisent en Isles de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique : on les trouve dans l'Océan & dans la Méditerranée.

Les Isles de l'Europe dans l'Océan, sont, 1. la Grande-Bretagne; 2. l'Irlande, 3. l'Islande, 4. les Isles de la Mer Baltique.

Les principales Isles de l'Europe dans la Méditerranée, d'Occident en Orient, sont 1. Mayorque, 2. Minorque, 3. la Corse, 4. la Sardaigne, 5. la Sicile, 6. Malthe, 7. Corfou, 8. Candie, 9. les Isles de l'Archipel.

Les principales Isles de l'Asie, sont, dans la Méditerranée : 1. Chypre, 2. Rhodes, &c. Dans l'Océan ou la Mer des Indes; 3. les Maldives, 4. Ceylan, 5. Sumatra, Java, Bornéo, appellées les *Isles de la Sonde*; 6. les Moluques, 7. les Philippines, 8. l'Isle Formose, 9. les Isles du Japon, 10. les Mariannes.

Les principales Isles d'Afrique sont, à l'Occident: 1. Madere, 2. les Canaries, 3. les Isles du Cap-Verd, 4. Saint-Thomas, 5. Sainte Hélene, &c. 6. à l'Orient, Madagascar, 7. l'Isle de Bourbon, &c.

II. Le monde nouveau renferme un Continent & des Isles.

Le Continent se divise en Amérique Septentrionale & Amérique Méridionale.

L'Amérique Septentrionale peut se diviser en sept Parties; savoir: 1. la nouvelle France, qui comprend le Canada & la Louisiane; 2. les possessions Angloises, au Midi & au Nord du Canada; 3. la Floride, 4. le Mexique, ou nouvelle Espagne; 5. le nouveau Mexique; 6. la Californie; 7. les nouvelles découvertes, à l'Ouest du Canada.

On partage l'Amérique Méridionale en huit grands Pays; 1. la Terre ferme, 2. le Pérou, 3. le Chili, 4. le pays de la riviere des Amazones, 5. le Brésil, 6. la Guyane, 7. le Paraguai, 8. la Terre Magellanique.

Les principales Isles de l'Amérique sont, 1. les Açores, 2. Terre-Neuve, près de laquelle est le grand Banc où se fait la pêche de la Morue, 3. les Lucaies, 4. les Antilles.

III. Le monde inconnu, ou dont on ne connoît que quelques côtes, est situé vers le Pole Arctique, & vers le Pole Antarctique.

Les Terres & Isles vers le Pole Arctique sont, le Spitz-Berg, la nouvelle Zemble, &c.

Les Terres & Isles vers le Pole Antarctique, entre l'Equateur & les Terres Australes, près l'ancien Continent, sont la Nouvelle Guinée, la Carpentarie, la Nouvelle Hollande, &c.

Près du nouveau Continent, la Terre de feu, &c.

ARTICLE II.

De la Mer.

LA Mer se divise en Mer extérieure, c'est-à-dire, qui environne le Continent; & en Mers intérieures, c'est-à-dire, celles qui se trouvent renfermées dans le Continent.

La Mer extérieure de notre Continent a quatre noms différens, suivant les quatre points cardinaux du monde.

1. Océan Septentrional ou Glacial.
2. Océan Oriental ou Indien.
3. Océan Méridional ou Ethiopien.
4. Océan Occidental ou Atlantique.

La Mer extérieure de l'autre Continent conserve le

nom général de Mer, & porte deux noms différens.

1. Mer du Nord, qui baigne la partie Orientale de l'Amérique.

2. Mer du Sud ou Mer Pacifique, qui est entre l'Amérique & l'Asie. Elle est à l'Occident de l'Amérique.

Les Mers intérieures de notre Continent sont, à commencer par le Nord de l'Europe :

1. La Mer Baltique.

2. La Mer Blanche, ou Golfe de Russie.

3. La Mer Méditerranée, dont la partie qui s'avance dans les terres d'Asie, s'appelle Mer du Levant.

Les quatre suivantes communiquent avec la Mer Méditerranée, & en sont une extension.

4. L'Archipel qu'on appelle aussi Mer Blanche, qui est plus fameuse que celle dont on a déja parlé.

5. La Mer de Marmara, autrefois la Propontide.

6. La Mer Noire, anciennement le *Pont-Euxin.*

7. La Mer de Zabache, ou Mer d'Azoph, autrefois les *Palus Méotides*, tout près du Pont-Euxin, ou Mer Noire.

8. La Mer Caspienne, qui est au Nord de la Perse.

9. Le Golfe Persique, entre l'Arabie & la Perse.

10. La Mer Rouge, ou Golfe Arabique, entre l'Asie & l'Afrique.

Les Mers intérieures du nouveau Continent sont :

1. La Mer Vermeille, près la Californie.

2. La Mer Christiane, ou la Baie de Hudson, tout au Nord de l'Amérique.

3. Le Golfe de St. Laurent, près l'Isle de Terre-Neuve.

4. Le Golfe du Mexique, entre l'Amérique Septentrionale & la Méridionale.

CHAPITRE II.

Des principaux Isthmes, Golfes, Détroits, Lacs & Rivieres.

APRÈS avoir considéré les principales parties du Globe terrestre, que nous avons divisé en Continens & en Isles, il faut voir maintenant les Isthmes, Golfes, Détroits, Lacs, Fleuves, & Rivieres les plus considérables.

§. I. *Des principaux Isthmes.*

Un Isthme est une portion de terre serrée entre deux mers, qui joint une terre avec une autre : il y en a deux considérables en Europe.

1. L'Isthme de Corinthe, qui joint la Morée, autrefois le Péloponnese, avec la Grece.

2. L'Isthme de Précop, qui joint la petite Tartarie avec la Crimée.

Il y en a un bien remarquable en Asie, dans l'Inde, au delà du Gange : c'est l'Isthme de Ténacérim, qui unit la presqu'Isle de Malaca avec le Royaume de Siam.

En Afrique, il y en a un très-fameux : c'est l'Isthme de Suez, qui joint l'Asie avec l'Afrique. Il n'a que 20 lieues de large. On a entrepris autrefois de le couper, pour joindre la Mer rouge à la Méditerranée ; mais la crainte que l'Egypte, qui est un terrein bas, ne fût inondée, fut une des principales raisons d'abandonner cette entreprise.

En Amérique, l'Isthme de Panama joint l'Amérique Septentrionale avec la Méridionale.

§. II. *Des principaux Golfes & Détroits.*

Un Golfe est une portion de Mer qui s'avance beaucoup dans les terres.

La mer qui environne le Globe Terrestre, forme huit grands Golfes, six dans l'ancien Continent, & deux dans le nouveau. Il y en a trois dans l'Europe qui retiennent le nom de Mer : 1°. la Mer Méditerranée : 2°. la Mer Baltique ; 3°. la Mer Blanche ou de Russie. Trois en Asie : 1. le Golfe de Bengale ; 2. le Golfe Persique, 3. le Golfe Arabique, ou la Mer Rouge. Deux en Amérique : 1. le Golfe du Mexique, entre l'Amérique Septentrionale & la Méridionale ; 2. le Golfe de Californie, ou Mer Vermeille, dans l'Amérique Septentrionale.

Un Détroit est une portion de Mer resserrée entre deux terres, qui fait la communication d'une Mer à une autre. On le nomme encore *Manche*, *Canal*, *Pas*, *Pertuis*, *Bras de Mer*, *Phare* & *Bosphore*.

Les trois plus fameux Détroits, sont, 1. le Détroit du Nord ou d'Anian, en Asie, à l'extrêmité de la Tartarie, au Nord-Est ; 2. le Détroit de Magellan, dans l'Amérique Méridionale ; 3. le Détroit d'Hudson, dans l'Amérique Septentrionale. Le premier sépare l'ancien Continent d'avec le nouveau, comme les nouvelles découvertes le font connoître. Le second sépare le nouveau Continent d'une partie des Terres Antarctiques. Le troisieme est entre l'Amérique & les Terres Arctiques.

Les Détroits de notre Continent les plus remarquables, sont : 1. le Détroit de Gibraltar, entre l'Afrique & l'Europe, qui donne entrée à l'Océan dans la Méditerranée : 2. le Détroit du Sund, qui joint la Mer Baltique à l'Océan ; 3. le Détroit de Bab-el-Mandeb, entre l'Asie & l'Afrique, qui joint la Mer Rouge à l'Océan,

§. III. *Des Lacs les plus fameux.*

Les plus fameux Lacs ſont ceux, 1. de Ladoga & d'Onega, ſur les confins de la Ruſſie ou Moſcovie, à l'Occident : 2. la Mer Caſpienne en Aſie : 3. le Lac ſupérieur, au milieu de l'Amérique Septentrionale.

§. IV. *Des Rivieres.*

On remarque dix principales Rivieres en Europe : 1. la Tamiſe, en Angleterre : 2. la Torne, en Suede, au fond du Golfe de Bothnie & de la Mer Baltique : 3. le Volga, en Ruſſie ou Moſcovie ; 4. le Don ou Tanaïs, dans le même Etat : 5. le Danube, qui commence en Allemagne, & ſe jette dans la Mer Noire : 6. le Boryſthene ou Dniéper, en Pologne : 7. le Rhin, en Allemagne : 8. la Loire, en France : 9. le Tage, en Eſpagne : 10. le Pô, en Italie.

Il y en a huit conſidérables en Aſie : le Tigre & l'Euphrate, dans la Turquie d'Aſie : l'Inde & le Gange dans l'Inde : le Kian & le Hoan, dans la Chine : le Jéniſéa & l'Oby dans la Tartarie.

En Afrique, il y en a quatre remarquables : 1. le Nil, dans l'Abyſſinie & l'Egypte : 2. le Niger, dans la Nigritie : 3. le Zaire, dans le Congo : 4. le Cuama, dans la Cafrerie.

Dans l'Amérique Septentrionale il y a deux Rivieres conſidérables : 1. la Riviere de Canada ou de S. Laurent : 2. la Riviere de Miſſiſſipi.

Dans l'Amérique Méridionale il y en a deux auſſi : 1. la Riviere des Amazones ; c'eſt le plus grand Fleuve du Monde : 2. la Riviere du Paraguai ou de la Plata.

CHAPITRE III.

Des Villes Capitales des quatre Parties du Monde.

NOUS croyons devoir donner dans cette Deſcription générale du Globe Terreſtre, la liſte des Villes Capitales des principaux Etats & grandes Régions du Monde ancien & nouveau. Mais comme quelques Pays, qui ſont un aſſemblage de diverſes Souverainetés, n'ont point proprement de Capitales ; nous en indiquerons les *principales* Villes.

§ I. *En Europe.*

Iſles Britanniques : LONDRES, *Capitale.*

Danemarck : COPENHAGUE, *Capitale*.

Suede : STOKHOLM, *Capitale*.

Russie, ou Moscovie d'Europe : MOSCOU & PÉTERSBOURG, *Capitales*, aussi-bien que de tout ce que cet Empire possede en Asie.

France : PARIS, *Capitale*. Ceux qui voudront un plus grand détail sur les principales Villes de ce Royaume, auront recours à l'*Analyse* par laquelle nous terminerons sa Description.

Pays-Bas : BRUXELLES & AMSTERDAM, *Principales*.

Suisse : BERNE & GENEVE, *Principales*.

Allemagne : VIENNE, DRESDE, BERLIN, HAMBOURG, FRANCFORT, *Principales*.

Bohême : PRAGUE, *Capitale*.

Hongrie : BUDE & PRESBOURG, *Capitales*.

Pologne : CRACOVIE & VARSOVIE, *Capitales*.

Royaume de Prusse : KONISBERG, *Capitale*. Le Roi réside à *Berlin*, en Allemagne.

Portugal : LISBONNE, *Capitale*.

Espagne : MADRID, *Capitale*.

Italie : TURIN, ROME, NAPLES, VENISE, *Principales*.

Turquie d'Europe : STAMBOUL ou CONSTANTINOPLE, *Capitale*, ainsi que de tout l'Empire des Turcs en Asie & en Afrique.

§. II. *En Asie*.

Turquie d'Asie : BURSE, ALEP, JÉRUSALEM, *Principales*.

Arabie : LA MECQUE, MÉDINE, ADEN, *Principales*.

Perse : ISPAHAN, *Capitale*.

Inde : AGRA, DELHY, Capitales du Mogol; GOA & PONDICHERI, *Principales* de la presqu'Isle en-deçà du Gange; SIAM & KECHO, *Principales* de la presqu'Isle au-delà.

Chine : PEKIN, *Capitale*, & de tout ce qui dépend de cet Empire.

Tartarie : KIRIN, dans la Tartarie Chinoise; SAMARCAND, dans la Tartarie indépendante; TOBOL, dans la Sibérie, *Principales*.

Dans les Isles d'Asie : en JAVA, BATAVIA, *Principales*; au Japon, YEDO, *Capitale*.

§. III. *En Afrique*.

L'Egypte, qui dépend des Turcs : LE CAIRE, *Capitale*.

Barbarie : TRIPOLI, TUNIS, ALGER, MAROC, *Principales*.

Sara ou Désert, point de Villes.

Guinée : La MINA & BENIN, *Principales.*

Nigritie : TOMBUT, *Principale.*

Nubie : SENNAAR, *Principale.* SUAQUEN est aux Turcs.

Abyssinie : GONTAR ou GONTARO, résidence du Roi de ce Pays où il n'y a que des Villages.

Congo : S. SALVADOR, *Principale.*

Cafrerie pure : LE CAP de Bonne-Espérance, SOFALA, ZIMBAOÉ, *Principales.*

Cafrerie mêlangée : MOZAMBIQUE, AUÇAGUREL, *Principales.*

§. IV. *En Amérique*, dont la plus grande partie appartient à diverses Nations Européennes.

Amérique Septentrionale.

Canada, ou Nouvelle-France : QUEBEC, *Capitale.*

Nouvelle-Angleterre, BOSTON, *Capitale.*

Floride, en partie aux Espagnols : S. AUGUSTIN, *Principale.*

Louisiane : NOUVELLE-ORLÉANS, *Principale.*

Mexique, ou Nouvelle-Espagne : MEXICO, *Capitale.*

Nouvelle-Mexique, en partie aux Espagnols SANTA-FÈ, *Capitale.*

Californie; les Nations Européennes ne s'y sont point encore établies.

Nouvelles découvertes à l'Ouest du Canada : il n'y a que des Villages d'Américains.

Isles : chacune a sa Capitale, dont nous parlerons en détail dans la cinquieme Partie.

Amérique Méridionale.

Terre-Ferme, en grande partie aux Espagnols : CARTHAGENE; SURINAM, aux Hollandois; CAYENNE, aux François, *Principales.*

Pérou : LIMA, *Capitale.*

Chili : S. IAGO, *Capitale.*

Pays de la Riviere des Amazones : on n'y connoît point de Villes considérables.

Brésil, aux Portugais : S. SALVADOR, *Capitale.*

Paraguai, en grande partie aux Espagnols : BUENOS-AIRES, *Capitale.*

Terre Magellanique : les Nations Européennes n'y ont point d'établissement.

CHAPITRE IV.

Des Religions, Langues, Figure & Couleur des différens Peuples de la Terre.

ARTICLE I.

Des différentes Religions des Peuples qui habitent la Terre.

TOUTES les Religions peuvent ſe réduire à quatre principales; le Judaïſme, le Chriſtianiſme, le Mahométiſme & le Paganiſme.

Le Judaïſme a deux branches; 1. la Religion Juive; 2. la Samaritaine, qui eſt une Secte ſchiſmatique de la Juive.

Le Chriſtianiſme a trois branches; 1. la Religion Catholique ou Romaine; 2. les Schiſmatiques Grecs; 3. les Proteſtans.

Les Grecs Schiſmatiques ſont partagés en trois Sectes; 1. les Grecs ſimplement Schiſmatiques ou Melchites; 2. les Jacobites ou Cophtes qui ſont Eutychéens; 3. les Neſtoriens.

Les Proteſtans ſont partagés en deux branches; 1. les Luthériens; 2. les Calviniſtes, ſans compter trois autres Sectes, ſavoir: l'Anabaptiſte, la Socinienne, qui nie la Divinité de J. C. & la ſecte des Quakers ou Trembleurs; ces derniers ſont des fanatiques, qui dans leurs prétendues inſpirations, éprouvent des tremblemens dans leurs membres.

Le Mahométiſme ſe partage en deux Sectes; 1. celle d'Omar, ſuivie par les Turcs & les Tartares; 2. celle d'Ali, gendre de Mahomet, ſuivie par les Perſans.

Le Paganiſme comprend toutes les autres Religions qu'on appelle communément Idolâtres. Les principales Sectes ſont celles des Brachmanes des Indes, & du vulgaire de la Chine, &c.

ARTICLE II.

De l'étendue de chaque Religion.

§. I. *De l'étendue du Judaïſme.*

IL y a beaucoup de Juifs en Aſie & en Afrique, peu en Europe, & encore moins en Amérique. Ils ne forment nulle part un corps de peuple dominant,

Pour la Secte des Samaritains, elle subsiste encore dans la Terre-Sainte, à Naplouze, autrefois appellée Sichem.

§. II. *De l'étendue du Christianisme.*

Le Christianisme comprend l'Europe, à peu de chose près. Il est dispersé dans presque toutes les régions d'Asie & d'Afrique, & il s'est établi dans les pays que possedent les Européens en Amérique.

La Religion Catholique domine seule en Italie, en France, en Espagne, dans plusieurs états d'Allemagne, & dans la meilleure partie de la Pologne. Elle regne aussi, quoique mélangée de Paganisme, dans tout ce que possedent les rois de France, d'Espagne & de Portugal dans l'Amérique, l'Asie & l'Afrique.

Il est important d'observer que la Religion Catholique, outre les lieux que nous venons de marquer, dans lesquels elle domine, est répandue encore dans tous les pays du monde. On trouve, en effet, des Catholiques parmi les peuples Mahométans ou Païens de l'Asie ou de l'Afrique; & en Amérique il n'y a que des Chrétiens & des Païens. Ce privilége d'être répandue partout, est propre à l'Eglise Catholique. On ne peut dire la même chose des Mahométans, ni des Païens, ni des Hérétiques. C'est ce qu'on pourra remarquer encore mieux dans la Géographie Ecclésiastique.

Entre les Sectes Protestantes, celles des Sociniens, des Anabaptistes & des Quakers se trouvent en Pologne, en Angleterre & en Hollande.

En Transylvanie, le Socinianisme est public; mais les autres Sectes sont peu étendues, & ne sont dominantes nulle part.

Le Luthéranisme & le Calvinisme sont les seules Sectes qui dominent, & qui se soient étendues dans les autres parties du monde, par le commerce & les Colonies.

Le Luthéranisme, outre la Scandinavie, & l'Islande, domine presque seul dans la partie septentrionale de l'Allemagne, & est fort étendu en Pologne, en Hongrie & en Transylvanie.

Le Calvinisme regne en Angleterre, en Hollande, dans plusieurs pays d'Allemagne, aux environs du Rhin, dans quelques Cantons & Contrées des Suisses, & dans les lieux d'Asie, d'Afrique & d'Amérique, où les Peuples qui le professent ont formé des établissemens.

Les Sectes Schismatiques Grecques ne s'étendent pas au-delà de notre Continent.

Celles des Grecs & des Russes sont, partie en Europe, & partie en Asie. La premiere, dans la Turquie d'Europe & d'Asie, sous le Patriarche de Constantinople; la seconde, en Russie.

Celles des Syriens, des Géorgiens & des Arméniens, sont entiérement en Asie ; la premiere, en Syrie, sous un Patriarche ; la seconde, en Géorgie, & la troisieme dans les deux Arménies, sous deux Patriarches, & dans la Mingrelie, sous deux Patriarches.

Les Syriens & les Arméniens sont Jacobites ou Eutychéens : les Géorgiens sont Schismatiques Grecs.

La Secte des Cophtes ne subsiste qu'en Afrique : les Cophtes sont Jacobites, c'est-à-dire, Eutychéens. Cette Secte est répandue en Egypte, sous le Patriarche d'Alexandrie, qui réside au Caire. Les Abyssins sont de la même Secte, & reconnoissent le même Patriarche.

La Secte des Nestoriens s'étend dans la Syrie, dans le Curdistan, dans le Diarbeck, dans l'Irack, & dans quelques Provinces de la Perse, sous un Patriarche de Séleucie, qui réside dans un Monastere près de Mosul.

Si l'on veut connoître toutes ces Sectes un peu plus en détail, on peut consulter la *Géographie Ecclésiastique*, que l'on trouvera à la fin du second Volume de cet Ouvrage.

§. III. *De l'étendue du Mahométisme.*

Le Mahométisme est répandu dans les trois parties de l'ancien Continent, l'Asie, l'Afrique & l'Europe.

En Asie, la Religion Mahométane regne presque seule en Arabie, domine dans la Turquie d'Asie, dans la Perse, dans le Mogol, dans la partie Septentrionale de la presqu'Isle en deçà du Gange, dans les Isles Maldives, dans la plus grande partie des Isles de la Sonde & des Moluques.

En Afrique, elle domine dans l'Egypte, la Barbarie, le Biledulgérid, le Saara, la Nubie, une partie de la Nigritie, & dans la plupart des côtes du Zanguebar.

En Europe, dans la Turquie d'Europe, & la petite Tartarie : elle est aussi professée par un grand nombre de Tartares dépendans de la Russie ou Moscovie.

Il se rencontre aussi beaucoup de Mahométans dans la plupart des Etats Païens de l'Asie & de l'Afrique, mais surtout dans l'Abyssinie.

§. IV. *De l'étendue de la Religion Païenne.*

Les Perses adoroient autrefois le Soleil & le Feu ; mais depuis que le Mahométisme est devenu la Religion dominante de ce Royaume, il n'y a que très-peu de naturels du Pays qui fassent profession de l'ancienne Religion, dont quelques-uns se sont établis dans les côtes voisines de la Perse, & dans la presqu'Isle en deçà du Gange. On les appelle *Gaures* ou *Guébres*. Les Guébres prétendent néanmoins ne reconnoître qu'un Dieu ; & ils regardent le Feu comme son image.

La Religion des Brachmanes étoit autrefois la seule de tout le Mogol & de la presqu'Isle de deçà le Gange ; depuis même que le Mahométisme s'y est établi, elle est encore la plus suivie des peuples naturels du Pays. Elle s'est conservée dominante dans les autres Etats de cette presqu'Isle, & dans les Etats des *Rayas*, qui se sont maintenus contre le Mogol. Ces Rayas sont de petits Princes Souverains, qui font hommage à l'Empereur du Mogol, & lui payent tribut.

Les Brachmanes étoient des Philosophes très-austeres, qui faisoient profession, selon Porphyre, de vivre seuls à l'écart ; ils avoient quelque ressemblance, pour la maniere de vivre, avec nos Religieux. Les Bramins, qui leur ont succédé, sont des Prêtres Indiens, qui sont la premiere race des Banians, anciens Idolâtres des Indes, qui croient à la Métempsycose. Les Bramins, comme ceux qui suivent leur Religion, ont un grand respect pour la Vache. Ils se frottent le visage avec ses excrémens, & ils se croient heureux, s'ils meurent tenant une queue de vache à la main.

Les Chinois, en général, ne connoissent point d'autre Dieu que le Ciel. Il y a cependant parmi eux trois Sectes différentes : la premiere est professée par l'Empereur & les Nobles ou Lettrés. La seconde adore les *Idoles*, & leur bâtit des Temples : les uns & les autres ont un grand respect pour le Philosophe Confucius. Les Lettrés même, quoiqu'ils n'adorent point les Idoles, offrent néanmoins des sacrifices au Soleil & à la Lune, aux Astres, aux Morts, & en particulier au Philosophe Confucius. Ils ont pour cela certains tableaux qui le représentent, devant lesquels ils font des libations, & présentent du vin, des fruits & des viandes. La troisieme secte est celle des Sorciers : ils adorent le démon, & pratiquent la magie.

L'Idolâtrie regne dans les Isles du Japon, & dans plusieurs autres endroits de l'Asie.

La Religion Païenne domine aussi en plusieurs contrées de l'Afrique, comme la Guinée, le Monomotape, la Cafrerie, &c.

L'adoration du Soleil, & l'honneur rendu au Diable, étoient les Religions les plus générales de l'Amérique, avant que le Christianisme y fût établi. Les Peuples du Pérou adoroient le Soleil : ceux de la Floride, & quelques Peuples du nouveau-Mexique l'adorent encore. Les Nations du Canada, de la Guyane, du Brésil, dans la plus grande partie du Paraguai, réverent le Diable.

On peut résumer en peu de mots tout ce que nous avons dit sur les Religions.

En Europe, il y en a trois : la Chrétienne, la Judaïque, la Mahométane : la Judaïque n'est pas dominante ; les deux autres le sont.

En Asie, quatre : la Chrétienne & la Judaïque, qui ont peu d'étendue : la Mahométane & la Païenne, qui y sont dominantes.

En Afrique, quatre : la Judaïque, qui n'est pas dominante : la Chrétienne, la Mahométane, la Païenne, qui y sont dominantes. La Religion Chrétienne a moins d'étendue que les deux autres en Afrique. On la professe dans les Pays qui sont sous la domination des Rois de France, d'Espagne & de Portugal.

En Amérique, deux : la Chrétienne & la Païenne.

ARTICLE III.

Des différentes Langues des Habitans de la Terre.

§. I. *Du nombre des Langues.*

ON peut compter quinze Langues générales : la Latine & la Teutonique dans les deux Continens connus : la Slavone, la Grecque, l'Arabe, la Tartare, la Chinoise, l'Africaine ou Bérebere, la Negre & l'Ethiopienne ne s'étendent pas au delà de notre Continent : la Mexicaine, la Péruvienne, la Tapuye, la Guyarane & la Calybine sont renfermées dans l'Amérique.

§. II. *De l'étendue de chaque Langue générale.*

La Langue Latine est une langue morte, c'est-à-dire, qu'on ne parle plus ; mais elle subsiste encore par ses idiômes, qui sont les langues Italienne, Espagnole & Françoise, dans les Etats d'Italie, d'Espagne & de France, & dans les Pays soumis à ces Peuples : elle a encore l'avantage d'être la Langue dont se sert l'Eglise Romaine, & de faire comme une Langue générale, au moins pour ceux qui ont fait quelques études.

La Langue Teutonique est naturelle à l'Allemagne, à la Scandinavie & aux Isles Britanniques : elle s'est aussi étendue dans les Pays soumis aux Peuples qui la parlent dans l'un & dans l'autre Continent. Cette Langue s'est corrompue, & en a formé diverses autres, qui n'en sont que des idiômes ; savoir, l'Allemande, la Flamande, l'Angloise, la Suédoise & la Danoise.

La Langue Slavone a produit celle que l'on parle en Moscovie, en Hongrie, en Pologne, en Bohême, & dans la plus grande partie de la Turquie d'Europe. Les Langues de tous ces Pays ne sont que des idiômes de la Langue Slavone.

La Langue Grecque est en usage dans la partie méridionale de la Turquie d'Europe, c'est-à-dire, l'ancienne Grece & les Isles de l'Archipel. On la parle aussi dans la Natolie.

L'Arabe eſt en uſage dans la Turquie d'Europe ; en Aſie, dans l'Arabie, la Turquie d'Aſie, la Perſe & l'Inde, & encore en Afrique, dans la Barbarie, l'Egypte, le Saara, la Nigritie, la Nubie & le Zanguebar.

La Tartare eſt parlée dans la grande Tartarie, dans la Turquie, le Mogol & la Chine.

La Chinoiſe, outre la Chine, eſt en uſage dans une partie de l'Inde, & dans la plupart des Iſles de l'Aſie.

L'Africaine, la Negre & l'Ethiopienne, ne ſont en uſage qu'en Afrique : la premiere dans la Barbarie, le Biledulgérid, le Saara, la Nubie : elle eſt plus ou moins mélangée d'Arabe. La Negre eſt parlée dans toute la Nigritie & la Guinée ; l'Ethiopienne dans toute l'Ethiopie.

La Mexicaine eſt en uſage dans le Mexique ; la Péruvienne dans le Pérou : la Tapuye eſt la Langue générale des Tapuyes, qui s'étendent dans tout le Breſil ; la Guyarane eſt en uſage dans le Paraguai juſqu'à la riviere des Amazones ; le Calybine eſt la Langue des Caraïbes, peuples des Iſles du même nom dans l'Amérique Septentrionale : elle eſt auſſi la Langue génerale des Peuples de la Guyane & de la Terre-Ferme, dans l'Amérique méridionale.

ARTICLE IV.

De la Figure & des différentes Couleurs des Habitans de la Terre.

EN général, on diviſe les Habitans de la Terre en Blancs & en Noirs. Les blancs ſe diviſent 1. en blancs proprement dits ; 2. en bruns ; 3. en jaunâtres ; 4. en olivâtres.

1. Les Blancs ſont tous les Européens, une partie des Aſiatiques, c'eſt-à-dire, les Habitans de la Natolie, de l'Arménie, de la Géorgie, des Provinces de Perſe vers le Septentrion & la Mer Caſpienne, les grands Tartares, ceux des Provinces Septentrionales de la Chine, & les Japonois.

2. Les bruns ſont la plus grande partie des Habitans de la Barbarie, de l'Egypte, du Saara, du Zanguebar, en Afrique ; dans l'Aſie, ceux de la Syrie, du Diarbeck, de l'Arabie, des Provinces méridionales de la Chine, des Iſles de Ceylan, des Maldives, de la Sonde, des Moluques, & des Philippines.

3. Les Indiens ſont la plupart jaunâtres. Ceux qui ſont baſanés, ne le ſont que parce qu'ils s'expoſent beaucoup au Soleil.

4. La plus grande partie des Américains eſt de couleur olivâtre.

Les Africains en général sont noirs. Si ceux qui demeurent dans la Barbarie, l'Egypte, la Nubie, le Biledulgérid, le Saara & le Zanguebar, ne le sont pas, c'est que ce sont des Colonies d'Européens & d'Asiatiques.

Quant à la figure des hommes, on en peut remarquer quatre sortes principales.

La premiere, des Européens, excepté les petits Tartares & les Habitans de quelques parties Septentrionales & Orientales de la Russie. On peut comprendre dans cette classe les Habitans de la Barbarie, du Biledulgérid, du Saara & de la Turquie en Asie; la plupart de ceux de la presqu'Isle de l'Inde en deçà du Gange, qui ne sont pas beaucoup différens de visage des Européens.

La seconde sorte comprend les Chinois, les grands & petits Tartares, les Habitans de la presqu'Isle orientale ou en deçà du Gange, des Isles du Japon, des Philippines, des Moluques, des Isles de la Sonde, qui ont le visage extrêmement plat, le nez écaché & les yeux ovales.

La troisieme, comprend les Lapons, les Samogedes, & peut-être les Habitans des Terres Arctiques, qui ont le visage tiré en long, affreux, & qui semble tenir de l'ours. Ce sont, d'ailleurs, de petits hommes gros & trapus: les plus grands n'ont guere que quatre pieds & demi de haut.

La quatrieme, les Africains, à l'exception de ceux qui ne sont pas noirs; ils ont le nez plat, de grosses levres, le dedans de la bouche, les levres & la langue rouges comme du corail.



SECONDE PARTIE.

De l'Europe.

NOUS avons déja remarqué que la Terre se divise en deux Continens, l'ancien & le nouveau.

L'ancien renferme l'Europe, l'Asie & l'Afrique; le nouveau contient l'Amérique.

Il convient de commencer la description des quatre parties du monde, par celle que nous habitons, & qui, par cette raison, nous intéresse particuliérement.

L'Europe, quoique la plus petite des quatre parties du monde, peut être considérée comme la principale, tant par le nombre de ses habitans, & la grandeur de ses richesses, que parce qu'elle est la plus fertile en grands hommes, & le centre de la vraie religion. Bochart croit que le nom d'Europe vient d'un mot phénicien, qui

signifie *visage blanc.* Le nom de *blancs* distingue encore dans les Indes les Européens des naturels du pays.

L'Europe est bornée au Couchant & au Nord par l'Océan ; à l'Orient, par l'Asie & la Méditerranée ; & au Midi par la même Mer, qui la sépare de l'Afrique. Sa plus grande longueur est depuis le Cap St. Vincent, au huitieme degre, jusqu'au delà du 72e. degré de longitude, en y renfermant tout le gouvernement d'Archangel, ce qui fait 1150 lieues environ. Sa latitude est depuis le Cap de Matapan, en Morée, jusqu'au Cap-Nord, en Norwege ; ce qui fait 36 degrés, depuis le trente-sixieme jusqu'au soixante-douzieme, c'est-à-dire, 900 lieues, à compter 25 lieues par degré.

Il se trouve en Europe quatre sortes de Gouvernemens : le *Despotique*, le *Monarchique*, l'*Aristocratique* & le *Démocratique.* Le premier est celui d'un Souverain qui a pouvoir de vie & de mort sur ses sujets, & qui ne suit d'autres loix que sa volonté ; tel est le Gouvernement des Moscovites, des Turcs, &c. Le Gouvernement *Monarchique* est celui d'un Souverain qui commande seul dans un Etat ; mais qui est conduit par les loix que ses prédécesseurs ont établies, comme en France, en Espagne, &c. L'*Aristocratique* est celui où les Seigneurs & les Princes d'une République commandent, comme à Venise. Enfin, le *Démocratique* est celui qui dépend du peuple assemblé, ou de ceux qu'il a choisis pour agir en son nom, comme à Geneve. Il y a des Etats dans lesquels les trois sortes de Gouvernemens se trouvent réunis : tel est celui d'Angleterre. Le Gouvernement de Pologne est Monarchique & Aristocratique, celui de Hollande est Aristocratique & Démocratique.

On remarque en Europe des souverains de plusieurs sortes ; les principaux sont :

Un Prince Ecclésiastique, qui est le Pape.

Trois Empereurs, celui d'Allemagne, qu'on nomme simplement l'*Empereur* ; celui de Russie ou Moscovie qu'on appelle aussi *Czar* : & l'Empereur des Turcs, qui porte le titre de *Grand-Seigneur.*

Onze Rois, savoir : ceux de France, d'Espagne, de Portugal, d'Angleterre, de Pologne, de Danemarck, de Suede, de Prusse, de Bohême & de Hongrie, qui est le même, celui des deux-Siciles, enfin de Sardaigne.

Un Archiduc, savoir : celui d'Autriche, & un Grand-Duc, qui est celui de Toscane.

Il y a en Europe quatre Républiques considérables, qui sont celles de Venise, des Provinces-Unies, ou Etats de Hollande, des Cantons Suisses & de Gênes. Il y en a quatre moins puissantes, savoir ; celle de Geneve, entre la France, la Suisse & la Savoie ; celle de Luques, au Nord-ouest de la Toscane ; de Saint-Marin, dans le

Duché d'Urbin, près le Golfe de Venise; de Raguse, au Midi de la Dalmatie.

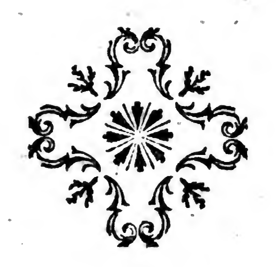
L'Europe se divise en seize parties.

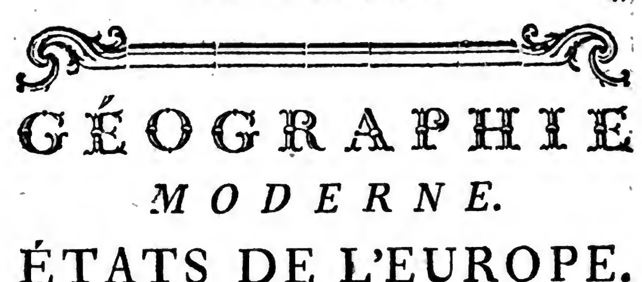
Quatre vers le Septentrion, qui sont, les Isles Britanniques, les Etats de Danemarck, qui renferme le Danemarck & la Norwege, la Suede & la Russie ou Moscovie.

Huit au milieu; la France, les Pays-bas, la Suisse, l'Allemagne, la Bohême, la Hongrie, la Pologne & la Prusse.

Quatre au Midi : le Portugal, l'Espagne, l'Italie & la Turquie en Europe.

Comme il est naturel de commencer la description de l'Europe par les Etats qui nous sont les plus connus, & qui nous intéressent particulierement, soit par rapport à la Religion, soit par rapport aux liaisons que nous avons avec eux, on donnera d'abord la description de la France & des Pays-Bas, dont une partie lui appartient. Les Etats que l'on trouve à son Midi & à son Orient; savoir, l'Espagne, l'Italie, la Savoie & la Suisse, seront ensuite examinés. Nous considérerons en troisieme lieu les autres pays Catholiques que l'on trouve dans le milieu de l'Europe, puis les Communions séparées de l'Eglise Catholique, qui occupent la partie Septentrionale, & nous finirons par la Turquie d'Europe.





GÉOGRAPHIE MODERNE.

ÉTATS DE L'EUROPE.

SECTION I.

De la France.

LA *France*, qui portoit autrefois le nom de *Gaules*, s'étend entre le treizieme degré de longitude & le vingt-cinquieme, depuis Brest, port de Bretagne, jusqu'à Strasbourg en Alsace; & entre le quarante-deuxieme degré de latitude Septentrionale, & le cinquante-unieme, depuis Dunkerque, dans la Flandre, jusqu'à Mont-Louis dans le Roussillon. Ainsi, elle a plus de douze degrés de longitude, ce qui fait environ 200 lieues, & 9 degrés de latitude, & par conséquent 225 lieues; ces degrés valant chacun 25 lieues.

La France a au Nord, la Manche & les Pays-Bas; à l'Occident, l'Océan; à l'Orient, l'Allemagne; la Suisse, la Savoie & le Piémont, partie d'Italie, dont elle est séparée par les Alpes; au Midi, la Méditerranée & les monts Pyrénées, qui la séparent de l'Espagne. La seule religion catholique est professée dans ce royaume, depuis que Louis XIV a révoqué, en 1685, l'édit de Nantes, par lequel Henri IV avoit permis l'exercice de la prétendue réforme.

Ce royaume, qui fournit avec abondance toutes les choses nécessaires à la vie, est le plus ancien des royaumes de l'Europe. Sa monarchie a commencé l'an 420. Depuis Pharamond jusqu'à Louis XV, il y a eu 66 rois sous trois races: 22 dans la premiere, 13 dans la seconde, & 31 dans la troisieme. La premiere s'appelle des Mérovingiens; la seconde, des Carlovingiens; la troisieme des Capétiens. La couronne de France est héréditaire; & les seuls enfans mâles & légitimes y ont droit, selon la loi Salique, qui en exclut les femmes. Le roi porte les titres de *Roi Très-Chrétien*, donné à Louis XI, en 1469, par le pape Paul II, comme une prérogative spéciale; & de *fils aîné de l'église*. Ce dernier titre est fondé

sur ce que, lorsque Clovis eut embrassé la religion chrétienne, il étoit le seul prince catholique ou orthodoxe ; les autres étoient engagés dans les héréfies d'Arius ou d'Eutychès.

Cet état est composé de trois corps, qui sont, le *Clergé*, la *Noblesse* & le *Peuple*, qu'on appelle le *Tiers-Etat*. C'est ce qui formoit autrefois les *Etats*, où toutes les provinces envoyoient leurs députés : on y décidoit les affaires importantes du royaume. Les derniers *Etats* se tinrent à Paris, l'an 1614, sous Louis XIII.

Ce royaume renferme 21 universités, 18 archevêchés, 111 évêchés, 12 parlemens, 11 chambres des comptes, 12 cours des aides, 2 cours & 30 hôtels des monnoies, & 2 conseils souverains, outre le grand conseil, &c. C'est ce qu'on verra plus en détail dans l'*Analyse* ou l'*Abrégé de la France*, qui se trouvera à la suite de la description détaillée de ce royaume.

Entre un grand nombre de rivieres qui arrosent la France, on en remarque quatre principales.

1. La *Loire*, qui prend sa source dans les montagnes du Vivarais, & se décharge dans l'Océan, après avoir traversé le Velay, le Forez, le Bourbonnois, le Nivernois, l'Orléanois, la Touraine, une partie de l'Anjou, & la partie Méridionale de la Bretagne. Elle arrose les villes de Roanne, où elle commence à porter bateau, Nevers, Orléans, Blois, Tours, Saumur & Nantes.

2. La *Seine*. Elle a sa source près Saint-Seine, en Bourgogne, traverse la Champagne, l'Isle de France, la Normandie, & se décharge dans la Manche, au Havre-de-Grace. Les villes principales qu'elle arrose, sont Troyes, Melun, Paris & Rouen.

3. Le *Rhône*. Il prend sa source au Mont Furca ou de la Fourche, près de S. Gothard, en Suisse, traverse le Valais, le Lac de Geneve, côtoie une partie de la Savoie, sépare le Dauphiné de la Bresse, passe à Lyon, & se rend presqu'en droite ligne dans la Méditerranée, après avoir côtoyé le Dauphiné, le Comtat d'Avignon, & une partie de la Provence. Les villes les plus remarquables qui sont sur ses bords, sont Lyon, Vienne, Valence, Montelimart, Avignon, Beaucaire, Tarascon & Arles.

4. La *Garonne*, appellée aussi la *Gironde*, après sa jonction avec la Dordogne au bec d'Ambez. On trouve sa source au Val d'Aran, dans les Pyrénées ; elle traverse le pays de Comminge, passe à Toulouse, à Agen, arrose le Bazadois, se rend à Bordeaux, & se décharge assez loin de cette ville dans l'Océan.

Les montagnes les plus hautes de France sont les Alpes, qui la séparent de l'Italie, les Pyrénées qui la bornent du côté de l'Espagne ; celles des Cévennes ; dans

dans le Bas-Languedoc, & les montagnes d'Auvergne.

Les Géographes partageoient autrefois la France en 12 grands gouvernemens; savoir : Picardie, Normandie, Isle de France, Champagne, Bretagne, Orléanois, Bourgogne, Lyonnois, Dauphiné, Provence, Languedoc & Guienne. Mais la division de la France par ses provinces ou gouvernemens militaires, est la plus usitée présentement, & la plus méthodique.

Division de la France en trente-deux Gouvernemens.

On en compte huit au Septentrion : 1. la Flandre Françoise, 2. l'Artois, 3. la Picardie, 4. la Normandie, 5. l'Isle de France, 6. la Champagne, 7. la Lorraine, 8. l'Alsace.

Treize dans le milieu d'Occident en Orient : 1. la Bretagne, 2. le Maine, 3. l'Anjou, 4. la Touraine, 5. l'Orléanois, 6. le Berri, 7. le Nivernois, 8. la Bourgogne, 9. la Franche-Comté, 10. le Poitou, 11. l'Aunis, 12. la Marche, 13. le Bourbonnois.

Onze vers le Midi; 1. la Saintonge, qui comprend aussi l'Angoumois, 2. le Limosin, 3. l'Auvergne, 4. le Lyonnois, 5. le Dauphiné, 6. la Guienne, 7. le Béarn, 8. le Comté de Foix, 9. le Roussillon, 10. le Languedoc, 11. la Provence.

On peut encore en compter sept sur le même pied que les précédens, c'est-à-dire, dont les gouverneurs ne reçoivent leurs ordres que du Roi; mais ces gouvernemens sont fort petits, ne renfermant pour la plupart qu'une ville. 1. Paris, 2. le Boulonnois, 3. le Havre-de-Grace, 4. Saumur avec le Saumurois, 5. Metz & le pays Messin, 6. Verdun & le Verdunois, 7. Toul & le Toulois.

CHAPITRE I.

Provinces & Gouvernemens du Nord.

ARTICLE I.

Du Gouvernement de la Flandre Françoise.

CE gouvernement est composé de trois petites provinces; savoir, d'une partie de la Flandre, qu'on appelle *Flandre Françoise*; du *Cambresis* & du *Hainaut François* : il s'étend depuis Dunkerque jusqu'à Charlemont sur la Meuse, près du Luxembourg. Ce pays est très-fertile en bled, en lin & en colsa, qui est une

plante appellée ordinairement *Navette*, & dont on fait de l'huile.

Ses rivieres principales font, la Lys & l'Escaut, dont on trouvera le cours à l'article des Pays-Bas.

§. I. *De la Flandre Françoise.*

La Flandre Françoise faisoit anciennement partie du Comté de Flandre; mais après la mort de Guy de Bourbon-Dampierre, les villes Châtellenies de Lille & de Douai furent cédées à Philippe le Bel, roi de France. Ses successeurs en jouirent jusqu'en 1363, que le Roi Jean les donna à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, son quatrieme fils, à charge de réversion à la couronne, si le prince n'avoit pas d'enfans mâles. Quoique ce cas fût arrivé, les rois ne purent se faire rendre ce pays, qui leur appartenoit si légitimement; mais en 1667, Louis XIV s'en mit en possession par les armes.

LILLE, *capitale, hôtel des monnoies, place forte*, sur la Deule. C'est une grande ville très-peuplée & très-marchande, qui est dans le diocese de Tournai. On admire sa citadelle, construite par le maréchal de Vauban. L'esplanade qui est entre cette citadelle & la ville, est plantée de quatre rangs d'arbres, qui forment une agréable promenade. Sa grande place & ses édifices publics sont d'une grande beauté. L'église collégiale de S. Pierre a peu d'apparence au dehors; mais elle est propre en dedans. Lille a un hôpital général magnifique, quoiqu'il n'y en ait encore que la moitié de bâti; un autre, que l'on nomme *Hôpital Comtesse*, qui est très-beau, & dans lequel les malades sont servis en vaisselle d'argent; & un magasin des états d'une grandeur surprenante. Cette ville a été rendue aux François par la paix d'Utrecht en 1713. On y fait un grand commerce de camelots & autres étoffes.

DOUAI, *parlement, université, place forte*, sur la Scarpe, au Midi de Lille. Cette ville, du diocese d'Arras, est remplie de colléges: les 3 plus beaux sont celui du roi, celui qui appartient aux religieux Bénédictins de S. Waast d'Arras, & celui qu'occupoient les Jésuites. Le premier de ces colléges est bâti à neuf; les deux autres sont anciens. Les écoliers y sont très-nombreux, on les distingue, comme à Louvain, par un manteau qu'ils portent hiver & été, & qui les fait reconnoître, soit qu'ils insultent, ou qu'ils soient insultés. L'université de Douai a été fondée par Philippe II, roi d'Espagne, en 1562.

Les fortifications, les remparts, & surtout le Fort, qu'on appelle de Scarpe, parce qu'il est situé sur la Scarpe, près de Douai, sont de très-beaux morceaux. L'hôtel-de-ville & l'arsenal sont remarquables. Le parlement

de Flandre a été établi à Douai en 1709. Il s'assemble dans un vaste bâtiment qu'on appelle le *Refuge des Marchiennes*. Ces *Refuges* sont de grandes maisons bâties dans les principales villes de Flandres, pour y retirer pendant les guerres, les religieux & religieuses de différens endroits, qui seroient trop exposés au milieu de la campagne, où sont la plupart des monasteres.

DUNKERQUE, au Nord-ouest. Ce mot *Dunkerque* signifie *église des Dunes*, du mot *Kerque*, qui, en Flamand, signifie *église*. Cette ville, qui est belle, bien percée & bien bâtie, n'a qu'une seule paroisse. Le port & les restes de ses anciennes fortifications, qui ont été démolies en 1713, suivant la paix d'Utrecht, méritent d'être vus.

L'entrée du port étoit gardée bien avant dans la Mer par deux *Risbans*, ou forts, dont les démolitions subsistent. De-là, dans l'intérieur de la ville, il y a un quai très-long & très-solide, toujours rempli de bâtimens de moyenne grandeur. Il communiquoit, vers l'entrée de la ville, par 2 écluses qui sont détruites, avec deux magnifiques bassins de différente profondeur; l'un pour les vaisseaux de guerre, & l'autre pour les autres navires. Tout le grand bassin est renfermé par deux corps de bâtiment, qui ont chacun près de cent toises de face: l'un s'appelle la *Corderie*; on y fait des cables pour les vaisseaux; l'autre, qui est vis-à-vis, se nomme le *magasin des matelots*, & leur sert de logement. Les casernes pour les troupes sont assez belles.

BERGUE-SAINT-VINOIX, *place forte*, sur la riviere nommé *Colme*, au Sud-est de Dunkerque. Cette place tire son nom de Saint-Vinoix, qui bâtit un monastere, sur la fin du VIIIe. siecle, assez près de cette ville.

GRAVELINES, *place forte*, port entre Dunkerque & Calais. Ses fortifications sont du chevalier Deville & du maréchal de Vauban.

BOURBOURG. Cette ville est située sur le canal qui va de Dunkerque à la riviere d'Aa: elle a une abbaye de filles, de l'ordre de S. Benoît.

CASSEL, ville située sur une montagne, d'où l'on découvre 32 villes, & une grande étendue de Mer. Cette ville, d'ailleurs, est jolie, & étoit très-forte autrefois. Ce fut près de Cassel que Philippe I, roi de France, fut défait par Robert-le-Frison, en 1071; que Philippe de Valois, en 1328, remporta une célebre victoire contre les Flamands; & qu'en 1677, Philippe duc d'Orléans, défit les Hollandois.

BAILLEUL, *présidial.*

ARMENTIERES, sur la Lys, bailliage: elle est renommée par ses draps & ses bons fromages.

MARCHIENNES, sur la Scarpe, Remarquable par son abbaye de Bénédictins.

SAINT-AMAND, sur la Scarpe. Louis XIV s'étant emparé de cette ville, en 1667, l'a réunie à la France avec son territoire, ce qui a été confirmé par la paix d'Utrecht. On y voit une célebre abbaye de Bénédictins non-réformés. Le monastere est magnifique, & l'église d'une grandeur surprenante.

ORCHIES, au Nord-ouest de S. Amand. Cette ville a été prise par Louis XIV en 1667. La possession lui en a été confirmée par le traité d'Utrecht.

§. II. *Le Cambresis.*

C'est un comté composé de 22 villages. L'archevêque de Cambrai, qui en est le comte, jouit encore des droits & du haut domaine qu'avoient ses prédécesseurs; mais la souveraineté appartient au roi de France, en vertu du traité de Nimegue de 1678, confirmé par les traités suivans.

CAMBRAI, *archevêché*, *place forte*, sur l'Escaut. C'est une assez grande ville, fameuse par ses toiles de lin. La citadelle est grande & belle, quoiqu'antique. Cette ville étoit autrefois impériale. L'archevêque prend encore le titre de prince du Saint-Empire. Son église cathédrale est belle, mais un peu obscure. L'autel est un tombeau d'argent. Tout le pourtour du chœur est revêtu de marbre. Le clocher de cette église est une fleche de pierre d'une hauteur considérable.

CATEAU CAMBRESIS, célebre par le traité de paix conclu entre la France & l'Espagne en 1558. L'archevêque de Cambrai a un très-beau château dans cette petite ville, qui est fort peuplée, à cause de l'exemption d'impôt dans laquelle elle s'est toujours maintenue.

§. III. *Le Hainaut François.*

Ce pays est une portion du comté du Hainaut, qui a été cédée à Louis XIV, par la maison d'Autriche, en vertu des traités des Pyrénées & de Nimegue, en 1660 & 1678.

VALENCIENNES, *place forte*, sur l'Escaut. C'est une ville nouvellement fortifiée, & qui a une bonne citadelle. L'Escaut la divise en deux parties, qui sont de différens dioceses. Celle qui est à la droite de la riviere appartient au diocese de Cambrai, & il y a un chapitre composé d'un doyen & de 15 chanoines, dont les prébendes sont de peu de revenu. L'autre partie de la ville est du diocese d'Arras. Valenciennes a plusieurs tribunaux; une justice royale, appellée la *Prévôté-le-Comte*; une autre qu'on nomme le *Magistrat*, qui a un prévôt & 11 échevins, choisis tous les ans par le gouverneur de la ville & l'in-

tendant de la province. Ce tribunal juge en premiere instance de toutes les affaires contentieuses civiles, & de la police de la ville. Le conseil particulier connoît des affaires de la ville qui ne regardent pas la justice. Le grand conseil, composé de deux cent personnes, ne s'assemble que pour les affaires extraordinaires, & qui regardent le bien public. Il y a dans Valenciennes deux manufactures, l'une d'étoffes de laine, camelots & bouracans, l'autre de toiles fines, qu'on nomme *Batistes*, & dont on fait un grand commerce. L'hôtel-de-ville est antique & assez beau : il est situé dans une très-grande place au centre de la ville. Antoine Wateau, peintre célebre pour la légereté & la grace de sa touche, étoit né à Valenciennes.

CONDÉ, au confluent de la Haisne & de l'Escaut, principauté dont une branche de la maison de Bourbon porte le nom. Cette petite ville est assez forte.

MAUBEUGE, *place forte*, sur la Sambre. Elle a un chapitre de chanoinesses, qui sont obligées de faire preuve de noblesse pour y être admises.

LE QUESNOI, *place forte*, au Sud-Est de Valenciennes.

AVESNE, *place forte*, sur l'Haspre. Louis XI la prit d'assaut en 1477. Elle a donné jusqu'au XIIIe. siecle son nom à une maison illustre. La seigneurie a passé ensuite dans celles de Châtillon, de Bretagne, de Croy-Chimay, &c. Depuis 1706 elle est dans la maison d'Orléans, à qui le parlement de Paris l'adjugea le 31 Juillet. Cette seigneurie, dont la ville étoit démembrée en 1556, en faveur du roi d'Espagne, forme la premiere Pairie du Hainaut. La ville d'Avesne a un bailliage royal, celui de la pairie, & le magistrat, ou corps-de-ville.

LANDRECIES, *place forte*, sur la Sambre. Louis XIV la prit en 1655. Elle a été cédée à la France par le traité des Pyrénées, ainsi qu'Avesnes.

PHILIPPEVILLE, *place forte*, à l'Orient de Maubeuge. Ce n'étoit autrefois qu'un bourg nommé *Corbigni*; Marie, reine de Hongrie, sœur de Charles-Quint, l'ayant fait fortifier en 1555, lui donna le nom de *Philippeville*, en l'honneur de Philippe II, roi d'Espagne, son neveu. Les nouvelles fortifications qu'on y a faites, sont de M. le maréchal de Vauban.

CHARLEMONT, *place forte*, à l'Orient de Philippeville, sur la Meuse. Cette ville a pris son nom de Charles-Quint, son fondateur, & de sa situation sur une montagne. Elle étoit autrefois du comté de Namur; mais depuis la paix de Nimegue, qui l'a donnée à la France, elle dépend du gouvernement de Flandre.

GIVET, *place forte*, au pied de Charlemont : c'étoient deux villages séparés par la Meuse. Louis XIV les a fait extrêmement fortifier par M. de Vauban : il y a de belles casernes.

ARTICLE II.

Du gouvernement d'Artois.

LE comté d'Artois, renfermé entre la Flandre & la Picardie, est une des dix-sept provinces désignées par le nom général des Pays-Bas. Louis XIII en fit la conquête, en 1640, sur Philippe IV, roi d'Espagne ; & depuis ce tems, tout l'Artois fut soumis à la France, à l'exception des villes d'Aire & de S. Omer, qui furent cédées à Louis XIV, en 1678, par le traité de Nimegue, confirmé par les traités subséquens, en particulier par celui d'Utrecht en 1713.

Pendant long-tems l'Artois a fait partie du gouvernement de Picardie : mais depuis 1765 il forme un gouvernement particulier. C'est un pays d'états. Le terroir y est fertile en bleds, & abondant en pâturages.

ARRAS, sur la Scarpe, *Capitale*, *Evêché*, *place forte*, siege d'un *conseil provincial*. C'est une grande ville, très-peuplée & bien bâtie, qui est partagée en deux, la ville & la cité. Elle a deux fort belles places. Au milieu de la ville est la célebre abbaye de S. Waast, fondée par le roi Thierri, sur la fin du septieme siecle, où il est enterré. Les religieux de cette abbaye sont d'anciens bénédictins. La cathédrale, dédiée à la Sainte Vierge, est très-belle. On admire le baptistaire de cette église. Il est dans un des côtés de la croisée : c'est une colonnade en rond, qui porte un baldaquin orné de figures & de sculptures. Les colonnes sont de marbre : la cuve, qui est aussi de très-beau marbre, est au dessous. La citadelle d'Arras, qui est un pentagone allongé, & dont l'enceinte a été réparée par le maréchal de Vauban, est d'une médiocre grandeur, & une des plus fortes du royaume. C'est la patrie de François Baudouin, célebre jurisconsulte.

SAINT-OMER, au Nord-ouest, sur l'Aa, *évêché*, *place forte*. Cette ville est assez bien bâtie & grande : elle a un hôpital fort beau, qui a été élevé par ses deux derniers évêques. On y voit une célebre abbaye qu'on nomme de S. Bertin, dont l'église est très-belle, aussi-bien que le monastere, qui est un grand bâtiment quarré tout nouvellement construit. Les religieux de cette abbaye sont des Bénédictins non réformés. Les Jésuites avoient dans cette ville une belle maison qu'on appelle le Pensionnat Anglois.

A une petite lieue de Saint-Omer est une abbaye de Bernardins qu'on nomme de *Claimarest*, & dont l'abbé a séance aux états d'Artois. Près de cet endroit on voit les *Isles Flottantes*. Ce sont de petites pieces de terre qui

flottent en effet sur l'eau, & qu'on fait aller facilement d'un lieu à un autre, quoiqu'il croisse des arbrisseaux, & même des arbres dans quelques-unes.

AIRE, *place forte*, sur la Lys, au Sud-est de Saint-Omer. Elle est très-jolie & bien fortifiée : sa collégiale est grande & très-belle. L'hôtel-de-ville est neuf & très-bien bâti. Louis XIV y a fait construire des casernes qui en font un des plus beaux ornemens.

LILLIERS, au Sud-Est d'Aire. Elle avoit autrefois des seigneurs qui en étoient propriétaires, mais vassaux des comtes de Flandre. Un de ces seigneurs y fonda une collégiale dans le onzieme siecle.

SAINT-VENANT, sur la Lys, à l'Orient d'Aire.

HESDIN, *ville forte*, à l'Occident d'Arras, sur la Canche.

SAINT-POL, à l'Orient de Hesdin, *comté* célebre & *bailliage* possédé aujourd'hui par la maison de Melun, ou d'Epinoi.

BAPAUME, *place forte*, au Midi d'Arras.

LENS, au Nord d'Arras, célebre par la victoire que le prince de Condé remporta, en 1648, sur l'archiduc Léopold qui commandoit l'armée Espagnole.

BETHUNE, au Nord-ouest de Lens. Cette ville a un château & des fortifications construites par le maréchal de Vauban. Elle est sur la petite riviere de Brette.

Les villes du *Quesnoi* & de *Landrecies*, qui sont du Hainaut François, dépendent de ce gouvernement.

ARTICLE III.

Du gouvernement de Picardie.

SEs bornes sont : à l'Orient, la Champagne ; au Septentrion, les Pays-Bas ; à l'Occident, la Manche & la Normandie ; au Midi, l'Isle de France.

On la divise en haute & basse : la haute est à l'Orient, & la basse est à l'Occident.

Son étendue est de 49 lieues d'Orient en Occident, depuis Rocroi jusqu'à l'embouchure de la riviere de Bresle, qui la sépare de la Normandie ; & de 38 lieues du Midi au Septentrion, depuis le Beauvoisis jusqu'à Calais.

Cette province, qui n'a jamais été aliénée de la couronne, est très-abondante en bled & autres grains, & en pâturages ; mais elle produit peu de vin. On y fabrique beaucoup de serges, camelots, & autres étoffes. Ses rivieres principales sont la Somme & l'Oise.

La *Somme* prend sa source à quelques lieues de Saint-Quentin, passe par Saint-Quentin, Péronne, Amiens,

Abbeville, & se décharge dans la Manche à Saint-Valeri.

L'*Oise* a sa source sur les Frontieres du Hainaut dans un endroit appellé *le Fourneau de Sologne*; elle passe à Guise, Noyon, Compiegne, au dessus de laquelle elle reçoit l'Aisne; de-là elle va à Beaumont, ensuite à Pontoise, & se décharge dans la Seine à Conflans-Sainte-Honorine, au dessous de Pontoise.

§. I.° *De la haute Picardie.*

Elle renferme, 1. la Picardie propre ou l'Amiénois; 2. le Santerre; 3. le Vermandois; 4. la Thiérache.

1. *L'Amiénois.*

AMIENS, sur la Somme, *capitale*, *évêché*, *généralité*, *présidial*, *hôtel des monnoies*, *bailliage*. Cette ville est grande, bien peuplée, belle & marchande. C'est la capitale de l'Amiénois, & même de toute la Picardie. Elle a une académie des sciences, belles-lettres & arts, érigée en 1750. On y voit un beau cours d'arbres qui regne le long du rempart, & d'où l'on découvre, en se promenant, les fertiles campagnes de la province. La cathédrale, remarquable par la hauteur & la largeur de sa nef, est une des plus belles de France. Dans cette ville, comme dans une bonne partie de la Flandre & dans toute la Hollande, on brûle des tourbes, espece de terre marécageuse, sulfureuse & toute noire, qu'on coupe avec la bêche, & qu'on partage en petits quarrés : on s'en sert, après l'avoir fait bien sécher. Au dehors d'Amiens est une promenade charmante entourée de canaux, & ornée, dans le milieu, d'une piece d'eau & d'un grand bassin. Les habitans l'appellent l'*Hautois*.

En 1597, les Espagnols s'emparerent d'Amiens par un stratagême fort connu. Ils firent entrer des soldats déguisés en paysans, qui conduisoient une charrette chargée de noix. La garnison s'étant amusée à piller les noix, des soldats qu'ils avoient mis en embuscade, se saisirent de la porte, & se rendirent maîtres de la ville; mais Henri IV la reprit la même année. Amiens est la patrie de Vincent Voiture, si connu par la beauté & la facilité de son esprit, de François Masclef, auteur d'une Grammaire Hébraïque, selon la méthode qu'il avoit inventée de lire l'Hébreu sans les points voyelles : de Jacques Rohault, célebre philosophe; & de Charles de Fresne, seigneur du Cange, auteur de différens ouvrages remplis d'érudition, & en particulier de deux *Glossaires* si utiles pour l'intelligence des auteurs Grecs & Latins du moyen âge.

CORBIE, sur la Somme, à l'Orient d'Amiens. Il y a dans cette petite ville, qui est du diocese d'Amiens, une ancienne & fameuse abbaye de bénédictins de S. Maur, fondée par Ste. Bathilde, reine de France. Elle a jurisdiction spirituelle sur neuf paroisses, quatre dans la ville, une dans le fauxbourg, & quatre dans la campagne. Son église est neuve & fort vaste, & le bâtiment du monastere qu'on a fait construire avant 1750, est fort beau. Cette abbaye a donné à l'église S. Anschaire, apôtre du Nord, Paschal Ratbert & Ratramne, deux célebres théologiens.

DOURLENS, sur l'Autie, *élection.* Cette petite ville a deux citadelles, dont la plus nouvelle, qui commande l'autre, a été bâtie par Louis XIV.

PEQUIGNI, sur la Somme, duché appartenant à la maison de Chaulnes.

CONTI, au midi d'Amiens, sur la Seille. Cette petite ville est remarquable par son titre de principauté, qui est attaché à une branche de la maison de Bourbon.

POIX, sur la Seille, principauté qui appartient à la maison de Noailles.

2. *Le Santerre.*

PERONNE, sur la Somme, *capitale*, *bailliage*, *élection*, *place forte*, du diocese de Noyon. Charles le Simple y mourut enfermé dans le château, & Charles, duc de Bourgogne, y retint Louis XI jusqu'à ce qu'il eût signé un traité de paix fort désavantageux à la France. On la nomme la *pucelle*, parce qu'elle a la gloire de n'avoir jamais été prise. Elle a une collégiale, composée de 52 chanoines, dont les prébendes sont à la nomination du roi, trois paroisses & plusieurs communautés.

MONDIDIER, au sud-ouest de Peronne, diocese d'Amiens, *bailliage*, *élection*. C'est la patrie de Claude Capperonnier, professeur en langue Grecque au collége royal.

ROYE, au nord-est de Mondidier, *bailliage*. Cette ville, du diocese d'Amiens, a donné son nom à l'illustre maison des seigneurs de Roye. Elle a un chapitre & plusieurs couvens.

NESLE, du diocese de Noyon, au nord-est de Roye, marquisat célebre par les seigneurs de ce nom. Il appartient aujourd'hui à la maison de Mailly. Les chanoines de la collégiale nomment aux canonicats.

CHAULNES, du diocese de Noyon, au nord-ouest de Nesle, *duché-pairie*, érigé en 1621, & rétabli en 1711 en faveur de Charles-Honoré d'Albert, duc de Luines.

3. *Le Vermandois.*

SAINT-QUENTIN, ſur la Somme, *capitale*, *bailliage*, *élection*, *place forte*. Cette ville, du dioceſe de Noyon, eſt aſſez peuplée, & a une célebre collégiale: tous les canonicats ſont à la nomination du roi, qui prend le titre de premier chanoine. Cette égliſe eſt très-belle, quoiqu'elle ne ſoit pas achevée. La grande place de la ville eſt parfaitement quarrée & très-ſpacieuſe. On y voit un hôtel-de-ville aſſez bien bâti. C'eſt la patrie de Dom Luc d'Acheri, de la congrégation de S. Maur, auteur du *Spicilége* & de pluſieurs autres ouvrages. Saint-Quentin eſt le chef-lieu d'une manufacture conſidérable de linons & des batiſtes.

VERMAND, à l'occident de Saint-Quentin, *bailliage*, qui a donné ſon nom au Vermandois. Au coin le plus élevé de ce village, on voit un reſte de boulevard conſtruit, à ce qu'on croit, par une légion Romaine. Les chanoines réguliers de prémontré ont à Vermand une abbaye de qui releve la Châtellenie de Bohain, qui a toujours été poſſédée par de grands ſeigneurs.

HAM, *bailliage*, au ſud-oueſt, ſur la Somme. Cette ville a une citadelle dans laquelle on voit une tour ronde, de 100 pieds de diametre & de hauteur, & dont les murs ont 36 pieds d'épaiſſeur. Elle a des chanoines réguliers.

SAINT-SIMON, près de HAM, à l'occident. Cette terre fut érigée en duché-pairie en 1655, en faveur de Claude de S. Simon, deſcendant de Matthieu de Rouvroi.

4. *La Thiérache.*

GUISE, ſur l'Oiſe, *capitale*, *bailliage*, *élection*. C'eſt un duché fameux par une branche des princes de Lorraine qui en a porté le nom.

VERVINS, à l'eſt de Guiſe, célebre par le traité de paix fait entre Henri IV & Philippe II, roi d'Eſpagne, en 1598.

MONCORNET, au ſud-eſt de Vervins. Il y a une manufacture de ſerges.

LA FERRE, au ſud-oueſt de Guiſe, au confluent de la Serre & de l'Oiſe. Il y a dans cette petite ville une école d'artillerie.

Près de la Ferre eſt le château de Saint-Gobin, célebre par ſa manufacture de glaces. Il n'y a point d'endroit dans l'Europe, ſans en excepter Veniſe, où l'on faſſe des glaces ſi eſtimées, tant pour leur hauteur que pour leur largeur.

§. II. *De la basse Picardie.*

Elle s'étend le long de la Manche, & contient au nord, 1°. le pays reconquis; 2°. le Boulonnois, au midi; 3°. le Ponthieu; 4°. le Vimeux.

1. *Le Pays reconquis.*

CALAIS, *capitale*, *présidial*, *place forte*, *port*. Cette ville, du diocese de Boulogne, est médiocrement grande assez marchande & peuplée. Elle a une belle citadelle, avec un arsenal bien pourvu de tout ce qui est nécessaire pour la défense ou l'attaque d'une place. On voit aussi de belles casernes pour loger la garnison, qui est ordinairement nombreuse. Les Anglois ont été maîtres de Calais pendant plus de 200 ans. La France recouvra cette ville en 1558. Elle est vis-à-vis de Douvre, port d'Angleterre. La Manche n'a que sept lieues de large en cet endroit, qu'on nomme le *pas de Calais*.

GUINES, au Midi de Calais.

ARDRES, au sud-est de Guines. Cette ville est petite, mais forte. Elle est remarquable par l'entrevue qui se fit, en 1520, dans son voisinage, entre François I & Henri VIII, roi d'Angleterre.

2. *Le Boulonnois.*

C'est un des sept petits gouvernemens que nous n'avons pas mis dans la division de la France.

BOULOGNE, *capitale*, *évêché*, *bailliage*, *port*. Cette ville est divisée en haute & basse. La basse est située à l'embouchure de la petite riviere de Liane. On a construit depuis peu dans le port de cette ville deux jettées de pierres & de briques: la plus longue a douze pieds de large vers l'endroit où elle s'avance le plus dans la mer.

ETAPLES, *port*, au midi de Boulogne, patrie du célebre Jacques le Fevre, docteur de Sorbonne, & un des premiers qui ait fait revivre l'étude des langues au seizieme siecle.

AMBLETEUSE, *port*, au nord de Boulogne. C'est où le roi Jacques II aborda, lorsqu'il quitta l'Angleterre en 1688.

3. *Le Ponthieu.*

ABBEVILLE, *capitale*, *présidial*, *bailliage*, *élection*, *sénéchaussée*, *place forte*. Cette ville, du diocese d'Amiens, est peuplée & marchande, à cause que la Somme y porte de grosses barques. Abbeville a une célebre collégiale

ſous le titre de S. Vulfran, dont le chef ſe nomme doyen. Les prébendes, qui ſont au nombre de 22, ſans compter les trois dignités, ſont à la nomination du roi. Les cluniſtes y ont un prieuré conſidérable; les Chartreux un couvent hors la ville. Abbeville a d'ailleurs cinq communautés de religieux, deux abbayes & ſix autres couvens de filles, deux hôpitaux, un college gouverné par des prêtres ſéculiers. On y voit trois manufactures: celle des draps connus ſous le nom de *Vanrobais*, a des bâtimens & des jardins magnifiques. Dans l'une des deux autres on fabrique des étoffes qu'on appelle *damas d'Abbeville*. On fait des moquettes dans la derniere, qui eſt unique en France. Abbeville a donné naiſſance à quatre fameux géographes; aux deux Sanſon, Nicolas & Guillaume; à Pierre Duval, & à Philippe Briet, Jéſuite. Le célebre médecin Philippe Hecquet, auteur de pluſieurs ouvrages, &, entre autres, du *Traité des diſpenſes du Carême*, étoit auſſi originaire de cette ville.

MONTREUIL, *bailliage*, au nord d'Abbeville. Cette ville, qui eſt médiocre, eſt ſituée ſur une hauteur.

CRECI. Près de cette petite ville Edouard III, roi d'Angleterre, défit, en 1346, Philippe de Valois, qui y perdit plus de 30000 hommes, & beaucoup de nobleſſe.

SAINT-RIQUIER, *bailliage*. Cette petite ville eſt du dioceſe d'Amiens. Il y a une belle abbaye de bénédictins de S. Maur.

4. *Le Vimeux.*

SAINT-VALERI, *port*, à l'embouchure de la Somme. Cette ville, du dioceſe d'Amiens, eſt diviſée en haute & baſſe. Il y a une abbaye de bénédictins dans la haute: la baſſe eſt le long du port.

GAMACHES, ſur la Breſle. C'eſt la partie du fameux Vatable, le reſtaurateur de la langue Hébraïque, dans le ſeizieme ſiecle.

ARTICLE IV.

Du Gouvernement de Normandie.

LA Normandie eſt bornée à l'occident & au nord par la Manche; au midi, par le Maine & la Perche; à l'Orient, par l'Iſle de France & la Picardie.

Elle a 60 lieues environ d'orient en occident, depuis Aumale juſqu'à Valogne; & 49 du ſud au nord-eſt, depuis Alençon juſqu'à Eu.

Cette province, qui faiſoit autrefois partie de la Neuſtrie, tire ſon nom des peuples du Nord qui s'y ſont établis en 912. En Allemand *Nordmann* ſignifie homme du

nord. Ces peuples ſortis de la Norwege & du Danemarck, après avoir fait des ravages incroyables en France au neuvieme & dixieme ſiecles, ſe fixerent dans la Normandie, que Charles le ſimple céda à Rollon leur chef, à titre de duché relevant de la couronne, en l'engageant à ſe faire Chrétien, & en lui donnant ſa fille Giſelle en mariage. Les deſcendans de Rollon poſſéderent ce duché. Guillaume le conquérant, l'un d'eux, devint roi d'Angleterre en 1066. Depuis ce dernier, la Normandie fut pluſieurs fois poſſédée par des princes qui étoient en même tems rois d'Angleterre & ducs de Normandie. Mais, en 1204, Philippe-Auguſte ſe rendit maître de cette province, en conſéquence de la ſentence des pairs, qui avoit condamné Jean ſans terre à perdre tout ce qu'il poſſédoit dans le royaume de France, pour le punir d'avoir aſſaſſiné Artus ſon neveu.

Rollon, premier duc de Normandie, étoit recommandable par ſon amour pour la juſtice; aujourd'hui même ceux qui réclament contre quelque injuſtice, invoquent ſolemnellement ſon nom. C'eſt ce qu'on appelle *Clameur de Haro.*

Cette province eſt une des plus conſidérables & des plus riches de tout le royaume, tant par ſa ſituation ſur le bord de la Mer, que par ſa fertilité. Elle ne produit preſque point de vin; mais quantité de pommes & de poires, dont on fait du cidre & du poiré. Les pâturages y ſont excellens, & les chevaux fort eſtimés.

Ses principales rivieres ſont la Seine, dont nous avons déja parlé, la Vire, l'Orne, la Touque, la Rille, l'Iton & l'Eure.

Elles coulent toutes du ſud au nord. Les quatre premieres ſe jettent dans la Manche. Pour l'Eure, après avoir reçu l'Iton près de Louviers, elle ſe jette dans la Seine vers le pont de l'Arche.

On diviſe la Normandie en haute & baſſe.

§. I. *De la haute Normandie.*

Elle eſt à l'orient, & comprend trois dioceſes: Rouen, Lizieux & Evreux.

I. *Le dioceſe de Rouen.*

Il comprend quatre pays; ſavoir, le Vexin Normand au Sud-eſt, le Roumois & le pays de Caux, au ſud-oueſt & au nord, vers la Manche, le Brai à l'orient.

I. *Le Vexin Normand.*

ROUEN, *capitale*, *archévêché*, *parlement*, *chambre des*

comptes, *cour des aides*, *généralité*, *présidial*, *bailliage*, *élection*, *hôtel des monnoies*. C'eſt une grande ville, très-marchande, qui a une académie des ſciences, des belles lettres & des arts; l'égliſe métropolitaine eſt fort belle & très-élevée : celle de l'abbaye de S. Ouen mérite d'être vue. On compte dans Rouen 56 paroiſſes & 36 couvens. Le chapitre de la cathédrale a le droit fort ſingulier de délivrer un criminel & ſes complices tous les ans, le jour de l'Aſcenſion, après que ce criminel a levé la fierte, c'eſt-à-dire, la châſſe de S. Romain. Il y a un pont de bateaux qui ſe hauſſe & ſe baiſſe ſuivant la marée; il s'ouvre auſſi pour laiſſer paſſer les grands bateaux. C'eſt la patrie du P. Alexandre, dominicain, ſavant théologien, des deux Corneilles, de Fontenelle, &c.

LIONS, à l'orient de Rouen, *élection*. Le poëte Benſerade étoit de cette ville.

GISORS, ſur l'Epte, *élection*. Son territoire eſt extrêmement fertile. Ce comté, avec Vernon, Andeli & Lions, avoit été érigé, en 1748, en duché-pairie, ſous le nom de Giſors Belle-Iſle, en faveur de Louis-Charles-Auguſte Fouquet, auparavant marquis de Belle-Iſle. Ce duché s'eſt éteint par ſa mort.

ANDELI : il y a deux villes de ce nom, à un quart de lieue l'une de l'autre; le grand *Andeli* eſt dans un vallon ſur la petite riviere de Gambon, & a une collégiale. Le petit *Andeli* eſt ſur la Seine, *élection*. Il y a dans cette ville une manufacture de draps auſſi beaux que ceux d'Angleterre. C'eſt la patrie d'Adrien Turnébe, profeſſeur en langue Grecque au collége royal de Paris, & de Nicolas Pouſſin, celebre peintre.

II. *Le Roumois*.

QUILLEBEUF en eſt la ville principale. Les grands vaiſſeaux qui ne peuvent aller juſqu'à Rouen, y abordent.

ELBEUF, ſur la Seine. Ce bourg porte le titre de duché-pairie, érigé en 1582, & appartient à un prince de la maiſon de Lorraine. On y fabrique des draps qui portent le nom de ce bourg.

LE BEC, à l'occident d'Elbeuf, fameuſe abbaye de bénédictins, ainſi nommée de ſa ſituation ſur un bec ou langue de terre, au confluent du Bec & de la Rille. Elle fut fondée vers l'an 1034, par le B. Herlouin, ſeigneur Danois, qui en fut le premier abbé.

III. *Le Pays de Caux*.

DIEPPE, *capitale*, *port*. Les Anglois & les Hollan-

dois l'ayant bombardée en 1694, elle fut presque entierement rebâtie avec une régularité qui en fait une jolie ville. On y travaille très-bien en ivoire. Les peres de l'Oratoire y ont un collége. C'est la patrie de Richard Simon, prêtre de l'Oratoire, & savant critique sur l'Ecriture-sainte; de M. Bruzen de la Martiniere, célebre géographe; de Jean Pecquet, médecin, qui a découvert le réservoir du chyle, appellé de son nom *le réservoir de Pecquet*; & du marquis du Quesne, général des armées navales.

YVETOT. On a donné trop libéralement à cette Seigneurie le titre de royaume. Les seigneurs d'Yvetot prennent le titre de prince, & les habitans ne paient ni tailles, ni aides, ni gabelles. Après avoir appartenu 132 ans à la maison du Bellai, cette seigneurie passa dans celle de Crevant-Cingé, puis dans celle d'Albon Saint-Forgeux: elle appartient aujourd'hui au marquis d'Albon S. Marcel.

CAUDEBEC, au sud d'Yvetot, sur la Seine, *présidial*, *élection*. Cette ville est principalement connue par sa manufacture de chapeaux, qui est tombée depuis quelque tems.

EU, sur la Bresle, *élection*, au nord-ouest de Dieppe. Cette ville a eu des Comtes célebres autrefois. Marie-Louise d'Orléans, fille de Gaston de France, mort en 1396, a donné ce comté à Louis-Auguste, duc du Maine, dont le second fils porte le titre de comte d'Eu.

ARQUES, sur la riviere de même nom, au sud, de Dieppe, *bailliage*, *élection*. Cette ville est célebre par la victoire que Henri IV remporta sur le duc de Mayenne, chef de la Ligue, en 1589.

LONGUEVILLE, au sud d'Arques, connue pour avoir été l'appanage du fameux bâtard d'Orléans, Jean, comte de Dunois, qui sauva la France sous Charles VII. Ses descendans ont été les ducs de Longueville, si fameux dans notre histoire, & dont la famille a été éteinte, en 1707, par la mort de Marie, duchesse de Némours, & souveraine de Neuchâtel en Suisse.

Le gouvernement du Havre est un des sept que nous n'avons pas mis dans la division générale de la France. Il s'étend huit lieues au nord de la ville du Havre, le long de la côte occidentale du pays de Caux, jusqu'à Fécamp, qui en dépend; & huit lieues à l'orient, le long de la rive septentrionale de la Seine, jusqu'à l'embouchure de la riviere qui passe à Lillebonne. Les principales villes renfermées dans son circuit, sont:

FECAMP, *Port*, sur la Manche. Cette ville est ancienne & remarquable par l'abbaye de même nom, fondée en 602, par Waningue, pour des religieuses. Richard I, duc de Normandie, rebâtit cette abbaye, &

en 1006, elle fut donnée à des moines de l'ordre de S. Benoît, par Richard II. Les bénédictins de la congrégation de S. Maur y établirent la réforme en 1656, & ils y ont bâti ensuite un beau monastere. Cette abbaye a une des plus grandes églises du royaume : elle possede six baronnies, & a jurisdiction quasi-épiscopale sur trente-six églises : ce droit lui est néanmoins contesté par l'archevêque de Rouen.

MONTIVILLIERS, au sud-ouest de Fécamp, *élection*. Il y a dans cette ville une belle abbaye de bénédictines : l'abbesse jouit des droits épiscopaux sur la ville & sur quelques paroisses voisines.

LE HAVRE-DE-GRACE, au sud-ouest de Montivilliers, *port* & *ville forte*. Les Anglois se sont saisis plusieurs fois du Havre ; mais Louis XIV en a fait une place presqu'imprenable. Cette Ville est belle, bien peuplée : c'est un des départemens de la Marine. George Scuderi & Madelaine sa sœur étoient nés dans cette ville.

HARFLEUR, *bailliage*, à l'orient du Havre.

4. *Le Bray.*

GOURNAI, sur l'*Epte*, petite riviere qui sépare la Normandie de l'Isle de France.

FORGES, au nord-ouest de Gournai, renommée pour ses eaux minérales.

AUMALE, fameuse pour ses belles serges : elle est située sur la Bresle, & porte le titre de duché.

NEUCHATEL, sur la riviere d'Arques, *élection*.

II. *Le Diocese de Lisieux.*

Ce diocese est au sud-ouest de Rouen : il renferme le pays d'Auge & le Lieuvin.

LISIEUX, sur la Touque, *évêché*, *élection*. Cette ville est grande, belle, & assez commerçante, surtout en toiles.

PONT-L'EVESQUE, sur la Touque, au nord-ouest de Lisieux, *élection*.

PONT-AU-DE-MER, *élection*, sur la Rille, riviere qui se jette dans la Seine à son embouchure.

BERNAI, *élection*, au sud-est de Lisieux, avec une fameuse abbaye de bénédictins de S. Maur.

III. *Le Diocese d'Evreux.*

Ce diocese est au sud de Rouen, & renferme le pays d'Ouche.

EVREUX, sur l'Iton, *évêché*, *présidial*, *bailliage*, *élection*. C'est un comté qui appartient au duc de Bouillon, aussi-

bien que le magnifique château de Navarre situé tout auprès. La cathédrale d'Evreux est fort belle. Le commerce de cette ville consiste en draps, en toiles & en grains.

VERNON, *bailliage*, sur la Seine.

PONT-DE-L'ARCHE, au nord-ouest de Vernon, sur la Seine. Cette ville, qui a un pont de 22 arches, est importante par sa situation : elle a un gouverneur & un lieutenant de roi.

LOUVIERS, au nord d'Evreux, sur l'Eure. Cette ville a une manufacture de draps.

HARCOURT, au nord-ouest d'Evreux. Ce bourg est remarquable à cause de l'illustre maison des seigneurs de ce nom, dont il y a quatre branches principales; savoir, celles de Montgomery, Aurilly, Beaumesnil & Bonestable. Il ne faut pas confondre cette terre avec le duché d'Harcourt, dont on parlera ci-dessous.

CONCHES, *élection*, au nord de Verneuil. Il y a une abbaye de bénédictins.

VERNEUIL, *bailliage*, *élection*, près le Perche, sur la petite riviere d'Aure. Elle a deux paroisses & deux couvens, l'un de cordeliers, & l'autre de religieuses.

NONANCOURT, sur la même riviere; *vicomté*.

IVRI, sur l'Eure, bourg, avec une abbaye de bénédictins de S. Maur. Il est fameux par la bataille gagnée en 1590, par Henri IV, sur les ligueurs. Sur le point de la livrer, ce grand prince dit à ses soldats ce peu de paroles qui valent bien les longues harangues des généraux de Tite-Live & des autres historiens : *Si vous perdez vos enseignes, ralliez-vous à mon panache blanc; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur & de la victoire.*

§. II. *De la basse Normandie.*

Elle renferme quatre dioceses; savoir, au midi, Séez & Avranches; au nord-ouest, Coutance; au nord, Bayeux.

1. *Le Diocese de Séez.*

SÉEZ, sur l'Orne, près de l'endroit où elle prend sa source, *évêché*, situé dans une campagne agréable & fertile : elle a une riche abbaye de bénédictins.

ALENÇON, sur la Sarte, *généralité*, *présidial*, *élection*. Cette ville, qui porte le titre de duché, est célebre par ses toiles & par ses diamans, qu'on nomme *cailloux d'Alençon.*

DOMFRONT, dans le pays d'Houlme, à l'occident de Séez. Cette ville porte le titre de comté, & est de la Normandie, quoique du diocese du Mans.

ARGENTAN, *bailliage*, *élection*, avec titre de mar-

quifat & de vicomté; c'eft une jolie ville affez commerçante. Les eaux de l'Orne fur laquelle elle eft fituée, font très-bonnes pour la préparation des cuirs. A deux lieues eft le village de Rye, où eft né, en 1610, le célebre hiftorien François Eudes, plus connu fous le nom de Mezeray, qu'il avoit pris d'un petit fief voifin.

FALAISE, *élection*, au nord-oueft d'Argentan. Cette ville a un ancien château, dans lequel eft né Guillaume le conquérant, duc de Normandie & roi d'Angleterre. Elle eft remarquable par les foires qui fe tiennent tous les ans à Guibrai, qui eft un de fes fauxbourgs.

2. *Le Diocefe de Bayeux.*

Il renferme la Beffin & le Bocage.

BAYEUX, *évêché*, *préfidial*, *élection.* Cet évêché eft très-riche; la cathédrale eft belle, & le chapitre confidérable.

CAEN, fur l'Orne, *généralité*, *préfidial*, *bailliage*, *élection*, *hôtel-des-monnoies*, *univerfité.* Cette ville eft grande, belle & marchande. Elle a une académie de belles-lettres, établie en 1705, par lettres-patentes, une églife collégiale, deux célebres abbayes de bénédictins, & l'autre de bénédictines, & beaucoup de communautés. C'eft la patrie du célebre Malherbe, de Jean-François Sarrafin, & de Jean Renaud de Ségrais, de l'académie Françoife, &c.

VIRE, au fud-oueft de Bayeux, dans le pays de Boccage, fur la Vire, *bailliage*, *élection.* Il y a dans cette ville une manufacture de gros draps, dont on fait un grand commerce.

TURI *ou* HARCOURT, fur l'Orne, chef-lieu du duché d'Harcourt, érigé en duché en 1700, & en pairie en 1709, en faveur de Henri d'Harcourt-Beuvron, iffu de la branche de Boneftable, dont on a parlé ci-deffus.

3. *Le Diocefe de Coutances ou le Cotentin.*

COUTANCES, fur la Soule, *capitale*, *évêché*, *préfidial*, *bailliage*, *élection.* La cathédrale eft bien bâtie; c'eft un des plus beaux morceaux d'architecture gothique qui foit en Europe. Son portail eft orné de deux grandes tours, & le dôme, qui eft au milieu de la croifée, eft octogone, & porté par quatre gros pilliers. Cet ouvrage eft fingulier & d'une hardieffe extraordinaire. Coutances n'a que deux paroiffes; mais il y a un féminaire, qui eft un bâtiment fpacieux, un collége, un hôtel-dieu, deffervi par des clercs hofpitaliers de S. Auguftin, un hôpital, & une abbaye de bénédictins.

GRANVILLE, au ſud-oueſt de Coutances, petite ville uvec un port.

SAINT-LO, ſur la Vire, à l'orient de Coutances, connu par ſes belles ſerges.

CARENTAN, *élection*, au nord-oueſt de Saint-Lo.

VALOGNE, au nord-oueſt de Carentan, *élection*. C'eſt près de cette ville, au village de Valdeſire, qu'eſt né Jean de Launoy, docteur célebre par ſes écrits.

CHERBOURG, *port*, au nord-oueſt de Valogne, patrie de Jean Hamon, ſavant médecin & auteur de pluſieurs ouvrages de piété.

A l'occident de Coutances ſont les petites iſles de *Garneſey* & de *Jerſey*, autrefois de ce dioceſe, & qui appartiennent depuis long-tems aux Anglois : c'eſt tout ce qui leur reſte de la Normandie.

4. *Le Dioceſe d'Avranches.*

AVRANCHES, *évêché*, *bailliage*, *élection*, ſur la Sée. L'illuſtre M. Huet, qui en étoit évêque au dernier ſiecle, l'a rendu célebre.

LE MONT S. MICHEL. C'eſt une petite ville ſituée dans la Mer ſur un rocher, ſur lequel eſt auſſi une abbaye de bénédictins, qui eſt en même tems un château de défenſe.

PONTORSON, au ſud-oueſt d'Avranches, près de la Mer.

MORTAIN, *élection*, à l'orient d'Avranches. C'eſt le chef-lieu d'un comté qui appartient à M. le duc d'Orléans. Il y a dans cette ville un chapitre de chanoines.

ARTICLE V.

Du Gouvernement de l'Iſle de France.

L'ISLE de France eſt bornée au nord, par la Picardie ; à l'Orient, par la Champagne ; au midi, par l'Orléanois, & à l'occident par la Normandie. Elle eſt ainſi appellée, parce qu'autrefois elle ne conſiſtoit que dans les pays renfermés dans une eſpece d'Iſle formée par les rivieres de Seine, de Marne, d'Oiſe & d'Aiſne ; mais aujourd'hui elle a beaucoup plus d'étendue. Elle a 38 lieues environ d'orient en occident, depuis Neuchâtel ſur l'Aiſne juſqu'à Giſors ; & autant du ſeptentrion au midi, depuis Noyon juſqu'à Courtenai en Gâtinois.

Ce gouvernement comprend dix pays, un dans le milieu, qui eſt l'*Iſle de France* proprement dite ; deux au ſud-eſt, la *Brie Françoiſe*, & le *Gâtinois François* ; un au ſud-oueſt, le *Hurepoix* ; un à l'occident, le *Mantois* ;

deux au nord-ouest, le *Vexin François*, & le *Beauvoisis*; trois au nord-est, le *Valois*, le *Soissonnois* & le *Lâonnois*.

1. *L'Isle de France propre.*

Paris, *capitale* de l'Isle de France & de tout le royaume, *archevêché*, *parlement*, *université*, *chambre des comptes*, *cour des aides*, *cour & hôtel des monnoies*, *présidial*, *élection*. Cette ville est une des plus grandes, des plus belles & des plus peuplées de l'univers. Elle est bien supérieure maintenant à ce qu'elle étoit lorsque Charles-Quint disoit qu'en la voyant il avoit vu un monde. La Seine la divise en trois parties; la ville au nord, la cité dans le milieu, & le quartier qu'on appelle de l'Université, au midi. Paris étoit déjà célebre du tems de Jules-César, qui soumit les Gaules, environ 50 ans avant l'ére chrétienne.

On compte dans cette ville plus de vingt-six mille maisons: quatre superbes palais, qui sont celui des Tuilleries, du Louvre, le Palais royal & le palais d'Orléans, ou du Luxembourg: neuf jardins & promenades publiques: un grand nombre d'hôtels magnifiques: plusieurs quais très-beaux le long de la Seine: plusieurs places, dont quelques-unes sont très-vastes & ornées de statues excellentes, qui représentent Henri IV, Louis XIII, Louis XIV & Louis XV. Les plus belles sont, la place Vendôme, la place royale & la place des Victoires. Les fontaines publiques y sont en grand nombre. Il s'y trouve plusieurs ponts magnifiques: on y admire sur-tout celui qu'on appelle le *pont-neuf*, pour sa largeur & sa longueur extraordinaire. La premiere pierre en fut posée par Henri III, en 1578.

Grégoire XIII érigea, en 1622, l'évêché de Paris en archevêché, & Louis XIV éleva, en 1674, ses archevêques au rang de ducs & pairs. Quoique la cathédrale de cette ville soit d'un goût gothique, c'est cependant une des plus magnifiques du royaume, tant pour sa vaste étendue que pour ses ornemens. Le chœur en est richement décoré. L'architecture du sanctuaire représente une descente de croix. On y voit aux deux côtés deux statues de marbre, l'une de Louis XIII, & l'autre de Louis XIV, à genoux: le premier de ces princes avoit pris le dessein & fait le vœu de cette décoration, que l'autre a exécuté. La longueur de cette église est de 66 toises, ou 396 pieds: sa largeur de 24 toises, ou 144 pieds, & sa hauteur de 17 toises, ou 102 pieds. Le portail est orné de deux tours parfaitement égales, qui ont 34 toises de hauteur, ou 204 pieds. Les autres égli-

ses de Paris sont 41 paroisses (1) : 11 chapitres, ou collégiales : 53 couvens, ou communautés d'hommes : 70 de filles, & plusieurs chapelles.

L'université, à qui le roi donne le titre de sa fille aînée, est très-ancienne, & fut long-tems la seule dans le royaume. On y enseigne la théologie, le droit, la médecine & les arts libéraux. La théologie a deux écoles publiques, Sorbonne & Navarre. La faculté des arts a 36 colléges, dont 10 sont de plein exercice, c'est-à-dire, où la jeunesse apprend les belles-lettres & la philosophie. Les boursiers des autres ont été réunis, en 1763, par lettres patentes, dans le collége de Louis le grand, qui a été donné à l'université après l'expulsion des Jésuites.

On enseigne aussi les langues savantes, le droit canonique, la médecine & les mathématiques dans le collége royal, fondé par François I.

Il y a, outre cela, à Paris six académies royales, savoir, l'académie Françoise, établie par lettres-patentes, en 1635 ; l'académie des inscriptions & belles lettres, en 1663, l'académie des sciences, 1666 ; l'académie de peinture & de sculpture, en 1648 ; celle d'architecture, établie en 1671, & celle de chirurgie, confirmée par lettres-patentes, en 1748. Il y a encore des académies d'exercices, & une d'écriture, instituée en 1763.

On y trouve sept bibliotheques publiques ; celle du roi tient le premier rang, soit par le grand nombre de manuscrits & de livres rares, & autres qu'elle contient, & par le précieux assemblage de médailles & pieces antiques dont elle est enrichie, soit par rapport à la magnificence des bâtimens où elle est placée : les autres sont celles des abbayes de Saint-Germain-des-Prés, de Sainte Genevieve, de Saint Victor, du collége Mazarin, de l'ordre des avocats, & de la ville.

On compte dans Paris 12 séminaires, 26 hôpitaux, dont le plus renommé est celui de l'hôtel-dieu, où, dans les tems de maladies, on reçoit jusqu'à 3000 malades, de quelque nation & religion qu'ils soient ; 3 ab-

---

(1) *On ne compte plus en cette ville que 41 paroisses, depuis qu'en 1747 on a réuni les paroisses de Saint-Christophe & de Sainte Genevieve des Ardens à celle de la Magdelaine. Il y avoit aussi 13 collégiales ; mais depuis quelques années on a réuni le chapitre de Saint Germain-l'Auxerrois à celui de la cathédrale, & le chapitre de Saint Nicolas du Louvre à celui de Saint Thomas du Louvre. L'église qu'on a bâtie depuis pour ce dernier chapitre, a reçu le nom de Saint Louis du Louvre.*

bayes d'hommes & 6 abbayes de filles, parmi lesquelles se distingue celle des bénédictines réformées du Val-de-Grace, plus encore par la beauté de l'église du monastere, que par son étendue. Ses plus importantes manufactures sont celle des glaces, celle des Gobelins pour les tapisseries, & celle de la Savonnerie, où l'on fabrique de très-beaux tapis. Enfin, Paris renferme environ un million d'habitans.

Louis XIV a fait bâtir, près de cette ville, un magnifique observatoire & un superbe hôtel pour les soldats invalides, & Louis XV, une école militaire pour l'éducation de la jeune noblesse, qui y est entretenue & instruite dans toutes les sciences convenables à son état.

Paris est un des sept gouvernemens que nous n'avons pas mis dans la division de la France.

SAINT-DENIS, *bailliage*, au nord de Paris. Cette ville est célebre, sur-tout par son abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint Maur, qui est la sépulture ordinaire des rois de France & de la famille royale : elle a un trésor très-riche. Le revenu de la manse abbatiale a été uni à la maison de Saint-Cyr, pour servir à l'entretien des filles de condition qu'on y éleve gratuitement. Le couvent est bâti à neuf, & ressemble plus à un magnifique palais qu'à un monastere. Son église est un bel édifice gothique, achevé en 1181.

MONTMORENCY au nord-ouest de Saint-Denys, *bailliage*, duché dont le nom est illustre; il est passé par les femmes dans la maison de Condé, sous le titre de duché d'Enguien. Les prêtres de l'oratoire ont la cure. Les religieux trinitaires, dits mathurins, y ont une maison.

LUZARCHE *, au nord de Sains-Denys. Il y a un chapitre. C'est la patrie d'Etienne de Luzarche, architecte, qui commença, vers 1220, la cathédrale d'Amiens, une des merveilles du royaume.

A une petite lieue de cette ville est Royaumont, célebre abbaye de bernardins, fondée par Saint Louis en 1227.

DAMMARTIN, au nord-est de Saint-Denys, appartient à la maison de Condé, qui nomme aux canonicats de la collégiale.

Près de Dammartin se trouve Juilly, académie royale, régie par les prêtres de l'oratoire, qui y enseignent les belles lettres & la philosophie. L'abbaye a été éteinte, & les revenus ont été unis à la maison de l'oratoire de Saint-Honoré à Paris.

VINCENNES †, à l'orient de Paris, remarquable par son château royal, par son parc, & par une sainte chapelle, desservie par des chanoines.

2. *La Brie Françoise.*

CORBEIL, sur la Seine. Cette ville du diocese de Paris, a été possédée jusqu'à Louis le gros, par des comtes qui en étoient propriétaires. Elle a une église collégiale ancienne, dont la premiere dignité porte le titre d'abbé. Il y a aussi des récollets.

VILLEROI, près de Corbeil, au sud-ouest, érigé en duché-pairie en 1663, en faveur de Nicolas de Neufville, maréchal de France.

BRIE-COMTE-ROBERT, *bailliage*, au nord-est de Corbeil; il tire son nom du séjour qu'y faisoit Robert, comte de Brie.

LAGNI, sur la Marne. Cette ville, du diocese de Paris, comme la précédente, a une abbaye de bénédictins, fondée dans le VII siecle par S. Furcy, gentilhomme Ecossois. C'est la patrie de Pierre d'Orgemont, premier président du parlement de Paris, & élu chancelier de France en 1373, par voie de scrutin, en présence de Charles V, selon les actes anciens de la chambre des comptes de Paris.

CRECI, sur le Morin, *bailliage*, à l'orient de Lagni, dans le diocese de Meaux. Il y a un chapitre & un couvent de minimes.

ROSOY, *élection*, du diocese de Meaux.

3. *Le Gâtinois François.*

MELUN, *vicomté*, *présidial*, *bailliage*, *élection*, sur la Seine, au diocese de Sens. Cette vicomté, avec la terre de Vaux qui en est voisine, fut érigée en duché-pairie sous le nom de Villars, en 1709, en faveur de Louis-Hector de Villars.

FONTAINEBLEAU, ville du même diocese, connue par son château royal. Ce sont les trinitaires, dits mathurins, qui desservent la chapelle royale.

NEMOURS, sur l'Oing, *bailliage*, *élection*, duché.

PONT-SUR-YONNE, *bailliage.*

COURTENAI, au sud-est de Nemours, célebre par les princes qui en portoient le nom, & qui descendoient de Louis le gros, trisaïeul de S. Louis; l'abbé de Courtenai, mort en 1733, a été le dernier de cette maison.

4. *Hurepoix.*

DOURDAN, *capitale*, *bailliage*, *élection*, sur la riviere d'Orges, petite ville remarquable par sa manufacture de bas.

MONTFORT-L'AMAURI, au nord-ouest de Dourdan,

connue par les comtes qui en ont porté le nom, & entr'autres, par le comte Simon de Monfort, qui conquit Toulouse & la plus grande partie du Languedoc sur les Albigeois, vers l'an 1200. Monfort est, depuis 1692, un duché qui porte le nom de Chevreuse, & qui appartient à la maison de Luynes. C'est la patrie de Jacques Amyot, évêque d'Auxerre, & auparavant précepteur des enfans de Henri II, roi de France.

CHASTRE, qu'on nomme maintenant *Arpajon*, marquisat.

MONTLHERI. Il y a dans cette ville un chapitre, & à quelque distance une tour célebre. Il s'y est donné une sanglante bataille en 1465, entre Louis XI & Charles, duc de Berri, son frere, dont les ducs de Bourgogne & de Bretagne suivoient le parti.

5. *Le Mantois.*

MANTES, sur la Seine, *présidial*, *bailliage*, *élection*, avec un chapitre fondé par Jeanne de France, dont on voit le tombeau près du grand-Autel. Charles V y a établi, en 1373, des célestins hors la ville. L'enclos de leur monastere est renommé pour ses bons vins. Philippe-Auguste est mort à Mantes en 1223, & Henri IV y a tenu pour la premiere fois de son regne le chapitre de l'ordre du Saint-Esprit.

MEULAN, sur la Seine. Cette ville est en partie du diocese de Rouen, & en partie de celui de Chartres. C'est un comté qui a été réuni à la couronne sous Philippe-Auguste, après la mort de Galleran II, son dernier comte. Il y a plusieurs paroisses, des bénédictins & d'autres communautés.

POISSY, sur la Seine, renommé par le baptême de S. Louis, & par le colloque qui y fut tenu en 1561, entre les prélats catholiques & les ministres calvinistes. Il y a dans cette ville, du diocese de Chartres, une collégiale, une célebre abbaye royale de religieuses dominicaines, fondée par Philippe le bel, & des capucins.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, ainsi nommé d'un ancien monastere bâti, il y a environ 700 ans, par le roi Robert, dans une forêt, nommée en latin *Leyda* & par corruption *Laya*. On y voit un très-beau château royal. Cette ville, fort peuplée, est du diocese de Paris. Il y a des récollets & des ursulines.

SAINT-CLOUD, bourg à deux petites lieues de Paris, sur la Seine, avec un beau château, qui appartient à M. le duc d'Orléans. La seigneurie de ce lieu & des environs forme, depuis 1674, un duché-pairie, qui est annexé à l'archevêché de Paris.

VERSAILLES.

VERSAILLES. Son château royal eſt magnifique. Louis XIV n'a rien épargné pour le rendre digne de la majeſté des rois qui y font leur ſéjour. La chapelle eſt un ouvrage admirable ; les appartemens ſont très-riches ; les jardins vaſtes & remplis de décorations, de ſculptures, qui ſont autant de chefs-d'œuvre, & d'eaux abondantes, qui en font un lieu de délices.

A une lieue de Verſailles, eſt la célebre maiſon de S. Cyr, de l'ordre de S. Auguſtin, au dioceſe de Chartres, fondée par Louis XIV pour l'éducation de 250 demoiſelles. On ne les y reçoit point avant l'âge de ſept ans ni après celui de douze ; elles n'y peuvent demeurer que juſqu'à l'âge de vingt ans.

HOUDAN, au ſud-oueſt de Saint-Germain, petite ville du dioceſe de Chartres.

DREUX, *élection*, ville ancienne, où l'on prétend que les Druides ont demeuré. Cette ville eſt du dioceſe de Chartres ; elle a un chapitre de chanoines.

Au midi de Dreux eſt un petit pays nommé le *Timerais*, qui dépend du gouvernement de l'Iſle de France. CHATEAU-NEUF en eſt la capitale.

6. *Le Vexin François.*

Il eſt ſéparé du Valois par l'Oiſe.

PONTOISE, *bailliage*, *élection*, ſur l'Oiſe. Cette ville, du dioceſe de Rouen, eſt ſituée ſur une hauteur. Elle a un chapitre, une abbaye de bénédictins de S. Maur, pluſieurs paroiſſes & pluſieurs communautés. Le parlement de Paris y a été transféré en 1720. C'eſt la patrie du pere Coſſart, Jéſuite, célebre profeſſeur de rhétorique, qui a continué la grande collection des conciles du P. Labbe, & de Jean Deſlyons, docteur de Sorbonne, doyen & théologal de Senlis.

Près de cette ville eſt Maubuiſſon, abbaye célebre de bernardines, du dioceſe de Paris. Elle a été fondée en 1240, par la reine Blanche, mere de S. Louis. On voit le tombeau de cette reine au milieu du chœur des religieuſes.

MAGNI, *bailliage*, *élection*, au nord-oueſt de Pontoiſe.

CHAUMONT, *bailliage*, *élection*, au nord-eſt de Magni.

7. *Le Beauvoiſis.*

BEAUVAIS, *évêché*, *préſidial*, *bailliage*, *élection*, ſur le Thérin. Cette ville eſt grande, peuplée & marchande. Le chœur de la cathédrale eſt d'une élévation extraordinaire. Il y a dans un des fauxbourgs de cette ville deux belles abbayes ; l'une de bénédictins, appellée S. Lu-

cien, l'autre de génovéfains, appellée S. Quentin. Son évêque est le premier des trois anciens comtes & pairs ecclésiastiques : au sacre du roi, il porte le manteau royal. Plusieurs hommes illustres sont nés dans cette ville ou dans son territoire; entre autres, Vincent de Beauvais, dominicain; les grands-maîtres de Malthe, Jean & Philippe de Villiers l'Isle-Adam, Claude de la Sangle & Vignacourt; Godefroi Hermant, auteur des vies de plusieurs peres de l'église.

BOUFLERS, ci-devant *Cagny*, sur le Therin, au nord-ouest de Beauvais, érigé en duché-pairie en 1708, en faveur de Louis-François de Bouflers, maréchal de France.

CLERMONT, *bailliage*, *élection*, *comté*, fort ancien, qui a été l'apanage de Robert, fils de S. Louis. Robert a été la tige de la famille royale de Bourbon; & de ce prince descendoit, au dixieme degré, Henri IV, premier roi de cette branche.

WARTY, près de Clermont, sur la Bresche, érigé en duché-pairie, sous le nom de Fitz-James, en 1710, en faveur de Jacques Fitz-James, duc de Berwick, fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre.

LA NEUVILLE, à l'occident de Clermont, lieu de la naissance de S. Louis, selon quelques auteurs. Adrien Baillet, auteur des vies des Saints, y est né aussi.

8. *Le Valois.*

CRESPI, *bailliage*, *présidial*, *élection*.

LA FERTÉ-MILON, au sud-est de Crespi. C'est la patrie de l'illustre poëte tragique Jean Racine.

SENLIS, *évêché*, *présidial*, *bailliage*, *élection*, au sud-ouest de Crespi.

COMPIEGNE, *bailliage*, *élection*, au nord, sur l'Oise, près l'endroit où cette riviere reçoit l'Aisne. Il y a dans cette ville, du diocese de Soissons, un château royal fort ancien, & une célebre abbaye de bénédictins, qu'on nomme *S. Corneille*, fondée par Charles le chauve, l'an 876. Louis II, dit *le Begue*, Louis V & Hugues le grand, rois de France, y sont inhumés. C'est la patrie du célebre Pierre d'Ailli, chancelier de l'université de Paris, & cardinal, auteur de plusieurs ouvrages, & en particulier de celui qui a pour titre : *De la Réforme de l'Eglise*; de Marc-Antoine Hersan, célebre professeur de rhétorique, & auteur de plusieurs excellens ouvrages, & de Pierre Constant, bénédictin de S. Maur, qui a donné une nouvelle édition de S. Hilaire, & le premier volume des lettres des papes, avec une préface & des notes.

9. *Le Soissonnois.*

SOISSONS, sur l'Aisne, *évêché*, *généralité*, *présidial*, *bailliage*, *élection*. Son évêque a le droit de sacrer les rois, en l'absence de l'archevêque de Reims, dont il est le premier suffragant. S. Louis, Philippe le hardi, son fils, & Louis XIV, ont été sacrés par un évêque de Soissons. Cette ville a été la capitale des états de quelques rois de la premiere race, qu'on nommoit rois de Soissons. Elle a une académie Françoise établie en 1674, par lettres-patentes, & plusieurs abbayes. La plus célebre est celle de S. Médard, qui est de la congrégation de S. Maur. On y voit encore le bâtiment où Louis le débonnaire fut enfermé par ses enfans. Les peres de l'Oratoire ont un college à Soissons.

VAILLI ou VEILLI, sur l'Aisne.

10. *Le Lâonnois.*

LAON, *évêché*, *présidial*, *bailliage*, *élection*. Cette ville est située sur une hauteur; ses vins sont estimés, & son territoire est fertile en artichauds excellens. L'évêque de Laon est le second duc & pair ecclésiastique : au sacre il porte la sainte Ampoule.

NOTRE-DAME DE LIESSE, à l'orient de Laon, célebre pélerinage, desservi par un chanoine de l'église de Laon.

PRÉMONTRÉ, abbaye chef-d'ordre de chanoines réguliers, à l'occident de Laon, fondée l'an 1120, sous Barthelemi, évêque de Laon, qui donna ce lieu désert à S. Norbert, pour s'y retirer avec ses compagnons.

NOYON, *évêché*, *élection*, près de l'Oise. Son évêque est le dernier comte & pair ecclésiastique : au sacre il porte le baudrier. Jean Calvin, auteur de la secte des Calvinistes, est né dans cette ville; elle est aussi la patrie de Dom Thomas Blampin, bénédictin de S. Maur, qui a continué la belle édition des Œuvres de S. Augustin, commencée par Dom Delfau, son confrere.

CHAUNY, à l'est de Noyon, petite ville qui a une châtellenie royale. C'est la patrie du célebre Witasse, professeur en Sorbonne; de Jean Dupuy, ancien recteur de l'université de Paris, & de Bonaventure Racine, si connu par son Abrégé de l'Histoire ecclésiastique.

ARTICLE VI.

Du Gouvernement de Champagne & de Brie.

CETTE province est bornée au nord par la forêt des Ardennes, qui la sépare du comté de Namur & du Luxembourg; à l'orient, par la Lorraine; au midi, par

la Bourgogne, & à l'occident, par l'Isle de France & la Picardie.

La Champagne est ainsi appellée, à cause de ses vastes campagnes : elle abonde en seigles & en excellens vins ; mais elle est peu fertile en bleds & en pâturages.

Ce gouvernement s'étend plus de 56 lieues de l'ouest au sud-est, depuis Lagni en Brie, jusqu'à Bourbonne-les-Bains en Bassigni, & de 54 du midi au septentrion, depuis Ravieres dans le Sénonois près Tonnerre, jusqu'à Rocroi dans le Réthelois.

La Champagne a été gouvernée autrefois par des comtes qui étoient fort puissans, mais vassaux des rois de France. Elle fut réunie à la couronne en 1284, par le mariage de Jeanne, reine de Navarre, & comtesse de Champagne, avec Philippe le bel.

Cette province a six principales rivieres.

La *Seine*, dont nous avons parlé.

L'*Yonne*, qui prend sa source dans le Nivernois, passe à Auxerre, à Joigni, à Sens, & se jette dans la Seine à Montereau.

La *Marne*, dont la source est près de Langres, passe à Joinville, à Vitri-le-François, à Châlons, à Epernai, à Château-Thierri, à Meaux, & se jette dans la Seine à Conflans près Charenton, une lieue au-dessus de Paris.

La *Vesle*, qui a sa source à l'orient, entre Sainte-Ménehoult & Châlons, passe à Reims, & se décharge dans l'Aisne au dessous de Soissons.

L'*Aisne*, dont la source est dans le Barrois. Cette riviere, après avoir traversé toute la haute Champagne, passe à Soissons, & se jette dans l'Oise au dessus de Compiegne.

L'*Aube*, qui prend sa source au sud-est, aux confins de cette province & de la Bourgogne, au village d'Auberive, passe à la Ferté, à Bar-sur-Aube, à Arcis, & se jette dans la Seine au dessous d'Anglure.

La Champagne se divise en haute & basse : la haute est vers le septentrion, & la basse vers le midi.

§. I. *De la haute Champagne.*

Elle a trois parties : le Remois, le Pertois & le Réthelois.

1. *Le Remois.*

REIMS, sur la Vesle, *archevêché*, *présidial*, *élection*, *hôtel des monnoies*, & *université* fondée en 1547, par le cardinal Charles de Lorraine. Cette ville est très-ancienne, bien peuplée & marchande. Elle a plusieurs restes de monumens anciens, entr'autres, un arc de triomphe près la porte de Mars, & des vestiges d'un ancien châ-

teau & d'un amphithéâtre. Elle a trois abbayes, plusieurs chapitres, beaucoup de communautés d'hommes & de filles, & de belles églises, principalement la cathédrale, dont le portail est magnifique. Celle de l'abbaye de S. Nicaise est fort belle : on y voit une espece de phénomene qui excite l'attention des curieux ; c'est un arcboutant, qui s'ébranle d'une façon sensible, au mouvement seul d'une cloche. M. Pluche en explique la raison physique d'une maniere satisfaisante (1).

L'archevêque de Reims est le premier duc & pair ecclésiastique. Il a le privilége de sacrer les rois. Pour cette cérémonie, il se sert de l'huile de la sainte Ampoule, qui est conservée dans l'abbaye de bénédictins de S. Remi, dont l'église est remarquable par le tombeau de ce Saint, où les douze pairs de France sont représentés avec les habillemens qui conviennent à leur dignité. C'est la patrie de Dom Thierri Ruinart, bénédictin, auteur des *Actes sinceres des Martyrs*, & de plusieurs autres ouvrages; de Rainssant & d'Oudinet, fameux antiquaires; des Peres Lallemant & Anselme Pâris, chanoines réguliers. Le premier a été chancelier de l'université, & a composé plusieurs ouvrages de piété. Le second est auteur d'un livre sur la créance des Grecs.

Les environs de Reims offrent mille curiosités aux amateurs de la minéralogie ; la nature s'est plu surtout à les répandre dans un endroit très-petit, appellé *Courtagnon*, à trois lieues de la ville. Les physiciens en doivent la connoissance principale à la dame de ce lieu, qui a pris soin de rassembler ces fossiles dans un très-beau cabinet.

SAINTE-MENEHOULT, à l'orient, vers la Lorraine; *bailliage*, *élection*, sur l'Aisne.

ÉPERNAI, *élection*, sur la Marne. Cette ville fut donnée à la maison de Bouillon, en échange de la souveraineté de Sedan, & unie au duché de Château-Thierri.

2. *Le Pertois.*

VITRI-LE-FRANÇOIS, *présidial*, *bailliage*, *élection*, sur la Marne, bâtie par François I, dans le diocese de Châlons. Il y a un chapitre des doctrinaires qui y ont le collége, & des récollets.

SAINT-DISIER, *bailliage*, sur la Marne. Cette ville a reçu son nom d'un saint évêque de Langres, enterré en ce lieu.

3. *Le Réthelois.*

RÉTHEL ou MAZARIN, *élection*, sur l'Aisne, duché-

(a) *Spect. de la Nat.* tom. VII, pag. 324 & suiv.

pairie, érigé, en 1663, en faveur d'Armand Charles de la Porte, qui avoit épousé une niece du cardinal Mazarin.

CHATEAU-PORCIEN, sur l'Aisne. C'est une principauté érigée par Charles IX en 1561. Elle est possédée par le duc de Nivernois ou de Mazarin, qui descend d'une niece du Cardinal Mazarin.

SEDAN, *présidial*, *élection*, *place forte*, sur la Meuse dans le diocese de Reims. Elle appartenoit autrefois au duc de Bouillon, & portoit le titre de principauté souveraine. Le duc la céda au roi en 1642, pour les duchés d'Albret & de Château-Thierri, & pour le comté d'Evreux. Cette ville est célebre par sa manufacture de draps, connus sous le nom de *Pagnon* & de *Rousseau*, & pour avoir donné naissance au maréchal de Turenne.

MEZIERES, sur la Meuse, ville forte, presque toute entourée de cette riviere.

CHARLEVILLE, jolie ville sur la Meuse. Elle a été bâtie par Charles de Gonzague, duc de Nevers : on y voit une place magnifique, au milieu de laquelle est une belle fontaine. C'est la patrie de Louis du Four, connu sous le nom de l'abbé de Longuerue, mort en 1733, célebre par sa vaste & profonde érudition.

ROCROI, *place forte*. Ville fameuse par la victoire que le grand Condé, alors duc d'Enguien, remporta sur les Espagnols en 1643.

§. II. *De la basse Champagne.*

Elle a quatre parties : la Champagne propre, le Vallage, le Bassigni, le Sénonois.

1. *La Champagne propre.*

TROYES, sur la Seine, *capitale* de toute la Champagne, *évêché*, *présidial*, *bailliage*, *élection*, *hôtel des monnoies*. Cette ville est fort marchande. Sa cathédrale dédiée à Saint Pierre, est une des plus belles du royaume. Les comtes de Champagne y avoient trois châteaux, dont le principal, où ils demeuroient, subsistant encore aujourd'hui, est le siége de la justice. Près de ce château, ils avoient fait bâtir l'église de S. Etienne, qui leur servoit de chapelle. C'est une collégiale magnifique, dont les canonicats sont à la nomination du roi. Au milieu du chœur, on voit le tombeau du comte Henri, son fondateur. Cette église a un trésor très-riche, & un grand nombre de manuscrits. Dans la collégiale de S. Urbain sont plusieurs tombeaux des comtes de Champagne. Troyes est la patrie du pape Urbain IV, qui étoit fils d'un cordonnier; de François Girardon, sculpteur très-

renommé ; de Pierre Mignard, peintre fameux, du poëte Passerat, des savans Pithou, du P. le Cointe, auteur des annales ecclésiastiques de France, & des PP. Caussin & Mérat, Jésuites.

ISLES-AUMONT, au sud-est de Troyes, chef-lieu du duché d'Aumont. C'étoit un marquisat connu sous le nom d'*Isles*, qui a été érigé en duché-pairie en 1665, en faveur d'Antoine d'Aumont, fait maréchal de France en 1669.

PINEY, près de Troyes, à l'orient. C'est un village qui fut érigé en duché-pairie, en 1581, sous le nom de Piney, en faveur de François de Luxembourg. Ce duché a passé par mariage, en 1661, à François-Henri de Montmorency, comte de Luxe & de Bouteville, connu sous le nom de Maréchal de Luxembourg, dont les descendans portent le titre de Piney-Luxembourg.

ARCIS, sur l'Aube, petite ville enrichie par les soins & les libéralités de M. Graffin. Elle fait commerce de grains. C'est à Arcis que l'Aube commence à porter bateau.

CHALONS-sur-Marne, *évêché*, *généralité*, *présidial*, *bailliage*, *élection*. Cette ville est grande & assez belle : à une de ses portes se trouve une promenade ou cours fameux, appellé *le Jar*. Son commerce principal consiste en pinchinats & autres étoffes, dont il y a une manufacture. Son évêque est le second comte & pair ecclésiastique : au sacre du roi il porte l'anneau royal. Félix Vialart s'est rendu illustre dans le dernier siecle, par sa science, son grand zele & sa rare piété. Châlons a donné naissance au célebre d'Espence, docteur de Sorbonne ; au P. du Moulinet, chanoine régulier de Sainte Genevieve ; aux fameux ministres Aubertin & Blondel, & à Perrot d'Ablancourt, si célebre par ses traductions.

2. *Le Vallage.*

JOINVILLE, sur la Marne, *bailliage*, *élection*. Cette ville porte le titre de principauté. Henri II l'en décora en faveur des ducs de Guise. Elle a un magnifique château, où est né le fameux cardinal de Lorraine, & où est enterré le Sire de Joinville, qui a écrit l'histoire de S. Louis. Cette principauté a passé de Mademoiselle de Montpensier, qui la possédoit, à la maison d'Orléans.

VASSY, sur la Bleise, connu dans l'histoire par le désordre qui y arriva en 1562, appellé par les écrivains calvinistes, *le massacre de Vassy*.

BAR-SUR-AUBE, petite ville fort ancienne qui porte le titre de comté.

A deux lieues, au sud-est de Bar-sur-Aube, est l'abbaye de *Clairvaux*, la premiere des quatre filles de l'abbaye de

Cîteaux, & illustre par les vertus de Saint Bernard, qui en a été le premier abbé & le fondateur, en 1115.

CHATEAU-VILLAIN, au sud-est de Bar-sur-Aube. Cette petite ville, qui a une collégiale & un beau château, a été érigée en duché-pairie en 1705, en faveur de Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, & a passé à son fils le duc de Penthievre, amiral de France.

3. *Le Bassigni.*

VAUCOULEURS, au nord-est, sur la Meuse, petite ville remarquable par sa situation dans une vallée charmante. C'est près de cette ville qu'est née la célebre Jeanne d'Arc, connue sous le nom de Pucelle d'Orléans. C'est la patrie de M. de Lisle, pere du savant Géographe de ce nom.

LANGRES, *évêché*, *présidial*, *bailliage*, *élection.* Cette ville, près de laquelle la Marne prend sa source, est bâtie sur une hauteur. Sa cathédrale de S. Mamés est fort belle. Son évêque est le dernier des trois anciens ducs & pairs ecclésiastiques : au sacre il porte le sceptre. Langres est estimée pour sa coûtellerie. C'est la patrie d'Anne-Bénigne Senrey, Théologal de Beaune. Le fameux Edmond Richer, docteur de Sorbonne, auteur d'un livre sur la puissance ecclésiastique & séculiere, & Pierre Floriot, auteur de l'ouvrage intitulé : *Morale sur le Pater*, étoient du diocese de Langres.

BOURBONNE-LES-BAINS, célebre par ses eaux minérales.

CHAUMONT, *présidial*, *bailliage*, *élection.* A une lieue de cette ville est le monastere du *Val-des-écoliers*, qui a été chef-d'ordre, & un des plus célebres de France. Il fut fondé l'an 1212, par Guillaume l'Anglois & Richard de Narcey, sous la regle de S. Augustin. On l'appelle le Val-des-écoliers, parce que plusieurs écoliers quitterent les universités pour s'y retirer. Le dernier abbé titulaire, nommé Laurent-Michel, s'étant démis de sa dignité en faveur du supérieur-général des chanoines réguliers de la congrégation de France, & abbé de Sainte Genevieve, cet ordre a été réuni à cette congrégation. Le monastere est gouverné par un supérieur qui prend le nom d'abbé, & qu'on établit tous les trois ans, dans le chapitre général de la congrégation.

4. *Le Sénonois.*

SENS, *archevêché*, *présidial*, *bailliage*, *élection*, illustre du tems de César. Cette ville assez grande, est située au confluent de l'Yonne & de la Vanne. Sa cathédrale est vaste, & porte le nom de S. Etienne. Son archevêque

prend le titre de Primat des Gaules & de Germanie. Sens a deux abbayes de bénédictins, un collége, un séminaire de Lazaristes, & plusieurs paroisses & couvens.

JOIGNI, *bailliage*, *élection*, sur l'Yonne.

SAINT-FLORENTIN, *élection*, sur l'Armançon.

TONNERRE, sur l'Armançon, qui se jette dans l'Yonne au-dessus de Joigni. Le terroir de cette ville, du diocese de Langres, est célebre par ses vins.

CHABLIS, à l'occident de Tonnerre, est aussi renommé par ses vins.

§. III. *De la Brie Champenoise.*

On la divise en haute & basse Brie, & Brie pouilleuse, ou pays de *Gallevesse*.

1. *La haute Brie.*

MEAUX, *capitale*, *évêché*, *présidial*, *élection*, sur la Marne. C'est une ville assez grande, peuplée & marchande. Le choeur de la cathédrale est beau. Le cardinal de Bissy a renouvellé l'architecture du sanctuaire, & a fait bâtir deux belles chapelles des deux côtés de la grande porte du chœur. Aux deux fauxbourgs de Meaux se trouvent l'abbaye de *S. Faron*, jadis évêque de la ville, dont les bénédictins sont en possession, & celle de *Chage* qui appartient à la congrégation des chanoines réguliers de Sainte Genevieve. Meaux à sept paroisses, une collégiale, un couvent de cordeliers, un de capucins, un de trinitaires ou mathurins, un séminaire, une maison de religieuses de la visitation, une abbaye de filles, appellée de Notre-Dame, un hôtel-dieu, & trois autres hôpitaux. C'est des environs de cette ville que viennent les fromages si connus sous le nom de fromages de Brie.

2. *La Basse Brie.*

PROVINS, *capitale*, *présidial*, *bailliage*, *élection*. C'est une grande ville, du diocese de Sens; mais elle n'est pas peuplée. On y voit un château des anciens comtes de Champagne : on y fait d'excellentes conserves de roses. Elle a une abbaye de chanoines réguliers, deux chapitres, & un collége qui est aux prêtres de l'oratoire.

SEZANE, au nord-est de Provins, *bailliage*, *élection*, comté qui appartient à la maison d'Harcourt-Beuvron.

COULOMIERS, sur le Morin, *bailliage*, *élection*. Cette ville, du diocese de Meaux, est située dans un terrein gras & fertile. Le duc de Luynes en est seigneur. Elle a passé dans sa maison par le mariage d'un duc de Luynes avec une fille de Henri-Louis de Soissons, fils naturel de Louis de Bourbon, Comte de Soissons, à qui la du-

cheſſe de Nemours avoit fait une donation de tous ſes biens, dont la ville de Coulomiers faiſoit partie.

MONTEREAU, *bailliage*, *élection*. Cette ville, du dioceſe de Sens, eſt ſur la Seine, à l'endroit où ſe décharge l'Yonne. C'eſt ſur le pont de cette ville que le duc de Bourgogne étant venu pour ſe réconcilier avec Charles VII, alors Dauphin de France, fut aſſaſſiné par Tanneguy du Châtel, gentilhomme de ce prince.

3. *La Brie Pouilleuſe.*

CHATEAU-THIERRI, ſur la Marne, *préſidial*, *bailliage*, *élection*. C'eſt un duché qui appartient à la maiſon de Bouillon. Le célebre poëte la Fontaine eſt né dans cette ville.

TRESMES, à l'orient de Château-Thierri, duché-Pairie, érigé en 1648, en faveur de René Potier, fils de Louis, baron de Geſvres, ſecrétaire d'état, dont le ſecond fils a été la tige des ducs de Treſmes. Les lettres n'en ont été enregiſtrées qu'en 1663.

REBAIS *ou* ORBAIS, au ſud-eſt de Château-Thierri. Il y a une abbaye de bénédictins.

ARTICLE VII.

Du Gouvernement de Lorraine.

LA Lorraine appartenoit ci-devant aux ducs de Lorraine, maiſon illuſtre par ſon ancienneté, ſes alliances & les grands hommes qui en ſont ſortis. Elle a été réunie à la France, & fait un gouvernement particulier.

La maiſon de Lorraine qui a produit diverſes branches, dont les principales ſont celles de Vaudemont, de Mercœur, de Guiſe, de Joyeuſe, de Chevreuſe, de Mayenne, d'Aumale, d'Elbeuf, d'Harcourt, d'Armagnac, & de Lillebonne, tire ſon origine de Gérard d'Alſace. L'empereur Henri-le-Noir, fils & ſucceſſeur de l'empereur Conrad, donna à Gérard, l'an 1042, le duché de la haute Lorraine. Ce duché comprenoit les dioceſes de Treves, de Strasbourg, de Metz, de Toul & de Verdun. On l'appelloit *Moſellane ſupérieure*, pour le diſtinguer de la baſſe Lorraine qui ſe nommoit *Moſellane inférieure*. Ces noms leur avoient été donnés de la Moſelle qui les partageoit. La baſſe Lorraine renfermoit les dioceſes de Cologne, d'Utrecht, de Liege & de Cambrai.

Le nom de *Lorraine* vient de celui de Lothaire II, fils de l'empereur Lothaire I, & petit-fils de l'empereur Louis-le-Débonnaire. Lothaire I eut trois fils, Louis, Lothaire II, & Charles. Il s'aſſocia de très-bonne heure

Louis à l'empire & au royaume d'Italie, & lorsqu'en 855, il se fit moine, il partagea les états qu'il avoit en déça des Alpes à ses deux autres fils. Lothaire II eut les pays renfermés entre le Rhône, la Saône, la Meuse, l'Escaut & le Rhin, lesquels, à cause de lui, furent appellés *royaume de Lotharingie*, d'où, par corruption, vient le nom de *Lorraine*. Charles-le-Chauve & Louis de Germanie se disputerent ce royaume après la mort de Lothaire, leur neveu. Il y eut ensuite des ducs ou gouverneurs jusqu'à l'an 977, que l'empereur Othon II donna le duché de la basse Lorraine à Charles de France, fils puîné de Louis d'Outremer. Il passa assez long-tems après à Godefroi de Louvain, tige des ducs de Brabant, connus sous le nom de ducs de *Lotreich* ou de Lorraine. Ce n'est point de ces ducs que descend la maison de Lorraine; mais, comme nous l'avons dit, de Gérard d'Alsace, arriere-petit-neveu de Gontran le riche, tige de la maison d'Autriche. La maison de Lorraine est l'aînée, & les deux descendent des comtes ou Landgraves d'Alsace.

La postérité masculine de Gérard d'Alsace posséda la Lorraine jusqu'à Charles I, qui ne laissa qu'une fille, nommée Isabelle; elle épousa en 1430 René I, duc d'Anjou & roi de Sicile, & la Lorraine passa dans la maison d'Anjou. Elle rentra dans celle d'Alsace en 1473, par le mariage d'Iolande, fille du roi René, avec René II, de la branche de Vaudemont. Les descendans de René II ont possédé les duchés de Lorraine & de Bar jusqu'en 1736, que François-Etienne, alors duc de Lorraine, & depuis empereur, le céda, en échange du grand-duché de Toscane, à Stanislas Leczinski, roi de Pologne, pour en jouir durant sa vie, & pour être réuni ensuite à la couronne de France.

La Lorraine produit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie. Il y a des puits salés dont l'eau sert à faire du sel; les ducs en tiroient un grand revenu.

La Lorraine peut avoir 40 lieues d'orient en occident, depuis Bitche jusqu'à Sainte-Menehoult, & près de 50 lieues du sud-ouest au nord-est, depuis la Marche jusqu'à Chombourg. Elle est bornée à l'orient, par le Palatinat du Rhin & l'Alsace; au septentrion, par le Luxembourg; à l'occident, par la Champagne; & au midi, par la Franche-Comté.

Les rivieres principales sont la Meuse, la Moselle & la Sare.

1. La *Meuse*, dont on décrira le cours en parlant des Pays-Bas Autrichiens, a sa source sur les confins de la Champagne & de la Lorraine, & passe à Verdun.

2. La *Moselle* prend sa source au Mont des *faucilles*, dans les montagnes de Vosge, aux confins de la Lorraine & de l'Alsace, passe à Toul, à Metz, à Thion-

ville, à Trêves, & se jette dans le Rhin à Coblentz.

3. La *Sare* a sa source à l'orient près de Salmes, passe à Sar-bruk, à Sar-Louis & à Vaudrevange, puis se jette dans la Moselle près de Trêves.

On divise la Lorraine en trois parties; savoir, le duché de Lorraine, les Trois-Evêchés, & le duché de Bar. Le Duc de Lorraine faisoit hommage de ce dernier au roi de France.

§. I. *Le Duché de Lorraine.*

Le duché de Lorraine se partageoit ci-devant en trois bailliages, de Nanci, de Vosge & de Vaudrevange: aujourd'hui il se divise en 35 bailliages royaux & 7 prévôtés, dont on donnera le détail en décrivant les principales villes de ce duché, & de celui de Bar.

NANCI, près la Meurte, au milieu de la Lorraine, est la *capitale* de son bailliage & du duché de Lorraine. C'est une grande & assez belle ville, dans le diocese de Toul: elle est composée de deux parties, de la vieille ville & de la nouvelle, qui ne sont séparées que par un fossé. La premiere est irréguliere, mais riche & peuplée. C'est-là qu'on voit le palais des ducs de Lorraine, & l'église des cordeliers, où sont les tombeaux de ces ducs. L'autre partie de la ville est plus belle & plus grande, surtout depuis les superbes ouvrages faits par ordre du roi Stanislas; mais moins riche & moins peuplée. Nanci a une célebre collégiale, qui a le titre de Primatiale, & son chef, celui de Primat. Charles IV, duc de Lorraine, y créa, en 1661, une cour souveraine qui fut divisée par le duc Léopold, en 1723, en grand'chambre & chambre des enquêtes. Elle est composée d'un premier président, de deux autres présidens, & de vingt-un conseillers. L'évêque de Toul, le primat & le doyen de Nanci en sont conseillers nés, suivant l'édit du roi Stanislas, duc de Lorraine, donné en 1742. C'est à cette cour que ressortissent tous les bailliages royaux, excepté ceux de Bar & de la Marche, qui dépend du parlement de Paris. Cette ville a aussi un plus ancien tribunal souverain nommé la *chambre des comptes, cour des aides, & monnoies de Lorraine & de Bar.* L'autorité de cette chambre est bornée à la Lorraine. Nanci est la patrie de Jacques Callot, si connu par son habileté dans le dessein & dans la gravure, de plusieurs autres peintres, graveurs & fondeurs célebres, & d'un grand nombre d'hommes illustres en différens genres.

NOMENY, *bailliage*, sur la Seille, marquisat qui relevoit de l'empire.

LUNEVILLE, *bailliage*, sur la Vézouze, qui se rend près de-là dans la Meurte. C'est dans cette ville que les ducs de Lorraine faisoient leur résidence. Elle a une

abbaye réguliere de l'ordre de S. Augustin, deux monasteres d'hommes & deux de filles. Il s'y trouve aussi un bel hôpital, une académie pour les jeunes gentilshommes, & une autre des sciences & belles-lettres, établies par le roi Stanislas, avec une nombreuse bibliothéque pour la derniere.

ROSIERE, *bailliage*, à l'ouest de Luneville. Cette petite ville a des salines.

BLAMONT, *bailliage*, au nord-est de Luneville, petite ville avec titre de comté qui relevoit de l'empire.

BADONVILLER *, *prévôté*, près Blamont.

VEZELIZE, au sud-est de Luneville, *bailliage*.

SAINT-DIEZ, *bailliage*, à l'orient, sur les confins de l'Alsace.

SAINTE-MARIE AUX MINES, *prévôté*, à l'est de Saint-Diez. Son nom vient de ses mines d'argent.

SAINT-HIPPOLYTE *, près de Schelestat, en Alsace, *prévôté* dépendante de la Lorraine.

EPINAL, *bailliage*, au sud-ouest de Saint-Diez.

DOMPAIRE, *prévôté*, à l'ouest d'Epinal.

BARNEY, *bailliage*, au sud-ouest d'Epinal.

BRUYER, *bailliage*, au nord-est d'Epinal.

CHARMES & CHATEL, *bailliages*, sur la Moselle, au nord-ouest d'Epinal.

MIRECOURT, *bailliage*, au sud-ouest de Charmes, ville renommée pour ses dentelles & ses violons. Elle est située sur la riviere de Maidon.

REMIREMONT, *bailliage*, sur la Moselle. Cette ville, du diocese de Toul, est célebre par son chapitre de chanoinesses, qui sont obligées à faire de grandes preuves de noblesse : mais elles ne font point de vœux, excepté les officieres, qui en font de simples. L'abbesse est princesse de l'empire. Elle est seule obligée de faire les vœux solemnels de religion, à moins qu'elle n'en obtienne dispense du pape. Cette abbaye, nommée en Latin *Romarici Mons*, a été fondée vers l'an 612, par un seigneur nommé Romaric, qui lui donna tous ses biens.

PLOMBIERES, fameuse par ses eaux minérales.

LA MARCHE, au sud-ouest de la Lorraine, *bailliage*, du ressort du parlement de Paris.

BOURMONT & NEUFCHATEAU, *bailliages*, au nord de la Marche.

VAUDREVANGE, au nord de la Lorraine, sur la Sare. Cette ville fut cédée à la France en 1618.

SAR-LOUIS, *place forte*, *présidial*, sur la Sare. Louis XIV la fit bâtir, après se l'être réservée par le traité de Riswick.

SCHAMBOURG *, *bailliage*, au nord-ouest de Sar-Louis. Ce n'est qu'un château ruiné.

BICHE ou BITCH, *bailliage*, *capitale* du comté de ce

nom, à l'orient & sur les frontieres de l'Alsace. Ses fortifications, qui avoient été détruites en exécution du traité de Riswick, ont été rétablies depuis la réunion de la Lorraine à la France.

SAR-GUEMINE, *bailliage*, au confluent de la Sare & de la Blise, au nord-ouest de Bitch.

SAR-LABE, *prévôté*, au sud de Sar-Guemine, près la Sare.

FENESTRANGE, *bailliage*, au sud de Sarlabe.

LIXHEIM, *bailliage*, près de Fenestrange.

BOULQUENON, *prévôté*, près Fenestrange.

DIEUSE, *bailliage*, au sud-ouest de Fenestrange.

VIC, sur la Seille, qui prend sa source près de Dieuse, & se jette dans la Moselle à Metz.

MOYENVIC, sur la même riviere, petite ville remarquable par ses salines.

MARSAL, ville située dans des marais, & qui a des salines.

CHATEAU-SALIN, près de Marsal, *bailliage*. Son nom marque assez qu'il y a des salines.

BOULAI, *bailliage*, au nord de Marsal.

BOUZONVILLE, *bailliage*, au nord de Boulai.

BRIEY ou BRI, *bailliage*, à l'orient de la précédente.

ESTAIN, *bailliage*, au sud-ouest de Briey.

LONGUYON, *bailliage*, au nord d'Estain.

VILLER-LA-MONTAGNE, *bailliage*, au nord-est de Longuyon.

§. II. *Les Trois Evêchés.*

Ces trois pays : savoir, le Messin, le Verdunois & le Toulois, qui appartiennent à la France depuis 1552, ont leurs gouverneurs particuliers, & sont du nombre des sept petits gouvernemens que nous n'avons pas mis dans la division de la France.

1. *Le Messin.*

METZ, autrefois *Divodurum & civitas Mediomatricum*; *capitale*, *évêché très-riche*, *parlement*, *place forte*, *bailliage*, *hôtel des monnoies*. Elle est située au confluent de la Moselle & de la Seille. Sa cathédrale, qui se nomme S. Etienne, est fort belle. Cette ville est très-grande, & a plusieurs abbayes de bénédictins, un college & un grand nombre de communautés. Il y a aussi des casernes magnifiques. Les Juifs y ont une synagogue. C'est la patrie de Sébastien le Clerc, dessinateur du cabinet du roi, qui s'est rendu très-célebre par ses gravures en petit, & d'Abraham Fabert, maréchal de France. On a établi en 1760 dans cette ville une société royale des sciences & des arts.

2. Le Verdunois.

VERDUN, *évêché*, *place forte*, *bailliage*. Cette ville est sur la Meuse, qui la partage en deux. On y compte neuf paroisses & 18000 habitans environ. Ses fortifications sont du chevalier de Ville & du maréchal de Vauban. Elle a une célebre abbaye, dédiée à S. Vannes, qui est le chef-lieu de la congrégation des bénédictins, nommée de S. Vannes. Son évêque est suffragant de Trêves, ainsi que Metz & Toul. Le feu du ciel a consumé la nef de sa cathédrale au mois d'Avril 1755. Une cloche de vingt-huit milliers a été fondue, aussi-bien que deux autres de dix milliers. Verdun est renommée pour ses anis.

3. Le Toulois.

TOUL, sur la Moselle, *évêché*, *bailliage*, *sénéchaussée*. La cathédrale est très-belle, aussi-bien que le palais épiscopal, bâti par M. Begon son évêque. Cet évêché est celui de tout le royaume qui a le plus grand nombre de cures. Elles montent au moins à dix-sept cent. C'est la patrie de S. Loup, évêque de Troyes, & du célebre Vincent de Lérins.

Ces trois villes étoient impériales, avant d'appartenir à la France. Henri II s'en empara du tems de Charles-Quint. Cet empereur voulut les reprendre, mais il échoua devant Metz. On dit qu'il en conçut tant de dépit, qu'il prit alors la résolution de quitter la couronne; c'est ce qui donna lieu au vers suivant:

Siste viam Metis; hæc tibi meta datur.

§. III. *Le duché de Bar.*

Ses principales villes sont:

BAR-LE-DUC, sur l'Ornei, *capitale* du duché, *chambre des comptes* pour le Barrois, *bailliage* du ressort du parlement de Paris, *sénéchaussée*. Cette ville est partagée en haute & basse, & construite de maniere, que la ville haute commande le château qui donne sur la ville basse. Il y a dans la haute deux collégiales; l'une nommée de S. Maxe; & l'autre de S. Pierre. Elle a aussi plusieurs communautés religieuses, ainsi que la ville basse. Entre ses fauxbourgs, il y en a un où l'on travaille toutes sortes d'ouvrages d'acier.

LIGNI, *prévoté*, du ressort du parlement de Paris, sur l'Ornei, au sud-est de Bar-le-Duc, est la seconde ville du Barrois. Elle porte le titre de comté, & appartenoit à Charles-François de Montmorenci-Luxembourg, qui

l'a vendue à Léopold I, duc de Lorraine. Cette ville a une collégiale, composée d'un doyen & d'onze chanoines, plusieurs maisons religieuses, & un collége fondé en 1385, par Marguerite de Savoie, veuve d'Antoine de Luxembourg. C'est la patrie du B. Pierre de Luxembourg.

STAINVILLE, au sud-ouest de Ligni, érigée en duché-pairie en faveur du comte de Choiseul-Stainville, par lettres-patentes données en 1758, enregistrées la même année au parlement.

GONDRECOURT, au sud-ouest de Ligni, sur l'Ornei.

COMMERCI, *bailliage*, sur la Meuse, à l'orient de Bar-le-Duc. Cette petite ville, qui portoit le titre de principauté, a un très-beau château, bâti par le cardinal de Retz. Louis XIV l'avoit cédée au duc Léopold en 1707; mais elle est revenue à la France, qui en avoit accordé l'usufruit à la duchesse douairiere de Lorraine, morte en 1741.

SAINT-MIHIEL, *bailliage*, sur la Meuse, au nord de Commerci. Cette ville a une célebre abbaye de bénédictins réformés, qui ont une riche bibliotheque: une collégiale, plusieurs couvens, un hôpital, trois fauxbourgs & six portes. C'est la patrie de Charles-Louis Hugot, prémontré, abbé d'Etival, écrivain célebre, & de plusieurs autres hommes illustres.

PONT-A-MOUSSON, *bailliage*, *université*, sur la Moselle. Cette ville est en partie du diocese de Metz, & en partie de celui de Toul. Les jésuites y ont eu un beau collége, où ils enseignoient la philosophie, la théologie & les langues. Il y a une abbaye de prémontrés, une autre de filles, & plusieurs paroisses & couvens. C'est la patrie d'Antoine Pillement, & de François Rouot, jurisconsultes très-habiles, & doyens de la faculté de droit de cette ville.

CLERMONT, à l'occident de Verdun, sur les frontieres de la Champagne, capitale du bailliage d'Argone. Elle appartient à M. le prince de Condé.

Du gouvernement de Lorraine dépendent encore:

THIONVILLE & MONTMEDI, *places fortes*, dans le Luxembourg, cédées à la France par le fameux traité des Pyrénées, en 1659.

YVOI, érigé en duché, sous le nom de *Carignan*, en 1662, en faveur du prince Eugene. Cette ville est aussi du Luxembourg François.

HOMBOURG, est une ville enclavée dans le duché de Deux-Ponts, qui appartenoit au duc de Lorraine, & qui est maintenant à la France, depuis la réunion de ce duché. Elle étoit autrefois du comté de Sar-bruck; au sud-est de Sar-Louis; ce comté, quoiqu'enclavé dans la Lorraine, dépend de l'Allemagne.

ARTICLE VIII.

Du Gouvernement d'Alsace.

L'ALSACE a été sous la domination des rois de France jusqu'à Louis IV. Elle fut possédée ensuite par des Landgraves, & depuis par la maison d'Autriche. Elle est revenue à la France, par le Traité de Munster, en 1648. Les villes impériales lui ont été accordées par la paix de Nimegue, en 1678, à la réserve de Strasbourg, qui lui a été enfin cédé par la paix de Riswick, en 1697.

Les principales villes impériales étoient Strasbourg, Colmar, Landaw, Haguenaw, Schelestat.

L'Alsace peut avoir 40 lieues du midi au septentrion, & 15 environ d'orient en occident.

Elle est bornée à l'orient, par la Souabe : au septentrion, par le palatinat du Rhin ; à l'occident, par la Lorraine & le Montbéliard ; au midi, par la Suisse.

Ce pays est très-fertile en bleds, en vins & en pâturages : il s'y trouve des mines d'argent, de plomb, de cuivre, & des eaux minérales : on y voit des montagnes couvertes d'arbres, & des sapins de 120 pieds de hauteur.

Le Rhin la borne du midi au septentrion. Il n'y a d'autre riviere remarquable que la riviere d'Ill : elle se jette dans le Rhin, après avoir passé à Strasbourg.

On divise l'Alsace en haute au milieu, basse au nord, & Suntgaw au midi.

§. I. *De la haute Alsace.*

COLMAR, *conseil souverain*, *place forte.* C'est une grande & belle ville proche la riviere d'Ill. Les Luthériens y ont liberté de conscience.

NEUF-BRISACK, forteresse dans un goût nouveau, bâtie sous Louis XIV, aussi-bien que la ville, qui est une des plus régulieres de l'Europe ; elle est vis-à-vis le Vieux-Brisack, en Souabe. Il n'y a que le Rhin qui les sépare.

ENSISHELM, sur l'Ill, au midi de Colmar. C'est une jolie ville, mais petite.

§. II. *La basse Alsace.*

STRASBOURG, *capitale* de toute l'Alsace, *évêché*, *place forte*, *hôtel des monnoies*, *université.* Cette ville, qui est grande, belle & bien peuplée, n'est qu'à un quart de

lieue du Rhin, ſur la riviere d'Ill. Louis XIV s'en rendit maître en 1681, & elle lui a été aſſurée par la paix de Riſwick, en 1697. La citadelle & les autres forts rendent cette ville preſqu'imprenable. Strasbourg a ſix portes, ſix ponts ſur l'Ill, dont deux ſont de pierres, & quatre de bois ſeulement. Ses rues en général ſont étroites; mais la grande rue, celle du marché & celle de la petite boucherie ſont très-belles, grandes, droites & bien percées. Outre l'hôpital bourgeois, où l'on conſerve un amas de bled & de vin, depuis plus d'un ſiecle, il y en a un autre magnifique, nommé l'*hôpital François*, que Louis XIV a fait bâtir pour les ſoldats. La religion Luthérienne, qui étoit autrefois dominante dans cette ville, y eſt encore permiſe. Le collége des magiſtrats de Strasbourg, eſt diviſé en pluſieurs chambres, qui ſont, celles des treize, des quinze, des vingt-un, du grand & petit ſénat. La premiere connoît de toutes les affaires de conſéquence : la chambre des quinze a la direction & l'économie des revenus de la ville : celle des vingt-un n'a preſque d'autre fonction que de fournir des ſujets qui entrent dans les deux autres chambres. Le grand ſénat eſt compoſé de trente perſonnes, dix nobles & vingt roturiers. Ce tribunal connoît des affaires civiles & criminelles. Ces dernieres y ſont jugées en dernier reſſort. Le petit ſénat conſiſte en ſix gentilshommes & douze bourgeois : il connoît des moindres affaires avec appel à la chambre des treize. Les chanoines de la cathédrale doivent prouver ſeize quartiers de nobleſſe. La cathédrale eſt magnifique; on admire particulierement ſon clocher, qui eſt une tour en pyramide de 474 pieds de hauteur. L'horloge de cette égliſe eſt remarquable par la quantité de ſes machines, qui marquent le mouvement des conſtellations, le cours de la Lune & des autres planetes. L'évêché de Strasbourg eſt le plus riche de France. Il rapporte plus de 250000 livres de rente. L'évêque eſt ſuffragant de Mayence, & prince du Saint Empire.

SCHELESTAT, *place forte*, ſur l'Ill, entre Strasbourg & Colmar.

PHALSEBOURG, petite ville au pied des montagnes de Voſge. Elle porte le titre de principauté, & eſt défendue par un ancien château, & par des fortifications que Louis XIV y a fait faire.

SAVERNE, ſur la riviere de Soer. L'évêque de Strasbourg, qui en eſt le ſeigneur, y a un magnifique château, où eſt ſa réſidence.

HAGUENAW, *place forte*, ſur la Moter, au nord de Strasbourg. Cette ville eſt renommée pour ſa préfecture des dix villes impériales, & pour n'avoir jamais été infectée du Luthéraniſme ni du Calviniſme.

LAUTERBOURG, petite ville ſur la riviere de Lauter, près du Rhin.

LE FORT-LOUIS du Rhin, bâti par Louis XIV, dans une Iſle du Rhin.

VEISSEMBOURG. Cette ville, autrefois libre & impériale, ayant été cédée à la France avec les autres villes impériales de l'Alſace, par les traités de paix dont nous avons parlé, Louis XIV en fit détruire les fortifications.

LANDAW, à l'extrêmité de l'Alſace, vers le Palatinat. Cette ville eſt une des plus fortes de l'Europe. M. de Vauban eſt le premier auteur de ſes fortifications.

§. III. *Le Suntgaw.*

BEFORD, *capitale*, *place forte*, comté qui appartient à la maiſon de Mazarin.

FERETTE, *bailliage*. Cette petite ville porte le titre de comté. Le cardinal Mazarin, à qui Louis XIV l'avoit accordée, la donna à ſa niece Hortenſe Mancini, mariée à Charles de la Porte, qui prit le nom de duc de Mazarin.

HUNINGUE, *place forte*, ſur le Rhin, près de Baſle.

CHAPITRE II.

Provinces & Gouvernemens du milieu.

ARTICLE I.

Du Gouvernement de Bretagne.

LA Bretagne a reçu ſon nom des Bretons chaſſés d'Angleterre, qui s'y jetterent dans le 5e. ſiecle. On l'appella *petite Bretagne*, pour la diſtinguer de la grande-Bretagne, qui eſt l'Angleterre & l'Ecoſſe. Avant cela elle étoit une des provinces nommées *Armoriques*, à cauſe de leur ſituation ſur la Mer.

La Bretagne avoit autrefois des ſouverains qui portoient le titre de rois. Ils ont pris enſuite celui de comtes & de ducs. Elle eſt venue à la France en 1491, par le mariage d'Anne de Bretagne, unique héritiere de François II, dernier duc de Bretagne, avec Charles VIII, puis avec Louis XII, ſon ſucceſſeur. François I l'a unie à la couronne, en 1532. C'eſt un pays d'états, ils s'aſſemblent tous les deux ans.

La Bretagne produit peu de bled & de vin; mais elle abonde en excellens pâturages qui lui fourniſſent de bon beurre. Le terroir eſt fertile en lin & en chanvre, dont on fait des toiles & des cordages. C'eſt en

cela que consiste son principal commerce : on en tire aussi de bons chevaux & des eaux-de-vie.

Sa principale riviere est la *Vilaine*, qui prend sa source sur les confins du Maine, passe à Rennes, à Rhedon, & se décharge dans la Mer, près la Roche-Bernard.

La Bretagne est bornée à l'orient, par l'Anjou & le Maine; au midi, en partie par le Poitou : les autres côtés sont environnés de l'océan, en sorte qu'elle forme une presqu'Isle.

On la divise en haute & basse : la haute est à l'orient, & la basse à l'occident.

§. I. *De la Haute-Bretagne.*

Elle renferme cinq évêchés : Rennes, à l'orient; Nantes, au midi; Saint-Malo, au nord; Dol, au sud-est de Saint-Malo; Saint-Brieuc, au sud-ouest de la même ville.

I. RENNES, sur la Vilaine, *capitale*, *évêché*, *parlement*, *cour des aides*, *présidial*, *hôtel des monnoies*. C'est une belle ville, presqu'entierement rebâtie depuis l'incendie de 1720. Elle a un bel hôtel-de-ville, un palais régulierement bâti, où l'on rend la justice, une belle place, & un collége. Depuis peu on y a transféré la faculté de droit qui étoit à Nantes. C'est dans cette ville que les états de Bretagne se tiennent ordinairement, depuis quelques années. C'est la patrie du Pere Tournemine, auteur de plusieurs ouvrages. On estime singulierement son édition de Menochius. Jacques & Louis Cappel, célebres critiques sur l'écriture sainte, étoient aussi nés à Rennes.

VITRÉ, à l'orient de Rennes, sur la Vilaine, baronie au duc de la Trimouille : c'est la patrie du Pere de Gennes, savant prêtre de l'oratoire.

FOUGERES, au nord de Vitré, sur le Coesnon.

SAINT-AUBIN, au sud-ouest de Fougeres.

LA GUERCHE, au sud de Mitré.

II. NANTES, au midi, *évêché*, *chambre des comptes*, *généralité*, *hôtel des monnoies*, *université*.

Cette ville est belle, très-peuplée & fort marchande. Les plus grosses barques & les vaisseaux médiocres y remontent par la Loire, sur le bord de laquelle se trouve un château assez fort. C'est à Nantes que Henri IV donna, en 1598, l'édit en faveur des Calvinistes, pour leur permettre le libre exercice de leur religion. Louis XIV a révoqué cet édit en 1685. Les prêtres de l'Oratoire ont le collége, où ils professent aussi la théologie, & les prêtres de S. Sulpice ont le séminaire depuis quelques années. Il y a une abbaye de bénédictins, une chartreuse, & nombre d'autres communautés.

LA ROCHE-BERNARD, sur la Vilaine. Cette ville est

assez jolie & peuplée. C'étoit une baronie, qui a été érigée, avec celle de Pont-Château, en duché-pairie, sous le nom de Coaslin, en 1663. Ce duché est maintenant éteint.

ANCENIS, sur la Loire, marquisat qui appartenoit à la maison de Béthune-Charost.

CHATEAU-BRIANT, au nord-est de Nantes, sur les confins du Maine. Elle appartient à présent à la maison de Bourbon-Condé.

LE CROISIC, bourg fort marchand, sur la Mer, à l'ouest de Nantes, avec un petit port.

MACHECOU, capitale du duché de Retz, au sud-ouest de Nantes, sur les confins du Poitou. Ce duché appartient aujourd'hui à la maison de Villeroi.

III. SAINT-MALO, au nord, *évêché*, *port*. Cette ville n'est pas grande, mais très-peuplée & fort marchande : elle a un bon port, dont l'entrée est difficile, à cause des roches qui s'y trouvent. La ville est bâtie sur un rocher ou petite Isle, nommée autrefois l'*Isle d'Aron*, qui n'est jointe à la terre ferme que par une chaussée. Les Malouins sont considérés comme les meilleurs armateurs de France. On ferme la ville tous les soirs, & & on lâche quelques chiens destinés à la garder. Saint-Malo est la patrie de Jacques Cartier, qui a fait la découverte du Canada ; du célebre du Guay-Trouin, lieutenant-général des armées navales, de Moreau de Maupertuis, si connu par son voyage dans le nord & ses observations curieuses, & de l'abbé du Rênel, traducteur de Pope.

DINANT, comté sur la Rance, au sud de Saint-Malo.

PLOERMEL, au sud-ouest de Dinant.

MONTFORT, à l'ouest de Rennes. Cette ville porte le titre de comté.

IV. DOL, *évêché*, au sud-est de Saint-Malo. Cette ville est petite, mal peuplée, & très-mal saine, à cause des marais qui l'environnent. Lorsque son évêque officie, on porte la croix devant lui comme devant les archevêques. C'est un vestige des droits de métropolitain dont il a joui pendant 300 ans sur les évêques de Bretagne : ils sont tous maintenant suffragans de l'archevêque de Tours, qui est rentré dans ses droits.

V. SAINT-BRIEUC, *évêché*, au sud-ouest de Saint-Malo. C'est une ville assez considérable, dont le port est bon, mais sans défense.

LAMBALLE, au sud-ouest de Saint-Brieuc. Cette petite ville, qui est le chef-lieu du duché de Penthievre, est remarquable par l'abondance de son bétail, par ses manufactures de toiles, & son grand trafic de parchemin. Le fils aîné du duc de Penthievre porte le titre de prince de Lamballe. Le fameux de la Noue, surnom-

mé *Bras-de-Fer*, fut tué au siege de Lamballe, en 1591.

QUINTIN, au sud-ouest de Saint-Brieuc. Cette ville a titre de duché, érigé en 1691, en faveur de Gui de Durfort, maréchal de Lorges, qui a obtenu, en 1706, des lettres-patentes pour faire changer le nom de Quintin en celui de Lorges.

MONCONTOUR,

JUGON. Elles dépendent l'une & l'autre du duché de Penthievre.

§. II. *De la basse-Bretagne.*

Elle renferme quatre évêchés, savoir, au midi, Vannes & Quimper; au nord, Saint-Paul-de-Léon & Tréguier.

I. VANNES, *évêché*, *port*. C'est une ville ancienne, assez peuplée & marchande. La marée y monte à la faveur d'un petit bras de Mer, appellé le *Morbihan*. Elle a un ancien château, qui paroît avoir été très-fort autrefois, un séminaire, dirigé par les prêtres de la mission, & un college. Le grand hôpital & les dominicains sont dans le fauxbourg S. Paterne, qui a plusieurs églises & monasteres, & un assez beau mail.

PORT-LOUIS, *port*, *place forte*. Il y a dans cette ville un commissaire général de la marine.

L'ORIENT, vis-à-vis de Port-Louis, *port*. Il s'est formé en cet endroit, vers l'année 1720, une ville célebre par les magasins, & la vente qui s'y fait tous les ans des marchandises de la compagnie des Indes.

AURAY, *sénéchaussée*, entre Vannes & Port-Louis. Il y a auprès de cette ville une très-belle chartreuse.

HENNEBON, sur le Blavet, *sénéchaussée*. C'est la patrie du Pere Pezron, de l'ordre de Cîteaux, célebre par plusieurs ouvrages, en particulier par son *Traité de l'Antiquité des tems*.

PONTIVI, au nord-est de Hennebon, chef-lieu du duché de Rohan.

ROHAN, à l'orient de Pontivi. C'est un duché-pairie, érigé d'abord, en 1603, en faveur de Henri de Rohan, & de nouveau, en 1645, en faveur du mari de sa fille, Henri Chabot, seigneur de S. Aulaye. Il ne faut pas le confondre avec le duché de Rohan-Rohan, dont on parlera à l'article de la Saintonge.

GUIMENÉ, à l'occident de Rohan, érigé en principauté en 1570, en faveur de Louis VI de Rohan, duquel descendent les ducs de Montbazon, les princes de Soubise & les princes de Montauban.

BELLE-ISLE, au sud-ouest de Vannes. C'est une Isle de six lieues de long, sur deux de large, environnée de rochers, & défendue par une bonne citadelle. On

n'y peut entrer que par quelques endroits qu'on a fortifiés : elle est très-fertile, & a quatre paroisses. Cette isle portoit ci-devant le titre de marquisat, & appartenoit au maréchal de Belle-Isle, qui, en 1748, l'échangea avec le roi, pour le comté de Gisors, & autres terres de Normandie, érigées en un duché-pairie, qui s'est éteint par la mort du maréchal.

II. QUIMPER ou QUIMPERCORENTIN, *évêché*, *présidial*. Cette ville est située au confluent de l'Oder & de la petite riviere de Benaudet. Les plus grosses barques y peuvent aborder, à la faveur de la marée. Elle est la capitale du pays de Cornouaille. C'est la patrie des Peres Hardoin & Bougeant, fameux jésuites.

QUIMPERLAI, au nord-ouest de la ville de l'Orient. Cette ville qui est sur la petite riviere de l'Isotte, est médiocre : elle a une abbaye de bénédictins.

III. SAINT-PAUL-DE-LÉON, *évêché*, au nord de la basse-Bretagne. Cette ville, qui est aujourd'hui fort médiocre, avoit autrefois un prince particulier : à présent c'est une baronie qui appartient au duc de Rohan : elle lui donne droit de présider aux états de Bretagne avec le duc de la Trimouille, comme baron de Vitré, & avec les autres barons de Bretagne, quand ils sont nommés par le Roi.

LANDERNEAU, chef-lieu de l'ancienne baronie de Léon.

LESNEVEN, *sénéchaussée*, au sud-ouest de Saint-Paul-de Léon.

SAINT-RENANT. Ces deux petites villes appartiennent en propre au roi.

BREST, *port*, *place forte*. Son port, qui est un des plus beaux de France, est défendu par un château très-fort, bâti sur un rocher, & est situé dans une baie, dont l'entrée est fort étroite : les vaisseaux y sont toujours à flot. Brest est le premier département de la Marine : on y fait les armemens les plus considérables : elle est située sur une hauteur qui va toujours en s'abaissant jusqu'à la Mer. Le roi y a établi une académie de marine en 1752. On y a construit, depuis la réduction du service des galeres de France, un grand bâtiment nommé *Bagne*, destiné aux logemens des forçats dans l'arsenal de la Marine. Cette ville a un hôpital desservi par les freres de la charité, que le roi y entretient, pour avoir soin des matelots dans leurs maladies.

IV. TRÉGUIER, *évêché*, au nord, sur la Mer. Cette ville est ancienne : son évêque prend le titre de comte.

LANNION, *sénéchaussée*, au sud-ouest de Tréguier. Elle est du duché de Penthievre : il s'y fait un assez grand commerce de vins & de chanvre.

MORLAIX, au sud-ouest de Lannion, *sénéchaussée.* Il s'y fait un grand commerce de toiles de lin & de chanvre. Cette ville, qui n'est qu'à deux lieues de la Mer, en reçoit un grand avantage, la marée y remontant & portant de grosses barques & des vaisseaux médiocres. Elle a un chapitre & plusieurs communautés.

GUINGAMP, au sud-est de Tréguier. Cette ville est du duché de Penthievre, qui comprend aussi Lamballe, Moncontour & Jugon, dans le diocese de Saint-Brieuc. C'étoit autrefois un comté, qui a été érigé en duché-pairie par Charles IX, en 1569, en faveur de Sébastien de Luxembourg. Il appartient à présent à Louis de Bourbon, duc de Penthievre, fils unique du feu comte de Toulouse. Son troisieme fils s'appelloit le comte de Guingamp.

Les habitans de ces trois derniers dioceses, & en général de la basse-Bretagne, parlent un langage particulier, le même que parlent en Angleterre les habitans de la principauté de Galles; aussi les bas-Bretons & les Gallois s'entendent-ils mutuellement. Vraisemblablement, cette langue qu'on nomme *bas-Breton* & *langue Cimbrique*, ou *Galloise*, a été apportée en Bretagne, par les anciens Bretons, qui, chassés par les Anglois, s'y réfugierent au 5e. siecle, & lui donnerent leur nom. Quelques savans prétendent que cette langue est un reste de l'ancien celtique.

ARTICLE II.

Du Gouvernement du Maine.

CE gouvernement comprend le *Maine* & le *Perche*: il est borné au septentrion, par la Normandie; à l'orient, par le pays Chartrain, le Dunois & le Vendômois; au midi, par l'Artois, & à l'occident, par la Bretagne.

§. I. *Du Maine.*

Le Maine & la ville du Mans sa capitale, ont retenu le nom des peuples Celtiques, appellés en latin *Cenomani.* Ce pays, vers le milieu du Xe. siecle, vint au pouvoir du comte Hugues, qui le laissa à sa postérité. Philippe-Auguste le conquit sur Jean sans terre, fils de Henri II, roi d'Angleterre. S. Louis donna le comté du Maine, avec l'Anjou, à son frere Charles, qui fut depuis roi de Sicile & comte de Provence. Charles, le plus jeune des fils de Louis II, ayant fait son héritier universel Louis XI, roi de France, le Maine, ainsi que l'Anjou, fut réuni à la couronne en 1481. Il a été donné

donné quelquefois en apanage aux enfans de France, comme à Henri III, & à ſon frere François, qui mourut avant lui. Louis-Auguſte de Bourbon, fils légitimé de Louis XIV, étoit duc du Maine de la même maniere.

Le Maine eſt aſſez fertile en bled, en vin & en chanvre; le gibier & la volaille y abondent; les pâturages y ſont très-bons. Cette province a des carrieres de marbre & des mines de fer.

Ses principales rivieres ſont la Sarte & la Mayenne.

La Sarte prend ſa ſource ſur les confins du Perche, dans un lieu appellé *Somme-Sarte*, à deux lieues de Mortagne, paſſe à Alençon, à Frenay, au Mans, à la Suſe & à Château-Neuf, & après avoir reçu le Loir, elle ſe jette dans la Mayenne au deſſus d'Angers.

La Mayenne prend ſa ſource ſur les confins du Maine & de la Normandie, à l'occident d'Alençon, arroſe les villes de Mayenne, Laval, Château-Gontier, Angers, au-deſſous de laquelle elle ſe jette dans la Loire.

On diviſe le Maine en haut & bas: le haut eſt vers l'orient & le bas vers l'occident.

Le Haut-Maine.

LE MANS, (1) *capitale*, *évêché*, *préſidial*, *bailliage*, *ſénéchauſſée*, *élection*. Cette ville, qui eſt ſur la Sarte, fait un grand commerce d'étamines fort connues, de belles bougies, & de chapons fort renommés. Les prêtres de la miſſion ont le ſéminaire, & les prêtres de l'oratoire le collége; il y a deux abbayes de bénédictins, une de chanoines réguliers, & beaucoup d'autres communautés. C'eſt la patrie du Pere Marin Merſenne, religieux minime, ſavant théologien & mathématicien; & du Pere Bernard Lamy, prêtre de l'oratoire, auteur de pluſieurs ſavans ouvrages, & en particulier d'une *Introduction à la lecture de l'Ecriture-Sainte*; des juriſconſultes Brodeau & Blondeau; de l'Herminier, docteur de Sorbonne, auteur d'un cours de théologie, & de pluſieurs autres hommes illuſtres.

SABLÉ, marquiſat ſur la Sarte, vers les confins de l'Anjou. Cette ville eſt ancienne & aſſez peuplée. C'eſt la patrie de Robert le Maçon, chancelier de France.

CHÂTEAU-DU-LOIR, *élection*; au ſud-eſt du Mans, ſur le Loir.

---

(1) *On avoit ſuivi dans les précédentes éditions les dictionnaires, qui placent le Mans dans le bas-Maine, & Mayenne dans le haut; mais c'eſt une erreur, ſuivant l'uſage conſtant du pays.*

LA FERTÉ-BERNARD, sur l'Huisne, baronnie-pairie au duc de Richelieu. C'est la patrie du poëte Garnier.

Le Bas-Maine.

MAYENNE, sur la riviere de même nom, *capitale*; *élection*. Cette ville porte le titre de duché-pairie, qui fut érigé, en 1573, par Charles IX, en faveur de Charles de Lorraine, qui prit le titre de duc de Mayenne. Il n'est que trop connu dans notre histoire par sa qualité de chef de la ligue. Le cardinal Mazarin ayant acheté ce duché, le donna, en 1661, à Charles de la Porte, duc de Mazarin, en considération du mariage contracté par ce duc avec Hortense Mancini, niece du cardinal. C'est la patrie de Jean Louail, directeur des études de M. l'abbé de Louvois, & de Michel Tronchay, éditeur des ouvrages de M. de Tillemont, & auteur de sa vie.

AMBRIERES, au nord de Mayenne, *bailliage*.

BEAUMONT-LE-VICOMTE, à l'orient de Mayenne, sur la Sarte. Cette ville est ainsi nommée à cause de ses anciens seigneurs, qui ont porté le titre de vicomte. François I l'érigea en duché. Il a été réuni à la couronne par Henri IV, qui en étoit propriétaire; mais Louis XIV l'a aliené en faveur de Réné de Froulai, comte de Tessé, qui a aussi la baronnie d'Ambrieres.

LAVAL, *élection*, sur la Mayenne, à l'occident du Mans, comté appartenant au duc de la Trimouille: il s'y fait un grand commerce de toiles. Elle a donné naissance à Daniel Tauvri, de l'académie des sciences de Paris, célebre médecin, qui, dès l'âge de 18 ans, donna au public une *Anatomie raisonnée*, & à Ambroise Paré, chirurgien des rois Henri II, François II, Charles IX & Henri III.

§. II. *Du Perche.*

Ce pays a eu ses comtes qui en étoient souverains. Dès la fin du neuvieme siecle au plus tard, il vint au pouvoir des rois de France: il a été uni à la couronne par le traité fait entre S. Louis & Jacques de Château-Gontier, qui prétendoit que ce comté lui appartenoit.

Le Perche est une province fort peu étendue; le terroir y est gras & fertile. On y fait beaucoup de serges, de draps & de cuirs.

MORTAGNE, *capitale*, *bailliage*, *élection*, au nord-ouest: elle est du diocese de Séez.

A trois lieues de Mortagne on trouve l'abbaye de *la Trappe*, de l'ordre de Citeaux, célebre par l'effroyable austérité de ses religieux.

BELESME, *bailliage*, au Midi de Mortagne.

NOGENT-LE-ROTROU, au sud-est de Belesme, sur l'Huisne. C'est un gros bourg, qui, avec quelques autres terres, a été érigé en duché-pairie en 1622, sous le nom de Béthune-Orval, en faveur de François de Béthune, fils du premier duc de Sully, dans la maison duquel Nogent, ou Orval, est aujourd'hui sous le titre de comté, le titre de duché étant éteint.

CHAPITRE III.

Du Gouvernement d'Anjou.

CETTE province est belle & fertile, sur-tout en bons vins, en bled, en seigle, en lin, & en fruits. Il y a beaucoup de pâturages, & on y nourrit quantité de bœufs, de vaches & de moutons. Les carrieres d'ardoises y sont si communes, que presque toutes les maisons, même celles des paysans, en sont couvertes. On y trouve des mines de charbon de terre & de fer.

On a remarqué, dans l'article précédent, au sujet du Maine, comment l'Anjou a été réuni à la couronne : il suffira d'observer ici qu'il a été érigé en duché-pairie en 1297, par Philippe le bel : il a été donné plusieurs fois en apanage à un fils de France. Philippe V, dernier roi d'Espagne, & le feu roi, Louis XV, ont porté successivement le titre de duc d'Anjou.

L'Anjou est borné au nord, par le Maine ; à l'occident, par la Bretagne, au midi par le Poitou ; & à l'orient par la Touraine.

Outre la Sarte, la Mayenne & la Loire, dont nous avons décrit le cours, on y trouve le Loir. Cette riviere commence dans le Perche, aux étangs de l'abbaye du Loir, passe à Illiers, à Bonneval, à Châteaudun, à Vendôme, au château du Loir, à la Fleche, à Duretal, & s'unit à la Sarte, au dessus d'Angers.

On divise l'Anjou en haut & bas.

§. I. *Du Haut-Anjou.*

ANGERS, *capitale*, *évêché*, *présidial*, *bailliage*, *élection*, *hôtel des monnoies*, *université*. C'est une ville grande, assez belle & peuplée : le château est très-fort. Sa cathédrale n'a point de bas côtés : elle porte le nom de S. Maurice, & on y voit les armes des anciens chevaliers de l'ordre du croissant, institué par René, duc d'Anjou & roi de Naples. La procession qui se fait tous les ans dans cette ville le jour de la Fête-Dieu, & qu'on appelle le *Sacre*

d'Angers, est fort célebre, & y attire un grand concours de peuple. Les sulpiciens ont le séminaire, & les oratoriens le collége. Angers a une académie de belles-lettres, établie en 1685. C'est la patrie de Gilles Ménage, qui a écrit sur différentes matieres, & de Bodin, Airaut & Eveillon, jurisconsultes. François Bernier, médecin célebre par ses voyages, étoit aussi né à Angers.

LA FLECHE, *présidial*, *sénéchaussée*, *élection*, au nord-est d'Angers, sur le Loir. On y voit un magnifique collége, que Henri IV avoit fondé pour les jésuites. Ce prince donna pour cet établissement son château neuf de la Fleche, avec son jardin & son parc. Ce collége renferme dans son enceinte trois grandes cours, bordées de trois grands corps de logis quarrés, avec deux grandes basse-cours, & tout cela de suite & de plain-pied. La premiere cour, en entrant, étoit pour les peres; la seconde pour les classes, & la troisieme pour les pensionnaires. Le long des bâtimens, du côté du jardin, est un beau canal d'eau vive qui vient de la riviere du Loir. L'église, qui est belle & grande, possede les cœurs de Henri IV & de Marie de Médicis, son épouse. Le corps de logis qui répond à l'église, contient d'un côté, une grande bibliotheque, & de l'autre, une salle magnifique, avec une galerie remplie de peintures qui représentent les principales actions de la vie de Henri IV, & la suite de ses ancêtres depuis S. Louis. La Fleche est la patrie de Guillaume Fouquet de la Varenne, favori de Henri IV, qui lui fit bâtir à la Fleche, & meubler superbement un beau château, qui fait un des ornemens de cette ville.

CHATEAU-GONTIER, au nord-ouest d'Angers, *présidial*, *sénéchaussée*, *élection*, sur la Mayenne, avec un prieuré de bénédictins: on y tient tous les ans quatre foires franches.

BEAUFORT, près l'Aution, à l'orient d'Angers, duché réuni au domaine du Roi. Il se fait dans cette petite ville un grand commerce en bled.

BAUGE, au nord-est de Beaufort, sur le Coësnon. Cette ville a un château bâti par Foulques Nerra, au commencement du XIe. siecle.

LE LUDE, sur le Loir. Le duc de Roquelaure en étoit seigneur.

LA VALLIERE *, à quatre lieues au sud-est du Lude, duché-pairie, érigé en 1667, en faveur de Françoise-Louise de la Baume-le-Blanc de la Valliere, & renouvellé en 1713, en faveur de son neveu.

§. II. *Du Bas-Anjou.*

Il est séparé, dans sa plus grande partie, du haut Anjou par la Loire.

SAUMUR, ſur la Loire, *ſénéchauſſée*, *élection*. Cette ville a un ancien & fort château, & un collége des prêtres de l'Oratoire. L'égliſe de Notre-Dame des Ardilliers, deſſervie par les prêtres de la même congrégation, eſt un fameux pélerinage. C'eſt la patrie de Madame Dacier, connue par ſes traductions.

Quoique le gouvernement de Saumur ſoit renfermé dans celui d'Anjou, il fait néanmoins un gouvernement particulier; c'eſt un des ſept que nous avons omis dans la diviſion de la France. Il comprend une partie du bas Anjou & de la Touraine, le Mirebalais, & les environs de Richelieu dans le Poitou. Ses principales villes ſont Saumur, Fontevraud, Montreuil-Bellai, Richelieu & Mirebeau.

FONTEVRAUD, au ſud de Saumur, bourg qui tire ſon origine de la célebre abbaye de *Fontevraud*, chef-d'ordre, fondée en 1100, par le bienheureux Robert d'*Arbriſſel*. Les monaſteres où il avoit raſſemblé les hommes & les femmes convertis par ſes prédications, furent gouvernés, après ſa mort, par une veuve nommée *Petronille de Craon de Chemillé*, à qui il en avoit confié le ſoin. Pour cette raiſon, l'abbeſſe gouverne aujourd'hui les religieuſes. Fontevraud eſt le couvent où l'on met ordinairement les dames de France, c'eſt-à-dire, les filles du roi, pour leur donner l'éducation pendant leur jeuneſſe.

MONTREUIL-BELLAI, *élection*, au ſud-oueſt de Saumur. C'eſt une baronnie ancienne, vendue en 1664, au maréchal de la Meilleraie.

DOUÉ, au nord-oueſt de la précédente. C'étoit, ſelon M. de Valois & le P. Mabillon, un des principaux palais des rois d'Aquitaine, & ce ſont les ruines de ce palais que les gens du pays prennent pour les reſtes d'un amphithéâtre. Cette ville, qui a une égliſe royale & collégiale, un couvent de Récollets & un hôpital bien renté, eſt ornée d'une des plus belles fontaines qu'il y ait dans le royaume. C'eſt la patrie de Jacques Savary, auteur du *Parfait Négociant*.

LE PONT-DE-CÉ, au midi d'Angers. C'eſt une petite ville qui a un fort beau pont ſur la Loire. Elle eſt célebre par la défaite de l'armée de la reine mere de Louis XIII, par le maréchal de Créqui, en 1620.

BRISSAC, au ſud-eſt du Pont-de-Cé, duché-pairie érigé en 1611, en faveur de Charles de Coſſé, maréchal de France. C'eſt la patrie du pere Charles Reynaud, célebre mathématicien, de l'académie des ſciences.

ARTICLE IV.

Du gouvernement de Touraine.

LA Touraine eſt bornée au nord par le Vendômois & une partie du Maine ; à l'orient, par le Blaiſois, & une partie du Berri ; au midi, par le Berri en partie, & par le Poitou ; à l'occident, par une partie du Poitou & par l'Anjou.

Les rois d'Angleterre ont poſſédé aſſez long-tems la Touraine ſous le titre de comté ; mais Henri III, fils de Jean ſans terre, renonça, par le traité de l'an 1256, qu'il fit avec S. Louis, aux droits qu'il pouvoit avoir ſur cette province & ſur pluſieurs autres. Le roi Jean l'érigea en duché-pairie l'an 1556, en faveur de Philippe ſon fils, depuis duc de Bourgogne. Elle a été enſuite donnée pluſieurs fois en apanage aux fils de France ; mais après la mort de François, duc d'Alençon, & frere de Henri III, elle a été réunie au domaine, dont elle n'a plus été ſéparée.

Cette province eſt très-agréable & très-fertile ; elle abonde en excellens fruits, ce qui la fait nommer *le jardin de la France*.

Ses principales rivieres ſont, la Loire, dont nous avons parlé ; le Cher, l'Indre, la Creuſe & la Vienne.

Le *Cher* prend ſa ſource au nord-oueſt de l'Auvergne, paſſe à Evaux, à Mont-Luçon, à Château-Neuf, à Saint-Aignan ; & après avoir côtoyé Tours, il ſe décharge dans la Loire.

L'*Indre* prend ſa ſource dans le Berri, paſſe à la Châtre, à Château-Roux, à Loches, & ſe jette dans la Loire, entre le Cher & la Vienne.

La *Creuſe* prend ſa ſource dans le Limouſin, à trois lieues & demie au deſſus de Feilletin, paſſe à Aubuſſon, Ahun, Celle-Dunoiſe, Argenton, le Blanc, la Roche-Poſay, la Guerche, & ſe jette dans la Vienne, à quelques lieues au deſſous de la Haye en Touraine.

La *Vienne* prend ſa ſource dans le Limouſin, paſſe à Limoges, à l'Iſle-Jourdain, à Châtellerault, & ſe décharge dans la Loire, au deſſous de Chinon.

On diviſe la Touraine en haute & baſſe. La haute eſt au nord, & la baſſe au ſud.

La Haute-Touraine.

TOURS, *capitale* de toute la Touraine ; *archevêché*, *généralité*, *préſidial*, *bailliage*, *élection*, *hôtel des monnoies.* Cette ville eſt aſſez belle, grande & marchande. La ca-

thédrale, dédiée à S. Gatien, évêque de Tours, est un beau vaisseau. La collégiale de S. Martin, est une des plus nombreuses & des plus riches du royaume. Le corps de S. Martin, qui y reposoit, a été brûlé par les Calvinistes dans les guerres civiles. On voit encore dans cette église l'endroit où ce sacrilége s'est commis. Tours est célebre par son commerce d'étoffes de soie. Le parlement de Paris, & les autres cours supérieures, y ont été transférées en 1589, par Henri III. Le mail de cette ville passe pour être le plus beau du royaume. Il y a un collége, & nombre de communautés. C'est la patrie du pere Rapin, Jésuite, excellent poëte latin, & de Jean-Baptiste Gault, évêque de Marseille, mort en odeur de sainteté.

Louis XI fit bâtir, près de Tours, une maison royale, qu'on appelle *le Plessis-lez-Tours*, où il mourut en 1483. Il y fonda une église collégiale & un couvent de minimes, le premier que ces religieux aient eu en France.

Près de Tours est la célebre abbaye de *Marmoutier*. C'est comme le chef-d'ordre de la congrégation de S. Maur, & où se tiennent les chapitres généraux. L'église & la maison sont magnifiques. On y admire, surtout, ses belles caves.

LANGETS, à l'occident de Tours, sur la Loire, renommé pour ses bons melons.

LUINES, sur la Loire, duché-pairie érigé en 1619, en faveur de Charles d'Albert, connétable de France. Cette petite ville s'appelloit autrefois *Maillé*, & portoit le titre de comté.

CHATEAU-RENAUD, au nord-est de Tours, marquisat érigé en 1620.

La Basse-Touraine.

AMBOISE, sur la Loire, *capitale*, *bailliage*, *élection*. C'est en cette ville que Louis XI institua l'ordre de S. Michel, en 1439. Le château, qui est ancien, est situé sur une hauteur, & très-fort par son assiette. On y voit un escalier fort singulier; il est sans degrès, de sorte qu'on pourroit monter en carrosse jusqu'à la terrasse qui le domine. Charles VIII est né dans cette ville, & y est mort en 1498. C'est aussi la patrie du pere Commire, Jésuite, excellent poëte latin.

CHATILLON, sur l'Indre, *présidial*.

LOCHES, sur l'Indre, *bailliage*, *élection*. Au milieu du choeur de son église collégiale est le tombeau de la fameuse Agnès Sorel, bienfaitrice de cette église, qui profita de l'ascendant qu'elle avoit sur l'esprit de Charles VII, pour porter ce prince à chasser les Anglois de son royaume. Louis XI refusa aux chanoines de Loches la permission d'ôter ce tombeau de leur chœur, & les excita à avoir plus de reconnoissance pour une personne qui leur avoit fait beaucoup de libéralités.

MONTBAZON, sur l'Indre, duché-pairie érigé en 1588, en faveur de Louis VII de Rohan, prince de Guimené.

LA HAYE, *bailliage* & bourg, sur la Creuse, avec titre de baronnie, qui dépend du duché de Montbazon. On y tient, outre les marchés ordinaires, quatre foires par an. Le pere de la philosophie moderne, René Descartes, est né dans ce bourg.

CHINON, sur la Vienne, *bailliage*, *élection*. Cette ville a un beau château, où Charles VII, roi de France, a demeuré. C'est la patrie du fameux Rabelais.

CHENONCEAUX, maison royale, sur le Cher, bâtie par Catherine de Médicis, femme de Henri II, roi de France.

PREUILLI, sur la Claise, au sud-ouest de la Haye. Le seigneur baron de Preuilli est en cette qualité, chanoine honoraire & porte-étendard de S. Martin de Tours. Près de cette ville, il y a des mines de fer, dont il tire un revenu considérable.

L'ISLE-BOUCHARD, au sud-ouest de Chinon, sur la Vienne. Cette ville a été ainsi nommée, à cause de sa situation dans une isle de la Vienne & de son château, bâti au dixieme siecle, par Bouchard, seigneur de cette ville. Elle a été unie au duché de Richelieu, par lettres-patentes de Louis XIII, en 1631. On y tient quatre foires par an. Il y a deux paroisses, un couvent de franciscains, & un d'ursulines. C'est la patrie d'André Duchêne, historiographe de France.

ARTICLE V.

Du Gouvernement d'Orléanois.

CE Gouvernement est borné au nord par l'Isle-de-France; à l'orient, par une partie de l'Isle-de-France & de la Bourgogne; au midi, par le Nivernois & le Berri; & à l'occident, par la Touraine & le Maine. Il comprend l'Orléanois propre, la Beausse, le Blaisois, & la plus grande partie du Gâtinois, qu'on appelle le Gâtinois Orléanois.

Ses rivieres les plus considérables sont, la Loire, le Loir & le Loin.

I. *L'Orléanois propre.*

Ce pays est fertile en bleds, en vins, & en fruits.

ORLÉANS, sur la Loire, *capitale*, *évêché*, *généralité*, *présidial*, *bailliage*, *élection*, *hôtel des monnoies*, *université*. C'est une grande & fort belle ville, célebre par les deux siéges qu'elle a soutenus, l'un contre Attila, roi des Huns, en 450; l'autre contre les Anglois, en 1428. Elle

fut délivrée de ces derniers par la fameuse *Jeanne d'Arc*, appellée *la Pucelle d'Orléans*.

Après avoir été réunie à la couronne par Hugues Capet, Philippe de Valois érigea Orléans en duché, qu'il donna à son fils Philippe. Ce prince mourut sans enfans; & le duché fut accordé par Charles VI, à son frere Louis, en 1391. Ses successeurs en jouirent jusqu'à la mort de Charles VIII. Louis XII étant alors monté sur le trône, son apanage fut réuni au domaine. Louis XIII donna ce duché en apanage à son frere Gaston, & Louis XIV, à son frere Philippe, dont l'arriere-petit-fils porte encore aujourd'hui le nom de duc d'Orléans.

L'évêque de cette ville a le privilége singulier de délivrer, le jour qu'il fait son entrée, les criminels du diocese d'Orléans seulement, & coupables de certains crimes, selon un édit de Louis XV. La cathédrale, qui est dédiée à la Sainte Croix, est bien bâtie; mais elle n'est pas achevée. Les environs de cette ville, & surtout le fauxbourg d'*Olivet*, sont charmans. Orléans a donné le jour à plusieurs grands hommes, entr'autres au fameux pere Pétau, jésuite; à Jacques Bongars, auteur critique; à de Muis, célebre commentateur des pseaumes; à Isambert, auteur de *traités de théologie*; à Nicolas Toinard, célebre antiquaire, & auteur d'une *concorde des Evangélistes*; à Amelot de la Houssaye, auteur de plusieurs traductions; à l'Abbé Gédouin, de l'Académie Françoise, & de celle des Inscriptions & Belles-Lettres; à l'Avocat Fuet, jurisconsulte estimé; & à le Vassor, historien de Louis XIII.

L'université d'Orléans n'est composée que de la faculté de droit, qui a eu des jurisconsultes très-habiles. M. Pothier, conseiller au présidial, qui y enseigne aujourd'hui le droit François, le rend encore fort célebre par le nombre & l'utilité de ses écrits.

Le canal connu sous le nom de *canal d'Orléans*, commence à environ deux lieues de cette ville, à l'endroit nommé *Port-Morand*; & après avoir traversé la forêt d'Orléans, & la plaine qui la suit, étant soutenu dans son cours, qui est de près de dix-huit lieues, par trente écluses, il s'unit à la riviere du Loin à *Cépoi*, une lieue au dessous de Montargis; continue son cours avec cette riviere, passe à Nemours, & se jette dans la Seine au dessous de *Moret*.

MEUN sur la Loire, petite ville fort ancienne, qui a une collégiale, dont le doyen porte le titre de baron. Les évêques d'Orléans y ont une maison de plaisance. C'est la patrie de Jean Chopinel, surnommé de Meun, continuateur du célebre roman de la Rose, commencé par Guillaume de Loris.

BEAUGENCI, sur la Loire, *bailliage*, *élection*, comté.

PITIVIERS, PIVIERS & PLUVIERS, *élection*, au nord d'Orléans.

CLERI, entre Orléans & Beaugenci. Cette petite ville est connue par son église collégiale de Notre-Dame, où l'on voit les tombeaux de Louis XI & de la reine son épouse.

GERGEAU, sur la Loire, ancienne ville, avec une collégiale. C'est la patrie des trois freres *Gaignaires*, qui, quoique de basse naissance, s'éleverent par leur mérite, dans le dernier siecle, aux premiers honneurs de la guerre; ils mirent le comble à leur gloire, en ne rougissant jamais de la pauvreté de leurs parens.

SULLY, sur la Loire, à l'orient de Cleri. C'est un duché-pairie, érigé en 1606 par Henri IV, en faveur de son ministre Maximilien de Béthune, qui a rendu immortel le nom de Sully.

LA FERTÉ-SENECTERE, à l'occident de Sully.

II. *La Beausse.*

Cette contrée est si fertile en bled, qu'on l'appelle le grenier de Paris: elle renferme le Pays Chartrain, le Dunois & le Vendômois.

Les villes principales du Pays Chartrain, sont:

CHARTRES, sur l'Eure, *capitale*, *évêché*, *présidial*, *bailliage*, *élection*. Son église cathédrale est très-belle: on admire, surtout, ses clochers, pour leur beauté & leur extrême élévation. Il y a un séminaire dirigé par les prêtres de la Mission, & plusieurs paroisses. Celle de S. André mérite d'être vue, par la construction hardie de son choeur, bâti sur une voûte sous laquelle passe l'Eure; ouvrage des plus admirables de la France, au jugement du maréchal de Vauban. Dans un caveau construit dans l'épaisseur du mur de cette voûte, on trouva, en 1725, plusieurs corps parfaitement conservés. Cette ville a aussi un hôpital général, & un autre pour six vingt aveugles. Le fils aîné du duc d'Orléans porte le titre de duc de Chartres. C'est la patrie du poëte Regnier; des Félibien, famille illustre dans la république des lettres; de Jean-Baptiste Thiers, auteur d'un *Traité des Superstitions*, & de plusieurs autres ouvrages; & du célebre théologien, Pierre Nicole.

NOGENT-LE-ROI, sur l'Eure. Le Roi Philippe de Valois y mourut en 1350.

MAINTENON *, sur l'Eure, au nord-ouest de Chartres, marquisat qui est entré dans la maison de Noailles, par le mariage de Françoise d'Aubigné avec Adrien-Maurice, duc de Noailles.

BONNEVAL, au sud-ouest de Chartres, petite ville qui a pris son nom de la fertilité de la vallée où elle est située.

Le *Dunois* & le *Vendômois* sont deux petits pays qu'on met ordinairement dans la Beausse.

CHATEAUDUN, *capitale* du comté de Dunois, qui appartient au duc de Luines. Elle a un ancien château, avec une collégiale célebre, où sont enterrés plusieurs princes de la maison de Longueville. C'est la patrie du P. Cheminais, jésuite, célebre prédicateur.

Au nord-ouest du Dunois on trouve le *Perche-Gouet*, petit pays, ainsi appellé de Guillaume Gouet, mari d'Elisabeth de Champagne, duchesse de la Pouille. Ses lieux principaux sont les cinq baronnies suivantes :

AUTON.

BROU.

BAZOCHES *.

MONTMIRAIL.

ALLUYE *.

VENDÔME, *capitale* du duché de ce nom, *bailliage*, *élection*, sur le Loir, dans le diocese de Blois, avec une abbaye de bénédictins, & un collége de l'Oratoire. Cette ville a une collégiale où sont les tombeaux des seigneurs de Vendôme, depuis Bouchart I, jusqu'à Bouchart IV inclusivement, & ceux de plusieurs princes de la maison de Bourbon. C'est la patrie du poëte Ronsard.

III. *Le Blaisois.*

Ce pays, qui est fort agréable, renferme :

BLOIS, sur la Loire, *capitale*, *évêché*, *présidial*, *chambre des comptes*, *bailliage*, *élection*. Cette ville est bâtie sur une hauteur, qui descend jusqu'à la Loire. Son château royal est célebre par la mort du duc de Guise, qui y fut tué par ordre de Henri III, en 1588. C'est une des villes de France où le peuple parle François avec plus de pureté. Blois a donné naissance aux peres Morin & Vignier, prêtres de l'Oratoire, célebres par leur profonde connoissance des langues & des antiquités ecclésiastiques; à Jean Bernier, médecin, auteur d'une *Histoire de Blois*, & à Louis Habert, auteur d'un *Cours de Théologie.*

ROMORANTIN, *bailliage*, *élection*, *capitale* de la *Sologne.* Cette ville, dans une inscription qui est sur une de ses portes, se qualifie de petite Rome, *Roma minor*; mais elle n'a rien qui mérite ce titre.

CHAMBORD, à l'orient de Blois. Château royal bâti par François I, dans une vallée où coule la petite riviere de Cosson, & au milieu d'un parc de sept lieues de tour. Le roi en avoit accordé la jouissance au maréchal comte de Saxe, qui s'est rendu célebre par ses grandes actions, & qui est mort dans ce château le 30 Novembre 1750.

MER, petite ville au nord-est de Blois, & à une lieue

de la Loire; elle fait partie du marquisat de Ménars. Les calvinistes y avoient un temple célebre, avant la révocation de l'Edit de Nantes. C'est la patrie du ministre Jurieu, homme d'esprit; mais décrié, même dans son parti, par ses visions & ses emportemens.

IV. *Le Gâtinois-Orléanois.*

Cette contrée est peu fertile, si ce n'est en safran (*a*).

MONTARGIS, sur le Loin, *présidial*, *bailliage*, *élection*. Cette ville, du duché de Sens, est de l'apanage de M. le duc d'Orléans. Elle est assez grande, & a un château ancien, un collége de barnabites, & plusieurs communautés. C'est la patrie de madame Guyon, fameuse quiétiste.

ÉTAMPES, dans le diocese de Sens, *bailliage*, *élection*, au nord-ouest de Montargis. C'est une ville assez considérable. Il s'y est tenu un fameux concile, où Saint Bernard fit reconnoître le pape Innocent II, par les François & par les Anglois, & rejeter l'anti-pape Anaclet. Il y a un chapitre, un collége de barnabites, des cordeliers & d'autres maisons religieuses. M. Guettard, de l'Académie des Sciences, qui est né dans cette ville, a découvert, aux environs, un grand nombre de fossiles.

CHATILLON, sur le Loin, au sud-est de Montargis. Cette petite ville, située dans une vallée agréable, a un château où sont les tombeaux des seigneurs de Châtillon, & entr'autres, de Gaspard de Coligni, & de Louise de Montmorenci, sa femme. L'archevêque de Sens confere toutes les prébendes de la collégiale de cette ville. Châtillon a été érigé en duché héréditaire, sous le nom de Châtillon-Boutteville, en 1696, en faveur de Paul Sigismond de Montmorenci, troisieme fils de François-Henri, duc de piney-Luxembourg.

GIEN, sur la Loire, *bailliage*, *élection*, comté dans le diocese d'Auxerre.

BRIARE, renommé par le canal qui porte son nom, & qui a été construit par les soins du cardinal de Richelieu. Ce canal commence à Briare, se jette dans le Loin, passe à Châtillon, & continue jusqu'à Montargis.

(*a*) *Le safran est une plante dont la fleur desséchée sert beaucoup à la teinture : autrefois on en coloroit quelques ragoûts. On en fait encore grand usage en Flandre, en Allemagne & en Italie.*

ARTICLE IV.

Du Gouvernement de Berri.

CETTE province est au milieu du royaume, précisément dans le centre. Elle est bornée au nord, par la Sologne & le Gâtinois-Orléanois; à l'orient, par le Nivernois; au midi, par le Bourbonnois & la Marche; à l'occident, par le Poitou & la Touraine.

Le Berri fut gouverné sous les rois de France de la premiere race, comme il l'avoit été sous les Romains & les Goths, c'est-à-dire, par des comtes, qui, dans la suite, firent un fief héréditaire d'une dignité qui n'étoit que personnelle, & prirent le titre de comtes de Bourges. Il eut ensuite des vicomtes, jusqu'à Eudes Arpin, qui le vendit au roi Philippe I, en 1100. Le roi Jean l'érigea en duché, l'an 1360, en faveur de Jean de France, son troisieme fils: c'est l'apanage d'un des fils de France.

Ce pays est assez fertile en bleds, en vins, en pâturages, surtout en bois. Les laines en sont estimées: on y fait beaucoup d'étoffes, dont la province tire un grand profit.

Ses rivieres les plus considérables sont le Cher & l'Indre.

Le Cher divise le Berri en haut & bas. Le haut est à l'orient, & le bas à l'occident de cette riviere.

I. *Le Haut-Berri.*

BOURGES, sur l'Yeure, *capitale*, *archevêché*, *généralité*, *bailliage*, *élection*, *hôtel des monnoies*, *université*. C'est une ancienne & grande ville, mais elle n'est guere peuplée. La cathédrale, sous l'invocation de S. Etienne, est une des plus belles de France. Son archevêque prend le titre de primat d'Aquitaine, titre qui lui est disputé par l'archevêque de Bordeaux. C'est à Bourges que Charles VII fit la Pragmatique-Sanction, abolie par Louis XI. Ce dernier roi naquit à Bourges en 1422, & fonda l'université en 1465. Cette ville a une sainte chapelle très-belle, & six autres collégiales, trois abbayes, dont une de chanoines réguliers, & une de bénédictins de S. Maur. MM. de S. Sulpice y possedent un magnifique séminaire. Le monastere des annonciades a été bâti par la bienheureuse Jeanne, fille de Louis XI, & premiere épouse de Louis XII. Bourges a donné la naissance aux peres Deschamps, Bourdaloue, Souciet, Joseph Dorléans, & Philippe Labbe, célebres jésuites; à Nicolas Catherinot, historien & critique; au P. Gibieuf, prêtre de l'Oratoire,

& savant théologien ; au jurisconsulte Pinson, & à la Chapelle, de l'Académie Françoise.

SANCERRE, au nord-est de Bourges, près la Loire. Cette ville est fameuse par l'horrible famine qu'elle souffrit, lors du siége qu'elle soutint, en 1573, contre Charles IX. Elle est sur une hauteur fertile en bons vins.

HENRICHEMONT, à l'occident de Sancerre. C'est la seule ville de la principauté de ce nom, qui appartient à la maison de Sully ou de Béthune. Cette ville est nouvelle, & a été bâtie par Maximilien de Béthune, premier duc de Sully, sous Henri IV. Elle est située dans un terrein fort stérile ; ce qui fait qu'elle n'est guere peuplée, quoique ses habitans jouissent de divers priviléges, & soient exempts de tailles, aides, gabelles, &c.

VIERZON, au nord ouest de Bourges, sur le Cher, *bailliage*. Il y a une maison de bénédictins de S. Maur.

MEHUN, sur l'Yeure. Cette ville, très-ancienne, est bâtie au milieu d'une belle & grande plaine entourée de bois. Elle est connue par le séjour qu'y fit Charles VII. Ce prince y avoit fait bâtir un château, où il se laissa mourir de faim, prévenu de l'idée qu'on vouloit l'empoisonner. Quoique ce château ait été consumé par le feu du ciel, on voit encore des vestiges de son ancienne magnificence. Sa situation étoit admirable, & la pierre dont il est bâti est aussi blanche que du marbre. Sa chapelle, dont les croisées sont superbes, a passé pour une des plus belles du royaume. On en a tiré les statues des douze apôtres, pour les mettre dans le chœur de l'église collégiale, dont elles sont l'ornement. Le commerce de cette ville consiste en laines, chanvres, &c. Il s'y tient deux foires par an, & un marché tous les mercredis.

DUN-LE-ROI, *bailliage*, au sud-ouest du Berri, sur les confins du Bourbonnois. Son nom de Dun-le-Roi vient, à ce qu'on croit, de ce que Charles le bel l'a réuni au domaine. Les princes de Condé en jouissent depuis Louis XIII, à titre d'engagistes. Cette ville est ancienne, & passe pour la troisieme du Berri.

II. *Le Bas-Berri.*

ISSOUDUN, *bailliage*, *élection*. C'est une assez jolie ville, du diocese de Bourges. On y voit un château, & une abbaye de bénédictins non-réformés. Il s'y fait un grand commerce de bestiaux, de draps, & de chapeaux. C'est la patrie d'Antoine Dorsanne, grand-chantre & official de Paris, dont on a des mémoires.

CHAROST, à l'orient d'Issoudun, duché-pairie érigé en 1672, en faveur de Louis de Béthune, comte de Charost. Les lettres d'érection n'ont été enregistrées qu'en 1690.

SAINT-AIGNAN, au nord-ouest d'Issoudun, sur le Cher,

duché-pairie érigé en 1663, en faveur de François de Beauvilliers, comte de Saint-Aignan.

CHATEAU-ROUX, *élection*, au sud-ouest d'Issoudun, duché-pairie érigé en 1616, en faveur de Henri de Bourbon, prince de Condé.

LE BLANC, *élection*, sur la Creuse.

ARGENTON, sur la Creuse.

LA CHASTRE, *élection*, au midi d'Issoudun, sur l'Indre.

ARTICLE VII.

Du Gouvernement de Nivernois.

LE Nivernois est une petite province, bornée au nord par le Gâtinois & partie de la Bourgogne; à l'orient, aussi par la Bourgogne; au midi, par le Bourbonnois, & à l'occident par le Berri.

Le Nivernois a beaucoup de mines de fer & même d'argent, quantité de bois, de charbon de terre, & des carrieres de la plus belle pierre à bâtir.

Ses rivieres les plus remarquables sont, la Loire, l'Yonne, dont la source est dans sa partie méridionale, près de Château-Chinon, & l'Allier qui se jette dans la Loire, un peu au dessus de Nevers.

Ses principales villes, du Nord au Sud, sont:

CLAMECI, *élection*, au confluent de Beuvron & de l'Yonne. Gui, comte de Nevers, donna retraite, vers l'an 1180, dans le fauxbourg de cette ville, à un évêque latin de Bethléem, chassé de la terre-sainte par les Sarrasins. Voilà l'origine de l'évêché de Bethléem, dont le titre est dans une chapelle du fauxbourg de Clameci, qui est du diocese d'Auxerre. Les ducs de Nevers nomment avec l'agrément du roi, à cet évêché. Charles VI, dans ses lettres-patentes, données l'an 1412, a accordé aux évêques de Bethléem les mêmes prérogatives dont jouissent les évêques de France, au cas qu'ils soient naturels François, ou qu'ayant demeuré long-tems en France, ils aient prêté le serment de fidélité. L'evêque de Bethléem a dans son petit territoire jurisdiction épiscopale, & reçoit ses bulles du pape.

VEZELAI, du diocese d'Autun, *élection*, à l'orient de Clameci, près de la riviere de Cure, dans le Morvan. Il y a une abbaye sécularisée. Le pape Eugene III y tint un concile, l'an 1141, pour le recouvrement de la Terre-sainte. C'est la patrie de Théodore de Beze, ministre Calviniste, & professeur en langue grecque à Geneve.

COSNE, à l'occident de Clameci sur la Loire. On fait des ancres pour les vaisseaux dans cette petite ville, qui est du diocese d'Auxerre.

LA CHARITÉ, *élection*, sur la Loire. Le prieur commendataire des bénédictins est seigneur spirituel & temporel de la ville. Ce prieuré, qui est de l'ordre de Cluni, est très-riche.

NEVERS, *évêché*, *capitale*, *élection*. Cette ville est bâtie en forme d'amphithéâtre, & a un très-beau pont sur la Loire. Son église cathédrale, dédiée à S. Cyr, est fort belle. On travaille fort bien en ouvrages de verre dans cette ville. C'est un duché-pairie, érigé par Charles VII, l'an 1457, en faveur de Jean de Bourgogne, comte de Nevers. Ce duché fut vendu, en 1659, au cardinal Mazarin, par les héritiers de Charles de Gonzague, duc de Mantoue. Ce cardinal obtint de nouvelles lettres de duché-pairie, en 1660, pour Nevers, & le laissa à Philippe Mancini, son neveu; ces lettres n'avoient pas été enregistrées. Son fils en a obtenu d'autres, en 1720, qui l'ont été en 1721.

CHATEAU-CHINON, *élection*, à l'orient de Nevers.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER, *présidial*, *bailliage*, au midi de Nevers.

DECIZE, près de la Loire. Cette petite ville est la patrie de Gui Coquille, jurisconsulte habile.

ARTICLE VIII.

Du Gouvernement de Bourgogne.

CE gouvernement est borné, au nord, par la Champagne; à l'orient, par la Franche-Comté; au midi, par le Beaujolois; à l'occident, par le Bourbonnois & le Nivernois.

La Bourgogne a reçu son nom des Bourguignons, peuples qui, après avoir successivement occupé différens cantons de la Germanie, entrerent dans les Gaules, vers l'an 407 ou 408, & y firent des conquêtes très-rapides. Le royaume qu'ils fonderent, comprenoit ce qu'on appelle aujourd'hui le *duché de Bourgogne*, la Franche-Comté, la Provence, le Dauphiné, le Lyonnois, la Savoie & la Suisse. Ce royaume nommé le *royaume des Bourguignons*, subsista pendant plus d'un siecle, & eut cinq rois. Gondemard, le dernier, fut dépouillé de ses états, en 534, par Childebert & Clotaire, rois des François, qui unirent ces provinces à la monarchie Françoise, & les partagèrent entr'eux.

Des débris de cet ancien royaume des Bourguignons, il se forma, dans le IXe. & Xe. siecles, trois royaumes: le premier fut celui de Provence, que quelques auteurs ont nommé *royaume de la Bourgogne Cis-Jurane*. Il fut érigé en 855, en faveur de Charles, troisieme fils de l'empereur

Lothaire I, & comprenoit la Provence proprement dite, c'est-à-dire, le pays renfermé entre la Durance, les Alpes, la Méditerranée, & le Rhône, avec le duché de Lyon. Le second, qui se forma vers l'an 888, fut nommé *royaume de la Bourgogne Trans-Jurane*. Il ne comprenoit guere que la Suisse, le pays de Vallais, le Genevois, & le Chablais. Le troisieme royaume fut celui d'Arles, formé en 930, par la réunion des royaumes de Provence & de Bourgogne Trans-Jurane, en faveur de Rodolfe II, qui auparavant étoit roi de la Bourgogne Trans-Jurane seulement.

Quant au duché de Bourgogne, qui forme le gouvernement dont nous allons donner la description, il n'a jamais été compris dans le royaume de Bourgogne Cis-Jurane, ni dans celui de Bourgogne Trans-Jurane. Il faisoit un état à part, relevant de la couronne de France. Robert, roi de France, fils de Hugues Capet, ayant hérité du duché de Bourgogne, en disposa d'abord en faveur de son fils ainé Henri, qui étant devenu roi de France, céda ce duché en 1032, à Robert, son frere puiné. C'est ce Robert, qui est la tige de la premiere race des ducs de Bourgogne. Elle s'éteignit en 1361; & le roi Jean donna le duché de Bourgogne à titre d'apanage, à Philippe son quatrieme fils, qui fut le chef de la seconde race des ducs de Bourgogne. Elle subsista près de 120 ans, jusqu'à Charles, surnommé *le hardi*, qui possédoit encore la Franche-Comté & les Pays-Bas. Charles ayant été tué devant Nanci, ne laissa qu'une fille, nommée Marie, qui, en 1477, épousa Maximilien, archiduc d'Autriche. Ce fut par ce mariage que la Franche-Comté & les Pays Bas passerent dans la maison d'Autriche; mais laBourgogne fut réunie à la couronne, comme fief masculin, par le roi Louis XI, qui s'en saisit à ce titre.

Les ducs de Bourgogne étoient les premiers pairs anciens: au sacre du roi, ils portoient la couronne, & ceignoient l'épée au roi.

La Bourgogne est un pays d'états: ils se tiennent tous les trois ans. Cette province est considérable par sa fertilité en excellens vins.

Ses rivieres principales sont, la Saône, qui prend sa source à l'extrêmité de la Lorraine, assez près de Plombieres, passe à Gray, à Auxonne, à Châlons-sur-Saône, à Mâcon, à Trévoux, & vient se jeter dans le Rhône au dessous de Lyon: l'Yonne & la Seine, dont nous avons parlé plus haut.

On divise la Bourgogne en huit petits pays: on en trouve quatre au nord & quatre au midi. Ceux du nord sont le pays de la Montagne, l'Auxerrois, l'Auxois, le Dijonois, au nord-est; ceux du midi, sont l'Autunois, le Châlonnois, le Charolois, le Mâconnois.

La Bresse & le Bugey dépendent aussi de ce gouvernement.

I. *Le Pays de la Montagne.*

CHATILLON-SUR-SEINE, *bailliage*, *présidial.* Il est divisé en deux villes par la Seine : la premiere s'appelle *Chaumont*, la deuxieme *le Bourg.* On y fait un grand commerce de fer, dont il y a beaucoup de mines aux environs.

Près de Châtillon, est le monastere du Val-des-Choux, fondé l'an 1197, par un saint homme nommé *Viard*, sous la regle de S. Benoît. Ce monastere est devenu chef d'un ordre, dont le général n'a que le titre de prieur.

BAR-SUR-SEINE, *bailliage.* Cette ville porte le titre de comté, qui est passé dans la maison d'Orléans, avec tous les biens de Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier. Elle avoit hérité de Henri de Bourbon, duc de Montpensier, à qui Henri IV l'avoit engagé.

II. *L'Auxerrois.*

AUXERRE, *évêché*, *présidial* ressortissant au parlement de Paris, *bailliage*, sur l'Yonne. C'est une ancienne ville, bâtie sur une hauteur. Elle a titre de comté. La cathédrale, dédiée à S. Etienne, est une des belles églises du royaume. Elle a un canonicat laïque, attaché, depuis quelques siecles, à la maison de Châtellus. Le seigneur de ce nom en prend possession dans un habit singulier ; il est botté, éperonné, revêtu d'un surplis, un baudrier par dessus, & une épée ; sur le bras gauche il porte une aumuce, & sur le poing un oiseau de proie ; de la main droite il tient un chapeau bordé, couvert d'un plumet. Dans cet équipage, il est installé dans les hauts siéges, & assiste à tout l'office. L'église de l'abbaye de S. Germain, appartenant aux bénédictins de S. Maur, est remplie de corps saints, dont un grand nombre sont d'évêques de cette ville.

Auxerre a produit plusieurs savans ; entre autres, l'abbé Lebeuf, dont l'érudition peu commune a beaucoup éclairci les antiquités & l'Histoire Ecclésiastique du royaume. On a établi, en 1749, dans cette ville, une société des sciences & belles-lettres.

CHEVANT, sur l'Yonne, petite ville, célebre par la bataille donnée près de ses murs, sur la fin du regne de Charles VI.

COULANGES-LES-VINEUSES *, près d'Auxerre. Cette petite ville est renommée pour la bonté de ses vins.

VERMANTON, sur la riviere de Cure.

A une lieue de Vermanton est le petit village d'*Arcy*, connu par les grottes qu'on voit auprès. Elles offrent

mille jeux de la nature, des voûtes assez élevées, une espece de salle, & des congélations de toutes especes : un bras de la riviere de Cure, qui se perd sous terre, coule par dessous ces grottes, & reparoît de l'autre côté de la montagne, où ses eaux font tourner un moulin.

III. *L'Auxois.*

SEMUR, sur l'Armançon, *capitale*, *présidial.* Cette ville a une bonne manufacture de draps. Henri IV, satisfait de sa fidélité, y transféra le parlement de Dijon, qui n'en sortit qu'après que les troubles de la ligue furent appaisés.

NOYERS, au nord-ouest de Semur. Cette ville, qui a un collége de doctrinaires, est située sur la riviere de Serin, dans un vallon entouré de montagnes couvertes de vignes. C'est la patrie de M. Treuvé, théologien, à qui l'on doit des ouvrages excellens.

AVALON, *bailliage.* Sa situation est remarquable. Le roi Robert la prit, en 1007, après un siége de trois mois : elle a un fort château, un chapitre, un collége des peres de la Doctrine, & d'autres communautés. C'est la patrie de M. Bocquillot, auteur d'un *Traité historique de la Liturgie sacrée*, & de plusieurs autres ouvrages.

SAULIEU, *bailliage*, au sud-est d'Avalon. Cette ville est sur une hauteur, dans un terrein fertile en grains, & abondant en bétail.

ARNAY-LE-DUC, au sud-est de Saulieu, *bailliage.* Cette petite ville n'est pas loin de la riviere d'Arroux : elle est remarquable par la victoire que l'Amiral de Coligni remporta sur le maréchal de Cossé, en 1570.

IV. *Le Dijonnois.*

DIJON, sur l'Ouche, *capitale*, *évêché*, *parlement*, *chambre des comptes*, *cour des aides*, *généralité*, *bailliage*, *hôtel des monnoies*, *université.* Cette ville est ancienne, grande & bien peuplée : c'est là que se tiennent les états de Bourgogne, dans le palais royal, où étoit le château des anciens ducs de Bourgogne. Ce palais est situé sur la place royale, percée en plusieurs endroits, qui aboutissent à autant de rues. Son évêché a été érigé dans l'abbaye de S. Etienne, par Clément XII, en 1731. On voit au milieu du chœur de la célebre abbaye de S. Benigne, le tombeau d'un roi de Pologne, qui s'étoit fait frere convers dans cette abbaye. Cette ville a une sainte chapelle, une académie des belles-lettres, établie par lettres-patentes ; un séminaire de l'Oratoire, un collége avec une belle bibliotheque, laquelle lui a été donnée par Charles

Fevret, né dans cette ville, à condition de la rendre publique, & nombre de communautés. Dijon eſt la patrie du célebre Boſſuet, évêque de Meaux; de Claude Saumaiſe, fameux critique; de Longepierre, célebre traducteur; de M. de la Monnoye, de l'académie Françoiſe; du préſident Bouhier; de Crébillon, de l'académie Françoiſe.

Il y a près de cette ville un très-riche couvent des chartreux, où repoſent les cendres des derniers ducs de Bourgogne, des ducheſſes leurs femmes, & de leurs enfans. Les tombeaux de Philippe le hardi & de Jean ſans peur, avec ceux de Marguerite de Baviere, ſa femme, ſont en particulier d'une grande beauté.

AUXONNE, *bailliage*, ſur la Saône, comté. Cette ville a un château & quelques fortifications, un couvent de capucins, & deux de filles.

SAINT-JEAN-DE-LOSNE, ſur la Saône. Cette ville ſoutint un ſiége vigoureux contre l'armée impériale, en 1636. Louis XIII a récompenſé cette conſtance de priviléges conſidérables, en particulier, par une exemption de tailles & de tout ſubſide.

BEAUNE, *bailliage*, au ſud-oueſt de Dijon, au dioceſe d'Autun, avec un chapitre, un collége de l'Oratoire, un bel hôpital pour les malades, & un autre pour les orphelins.

NUITS, *bailliage*. Elle a une collégiale, un couvent de capucins, un d'urſulines, & un hôpital. Elle appartient au prince de Conti, comme engagiſte : il y nomme le gouverneur, qui reçoit des proviſions du roi.

Ces deux villes ſont renommées pour leurs excellens vins.

V. *L'Autunois.*

AUTUN, ſur l'Arroux, *évêché*, *préſidial*, *bailliage*. Son évêque eſt préſident-né des états de Bourgogne, premier ſuffragant de l'archevêque de Lyon, & adminiſtrateur, tant au ſpirituel qu'au temporel de cette métropole; pendant la vacance du ſiége, S. Grégoire lui a accordé le droit de porter le *pallium*. Autun a huit paroiſſes, un hôpital général, & un autre pour les malades, ſervi par des religieuſes de l'ordre de S. Auguſtin : un ſéminaire de S. Sulpice, un collége, une abbaye de bénédictins, & une de chanoines réguliers. Cette ville eſt remplie de beaux reſtes de monumens anciens. Deux de ſes portes paroiſſent être des ouvrages des Romains : c'eſt la porte d'Arroux, & celle de S. André. Il n'y a ni ciment, ni fer entre les joints des pierres qui forment la premiere, qui eſt une eſpece d'arc de triomphe d'une architecture toute dans notre goût moderne, & par conſéquent, du tems des Romains. On rapporte que Louis XIV, ayant entre-

pris le magnifique frontispice du vieux Louvre, à Paris, envoya visiter cette porte, pour essayer de bâtir de même sans ciment, en posant seulement les pierres l'une sur l'autre.

Les campagnes voisines de la ville ont aussi quelques restes de la belle antiquité. On y voit la pierre du *Couar*, dont on ne peut deviner l'usage. C'est un large monceau de pierrailles bien cimentées, semblable à un tas de pierres qui s'éleve un peu en pointe : on diroit que ce seroit un diminutif des pyramides d'Egypte ; aussi les Autunnois pensent que c'est un monument sépulcral. Tout près est le *Champ des Urnes*, ainsi nommé, parce que dans tous les tems on y a trouvé des urnes sépulcrales. On y voit encore un vestige bien marqué d'un amphithéâtre peu élevé ; ce sont des terres couvertes d'herbe, & taillées en forme de degrés qui tournent en rond ; au bas des degrés, une grande plate-forme verte, qui ressemble à l'arene ; & autour on apperçoit, au dessous des degrés, de petites loges basses, comme des caveaux bâtis de pierre : c'étoit le lieu où l'on tenoit les bêtes renfermées, & d'où on les lâchoit pour les combats. On voit aussi, près de cette ville, plusieurs restes de grands chemins Romains.

BOURBON-LANCI, *bailliage*, au sud-ouest d'Autun. On y trouve des bains chauds. Elle a une collégiale, trois paroisses, un couvent de capucins, un d'ursulines, & deux petits hôpitaux.

VI. *Le Châlonois.*

CHALONS, sur Saône, *évêché*, *présidial*, *bailliage*. La citadelle & l'église cathédrale de S. Vincent, sont ce qu'il y a de plus remarquable en cette ville, qui est ancienne & assez marchande. Il y a une maison de Clunistes : les prêtres de l'Oratoire ont le séminaire. Il y a aussi un collége.

SEURE, sur la Saône : on la nomme aussi *Belle-garde*, depuis son érection en duché-pairie par Louis XIII, en 1619. Sa seigneurie appartient aujourd'hui à la maison de Condé.

VERDUN, près du confluent de la Saône & du Doux. C'est une petite ville où il se trouve plusieurs antiquités. Le 29 Octobre, on y tient une foire qui dure quinze jours, & qui est très-fréquentée.

CITEAUX *, au nord de Verdun, célebre abbaye & chef-d'ordre, fondée, en 1098, des libéralités d'Eudes, duc de Bourgogne, par Robert, abbé de Molesme, qui en fut élu le premier abbé. Saint Etienne, son successeur, envoya une partie des moines, qui s'étoient fort multipliés, à la Ferté-sur-Grosne, en Charolois, l'an

1112, où fut fondée la premiere fille de Cîteaux. Deux ans après, le même saint fonda, dans l'Auxerrois, le monastere de S. Edmond ou Edme de Pontigni, qui est la seconde fille de Cîteaux. Celui de Clairvaux, qui est la troisieme, fut fondé, en 1115, par S. Bernard; & un an après, Guillencus, évêque de Langres, fonda, dans le Bassigni, le monastere de *Morimond*, qui est la quatrieme fille de Cîteaux. Ces quatre abbés, qu'on nomme les quatre peres de l'ordre, ont de grands priviléges, & peuvent passer eux-mêmes pour des généraux d'ordre, à cause de leur autorité sur les monasteres de leur filiation. L'abbé de Cîteaux est conseiller-né au parlement de Bourgogne, & supérieur-général de tout son ordre. Cette abbaye est vaste & très-riche: son église est grande & bien décorée.

VII. *Le Charolois.*

Ce petit pays est un comté qui appartient à la maison de Condé, dont un prince porte le titre de comte de Charolois.

CHAROLLES, *capitale*, *bailliage*. Le château des anciens comtes de Charolois est dans l'enceinte de la ville, dont l'église de S. Nizier est collégiale & paroissiale.

PAREIL-LE-MONIAL, au nord-ouest de Charolles, sur la riviere de Bourbence, est une petite ville assez jolie, qui a deux prieurés de l'ordre de S. Benoît, un hôpital, deux couvens de religieuses, & un collége.

SEMUR, près de Charolles, *capitale* d'un petit pays appellé le *Briennois*. Semur porte le titre de baronnie.

VIII. *Le Mâconnois.*

MACON, *évêché*, *présidial*, *bailliage*, sur la Saône. Cette ville est célebre par ses bons vins: sa situation sur le penchant d'une colline la rend très-agréable. Il s'y est tenu plusieurs conciles. Son évêque est président-né des états du Mâconnois. Les chanoines de la collégiale font preuve de noblesse. Les peres de l'Oratoire ont le séminaire. Mâcon a aussi un hôtel-dieu, un collége & plusieurs communautés religieuses.

TOURNUS, sur la Saône, au nord de Mâcon. Cette petite ville n'a de remarquable que son abbaye, sécularisée par Urbain VIII. L'abbé est seigneur haut-justicier de cette ville.

CLUNI, au nord-ouest de Mâcon, sur la petite riviere de Grosne. Cette ville doit sa naissance à la fameuse abbaye de *Cluni*, chef-d'ordre. Elle a été fondée sous la regle de S. Benoît, l'an 910, par Bernon, abbé de Gigniac, des libéralités de Guillaume I, duc d'Aquitaine. L'église est une des plus vastes du royaume; elle a 600

pieds de long, 120 de large, & une double croisée. L'abbé est conseiller-né du parlement de Paris, & a jurisdiction dans la petite ville de Cluni, qui est du diocese de Mâcon.

De la Bresse & du Bugey.

La Bresse & le Bugey étoient autrefois aux ducs de Savoie : elles furent cédées, en 1601, à Henri IV, en échange du marquisat de Saluces, que ces ducs avoient usurpé sur la France.

1. *La Bresse.*

BOURG, *capitale*, *présidial*, *bailliage*. Cette ville qui a un collége, a été autrefois épiscopale. C'est la patrie de Vaugelas, connu par sa belle traduction de Quinte-Curce; de Bachet, seigneur de Meziriac, tous deux de l'académie françoise. Près de cette ville, est un couvent d'augustins déchaussés, fondé par Marguerite d'Autriche, veuve de Philibert II, duc de Savoie. Leur église, quoique médiocrement grande, passe pour un chef-d'œuvre d'architecture. On y admire sur-tout les mausolées de la fondatrice, du duc son mari, & de la mere du même duc. Les formes du chœur sont d'une délicatesse parfaite; mais les statues des anciens patriarches & des prophetes, qui en font la séparation, méritent sur-tout l'attention du curieux. Les vitraux, qui étoient d'un prix inestimable, ont été brisés par un orage, en 1720.

MONT-LUEL, chef-lieu d'un petit pays nommé la *Val-Bonne*, au midi de la Bresse. Louis XIII a cédé cette ville, avec la baronnie de Gex, à Henri de Bourbon, prince de Condé, en échange de Château-Chinon.

2. *Le Bugey.*

BELLEY, *capitale*, *évêché*, *élection*, *bailliage*. Cette ville confine à la Savoie, & n'est qu'à deux lieues du Rhône. L'évêque est seigneur de la ville : il prend le titre de prince du Saint Empire, depuis que l'empereur Fréderic Barberousse donna à l'évêque le droit de battre monnoie, & la seigneurie absolue de la ville, ne se réservant que la souveraineté.

NANTUA. Cette ville, qui est au nord de Belley, doit son origine à un ancien monastere de bénédictins non-réformés, qui étoit autrefois une abbaye, & est aujourd'hui un prieuré dont les religieux doivent être nobles. Le prieur est seigneur de la ville, qui a un collége de joséphites, & un couvent de bénédictins. Elle est du diocese de Lyon, comme presque toute la Bresse.

SEISSEL, jolie ville sur le Rhône, qui la traverse : c'est un grand passage. Par le traité de Turin, en 1760, le roi a consenti que le milieu du Rhône formeroit de ce côté la séparation de ses états d'avec ceux de la maison de Savoie. En conséquence, en échange du Val-de-Che-

zeri, situé en deçà du Rhône, le roi a cédé au roi de Sardaigne la partie orientale de la ville de Seissel, qui est au delà de ce fleuve, ainsi que Aire-la-Ville, le pont d'Arlod, Chanaz & la Balme.

Les bailliages de Gex & de Valromey sont encore de ce gouvernement, comme dépendans de la Bresse & du Bugey. Valromey s'étend le long du rhône, à l'occident de la Savoie : Gex s'étend au nord.

GEX, qui lui donne son nom, est un bourg qui n'a rien de considérable.

LA CLUSE ou L'ECLUSE est un fort & un passage important sur le Rhône, pour entrer en France.

La Principauté de Dombes.

Cette principauté, qui est enclavée dans la Bresse, est une petite souveraineté, érigée en 1560, par le roi François II, en faveur de Louis II de Bourbon. De ce dernier descendoit Anne-Marie-Louise d'Orléans, appellée Mademoiselle de Montpensier, qui donna cette principauté, en 1680, au duc du Maine, dont le fils aîné en portoit le titre. La principauté de Dombes contient 80 paroisses, qui sont du diocese de Lyon. Elle a été réunie à la couronne, en 1762, M. le comte d'Eu l'ayant cédée au roi en échange du duché de Gisors, & autres terres.

TREVOUX, *capitale*, sur la Saône, au-dessus de Lyon. Le parlement de Dombes, qui résidoit autrefois à Lyon, a été transféré à Trévoux, en 1696, par M. le duc du Maine. Le roi l'a conservé. Cette ville est du diocese de Lyon. Elle a un chapitre dont le doyen est conseiller du parlement, plusieurs couvens, & un hôpital fondé par Mademoiselle de Montpensier.

ARTICLE IX.

Du Gouvernement de Franche-Comté.

CETTE province est bornée au nord, par la Lorraine; à l'orient, par la principauté de Montbéliard & la Suisse; au midi, par la Bresse; & à l'occident, par la Bourgogne & la Champagne. Elle abonde en bleds, en vins, en fruits & en sel. On y nourrit de fort bons chevaux. On y trouve des carrieres de beau marbre, de jaspe (1), & même d'albâtre (2); des mines de fer, de cuivre & de plomb.

---

(1) *Jaspe, pierre peu différente de l'agathe, mais plus molle, & qui ne reçoit pas un si beau poli. Le plus estimé est le verd semé de petites taches rouges.*

(2) *Albâtre, espece de pierre très-blanche, moins dure que le marbre, mais plus dure que la pierre à plâtre.*

La

La Franche-Comté a passé aux ducs de Bourgogne, après avoir eu des souverains particuliers. Le dernier duc de Bourgogne ne laissa qu'une fille, qui épousa Maximilien, archiduc d'Autriche, & lui apporta cette province en mariage. Ce prince étant devenu empereur, unit, en 1512, la Franche-Comté avec les Pays-Bas à l'Allemagne, sous le nom du dixieme Cercle; & Charles-Quint, son petit-fils, laissa ces provinces à son fils Philippe II, roi d'Espagne. Louis XIV ayant conquis la Franche-Comté, pour la seconde fois, en 1674, sur les Espagnols, elle est demeurée à la France par la paix de Nimegue, en 1678.

Ses rivieres les plus considérables sont le Doux & la Saône.

Le Doux prend sa source au mont Jura, fait le tour de ces montagnes qui séparent la Franche-Comté de la Suisse, puis passe à Besançon & à Dole, en traversant cette province, & va se jetter dans la Saône au-dessus de Châlons.

La Saône arrose au nord-ouest une partie de la Franche-Comté; elle passe à Gry, & de-là traverse la Bourgogne du nord au sud.

On partage la Franche-Comté en quatre grands bailliages. Ce sont ceux d'Amont, au nord; de Besançon & de Dole, au milieu; d'Aval, au midi.

I. *Le Bailliage d'Amont.*

Il s'étend depuis l'extrêmité septentrionale jusqu'au milieu. On y trouve:

VEZOUL, *présidial*, *bailliage*. C'est une petite ville fort peuplée, & dont le terroir est fertile en bons vins. Elle a un chapitre, un collége, un couvent de capucins, & deux de filles.

A l'orient de Vezoul, au village de Leugne, est une caverne singuliere, qui est une glaciere naturelle inépuisable, & où un jour de chaleur produit plus de glace qu'on n'en ôte en huit. Cette caverne a 35 pas de profondeur, sur 60 de large, & une espece de voûte de plus de 50 pieds de haut. Il pend de cette voûte de très-gros morceaux de glace, qui font un très-bel effet; mais la plus grande abondance de glace vient d'un petit ruisseau qui occupe une partie de la caverne. Il est glacé en été, & coule en hiver. Quand il y a quelques brouillards dans cette caverne, c'est une marque certaine de pluie pour le lendemain; les paysans viennent consulter ce barometre naturel.

LUXEUIL, au nord-est de Vezoul. Cette petite ville est célebre par ses eaux minérales. Elle a tiré son nom de la fameuse abbaye de *Luxeuil*, fondée, il y a plus

d'onze cent ans, par S. Colomban. La regle que ce saint y avoit établie, quoique suivie par plusieurs monasteres, tant en France que dans les pays étrangers, a été abolie plusieurs siecles après sa mort, pour faire place à celle de S. Benoît.

LURE, au sud-est, abbaye aussi de l'ordre de S. Benoît, dont l'abbé étoit autrefois prince de l'Empire. Elle a été fondée au commencement du septieme siecle, par S. Diel, ou Diey, compatriote & disciple de saint Colomban : elle est maintenant réunie à l'abbaye de Murbach en Alsace.

GRAY, *bailliage*, sur la Saône, du diocese de Besançon. Louis XIV l'ayant prise en 1668, en fit raser les fortifications. Cette ville est une des plus marchandes de toute la Franche-Comté.

II. *Le Bailliage de Besançon.*

BESANÇON, sur le Doux, *capitale*, *archevêché*, *parlement*, *bailliage*, *hôtel des monnoies*, *université.* C'est une grande & belle ville, fort ancienne, qui autrefois étoit Impériale. Il y a huit paroisses, 7 couvens d'hommes, & 5 de filles. Son archevêque se qualifie prince du Saint Empire. Les chanoines de l'église métropolitaine sont en tout tems, habillés de violet, & portent le rochet & la mitre comme les évêques, quand ils officient. Il y a dans cette ville une académie des sciences, arts & belles-lettres, établie en 1752, & une société littéraire militaire, fondée peu de tems après. On y voit des restes d'un arc de triomphe bâti en l'honneur de l'empereur Aurélien, une abbaye de bénédictins de S. Vannes, une église collégiale, & un collége. Cette ville a aussi cinq belles fontaines publiques, ornées de statues ; une citadelle élevée sur un rocher escarpé ; un hôtel-dieu pour de pauvres enfans des deux sexes ; un hôpital d'enfans trouvés ; une maison de refuge ; un magnifique hôpital, composé de trois grands corps-de-logis, & fermés d'une superbe grille ; le palais du cardinal de Granvelle, qui étoit né en cette ville. Ce cardinal avoit placé dans son jardin, à Besançon, la fameuse statue colossale de Jupiter, faite par Myron, célebre sculpteur Grec : on la voit aujourd'hui dans les jardins de Versailles, près du théâtre d'eau. Besançon est aussi la patrie de Pierre Chifflet, auteur de plusieurs ouvrages théologiques ; de Jean-Jacques Chifflet, médecin de Philippe IV, roi d'Espagne, auteur d'une histoire de Besançon, & de plusieurs autres écrits historiques ; de l'abbé Boisot, très-versé dans l'histoire civile & naturelle ; & de M. Dunod, qui a fait celle de Franche-Comté.

III. *Le Bailliage du Milieu, ou de Dole.*

DOLE, *chambre des comptes*, *bailliage*, sur le Doux. Cette ville, autrefois capitale de la province, n'est pas fort grande; mais elle est belle & peuplée. Elle a un collége, cinq couvens de religieux, six de religieuses, & un hôtel-dieu. Les jésuites y avoient un magnifique collége, nommé l'*Arc*. L'auteur du *Voyage Littéraire*, 1. part. pag. 165, rapporte qu'on voit au dessus de la porte de ce collége une statue de S. Ignace de Loyola, avec cette inscription : *Successori sancti Thomæ* : au successeur de S. Thomas; succession qui, selon un magistrat dont parle Piganiol, (*Description de la France*, tom. VIII) n'a été acceptée que sous bénéfice d'inventaire. Dole avoit autrefois une université, fondée par Philippe le bon, duc de Bourgogne; mais Louis XIV l'a transférée à Besançon, ainsi que le parlement. Les bénédictins réformés de Cluny y ont une maison, qu'ils appellent le collége de saint Jérôme. Au nord-est de Dole, & près du Doux, est une grotte fort singuliere par ses congélations, qui représentent des colonnes en apparence faites pour soutenir la voûte d'un sallon qu'on y voit, des statues & des figures de toutes sortes. Il s'y fait une transformation continuelle, & ce que l'on y voit dans un tems, est toute autre chose huit jours après.

ORNANS, *bailliage*, à l'orient, sur la Louve. On voit, près de cette ville, un puits qui croît tellement dans les tems de grandes pluies, que, malgré sa profondeur, il regorge extraordinairement, & jette une grande quantité d'une espece de poissons, qu'on appelle *Umbres*. Il y a à une lieue de Vezoul, un puits à peu près semblable.

IV. *Le Bailliage d'Aval.*

SALINS, *bailliage*. Cette ville, du diocese de Besançon, est ainsi nommée, à cause des sources d'eaux salées dont on fait du sel, qui est d'un grand revenu pour le roi. La grande salline est au milieu de la ville. C'est une espece de petite place forte, qui a 140 toises de long, sur 46 de large. Deux forts, l'un nommé *le Fort Belin*, & l'autre *le Fort de Saint-André*, commandent la ville, qui est située entre deux montagnes, sur lesquelles ces forts sont construits. Salins a un collége de l'Oratoire, un chapitre, & plusieurs communautés. C'est la patrie du baron de Lisola, qui a tant écrit sur la politique; & de M. l'abbé d'Olivet, de l'académie Françoise.

ARBOIS, au sud-ouest, *bailliage*, ville célebre pour son vignoble.

POLIGNY, *bailliage*. C'est une ville assez jolie, dans

un terroir fertile en bons vins. Il y a un collége de l'Oratoire. C'eſt la patrie de Jacques Coitier, premier médecin de Louis XI, qui le regardoit comme l'arbitre de ſes jours, & n'oſoit rien lui refuſer. Jean le Jeune, célebre prédicateur de l'Oratoire, eſt auſſi né dans cette ville.

LONS-LE-SAUNIER, *bailliage*, au ſud-oueſt. Il y a dans cette ville des cluniſtes réformés, & d'autres maiſons religieuſes.

SAINT-CLAUDE, au ſud-eſt, *évêché* érigé en 1742. C'étoit ci-devant une célebre abbaye de l'ordre de S. Benoît. Les religieux ont été ſéculariſés depuis peu, & ſont devenus chanoines : ils doivent faire preuve de nobleſſe de quatre quartiers, tant du côté paternel, que du côté maternel. Cette abbaye avoit été formée par S. Romain & S. Lupicin, freres. On l'appella d'abord *Condat*, & enſuite le monaſtere de *Jura*. Sa ſituation entre trois rochers ſtériles, eſt affreuſe ; mais la ſainteté des ſolitaires qui l'ont habité y a attiré tant de monde, qu'il s'y eſt formé peu à peu une ville, maintenant aſſez conſidérable. Il y a des capucins, des carmes déchauſſés, des annonciades & des hoſpitaliers. L'abbé de S. Claude avoit des priviléges ſinguliers, comme d'ennoblir, de légitimer, & de donner la grace à des criminels. Ce que l'on admire le plus dans cette abbaye, eſt la châſſe de S. Claude, où l'on voit ſon corps entier, en chair & en os, quoiqu'il ſoit mort il y a plus de mille ans. C'eſt une eſpece de merveille, que les calviniſtes ayant brûlé tant de reliques de ſaints, celle-ci ait échappé à leur fureur, la ville de Saint-Claude n'étant éloignée de Geneve que de 7 lieues.

PONTARLIER, à l'orient de Salins, *bailliage*. Cette ville eſt très-ancienne, & près du mont Jura, ſur le Doux. C'eſt un paſſage commode pour aller en Suiſſe, défendu par un château ſitué ſur un rocher.

ARTICLE X.

Du Gouvernement de Poitou.

LE Poitou eſt borné au nord par la Bretagne & l'Anjou : à l'orient, par la Touraine, le Berri & la Marche ; au midi, par l'Angoumois & l'Aunis, & à l'occident, par l'océan. C'eſt un pays très-fertile en bled : on y nourrit beaucoup de beſtiaux : il s'y trouve quantité de viperes, dont on en tranſporte juſqu'à Veniſe, pour faire la thériaque : on y fait auſſi un grand commerce de drogues.

Guillaume, ſurnommé *Tête d'Etoupes*, s'étant rendu

maître de Poitiers ſous Louis d'Outremer, roi de France, ce prince lui donna le titre de comte de Poitiers. Eléonore, unique héritiere du dernier duc d'Aquitaine, nommé Guillaume, comme ſes prédéceſſeurs, apporta en mariage à Henri II, roi d'Angleterre, le Poitou, avec tous ſes autres états, qui furent conquis, pour la plupart, ſur Jean *ſans terre*, ſon fils, par Philippe Auguſte. Il fut cédé en toute ſouveraineté, aux Anglois, en 1360, par le traité de Bretigny : mais Charles V ayant conquis le Poitou ſur les Anglois, après la mort du roi Jean, le donna à ſon frere Jean, duc de Berri. Après la mort du duc Jean, qui n'eut que des filles, Charles VI donna le Poitou à ſon fils Jean, qui mourut ſans enfans, en 1416. Le Poitou, depuis ce tems, n'a jamais été ſéparé du domaine.

La riviere la plus conſidérable de cette province eſt la Vienne, qui la traverſe. Nous en avons parlé à l'article de la Touraine.

On diviſe le Poitou en haut & bas : le haut eſt à l'orient. Il eſt plus beau & plus fertile que le bas, qui eſt ſitué vers la mer.

I. *Du haut-Poitou.*

POITIERS, ſur le Clain, *capitale*, *évêché*, *généralité*, *préſidial*, *bailliage*, *élection*, *ſénéchauſſée*, *hôtel des monnoies*, *univerſité*. Cette ville eſt très-grande, mais peu peuplée & mal bâtie. Les conſeillers du préſidial portent la robe rouge, à cauſe que Charles VII y transféra le parlement de Paris. Les égliſes y ſont les ſeuls beaux édifices. On y voit quelques reſtes précieux d'antiquités, entr'autres, des ruines du palais de Galien, & un grand arc qui ſert de porte, & qu'on croit avoir été un arc de triomphe. Au milieu de la place royale eſt une ſtatue pédeſtre de Louis XIV. En 1356, les François furent battus près de cette ville par les Anglois : & le roi Jean fut pris & mené en Angleterre. Poitiers a pluſieurs collégiales, grand nombre de paroiſſes, une abbaye de bénédictins, & un collége. C'eſt la patrie de M. Filleau de la Chaiſe, hiſtorien de S. Louis ; & de M. Dubois, traducteur de pluſieurs ouvrages de S. Auguſtin.

Près de cette ville, dans les campagnes de Vouillé, Clovis remporta, en 507, ſur Alaric, roi des Goths, une célebre victoire, qui étendit ſa domination depuis la Loire juſqu'aux Pyrénées.

MIREBEAU, au nord-oueſt de Poitiers. C'eſt la capitale d'un petit pays, nommé *Mirebalais*, qui eſt ſitué dans le Poitou, mais du gouvernement de Saumur.

MONTCONTOUR, petite ville du Mirebalais, ſituée ſur la Dive, à neuf lieues de Saumur, & à quatre de

Loudun. Elle eſt célebre par la bataille que les catholiques, commandés par le duc d'Anjou, y gagnerent, le 3 octobre 1569, ſur les calviniſtes, commandés par l'amiral de Coligni.

CHATELLERAULT, ſur la Vienne, *ſénéchauſſée*, *élection*, duché appartenant au prince de Talmont, de la maiſon de la Tremoille. Cette ville eſt connue pour ſa bonne coûtellerie, & pour les diamans faux, qu'on y travaille mieux que partout ailleurs.

RICHELIEU, *élection*, au nord de Poitiers. C'eſt un duché-pairie, érigé en 1631, en faveur du cardinal de Richelieu & de ſes héritiers. C'eſt ce miniſtre de Louis XIII qui a bâti cette ville, où l'on voit un château magnifique.

LOUDUN, *bailliage*, *élection*, à l'oueſt. Cette ville qui a pluſieurs couvens, eſt fameuſe par la prétendue poſſeſſion de ſes religieuſes urſulines, & par la mort du curé de cette ville, nommé *Grandier*, qui fut accuſé de les avoir enſorcelées. C'eſt la patrie de Scévole & Louis de Sainte-Marthe, célebres par leurs travaux ſur l'hiſtoire de France.

THOUARS, *élection*, à l'occident de Loudun. Elle a titre de duché, érigé en 1563, & de pairie, dont les lettres ont été enregiſtrées au parlement, en 1599. Le duc de la Tremoille, à qui elle appartient, y a un beau château. Cette ville a trois paroiſſes, deux chapitres & pluſieurs couvens. Le duché auquel elle donne le nom eſt ſi étendu, qu'il y a 1700 vaſſaux.

MAULEON, à l'occident de Thouars, *élection*, avec une abbaye de génovéfains. C'étoit une baronnie qui a été érigée en duché-pairie, en 1736, en faveur d'Alexis-Magdelaine-Roſalie, comte de Châtillon, gouverneur de M. le dauphin.

PARTHENAI, *bailliage*, au ſud de Thouars.

NIORT, au ſud-oueſt de Parthenay, ſur la Sevre, *ſénéchauſſée*, *bailliage*. Cette ville eſt la plus marchande du Poitou. Les peres de l'Oratoire y ont un collége.

SAINT-MAIXENT, ſur la Sevre, *bailliage* & *élection*. Il s'y fait un grand débit de bas & d'étoffes de laine : on y trouve une célebre abbaye de bénédictins de S. Maur.

LUSIGNAN, au ſud-oueſt de Poitiers. Cette petite ville eſt célebre par les ſeigneurs qui ont porté ſon nom, & dont quelques-uns ont été rois de Jéruſalem & de Chypre.

LA TRIMOUILLE ou la TREMOILLE, ſur les confins de la Marche & du Poitou, petite ville célebre par l'illuſtre maiſon des ſeigneurs de ce nom, qui ont en France le rang de princes étrangers.

MORTEMAR, au ſud de la Trimouille, duché-pairie,

érigé en 1650, en faveur de Gabriel de Rochechouart, marquis de Mortemar.

ROCHECHOUART, fur les confins de la Marche & du Limoufin, célebre par les feigneurs auxquels elle a donné fon nom, & qui defcendent des vicomtes de Limoges.

II. *Du Bas-Poitou.*

FONTENAI-LE-COMTE, *bailliage*, *fénéchauffée*, *élection*; fur la petite riviere de Vendrée. Cette ville eft connue par fes foires. C'eft la patrie de Nicolas Rapin, célebre poëte François; du préfident Briffon, qui a compofé le code des ordonnances de Henri III, & d'André Tiraqueau, célebre jurifconfulte.

MAILLEZAIS, autrefois évêché, eft fitué dans une ifle formée par la Sevre & par l'Authie. Les marais dont elle eft environnée en rendent l'air très-mal fain.

LUÇON, *évêché*. Elle eft environnée de marais, qui la rendent très-mal faine.

LA ROCHE-SUR-YON, au nord-oueft de Luçon, principauté qui appartient à la maifon d'Orléans.

LES SABLES D'OLONNE, *bailliage*, *élection*, *port*, au fud-oueft de la précédente. Il s'y fait un grand commerce de morue.

L'*Ifle d'Yeu*, ou *d'Ai*, dans l'océan, eft du diocefe de Luçon.

Noirmoutier. Cette ifle a des marais falans, & de bons pâturages.

NOIRMOUTIER, *capitale*. Elle a appartenu long-tems, ainfi que l'ifle de fon nom, à une branche de la maifon de la Trimouille; mais en 1720, elle a été vendue par la princeffe des Urfins, qui étoit de cette famille, au duc de Bourbon.

ARTICLE XI.

Du Gouvernement d'Aunis.

L'AUNIS eft un petit pays, à l'extrêmité du bas-Poitou, vers la mer: il eft très-fertile & très-peuplé.

LA ROCHELLE, *capitale*, *évêché*, *généralité*, *hôtel des monnoies*, *préfidial*, *élection*, *port*, *place forte*. Louis XIII l'ayant affiégée, en 1628, le cardinal de Richelieu fit faire une digue de 747 toifes, pour empêcher que les Anglois ne portaffent du fecours par mer aux calviniftes rebelles: il la prit au mois d'octobre de la même année. Ses fortifications furent démolies. On y a fait un port très-commode, dont l'entrée eft défendue par deux tours. C'eft là qu'abordent, pour l'ordinaire, les vaif-

ſeaux d'Amérique. Le ſiege épiſcopal de Mallezaîs y a été transféré, en 1748. Cette ville, médiocrement grande, eſt bien bâtie : elle a une académie de belles-lettres, établie en 1734.

ROCHEFORT, *port*, *place forte*. Cette ville qui eſt près de l'embouchure de la Charente, a été bâtie par les ordres de Louis XIV, qui y a fait conſtruire un magnifique arſenal, un ſuperbe hôpital, & de très-belles caſernes, qui ſervent à loger les compagnies franches de marine, leurs officiers & l'inſpecteur. Le roi lui a accordé, par ſes lettres-patentes de l'an 1699, des foires & de très-beaux priviléges, entr'autres, l'affranchiſſement des droits pour toutes les denrées dont on y fait conſommation. Il y a une belle corderie, une fonderie de canons, & un magaſin fourni de tout ce qui eſt néceſſaire pour les vaiſſeaux de roi. Les rues de cette ville ſont belles. Il y a un couvent de capucins, bâti par les ordres de Louis XIV, & un ſéminaire pour les aumôniers des vaiſſeaux de roi, dirigé par les prêtres de la miſſion. Mais l'air y eſt très-mal ſain, particuliérement dans les mois d'Août, de Septembre & d'Octobre. C'eſt un département de la marine. Les vaiſſeaux de roi partent de l'iſle d'Ai, petite iſle au nord-oueſt de Rochefort.

MARANS, ſur la Sevre, au nord de Rochefort. C'eſt un des lieux de la France où il ſe fait un plus grand commerce de bled.

Le *Brouageais*, au nord-oueſt de la Saintonge, a été joint au gouvernement d'Aunis.

BROUAGE, *place forte*, ſur la mer, en eſt la capitale. Elle eſt environnée de marais ſalans, où l'on fait quantité de bon ſel.

SOUBISE, ſur la Charente, bourg, & principauté érigée par Louis XIV, en faveur d'une branche de la maiſon de Rohan.

MARENNES, *élection*. Elle eſt dans un terroir fort abondant en vin. Les huîtres vertes qu'on pêche aux environs ſont très-eſtimées.

Vers les côtes de l'Aunis on trouve deux iſles : celle de Rhé au nord, & celle d'Oléron au midi. Les vaiſſeaux étrangers vont charger dans ces deux iſles beaucoup de ſel & de vin.

L'iſle de Rhé eſt très-fertile en vin ; mais il n'y croît ni bled ni foin, & preſque point d'arbres : on y fait beaucoup d'eau-de-vie. Elle ne paie point de taille, étant réputée terre étrangere.

SAINT-MARIN, petite ville fortifiée ſelon la méthode de M. de Vauban, défendue par une bonne citadelle, en eſt le lieu le plus conſidérable.

L'iſle d'Oléron eſt fertile en bled & en vin.

OLÉRON, gros bourg bien fortifié, est le principal lieu de cette isle.

ARTICLE VI.

Du Gouvernement de la Marche.

CETTE province, à l'orient du Poitou, tire son nom de sa situation sur les confins ou *marches* (1) du Poitou, du Berri & du Limousin. Après avoir eu ses comtes, qui en étoient souverains, Gui de Lusignan la laissa, par testament, à Philippe le bel, qui la légua à Charles, son troisieme fils. Ce prince étant parvenu à la couronne, en 1322, l'échangea contre le comté de Clermont, qui appartenoit à Louis de Bourbon, petit-fils de S. Louis. Elle passa ensuite dans l'ancienne maison d'Armagnac, & dans celle de Bourbon-Montpensier. François I, en 1531, l'a réunie à la couronne, dont elle n'a plus été séparée; ce qui n'empêche pas qu'elle ne serve aujourd'hui de titre aux fils aînés des princes de Conti.

La Marche est bornée au nord par le Berri; à l'orient, par l'Auvergne; au midi, par le Limousin; & à l'occident, par l'Angoumois.

Elle est peu fertile en bled; mais le seigle & l'avoine y viennent assez bien, & elle a de bons pâturages.

La riviere la plus considérable de ce pays est la Creuse, qui le traverse tout entier: nous en avons parlé à l'article de la Touraine.

On divise la Marche en haute & basse: la haute est à l'orient, la basse à l'occident.

De la Haute-Marche.

GUERET, *capitale*, *présidial*, *sénéchaussée*, *élection*. Comme la Marche dépend en grande partie du diocese de Limoges, & qu'elle est du ressort du parlement de Paris, tandis que le Limousin dépend du parlement de Bordeaux, on a obligé l'évêque de Limoges à établir un official à Gueret. Cette ville a un collége de barnabites. Elle est la patrie de Pardoux du Prat, auteur de plusieurs ouvrages de jurisprudence; & d'Antoine Varillas, historien plus élégant que véridique.

AHUN, petite ville assez peuplée, sur la Creuse, au sud-est de Gueret.

---

(1) Marches *signifioit autrefois* confins *ou* limites *d'un pays: de-là vient qu'on appelloit* marquis, *ceux qui étoient chargés de veiller à la garde des limites.*

BOURGANEUF, *élection*, près la riviere de Taurion; au sud-est de Gueret. Cette petite ville, jolie & bien bâtie, est le siege du grand-prieuré d'Auvergne de l'ordre de Malte.

AUBUSSON, sur la Creuse. Cette ville est renommée par sa manufacture de tapisseries qui la rend très-marchande : elle a titre de vicomté. La maison d'Aubusson a produit plusieurs grands hommes, entr'autres, le fameux *Pierre d'Aubusson*, qui fit lever le siege de Rhodes à Soliman II.

II. *De la Basse-Marche.*

LE DORAT, sur la Sevre, en est la *capitale.*

BELLAC, au sud de Dorat, sur la petite riviere de Vincon. Cette ville tire son origine d'un château très-fort, que Bosnon-le-Vieux, premier comte de la Marche, y fit bâtir au Xe. siecle.

GRANDMONT, au sud-ouest de Gueret, est le chef-lieu d'un ordre, fondé par S. Etienne, en 1076, à Muret, près de Limoges, & transféré par son successeur Pierre, Limousin, à Grandmont, en 1124. C'étoit un prieuré, qui a été érigé en abbaye par le pape Jean XXII, en 1316.

ARTICLE XIII.

Du Gouvernement du Bourbonnois.

CETTE province est traversée par l'Allier, & bornée au nord, par le Berri & le Nivernois ; à l'orient, par la Bourgogne ; au midi, par l'Auvergne, & à l'occident, par le Berri.

Le Bourbonnois tire son nom d'une de ses villes, nommée *Bourbon l'Archambaut.* Elle a donné le nom à la famille regnante, qui est la cinquieme branche de la troisieme race de nos rois.

Ses principales rivieres sont l'Allier & le Cher.

L'Allier prend sa source dans les montagnes du Gévaudan, passe près de Brioude & d'Issoire, en Auvergne, puis à Moulins, & se rend dans la Loire au dessous de Nevers, après avoir traversé le Bourbonnois.

On divise le Bourbonnois en haut & bas : le haut est à l'orient, & le bas à l'occident.

I. *Du Haut-Bourbonnois.*

MOULINS, du diocese d'Autun, sur l'Allier; *capitale*; *généralité*, *présidial*, *bailliage*, *sénéchaussée*, *élection*. C'est

une assez grande & belle ville, fort connue pour sa bonne coûtellerie. On y voit de belles églises, un chapitre, un collége & plusieurs communautés. La princesse des Ursins a fait ériger dans l'église des dames de la Visitation, un superbe mausolée au duc de Montmorenci, son époux, qui avoit été décapité à Toulouse, par la cruauté & la tyrannie du cardinal de Richelieu.

GANAT, *bailliage*, *élection*, au midi de Moulins.

VICHI, sur l'Allier, célebre par ses eaux minérales.

II. *Du Bas-Bourbonnois.*

BOURBON-L'ARCHAMBAUT, *sénéchaussée*, fameuse par ses eaux minérales. C'est un duché qui a donné le nom à la famille royale & à la branche des Bourbons, dont voici, en peu de mots, la généalogie. Robert, comte de Clermont, le plus jeune des fils de S. Louis, épousa Béatrix de Bourgogne, fille unique de Jean de Bourgogne, & d'Agnès, dame de Bourbon. Robert eut un fils, nommé Louis, qui laissa deux princes, Pierre & Jacques. La branche de Bourbon qui est sur le trône, descend de Jacques. De l'aîné descendirent tous les Bourbons jusqu'à Charles, connétable de France, dont tous les biens furent confisqués, & le duché de Bourbon réuni à la couronne. Mais en 1659, par le traité des Pyrénées, ce duché a été accordé en pleine propriété à Louis de Bourbon, prince de Condé, au lieu du duché d'Albret, qui lui avoit été donné avant qu'il quittât la France, & que l'on avoit cédé pendant son absence au duc de Bouillon, pour la principauté de Sedan.

SOUVIGNI, au sud-est de Bourbon-l'Archambaut. Cette petite ville étoit la demeure ordinaire des sires de Bourbon. Elle a une maison de clunistes réformés.

SAINT-AMAND, *bailliage*, *élection*, sur le Cher, au nord-ouest du Bourbonnois.

MONT-LUÇON, *élection*, au sud-est de Saint-Amand. Cette ville, la seconde du Bourbonnois, est située sur le penchant d'un côteau qui s'étend jusqu'à la riviere de Cher: elle a une église collégiale, fondée par les ducs de Bourbon.





SECTION III.

Provinces & Gouvernemens du Midi.

ARTICLE I.

Du Gouvernement de Saintonge.

IL comprend deux petites provinces, la Saintonge, à l'occident, & l'Angoumois à l'orient.

§. I. *De la Saintonge.*

La Saintonge est un pays très-fertile en bleds, en vin & en absynthe, que les Romains ont connue sous le nom de *Virga Santonica.* On y fait un grand commerce de sel & de safran. Sa situation est très-avantageuse pour le commerce, ayant l'océan à l'occident, la Garonne ou Gironde au sud-ouest. Cette province ressortit du parlement de Bordeaux.

Henri II, roi d'Angleterre, étant devenu maître de la Saintonge, par son mariage avec Eléonore, unique héritiere de Guillaume, dernier duc d'Aquitaine, Jean sans terre son fils la donna à sa femme, Isabelle d'Angoulême, qui épousa Hugues, comte de la Marche. Après avoir été conquise par Philippe le bel, sur les Anglois, à qui S. Louis l'avoit cédée, elle fut abandonnée encore en toute souveraineté à l'Angleterre; mais Charles V la reconquit & la réunit à la couronne, de laquelle elle n'a pas été démembrée depuis ce tems-là.

La Charente divise la Saintonge en haute, vers le midi, & en basse, vers le septentrion. La haute Saintonge est bien plus grande que la basse.

2. *De la Haute-Saintonge.*

SAINTES, sur la Charente, *capitale*, *évêché*, *présidial*, *élection.* C'est une ville ancienne, & dont les rues sont étroites & mal disposées. Elle a une célebre abbaye de bénédictines, que l'on appelle les *Dames de Saintes*, dont l'abbesse a jurisdiction spirituelle: un séminaire uni aux prêtres de la Mission ou Lazaristes; un collége; un monastere d'anciens bénédictins, & d'autres communautés. On y voit un beau pont, construit du tems des Romains, sur lequel est un arc de triomphe, & les restes d'un amphithéatre. C'est la patrie du P. Amelotte, de l'Oratoire, & du P. le Comte, jésuite.

ROYAN, au sud-ouest de Saintes. Cette ville a un

bon port à l'embouchure de la Garonne que l'on appelle Gironde, depuis le bec d'Ambez. Elle appartient a la maison de la Tremoille. Cette ville soutint, en 1622, un long siege contre Louis XIII, qui ne la prit qu'après avoir perdu beaucoup de monde. Il n'en reste aujourd'hui qu'un fauxbourg.

A l'embouchure de la Garonne, on voit un phare, bâti sur un rocher, tout vis-à-vis de Royan, dont il n'est séparé que par un trajet de quelques minutes. Ce phare est nommé, la *Tour de Cordouan*. C'est un bâtiment d'une bonne architecture, qui a cent soixante-pieds d'élévation. On allume des feux autour de cette tour, pour éclairer les vaisseaux, qui, sans cela, seroient en danger de se perdre la nuit sur les bancs de sable dont l'embouchure de la Garonne est embarrassée.

Près de Royan, à une lieue environ de cette ville, est le village de SAINTE-PALAYE, où il se fait une pêche considérable de sardines. Les pêcheurs les apportent à Royan, & c'est de là qu'elles se distribuent dans la province.

TALMONT, sur la Gironde, principauté qui appartient à la maison de la Tremoille.

PONS, au sud est de Saintes, sur la Suigne, seigneurie très-ancienne, dont les seigneurs se qualifient *Sires de Pons*, & ne relevent que du roi. La maniere dont ils rendoient au roi leur hommage est singuliere. Le sire de Pons, armé de toutes pieces, ayant la visiere de son casque baissée, se présentoit au roi, & le supplioit de le maintenir dans ses priviléges. Le roi devoit lui donner, par gratification, l'épée qu'il avoit à son côté. Pons appartient aujourd'hui à un prince de la maison de Lorraine, d'une branche cadette de celle d'Armagnac. Il porte le titre de prince de Pons.

BARBEZIEUX, marquisat, au sud-est de Pons.

CHALAIS, principauté au sud-est de Barbesieux. Elle appartient à la maison de Taleyrand, qui descend des anciens comtes de Périgord.

De la Basse-Saintonge.

SAINT-JEAN-D'ANGELI, *élection*. Ville autrefois très-forte, mais dont les fortifications ont été démolies par Louis XIII. Son nom lui vient d'une ancienne abbaye de bénédictins, fondée en 768. Ses eaux-de-vie sont très-estimées.

FRONTENAI-L'ABATTU, au nord-ouest de Saint-Jean-d'Angeli. (1) C'étoit une baronnie qui a été érigée en

(1) *Corneille, & quelques auteurs après lui, nomment ce lieu,* FRONTENAI *ou* FONTENAI. *C'est une faute. Frontenai-l'Abatu ne s'est jamais appellé* Fontenai. *Son nom latin est*, Frontenacum.

duché-pairie, en 1714, sous le nom de Rohan-Rohan, en faveur d'Hercule-Meriades de Rohan, prince de Soubise.

TONNAY-CHARENTE, sur la Charente, principauté qui appartient à la maison de Rochechouart.

TAILLEBOURG, sur la Charente. Cette seigneurie est passée dans la maison de la Tremoille, par le mariage de Louise de Coligny avec un seigneur de cette maison. S. Louis y défit, en 1242, Hugues, comte de la Marche, & les autres seigneurs mécontens, soutenus par les Anglois.

§. II. *De l'Angoumois.*

L'Angoumois a été possédé par des comtes qui reconnoissoient les ducs d'Aquitaine & comtes de Poitiers pour seigneurs suzerains. Il vint ensuite sous la puissance de ces ducs, & appartint depuis à divers seigneurs. Charles V le conquit sur les Anglois, à qui la souveraineté en avoit été cédée, après la prise du roi Jean, & le donna en apanage à son frere Jean, duc de Berri, en 1375. Charles VI, à qui le duc de Berri le céda, le donna en accroissement d'apanage, à son frere Louis. François I en ayant hérité, l'érigea en duché, en faveur de Louise de Savoie, sa mere. Cette princesse étant morte, il fut réuni à la couronne; & après avoir été donné plusieurs fois en engagement, il a été réuni de nouveau au domaine, en 1650. Louis XIV l'avoit donné en apanage au duc de Berri, mort en 1714.

Cette province est fertile en bleds, en vins, en plantes médicinales & en pâturages. Elle n'a d'autre riviere que la Charente, qui prend sa source près de Rochechouart, passe à Sivrai, à Verteuil, à Angoulême, à Cognac, à Saintes & à Rochefort. L'Angoumois est du ressort du parlement de Paris, quoique la Saintonge soit de celui de Bordeaux.

ANGOULEME, *capitale*, *évêché*, *présidial*, *élection*. Cette ville a un château très-fort. Elle est située sur une montagne, au pied de laquelle coule la Charente. Elle a un beau collége. Charles V avoit ennobli les maires & échevins d'Angoulême: les maires sont les seuls qui jouissent maintenant de ce privilége. Cette ville est la patrie du poëte Saint-Gelais, de l'historien Thévet, & de Balzac, qui a beaucoup perfectionné l'éloquence françoise.

COGNAC, *élection*, à l'occident d'Angoulême sur la Charente, renommée par ses eaux-de-vie. Cette ville a un château, où est né François I. Il est accompagné d'un grand parc & d'un vaste étang. C'est la patrie de l'abbé de Villiers, qui a publié les *Réflexions sur les défauts d'autrui*, & des poëmes sur l'*Amitié* & l'*Art de prêcher*.

JARNAC, ſur la Charente, fameuſe par la victoire que le duc d'Anjou, frere de Charles IX, y remporta ſur les prétendus Réformés, en 1569. Le prince de Condé y fut tué par Monteſquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou, depuis, Henri III.

LA ROCHEFOUCAULT, au nord-eſt d'Angoulême, duché-pairie, érigé par Louis XIII, en 1622. Mais comme le duc de ce nom n'a pris ſéance au parlement qu'en 1637, il n'eſt conſidéré duc & pair que depuis cette année-là.

CHABANOIS, au nord-eſt de la Rochefoucault, bourg qui n'eſt remarquable que parce qu'il porte le titre de principauté ou de marquiſat, aujourd'hui à la branche de Colbert, appellée de Saint-Pouange.

ARTICLE II.

Du Gouvernement de Limouſin.

CETTE province a, au nord, la Marche; à l'orient, l'Auvergne; au midi, le Querci; & à l'occident, le Périgord.

Philippe-Auguſte, qui avoit conquis ſur Jean ſans terre pluſieurs provinces de France, dont les rois d'Angleterre étoient maîtres, prit la ville de Limoges, vers l'an 1204; mais en 1259, S. Louis fit une paix perpétuelle avec Henri III, roi d'Angleterre, & céda à ce prince les villes de Saintes, de Périgueux, de Limoges, de Cahors & d'Agen, avec toutes leurs dépendances, à la charge que le roi d'Angleterre lui en feroit hommage, comme de tout le reſte de l'Aquitaine. Enfin, par le traité de Bretigni, conclu en 1360, la France céda à l'Angleterre, non-ſeulement la propriété, mais la ſouveraineté de Limoges, & de tous les pays voiſins, entre la Loire & les Pyrenées. Mais les Anglois n'en jouirent pas long-tems, & ils perdirent en particulier, le Limouſin, ſous le regne de Charles V. Ainſi, il eſt réuni à la couronne depuis environ 400 ans.

Le Limouſin eſt peu fertile en bled; il n'y vient guere que du ſeigle & de l'avoine: il y a un grand nombre de châtaigniers, dont les peuples tirent leur principale nourriture. Il s'y fait un grand commerce de bœufs, de chevaux, de porcs, de papiers & d'étoffes.

Ses principales rivieres ſont, la *Vienne*, qui y prend ſa ſource, & la *Dordogne*, dont nous parlerons en décrivant l'Auvergne.

La petite riviere de *Veſere* diviſe le Limouſin en haut & bas: le haut eſt au nord & à l'occident de cette riviere; & le bas, au midi & à l'orient.

I. *Du Haut-Limousin.*

LIMOGES, sur la Vienne, *capitale*, *évêché*, *généralité*, *présidial*, *hôtel des monnoies*, *sénéchaussée*, *élection*. C'est une grande ville, mal bâtie, mais fort marchande. On y travaille très-bien en émail. Les sulpiciens y ont un beau séminaire. Il y a aussi un collége. C'est la patrie du P. Honoré de Sainte-Marie, carme-déchaussé, qui a écrit sur la critique.

Marc-Antoine Muret, excellent humaniste du XVIe. siecle, étoit né à MURET, bourg près de Limoges.

SAINT-LÉONARD, sur la Vienne, au nord-est de Limoges. Cette ville est remarquable par ses manufactures de papiers & de draps.

PIERRE-BUFFIERE, au sud-est de Limoges, petite ville qui porte le titre de premiere baronnie du Limousin, qui lui est cependant disputé par celle de Lastours. Elle avoit des seigneurs de son nom, dont la maison est éteinte aujourd'hui.

SAINT-YRIEIX ou YRIER, appellée anciennement, *Altanum*. Elle a reçu son nom moderne de S. Yrier, qui y a fondé un monastere. Le roi & le chapitre de cette ville en sont seigneurs en partie.

II. *Du Bas-Limousin.*

TULLE, sur la Correze, *évêché*, *présidial*, *sénéchaussée*, *élection*. Cette ville est située au confluent des rivieres de Correze & de Solan, dans un pays environné de montagnes & de précipices. Charles V, pour récompenser la fidélité de ses habitans, leur accorda, en 1370, une exemption de tous impôts. Elle a donné naissance au célebre Etienne Baluze.

UZERCHE, au nord-ouest de Tulle, *sénéchaussée*, sur la Vesere, qui se jette dans la Dordogne. C'est une ville bien bâtie. Elle a trois paroisses, & une abbaye de l'ordre de S. Benoît, dont l'abbé est seigneur de la ville.

BRIVE, *présidial*, *sénéchaussée*, *élection*, sur la Correze, presqu'au confluent de cette riviere & de la Vesere. Elle est surnommée *la Gaillarde*, à cause de la beauté de sa situation. Elle a un chapitre & un collége de doctrinaires assez bien bâti.

NOAILLES, * bourg près de Brive, érigé en duché-pairie en 1663, en faveur d'Anne, comte de Noailles. Ce duché est composé des châtellenies d'Ayen, de l'Arche, de Manzat & de Terrasson.

TURENNE, *vicomté*. Le maréchal de Turenne l'a rendu célebre. Le duc de Bouillon, à qui elle appartenoit, l'a vendue, depuis quelques années, au roi.

BRIVEZAC, au sud-est de Tulle, sur la Dordogne.

VENTADOUR, au milieu de la partie orientale, duché-pairie érigé en 1589, en faveur de Gilbert de Levis, troisieme du nom. Ce duché est éteint.

USSEL, au nord-ouest de Ventadour. C'est le chef-lieu du duché de Ventadour.

ARTICLE III.

Du Gouvernement d'Auvergne.

L'AUVERGNE est bornée au nord, par le Bourbonnois; à l'orient, par le Forez & le Velai; au midi, par le Gévaudan & le Rouergue; & à l'occident, par le Querci, le Limousin & la Marche.

Sous la seconde race de nos rois, cette province a été gouvernée par des comtes & des ducs, dont l'autorité cessoit au gré des princes qui les avoient nommés. Elle fut soumise ensuite à des comtes héréditaires, jusqu'à Gui II, qui fut dépouillé de son comté par Philippe-Auguste, en 1210, pour crime de felonie. Ce comté fut alors réuni à la couronne, & le roi ne laissa à Gui qu'un petit pays qui porte encore le titre de comté, & où se trouve la petite ville de Vic-le-comte. Alphonse, petit-fils de Philippe-Auguste, & frere de S. Louis, qui avoit possédé tout le reste de la province sous le titre de comté, étant mort sans enfans, le comté d'Auvergne fut réuni de nouveau à la couronne. Il en fut encore séparé, en 1360, par le roi Jean, qui le donna, après l'avoir érigé en duché, à son fils Jean, duc de Berri. Marie, fille de celui-ci, ayant épousé, en 1400, Jean I, duc de Bourbon, le duché d'Auvergne passa, avec le comté de Montpensier, dans la maison de ce dernier, & y resta jusqu'en 1523, qu'il fut confisqué sur le connétable Charles de Bourbon. Il fut réuni à la couronne en 1531.

Ses principales rivieres sont l'*Allier*, dont nous avons parlé à l'article du Bourbonnois; & la *Dordogne*, qui prend sa source au Mont d'Or, à l'occident d'Issoire, sépare l'Auvergne du Limousin, & se joint à la Garonne au Bec d'Ambez.

On divise l'Auvergne en haute & basse; la haute est vers le midi, & la basse vers le septentrion. Il y a dans cette province beaucoup de montagnes, qui ont d'excellens pâturages, & abondent en herbes médicinales. On voit près du Mont d'Or un lac fort profond, dans lequel, si l'on jette une pierre, elle excite, dit-on, une vapeur épaisse, qui se résout ensuite en pluie. On trouve dans cette même montagne, des eaux minérales, dont les unes sont chaudes, les autres froides.

I. *De la Haute-Auvergne.*

C'eſt un pays fort montagneux : il n'eſt pas fertile en bleds ni en vins ; mais il a beaucoup de pâturages : on y fait d'excellens fromages.

SAINT-FLOUR, *capitale*, *évêché*, *bailliage*, *élection*.

MURAT, *bailliage*, au nord-oueſt de S. Flour.

AURILLAC, *préſidial*, *bailliage*, *élection*, à l'occident de Saint-Flour. C'eſt la ville la plus marchande de toute la haute-Auvergne. Elle a une collégiale, qui étoit autrefois un monaſtere fondé par S. Geraud, comte d'Aurillac, & qui a été ſécularisé par Pie V, en 1562. Le chef de cette collégiale porte encore le titre d'abbé. Ce monaſtere a produit de grands hommes, entre autres, Gerbert, le plus grand génie de ſon tems, précepteur de Robert, fils de Hugues-Capet, puis archevêque de Reims, & enfin Pape, ſous le nom de Sylveſtre II.

CAUDES-AIGUES, au midi de Saint-Flour, ainſi nommée à cauſe de ſes eaux chaudes.

II. *De la Baſſe-Auvergne.*

La baſſe-Auvergne eſt beaucoup plus étendue que la haute. Elle ſe diviſe en trois parties principales, qui ſont, la *baſſe-Auvergne orientale*, la *Limagne*, & la *baſſe-Auvergne occidentale*.

I. La *baſſe-Auvergne orientale* eſt ſituée entre la riviere de *Dore* & le pays de Forez, qui la borne au levant.

TIERS ou THIERN, en eſt la principale ville. C'eſt une des plus conſidérables de l'Auvergne, tant par ſon commerce, que par le nombre de ſes habitans. Elle eſt chef-lieu d'une ancienne vicomté. S. Etienne, fondateur de l'ordre de Grandmont, étoit de la race de ces vicomtes. Outre l'abbaye de S. Symphorien, qui eſt de bénédictins non-réformés de l'ordre de Cluni, il y a une collégiale, un ſéminaire, un conſulat de marchands.

II. La *Limagne* s'étend des deux côtés de l'Allier, entre la riviere de Dore, qui la borne au levant, & les montagnes qui ſont au couchant de la ville de Clermont. Elle eſt extrêmement fertile en grains, abondante en toutes les choſes néceſſaires à la vie, & fort peuplée ; elle ne manque que de bois. Ses villes principales ſont à la droite de l'Allier, du nord au ſud.

BILLON, petite ville dont l'évêque de Clermont eſt ſeigneur ; il y a une collégiale & un collége.

VIC-LE-COMTE, au ſud-oueſt de Billon, ſur l'Allier, capitale du domaine des derniers comtes d'Auvergne, qui y avoient un palais & une ſainte chapelle.

LA CHAISE-DIEU, au sud-est de Vic-le-Comte, petite ville qui doit son origine & son nom à une célebre & riche abbaye de bénédictins de la congrégation de S. Maur. Cette abbaye a été chef-d'ordre, en ayant eu plusieurs autres sous sa dépendance.

A la gauche de l'Allier, du nord au sud, sont:

RIOM, autrefois RICOMAGUS, *généralité*, *présidial*, *sénéchaussée*, *élection*, *hôtel des monnoies*. Elle a été la capitale du domaine des ducs d'Auvergne, qui y avoient leur palais, & une sainte chapelle. Il y a à Riom, trois collégiales, un collége gouverné par les PP. de l'Oratoire, & plusieurs communautés. Riom a donné la naissance à un grand nombre d'hommes illustres, au célebre Génébrard, restaurateur de la langue Hébraïque; à Antoine du Bourg, chancelier de France; au P. Sirmond, savant Jésuite; à Jean Soanen, prêtre de l'Oratoire, célebre prédicateur, & ensuite évêque de Senez.

MARINGUE, à l'orient de Riom. Il se fait un grand commerce de bled dans cette petite ville, dont M. le duc de Bouillon est seigneur.

CLERMONT, autrefois AUGUSTONEMETUM, & depuis, URBS ARVERNORUM, *capitale*, *évêché*, *cour des aides*, *présidial*, *bailliage*, *sénéchaussée*, *élection*. Tout son territoire est un beau vignoble, & a de bonnes prairies. Cette ville, grande & peuplée, est le séjour de l'intendant. Son église cathédrale ressemble assez à celle de Paris; mais les tours sont à une des portes latérales. Il y a dans cette ville plusieurs collégiales, un séminaire de sulpiciens, un collége, une société littéraire depuis 1747, & plusieurs couvens. L'abbaye de S. Alyre, de l'ordre de S. Benoît, a été mise en commende en 1764. Clermont a donné naissance au célebre Blaise Pascal, & à Jean Domat, auteur d'un livre célebre intitulé: *Les Loix Civiles dans leur ordre naturel.*

MONTFERRAND, *bailliage*, petite ville qui n'est qu'à un quart de lieue au nord-est de Clermont. On avoit projetté de joindre ces deux villes. Quoique le projet n'ait pas eu d'exécution, elles ne forment néanmoins qu'un même corps de communauté, sous le nom de CLERMONT-FERRAND. Il y a une collégiale, une maison de religieux de S. Antoine en Viennois, une commanderie de Malte, & un couvent de cordeliers, établi du vivant de S. François.

ISSOIRE, au sud-est de Clermont, presque au confluent de la Couze & de l'Allier. Il y a une abbaye de la congrégation de S. Maur, sous l'invocation de S. Austremoine, apôtre de l'Auvergne. L'abbé est seigneur de la ville. Les cardinaux Bohier & du Prat, l'un archevêque de Bourges, l'autre chancelier de France, étoient nés à Issoire.

VODABLE, * petite ville dans les environs & au sud-est d'Issoire, est le chef-lieu du *Dauphiné d'Auvergne*, qui appartient à M. le duc d'Orléans.

BRIOUDE, sur l'Allier, au sud-est d'Issoire. Il y a une célebre collégiale, dont les chanoines font les mêmes preuves de noblesse que ceux de Saint Jean de Lyon, & se disent *Comtes de Brioude*. Brioude est une ville considérable. Il y a sept paroisses & six communautés religieuses, trois d'hommes & trois de filles. Le chapitre avoit autrefois la jurisprudence spirituelle dans la ville.

Au nord-est de Riom est situé le duché de Montpensier, qui appartient aujourd'hui au duc d'Orléans. Le *Dauphiné* d'*Auvergne*, & la *baronnie de Combrailles* en dépendent.

AIGUE-PERSE, chef-lieu du duché de Montpensier, à un quart de lieue des ruines du château de ce nom. Il y a deux collégiales & une abbaye d'urbanistes. Aigue-Perse est la patrie du chancelier de l'Hôpital.

III. La *basse-Auvergne occidentale* est renfermée entre les montagnes qui sont au couchant de Clermont, & la Marche & le Limousin. Il n'y a de remarquable dans ce canton de l'Auvergne, que le pays de Combrailles, qui est situé sur les confins de la Marche. C'est une ancienne baronnie, qui a appartenu aux comtes d'Auvergne, & ensuite aux ducs de Montpensier, de la maison de Bourbon, d'où elle a passé au duc d'Orléans. On ne recueille que du seigle dans ce pays; mais on y nourrit beaucoup de bestiaux. Il est partagé en *Combrailles*, proprement dit, & *Pays de Franc-Aleu.*

EVAUX, *évêché*, est la principale ville du Combrailles. Il y a une maison de chanoines réguliers.

SEMUR, au midi d'Evaux, est le principal lieu du *Pays de Franc-Aleu*, qu'on nomme ainsi, à cause des priviléges dont il jouit.

ARTICLE IV.

Du Gouvernement de Lyonnois.

LE Lyonnois a, au nord, la Bourgogne; à l'orient, la Bresse & le Dauphiné; au midi, le Vélay; & à l'occident, l'Auvergne & le Bourbonnois.

Ce gouvernement comprend le *Lyonnois* propre, le *Forez* & le *Beaujolois.*

Le Lyonnois, avec Lyon, sa ville capitale, après avoir été soumis aux Romains, passa aux Bourguignons, & ensuite aux rois de France, qui le céderent, en 955, à Conrad I, roi de Bourgogne: mais après la mort de Rodolphe III, dit *le fainéant*, le royaume de Bourgogne

ayant été divisé, les archevêques de Lyon & les comtes de Forez se disputerent long-tems la possession de ce pays, & de la ville de Lyon en particulier. Ces derniers en jouirent jusqu'à Gui II, qui les céda à Guichard, archevêque de Lyon, & au chapitre. Ils en furent les maîtres, jusqu'à ce que Philippe le bel acquit de l'archevêque Pierre de Savoie, le temporel de la ville de Lyon, sur laquelle il avoit déjà les droits de souverain. C'est ainsi que le Lyonnois & Lyon sa capitale ont été réunis à la couronne, après en avoir été séparés.

I. *Le Lyonnois propre.*

Le Lyonnois est fertile en bled, & sur-tout en vins. Le Rhône le sépare du Dauphiné.

LYON, *capitale, archevêché, présidial, sénéchaussée, élection, cour & hôtel des monnoies.* C'est une ville très-ancienne, belle, grande, très marchande & bien peuplée. Elle est la seconde du royaume, & ne le cede qu'à Paris. On y compte cinq églises collégiales, treize paroisses, quatre abbayes, cinquante couvens, deux hôpitaux, trois séminaires, un beau collége, six portes & quatre fauxbourgs. Elle a deux académies, l'une des sciences, belles-lettres & arts, formée de deux sociétés qui ont été réunies par lettres-patentes en 1758; l'autre des beaux arts, établie en 1713, qui est destinée à donner des concerts. Lyon est célebre par ses manufactures d'étoffes de soie. Son archevêque est primat des Gaules. Les chanoines de l'église métropolitaine portent le titre de comtes, & doivent être nobles de quatre races: ils officient la mitre en tête. Il n'y a ni musique, ni orgues dans leur église: on ne s'y sert point de livre, tout y est chanté de mémoire. L'horloge qui se trouve dans un des bras de la croisée, attire l'attention des curieux. C'est une espece d'obélisque figuré, qui s'éleve de terre sur un large piedestal, jusques vers la fenêtre du mur. Tout au haut est un coq, qui, toutes les fois que l'heure est près de sonner, bat des ailes & fait deux cris. Au dessous est une représentation mouvante de l'Annonciation. Il y a plusieurs cadrans à cette horloge: celui des heures, celui des jours, des mois & de la semaine; celui des planetes, qui y ont un cours réglé. On remarque dans ce dernier, une singularité: il est ovale, & l'aiguille s'allonge & se raccourcit, suivant qu'elle parcourt le grand ou le petit diametre de l'ovale. L'hôtel-dieu a été fondé vers le milieu du sixieme siecle. La grande infirmerie a 560 pieds de long, & est disposée en forme de croix grecque. Au milieu de cette vaste croisée s'éleve un dôme de 36 pieds de diametre, sous lequel est un autel isolé à qua-

tre faces, qui peut être vu des rangs de lits les plus éloignés. L'église répond à la magnificence de cet édifice. L'hôpital de la charité est vaste, & composé de neuf cours, autour desquelles sont de grands corps de logis, destinés aux pauvres qui y sont séparés suivant leur âge & leur sexe.

L'hôtel-de-ville est un des plus magnifiques de l'Europe: il le dispute à celui d'Amsterdam, que tout le monde admire. C'est un bâtiment tout neuf, isolé entre quatre rues, & qui forme un quarré très-long. On y arrive par une place, nommée *la Place des Terreaux*. La façade du bâtiment est un portail & un frontispice superbe, orné d'une galerie en saillie. Le mur qui est au dessus de la galerie, est orné d'un très-beau médaillon, représentant Louis XIV à cheval. Sous le vestibule, qui est un portique à la romaine, on voit deux grandes tables de cuivre, sur lesquelles est gravée toute entiere la harangue que fit l'empereur Claude en faveur des Lyonnois, dans le Sénat de Rome, avant d'être parvenu à l'Empire. Ce vestibule a deux grandes cours pavées, dont la seconde conduisoit à un jardin qu'on a détruit pour y bâtir la salle des spectacles. De la premiere grande cour on apperçoit, en se tournant, un second portail, aussi magnifique que celui de la rue: on y lit tout au haut, gravés en lettres d'or sur un marbre noir, de très-mauvais vers latins de Jules Scaliger, à l'honneur de la ville de Lyon. Le prévôt des marchands, les échevins, le procureur & le greffier de la ville acquierent la noblesse, & la transmettent à leur postérité.

La place de Bellecour, ou plutôt de Louis le Grand, est une des plus belles places du royaume. On y a élevé une statue équestre de ce monarque, faite par Desjardins.

Les dehors de la ville de Lyon, le long du Rhône & de la Saône qui viennent s'y unir, sont pleins de maisons de campagne charmantes. Il s'est tenu dans cette ville deux conciles généraux: le premier en 1245, sous Innocent IV, & le second en 1274, sous Grégoire X. S. Pothin, prédécesseur de Saint Irénée, l'une des plus grandes lumieres de l'église de France, en a été le premier évêque, au milieu du 2e. siecle. Lyon est la patrie de Florus, ancien écrivain ecclésiastique, de Dupeyrat, aumônier du roi; du P. Ménestrier, jésuite, savant dans l'histoire & le blazon; du P. Sébastien Truchet, carme, de l'académie des sciences; de Charles Spon, savant médecin; de Jacques Spon son fils, savant antiquaire; & de MM. Falconet, médecins célebres.

LA BRESLE, à l'occident de Lyon, petite ville située dans un fond, au milieu des montagnes.

CONDRIEUX, sur le Rhône, au midi de Lyon, renommé par ses bons vins.

SAINT-CHAUMONT, sur le Gier : c'est une petite ville fort peuplée.

II. *Du Forez.*

Le Forez se trouve à l'occident du Lyonnois : il est traversé par la Loire, & est fertile en bled.

MONTBRISON, *capitale*, *bailliage*, *élection*. On y voit une belle église collégiale dédiée à la Sainte Vierge. C'est la patrie du célebre abbé Duguet, dont les écrits sont connus.

SAINT-ETIENNE, *élection*, sur un ruisseau nommé *Furens*, dont les eaux sont très-propres à tremper le fer & l'acier. Ses environs fournissent beaucoup de charbon de terre. Les manufactures de fer & d'acier, & de toutes sortes d'armes, qui y sont établies, en ont fait la ville la plus considérable de tout le pays.

SAINT-GALMIER, au nord de S. Etienne. Il y a, près de cette petite ville, une fontaine dont l'eau a, dit-on, un goût approchant de celui du vin; quand on la mêle avec du vin, elle l'affoiblit très-peu. Les habitans s'en servent comme de levain pour pêtrir, & de médecine pour se purger.

FEURS, sur la Loire. Cette ville a donné son nom au Forez. C'est la patrie du célebre anatomiste Duverney.

ROANNE, *élection*, sur la Loire. Les jésuites y avoient un beau collége. C'est-là que la Loire commence à porter bateau. Roanne est la capitale d'un petit pays nommé *Roannois*, qui étoit un duché appartenant à la maison de Feuillade.

III. *Du Beaujolois.*

Ce pays, situé au nord du Lyonnois, est montagneux ; mais les plaines en sont fertiles.

Le dernier seigneur de Beaujeu donna, en 1400, toutes ses terres de Dombes & de Beaujolois à Louis, duc de Bourbon. Après la mort de Charles de Bourbon, connétable de France, mari de Susanne de Bourbon, qui mourut sans enfans, Louise de Bourbon hérita de la seigneurie de Beaujolois, & la laissa à son fils, appellé depuis duc de Montpensier. Elle passa ensuite à Mademoiselle de Bourbon-Montpensier, qui l'a donnée par testament, avec ses autres biens, à Philippe I, duc d'Orléans.

VILLE-FRANCHE, *capitale*, *bailliage*, *élection*. Cette petite ville a une belle église collégiale, & une académie royale des sciences, belles-lettres & arts, éta-

blie en 1679, & confirmée par lettres-patentes en 1695. C'eſt la patrie de Claude Bourdelin, célebre chymiſte.

BEAUJEU, ville qui a donné ſon nom à ce petit pays. On voit au-deſſus du portail de la principale égliſe, un bas-relief très-ancien, qui repréſente un de ces ſacrifices que les Romains appelloient *Suovetaurilia*, parce qu'on y ſacrifioit un porc, une brebis, & un taureau.

BELLEVILLE, au ſud-eſt de Beaujeu.

CHARLIEU, à l'occident de Beaujeu.

ARTICLE V.

Du Gouvernement de Dauphiné.

CETTE province eſt un corps compoſé de pluſieurs petits états réunis par la ſuite des tems, des débris du royaume de Bourgogne. Le premier prince particulier qui s'y établit en qualité de comte, l'an 889, ſe nommoit *Gui* ou *Guigues*. Ses ſucceſſeurs porterent tous le même nom, & ſe qualifierent, premiérement, comtes d'Albon & de Grenoble, & enſuite comtes de Viennois. Gui IV, l'un d'eux, qui vivoit au milieu du XIIe. ſiecle, ayant porté le nom de *Dauphin*, ſes deſcendans en firent le nom de leurs familles. Il devint un titre de dignité, & enfin il a donné le nom à cette province. Humbert, dernier dauphin de Viennois, le céda à Philippe de Valois, pour 120000 florins d'or. Charles V, petit-fils de ce roi, fut le premier des fils de France, qui, en 1350, porta le nom de dauphin, avec les armes de France écartelées de celles du Dauphiné. C'étoient les conditions de la vente de cette province. Depuis ce tems-là, l'héritier préſomptif de la couronne porte le titre de dauphin.

Le Dauphiné s'étend d'orient en occident, 36 lieues depuis Sézanne, ſur les confins du Piémont & du Dauphiné, juſqu'à Valence; & 40 lieues du ſeptentrion au midi, depuis Saint-Sorlin dans la Breſſe, juſqu'à Mévillons dans les Baronnies.

Il a la Savoie & la Breſſe au ſeptentrion; le Piémont à l'orient; la provence au midi; le Lyonnois & le Vivarais à l'occident.

Depuis 1628, les états du Dauphiné ne s'aſſemblent plus. On a même établi des élections dans ce pays.

On y trouve pluſieurs curioſités naturelles. Les principales ſont celles qu'on appelle vulgairement les ſept merveilles du Dauphiné; mais l'examen qu'on en a fait, leur a enlevé ce nom. Nous en parlerons en décrivant les lieux de cette province où elles ſe rencontrent.

Ses

Ses rivieres les plus remarquables sont la *Durance*, l'*Isere* & le *Drac*.

La *Durance* prend sa source à l'extrémité du Briançonnois, au Mont-Genevre, passe près d'Embrun, de-là à Sisteron; & après avoir reçu plusieurs petites rivieres, elle se jette dans le Rhône au dessous d'Avignon.

L'*Isere* a sa source vers les confins du Piémont & de la Savoie, où elle arrose Monstiers & Montmélian, entre ensuite dans le Dauphiné, passe à Grenoble, à Romans, & se décharge dans le Rhône au dessus de Valence.

Le *Drac* prend sa source au nord-ouest d'Embrun, traverse une grande partie du Dauphiné, & se jette dans l'Isere au dessus de Grenoble.

On divise le Dauphiné en haut & bas: le haut à l'orient, le bas à l'occident.

Le haut Dauphiné est un pays montagneux: ce qui fait que l'hiver y dure long-tems: il ne laisse pas d'être fertile. Les vallées produisent assez de grains, & les montagnes d'excellens pâturages, & quantité de simples très-utiles. Les montagnes qui sont vers Briançon, sont couvertes de *Mélese*, arbre qui ne porte ni fleurs ni fruits, mais qui produit la manne, le benjoin & l'agaric, espece d'excrescence qui vient sur son écorce, & dont on se sert en médecine, & pour la teinture en écarlate.

Le bas Dauphiné, le long du Rhône, est plus fertile; il a surtout beaucoup d'olives, du bled & du vin.

§. I. *Du Haut-Dauphiné.*

Il comprend six petits pays: deux au nord, le *Graisivaudan* & le *Royanès*; deux au midi, les *Baronnies* & le *Gapençois*; deux à l'orient, l'*Embrunois* & le *Briançonnois*.

1. *Le Graisivaudan.*

GRENOBLE, sur l'Isere, *capitale*, *évêché*, *parlement*, *chambre des comptes*, *cour des aides*, *généralité*, *bailliage*, *élection*, *hôtel des monnoies*. Son évêque prend la qualité de prince de Grenoble. Cette ville est ancienne: on l'appelle en latin *Gratianopolis*, parce qu'elle a été rétablie par l'empereur Gratien. Les oratoriens ont le séminaire. Il y a à Grenoble un collége, une collégiale nommée S. André, & nombre de maisons religieuses, avec un hôpital-général bien bâti, qui ne fait qu'un même corps avec les autres hôpitaux, & a les mêmes administrateurs; un arsenal, qui est une espece de petite citadelle; un beau cours, un mail, & des fortifications faites par le chevalier de Ville. C'est la patrie de Chorier, d'Allard, & du pré-

sident Bourchenu de Valbonnais, historiens, ainsi que du jurisconsulte Expilli.

On remarque près de Grenoble les restes d'une tour appellée la *Tour-sans-Venin*, parce qu'on n'y a, dit-on, jamais vu d'insectes venimeux, & que ceux qu'on y a portés quelquefois, s'en sont retirés aussitôt. Cette tour, qui est la premiere merveille du Dauphiné, a été chantée en vers latins, ainsi que les suivantes, par le président Denis Salvaing de Boissieu.

A trois lieues de Grenoble, on rencontre ce qu'on appelle la *Fontaine ardente*, qui est la seconde merveille du Dauphiné. Suivant un habile observateur qui a été sur les lieux, cette *fontaine ardente* n'est qu'un terrein de 8 pieds de long sur 4 de large, qui vomit des flammes rouges & bleues de la hauteur d'un demi-pied. Ces flammes brûlent le papier, la paille, le bois; il n'y a que la poudre à tirer qui ne prend point feu.

Au midi de Grenoble, à huit lieues, on trouve une montagne, qu'on appelle la *Montagne inaccessible*; c'est la troisieme merveille du Dauphiné. On la disoit différente des autres, large par en haut, & finissant en pointe par le bas. Quelques auteurs même rapportent, comme une chose merveilleuse, qu'on l'a montée du tems de Charles VIII, & qu'on a trouvé sur son sommet une plaine d'un quart de lieue sur quatre cent pas de large, & un troupeau de chamois, qui paissoit dans une agréable prairie. Mais ce n'est qu'un rocher escarpé, planté sur une montagne ordinaire, & même il n'a point la figure d'une pyramide renversée. (*Mémoires de l'académie des sciences*, 1703, *page* 26.)

SASSENAGE †. Ce village, situé près le confluent de l'Isere & du Drac, est célebre par ses excellens fromages, & par les curiosités qui s'y remarquent. On y admire deux caves creusées dans un rocher, que les habitans appellent *tines* ou *cuves*, qui sont vuides, dit-on, toute l'année, excepté le six Janvier, qu'on y voit de l'eau. Ces cavernes sont la quatrieme merveille du Dauphiné. La cinquieme se voit dans les montagnes de Sassenage; ce sont de petites pierres qui servent à faire sortir toutes les ordures qui peuvent être entrées dans les yeux. Elles sont blanches ou d'un gris obscur, & de la grosseur d'une lentille.

Au septentrion de Grenoble, & à trois lieues, est la *grande Chartreuse*. C'est le chef-d'ordre des Chartreux, & la résidence du prieur ou général de tout l'ordre. Ce lieu fut donné, l'an 1084, à S. Bruno, par Hugues, évêque de Grenoble. On y reçoit tous les étrangers qui s'y présentent; ils peuvent y demeurer pendant trois jours. Cette solitude, quoiqu'affreuse par les montagnes qui l'envi-

ronnent, & les précipices qu'on y voit de tous côtés, ne manquent néanmoins de rien : il y a toujours des mulets qui vont & viennent pour y porter toutes sortes de provisions.

BARRAUX, *fort*, au nord-est de la grande Chartreuse.

LAMURE, au midi de Grenoble.

Sur les confins du Graisivaudan, près de l'Embrunois & du Gapençois, & le pays de *Champsaur*, qui portoit autrefois le titre de duché. C'est un pays plein de montagnes.

SAINT-BONNET, sur le Drac, est la ville principale de Champsaur. Louis XIII, l'ayant démembrée à perpétuité de son domaine du Dauphiné, la donna au connétable de Lesdiguieres, qui l'unit à son duché.

LESDIGUIERES, au nord-ouest de Saint-Bonnet, bourg avec titre de duché-pairie, érigé, en 1611, en faveur de François de Bonne qui en étoit seigneur. La maison d'Hostun ou de Tallard le possede depuis 1719.

2. *Le Royanès.*

PONT-DE-ROYAN, *capitale*, marquisat.

3. *Les Baronnies.*

Ce pays est ainsi appellé, des deux baronnies de Mévillons & de Montauban.

LE BUIS, *capitale* de la baronnie de Mévillons, *bailliage*. C'est une ville assez bien bâtie sur l'Aurez. Elle est du diocese de Vaison.

MEVILLONS, ville du diocese de Gap.

MONTAUBAN.

NIHONS, sur la riviere d'Aigues : elle a un beau pont d'une seule arche. Cette ville est du diocese de Vaison.

4. *Le Gapençois.*

GAP, *capitale*, *présidial*, *évêché*, *élection*. C'est une ville ancienne, sur la petite riviere de Bene : elle a un bon château.

SERRES, assez jolie ville sur le Buch.

TALLARD, au midi de Gap, sur la Durance, duché-pairie, érigé en 1715, en faveur de Marie-Joseph d'Hostun, & éteint en 1755.

5. *L'Embrunois.*

EMBRUN, *capitale*, *archevêché*, *bailliage*, sur la Durance. L'archevêque partage la jurisdiction avec le roi. La cathédrale & le palais archiépiscopal sont remarquables. Il y a un collége & d'autres communautés.

GUILLESTRE, à l'orient d'Embrun.

MONT-DAUPHIN, *place forte*, au nord-eſt d'Embrun.

6. *Le Briançonnois.*

BRIANÇON, *capitale*, *bailliage.* Elle eſt ſituée ſur une montagne, au pied de laquelle coulent deux gros ruiſſeaux, l'un nommé la *Dure*, & l'autre l'*Anſe*, qui forment la *Durance.* C'eſt la patrie d'Oronce Finé, mathématicien célebre.

Auprès de cette ville on recueille de la manne ſur une eſpece de pin; c'eſt la ſixieme merveille du Dauphiné. Cette manne tombe la nuit, & ſe fond aux premiers rayons du ſoleil: elle n'eſt jamais plus abondante que lorſque les chaleurs ſont exceſſives.

A quelque diſtance de Briançon, on voit une roche percée, nommée *Pertuis-Roſtang.* Au deſſus de l'entrée, on lit cette inſcription: *D. Cæſari Auguſto dedicata; ſalutate eam.*

§. II. *Du Bas-Dauphiné.*

Il comprend quatre petits pays: le *Viennois*, le *Valentinois*, le *Tricaſtin*, le long du Rhône; le *Diois*, à l'orient du Valentinois.

1. *Le Viennois.*

VIENNE, ſur le Rhône, *capitale*, *archevêché*, *bailliage*, *élection.* Cette ville eſt très-ancienne: ſon égliſe & celle de Lyon ſont les premieres égliſes chrétiennes des Gaules. Sa cathédrale, quoique gothique, eſt fort belle. Son archevêque prend le titre de primat des primats. Il s'eſt tenu à Vienne, en 1311, un concile, qui eſt le quinzieme général. L'ordre des templiers y fut aboli. Vienne eſt renommée par ſes lames d'épée. Les prêtres de l'oratoire ont le ſéminaire. Il y a une égliſe collégiale, un collége & pluſieurs communautés. C'eſt la patrie de M. Leriget de la Faye, célebre méchanicien.

ROMANS, ſur l'Iſere, *élection.* Cette ville eſt dans un beau pays, & dans une agréable ſituation. Elle doit ſon origine à un célebre monaſtere, fondé au commencement du IXe. ſiecle. Les moines ont été ſéculariſés dans la ſuite, & la manſe abbatiale réunie à l'archevêché de Vienne.

SAINT-MARCELLIN, *bailliage*, *élection.*

SAINT-ANTOINE *, bourg à deux lieues de S. Marcellin, connu par la célebre abbaye du même nom, chef-d'ordre des chanoines réguliers hoſpitaliers dits *de Saint-Antoine.* Boniface VIII ſépara à perpétuité de la dépendance de *Montemajor*, le monaſtere de S. Antoine, l'é-

rigea en abbaye chef-d'ordre, & il en créa premier abbé le prieur Aimar de Montaigu, par sa bulle donnée en 1297. Neuf ans après, le dauphin Humbert accorda à cet abbé le droit de présider aux états du Dauphiné, après l'évêque de Grenoble. Il a seul dans son ordre le titre d'abbé, les supérieurs des autres maisons n'ont que celui de ministre ou de commandeur. L'église de S. Antoine est la plus belle du Dauphiné.

LA TOUR-DU-PIN, à l'orient de Vienne. C'est des seigneurs de ce lieu que sont venus les princes dauphins de la troisieme & derniere race.

CREMIEU, au nord-ouest de la Tour-du-Pin. C'est une petite ville, près de laquelle se trouve la grotte de Notre-Dame de la Balme, qui est la septieme merveille du Dauphiné. L'ouverture de cette grotte est haute de plus de 50 toises, & large d'environ 60; mais elle se retrécit peu à peu.

LE PONT DE BEAUVOISIN, sur les confins de la Savoie, à qui en appartient la moitié.

2. *Le Valentinois.*

C'est un duché-pairie donné par Louis XIII, au prince de Monaco, en 1642. Il appartient aujourd'hui à la maison de Matignon.

VALENCE, sur le Rhône, *capitale*, *évêché*, *présidial*, *bailliage*, *élection*, *université*. Cette ville est assez grande & bien bâtie: son château est assez fort: elle a une abbaye de chanoines réguliers de S. Augustin, dits de S. Ruf, chef-d'ordre autrefois célebre, qui a donné plusieurs papes à l'église. L'université de Valence a été fondée en 1454, par Louis XI, n'étant encore que dauphin.

MONTELIMART, *sénéchaussée*, *élection*, près du Rhône, au midi de Valence. C'est une jolie ville, qui a une ancienne citadelle, des récollets, & d'autres couvens. La ville d'Orange dépend de l'élection de Montelimart.

3. *Le Tricastin.*

SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX, *évêché*, *bailliage*.

PIERRE-LATTE, au nord-ouest de Saint-Paul. Ce bourg appartient au prince de Conti.

4. *Le Diois.*

DIE, *évêché*, *bailliage*, sur la Drome. Le pape Innocent XII, à la priere de Louis XIV, sépara cet évêché, en 1692, de celui de Valence, auquel il avoit été uni très-long-tems.

ARTICLE VI.

Du Gouvernement de Guienne.

CE gouvernement eſt le plus grand du royaume. Il eſt borné au nord par la Saintonge, l'Angoumois, le Limouſin & l'Auvergne ; à l'orient, par le Languedoc; au midi, par la baſſe Navarre, le Béarn & les Pyrénées ; à l'occident, par l'océan. Il comprend la Guienne & la Gaſcogne.

La Guienne a eu anciennement des ſouverains qui porterent le nom de rois d'Aquitaine, puis celui de ducs. Eléonore, fille de Guillaume IX, duc d'Aquitaine, fut mariée à Louis VII, roi de France. Ayant été répudiée par ce prince, Henri, roi d'Angleterre, l'épouſa, & devint ainſi maître de cette belle province, qui, après avoir été long-tems diſputée entre les Anglois & les François, a été enfin réunie au royaume ſous Charles VII, en 1451.

Le duc de Guienne étoit le troiſieme duc & pair ſéculier : au ſacre, celui qui le repréſente, porte la banniere quarrée.

Les rivieres principales de cette province ſont, avec la Garonne & la Dordogne, dont nous avons déja parlé, l'Adour & le Lot.

L'Adour prend ſa ſource dans les montagnes de Bigorre, paſſe à Bagneres, à Tarbes, à Aire, à Dax, & va ſe jetter dans l'océan à Bayonne.

Le Lot prend ſa ſource dans le Gévaudan, paſſe à Cahors, & va ſe jetter dans la Garonne, au deſſous de Clerac.

Ce pays eſt riche, & rapporte abondamment du bled, des fruits & d'excellens vins.

§. I. *De la Guienne.*

La Guienne eſt preſque toute au ſeptentrion de la Garonne : elle comprend ſix petits pays : la *Guienne propre* ou le *Bordelois*, le *Bazadois*, le *Périgord*, l'*Agénois*, le *Querci* & le *Rouergue*.

I. *La Guienne propre.*

Ce pays eſt plus fertile en vins qu'en bleds ; ſes vins ſont durs ; mais ils deviennent excellens, lorſqu'ils ont été tranſportés par mer. On eſtime ſurtout les vins de Grave. Les Anglois & les Hollandois en chargent pluſieurs vaiſſeaux tous les ans.

BORDEAUX, fur la Garonne, *capitale*, *archevêché*, *parlement*, *cour des Aides*, *généralité*, *préfidial*, *fénéchauffée*, *élection*, *hôtel des monnoies*, *univerfité*. C'eft une belle ville, grande, riche & marchande. Elle eft commandée par trois forts, qui font le château de Ha, le château Trompette, conftruits, en 1461, par les ordres de Charles VII; & le fort S. Louis, bâti par Louis XIV, en 1676. L'églife métropolitaine, fous l'invocation de S. André, n'eft pas une des moins belles de France. L'archevêque de Bordeaux fe qualifie primat d'Aquitaine. Il y a à Bordeaux une abbaye de bénédictins, une belle chartreufe, un féminaire régi par des prêtres de la miffion, ou lazariftes, le collége de Guienne, un autre collége, & beaucoup d'autres communautés. Il n'y en a aucune dont la maifon & l'églife foient auffi bien bâties que celles des dominicains. Bordeaux a un très-beau port, formé en demi-lune. Près la porte du Chapeau rouge, eft une magnifique place, ornée de fuperbes édifices, & d'une très-belle ftatue, érigée depuis quelques années, en l'honneur de Louis XV. Bordeaux a une académie des fciences, des belles-lettres & des arts, établie en 1713. C'eft la patrie de S. Paulin, évêque de Nole, & du fameux Aufone fon maître, poëte & orateur diftingué. Le célebre préfident de Montefquieu eft né au château de la Brede, près de Bordeaux.

LIBOURNE, à l'orient de Bordeaux, *préfidial*, au confluent de la Dordogne, & de la Garonne qui réunies prennent le nom de Gironde.

Près de là eft le Bec d'Ambez, au confluent de la Dordogne & de la Garonne; c'eft un paffage quelquefois dangereux.

BOURG, petite ville fur la Dordogne, avec un petit port.

FRONSAC, fur la Dordogne, duché-pairie érigé, en 1608, en faveur de François d'Orléans, comte de S. Pol, & rétabli, en 1634, en faveur du cardinal de Richelieu.

BLAYE, au nord de Bordeaux. Cette ville a une citadelle qui commande la riviere.

COUTRAS, au nord de Libourne, fameufe par la victoire que Henri IV y remporta fur la ligue, en 1587. Elle eft vers le confluent des rivieres de Dordogne & de l'Ifle.

Dans le pays de Médoc, qui eft du Bordelois:

L'ESPARE, petite ville qui a donné fon nom à un feigneur de la maifon de Foix.

II. *Le Bazadois.*

Il eft affez fertile en bleds, en vins & en fruits.

BAZAS, *capitale*, *évêché*, *préfidial*, *fénéchauffée*.

LANGON, sur la rive gauche de la Garonne. Cette ville est fameuse pour ses bons vins.

LA REOLE, sur la rive droite du même fleuve. C'est une petite ville fort jolie.

CAUMONT * sur la Garonne, petite ville, d'où les ducs de la Force tirent leur origine & leur nom.

CASTELGELOUX, *sénéchaussée*, à l'orient de Bazas.

III. *Le Périgord.*

C'est un pays montagneux & couvert de bois ; il n'est fertile qu'en noix, en gibier, en trufes & en châtaignes. Il a des mines de fer, qui y produisent un assez grand commerce. Il ressortit du parlement de Bordeaux.

On le divise en haut & bas Périgord : le haut à l'occident, le bas à l'orient.

1. *Le Haut-Périgord.*

PÉRIGUEUX, *capitale*, *évêché*, *bailliage*, *sénéchaussée*, *élection*. Elle est sur l'Isle, riviere qui prend sa source dans le Limousin, & se jette dans la Dordogne à Libourne. On voit dans cette ville les restes d'un amphithéâtre des Romains. Elle est renommée pour ses pâtés de perdrix. C'est la patrie du savant Aimar Rançonnet, président au parlement de Paris, fameux par ses malheurs & ceux de sa famille. Il se fit mourir lui-même, outré de se voir enfermé à la Bastille par le crédit des Guises : sa femme fut tuée d'un coup de foudre ; son fils fut exécuté à mort, & sa fille mourut sur un fumier.

MUCIDAN, au sud-ouest de Périgueux, près de la riviere d'Isle.

BERGERAC, *sénéchaussée*, au sud-est de Mucidan, sur la Dordogne : elle est défendue par un beau château.

LA FORCE, à l'ouest de Bergerac, duché-pairie, érigé en 1637, en faveur de Jacques Nompar de Caumont, maréchal de France.

2. *Le Bas-Périgord.*

SARLAT, *capitale*, *évêché*, *présidial*, *bailliage*, *sénéchaussée*, *élection*, entre la Vésere & la Dordogne. On y fait un grand commerce d'huile de noix. Cette ville tire son origine d'une ancienne abbaye de l'ordre de S. Benoît, érigée en évêché par Jean XXII. Les moines bénédictins qui composoient le chapitre ont été sécularisés par Pie IV.

BIRON, au sud-ouest de Sarlat, duché-pairie, érigé en 1598, en faveur de Charles de Gontaut. Ce seigneur ayant été décapité en 1602, le duché fut éteint, & il n'a été rétabli qu'en 1723.

MONTIGNAC, au nord-ouest de Sarlat, sur la Vésere.

IV. *L'Agénois.*

C'est le pays le plus fertile de la Guienne : il fournit du bled & du vin à plusieurs provinces.

AGEN, sur la Garonne, *capitale*, *évêché*, *présidial*, *sénéchaussée*, *élection*. Ville très-ancienne. Outre le chapitre de la cathédrale, appellée S. Etienne, elle en a encore un autre, nommé de S. *Caprasi*, plusieurs communautés & un collége. Le séminaire est aux lazaristes. C'est la patrie de Joseph Scaliger, fameux par son érudition.

PORT-SAINTE-MARIE.

VILLENEUVE D'AGENOIS, sur le Lot.

CLERAC, sur le Lot. Cette ville doit son commencement à un monastere de bénédictins, sécularisés sous le pontificat de Clément VIII, qui fit unir sa manse abbatiale au chapitre de S. Jean de Latran à Rome. On y fait commerce de vin & d'eau-de-vie.

AIGUILLON, à l'endroit où le Lot se jette dans la Garonne, duché-pairie érigé pour la seconde fois en 1638, en faveur de Marie Vignerod, niece du cardinal de Richelieu, & veuve d'Antoine du Roure, marquis de Combalet. Il a été rétabli en 1731, pour Armand-Louis du Plessis-Richelieu.

TONNEINS * au nord-ouest d'Agen, petite ville sur la Garonne. C'est le chef lieu du duché-pairie de la Vauguyon, érigé par lettres-patentes, en 1758, enregistrées au parlement la même année, en faveur d'Antoine-Paul-Jacques de Quelen, comte de la Vauguyon, gouverneur des enfans de France.

MARMANDE, sur la Garonne. Cette ville fait un grand commerce de bleds & de vins.

SAINTE-FOI, sur la Dordogne.

DURAS, au sud de Sainte-Foi, duché héréditaire, érigé en 1689, en faveur de Jacques-Henri de Durfort, & en pairie en 1775.

V. *Le Querci.*

Il est très-fertile en bleds, en vins & en fruits, surtout en pruneaux, dont on fait un grand trafic. Les laines en sont estimées. Il est du ressort du parlement de Toulouse.

On le divise en haut & bas : le haut est au septentrion du Lot, & le bas au midi.

1. *Le Haut-Querci.*

CAHORS, sur le Lot, *capitale* de tout le Querci, & en particulier du haut, *évêché*, *présidial*, *sénéchaussée*, *élection*

Il y avoit autrefois une *université*, qui a été supprimée, en 1751, & unie à celle de Toulouse. L'église cathédrale est dédiée à S. Etienne. Il y a dans cette ville plusieurs communautés religieuses & un collége. Les prêtres de la mission y ont un beau séminaire. On voit hors de Cahors un reste d'amphithéâtre des Romains. C'est la patrie du pape Jean XXII, & de Clément-Marot, célebre poëte françois.

FIGEAC, *sénéchaussée*, *élection*, au nord-est de Cahors, sur la riviere de Séle. Cette ville doit son origine à une abbaye de l'ordre de saint Benoît, fondée en 755, par le roi Pépin, & sécularisée sous Paul III, au commencement du XVIe. siecle.

GOURDON, *sénéchaussée*, au nord de Cahors.

2. *Le Bas-Querci.*

MOISSAC, sur le Tarn. Cette ville a une riche abbaye qui a été sécularisée, c'est-à-dire, que les religieux qui étoient bénédictins, sont devenus chanoines séculiers. Il y a un collége de doctrinaires, & d'autres communautés.

MONTAUBAN, au sud-est de Moissac, *évêché*, *capitale*, *cour des aides*, *présidial*, *élection*. Jean XXII y érigea, en 1317, un évêché, dont il créa premier évêque l'abbé du monastere, nommé *Mons Aureolus*, ou l'abbaye de saint Théodat, d'où la ville de Montauban a tiré son nom & son origine. Son église cathédrale est rebâtie depuis peu. Cette ville, qui est belle, marchande, & renommée pour ses petites étoffes, nommées *Cadisdaignan*, est sur une hauteur au bord du Tarn. Elle étoit fortifiée lorsque les calvinistes en étoient les maîtres; mais on a rasé ses fortifications. Une partie du diocese est dans le Languedoc. Montauban a une académie de belles-lettres, un séminaire des prêtres de la mission, un collége, & plusieurs communautés.

LAUSERTES, *sénéchaussée*, au nord de Moissac.

VI. *Le Rouergue.*

C'est un pays de montagnes; mais les vallées sont fertiles, principalement en pâturages : on y nourrit beaucoup de bestiaux, surtout des mulets qu'on conduit en Espagne. C'est le principal commerce du pays.

On le divise en comté de Rouergue, & en haute & basse Marche.

Ses principales rivieres sont le Lot, le Tarn & l'Aveirou.

Le Tarn prend sa source à l'extrémité du Gevaudan, passe à Milhau, à Albi, à Montauban, & se

jette dans la Garonne au dessous de Moissac dans le Querci.

L'Aveirou traverse tout le Rouergue, passe à Ville-Franche, & se jette dans le Tarn au dessus de Moissac.

1. *Le Rouergue.*

RHODEZ, sur l'Aveirou, *capitale* du comté & de tout le Rouergue, *évêché* fort riche, *présidial*, *sénéchaussée*, *élection*. C'est une assez grande ville. Il y a un beau collége, un séminaire, & nombre de couvens. C'est la patrie du P. Annat, jésuite.

ENTRAIGUES, au nord de Rhodez.

2. *La Haute-Marche.*

MILHAU, sur le Tarn, au sud-est de Rhodez, *capitale*, *présidial*, *bailliage*, *sénéchaussée*. Cette ville a plusieurs maisons religieuses, entr'autres, des carmes qui ont le collége. C'est la patrie de Théodat de Gozon, grand-maître de Rhodes, célebre par la mort du serpent monstrueux qui désoloit cette isle.

VABRES, *évêché* sur la riviere de Dourdan. C'étoit autrefois une abbaye de bénédictins. Jean XXII l'érigea en évêché en 1317. Les moines qui formoient le chapitre furent sécularisés par Grégoire XIII, en 1577.

3. *La Basse-Marche.*

VILLE-FRANCHE, à l'occident de Rhodez, *capitale*, *présidial*, *sénénéchaussée*, *élection*, sur l'Aveirou. Il se fait en cette ville un grand commerce de toiles. Il y a un chapitre, un assez beau collége de doctrinaires, d'autres communautés religieuses & plusieurs chapelles de pénitens.

NAJAC, sur l'Aveirou. Il y a près de cette ville une mine de cuivre.

§. II. *De la Gascogne.*

La Cascogne comprend huit petits pays : les *Landes*, à l'occident ; le *Condomois*, au nord-est ; l'*Armagnac*, dans le milieu ; la *Chalosse* & le pays *des Basques*, au sud-ouest ; le *Bigorre*, au midi ; le *Cominge* & le *Couserans*, au sud-ouest.

I. *Les Landes.*

Elles sont vers la mer, & ont le pays des Basques au midi : c'est une région peu fertile, & qui n'est guere peuplée.

DAX, ou plutôt ACQS, sur l'Adour, *capitale*, *évêché*,

présidial, *sénéchaussée*, *élection*. Cette ville est assez grande : ses eaux chaudes étoient fort renommées parmi les Romains. On tient tous les samedis dans un fauxbourg de cette ville un marché considérable, surtout pour la cire & la résine (1).

TARTAS, *sénéchaussée*, petite ville assez bien bâtie, & agréablement située.

ALBRET, au nord de Tartas, duché qui appartient au duc de Bouillon, & qui lui a été cédé, avec d'autres terres, en 1651, pour la principauté de Sedan.

II. *Le Condomois.*

Ce pays produit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie.

CONDOM, sur la Baise, *capitale*, riche *évêché*, *présidial*, *sénéchaussée*, *élection*; avec un collége de l'oratoire. Son évêché a été érigé par Jean XXII, en 1317. C'est la patrie de Scipion Dupleix, historiographe de France; de Blaise de Montluc, maréchal de France, dont on a des mémoires estimés, & du P. Gaichies, de l'oratoire.

NÉRAC, *présidial*, au nord de Condom, sur la Baise, qui le divise en deux parties, le grand & le petit Nérac. C'est le chef-lieu du duché d'Albret.

GABARET, sur la Gelisse, à l'occident de Condom, *capitale* du pays de Gabardan.

III. *L'Armagnac.*

Il est très-fertile. On le divise en haut & bas; le haut est fort resserré, & ne renferme que le territoire des villes d'Auch & de Lectoure. Le bas contient l'*Armagnac* particulier, l'*Estarac*, les pays de *Riviere* & de *Verdun*, le comté de *Gaure*, &c.

Le comté d'Armagnac a eu autrefois ses comtes particuliers, qui se sont rendus célebres, surtout dans le XIVe. siecle. Réuni à la couronne par Henri IV, il en a été démembré par Louis XIV, en faveur de Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, pour lui & ses enfans mâles.

AUCH, sur le Gers, *capitale*, *archevêché*, *présidial*, *élection*. C'est un des plus riches archevêchés du royaume. La cathédrale est très-belle; on en admire surtout les vitraux & les stalles. Le roi, comme comte d'Armagnac, est le premier des cinq chanoines honoraires; les autres

---

(1) *La résine est le suc ou la seve du pin, auquel on fait une incision. Quand elle est dure, on la nomme* résine : *celle qui est fluide, s'appelle* térébenthine.

sont les barons de Montaut, de Pardaillan, de Montesquieu & d'Ysle. Cette ville a un séminaire & un collége. Elle est partagée en haute & basse. On monte à la haute par un escalier de deux cent marches. C'est près d'Auch, au village de *Cassagnebere*, qu'est né le cardinal d'Ossat.

LECTOURE, *évêché*, *présidial*, *sénéchaussée*, sur le Gers, au nord-est d'Auch. Cette ville a un bon château & plusieurs couvens. Elle est le chef-lieu d'un petit pays, nommé *Lomagne*.

LAVIT, au nord-est de Lectoure.

A l'orient d'Auch, on trouve le petit pays de Verdun.

VERDUN, sur la Garonne, *capitale*. C'est une ville assez belle & assez peuplée.

L'ISLE-JOURDAIN, *sénéchaussée*, au sud-ouest de Verdun. Cette ville, la principale du pays de Riviere, a reçu le nom qu'elle porte, parce qu'elle est située dans une isle formée par la petite riviere de Save, & qu'elle a appartenu à des comtes nommés *Jourdain*.

GIMONT, petite ville sur la riviere de Gimont avec une abbaye de l'ordre de Citeaux.

FLEURANGE, au nord d'Auch, sur le Gers, chef-lieu du comté de Gaure.

MIRANDE, *élection*, au sud-ouest d'Auch, *capitale* de l'Estarac.

CASTELNAU DE MAGNOAC, sur le Gers, au sud-est de Mirande, petite ville dans le pays des montagnes, ou des quatre vallées.

VI. *La Chalosse.*

Ce pays se divise en trois parties : savoir, la *Chalosse propre*, le *Tursan* & le *Marsan*.

SAINT-SEVIR, *sénéchaussée*, sur l'Adour, est la *capitale* de la Chalosse propre. C'est une des plus jolies villes de la Gascogne. Elle doit son origine à une abbaye de bénédictins fondée en 982, par un duc de Gascogne. C'est la patrie de Dom Martianay, qui a donné la derniere édition de S. Jerôme.

AIRE, *évêché*, sur l'Adour, *capitale* du Tursan.

GRENADE, sur la même riviere.

MONT DE MARSAN, sur la Médouse, au nord-ouest de Grenade, *capitale* du vicomté de Marsan, qui appartenoit aux princes de Béarn.

ROQUEFORT.

V. *Le pays des Basques.*

Il n'est guere fertile en bled ni en vins ; mais il abonde en fruits : on y fait d'excellent cidre ; il comprend le *Labour* & le *vicomté de Soule*.

1. *Le Labour.*

BAYONNE, *capitale*, *évêché*, *place forte*, *port*, *hôtel des monnoies*, sur l'Adour. C'est une ville riche & très-marchande, qui est défendue pat une forte citadelle. Elle a nombre de communautés religieuses; les doctrinaires ont le séminaire. Les juifs y ont une synagogue. Bayonne est renommée pour ses bons jambons. C'est la patrie de Jean du Verger de Hauranne, & de M. de Barcos son neveu, abbés de S. Cyran.

SAINT-JEAN DE LUZ, *port.*

2. *Le Vicomté de Soule.*

Il est entre la basse Navarre & le Béarn.

MAULEON en est la *capitale.* C'est la patrie de Henri Sponde, évêque de Pamiers, continuateur des *Annales ecclésiastiques de Baronius.*

VI. *Le Bigorre.*

Ce pays est peu fertile; mais il abonde en gibier, & fournit d'excellens chevaux, qu'on appelle *chevaux d'Espagne.* Il s'y trouve du marbre très-fin, du jaspe & de l'ardoise.

TARBES, *capitale*, *évêché*, *sénéchaussée*, sur l'Adour. Cette ville est assez peuplée, & a un château pour sa défense. Son évêque est président des états de la province. Les doctrinaires y ont un collége considérable.

VIC DE BIGORRE, bourg près de l'Adour, au nord de Tarbes.

BAGNIERES & BAREGES, sont deux bourgs très-renommés par leurs eaux chaudes.

CAUTERES OU COTERETZ *, à l'occident de Bareges, lieu fameux par ses eaux minérales.

ANTIN *, au nord-est de Tarbes. C'est un marquisat qui avoit été érigé en duché-pairie en 1711, en faveur de Louis-Antoine de Pardaillan, marquis d'Antin. Ce duché s'est éteint en 1757.

VII. *Le Cominge.*

Il est assez fertile: son principal commerce consiste en grains, en bestiaux, & surtout en mulets. Il s'y trouve de beau marbre.

SAINT-BERTRAND, *capitale*, *évêché*, près de la Garonne, au midi. Cette petite ville, bâtie en 1100, par S. Bertrand, évêque de Cominge, est située sur une colline, au pied de laquelle étoit l'ancienne ville de Cominge, détruite en 585, par Gontran roi de Bourgogne. Son

évêque a séance aux états de Languedoc, parce que ce gouvernement renferme une partie de son diocese.

SAINT GAUDENS, sur la Garonne, au nord-est de Saint-Bertrand. Cette ville est la capitale du *Nebouzan*, petite contrée qui a ses états particuliers, & s'étend aussi dans l'Armagnac.

LOMBEZ, *évêché*, au nord de Saint-Gaudens, sur la Sévre. C'étoit une abbaye de chanoines réguliers, qui a été érigée en évêché par Jean XXII, en 1317. Il est suffragant de Toulouse.

L'ISLE EN DODON, sur la même riviere.

MURET *, *élection*, à l'orient de Lombez, sur la Garonne. Cette ville est fameuse par la bataille donnée en 1213, entre Simon, comte de Montfort, chef des croisés, & le comte de Toulouse qui y fut battu par ce rebelle.

VIII. *Le Couserans.*

Ce pays est semblable à celui de Cominge.

SAINT-LIZIER, *évêché* suffragant d'Auch. L'évêque de Couserans réside en cette ville, depuis que Bernard, comte de Cominge, a détruit la ville de Couserans.

SAINT-GIRONS, au sud de Saint-Lizier.

ARTICLE VII.

Du Gouvernement de Béarn.

CE Gouvernement comprend le *Béarn* & la *Basse-Navarre*.

I. *Du Béarn.*

Le Béarn appartenoit à Henri IV, quand il parvint à la couronne. Louis XIII, son fils, l'a réuni en 1620, à la France, avec la partie de la Navarre qui avoit été possédée par les princes de la maison d'Albret. C'est un pays montagneux, & qui ne produit guere que du millet & de l'avoine; cependant, en quelques endroits, il est assez fertile en bleds & en excellens vins. Les vallées ont des pâturages, où l'on nourrit beaucoup de bestiaux.

PAU, *capitale* du Béarn, *parlement*, *chambre des comptes*, *cour des aides*, *sénéchaussée*, *hôtel des monnoies*, *université*. Elle n'est pas grande; mais bien bâtie, & située sur une hauteur, au pied de laquelle passe le *Gave Béarnois*, ou de *Pau*. Elle a un beau collége. En 1716, un incendie consuma le palais & les archives de la province. Pau a une académie royale des sciences & beaux arts. Son université a été instituée en 1722. C'est la patrie du P. Pardies, jésuite, célebre mathématicien.

OLERON, au sud-ouest de Pau, sur le *Gave d'Oléron*; *évêché*, *sénéchaussée*. Cette ville, qui est assez belle, a le titre de vicomté.

SAINTE-MARIE*, petite ville près d'Oléron, où est la cathédrale, & la résidence de l'évêque.

NAVARRENS, sur le *Gave d'Oléron*, place fortifiée par Henri d'Albret, roi de Navarre, qui y avoit établi l'arsenal & le magasin d'armes de toute la province.

LESCAR, *évêché*, au nord-ouest de Pau. C'est une assez belle ville. Son évêque est président-né des états de Béarn, & conseiller au parlement de Pau.

ORTHEZ, sur le *Gave de Pau*. Cette ville est une des principales du Béarn. La reine Jeanne d'Albret y avoit fondé, pour les calvinistes, une université qui a subsisté jusqu'au regne de Louis XIV.

Le célebre M. de Marca étoit du Béarn, ainsi que le ministre la Placette.

II. *De la Basse-Navarre.*

Cette contrée est une petite partie du royaume de Navarre, dont Ferdinand, roi d'Aragon, s'empara en 1512, en l'usurpant sur Jean d'Albret. Ce prince avoit pris le parti de Louis XII, que le pape Jules II traitoit en ennemi, & qu'il avoit excommunié, ainsi que tous ses adhérens. Henri IV la possédoit quand il parvint à la couronne: il en avoit hérité de Jeanne d'Albret sa mere. En conséquence de l'union que fit Louis XIII, son fils, de cette province à la couronne, & des droits de son pere sur le reste de la Navarre qui est en Espagne au delà des Pyrénées, les rois de France prennent le titre de *Rois de France & de Navarre.*

Ce pays ressemble assez au Béarn, & produit beaucoup de pommes & de poires, dont on fait du cidre.

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT, au midi, *capitale*, *place forte.* Elle est située sur la Nive, près des Pyrénées, au pied d'une montagne où est un défilé. Les habitans des Pyrénées appellent *port* ces sortes d'endroits.

SAINT-PALAIS, au nord sur la Bidouse. Elle dispute le titre de capitale à Saint-Jean-pied-de-port.

GRAMMONT, au nord de Saint-Palais, duché-pairie, érigé par lettres-patentes en 1648, confirmées en 1663, & registrées au parlement de la même année, en faveur d'Antoine III du nom.

ARTICLE VIII.

Du Gouvernement de Foix.

LE comté de Foix a eu ses comtes particuliers, descendus de ceux de Carcassonne. Il passa dans la maison d'Albret, & ensuite dans celle de Bourbon, par le mariage de Jeanne d'Albret avec Antoine, duc de Vendôme, qui devint, par ce mariage, roi de Navarre. Henri IV, leur fils, étant parvenu à la couronne, y réunit ce comté. C'est à présent un pays d'états. On y comprend aussi le pays d'*Andorre*, au midi, & le *Donesan*, à l'occident.

FOIX, *capitale*. Cette ville, qui est près des montagnes sur l'Ariege, est le siége du sénéchal de la province. On y tient les états, & elle a un bureau pour la recette des deniers royaux. Il y a une maison de chanoines réguliers de la congrégation de France.

PAMIERS, sur l'Ariege, au nord de Foix, *évêché*, *présidial*, *sénéchaussée*. Cette ville est assez considérable, & a un bon château. Le pape Boniface VIII a érigé, en 1296, l'abbaye de S. Antonin de cette ville en évêché. Les chanoines n'ont été sécularisés que depuis quelques années. L'évêque de Pamiers préside aux états de Foix.

MAZERES, au nord de Pamiers.

TARASCON, au sud-est de Foix, sur l'Ariege.

SAVERDUN *, sur la même riviere, petite ville, qui est divisée en haute & basse. Elle est assez jolie & peuplée. C'est la patrie du pape Benoît XII, fils d'un meûnier, d'un rare discernement dans la collation des bénéfices.

ANDORRE, au sud-ouest de Tarascon, bourg qui donne son nom à la vallée d'Andorre, qui est remarquable pour sa fertilité.

ARTICLE IX.

Du Gouvernement de Roussillon.

LE Roussillon est un comté qui étoit autrefois de la Catalogne, & qui appartenoit aux rois d'Espagne, par la cession qu'en fit, ainsi que de la Cerdagne, au roi d'Aragon, *Guinard*, ou *Gerard II*, son dernier comte. En 1462, Jean, roi d'Aragon, l'engagea avec la Cerdagne à Louis XI, pour 300000 écus d'or, qui n'ayant pas été remboursés, ce comté resta à la France, suivant les conditions faites entr'eux. Charles VIII le rendit, en 1493,

à Ferdinand, roi d'Aragon, à condition qu'il ne secourroit point les Napolitains; mais il le garda sans accomplir la condition. Après la prise de Perpignan, en 1642, Louis XIII s'empara de ce comté, qui fut incorporé à la France par la paix des Pyrénées, en 1659, l'Espagne en ayant cédé au roi la souveraineté.

Ce pays n'est fertile qu'en vins & en pâturages. Il a trois parties : la viguerie de *Perpignan*, à l'orient: celle de *Conflant* au milieu, & la *Cerdagne françoise*, à l'occident.

1. *La Viguerie de Perpignan.*

PERPIGNAN, *capitale*, *évêché*, *hôtel des monnoies*, *université*, *place forte*, sur le Tet. Cette ville a un conseil souverain; elle est très forte, & a une bonne citadelle. La cathédrale, dédiée à S. Jean, est un fort beau bâtiment, mais sans portail. Le clergé de cette église est partagé en deux corps; savoir, le chapitre d'Elne & la communauté de S. Jean. Le premier est composé de 4 dignitaires & de 21 chanoines; & le second, de 4 curés & de 99 chapelains-bénéficiers, dont le revenu de plusieurs est plus considérable que celui des chanoines. Les curés servent chacun une semaine. L'habit de choeur des uns & des autres est très-beau, mais celui des chanoines est plus magnifique. Ils ont un droit de boucherie particulier, où, les ecclésiastiques, même les simples clercs, ont la viande à meilleur marché qu'à la boucherie publique de la ville. Les simples tonsurés peuvent faire entrer dans la ville certaine quantité de vin & d'autres denrées sans payer les droits. Ce privilége multiplie excessivement ces petits clercs; presque tout artisan fait tonsurer son fils, pour en jouir. Il y a dans cette ville des religieux de presque tous les ordres. Ses consuls ont le privilége singulier de créer tous les ans, le 16 Juin, des bourgeois nobles, qui jouissent de toutes les prérogatives des gentishommes.

ELNE, près la mer méditerranée, au sud-est de Perpignan. Le siége épiscopal de cette ville a été transféré à Perpignan, en vertu d'une bulle de Clément VIII, sans que le titre d'évêque d'Elne ait été encore aboli.

RIVESALTES, au nord de Perpignan, renommée pour ses excellens vins muscats.

SALCES, château très-fort, sur les confins de Languedoc.

COLLIOURE, *place forte*, au sud-est de Perpignan, sur la méditerranée.

PORT-VENDRES, est un petit *port* sur la méditerranée, avec deux forts.

BELLEGARDE, *place forte*, dans les Pyrénées. Louis XIV l'a fait construire en 1679. Elle est composée de cinq bastions, & a une belle chapelle.

2. *La Viguerie de Conflant.*

VILLE-FRANCHE, ville médiocre ſur le Tet. Louis XIV a fait conſtruire un château près de cette ville. Au centre d'une des deux montagnes qui environnent la ville, eſt une caverne à laquelle on monte par un eſcalier de pierre de taille de près de cent marches. Elle eſt très-profonde, & a des détours dans leſquels on n'oſe s'engager. De diſtance en diſtance ſont des piliers & des morceaux de congélations pendans de la voûte.

PRADES, près de la riviere de Tet, petite ville fort jolie, & ſituée agréablement dans une plaine.

3. *La Cerdagne Françoiſe.*

MONT-LOUIS, *place forte*, bâtie par Louis XIV, ſur les frontieres, pour couvrir la France de ce côté-là. Ses fortifications ſont du maréchal de Vauban. La ville eſt petite, mais jolie.

ARTICLE X.

Du Gouvernement de Languedoc.

CE gouvernement comprend le Languedoc & les Cévennes. Il peut avoir 90 lieues du ſud-oueſt au nord-eſt, depuis Valentine, qui eſt du dioceſe de Cominge, juſqu'à Annonay, ſur les frontieres du Lyonnois: ſa largeur eſt fort inégale.

Ce pays, après avoir été poſſédé par les Romains, qui lui donnerent le nom de Gaule Narbonnoiſe, fut envahi par les Goths. Clovis les défit, & s'empara de Toulouſe, capitale de leur royaume. Charles-Martel ayant vaincu les Sarraſins, en 725, Pepin ſon fils & ſon ſucceſſeur ſe rendit de nouveau maître de cette province, qu'on appelloit Gothie & Septimanie. Charlemagne y établit des gouverneurs, auxquels il donna le nom de comtes, de marquis & de ducs. Les comtes de Toulouſe, devenus abſolus & indépendans, ſe rendirent maîtres de preſque tout le Languedoc. Raimond VII, dernier comte de Toulouſe, fiança ſa fille unique Jeanne avec Alphonſe, frere de S. Louis, à condition que s'ils mouroient ſans enfans, le comté de Touloufe ſeroit réuni à la couronne. Le cas étant arrivé, en 1271, Philippe le hardi prit poſſeſſion de cette province; mais elle n'a été réunie à la couronne qu'en 1371, par lettres-patentes du roi Jean. Le Languedoc eſt un pays d'états; ils ſe tiennent tous les ans.

Le Languedoc eſt la plus agréable & la plus fertile pro-

vince de France, sur-tout le bas-Languedoc. Il abonde en bleds, en bons vins, en bestiaux, en gibier, en olives, en figues, & autres fruits estimés. On y pêche dans les rivieres des poissons exquis & de différentes sortes. La méditerranée en fournit aussi beaucoup. Il s'y trouve des carrieres de marbre & d'albâtre : en un mot, c'est un pays délicieux, & fertile en tout ce qui est nécessaire à la vie.

Ses rivieres les plus remarquables sont la Garonne, le Rhône, le Tarn, l'Aude.

On a décrit ailleurs le cours de toutes ces rivieres, excepté de la derniere dont il faut parler.

L'Aude prend sa source dans les montagnes du Roussillon, passe à Aleth, à Limoux, à Carcassonne, & se jette dans la méditerranée.

Il est bon de remarquer que la Loire prend sa source en Languedoc, dans le Vivarais, & que le Rhône le sépare vers l'orient du Dauphiné & de la Provence.

Le Languedoc est borné au septentrion, par le Lyonnois, l'Auvergne, le Rouergue, le Querci ; à l'orient, par le Rhône ; au midi, par le Roussillon & la méditerranée ; à l'occident, par la Gascogne. On y a fait un canal pour joindre l'océan à la méditerranée. Il commence près le port de Cette, & se perd dans la Garonne au dessous de Toulouse. On le nomme le canal royal ou de Languedoc.

On divise le Languedoc en trois parties : le haut, vers l'occident ; le bas, vers l'orient ; les Cévennes, au nord-est.

§. I. *Du Haut-Languedoc.*

Il contient neuf dioceses : deux à l'occident, *Toulouse* & *Montauban* ; un au nord, *Albi* ; deux dans le milieu, *Lavaur* & *Castres* ; un au sud-ouest, *Rieux* ; deux au midi, *Mirepoix* & *Saint-Papoul* ; & un renfermé dans la Gascogne, au sud-ouest, *Cominge*.

1. *Le Diocese de Toulouse.*

TOULOUSE, sur la Garonne, à l'endroit où cette riviere commence à porter de forts bateaux, *capitale*, *archevêché*, *parlement*, *présidial*, *généralité*, *sénéchaussée*, *hôtel des monnoies*, *université*. Cette ville est une des plus grandes & des plus belles de France. Jean XXII érigea son évêché en métropole en 1318, après l'avoir soustrait à l'archevêché de Narbonne, dont il dépendoit. L'église métropolitaine de saint Etienne céderoit à peine en beauté & en magnificence à aucune autre, si elle étoit achevée. Le chœur est très-beau, mais la nef n'y répond pas. On y voit la chaire où S. Bernard & S. Dominique

ont prêché, & que par cette raison, la dévotion des Toulousains a conservée. Le palais archiépiscopal est un des plus beaux de France. Toulouse a une célebre collégiale, nommée S. Sernin, qui étoit autrefois une fameuse abbaye. Le chef du chapitre porte encore le titre d'abbé, & jouit d'un revenu considérable. Toulouse a une académie, qu'on nomme les *Jeux floraux*, institués en 1324, & érigés en académie par lettres-patentes, en 1694. On y a fondé quatre prix pour les meilleures pieces de composition qu'on y reçoit de tout pays. De plus, elle a une académie des sciences, inscriptions & belles-lettres, établie par lettres-patentes, en 1746, & une autre de peinture, sculpture & architecture, érigée en 1750. On a bâti depuis peu un magnifique hôtel-de-ville. Cet édifice forme un quarré parfait dont chaque côté a 54 toises de long. La hauteur du bâtiment est de 11 toises environ, & sa façade principale est sur la place royale, dont elle fait un des côtés. Les capitouls ou échevins de cette ville acquierent la noblesse, & la transmettent à leur postérité. Le couvent des dominicains est le plus ancien, & un des plus considérables de cet ordre. Il fut fondé par saint Dominique, en 1216. Les piliers qui sont au milieu de leur église la rendent irréguliere, mais cette irrégularité est effacée par beaucoup de décorations. Son principal ornement est le corps de S. Thomas d'Aquin, qui est renfermé dans une châsse de vermeil d'une grande richesse, & d'un ouvrage parfait : le chef de ce Saint est dans la sacristie. L'église des cordeliers est très-grande, fort belle, large, élevée, & cependant sans piliers. Ce qui excite particulierement l'attention des curieux, c'est le caveau de ces religieux : on pense communément qu'il préserve les corps de la pourriture. Voici ce qui en est, au rapport de témoins dignes de foi, qui paroissent avoir examiné ce fait avec toute l'attention possible.

Ce caveau est assez long, large & bien voûté ; on y voit rangés le long des quatre murailles 60 ou 80 squelettes, revêtus d'une chair desséchée comme du parchemin noir. Ces squelettes sont des corps qu'on a levés de la nef de l'église, & qui se sont trouvés sans pourriture. La merveille n'est donc pas qu'ils restent sans se corrompre dans ce caveau ; mais elle consiste en ce qu'ils ont été trouvés sans corruption. Pour expliquer ce phénomene, il faut remarquer qu'en rebâtissant la voûte de la nef, on avoit fait éteindre de la chaux dans toute la largeur qu'elle occupe : la terre a pu être impregnée de cette chaux, & par une exemption totale d'humidité, conserver quelque tems les corps. Maintenant ils s'y pourrissent comme par-tout ailleurs. Nous abandonnons cette conjecture au jugement du lecteur.

Il y a à Toulouse plusieurs colléges, entre autres, les

colléges de Foix, de S. Martial & de S. Bernard ; mais il n'y a d'exercice public pour la philosophie & les arts que dans deux, qui sont celui qui appartenoit ci-devant aux jésuites, & celui des doctrinaires, dit, de l'Esquille. Cette ville a aussi plusieurs séminaires, une belle abbaye de bénédictins, & grand nombre d'autres communautés. Mais une des choses les plus remarquables qui s'y trouvent, c'est le fameux moulin du Basacle, qui a seize meules que la Garonne, retenue par une forte digue, fait tourner continuellement, sans causer le bruit incommode que font les autres moulins. Chaque meule peut moudre 40 ou 50 septiers de bled par jour. Ce moulin appartient à plusieurs particuliers, & rapporte environ 12000 livres de rente. Toulouse est la patrie de plusieurs hommes illustres, entre autres, du célebre jurisconsulte Cujas; de Jean-Etienne Duranti, premier président au parlement de Toulouse, & auteur de l'excellent livre intitulé : *De Ritibus Ecclesiæ* ; de Gui du Faur, seigneur de Pibrac, président au parlement de Paris, le premier qui ait introduit la vraie éloquence au barreau, & fort connu par ses *Quatrains* ; & de Pierre du Faur, premier président au parlement de Toulouse, auteur de plusieurs ouvrages estimés, & en particulier, de commentaires sur le droit, &c.

Toulouse a eu autrefois ses comtes, qui prenoient aussi le titre de ducs d'Aquitaine. On a vu ci-dessus comment Toulouse & tout le pays que possédoient ces ducs, ont été réunis à la couronne. Le comte de Toulouse étoit le premier des comtes-pairs séculiers : au sacre il portoit les éperons. L'un des fils légitimés de Louis XIV portoit le titre de comte de Toulouse : cet apanage n'a point passé à son fils, qui s'appelle le duc de Penthievre.

A un mille de Toulouse finit ce fameux canal appellé le *Canal Royal*, parce que Louis XIV l'a fait construire. C'est un ouvrage admirable, qui a coûté des sommes immenses. Il a fallu couper des montagnes, élever des endroits trop bas, & les soutenir par de grandes levées de terre. On a pratiqué un bassin de 200 toises de long, sur 150 de large à *Norouse*, qui est l'endroit le plus élevé entre les deux mers, & dont on a fait le point de partage. Pour remplir ce bassin de maniere qu'il ne tarisse jamais, on a construit le réservoir de S. Ferréol, près de Revel. Il a 1200 toises de long, sur 500 de large, & 20 de profondeur. Sa figure est triangulaire, & est formée par deux montagnes & par une grande & forte digue, qui lui sert de base. Cette digue est traversée par un aqueduc qui porte l'eau au bassin de Norouse, lequel est par là en état d'en fournir toujours au canal.

VERFEUIL, à l'orient de Toulouse.

2. *Le Diocese de Montauban.*

Nous avons parlé de *Montauban*, sa *capitale*, en décrivant le Querci, qui est du gouvernement de Guienne.

CASTEL-SARASIN, près de la Garonne.

MONTECH *, près de la Garonne, petite ville avec une justice royale.

3. *Le Diocese d'Albi.*

ALBI, sur le Tarn, *capitale*, *archevêché* fort riche, érigé par Innocent XI, en 1680. La cathédrale, dédiée à Ste. Cecile, est fort belle. Il y a dans un fauxbourg de cette ville un beau monastere de filles de la visitation, & au dehors un couvent de dominicains & une belle promenade, nommée la *Lice*; c'est une terrasse, au dessus d'un grand mail fort profond, qui sert de fossés.

GAILLAC, sur le Tarn, au sud-ouest d'Albi, connue par ses vins, & une abbaye de l'ordre de S. Benoît, qui a été sécularisée.

RABASTENS, au sud-ouest de Gaillac, sur le Tarn.

REALMONT, au midi d'Albi.

4. *Le Diocese de Castres.*

CASTRES, *évêché*, *sénéchaussée*. Cette ville, située dans une agréable vallée, avoit une abbaye de l'ordre de S. Benoît, qui fut érigée en évêché par Jean XXII, en 1317. Les moines formerent le chapitre jusqu'en 1536, qu'ils furent sécularisés par Paul III. C'est la patrie d'André Dacier, de l'académie Françoise, connu par ses traductions; & de Paul Rapin de Thoyras, auteur d'une Histoire d'Angleterre, & de plusieurs autres ouvrages.

On trouve près de Castres, comme dans quelques autres endroits du Languedoc, des mines de turquoises, peu inférieures à celles qui viennent d'Orient. L'action du feu qui affoiblit, ou même détruit entiérement les couleurs des autres pierres précieuses, colore ces turquoises, & les rend bleues. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que la matiere minérale représente des os pétrifiés, non-seulement par sa figure extérieure, mais encore par sa tissure intime; elle est composée de différentes couches ou écailles, dont les feuilles forment quantité de cellules remplies de la matiere qui s'y est pétrifiée. L'action du feu sur cette matiere la colore de plus en plus, jusqu'à un certain point auquel la couleur s'altere; elle n'a plus aucun rapport avec celle de la turquoise.

GRAULHET, au nord-est de Castres.

5. *Le Diocese de Lavaur.*

LAVAUR, *évêché*, entre Toulouse & Castres. On y tint, en 1212, un concile contre les Albigeois; Jean XXII y érigea, en 1318, un évêché, auquel il donna une partie des biens de celui de Toulouse. Les doctrinaires ont le collége.

PUILAURENS, au sud-est de Lavaur. Cette ville est sur une hauteur. Elle avoit autrefois une académie célebre de calvinistes, qui a subsisté jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes.

REVEL, au sud de Puilaurens, petite ville près de la *Montagne Noire.*

6. *Le Diocese de Saint-Papoul.*

SAINT-PAPOUL, *évêché.* Ce n'est qu'un bourg près le canal royal. Il doit son origine à un ancien monastere de bénédictins, dont le dernier abbé fut créé évêque de Saint-Papoul, par Jean XXII, en 1317. Le chapitre n'a été sécularisé que sous le regne de Louis XIV.

CASTELNAUDARI. C'est la principale ville du diocese de Saint-Papoul: elle a un chapitre, un collége de doctrinaires, & quelques communautés. C'est aussi la capitale du duché de Lauraguais, érigé en 1731, en faveur de la maison de Villars-Brancas.

Le Diocese de Mirepoix.

MIREPOIX, *évêché*, sur le Lers, érigé par Jean XXII, en 1318.

CHALABRE, sur la même riviere.

8. *Le Diocese de Rieux.*

RIEUX, *évêché*, érigé par Jean XXII. Cette petite ville est située sur la Rise, près de la Garonne.

Au nord-ouest de Rieux est le monastere de *Feuillans*; c'est le chef-lieu d'une congrégation de même nom, qui embrassa l'ancienne rigueur de l'ordre de Cîteaux, par les soins & à l'exemple de Jean de la Barriere, abbé commendataire de Feuillans. Cette congrégation s'est rendue indépendante du général de Cîteaux, appuyée de l'autorité de Sixte-Quint, & de Henri III, roi de France.

9. *Le Diocese de Cominge.*

VALENTINE, sur la Garonne, à l'orient de *Saint-Bertrand*, dont nous avons parlé en décrivant le Cominge.

SAINT-

SAINT-BEAT, petite ville avec un pont sur la Garonne.

§. II. *Du Bas-Languedoc.*

Il a onze évêchés : deux au midi, *Aleth* & *Carcassonne* ; un au nord du canal, *Saint-Pons* : quatre près de la Méditerranée, *Narbonne*, *Beziers*, *Agde*, *Montpellier* : un au nord-ouest de Montpellier, *Lodeve* : trois à l'occident du Rhône, *Nismes*, *Usez*, *Alais*.

1. *Le Diocese d'Aleth.*

ALETH, *évêché*, sur l'Aude, érigé par Jean XXII, en 1319. Cette petite ville a eu, dans le dernier siecle, un évêque nommé Nicolas Pavillon, illustre par son zele, sa rare piété & ses autres vertus épiscopales, dignes des premiers siecles de l'église.

LIMOUX, *présidial*, *sénéchaussée*, sur l'Aude.

QUILLAN, au sud-ouest d'Aleth, sur l'Aude.

SAINT-PAUL DE FENOUILLEDES, petite ville située entre des montagnes, vers le Roussillon.

2. *Le Diocese de Carcassonne.*

CARCASSONNE, sur l'Aude, *évêché*, *présidial*, *sénéchaussée*. Cette ville est célebre par sa manufacture de draps fins qu'on envoie au Levant. Il y a un collége & plusieurs couvens de religieux mendians. Les capucins y ont une fort belle église.

3. *Le Diocese de Saint-Pons.*

SAINT-PONS, *évêché*. C'est une assez jolie ville, mais peu peuplée. Elle avoit une abbaye de l'ordre de S. Benoît, qui fut érigée en évêché par Jean XXII, en 1318. Les moines ne furent sécularisés qu'en 1611 par Paul V.

SAINT-CHIGNAN, au sud-est de Saint-Pons. Cette petite ville a une manufacture considérable de draps. Elle est la résidence ordinaire de l'évêque de Saint-Pons.

4. *Le Diocese de Narbonne.*

NARBONNE, sur un canal tiré de la riviere d'Aude, *archevêché* très-riche. Cette ville est fort ancienne, mais petite & peu peuplée. Les romains en avoient fait une colonie, qui donnoit le nom de *Gaule Narbonnoise* à la partie des Gaules qui leur fut soumise la premiere. L'archevêque est président-né des états du Languedoc. La cathédrale n'est pas achevée ; le choeur seul est fini ; mais il ne le cede en rien à ceux des plus belles églises du

royaume. On admire son élévation, sa largeur & sa délicatesse. Le tombeau de Philippe le hardi, roi de France, est au milieu. Il y avoit dans une chapelle un tableau de la résurrection du Lazare, peint par Sébastien del Piombo, donné à cet église par Clément VII, qui avoit été archevêque de Narbonne, avant que d'être pape. Philippe, duc d'Orléans, régent du royaume, l'a acheté, & l'a fait transporter à Paris, au palais-royal, où il est à présent. Ce qu'il y a de plus curieux dans Narbonne, est le canal qui donne communication de la ville à la mer, c'est un ouvrage des Romains. On y trouve encore d'autres restes d'antiquités. Il y a dans cette ville des bénédictins de S. Maur, des dominicains, & un collége de doctrinaires. Narbonne est célebre par son excellent miel.

PERIGNAN *, aujourd'hui FLEURY, près de la Méditerranée, érigé en duché-pairie, en 1736, en faveur de Jean-Hercule de Rosset, marquis de Rocosel, époux de la sœur du cardinal de Fleury.

5. *Le Diocese de Beziers.*

BEZIERS, *évêché*, *présidial*, près le canal royal. C'est une ancienne & assez belle ville, bâtie en bon air, dans un terroir fertile & délicieux ; ce qui a donné lieu au proverbe : *Si Deus in terris vellet habitare, Biterris.* Elle a une académie des sciences, une maison de chanoines réguliers de sainte Genevieve, un chapitre, beaucoup d'autres maisons religieuses & un collége. C'est la patrie du pere Gonet, fameux thomiste ; de Pierre-Paul de Riquet, entrepreneur du canal royal ; de M. Pélisson, historien de l'académie Françoise ; & de Jean Barbeyrac, auteur de plusieurs traductions estimées, & du celebre M. de Mairan.

VILLENEUVE *.

6. *Le Diocese d'Agde.*

AGDE, *évêché.* C'est une petite ville près de l'embouchure de l'Erau dans le golfe de Lyon, & à peu de distance du canal de Languedoc. Les peres de l'Oratoire y ont un collége.

CETTE *ou* PORT S. LOUIS, sur la Méditerranée. C'est où commence le canal de Languedoc.

PEZENAS, au nord d'Agde, sur l'Erau. Cette ville, ancienne, marchande & peuplée, est dans une situation charmante, & appartient au prince de Conti. Elle a un chapitre, qui est aussi paroisse. Les prêtres de l'Oratoire ont le collége, & une assez belle maison qui a été séminaire du diocese. L'église des capucins est bien voûtée, avec des chapelles des deux côtés. C'est la patrie du P. Poussines, jésuite, & du pere Polinier, général

des chanoines réguliers de Sainte-Genevieve, auteur d'*Explications de l'Evangile & des Pseaumes.*

7. *Le Diocese de Montpellier.*

MONTPELLIER, *évêché*, *chambre des comptes*, *cour des aides*, *généralité*, *présidial*, *sénéchaussée*, *hôtel des monnoies*, *université.* C'est une grande & belle ville, où se tiennent ordinairement les états du Languedoc. Elle a une citadelle. L'évêque est chancelier-né de l'université, dont la faculté de médecine est très-célebre. On a érigé dans cette ville, par lettres-patentes, en 1706, une académie qui porte le titre de *Société Royale des Sciences ;* elle ne fait qu'un même corps avec celle de Paris. Les oratoriens ont le séminaire. Montpellier a un collége & plusieurs couvens. Cette ville a aussi un jardin royal bien entretenu, & une belle promenade dans une situation agréable, avec une vue charmante, & de plus, décorée d'une statue de Louis XIV, faite par Coysevox. La porte de la ville, par où l'on sort pour aller à la promenade, est un arc de triomphe construit avec beaucoup de dépense, & orné de quatre bas-reliefs très-beaux. C'est la patrie de Doncan, célebre médecin; d'Antoine d'Espeisses, savant jurisconsulte; du P. Pouget, de l'Oratoire, docteur de Sorbonne, auteur de l'excellent *Catéchisme de Montpellier*; d'Antoine Teissier, historien profane.

LUNEL, à l'orient de Montpellier.

FRONTIGNAN, sur la Méditerranée. Ces deux villes sont renommées pour leurs vins muscats.

BALARUC, * au midi de Montpellier, connu pour ses eaux minérales.

MAGUELONE, autrefois épiscopale : son siege a été transféré à Montpellier par Paul III, en 1536. Ce pape sécularisa le chapitre, autrefois régulier, & de l'ordre de S. Augustin.

8. *Le Diocese de Lodeve.*

LODEVE, *évêché*, sur la petite riviere de Lengue. C'est une assez belle ville, & riche par sa manufacture de draps.

CLERMONT, aussi sur la Lengue.

BEDARIEUX, à l'occident de Clermont.

9. *Le Diocese de Nismes.*

NISMES, *évêché*, *présidial*, *élection.* C'est une ville très-ancienne, qui a une académie de belles-lettres, ouverte en 1682. La cathédrale est antique. L'hôtel-de-

ville eſt un aſſez bel édifice. On fait à Niſmes un grand commerce de bas & d'étoffes de ſoie, les fauxbourgs ſont pleins d'ouvriers qui y travaillent. Entre les antiquités qui rendent cette ville célebre, on remarque le temple de Diane, bâti par les Romains, proche d'une agréable fontaine, qui forme une riviere à ſa ſource. Quoiqu'il ne ſoit pas entier, il en reſte cependant aſſez pour le faire admirer; on en voit encore toute la ſymétrie; l'autel où l'on immoloit les victimes, & celui où l'on brûloit les parfums. Les pierres en ſont d'une grandeur prodigieuſe. L'amphithéatre, qu'on nomme les *Arenes*, n'eſt pas moins digne d'admiration. Ce bel ouvrage, eſt encore preſque tout entier. Il eſt ſi vaſte, qu'on y a bâti pour de pauvres gens nombre de petites maiſons qui offuſquent le dedans de ce beau morceau. En dedans, ce ſont des degrés de pierre, qui montent juſqu'au haut de la muraille qui renferme le tout. Cette peſante maſſe eſt portée ſur deux étages de galeries, & de voûtes cachées par deſſous. En dehors, ces galeries ſont ouvertes par une ſuite de hautes arcades avec pilaſtres, qui font le tour du bâtiment. Une autre antiquité de cette ville, eſt la *maiſon quarrée.* C'eſt un quarré long. D'abord on voit un maſſif de pierres, élevé de deux toiſes au deſſus du pavé. Sur ce maſſif eſt une colonade magnifique, qui, vers un des bouts, a une eſpece de portail & de portique couvert, avec un frontiſpice par devant. Cette colonade, qui eſt d'un goût exquis pour la nobleſſe de l'ouvrage & la juſteſſe des proportions, porte un architrave dans toute ſa longueur, orné d'une ſculpture très-fine & très-délicate. Le toit eſt en pointe, & tout de pierres bien liées par un bon ciment. On dit que c'eſt dans ce morceau d'antiquité que le célebre Manſard avouoit avoir puiſé ce qu'il ſavoit de plus fin dans ſon art. Tout le dedans de cet ancien édifice eſt occupé par une égliſe d'auguſtins, ſans qu'il en paroiſſe rien au dehors. Les doctrinaires ont le ſéminaire, & les jéſuites y avoient le collége.

Niſmes a donné naiſſance à Jean-Baptiſte Cotelier, auteur de la *Collection des ouvrages des peres apoſtoliques*; à Jean Nicot, ambaſſadeur en Portugal en 1559, d'où il apporta le tabac, & eſt célebre par ſon illuſtre évêque, Eſprit Fléchier, l'un des premiers orateurs chrétiens.

Au nord de Niſmes, on trouve le *Pont du Gard* ſur le Gardon. Ce pont, qui joint deux montagnes, a trois étages l'un ſur l'autre; le troiſieme étoit un aqueduc d'un ouvrage admirable, conſtruit par les Romains.

BEAUCAIRE, ſur le Rhône, ville fameuſe par la foire qui s'y tient à la Magdelaine, & qui y attire beaucoup de marchands étrangers. Elle a un collége de doctrinaires, & une égliſe collégiale.

AIGUES-MORTES, au ſud-oueſt de Niſmes. Cette petite ville avoit autrefois un port où ſaint Louis s'embarqua; mais la mer s'eſt tellement retirée depuis, qu'elle en eſt maintenant aſſez loin.

SOMMIERES, ſur le Vidourle, à l'occident de Niſmes.

CALVISSON, à l'orient de Sommieres.

10. *Le Dioceſe d'Alais.*

ALAIS, ſur le Gardon, *évêché*, qui a été démembré de Niſmes dans le dernier ſiecle. C'eſt une ville aſſez grande & peuplée. Elle porte le titre de comté, & appartient au prince de Conti, à qui elle eſt échue dans la ſucceſſion de la princeſſe de Condé, héritiere du comte d'Alais, fils de Charles de Valois, duc d'Angoulême. C'eſt la patrie de l'illuſtre Boiſſier de Sauvages, profeſſeur en médecine à Montpellier.

ANDUSE. Cette petite ville, où il ſe fait un commerce aſſez conſidérable, a le titre de baronnie.

SAINT-HIPPOLITE, près la ſource du Vidourle, au ſud-oueſt d'Alais.

11. *Le Dioceſe d'Uſez.*

USEZ, *évêché*, *ſénéchauſſée*, duché-pairie, érigé, en 1572, en faveur de la maiſon de Cruſſol. C'eſt aujourd'hui le premier & le plus ancien. On fait en cette ville beaucoup de draps & de ſerges.

PONT-SAINT-ESPRIT, au nord-eſt d'Uſez, connu par ſon pont de vingt-ſix arches ſur le Rhône: ouvrage admirable pour ſa hauteur & ſa ſolidité, & qui fut commencé en 1265. Jean de Tianges, prieur de S. Pierre, en poſa la premiere pierre.

BAGNOLS, au ſud du Pont-Saint-Eſprit, petite ville qui appartient au prince de Conti. Sa grande place eſt une des plus belles du Languedoc.

ARAMON, au ſud-eſt d'Uſez, ſur le Rhône.

§. III. *Des Cévennes.*

Les *Cévennes* ſont proprement des montagnes qui s'étendent depuis les environs de la ſource de la Loire juſqu'à Lodeve, mais on comprend auſſi ſous ce nom le *Gévaudan*, le *Vivarais* & le *Vélai*, quoiqu'il n'y ait qu'une partie de ces pays dans les Cévennes. Les vallées, ſur-tout le long du Rhône, ſont aſſez fertiles. Ce pays abonde en gibier, bétail, fruits, & ſur-tout en châtaignes.

1. *Le Gévaudan.*

MENDE, ſur le Lot, *capitale*, *évêché*, *bailliage*. L'é-

vêque eſt ſeigneur de la ville avec le roi. Les doctrinaires ont le ſéminaire & le collége.

FLORAC, près le Tarn, au midi de Mende.

LANGOGNE, au nord-eſt de Mende, près l'Allier.

MARVEJOLS, ſur la riviere de Colange qui ſe jette dans le Lot : elle eſt marchande & aſſez peuplée.

2. *Le Vivarais.*

VIVIERS, *capitale*, *évêché*, *bailliage*, ſur le Rhône. Cette ville eſt médiocre.

SAINT-ANDEOL, ſur le Rhône.

JOYEUSE, à l'occident de Viviers. Cette petite ville avoit ci-devant le titre de duché-pairie, érigé, en 1581, par Henri III, en faveur d'Anne, vicomte de Joyeuſe. Il eſt éteint, depuis 1675, par la mort de François-Joſeph de Lorraine.

AUBENAS.

TOURNON, ſur le Rhône, au nord du Vivarais, avec un beau collége, autrefois poſſédé par les jéſuites. Cette ville a paſſé de la maiſon de Montmorenci dans celle de Lévi-Ventadour, & enfin dans celle de Rohan-Soubiſe, à qui elle appartient à préſent.

ANNONAI, au nord-oueſt de Tournon, petite ville à la maiſon de Soubiſe.

3. *Le Vélai.*

LE PUY, ſur la Loire, *capitale*, *évêché*, *préſidial*, *ſénéchauſſée*. C'eſt une des plus grandes villes du Languedoc. Son évêque prend le titre de comte de Vélai, & dépend immédiatement du Saint Siege, depuis que Léon IX l'a exempté de la juriſdiction de l'archevêque de Bourges, autrefois ſon métropolitain. Les ſulpiciens ont le ſéminaire ; il y a auſſi un collége. C'eſt la patrie du célébre cardinal de Polignac, auteur de l'*Anti-Lucrece.*

ISSIGNAUX, au nord-eſt du Puy.

LE MONESTIER, au midi, près la Loire.

ARTICLE XI.

Du Gouvernement de Provence.

LA Provence a eu des ſouverains qui l'ont poſſédée long-tems ſous le titre de comté : elle paſſa à Charles de France, frere de ſaint Louis, par ſon mariage avec l'héritiere de Provence. Charles d'Anjou, ſon dernier comte, inſtitua, en 1481, Louis XI, héritier de toutes ſes terres, elle fut réunie à la couronne.

Cette province n'a plus d'états généraux depuis 1639, mais des assemblées qui se tiennent à Lambesc, principauté au nord-ouest d'Aix. Ceux qui les composent, sont : l'archevêque d'Aix, qui en est président, & deux évêques représentant le clergé, nommés par le roi ; deux gentilshommes pour la noblesse ; les consuls d'Aix, procureurs-nés du pays ; les consuls & les syndics des trente-six communautés ; le trésorier général ; le gouverneur ou le commandant de la province, qui fait l'ouverture de ces assemblées ; enfin, un commissaire pour le roi.

La Provence est très-fertile en vins, en excellens fruits, sur-tout en olives, dont on fait la meilleure huile. On y cultive beaucoup de mûriers pour les vers à soie ; mais elle n'a pas assez de bleds pour son entretien, ni de pâturages.

Ses plus grandes rivieres sont la *Durance*, dont nous avons déja parlé ; le *Verdon* & le *Var*.

Le *Verdon* prend sa source aux environs de Colmars près du Dauphiné, passe à Castellane, & se jette dans la Durance.

Le *Var* prend sa source presqu'au même endroit, passe à Glandeve, & se décharge dans la Méditerranée, près de Nice.

La Provence se divise en haute & basse : la haute au nord, la basse au midi.

§. I. *De la Haute-Provence.*

Elle comprend six dioceses ; *Sisteron*, au nord-ouest ; *Apt*, à l'occident ; *Digne*, *Senez*, *Riez*, dans le milieu ; *Glandeve*, à l'orient.

I. SISTERON, *évêché*, *sénéchaussée*, sur la Durance ; c'est une ville assez peuplée, & qui est défendue par une bonne citadelle.

FORCALQUIER, *sénéchaussée*, célébre par ses anciens comtes. Cette ville est chef d'une viguerie de son nom ; elle est située dans un air fort sain, & les campagnes qui l'environnent sont fertiles. Depuis la fin du onzieme siecle, qu'un évêque de Sisteron s'y retira, son eglise collégiale porte le titre de co-cathédrale. Dans tous les actes juridiques qui se font en Provence, le roi prend le titre de *comte de Provence & de Forcalquier.*

MANOSQUE, sur la Durance, ville assez peuplée. Les comtes de Forcalquier y résidoient l'hiver. Les chevaliers de Malte, à qui elle appartient, y ont une commanderie, dont le titulaire a la dignité de bailli & de grand'croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

II. APT, *évêché*, *bailliage*, sur la petite riviere de Calavon. Cette ancienne ville a deux abbayes, celle de

Sainte-Catherine & celle de Sainte-Croix ; un couvent de franciſcains, qui poſſede les corps de ſaint Elzéar de Sabran, & de ſainte Dauphine ſon épouſe, & une maiſon de Carmes. C'eſt la patrie du P. Carriere, cordelier, dont nous avons des ouvrages théologiques ; de Vaumoriere & de l'abbé Merreſin, qui ont écrit ſur les belles-lettres.

VILLARS, * au nord d'Apt, érigé en duché-pairie en 1651, ſous le nom de *Villars-Brancas*, en faveur de Georges de Brancas, dont l'arriere-petit-fils a été ſeulement reçu, en 1719, au parlement de Paris.

III. DIGNE, *évêché*, *ſénéchauſſée*. C'eſt une aſſez jolie ville & peuplée. Elle eſt la patrie de Mayronis, cordelier, qui a ſoutenu la premiere theſe ſorbonique, & du P. Richeome, jéſuite, ſavant controverſite. Le célebre Gaſſendi eſt né à *Chanterſier*, bourg dépendant du bailliage de cette ville.

SEYNE, au nord de Digne. Cette ville eſt du dioceſe d'Embrun.

IV. SENEZ, *évêché*.

CASTELLANE, *bailliage*, ſur le Verdon. On trouve près de cette petite ville une fontaine d'eau ſalée très-abondante.

BARRESME, au nord de Senez.

COLMARS, ſur les confins du Dauphiné. Près de cette ville on trouve une fontaine qui éprouve le flux & le reflux : elle croît & décroît ſenſiblement pluſieurs fois dans la journée.

Au nord de Colmars eſt la vallée de Barcelonette, qui, en 1713, a été cédée à la France par le duc de Savoie, depuis roi de Sardaigne, & annexée au gouvernement de Provence, dont elle dépendoit autrefois. Elle eſt, pour le ſpirituel, de l'archevêché d'Embrun en Dauphiné.

BARCELONETTE, *capitale* de ce petit pays, n'eſt pas conſidérable. Elle fut bâtie, en 1231, par Raimond-Bérenger, comte de Provence, dont les ancêtres étoient originaires de Barcelone, ville de Catalogne en Eſpagne.

V. RIEZ, *évêché*. Ville fort ancienne & aſſez peuplée. Il y a des cordeliers, des capucins & des urſulines : ſon vin eſt le meilleur de la province.

MONSTIERS, ancienne ville, chef d'un bailliage de ſon nom : elle a une manufacture de faïance & de porcelaine aſſez eſtimée, & un couvent de religieux ſervites, qui ont ſept ou huit maiſons en Provence.

VI. GLANDEVE, *évêché*, ſur le Var.

ENTREVAUX, ſur le Var, lieu de la réſidence de l'évêque de Glandeve.

Aiglun & *Bajon*, qui ſont aujourd'hui de la Viguerie d'Entrevaux, ont été cédés à la France par le traité de

Turin de 1760, ainsi que *Gatieres*, qui est du diocese de Vence, dont nous parlerons plus bas.

§. II. *De la Basse-Provence.*

Elle renferme sept dioceses : *Arles*, à l'orient du Rhône ; *Aix*, à l'orient d'Arles ; *Marseille*, *Toulon*, *Fréjus*, *Grasse*, *Vence* : ces cinq derniers dioceses sont le long de la Méditerranée.

I. ARLES, sur le Rhône, *archevêché*, *sénéchaussée*. C'est une ville très-ancienne, qui conserve encore à présent de beaux monumens de son ancienneté & de son opulence au tems des Romains, comme des inscriptions, des restes d'un amphithéatre, des aqueducs, des colonnes & des statues. La maison de ville est un bel édifice quarré, de onze toises de hauteur, & situé entre deux places. On y voyoit autrefois une belle statue de Diane, qui a été transportée à Versailles. Les consuls d'Arles firent déterrer, en 1675, un ancien obélisque, & le firent élever dans une des places publiques, après y avoir fait graver de magnifiques inscriptions à la louange de Louis XIV. Ce monument, qui est un reste de la magnificence des Romains, est de granite oriental, pierre plus dure & plus précieuse que le marbre. Sa hauteur est de 52 pieds, & sa base a 7 pieds d'épaisseur. Arles a une académie des belles-lettres, établie par lettres-patentes en 1669. Son archevêque se qualifie primat ; il est seigneur temporel de la ville, où les prêtres de l'Oratoire avoient le séminaire. Il y a à Arles un collége, & un grand nombre d'autres communautés. C'est la patrie de MM. de Quiqueran ; du P. d'Angieres, poëte Latin ; de M. de Roubin, poëte François ; de l'avocat Brunet, & de M. Molinier, célebre prédicateur.

Près de cette ville, on trouve deux endroits remarquables ; savoir, la *Camargue* & la *Crau*.

La *Camargue* est une terre renfermée entre les bras du Rhône, & son embouchure dans le golfe de Lyon, (1) dont les pâturages sont excellens.

La *Crau* est une autre terre dont les pâturages sont très-bons pour les moutons, quoique toute couverte de cailloux.

SALON, à l'orient d'Arles. Cette ville est remarqua-

(1) *Ce n'est pas la ville de Lyon qui lui a donné ce nom, étant à plus de 60 lieues de là ; mais c'est parce qu'on éprouve de violentes tempêtes dans cette plage, qu'on l'a appellée Golfe du Lion, en latin* Sinus Leonis. *Les Espagnols le nomment,* Golfo Leone.

ble par la naissance de César Nostradamus, auteur d'une histoire de Provence, & fils du fameux Astrologue Michel Nostradamus, dont on voit le tombeau dans l'église des cordeliers de la même ville.

TARASCON, sur le Rhône, vis-à-vis Beaucaire, est une ancienne & assez jolie ville : elle est capitale d'une *Viguerie* de son nom, & est du diocese d'Avignon. C'est la patrie d'André du Laurens, premier médecin de Henri IV, célebre par ses écrits, & de l'abbé de Molieres, professeur royal de philosophie.

II. AIX, *capitale* de toute la Provence, *archevêché*, *parlement*, *chambre des comptes*, *cour des aides*, *généralité*, *sénéchaussée*, *hôtel des monnoies*, *université*. Cette ville n'est pas extrêmement grande ; mais la moitié est bien bâtie, & les rues sont tirées au cordeau. Sextius, proconsul Romain, l'a fondée 123 avant J. C. Elle s'appelle en latin *Aquæ Sextiæ*, à cause de son fondateur, & des eaux chaudes & minérales qui s'y trouvent. Aix a plusieurs belles églises. Les principales sont, la cathédrale, qui est vaste & fort gothique ; son baptistere est d'un très-bon goût : l'église des peres de l'Oratoire, décorée de beaux tableaux de Mignard ; la chapelle des pénitens-bleus & des pénitens-blancs, où l'on voit de belles peintures, mais surtout, celle des dominicains, & celle qui a appartenu aux jésuites. On comte à Aix quatre paroisses, vingt-un couvens ou communautés d'hommes, douze de filles, cinq chapelles de pénitens, quatre ou cinq hôpitaux. On y voit plusieurs places publiques, & un très-beau cours dans le milieu de la ville, orné de fontaines, planté de quatre rangs d'arbres, & bordé des deux côtes de belles maisons presque uniformes, & toutes de pierres de taille. Aix est la patrie de Fabrot, savant jurisconsulte ; du célebre pere Thomassin, de l'Oratoire ; de Joseph Piton de Tournefort, botaniste ; des canonistes Pastor, Cabassut & Gilbert ; de Balthasar Gibert, qui, après avoir été plusieurs fois recteur, est devenu syndic de l'université de Paris, du pere Gaillard, jésuite, célebre prédicateur, & de Charles Duperrier, poëte Latin.

LAMBESC, petite ville assez jolie, au nord-ouest d'Aix. Elle appartient à un prince de la maison de Lorraine. C'est dans cette ville que se tiennent les assemblées de la province. Le pere Antoine Pagi, cordelier conventuel, célebre critique de Baronius, étoit de *Rognes*, proche de Lambesc.

BRIGNOLES, *sénéchaussée*. Cette ville, du diocese d'Aix, est renommée par ses bonnes prunes. Elle a des augustins, des cordeliers, des capucins, des ursulines, & une maison des prêtres de la mission. C'est la patrie du célebre peintre Parrocel, & du pere le Brun, savant

prêtre de l'Oratoire, connu sur-tout par son ouvrage sur la Liturgie.

SAINT-MAXIMIN, entre Aix & Brignoles. Il y a dans cette petite ville un célebre couvent de dominicains. Leur église est la plus belle de la province. Ils sont curés de la ville. L'opinion que les reliques de sainte Magdelaine reposent dans leur église, a procuré de grandes richesses à cette maison.

III. MARSEILLE, *évêché*, *présidial*, *sénéchaussée*, *port*. C'est une grande ville, bien bâtie, très-riche & très-marchande. Elle a une académie de belles-lettres, établie par lettres-patentes, en 1726. On y remarque principalement, le *parc de l'artillerie*, l'*hôtel-de-ville*, le *port* & le *cours*. Le *parc de l'artillerie* est un très-beau bâtiment, où l'on fabrique les toiles à voiles. Il y a aussi une manufacture de draps; c'étoient les galériens qui y travailloient, dans de grandes salles, sous l'inspection des officiers & des maîtres de ces manufactures. *L'hôtel-de-ville* est placé sur le quai, vers le milieu du port, dans la plus belle situation. Il n'est pas bien grand; mais il est parfait dans son genre. La *bourse* est au rez-de-chaussée, & occupe presque toute la largeur du bâtiment. Au dessus du frontispice est une galerie saillante, avec un balustre de pierre. On voit au haut de ce frontispice, l'écu des armes de France en marbre blanc. Le buste de Louis XIV est au dessus de la balustrade de pierre dont nous venons de parler. Le *port* est un des plus sûrs & des plus fréquentés de la Méditerranée, sur-tout par les vaisseaux du Levant. Les grands vaisseaux n'y peuvent entrer; ils s'arrêtent à l'isle d'*If*, qui en est à une petite lieue, & où il y a un château du même nom. Le *cours* est une grande rue plantée de deux rangs d'arbres, & bordée de maisons des deux côtés, toutes de même symétrie, ornées de portiques & de grandes colonnes avec leurs chapiteaux. Il sépare la nouvelle ville, qui est très-belle, d'avec l'ancienne, qui est sale & mal bâtie. Marseille a été bâtie par des Grecs, 600 ans avant J. C. Sa célebre abbaye de S. Victor a été sécularisée depuis peu. Cette ville n'a que quatre paroisses, dont il y en a trois qui sont chapitres: savoir, la cathédrale, nommée Notre-Dame de la Majour; Saint Martin & Notre-Dame des Acoules; plusieurs séminaires, deux colléges, dont un est régi par les prêtres de l'Oratoire. On y voit aussi un grand nombre de maisons religieuses, plusieurs hôpitaux & chapelles de pénitens. C'est la patrie de Grenade, ancien écrivain ecclésiastique, de Jules Mascaron, prêtre de l'Oratoire, célebre prédicateur & évêque d'Agen; d'Antoine Ruffi, auteur d'une histoire de Marseille; des peres Plumier & Feuille, minimes, très-versés dans

l'histoire naturelle, du pere Croiset, jésuite, & de M. Olivier, auteur de l'histoire de Philippe de Macédoine.

LE MARTIGUE, ville maritime, avec titre de principauté, sur l'étang de même nom, qu'on appelle aussi l'*Etang de Berre*, au nord-ouest de Marseille. Cette ville consiste en trois grands bourgs joints ensemble par deux ponts. On nomme ces bourgs, *Ferrieres*, *l'Isle* & *Jonquieres*. L'étang de Martigue, ou de Berre, a cinq lieues de long, sur deux de large, & fournit de très-bon sel & beaucoup de poissons.

LA CIOTAT, au sud-est de Marseille; *port*, célebre par ses bons vins muscats.

LA SAINTE-BAUME, à l'orient de Marseille. C'est une grotte où l'on croit, sans beaucoup de fondement, qu'est morte sainte Magdelaine, sœur de Lazare, que les Provençaux croient avoir été le premier évêque de Marseille. On y voit une petite maison de Dominicains.

IV. TOULON, *évêché*, *sénéchaussée*, très-beau *port*, & département de la marine. C'est une assez jolie ville, qui n'est guere peuplée, mais assez marchande, surtout en vins. Il y a un fort bel arsenal, & de grands magasins pour les vaisseaux de roi. On y a transféré en partie, les galeres qui étoient ci-devant à Marseille. Toulon est une place fortifiée par le chevalier de Ville. Elle a plusieurs communautés, un séminaire pour la marine, & un collége. C'est la patrie de Louis Ferrand, avocat, savant dans les langues orientales; & des dominicains Serry & Drouin, célebres par des ouvrages théologiques.

HYERES, *sénéchaussée*. C'est une petite ville fort peuplée & près de la mer. On trouve dans son territoire beaucoup d'orangers, de citronniers & de grenadiers en pleine terre. Son *port*, assez célebre autrefois, est bouché à présent. Les prêtres de l'Oratoire y ont un collége, qui a produit les célebres prédicateurs, Massillon, évêque de Clermont, & Rainaud.

V. FRÉJUS, *évêché*. C'est une ville ancienne qui servoit de port aux Romains; à présent elle est à une demi-lieue de la mer. Son aqueduc & son amphithéatre sont encore assez remarquables pour montrer la magnificence des Romains. C'est la patrie de M. Antelmi, qui a écrit sur l'origine de cette ville.

LORGUES, jolie ville, à l'occident de Fréjus.

DRAGUIGNAN, *sénéchaussée*. Cette ville, qui est assez grande & chef d'une *viguerie*, a six couvens de religieux, & un collége des prêtres de la doctrine chrétienne.

BARJEMONT, * au nord de Draguignan, est une petite ville qui a donné naissance à Louis Moréri, premier auteur du célebre dictionnaire qui porte son nom.

SAINT-TROPEZ, *port*, sur la Méditerranée. C'est une ville assez forte & marchande.

VI. GRASSE, *évêché*, *sénéchaussée*. Elle est fameuse par l'illustre M. Godeau, son évêque, qui vivoit dans le dernier siecle : ce prélat étoit aussi recommandable par ses grands talens, que par sa régularité. Cette ville est peuplée & marchande, & contient plusieurs communautés. Elle est renommée pour ses pommades & ses eaux de senteur.

ANTIBES, *place forte* & *port*. Cette ville, qui est vers le comté de Nice, a été fortifiée par M. de Vauban : elle est marchande & assez grande. Elle avoit autrefois un évêque, qui a transferé son siege à Grasse, dont elle dépend maintenant, après avoir été gouvernée quelque tems par un vicaire apostolique. C'est la patrie de M. Tournely, docteur de Sorbonne, très-connu par sa théologie imprimée.

VII. VENCE, *évêché*, petite ville fort ancienne : elle étoit autrefois unie à Grasse, & ne faisoit qu'un même évêché. Les doctrinaires ont le séminaire.

SAINT-PAUL, au sud-est de Vence, petite ville, chef d'une *viguerie*, & qui a entrée aux assemblées générales de la province.

GATIERES, petite ville, cédée à la France par le traité de Turin, en 1760.

Il y a plusieurs isles sur les côtes de Provence. Les plus considérables sont :

1. Les isles d'*Hyeres*, vis-à-vis la ville de ce nom. Il y en a trois ; savoir, *Portquerollès*, *Portcros*, *l'isle de Levant* : elles sont presque désertes.

2. Les isles de *Lérins* sont au nombre de deux ; la premiere, nommée *Saint-Honorat*, est célebre dans l'Histoire ecclésiastique, par le monastere de saint Honorat, dont elle porte le nom. La seconde s'appelle *Sainte-Marguerite*, & est près d'Antibes. Cette isle est défendue par trois forts, dont le plus considérable est le *Fort-Royal*, situé sur un rocher, & composé de cinq bastions bien terrassés.

Du Comtat Venaissin & du Territoire d'Orange.

Nous joignons ici ces deux pays, parce qu'ils sont enclavés dans la Provence.

I. *Le Comtat Venaissin.*

Ce petit état, qui appartient au pape, est entre le Dauphiné & la Provence, le long du Rhône. Il est très-fertile. Son nom de Comtat Venaissin vient de la ville de Venasque, son ancienne capitale.

Autrefois il dépendoit de la Provence ; mais il a été cédé, en 1273, à Grégoire X, par le roi Philippe le

hardi. Depuis ce tems il a appartenu aux papes, qui tiennent un vicelégat à Avignon, dont ils firent l'acquisition soixante & quinze ans après. Les habitans sont regardés comme regnicoles, en conséquence des lettres-patentes des rois Charles IX, Henri IV, Louis XIII & Louis XIV.

CARPENTRAS, *évêché*, petite ville assez jolie, quoiqu'ancienne. Elle est regardée depuis long-tems comme la *capitale* du Comtat.

VENASQUE, * à l'occident de Carpentras, ancienne ville ruinée, & d'où l'on a transporté l'évêché à Carpentras.

VAISON, *évêché*, au nord, petite ville.

CAVAILLON, *évêché*, au midi, sur la Durance. C'est la patrie du B. César de Bus, instituteur des doctrinaires. Ces trois évêchés sont suffragans d'Avignon.

AVIGNON, sur le Rhône, *archevêché*, *université*. Cette ville est ancienne. Elle fut vendue en 1348, à Clément VI, par Jeanne, reine de Naples & comtesse de Provence, pour la somme de 80000 florins d'or. Les papes y avoient déja fait leur résidence depuis Clément V, qui y transfera son siege en 1308 : & ce ne fut qu'en 1376, que Grégoire XI, son cinquieme successeur, retourna à Rome. Avignon a des murailles bien bâties & garnies de tours : elle est le siege d'un vicelégat qui gouverne au nom du saint pere. On y voit des monumens du séjour qu'y ont fait les papes, entr'autres, le palais papal, bâti par Jean XXII. Les chanoines de la cathédrale sont habillés de rouge comme les cardinaux. Il y a dans cette ville un tribunal de la rote, une inquisition, une synagogue pour les Juifs, & un bureau des monnoies. Avignon fait un district à part, & n'est pas du Comtat Venaissin. Il y a plusieurs chapitres, plusieurs séminaires, un collége, & grand nombre d'autres communautés, la plupart riches. C'est près de cette ville que des pêcheurs trouverent dans le Rhône, en 1656, ce fameux bouclier d'argent, du poids de 42 marcs, où est représentée la mémorable action de L. Scipion, qui rendit une jeune princesse Espagnole, sa captive & d'une rare beauté, à un prince des Celtibériens à qui elle avoit été promise. Ce bouclier est dans le cabinet du roi, avec un de la même forme & du même poids, trouvé en 1714 en Dauphiné ; c'est un ouvrage Carthaginois, & on a lieu de croire qu'il avoit été consacré par Annibal à quelque divinité du pays, à son passage du Rhône. Avignon est la patrie de M. Genet, évêque de Vaison, auteur de la morale de Grenoble.

II. *Le Territoire d'Orange.*

Ce petit pays étoit autrefois une principauté qui ne valoit guere que cinquante mille livres de rente. Après avoir appartenu à la maison des Baux, & ensuite à celle de Châlons, elle passa en 1531, aux princes de la maison de Nassau, ancienne famille d'Allemagne, dont une branche est fort célebre dans l'histoire des Pays-Bas. Guillaume III, roi d'Angleterre, étoit possesseur de cette principauté, & ce fut sur lui que Louis XIV s'en empara. Après la mort de ce prince, Louis XIV, pour faire cesser les prétentions que le prince de Conti avoit sur l'héritage d'Orange, lui donna deux terres en échange; & à la paix d'Utrecht, en 1713, il se fit céder la principauté d'Orange par le roi de Prusse, Fréderic-Guillaume, qui se portoit pour héritier de Guillaume III, roi d'Angleterre, & qui reçut en échange le territoire de la ville de Gueldres, qui étoit plus à sa bienséance, s'engageant de donner un dédommagement au fils du prince de Nassau-Dietz, que Guillaume III avoit nommé son héritier.

ORANGE, *évêché*, suffragant d'Arles, *université*. C'est la seule ville de cette principauté qui soit considérable. Elle est célebre par deux conciles qui s'y sont tenus au Ve. siecle. On y voit les restes d'un amphitéatre fort beau, & d'un arc de triomphe, qui tomba en 1707 & en 1709. Le temple des calvinistes est maintenant l'église des doctrinaires, qui ont le collége. La ville d'Orange est de l'élection de Montélimart, dans le bas-Dauphiné.

ANALYSE

Des choses qui sont les plus remarquables dans le Royaume de France.

Nous les réduirons à onze chefs, savoir :

1. Les rivieres principales.
2. Les principaux ports de mer & les départemens de la marine.
3. Les eaux minérales.
4. Les capitales des gouvernemens & des provinces.
5. Les archevêchés, évêchés & chambres ecclésiastiques.
6. Les universités & les académies.
7. Les conseils d'état, les parlemens, les conseils souverains.
8. Les chambres des comptes & les cours des aides.

9. Les généralités & les élections.
10. Les pays d'états.
11. Les cours & les hôtels des monnoies.

§. I. *Des principales Rivieres de France.*

Outre les quatre principales rivieres de ce royaume, dont nous avons parlé, (*p.* 48), savoir : la *Seine*, la *Loire*, le *Rhône* & la *Garonne*, on en peut encore remarquer vingt-quatre, dont six au nord, onze dans le milieu, & sept au midi.

I. Des six qui sont au nord, une se jette dans la Manche au dessous d'Abbeville, c'est la *Somme*.

Deux se déchargent dans la Seine, savoir : l'*Oise*, près de Pontoise, & la *Marne* près de Paris.

La quatrieme est l'*Aisne*, qui se jette dans l'Oise, près de Compiegne.

Les deux dernieres sont la *Meuse* & la *Moselle*.

II. Entre les onze rivieres du milieu, la premiere, qui est la *Vilaine*, se décharge dans l'Océan, au dessous de la Roche-Bernard.

Les trois autres qui sont au nord de la Loire, se rendent en Anjou, savoir : la *Mayenne*, la *Sarte* & le *Loir*. La Mayenne, après avoir reçu près d'Angers la Sarte, grossie du Loir, se jette dans la Loire.

Il y en a quatre qui se rendent dans la Touraine, le *Cher*, l'*Indre*, la *Creuse* & la *Vienne*. Elles se déchargent dans la Loire, à l'exception de la Creuse, qui se jette dans la Vienne.

La neuvieme riviere du milieu de la France, est l'*Yonne*. Elle se jette dans la Seine à Montereau.

Il y en a deux qui s'unissent en Bourgogne, savoir : la *Saône* & le *Doux*.

III. Au midi il y a sept rivieres, dont trois se jettent dans la Garonne ; ce sont la *Dordogne* au Bec-d'Ambez, dans le Bordelois ; le *Lot*, près d'Aiguillon, dans l'Agenois ; le *Tarn*, près de Moissac, dans le Querci.

L'*Adour* se jette dans l'Océan à Bayonne.

L'*Allier* se décharge dans la Loire, près de Nevers.

Enfin deux se jettent dans le Rhône, l'*Isere* au dessus de Valence, & la *Durance* au dessous d'Avignon.

§. II. *Des principaux Ports de mer de France sur l'Océan & la Méditerranée, & des départemens de la Marine.*

Il y a quatre principaux ports de mer sur l'Océan, & trois sur la Méditerranée.

Les premiers sont : en Flandre, *Dunkerque* & *Gravelines* ; *Calais*, en Picardie ; *Dieppe* & le *Havre*, en Normandie ; *Saint-Malo*, *Brest*, *l'Orient*, port où abordent les mar-

chandises qui viennent des Indes, *Port-Louis*, en Bretagne. Au pays d'Aunis, *la Rochelle*, où abordent les vaisseaux qui viennent de l'Amérique, & *Rochefort*. Ceux de Guienne sont : *Bordeaux*, *Bayonne*, *Saint-Jean-de-Luz*.

Les trois qui sont sur la Méditerranée sont, *Cette*, en Languedoc; *Marseille* & *Toulon*, en Provence.

Département de la Marine.

On en compte quatre, trois sur l'Océan & un sur la Méditerranée. Le *Havre*, dans la Normandie; *Brest*, à l'extrémité occidentale de la Bretagne; *Rochefort*, dans le pays d'Aunis. *Toulon*, en Provence, est sur la Méditerranée.

§. III. *Des eaux minérales de France les plus remarquables.*

Au nord, il y en a trois : *Forges*, dans la haute Normandie, *Plombieres*, au midi de la Lorraine; *Bourbonne-les-Bains*, près Langres en Champagne.

Dans le milieu, deux : *Bourbon-l'Archambaud*, près Moulins, dans le Bourbonnois; *Vichy*, sur l'Allier.

Au midi, trois : *Bagneres* & *Barrege* dans le Bigorre, près les monts Pyrénées, en Gascogne; *Balaruc*, près de Montpellier, en Languedoc.

§. IV. *Des Capitales des Gouvernemens & des Provinces de France.*

Il y a huit gouvernemens au nord, treize dans le milieu, & onze au midi.

GOUVERNEMENS DU NORD.

La Flandre Françoise.

Lille, capitale de la Flandre françoise. *Cambrai*, capitatale du Cambrésis. *Valenciennes*, capitale du Hainaut François.

L'Artois.

Arras, capitale du comté d'Artois.

La Picardie.

On la partage en haute & basse : la basse est au nord & à l'occident; la haute est à l'orient.

Au septentrion : *Calais*, dans la basse, qui est à l'occident, capitale du pays reconquis; *Boulogne*, du Boulonnois; *Abbeville*, du Ponthieu; *Saint Valery*, du Vimeux; *Amiens*, capitale de toute la province, & en particulier de la haute, c'est-à-dire, de celle qui est plus à l'orient;

Péronne, du Santerre ; *Saint-Quentin*, du Vermandois ; *Guise*, de la Thierache.

La Normandie.

On la divise en haute & basse. La haute, à l'orient, contient trois dioceses : *Rouen*, *Lisieux*, *Evreux*. La basse, à l'occident, comprend quatre dioceses : *Séez*, vers le Perche ; *Avranches*, vers la Bretagne ; *Coutances*, vers la mer, à l'occident ; *Bayeux*, au septentrion. La capitale de toute la Normandie est *Rouen*.

L'Isle de France.

Elle comprend dix petits pays. L'Isle-de-France, proprement dite : *Paris*, capitale de l'Isle-de-France propre, & de tout le royaume. La Brie Françoise, *Brie-Comte-Robert*. Le Gâtinois-François, *Melun*. Le Hurepoix, *Dourdan*. Le Mantois, *Mantes*. Le Vexin François, *Pontoise*. Le Beauvoisis, *Beauvais*. Le Valois, *Crépi*. Le Soissonnois, *Soissons*. Le Laonnois, *Laon*.

La Champagne & la Brie.

On la divise en haute vers le septentrion, & en basse vers le midi. La capitale de la haute Champagne est *Reims*. La capitale de la basse & de toute la Champagne, *Troyes*. La capitale de la haute Brie, *Meaux*. Celle de la basse, *Provins*.

La Lorraine.

Elle comprend le duché de Lorraine, le duché de Bar & les Trois évêchés. *Nanci*, capitale de toute la Lorraine.

L'Alsace.

On la divise en trois parties : haute, basse, & Suntgau. *Strasbourg*, capitale de la basse, & de toute l'Alsace ; *Colmar*, de la haute, & *Béfort* du Suntgau.

GOUVERNEMENS DU MILIEU.

La Bretagne.

On la divise en haute & basse : la haute vers l'orient, la basse vers l'occident. La haute a cinq évêchés : *Rennes*, à l'orient ; *Nantes*, au midi ; *Saint-Malo*, *Dol*, *Saint-Brieux*, au septentrion. La basse a quatre évêchés, *Vannes & Quimper*, au midi ; *Saint-Pol* & *Tréguier*, au septentrion.

Le Maine & le Perche.

Le Maine eſt partagé en haut vers le ſud-eſt, & en bas vers le nord-oueſt. Le *Mans*, dans le haut Maine, eſt la capitale de tout le Maine : *Mayenne*, du bas Maine. *Mortagne* eſt la capitale du Perche.

L'Anjou.

La Loire le diviſe en haut & bas Anjou : le haut au ſeptentrion, le bas au midi. *Angers* eſt la capitale de cette province, & en particulier du haut Anjou. *Saumur* eſt la capitale du bas, & du gouvernement qui porte ſon nom.

La Touraine.

La Loire la diviſe en haute & baſſe : la haute eſt au ſeptentrion. *Tours* en eſt la capitale, ainſi que de toute la province. La baſſe eſt au midi, & *Amboiſe* en eſt la capitale.

L'Orléanois.

Orléans, capitale de l'Orléanois propre, & de tout le gouvernement. *Chartres*, capitale de la Beauſſe. *Vendôme*, capitale du Vendômois. *Châteaudun*, capitale du Dunois. *Blois*, capitale du Blaiſois. *Montargis*, capitale du Gâtinois-Orléanois.

Le Berri.

Bourges, capitale du Berri, & en particulier du haut Berri. Le Cher le ſépare du bas Berri, dont la principale ville eſt Iſſoudun.

Le Nivernois.

Nevers, ſur la Loire, capitale.

La Bourgogne.

Dijon, capitale de toute la province, & en particulier du Dijonnois. *Châtillon-ſur-Seine*, capitale du pays de la Montagne ; *Auxerre*, de l'Auxerrois : *Sémur*, de l'Auxois ; *Autun*, de l'Autunois ; *Châlons*, du Châlonnois ; *Charolles*, du Charolois ; *Mâcon*, du Mâconnois ; *Bourg*, capitale de la Breſſe ; *Belley*, capitale du Bugey ; *Trévoux*, capitale de la principauté de Dombes.

La Franche-Comté.

Beſançon, capitale de la province, qui ſe diviſe en quatre grands bailliages. 1°. D'Amont, qui renferme *Gray*, ſur la Saône. 2°. De *Beſançon*, ſur le Doux. 3°. De

Dole, ſur la même riviere. 4°. D'Aval, où eſt *Salins*, vers le milieu de la province.

Le Poitou.

On le diviſe en haut Poitou vers l'orient, & bas Poitou vers la mer. La capitale du Poitou, & en particulier du hau t*Poitiers*, *Fontenay-le-Comte*, capitale du bas Poitou.

L'Aunis.

L'Aunis eſt un petit pays, à l'extrémité du bas Poitou, vers la mer: *la Rochelle* en eſt la capitale.

La Marche.

La haute eſt à l'orient: *Gueret* en eſt la capitale. La baſſe eſt à l'occident: *le Dorat*, capitale.

Le Bourbonnois.

On le diviſe en haut & bas: le haut à l'orient, le bas à l'occident. *Moulins*, près l'Allier, capitale du haut: *Montluçon*, capitale du bas.

GOUVERNEMENS DU MIDI.

La Saintonge & l'Angoumois.

Saintes, capitale de la Saintonge: *Angoulême*, capitale de l'Angoumois.

Le Limouſin.

Le haut Limouſin eſt au ſeptentrion: *Limoges* en eſt la capitale, & de toute la province. Le bas eſt au midi: *Tulle* en eſt la capitale.

L'Auvergne.

La haute Auvergne eſt au midi, la baſſe au ſeptentrion. *Saint-Flour*, capitale de la haute. *Clermont*, capitale de la baſſe & de toute la province.

Le Lyonnois, Forez & Beaujolois.

Lyon, capitale du Lyonnois. *Montbriſon*, capitale du Forez (c'étoit autrefois *Feurs*). *Ville-Franche*, capitale du Beaujolois.

Le Dauphiné.

Le haut Dauphiné eſt vers les montagnes qui le ſéparent de la Savoie, & vers la Provence. Il comprend

le Graiſivaudan, dont *Grenoble* eſt la capitale, ainſi que de toute la province : le Royanez ; *Pont-de-Royan*, capitale : le Briançonnois, *Briançon*, capitale : l'Embrunois, *Embrun*, capitale : le Gapençois, *Gap*, capitale : les Baronnies, *le Buys*, capitale. Le bas Dauphiné, qui eſt le long du Rhône, comprend le Viennois ; *Vienne*, capitale : le Diois, *Die*, capitale : le Valentinois, *Valence*, capitale : le Tricaſtin, *Saint-Paul-trois-Châteaux*, capitale.

La Guienne & la Gaſcogne.

Bordeaux, capitale du gouvernement de Guienne & du Bordelois : *Bazas*, du Bazadois : *Périgueux*, du Périgord : *Agen*, capitale de l'Agenois : *Cahors*, capitale du Querci : *Rhodez*, capitale du comté de Rouergue : *Ville-Franche*, capitale de la baſſe-Marche : *Milhaud*, capitale de la haute.

La Gaſcogne eſt diviſée en pluſieurs petits pays. *Auch* eſt la capitale de la province, & de l'Armagnac en particulier : *Condom*, capitale du Condomois : *Dax*, capitale des Landes : *Saint-Sever*, capitale de la Chaloſſe propre : *Bayonne*, capitale du Labour, & du pays des Baſques : *Tarbes*, capitale du Bigorre : *Saint-Bertrand*, capitale du Cominge : *Saint-Dizier*, capitale du Couſerans.

Le Béarn & la Baſſe-Navarre.

Pau, capitale du Béarn : *Saint-Jean-pied-de-port*, capitale de la baſſe-Navarre.

Le Comté de Foix.

Foix, capitale du comté de Foix.

Le Rouſſillon.

Perpignan, capitale du Rouſſillon.

Le Languedoc & les Cévennes.

Le Languedoc ſe diviſe en haut & bas. Le haut contient neuf dioceſes : deux à l'occident, *Toulouſe* & *Montauban* ; un au nord, *Alby* ; deux dans le milieu, *Lavaur* & *Caſtres* ; un au ſud-oueſt, *Rieux* ; deux au midi, *Mirepoix* & *Saint-Papoul* ; & un renfermé dans la Gaſcogne, au ſud-oueſt, *Comminge*. Le bas Languedoc a onze dioceſes, deux au midi, *Aleth* & *Carcaſſonne* ; un au nord du Canal, *Saint-Pons* ; quatre près de la Méditerranée, *Narbonne*, *Béziers*, *Agde*, *Montpellier* ; un au nord-oueſt de Montpellier, *Lodeve* ; trois à l'occident du Rhône, *Niſmes*, *Alais*, *Uſez*.

Sous le nom de Cévennes on renferme trois pays ;

1°. le Gévaudan, dont la capitale est *Mende* : 2°. le Vivarois, dont la capitale est *Viviers* ; & le Vélai, dont la capitale est *le Puy*.

La Provence.

On la divise en haute & basse : la haute est au septentrion, la basse au midi & vers la Mediterranée. La haute contient six dioceses : *Apt*, *Sisteron*, *digne*, *Riez*, *Senez*, *Glandeves*. La basse en a sept : *Arles*, *Aix*, capitale de toute la Provence ; *Marseille*, *Toulon*, *Fréjus*, *Grasse*, *Vence*.

Le Comtat Venaissin & Orange.

Carpentras, est la capitale du Comtat. Ce pays appartient au pape, aussi-bien que la ville d'*Avignon*, qui n'est pas du comtat, & forme un district particulier.

Orange, capitale de la principauté de ce nom.

§. V. *Des archevêchés & évêchés, & des chambres ecclésiastiques.*

Il y a dans ce royaume dix-huit archevêchés & cent onze évêchés. On en trouvera le détail dans la *Géographie ecclésiastique* qui termine cet ouvrage.

Des chambres ecclésiastiques.

Ces *chambres* sont des tribunaux où l'on juge des impositions faites sur le clergé des différens dioceses. Il y en a neuf : *Rouen*, *Paris*, *Tours*, *Bourges*, *Lyon*, *Bordeaux*, *Pau*, *Toulouse*, *Aix*.

§. VI. *Des universités & des académies.*

Une *université* est une compagnie composée de plusieurs colléges dans une même ville, dans lesquels les professeurs enseignent différentes sciences. Une université renferme ordinairement quatre facultés, savoir : celles de théologie, de droit, de médecine & des arts. Ces facultés réunies, sont censées comprendre toutes les sciences.

Il y a vingt & une universités en France, six au septentrion, sept dans le milieu, huit au midi.

Celles du septentrion sont : *Douay*, en Flandre ; *Caen*, en Normandie ; *Paris*, dans l'isle de France ; *Reims*, en Champagne ; *Pont-à-Mousson*, en Lorraine, *Strasbourg*, en Alsace.

Les sept du milieu sont : *Nantes*, en Bretagne ; *Angers*, en Anjou ; *Orléans*, dans l'Orléanois ; *Bourges*, en Berri ; *Dijon*, en Bourgogne ; *Besançon*, en Franche-Comté ; *Poitiers*, en Poitou.

Les huit du midi ſont :

Valence, en Dauphiné ; *Bordeaux*, en Guienne ; *Pau*, en Béarn ; *Perpignan*, dans le Rouſſillon ; *Toulouſe & Montpellier*, en Languedoc ; *Aix*, en Provence ; *Orange*, dans cette principauté.

Il y a dans ce royaume trente-neuf *académies* & *ſociétés littéraires*, quinze au nord, huit dans le milieu, & ſeize au midi.

Celles du nord ſont : *Arras*, ſociété littéraire ; *Amiens*, académie des ſciences, belles-lettres & arts ; *Rouen*, académie des ſciences & belles-lettres ; *Caen*, académie des belles-lettres ; *Nancy*, ſociété-royale des ſciences, & belles-lettres ; *Metz*, ſociété-royale des ſciences, belles-lettres & arts ; *Paris* en a ſept : 1°. l'académie-françoiſe ; 2°. des inſcriptions & belles-lettres ; 3°. des ſciences ; 4°. de peinture & ſculpture ; 5°. d'architecture ; 6°. de chirurgie ; 7°. d'écriture ; *Soiſſons*, académie françoiſe, *Châlons-ſur-Marne*, ſociété-littéraire.

Celles du milieu ſont : *Breſt*, académie de Marine ; *Auxerre*, ſociété des ſciences & belles-lettres ; *Angers*, académie des ſciences. *Dijon*, académie des ſciences & belles-lettres ; *Beſançon*, académie des ſciences, belles-lettres & arts, & une ſociété littéraire militaire ; *la Rochelle*, académie des belles-lettres.

Celles du midi ſont : *Orléans*, ſociété littéraire ; *Lyon*, qui en a deux, l'une des ſciences, belles-lettres & arts, & l'autre des beaux-arts ; *Ville-Franche*, en Beaujolois, académie des ſciences, belles-lettres & arts ; *Clermont-Ferrand*, ſociéte littéraire : *Bordeaux*, académie des belles-lettres, des ſciences & des arts ; *Pau*, académie des ſciences & beaux-arts ; *Montauban*, académie des belles-lettres ; *Toulouſe*, qui en a trois, les jeux floraux, une académie des ſciences, inſcriptions & belles-lettres, & une de ſculpture, peinture & architecture ; *Montpellier*, ſociété-royale ; *Beziers*, académie des ſciences & belles-lettres ; *Niſmes*, *Arles*, *Marſeille*, académies des belles-lettres.

Depuis quelques années on a encore établi dans les généralités du royaume des ſociétés d'agriculture, dont l'occupation principale eſt d'examiner la nature des différens ſols, pour en augmenter la fertilité.

§. VII. *Des conſeils d'état, des parlemens, & des conſeils ſouverains.*

1. *Des conſeils d'état.*

Le gouvernement des affaires de tout le royaume, & l'adminiſtration générale de la juſtice & des finances, ſe régit par quatre conſeils d'état.

Le premier, qui est proprement le seul *conseil d'état*; quoique les autres en portent aussi le nom, est celui que le roi tient avec ses ministres. On y traite des affaires générales de l'état, de la guerre, de la paix, des alliances avec les étrangers, &c.

Le second s'appelle *le conseil royal des finances*. On y regle les affaires les plus importantes des finances.

Le troisieme, *le conseil des dépêches*, est pour les affaires des provinces, des placets, lettres, brevets pour les gouverneurs des provinces.

Le quatrieme, *le conseil-privé*, ou *des parties*. Les affaires qui y sont rapportées, sont des cassations d'arrêts des parlemens, ou des évocations pour les récusations de juges. C'est le seul conseil où le roi n'assiste pas en personne. Le chancelier y préside.

2. *Des Parlemens*.

La justice ordinaire est rendue par les *parlemens*, qui sont des cours supérieures qui jugent en dernier ressort.

Il y en a treize, quatre au nord : *Douay*, *Rouen*, *Paris* & *Metz*, au milieu trois : *Rennes*, *Dijon*, *Besançon*. Et six au midi : *Dombes*, *Grenoble*, *Bordeaux*, *Pau*, *Toulouse*, *Aix*.

Leur ressort ne s'étend guere au delà des provinces où ils sont situés ; il n'en est pas de même de celui de Paris, dont le ressort comprend tout le reste du royaume.

I. Le *parlement de Paris* est le plus ancien : il fut rendu sédentaire par Philippe le bel, en 1303.

II. Celui de *Toulouse* fut institué par le même roi la même année, & rendu sédentaire en 1443, par Charles VII.

III. Celui de *Rouen* a succédé à la cour souveraine, connue sous le nom d'*échiquier*, instituée par Philippe le bel, en 1303, & rendue perpétuelle par Louis XII, en 1499. Il n'a porté le nom de parlement que sous François I, en 1515.

IV. Celui de *Besançon* étoit d'abord une cour instituée à Dole par Philippe le bon, duc de Bourgogne, en 1422, qui ne prit le nom de parlement que quelques années après. Il fut supprimé par le roi d'Espagne, en 1668 ; mais Louis XIV. s'étant rendu maître de la Franche-Comté, le rétablit à Dole, en 1674, & le transféra, environ deux ans après, à Besançon.

V. Celui de *Grenoble* a été institué sédentaire par Charles VII, en 1453.

VI. Celui de *Bordeaux* a été fait sédentaire par Louis XII, en 1462.

VII. Celui de *Dijon* a été institué par le même roi, en 1476, & rendu sédentaire par Charles VIII, en 1494.

VIII. Celui d'*Aix*, établi par Louis XII, en 1501.

IX. Celui de *Rennes* ou de *Bretagne*, établi par Henri II, roi de France, en 1553. Il a été sémestre jusqu'en 1724.

X. Celui de *Pau*, ou de *Béarn* fut érigé en 1620, par Louis XIII, au lieu du conseil ou chancellerie de Navarre. Son ressort s'étend pour les matieres domaniales & féodales, sur différens pays qui dépendoient du domaine de la cour de Navarre, & qui sont dans l'étendue des parlemens de Toulouse & de Bordeaux.

XI. Celui de *Metz*, institué en 1633, par Louis XIII, est sémestre.

XII. Le parlement de *Douai*, ou de Flandre étoit autrefois un conseil souverain résident à Tournay. Il a été érigé en parlement par Louis XIV, en 1686, & transféré à Douay en 1714, lorsqu'on eut cédé Tournay aux Autrichiens. Il a aussi dans son ressort le Cambresis & le Hainaut François.

XIII. Le parlement de Dombes qui réside à Trévoux depuis 1696, est au nombre de ceux du royaume depuis 1762, époque de l'union de la principauté de Dombes à la couronne. François I l'établit en 1523, à Lyon, sous le titre de conseil souverain, qu'il changea, quinze ans après, en celui de parlement de Dombes.

Le plus illustre de tous ces parlemens est celui de *Paris*. C'est la cour des pairs de France : ils y ont séance, & doivent y être jugés.

Entre ces pairs, il y en a 12 anciens, six ecclésiastiques & six laïcs. Les premiers sont : l'archevêque de Reims, les évêques de Laon & de Langres, qui sont tous trois ducs, & les évêques de Beauvais, de Châlons-sur-Marne & de Noyon, qui sont comtes. L'archevêque de Paris, qui fut créé duc & pair en 1674, n'a point rang parmi ces anciens pairs ecclésiastiques. Les six pairs laïcs étoient aussi trois ducs & trois comtes ; les ducs de Bourgogne, de Normandie & de Guienne, & les comtes de Flandre, de Toulouse & de Champagne. La réunion de ces six provinces à la couronne a éteint ces pairies laïques ; elles ne paroissent plus que par des représentans au sacre de nos rois.

On y a substitué en différens tems des duchés & comtés-pairies qui ne furent érigés d'abord que pour les princes du sang. Cette faveur a depuis été accordée à des gentilshommes dont nos rois ont voulu récompenser les services. Le nombre de cette derniere espece de duchés-pairies est considérable.

Il y en a au nord, quinze. *Picardie* 2. S. Simon en Vermandois, & Chaulnes dans le Santerre, dans la haute Picardie. *Normandie* 2. Elbeuf, dans la haute ; Tury ou Harcourt, dans la basse. *Isle-de-France* 4. Villeroi, dans la Brie-Françoise ; Villars ou Melun, dans le Gâtinois

François ; Cagni ou Boufflers, Warti ou Fitz-James, dans le Beauvoisis. *Champagne* 5. Rethel-Mazarin, dans la haute ; Isles-Aumont, Piney-Luxembourg, dans la basse & dans la Champagne propre ; Praslin dans le diocese de Langres, Tresmes, dans la Brie-pouilleuse. *Lorraine* 1. Stainville, dans le Barrois, au duc de Choiseul. Et hors du royame, dans le Luxembourg, 1. Bouillon.

Dans le milieu seize. *Bretagne* 3. Rohan, Penthiévre, Quintin, ou Lorges, dans la basse, *Anjou* 2. Brissac dans le bas, la Valliere dans le haut. *Touraine* 2. Montbason dans la basse, Luynes dans la haute. *Orléanois* propre 1. Sulli. *Berri*. 2. S. Aignan, Charost, dans le bas. *Nivernois* 1. Nevers. *Poitou* 4. Richelieu, Thouars qui appartient au duc de la Tremoille, Mauléon au duc de Châtillon, Mortemar, dans le haut Poitou.

Au midi treize. *Saintonge* & *Angoumois* 2. Fontenai ou Rohan-Rohan, dans la basse. La Rochefoucault, dans l'Angoûmois. *Limousin* 1. Noailles, bas Limousin. *Dauphiné* 1. Valentinois, dans le bas. *Guienne* 5. La Force, dans le haut Périgord ; Biron, dans le bas ; Aiguillon, Tonneins au duc de la Vauguyon, & Duras, dans l'Agenois. *Béarn* & *Navarre* 1. Grammont, dans la basse Navarre. *Languedoc* 3. Lauraguais, dans le haut ; Fleury ou Pérignan, Usez, dans le bas. *Provence* 1. Villars-Brancas, dans la haute.

Ordre des duchés-pairies suivant le tems de leur érection, ou de leur enregistrement & réception au parlement de Paris.

Usez. 1572.
Elbeuf. 1582.
Montbason. 1595.
Thouars. 1599. Au duc de la Tremoille.
Sully. 1606.
Luynes. 1619.
Brissac. 1620.
Richelieu. 1631.
Saint-Simon. 1635.
La Rochefoucault. 1637.
La Force. 1637.
Rohan. 1648.
Bouillon. 1652.
Luxembourg. 1662.
Grammont. 1663.
Mazarin. 1663.
Villeroi. 1663.
Mortemart. 1663.
Saint-Aignan. 1663.
Tresmes. 1663.
Noailles. 1663.
Aumont. 1665.
Charost. 1672.
Boufflers. 1708.
Villars. 1709.
Harcourt. 1709.
Fitz-James. 1710.
Chaulnes. 1711.
Rohan-Rohan. 1714.
Villars-Brancas. 1716.
Valentinois. 1716.
Nevers. 1720.
Biron. 1723.
La Valliere. 1723.
Aiguillon. 1731.
Lauraguais. 1731.
Châtillon. 1736.
Fleury. 1736.
Duras. 1755.
Tonneins. 1758. Au duc de la Vauguyon.

Stainville. 1758. Au duc de Choiseul. Praslin. 1762. Au comte de Choiseul.

3. *Des conseils souverains.*

Il y a deux conseils souverains en France & un conseil provincial, sans y comprendre la cour souveraine de Nanci, & le grand conseil établi à Paris dont la jurisdiction s'étend sur tout le royaume ; mais elle est restreinte aux matieres bénéficiales & à quelques autres par commission. I. Le conseil provincial d'Artois, établi à *Arras.* Il ne juge en dernier ressort que les affaires criminelles, & ressortit au parlement de Paris pour les grandes affaires civiles dont il y a appel. II. Le conseil souverain d'Alsace, établi à *Colmar.* III. Celui de Roussillon, qui réside à *Perpignan.*

Les justices qui ressortissent aux parlemens & aux conseils souverains, sont les *bailliages* & les *sénéchaussées*, dont plusieurs sont *présidiaux*. Ce sont des tribunaux inférieurs établis pour rendre la justice, & des jugemens desquels on appelle aux tribunaux supérieurs dans les matieres importantes.

§. VIII. *Des chambres des comptes & des cours des aides.*

1. *Chambres des comptes.*

Les *chambres des comptes* sont des cours supérieures fort anciennes ; c'est où se rendent les comptes des deniers du roi : on y enregistre aussi, & on y garde tout ce qui concerne son domaine.

On en compte douze dans le royaume, sans y comprendre celle de Nanci en Lorraine, & de Bar-le-Duc dans le Barrois : quatre au septentrion ; savoir, *Lille* en Flandre, *Metz* en Lorraine, où la chambre des comptes est unie au parlement de cette ville ; *Rouen* en Normandie ; *Paris*, où toutes les autres chambres envoient le double de leurs comptes : quatre au milieu, *Nantes* en Bretagne ; *Blois*, pour l'apanage de M. le duc d'Orléans ; *Dijon* en Bourgogne ; *Dole* en Franche-comté : quatre au midi ; *Grenoble* en Dauphiné, unie au parlement ; *Pau* en Béarn, unie au parlement de la même ville ; *Montpellier* en Languedoc ; *Aix* en Provence.

2. *Cours des aides.*

Ces cours sont des jurisdictions supérieures etablies pour juger des différends sur les deniers royaux, à la réserve du domaine.

Il y en a quinze : au septentrion quatre ; *Rouen*, cour

des aides unies à la chambre des comptes; *Paris*; *Metz*, unie au parlement de la même ville; *Colmar* en Alsace, unie au conseil souverain: trois dans le milieu; *Rennes*, unie au parlement de la même ville: *Dijon*, unie aussi au parlement; *Dole*, unie à la chambre des comptes: huit au midi; *Clermont* en Auvergne; *Grenoble*, unie au parlement; *Bordeaux*; *Montauban* dans le Querci; *Pau* en Béarn; *Montpellier*, unie à la chambre des comptes. *Aix* unie à la chambre des comptes; *Perpignan* en Roussillon, unie au conseil souverain.

§. IX. *Des généralités & élections.*

On appelle *généralité*, l'étendue d'un bureau des trésoriers de France établi pour faciliter la recette des tailles & autres deniers royaux. Chaque généralité a son intendant particulier, excepté Toulouse & Montpellier qui ont le même.

Il y a vingt généralités divisées en élections, & douze sans élections.

On appelle *élections*, des tribunaux qui jugent principalement des différends sur les tailles & les impôts en premiere instance, à l'exception des gabelles & du domaine du roi.

Les vingt généralités divisées en élections, sont:

Au nord.

I. Amiens, qui a six élections: savoir, *Amiens*, *Abbeville*, *Dourlens*, *Péronne*, *Saint-Quentin*, *Montdidier*. L'Artois est renfermé dans la même généralité, mais n'a point d'élections. Il se divise en huit bailliages, & une gouvernance, qui est celle d'Arras.

II. Rouen; quatorze élections: savoir, *Rouen*, & au nord de cette ville, *Neuf-châtel*, *Arques*, *Eu*; au sud-est, *Lions*, *Gisors*, *Chaumont*, *Andely*; au sud de Rouen, *Pont-de l'Arche*, *Evreux*; au sud-ouest, *Pont-l'évêque*, *Pont-Eau-de-mer*: au nord-ouest, *Caudebec & Montivilliers.*

III. Caen, neuf élections: *Caen*, *Bayeux*, *Valogne*, *Carentan*, *Saint-Lo*, *Coutance*, *Vire*, *Avranche*, *Morrain.*

IV. Alençon, neuf élections: *Alençon*, & au nord-ouest de cette ville *Domfront*, *Argentan*, *Falaise*; puis en tournant du nord au sud, *Lisieux*, *Bernai*, *Conches*, *Verneuil*, *Mortagne.*

V. Paris, vingt-deux élections: *Paris*, *Dreux*, *Montfort-l'Amaury*, *Mante*, *Pontoise*, *Beauvais*, *Senlis*, *Compiegne*, *Meaux*, *Coulomiers*, *Rosoy*, *Melun*, *Provins*, *Montereau*, *Nemours*, *Etampes*, *Nogent-sur-Seine*, *Sens*, *Joigny*, *Saint-Florentin*, *Tonnerre*, *Vezelai* dans le Nivernois.

VI. Soissons, sept élections: *Soissons*, *Laon*, *Guise*, *Noyon*, *Clermont*, *Crépi*, *Château-Thierri.*

VII. Châlons-ſur-Marne, treize élections : *Châlons*, *Epernai*, *Reims*, *Rhetel*, *Sedan*, *Sainte-Menehoult*, *Vitry*, *Joinville*, *Chaumont*, *Langres*, *Bar-ſur-Aube*, *Troyes*, *Seſanne en Brie*.

Ces ſept généralités du nord renferment quatre-vingt élections.

Dans le milieu.

I. Orléans, douze élections : *Orléans*, *Montargis*, *Pitiviers*, *Dourdan*, *Chartres*, *Châteaudun*, *Vendôme*, *Blois*, *Beaugenci*, *Gien* ſur la Loire, *Clameci* dans le Nivernois, & *Romorentin* dans la Sologne.

II. Tours, ſeize élections : *Tours*, *Amboiſe*, *Loches*, *Chinon*, *Loudun*, *Richelieu*, *Montreuil-Bellay*, *Saumur*, *Angers*, *Beaugé*, *la Fleche*, *Château-du-Loir*, *le Mans*, *Mayenne*, *Laval*, *Château-Gontier*.

III. Bourges, ſept élections : *Bourges*, *Iſſoudun*, *Château-Roux*, *le Blanc*, *la Châtre*, *Saint-Amand* en Bourbonnois, *la Charité* ſur Loire.

IV. Poitiers, neuf élections : *Poitiers*, *Conflans* ſur la Vienne, *Saint-Maixent*, *Niort*, *Fontenai*, *les Sables d'Olonne*, *Mauléon*, *Thouars*, *Châtellerault*.

V. La Rochelle, cinq élections : *La Rochelle*, *Saint-Jean d'Angeli*, *Marenne*, *Saintes*, *Cognac*.

VI. Moulins, ſept élections : *Gannat*, *Moulins*, *Nevers*, *Château-Chinon*, *Mont-Luçon*, *Gueret*, *Combrailles*, ſur les confins de l'Auvergne.

Ces ſix généralités du milieu renferment cinquante-ſix élections.

Au midi.

I. Limoges, cinq élections : *Limoges*, *Bourganeuf*, au nord-eſt de Limoges : à ſon ſud-eſt, *Tulle & Brives*, dans l'Angoumois, *Angoulême*.

II. Riom, ſix élections : *Riom*, *Clermont*, *Iſſoire*, *Brioude*, *Saint-Flour*, *Aurillac*.

III. Lyon, cinq élections : *Lyon*, *Saint-Etienne*, *Montbriſon*, *Roanne* ſur la Loire, & *Ville-Franche* en Beaujolois.

IV. Grenoble, ſix élections : *Grenoble*, *Vienne*, *Romans*, *Valence*, *Montelimar*, *Gap*.

V. Bordeaux, cinq élections, *Bordeaux*, *Périgueux*, *Sarlat*, *Agen*, *Condom*.

VI. Montauban, ſix élections : *Montauban*, *Cahors*, *Figeac*, *Ville-Franche de* Rouergue, *Rhodez*, *Milhaud*.

VII. Auch, ſix élections : *Auch*, *Lomagne*, *Riviere-Verdun*, *Mirande*, le *Cominge* & le *Couſerans*. Mais de la même généralité, qui eſt jointe à l'intendance de Pau, dépendent les pays d'états de baſſe-Navarre, de Béarn, de Bigorre, de Soule, de Nébouzan ; & les pays & villes

abonnées de Labour & de Bayonne, de Dax, de Marſan, de Turſan, de Gabardan, de Leitoure, & des Quatre-Vallées qui ne ſont point élections.

Ces ſept généralités du midi renferment trente-neuf élections, qui, jointes aux cinquante-ſix du milieu, & aux quatre-vingt du nord, font en tout cent ſoixante-quinze élections dans le royaume.

Généralités ſans élections.

Les généralités qui n'ont point d'élections, ſont au nombre de douze. On en compte cinq au nord : la *Flandre*, diviſée en treize ſubdélégations ; le *Hainaut* ou *Maubeuge*, la *Lorraine* ; *Metz*, qui renferme le pays Meſſin, & les territoires de Toul & de Verdun ; *l'Alſace*, diviſée en treize bailliages.

Au milieu trois, la *Bretagne*, diviſée en neuf dioceſes ; la *Bourgogne*, qui renferme vingt-trois bailliages : la *Franche-Comté*, partagée en quatorze bailliages.

Au midi quatre : le *Languedoc*, qui tient deux généralités ſous un même intendant : ſavoir, celle de *Toulouſe*, diviſée en onze dioceſes, & celle de *Montpellier*, qui ſe partage en douze dioceſes : le *Rouſſillon*, qui a trois vigueries ; *Aix*, partagée en vingt vigueries.

§. X. *Des pays d'états.*

On appelle *pays d'états*, des provinces qui ont droit de former des aſſemblées ; afin d'ordonner elles-mêmes des contributions qu'elles doivent faire pour ſoutenir les charges de l'état, de les régler & de les faire payer. Il y en a pluſieurs en France ſur ce pied : ce ſont l'*Artois* : les Châtellenies de Lille & de Douai, qui prennent le titre *d'états de Flandre* : la *Bretagne* ; la *Bourgogne* ; le *Languedoc* ; la *Provence* ; le *Béarn* ; la *baſſe-Navarre* ; le *Bigorre* ; le comté de *Foix* ; & les petits pays de *Soule*, *d'Armagnac*, de *Nebouzan* & de *Marſan*.

§. XI. *Des cours & Hôtels des monnoies.*

Les *Cours des monnoies* ſont des cours ſupérieures qui jugent en dernier reſſort du fait des monnoies, & de tout ce qui y a rapport. On appelle à ces cours de toutes les chambres & hôtels des monnoies qui ſont dans leur reſſort.

Il n'y avoit autrefois que la cour des monnoies de Paris. En 1704, celle de Lyon fut créée : ſon reſſort s'étends ſur les provinces ou départemens de Lyon, Auvergne, Dauphiné, Languedoc, Bayonne, Montauban, pays de Breſſe, Bugey, Valromey & Gex. Il y a à Metz

une cour des monnoies, unie au parlement : une à Dole, unie à la chambre des comptes, & une à Pau, unie au parlement.

Il y a en France trente villes où l'on fabrique des especes d'or & d'argent : on en trouve au nord, neuf. Ce sont *Lille*, *Amiens*, *Rouen*, *Caen*, *Paris*, *Reims*, *Troyes*, *Metz* & *Strasbourg*.

Au milieu dix, savoir : *Rennes*, *Nantes*, *Angers*, *Orléans*, *Tours*, *Bourges*, *Dijon*, *Besançon*, *Poitiers*, *la Rochelle*.

Il y en a onze au midi : *Limoges*, *Riom*, *Lyon*, *Grenoble*, *Bordeaux*, *Bayonne*, *Pau*, *Perpignan*, *Toulouse*, *Montpellier* & *Aix*.

Ces villes se servent d'une lettre de l'alphabet pour distinguer les monnnoies frappées dans chacune d'elles. Nous les mettrons ici selon l'ordre des lettres qui leur servent de marque.

A. Paris.
B. Rouen.
C. Caen.
D. Lyon.
E. Tours.
F. Angers.
G. Poitiers.
H. La Rochelle.
I. Limoges.
K. Bordeaux.
L. Bayonne.
M. Toulouse.
N. Montpellier.
O. Riom.
P. Dijon.
Q. Perpignan.
R. Orléans.
S. Reims.
T. Nantes.
V. Troyes.
X. Amiens.
Y. Bourges.
Z. Grenoble.
&. Aix.
9. Rennes.
AA. Metz.
BB. Strasbourg.
CC. Besançon.
W. Lille.
Figure d'une Vache, Pau.

De l'ancienne Gaule.

Après avoir décrit la France telle qu'elle est aujourd'hui, il ne sera pas inutile de donner en abrégé, la division de l'ancienne Gaule.

Nous ne dirons rien ici de cette Gaule que les Romains appelloient *Cis-Alpine*, c'est-à-dire, de celle qui étoit, à leur égard, en deçà des Alpes : c'est la partie septentrionale de l'Italie, qu'on a nommée, depuis, Lombardie. Ce grand pays fut conquis par des colonies de Gaulois, sortis de la Gaule, 591 ans avant Jesus-Christ. Les Romains lui donnerent aussi le nom de *Togata*, parce que ses habitans prirent, comme eux, la robe longue.

La véritable Gaule, que les Romains appellerent *Trans-Alpine*, c'est-à-dire, au delà des Alpes, par rapport

à eux, comprenoit ce qui se nomme aujourd'hui la France, la Savoie, la Suisse & la plus grande partie des Pays-Bas, étant terminée à l'orient & au nord par le Rhin. Elle se divisoit en *Chevelue*, ainsi nommée à cause que les habitans portoient leurs cheveux longs, & en Gaule *Narbonnoise*, dont Narbonne, bâtie par les Romains, étoit la capitale.

La Gaule *Chevelue* se divisoit encore en Gaule *Celtique*, Gaule *Aquitanique*, & Gaule *Belgique*.

La Gaule *Celtique* étoit partagée en cinq Gaules *Lyonnoises*, dont Lyon étoit la principale de toutes les villes.

La *premiere Lyonnoise* renfermoit ce qu'on appelle aujourd'hui l'archevêché de Lyon avec ses suffragans.

La *seconde Lyonnoise*, toute la Normandie.

La *troisieme Lyonnoise*, le territoire de l'archevêché de Tours & de ses suffragans, la plupart en Bretagne.

La *quatrieme Lyonnoise*, le territoire de l'archevêché de Sens & de ses suffragans, dont Paris a été très-long-tems.

La cinquieme Lyonnoise, le territoire de l'archevêché de Besançon & de ses suffragans, dont deux sont en Suisse.

Il y avoit trois Gaules *Aquitaniques*.

La *premiere* comprenoit le territoire des archevêchés de Bourges & d'Albi, avec leurs suffragans.

La *seconde*, le territoire de l'archevêché de Bordeaux & de ses suffragans.

La *troisieme*, le territoire de l'archevêché d'Auch & de ses suffragans : elle se nommoit aussi la *Novempopulanie*, à cause de ses neuf peuples ou dioceses.

La Gaule *Belgique* se divisoit en *premiere* & *seconde*.

La *premiere* renfermoit l'archevêché de Treves & de ses suffragans en Lorraine, avec la plus grande partie des Pays-Bas.

La *seconde* comprenoit la Champagne, le duché de Luxembourg, le Palatinat & l'Alsace; Reims en étoit la capitale.

La Gaule *Narbonnoise*, nommée en latin *Braccata*, à cause d'une sorte de vêtement (1) que portoient ses habitans, renfermoit la Savoie, le Dauphiné, la Provence, le Languedoc & les Cévennes.

---

(1) Bracca, *d'où est venu le vieux mot* Bragues *ou* Brayes, *étoit une sorte de culottes qui descendoient jusqu'à la cheville, à peu près de la même forme que ce qu'on appelle aujourd'hui* Pantalons.



SECTION II.

Des dix-ſept Provinces des Pays-Bas.

ON comprend ſous le nom de *Pays-Bas*, toute cette étendue de pays qui eſt entre la France, l'Allemagne & l'Océan. Ces pays ont été ainſi appellés, parce qu'ils ſont vers la mer, & que pluſieurs rivieres y ont leur embouchure.

Les Pays-Bas, après avoir appartenu à pluſieurs ſouverains, dont une partie fut pendant long-tems ſous la dépendance de la France, paſſerent la plupart, à la maiſon d'Autriche. Charles-Quint, leur petit-fils, acquit, comme nous le dirons en détail, les provinces qui lui manquoient. Ce prince, en 1556, les laiſſa toutes, avec les états d'Eſpagne, à ſon fils Philippe II, chef de la branche aînée d'Autriche, établie en Eſpagne, & éteinte en 1700. Maximilien & Charles-quint avoient prétendu lier étroitement à l'Empire d'Allemagne, les Pays-Bas & la Franche-Comté, & ils en avoient fait le dixieme cercle de l'Empire, qn'on appelloit le *Cercle de Bourgogne.* Mais ces provinces ne contribuant en rien aux charges de l'Empire, l'Allemagne ne prit point de part à ce qui leur arriva.

Philippe II, roi d'Eſpagne, ayant voulu établir l'inquiſition dans les Pays-Bas, & le duc d'Albe, qui en étoit gouverneur, ayant uſé de trop de ſévérité, les peuples ſe révolterent, ſous la conduite de Guillaume de Naſſau, prince d'Orange. Le duc de Parme ſoumit ou retint ſous l'obéiſſance de Philippe, dix de ces provinces; & c'eſt ce qu'on a appellé depuis ce tems, les *Pays-Bas Eſpagnols*, ou les *Pays-Bas Catholiques*, pour les diſtinguer des *Provinces-Unies* ou *Etats de Hollande*, qui profeſſent la religion proteſtante.

Dans le ſiecle dernier, la France s'empara d'une partie des Pays-Bas Eſpagnols ou Catholiques; c'eſt celle que l'on nomme *Pays Bas François.* Pour l'autre partie, elle a été cédée en 1713 & 1714, à l'Empereur Charles VI, archiduc d'Autriche, qui prétendoit à la ſucceſſion d'Eſpagne, comme deſcendu de Ferdinand, frere de Charles-quint, dont la branche étoit éteinte par la mort de Charles II, roi d'Eſpagne. En conſéquence de cette ceſſion, cette derniere partie des Pays-Bas porte aujourd'hui le nom de *Pays-Bas Autrichiens.*

ARTICLE I.

Des Pays-Bas Autrichiens.

QUOIQUE le comté de Flandre ne ſoit qu'une province particuliere des Pays-Bas Autrichiens, un certain uſage a fait donner ſon nom aux huit autres, dont les habitans ſont appellés *Flamands.* Le terroir de ce pays produit aſſez de bled, & eſt excellent pour la nourriture du bétail; mais on n'y recueille point de vin. Les villes y ſont en grand nombre, preſque toutes fortifiées, & extrêmement peuplées, malgré les guerres continuelles dont ce pays a été le théâtre depuis pluſieurs ſiecles. Les Flamands ſont ſinceres, adroits, habiles dans le commerce, & fort jaloux de leurs priviléges.

Les rivieres les plus conſidérables ſont :

La *Meuſe*, qui prend ſa ſource près des villages de Meuſe & de Montigni, ſur les confins de la Champagne & de la Lorraine, paſſe à Verdun, à Sedan, à Dinant, à Liege, à Maëſtricht, traverſe la Gueldre, forme avec le Rhin, l'Iſle de Bommel, & va ſe jetter dans la mer au deſſus de Dordrecht.

L'*Eſcaut*, qui commence près le Catelet en Picardie, paſſe à Cambrai, à Valenciennes, à Tournai, à Oudenarde, reçoit la Lys à Gand, paſſe à Anvers, puis au deſſous de Lille, & ſe diviſe en deux branches, dont l'une ſe nomme *Eſcaut oriental*, & paſſe près de Berg-op-Zoom, & l'autre *Eſcaut occidental*, qui côtoie la Flandre ſeptentrionale, & ſe jette dans le Hondt & l'Océan.

La *Lys*, qui a ſa ſource dans l'Artois, près d'un village appellé *Lysbourg*, paſſe à Aire, à Menin, à Courtrai, & ſe joint à l'Eſcaut à Gand. La ſource de cette riviere ſert de barometre aux habitans du village de Lysbourg. Lorſqu'il doit pleuvoir, l'eau qui ſort du ſein de la terre, charie, avec ſes bouillons, un petit ſable qui la trouble entiérement. Lorſqu'au contraire le ſable retombe dans le fond de la ſource, & que l'eau ſe purifie, c'eſt un ſigne de beau tems.

La *Scarpe* prend ſa ſource au ſud-oueſt d'Arras; & après y avoir paſſé, elle va à Douai, & ſe jette dans l'Eſcaut au deſſous de Saint-Amand.

La *Dylle*, dont on trouve la ſource près de Nivelle en Brabant, paſſe à Louvain & à Malines, & ſe jette dans l'Eſcaut entre Tenremonde & Anvers.

La *Sambre* a ſa ſource au nord-oueſt de la Capelle, en Picardie, paſſe à Landreci, à Maubeuge, à Charleroi, & ſe jette dans la Meuſe à Namur.

On a fait deux canaux pour transporter plus facilement les marchandises : le premier commence au port d'Ostende, passe à Bruges, dont il tire son nom, & se rend à Gand, où se joignent la Lys & l'Escaut : l'autre est celui de Bruxelles à Anvers.

Les Pays-Bas Autrichiens ne contiennent que neuf des provinces qu'on appelloit autrefois *Pays-Bas Espagnols* : encore la maison d'Autriche ne les possede-t-elle pas toutes en entier.

Ces neuf provinces sont quatre duchés, savoir : celui de Brabant, au milieu ; & à l'orient, ceux de Luxembourg, de Limbourg & de Gueldre, par rapport à sa partie méridionale : trois comtés, celui de Flandre, à l'occident ; & ceux de Hainaut & de Namur, au midi : deux seigneuries, qui sont même comprises aujourd'hui sous le duché de Brabant, où elles sont enclavées vers le nord ; savoir, la seigneurie de Malines & celle d'Anvers, qu'on appelloit autrefois le marquisat du Saint Empire.

Le comté d'Artois, au midi de la Flandre, étoit la dixieme province des Pays-Bas Espagnols : il a été cédé à la France, en 1659, & 1678. Nous en avons donné la description ci-dessus.

L'évêché de Liege, qui sépare le comté de Namur & le Brabant, d'avec le Luxembourg, le Limbourg & la Gueldre, appartient à l'Allemagne.

Le comté de Flandre a relevé pendant long-tems de la France ; mais en 1526, l'empereur Charles-quint obligea le roi François I, qui étoit alors son prisonnier, à le décharger de l'hommage que les comtes de Flandre & d'Artois lui avoient rendu jusqu'alors. Le comte de Flandre étoit un des douze pairs de France, & le premier des comtes-pairs séculiers : au sacre il portoit l'épée du roi.

§. I. *Le Duché de Brabant.*

Le Brabant se divisoit autrefois en quatre quartiers : savoir, celui de Bruxelles, celui de Louvain, celui d'Anvers, & celui de Bois-le-duc ; mais depuis plus d'un siecle les Hollandois sont maîtres du dernier, & d'une partie de celui d'Anvers.

BRUXELLES, *capitale*, sur la Senne. C'est une grande & belle ville, bien peuplée, qui est le séjour ordinaire du gouverneur des Pays-Bas Autrichiens. On y compte quatre paroisses, vingt-sept couvens, quarante quartiers. Son église principale est la collégiale de sainte Gudule, qui est aussi grande & aussi belle que beaucoup de cathédrales. Son portail est orné de deux tours. L'église des jésuites est très-belle. Le palais du gouverneur, qui étoit beau & ancien, a été consumé presque tout entier, en

1720, par un incendie. Cette ville a plusieurs fontaines publiques, & un arsenal rempli d'anciennes armures des Souverains de Brabant. On y voit aussi plusieurs beaux hôtels, & des places publiques magnifiques. L'hôtel-de-ville est ancien, mais remarquable par la beauté de son béfroi ou clocher, & par sa situation au milieu d'une place réguliere & quarrée, & environnée de beaux bâtimens. Au dehors de la ville, on trouve un magnifique cours le long du canal. Louis XV s'est emparé de cette ville en 1746, & l'a rendue à la paix de 1748. C'est la patrie d'Aubert le Mire, doyen d'Anvers, auteur d'une *Bibliothéque Ecclésiastique*, & de plusieurs autres ouvrages.

NIVELLE, au midi de Bruxelles, jolie ville, située dans un pays agréable. Elle doit son origine à un double monastere d'hommes & de filles, bâti en 640, par Pepin de Landen, maire du palais, pour sainte Gertrude sa fille. Ces deux monasteres, dont celui des filles étoit le principal, ont été sécularisés vers le milieu du XIe. siecle. Les religieuses devinrent chanoinesses, & les moines chanoines. Il y a 42 chanoinesses, qui, hors du choeur, sont habillées en séculieres. Elles peuvent se marier. L'abbesse seule, qui est dame de la ville, fait des voeux. Les chanoines sont au nombre de 30 : ils viennent, à certains jours, chanter l'office avec les chanoinesses. Les deux chapitres s'assemblent conjointement sous la présidence de l'abbesse, & pourvoient ensemble aux bénéfices vacans par mort ou par les mariages des chanoinesses.

GEMBLOURS. Il y a dans cette ville une fameuse abbaye de l'ordre de S. Benoît.

GRINBERG, près & au nord de Bruxelles. C'est une ancienne baronnie, dont une partie a été vendue à Louis-Joseph d'Albert, frere du duc de Luynes, que l'Empereur en a créé prince, en 1730.

LOUVAIN, à l'orient de Bruxelles, sur la Dylle. C'est une grande ville, mais mal peuplée. Les écoliers, qui font une bonne partie des habitans, y sont attirés par la célebre université de cette ville. Elle a été fondée par Jean de Bourgogne, duc de Brabant, & confirmée par une bulle de Martin V, en 1435. On n'enseigne les humanités que dans un seul collége, qui est grand & beau : la philosophie est enseignée dans quatre autres bien bâtis, quoiqu'anciens. Outre ces colléges, on compte quarante-deux maisons de boursiers. L'hôtel-de-ville de Louvain est un bel ouvrage. On y voit encore un château fort spacieux, mais mal entretenu. Les François ont pris cette ville en 1746. C'est la patrie de Van-Espen, célebre canoniste, & de Hennebel, théologien estimé.

ARSCHOT, sur la Géette, petite ville bien bâtie & fortifiée. Elle appartient à la maison d'Aremberg, de la

famille de Ligne. Elle fut érigée duché, en 1533.

TILLEMONT, ſur la Géette. C'eſt la patrie de Jean Bollandus, premier compilateur de cet immenſe recueil de toutes les vies des ſaints qui portent ſon nom.

JUDOIGNE, ſur la Géette. C'eſt près de cette ville qu'eſt le village de *Ramillies*, où s'eſt donnée la fameuſe bataille de ce nom, en 1706.

MALINES & ANVERS. On les nomme ici pour conſerver l'ordre des anciennes provinces des Pays-Bas : nous en parlerons à part ci-deſſous, §. VIII.

§. II. *Le Duché de Luxembourg.*

LUXEMBOURG, *capitale :* c'eſt une des plus fortes villes de l'Europe. La riviere d'Elſe la partage en ville haute & ville baſſe. Le conſeil provincial du pays y fait ſa réſidence. Luxembourg a une abbaye de bénédictins & un collége de jéſuites. Les François, après s'en être emparés, en 1684, l'ont rendue par la paix de Riſwick, & l'ayant repriſe en 1701, l'ont rendue à la maiſon d'Autriche par la paix d'Utrecht.

ARLON, marquiſat qui appartient au roi de Pruſſe.

BASTOGNE, petite ville aſſez forte & peuplée : on l'appelle communément, *Paris en Ardennes.*

DURBUY, ville & ſeigneurie dont dépendent 76 villages.

SAINT-WEYT, à l'eſt de Durbuy, petite ville capitale d'une prévôté qui renferme 47 villages, & qui eſt à la maiſon de Naſſau. Cette maiſon a auſſi, dans le Luxembourg, une autre ſeigneurie nommé *Vianden*, ſur la petite riviere de l'Our, dont 50 villages dépendent.

Autrefois le Luxembourg avoit encore une liſiere de villes conſidérables, qui appartiennent depuis environ cent ans à la France. Les principales ſont, *Thionville* & *Montmédy*, dont nous avons déja parlé.

Au ſud-oueſt eſt le duché de *Bouillon*, qui eſt poſſédé, depuis 1676, par la maiſon de la Tour d'*Auvergne*, ſous la protection de la France.

BOUILLON, petite ville ſur la Semoi, avec un ancien château, où le roi de France entretient garniſon.

§. III. *Le Duché de Limbourg.*

Il eſt ſitué au nord du précédent, dont il eſt ſéparé par l'évêché de Liege, qui le borne auſſi à l'occident. Il eſt partagé entre la maiſon d'Autriche & les Hollandois. Ses principales villes ſont :

LIMBOURG, *capitale*, ſituée ſur une montagne près de la Veſe : elle appartient à la maiſon d'Autriche. Les François s'en étant rendus maîtres en 1677, en démo-

lirent les fortifications; mais elles ont été rétablies.

La partie de ce duché qui appartient aux Hollandois est au nord. Elle renferme :

FAUQUEMONT *ou* FALKEMBOURG, sur la Gueule, ville qui a le titre de comté.

DALEM, comté, au midi de Fauquemont.

§. IV. *De la Gueldre méridionale.*

La Gueldre se divise en haute ou méridionale, & en basse ou septentrionale. Comme cette derniere appartient aux Hollandois, nous n'en parlerons que dans l'article suivant.

La haute Gueldre étoit restée aux Espagnols, après l'établissement des Provinces-Unies. La maison d'Autriche la partage avec le roi de Prusse, & les Hollandois y ont deux places, depuis 1715.

RUREMONDE, *évêché*, au confluent de la Roer & de la Meuse. C'est une ville grande, belle, riche, marchande & bien fortifiée. Elle appartient à la maison d'Autriche.

GUELDRE, sur la petite riviere de Niers, ville extrêmement fortifiée, qui appartient au roi de Prusse.

VENLO, sur la Meuse, entre les deux villes précédentes : elle est très-forte, & les Hollandois en sont les maîtres. C'est la patrie de Hubert Goltzius, excellent antiquaire, & de Henri Dupuy, historiographe du roi d'Espagne.

STEPHANSVERT, dans une isle de la Meuse, forteresse importante, aux Hollandois.

§. II. *Le Comté de Flandre.*

Le comté de Flandre forme la partie occidentale des Pays-Bas Autrichiens, vers la mer. On la divisoit ci-devant en trois : 1. La Flandre *Teutone*, entre la mer, l'Escaut, & un canal qui en est tiré droit au nord. On prétend qu'elle tiroit ce nom des colonies de Germains & de Saxons que Charlemagne y transporta. 2. La Flandre *Impériale*, au nord-est : elle relevoit autrefois de l'Empire, à qui les comtes d'Alost en faisoient hommage. 3. La Flandre *Wallone*, où l'on parle une espece de François ; elle est au midi de la précédente.

Lorsque les Espagnols possédoient ce comté, les Hollandois firent la conquête de plusieurs places au nord, le long de la bouche occidentale de l'Escaut & du Hondt : elles leur furent cédées en 1648. Nous parlerons dans l'article suivant, de cette *Flandre Hollandoise*. D'un autre côté, les François prirent, il y a environ 100 ans, sur l'Espagne, une grande partie de la Flandre, soit Teutone,

soit Wallone, vers le midi ; & c'est ce qu'on nomme la *Flandre Françoise*, dont nous avons déja parlé.

Ce que la maison d'Autriche possede de la Flandre, se divise en quatre parties ; savoir : le quartier de *Gand* ; le quartier de *Bruges* ; le quartier d'*Ypres*, & le *Tournaisis*.

1. *Le Quartier de Gand.*

GAND, *capitale* de la Flandre Autrichienne, *évêché*. C'est une grande ville, belle, riche, jadis très-peuplée, & très-marchande, située entre l'Escaut & la Lys qui s'y réunissent. Sa cathédrale, sous l'invocation de S. Bavon, est fort belle. On y voit une chaire de marbre blanc d'un ouvrage parfait, & des deux côtés de l'autel, deux magnifiques mausolées. Gand a cinq abbayes, entre lesquelles on remarque celle de S. Pierre, qui appartient à des religieux bénédictins non-réformés. On y admire une tenture de tapisseries représentant la vie de S. Pierre & de S. Paul, d'un ouvrage exquis & d'une délicatesse admirable. Elle est toujours tendue, & renfermée sous de grands volets de bois fort propres : on la montre volontiers aux étrangers. Il y a à Gand une citadelle bâtie par l'empereur Charles-quint ; treize places publiques, dont la principale est ornée d'une statue du même empereur, qui étoit né dans cette ville ; cinquante-cinq édifices publics, soit églises, monasteres, hôpitaux, ou autres maisons de piété ; deux *béguignages*, l'un de 800 filles, & l'autre de 600.

Ces *béguignages* sont des especes de grands monasteres où se rassemblent les filles dévotes qui ne se marient pas. Elles vivent en communauté sans aucun engagement. Celles qui peuvent travailler sont dans des maisons séparées, achetées à vie par une *béguigne* riche, qui est obligée de les loger gratuitement. Celles qui ne peuvent gagner leur vie de leur travail, vivent en communauté sous une espece de supérieure, dans un grand logis qui a la forme d'un couvent. On les y nourrit, & on les y occupe selon leurs forces & leurs talens. Ces filles doivent leur nom & leur institution à un saint prêtre de Liege, nommé Lambert *le Begue*, qui, vers l'an 1174, rassembla un certain nombre de filles & de femmes, à qui il persuada de vivre en continence. Il y a des béguignages dans d'autres villes de Flandres, mais ceux de Gand sont les plus fameux. Louis XV s'est rendu maître de Gand en 1745, & l'a rendu en 1748. C'est la patrie de Daniel Heinsius, un des plus célebres humanistes du dix-septieme siecle.

A l'orient est un petit pays, le plus fertile & le plus riche de la Flandre, que l'on appelle le pays de *Waes*. On y recueille beaucoup de bled, & il y a de bons pâ-

turages où l'on nourrit beaucoup de bons chevaux.

SAINT-NICOLAS * en est le principal bourg.

TENREMONDE *ou* DENDERMONDE, au confluent de la Dendre & de l'Escaut, petite ville, belle & forte, avec seigneurie. Elle est entourée de marais & de prairies, que les habitans peuvent inonder par leurs écluses. Elle a été prise par les François en 1745.

ALOST, sur la Dendre, ville aujourd'hui fort médiocre. Elle a été la capitale d'un comté assez considérable, qui dépendoit de l'Empire.

NINOVE, jolie petite ville.

Toutes ces villes étoient de la Flandre impériale; mais les suivantes, avec celles de Gand, étoient de la Flandre Teutone.

OUDENARDE, sur l'Escaut, ville forte & riche, *capitale* d'une châtellenie de même nom. On y a établi une manufacture de tapisseries de hautelisse. Les François l'ont prise en 1745. C'est la patrie de Jean Drusius, un des plus savans & des plus modérés protestans du seizieme siecle.

COURTRAI, sur la Lys, ville forte autrefois, mais démantelée en 1685 par Louis XIV.

MENIN, sur la Lys, *place forte*, dont les belles fortifications, qui étoient de M. le maréchal de Vauban, ont été rasées après que les François l'eurent prise en 1744.

2. *Le Quartier de Bruges.*

BRUGES, *évêché*, à l'occident de Gand, sur le canal de cette ville à Ostende. Elle est grande, & on y trouve encore des vestiges de l'ancien renom qu'elle a eu pour le commerce, & dont elle est beaucoup déchue. Ce sont de vastes magasins bâtis de pierre & de briques. Entre la cathédrale & l'hôtel-de-ville, qui n'ont rien de remarquable, on voit un beau bâtiment neuf, construit de pierres de taille: on l'appelle *le bailliage*. Cette ville a été prise par les François en 1745.

OSTENDE, *port* & ville très-forte. Les Espagnols ne purent la prendre en 1601, qu'après un siége de trois ans, une perte de 70000 hommes, & une dépense de plus de dix millions. Louis XV l'a prise en moins de quinze jours, en 1745.

NIEUPORT, *place forte.* Cette petite ville a un canal qui communique à la mer. Elle est devenue une conquête de Louis XV, en 1745.

DIXMUDE, vicomté, sur l'Yperle. Ce lieu est célebre par ses beurres & ses fromages, qui sont excellens.

3. *Le Quartier d'Ypres.*

YPRES, *évêché*, sur l'Yperle, grande & belle ville qui est ancienne. Le roi s'en est rendu maître en 1744.

LA QUENOKE *, *fort*, pris par les François en 1744, aussi-bien que

FURNES, *place forte*, au nord-ouest, sur le canal de Dunkerque.

4. *Le Tournaisis.*

TOURNAI, *évêché*, *place forte.* Cette ville est grande & ancienne; mais elle n'est guere peuplée pour son étendue. Elle a le long de l'Escaut un très-beau quai, qui est bordé d'arbres. La cathédrale est grande & magnifique. La nef est ancienne; mais le choeur est bâti de neuf, le sanctuaire est tout revêtu de marbre noir & blanc; le choeur & les bas côtés sont aussi pavés du même marbre. La citadelle, bâtie par Louis XIV, étoit un ouvrage très-vaste & parfait: il s'y trouvoit des souterreins & des mines considérables. Louis XV les a détruites de fond en comble, après l'avoir prise, en 1745.

§. VI. *Le Comté de Hainaut, ou le Hainaut Autrichien.*

La partie méridionale du comté de Hainaut appartient à la France, comme nous l'avons vu.

La partie septentrionale, beaucoup plus considérable, est ce qu'on appelle le *Hainaut Autrichien.* Il renferme quatre châtellenies.

MONS, *capitale*, *place forte.* Cette ville, la principale de la châtellenie de son nom, est assez grande, & environnée d'un triple fossé. Après avoir passé les fauxbourgs, on voit les fortifications de la ville qui sont régulieres. Une belle & grande rue qui va toujours en montant, mene à un vieux château qui est au milieu de la ville, & dont la tour est parfaitement belle. Les églises de Mons sont fort propres. L'hôtel-de-ville est antique & a sa beauté. Mons a une ancienne abbaye, nommée de *sainte Waltrude*, ou *Wautru*, & dont le titre d'abbesse a été uni au comté de Hainaut. Ce monastere est aujourd'hui une maison de chanoinesses, à la nomination du souverain du pays. Elles sont toutes filles de condition, & ont chacune une prébende, dont elles jouissent quelquefois dès l'âge de sept ans. Hors le tems de l'office, elles sont habillées comme des séculieres; on ne les distingue que par un petit ruban noir qui pend devant leur poitrine. Elles ne font des voeux que lorsqu'elles sont anciennes; alors elles jouissent d'un plus gros revenu, & servent comme de supérieures aux plus jeunes. Leur habillement de choeur est très-élégant. Elles chantent l'office à-peu-près comme les chanoines de la plupart de nos collégiales. Le choeur de leur église, qui est grande & belle, est fermé comme ceux de plusieurs cathédrales. Cette église est paroissiale. Les chanoines de la collégiale de S.

Germain y vont chanter l'office aux principales fêtes avec les chanoinesses. On trouve aussi des chanoinesses à Maubeuge, à Denain & ailleurs. La ville de Mons a été prise par les François en 1746.

SAINT-GUILLAIN *, sur la riviere de Haisne. Cette ville est située dans un lieu marécageux, & a des écluses qui servent à la défense de Mons. Elle est remarquable par son abbaye ancienne de bénédictins, dont l'abbé est seigneur de la ville. Saint-Guillain s'est rendu à la France en 1746.

LESSINES, sur la Dendre, ville assez jolie, & qui fait un grand commerce de toiles.

ENGHIEN, à l'orient de Lessines. C'est la premiere baronnie du comté de Hainaut. Le duc d'Aremberg est seigneur de cette petite ville, dont plusieurs princes de la maison de Bourbon ont porté le nom. Depuis que Henri IV eut vendu Enghien au prince de Ligne, comte d'Aremberg, le nom d'Enghien a été donné successivement à Nogent-le-Rotrou & à Issoudun : il est enfin resté au duché de Montmorenci, nommé à présent, duché d'*Enghien* ou d'*Enguien*, aussi-bien que la petite ville ou bourg qui est le chef-lieu de ce duché.

HALL, sur la Senne. Elle a une église de Notre-Dame fort riche, où le concours des fidelles est très-grand. Elle appartenoit aux jésuites, qui y avoient un collége.

ATH, *place forte*, sur la Dendre, au nord-ouest de Mons, jolie ville, *capitale* de la châtellenie de son nom. Il s'y fait un grand commerce de toiles. Les François l'ont prise en 1745. Le fameux Michel Baïus est né à *Melin*, village du territoire de cette ville, qui est la patrie du P. Henri de S. Ignace, religieux carme.

BINCHE, petite ville, à l'orient de Mons, chef-lieu de la châtellenie de son nom.

BRAINE-LE-COMTE, au nord-est de Mons, petite ville, *capitale* de sa châtellenie, qui a peu d'étendue.

§. VII. *Le Comté de Namur.*

NAMUR, *capitale*, *évêché*. Cette ville, au confluent de la Sambre & de la Meuse, n'est pas bien grande, mais elle est très-forte, sur-tout par son château. Louis XV s'en est rendu maître en 1746.

CHARLEROI, *ville forte*, à l'occident de Namur, sur la Sambre. Les François l'ont prise en 1746.

§. VIII. *Des deux anciennes Provinces d'Anvers & de Malines qui dépendent aujourd'hui du Brabant.*

Suivant l'ancien partage, le *marquisat* d'Anvers & la *seigneurie* de Malines faisoient deux provinces séparées ;

mais aujourd'hui elles ſont compriſes ſous le duché de Brabant, dont elles forment enſemble le *troiſieme quartier*; ſavoir, celui d'Anvers. Les comtes de Louvain, ou ducs de Brabant poſſédoient, dans le XIe. ſiecle, le marquiſat d'Anvers, ſous le nom de *marquiſat du St. Empire*. A l'égard de la ſeigneurie de Malines, elle ne vint qu'en 1462 à la maiſon de Bourgogne. Le quartier d'Anvers étoit autrefois très-étendu vers le nord : mais les Hollandois ayant enlevé aux Eſpagnols Berg-op-Zoom, Breda & Boſleduc, on leur abandonna entierement ces territoires en 1648; & c'eſt ce qu'on appelle le *Brabant Hollandois*.

ANVERS, *évêché*, ſur l'Eſcaut. C'eſt une grande ville, forte & bien bâtie. Depuis qu'Amſterdam lui a enlevé preſque tout ſon commerce, & que les Hollandois ſe ſont emparés de l'embouchure de l'Eſcaut, elle n'eſt plus peuplée comme autrefois. Elle a une citadelle très-forte, une fort belle place, nommée la place de *Mer*; l'abbaye de S. Michel, dont le retable de l'autel eſt orné d'un magnifique tableau de Rubens, & un fort joli couvent de chartreux. L'égliſe des jéſuites & la cathédrale ſont magnifiques : cette derniere ſur-tout, qui a un clocher des plus beaux que l'on puiſſe voir pour ſon élévation & la perfection de l'architecture. C'eſt un ouvrage tout orné de découpures dans la pierre, qui va en diminuant d'étage en étage par des galeries quarrées, qui ſont poſées de diſtance à autres. On y admire auſſi l'hôtel-de-ville & la bourſe. Cette ville a été priſe par Louis XV, en 1746; mais il l'a rendue en 1748. Anvers eſt la patrie d'Ortélius, célebre géographe; de Martin-Antoine Delrio, qui publia, à l'âge de dix-neuf ans, des remarques ſur les tragédies de Séneque, ouvrage dans lequel il cite plus de onze cent auteurs, en homme qui les a lus exactement; d'Emmanuel de Schéelſtrate, garde de la bibliothéque du Vatican, auteur des *Antiquitates Eccleſiæ illuſtratæ*; & de Gramaye, hiſtorien.

Ce fut dans cette ville que le traité des *Barrieres*, dont nous parlerons dans l'article ſuivant, fut conclu entre les Hollandois & les Autrichiens.

LIERRE *ou* LIRE, au confluent des deux Neethes, qui ſe jettent à quelques lieues de là dans la Dylle. C'eſt une petite ville aſſez bien fortifiée, où il ſe fait un grand commerce de bétail. Il s'y trouve une collégiale, fondée en 1260, & un couvent de chartreux. C'eſt la patrie du célebre Huyghens, docteur de Louvain.

Malines, ſur la Dylle ou Tylle, *archevêché* & *conſeil ſouverain*; les Flamands l'appellent *Mechelen*. C'eſt une jolie ville, quoiqu'ancienne : la cathédrale eſt belle. Les jéſuites y avoient un grand collége & un noviciat, dont l'égliſe eſt fort belle. On fait à Malines des dentelles

très-estimées, & des tapisseries de cuir doré : il y a d'ailleurs un assez grand commerce. On y trouve une maison de béguignes très-nombreuse, où l'on entretient, dit-on, 800 filles. Les béguignes sont destinées à recevoir les filles de bourgeois, comme les maisons de chanoinesses de Mons, de Nivelle & de Maubeuge, les filles de qualité. Malines a été prise par les François en 1746; mais elle a été rendue par le traité de paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, à la reine de Hongrie, ainsi que toutes les autres villes qu'elle avoit perdues.

ARTICLE II.

Des Provinces-Unies.

CES Provinces sont bornées à l'orient par la Westphalie; au midi, par les Pays-Bas Autrichiens; à l'occident & au nord, par l'Océan. Leur latitude septentrionale est depuis le cinquante-unieme degré, jusqu'au cinquante-troisieme trente minutes, & leur longitude est entre le vingt-unieme & le vingt-cinquieme degré.

Les anciens habitans de ces provinces s'appelloient *Bataves* ou *Frisons*. Le nom de *Provinces-Unies*, qu'elles portent aujourd'hui, vient de l'union qu'elles firent à Utrecht en 1579, pour se défendre mutuellement contre le roi d'Espagne, dont elles avoient secoué le joug, comme nous l'avons rapporté dans l'article précédent. Aussi, depuis ce tems, aidées du secours de la France & de l'Angleterre, elles se défendirent si bien, que par la paix de Munster, en 1648, le roi d'Espagne fut obligé de les reconnoître pour un état libre & indépendant. On les appelle encore *Hollande*, du nom de la plus considérable de ces provinces.

On ne reconnoît que sept Provinces-Unies; aussi ont-elles choisi pour leurs armes un lion qui tient sept fleches. On seroit cependant porté à croire d'abord qu'il y a huit provinces, parce que Zutphen étoit autrefois séparé de la Gueldre, & parce qu'ayant compté cette derniere dans les dix provinces des Pays-Bas Catholiques, à cause de sa partie haute & méridionale, on retrouve encore ici une Gueldre; savoir, la basse ou la septentrionale; mais Zutphen & la Gueldre Hollandoise ne font qu'une province, qui porte simplement le nom de *Gueldre*. C'est la premiere, selon l'ordre dans lequel elles donnent leurs voix aux assemblées générales de la nation, qui se font par députés : ensuite sont les provinces de *Hollande*, de *Zélande*, d'*Utrecht*, de *Frise*, d'*Overissel*, de *Groningue*.

Ces sept provinces étoient autrefois gouvernées, la premiere, par un duc; les deux suivantes, par un comte,

& les autres par des ſeigneurs ; ce qui fait qu'on leur donne encore quelquefois les titres de *duché*, *comté*, *ſeigneurie*. Charles-quint, en qualité d'héritier de la maiſon de Bourgogne, étoit comte de Hollande & de Zélande. Il acheta de Henri de Baviere, évêque d'Utrecht, les ſeigneuries d'Utrecht & d'Overiſſel, en 1727. L'année ſuivante, il ſe mit en poſſeſſion de la Friſe, à laquelle il avoit droit par ſes ancêtres. Il devint maître de Groningue en 1536, & il eut en 1543 le duché de Gueldre, auquel le comté de Zutphen étoit uni depuis longtems. Toutes ces provinces paſſerent enſuite à l'Eſpagne, avec le reſte des Pays-Bas. Aujourd'hui elles compoſent une république libre & indépendante, comme nous l'avons dit ci-deſſus.

Cette république poſſede encore pluſieurs villes qui ne ſont pas de ſes provinces, & qu'elle a conquiſes ſur les Eſpagnols, depuis l'union d'Utrecht. C'eſt ce qu'on appelle les *Pays de la Généralité*, parce que ces villes, qui appartenoient autrefois à la Flandre & au Brabant, dépendent immédiatement des *Etats-Généraux*, & non d'aucune province particuliere.

Les députés des Provinces-Unies, qui ſont toujours aſſemblés à la Haye, compoſent ce qu'on nomme *Etats-Généraux* ; mais ces états ne ſont pas les ſouverains de la république. Chaque province fait comme un état particulier, & chaque ville même, quoique ſoumiſe à ſa province en pluſieurs choſes, jouit d'une eſpece de ſouveraineté dans tout le reſte, & a ſon état particulier, qui députe à l'aſſemblée de la province.

Le gouvernement eſt démocratique, mêlé d'un peu d'ariſtocratie ; les députés des villes ont chacun leur voix, & les nobles de chaque province n'en ont tous enſemble qu'une. Les députés des provinces forment trois aſſemblées, qui ſe tiennent toujours à la Haye ; ſavoir, les états-généraux, le conſeil-d'état & la chambre des comptes.

L'aſſemblée des états-généraux a la principale direction des affaires, & donne audience aux miniſtres étrangers. Elle porte le titre de *Hautes Puiſſances*.

Les affaires importantes, c'eſt-à-dire, celles qui concernent la paix, la guerre, les alliances, la valeur des monnoies & les priviléges de l'union, demandent le conſentement unanime de toutes les provinces pour être terminées : il y en a d'autres qui ſe décident ſeulement à la pluralité. On compte les voix ſelon le nombre des provinces, & non ſelon celui des députés ; car il leur eſt libre d'en envoyer autant qu'elles veulent.

Chaque province préſide à ſon tour pendant une ſemaine. C'eſt au préſident de la province qui eſt de ſemaine que les miniſtres doivent s'adreſſer.

Le conseil d'état exécute les décisions des états-généraux : il est composé de douze députés, dont deux de la province de Gueldre, trois de la Hollande, deux de la Zélande, un d'Utrecht, deux de la Frise, un d'Overissel, un de Groningue. Les affaires s'y reglent à la pluralité des voix.

La chambre des comptes connoît des finances ; elle est également composée des députés des provinces.

Outre ces trois assemblées, il y a encore plusieurs tribunaux : celui de l'amirauté, qui juge de ce qui regarde la marine. Les suivans sont particuliers aux pays de la généralité. Le conseil de Brabant s'assemble à la Haye pour les affaires du Brabant Hollandois ; celui de Flandre, à Middelbourg ou Zélande, pour les affaires de la Flandre Hollandoise.

Le *Sthathouder* est comme le chef de la république des Provinces-Unies : il est gouverneur-général, capitaine-général & grand-amiral. Le premier établissement de cette importante charge, est aussi ancien que la république. Guillaume I, comte de Nassau & prince d'Orange, qui étoit gouverneur de Hollande pour les Espagnols, ayant été élu stathouder en 1579, ses deux fils & son petit-fils lui succéderent ; mais en 1650, cette charge fut supprimée. On la rétablit en 1672, & alors il y eut deux stathouders, l'un & l'autre de la maison de Nassau, mais de branches différentes. Guillaume III de Nassau-Orange fut élu par les provinces de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, de Gueldre & d'Overissel : c'est celui qui est mort sur le trône d'Angleterre en 1702, & après lequel ces provinces n'ont point voulu avoir de stathouder. L'autre qui avoit été élu par les provinces de Frise & de Groningue, étoit un prince de Nassau-Dietz, dont le petit-fils fut encore élu stathouder de Gueldre & d'Overissel en 1728. Il l'est devenu de toutes les autres provinces en 1747, & le stathouderat a été assuré à sa postérité, soit masculine, soit féminine.

Les Provinces-Unies sont extrêmement peuplées. L'air y est assez tempéré, mais humide & fort épais. On recueille assez de bled en quelques provinces, comme dans celles d'Utrecht & de Gueldre ; la plupart des terres ont d'excellens pâturages. On y fait de très-bon beurre & de bons fromages. La principale richesse des Hollandois consiste dans les manufactures & le commerce qu'ils font, sur-tout aux Indes orientales. La compagnie des Indes orientales est très-puissante. Celle des Indes occidentales l'est beaucoup moins. Les Hollandois sont laborieux, ménagers, bons hommes de mer, & fort politiques. La religion dominante est la prétendue réformée ; les autres y sont permises, excepté la catholique qui y est seulement tolérée ; la socinienne y est entiérement défendue.

Le Rhin est la plus grande riviere de ce pays. Il prend sa source au mont S. Gothard, en Suisse, sépare la Souabe de l'Alsace, arrose le cercle électoral du Rhin, & celui de Westphalie, puis au fort de Skenck se divise en deux branches; la gauche s'appelle *Vahal*, la droite retient le nom de *Rhin;* au dessous du même fort, il se divise encore en deux branches à Arnheim. L'une prend le nom d'*Yssel*; & tirant droit au nord, se jette dans le *Zuyderzée*; l'autre bras, qui retient le nom de *Rhin*, continue son cours droit à l'occident; enfin, il se partage encore en deux branches dans la province d'Utrecht. Le bras gauche prend le nom de *Leck*, & va se joindre à la Meuse; l'autre retient le nom de *Rhin*, & se perd dans les sables au dessous de Leyde; car, depuis l'an 860, que l'Océan s'étant débordé, ruina l'embouchure du Rhin, ce fleuve ne porte plus son nom jusqu'à la mer. Il faut observer encore que le *Vahal*, qui est la branche gauche du Rhin de la premiere division, passe à Nimegue, puis se joignant à la Meuse à l'orient de l'isle de Bommel, & s'en séparant ensuite, s'y unit une seconde fois à l'occident. Cette double union forme cette ville. Le Vahal prend alors le nom de la Meuse, & passe à Dordrecht.

Les différentes branches du Rhin, la Meuse & les canaux dont les Provinces-Unies sont entrecoupées de tous les côtés, facilitent le transport des marchandises, & aident beaucoup le commerce.

La premiere des Provinces Unies, au sud-est, est la *Gueldre*, à laquelle le pays de *Zutphen* est uni: il y en a une à l'occident, la Hollande; une au sud-ouest, la Zélande; une dans le milieu, la province d'Utrecht; une au nord, la Frise; & deux au nord-ouest, l'Overissel & la province de Groningue. Le pays de la généralité est au midi, & comprend principalement la Flandre Hollandoise & le Brabant Hollandois. Nous en parlerons dans le §. VIII.

§. I. *La Gueldre Hollandoise ou septentrionale.*

La Gueldre hollandoise ou septentrionale, qu'on appelle aussi la basse Gueldre, se divise en trois pays ou quartiers.

1. Le *Betaw* ou *Betuve*, ou *Quartier de Nimegue.*

NIMEGUE, *capitale*, *ville forte*, sur le Vahal. C'est une grande ville, fort peuplée & fort marchande. Elle est célebre par la paix qui y fut conclue en 1678 & en 1679, entre Louis XIV, Charles II, roi d'Espagne, & les Hollandois. C'est la patrie de Pierre Canisius, jésuite, savant théologien, qui a assisté au concile de Trente; & de Henri Canisius, son neveu, célebre professeur en droit-canon à Ingolstat.

BOMMEL, fur le Vahal. Cette petite ville, que la nature & l'art ont rendue très-forte, eft dans une ifle qui porte fon nom, & qui eft formée par la Meufe & le Vahal.

BUREN, petite ville au nord, & vers le Rhin. Elle a le titre de comté. Le fils ainé du prince d'Orange & de Naffau, Stathouder des Provinces-Unies, élu en 1747, en a porté le nom.

2. Le *Vélaw* ou *Weleve*, ou *quartier d'Arnheim*, au nord-eft.

ARNHEIM, *capitale*, à l'endroit où commence l'Yffel. Cette ville eft grande, belle & fortifiée.

HARDERWICK, *univerfité*, fur le Zuyderzée, qui eft ce grand golfe entre les terres des Provinces-Unies : les Hollandois l'appellent de ce nom, qui fignifie la *Mer du midi*, par oppofition à la grande mer, à laquelle elle communique du côté du nord.

LOO, * magnifique château entre Harderwick & Deventer ; il appartient au prince de Naffau.

3. Le pays, ou quartier de Zutphen, à l'orient : c'étoit autrefois un comté, qui fut uni au duché de Gueldre, en 1107.

ZUTPHEN, *capitale*, fur l'Yffel. Cette ville eft ancienne & forte. Elle a le privilége de battre monnoie.

DOESBOURG, *fort* fur l'Yffel.

GROLL, ville affez belle, & autrefois très-forte. Les François la prirent en 1672, & en démolirent les fortifications.

§. II. *La Hollande.*

Cette province, quoique très-peuplée, a un air mal fain. L'eau n'y eft ni pure ni faine. On n'y brûle que des tourbes. C'eft ce qui faifoit dire agréablement à Grotius, que *les élémens n'y valoient pas grand chofe.* La mer inonderoit ce pays, fi elle n'étoit retenue par des digues qu'on entretient avec foin. On le partage en Nord-Hollande & Sud-Hollande.

HORN, *port*, fur le Zuyderzée. C'eft une grande & belle ville, où il fe fait un grand débit de bons fromages & d'autres marchandifes. Elle eft le fiege d'une amirauté, & capitale de la Nord-Hollande, que l'on appelle auffi *Weft-Frife.*

AMSTERDAM, *port.* Cette ville, qui eft dans la Sud-Hollande, a reçu fon nom de la riviere d'*Amftel* qui l'arrofe, & du mot *Dam*, qui fignifie *digue.* Elle eft fort belle, la plus grande ville des Provinces-Unies, & très-peuplée. Elle eft traverfée de tous côtés par un grand nombre de canaux, qui font garnis de quais, la plupart plantés d'arbres. Ce qu'on voit de plus remarquable à Amfterdam, c'eft le port, l'hôtel-de-ville & la bourfe.

Le

Le *Port*, formé par les rivieres d'Amſtel & d'Ye, eſt ſi grand, qu'il peut contenir plus de mille bâtimens : il eſt près du Zuyderzée. Une eſpece de détroit rempli de ſable, que l'on nomme *Pampus*, & qu'on rencontre en venant du Zuyderzée à Amſterdam, forme dans ce port une incommodité conſidérable. Les gros vaiſſeaux de charge ne peuvent paſſer qu'à la faveur de la haute marée. On les ſouleve même avec une machine, nommée *chameau*, pour les empêcher de prendre beaucoup d'eau. Le port d'Amſterdam eſt bordé d'un quai qui a plus d'une demi-lieue de long. A une des extrêmités de ce long quai, eſt un bel édifice bâti de pierres de taille au milieu de l'eau : il eſt quarré, & a trois étages. On l'appelle l'*amirauté*; il renferme tout ce qui eſt néceſſaire pour équiper les vaiſſeaux.

L'hôtel-de-ville eſt la ſeconde choſe qui releve Amſterdam. C'eſt un château bâti à la moderne, tout neuf, quarré, de pierres blanches & très-dures. Ce bâtiment, qui eſt entre deux places, a vingt-trois croiſées de face : il eſt ſans ornemens d'architecture, mais d'une belle uniformité. Outre le rez-de-chauſſée, il y a deux étages. Au milieu de ce château, dans l'intérieur, regne une galerie ou ſalle, revêtue de marbre depuis le haut juſqu'en bas. Elle partage ce grand édifice en deux parties, qui ſont entourées d'autres galeries ornées de la même maniere, mais moins larges. Autour de ces galeries, ſont rangées différentes chambres, décorées de tableaux & de bas-reliefs magnifiques. Une plate-forme, couverte de plomb, occupe tout le deſſus du bâtiment ; aux quatre coins ſont de belles ſtatues. Du milieu de la plate-forme s'éleve une lanterne, dans laquelle eſt placée l'horloge, dont le carillon exécute les plus belles cantates, par le moyen d'une machine ſinguliere, qui fait mouvoir trente ou quarante petites clochettes avec une juſteſſe & une préciſion admirable.

La bourſe eſt un bâtiment quarré, qui renferme une belle cour, garnie de quatre périſtiles. C'eſt là que ſe raſſemblent les négocians d'Amſterdam : on y trouve des correſpondans de toutes les nations. En un quart-d'heure, il s'y fait pour des millions d'affaires, les aſſurances des vaiſſeaux n'en ſont pas une des moindres parties.

Il y a encore dans cette ville pluſieurs belles égliſes, ſur-tout celles de ſaint Nicolas & de ſainte Catherine. On y compte dix-huit hôpitaux, entre leſquels il y en a ſept pour les enfans orphelins. Les catholiques, qui ſont en grand nombre dans cette ville, en poſſedent deux ; l'un pour les garçons, & l'autre pour les filles : ils y ont auſſi vingt-deux égliſes ou paroiſſes. Les Arméniens de Perſe, unis au Saint Siége, y ont une égliſe. Les juifs Portugais ou Allemands y ont auſſi

des synagogues : celle des Portugais est très-belle, aussi y font-ils autant à leur aise, que les Allemands y sont pauvres & misérables.

ALCMAER, à l'occident de Horn. Cette ville passe pour la plus ancienne de la Hollande. On prétend que c'est dans ses environs que l'on fait le meilleur beurre & le plus excellent fromage du pays. Elle a perdu beaucoup de son ancien lustre, depuis qu'Amsterdam s'est attiré presque tout le commerce de la Nord-Hollande.

ENCKUISEN, sur le Zuyderzée, *port*, au nord-est de Horn. Cette ville n'est pas peuplée à proportion de sa grandeur. Elle a un bel hôtel-de-ville & une chambre de la compagnie des Indes orientales.

HARLEM, *évêché*, sur le lac de même nom. Cette ville est grande, belle & fort marchande : on y fabrique beaucoup de rubans, & d'étoffes de soie & de fil. Elle est partagée par divers canaux, bordés d'allées d'arbres. La grande église, qui appartient aux réformés est très-vaste. Les orgues en sont magnifiques & très-élevées, soutenues par quatre belles colonnes de marbre. On voit au dessus les trois vertus théologales, représentées par des figures de marbre blanc. C'est la patrie de Laurent Coster, qui s'appliqua des premiers à l'imprimerie, dont les Hollandois lui attribuent même l'invention. Harlem a au nord-est la riviere d'Ye, qui est proprement un amas d'eaux qui communiquent d'une part à plusieurs lacs, & de l'autre au Zuyderzée ; & au sud un grand lac qui s'est formé dans les anciennes inondations. On l'appelle la *Mer de Harlem*, & l'on veut maintenant le dessécher.

LEYDE ou LEYDEN, sur le Rhin. Cette ville est belle, grande & bien peuplée : on y fabrique les meilleurs draps de Hollande. Elle a une université célebre & très-fréquentée, sur-tout par les Allemands, catholiques ou réformés ; tout le monde y est reçu indifféremment. Il s'y trouve un beau théâtre anatomique, établi dans une ancienne église de catholiques. Le jardin des plantes y est bien fourni. On y conserve dans un sallon, parmi plusieurs choses curieuses, quelques-uns de ces vers, qui, vers l'année 1735, rongerent les pieux qui forment la digue de la Nord-Hollande, & empêchent que le pays ne soit inondé par la mer. Cette digue commence à l'endroit où finissent les dunes, qui servent de barriere naturelle. Les vers dont nous parlons furent amenés de l'Amérique ; ils s'échapperent du vaisseau qui étoit à l'ancre près de la digue, s'attacherent aux bois, & les criblerent en peu de tems. Pour obvier à de pareils inconvéniens, les Etats-Généraux font apporter de loin de la pierraille, pour en former, à la longue, des especes de petites dunes. Ce projet est digne de la

prévoyance & de la patience des Hollandois. L'hôtel-de-ville de Leyde est beau. Il y a au dehors de la ville un mail, & autour des murs un cours d'arbres très-agréable; mais les habitans s'y promenent fort peu. Il en est à peu près de même dans toutes les grandes villes. On y trouve les plus belles promenades; mais les Hollandois aiment mieux rester chez eux, ou aller dans des especes de cabarets boire du thé, du café & de la biere. Leyde est la patrie d'Isaac Vossius, un des plus savans critiques du XVII siecle.

LA-HAYE. Comme ce lieu est sans murs, il peut passer pour un bourg ou un village; mais c'est le plus beau qui soit au monde, & il surpasse plusieurs villes célebres de l'Europe, pour la magnificence de ses bâtimens, & pour ses autres ornemens. Un grand nombre de canaux, renfermés dans des quais plantés de tilleuls, ornent la plupart de ses rues: celles qui n'ont pas de canal, sont aussi plantées de tilleuls dans le milieu. Le palais où s'assemblent les Etats-Généraux est un vaste bâtiment, qui, par ses quatre côtés, renferme une très-grande cour quarrée. Vis-à-vis est une grande piece d'eau qu'on appelle le *Vivier*. Le commerce est florissant à La-Haye, on y compte 4000 maisons. A un quart de lieue se trouve un château des princes de Nassau, qu'on nomme la *Maison du Bois*. Louise Hollandine, palatine de Baviere, abbesse de Maubuisson, étoit née à La-Haye. Ce bourg est la patrie de Fréderic Ruysch, célebre anatomiste; de Chrétien Huyghens, un des plus savans astronomes du dernier siecle; de Jacques Golius, professeur en arabe dans l'université de Leyde, & de Jean Second, mort à 25 ans, dont on a un grand nombre de poésies latines.

RISWICK, village & château près de La-Haye, fameux par le traité de paix qui y fut conclu en 1697, entre la France, d'une part, & la Hollande, l'Espagne, l'Angleterre & l'Allemagne, de l'autre.

ROTERDAM, *port*, sur la Meuse, près de l'embouchure de ce fleuve, que les Hollandois nomment en cet endroit *Merve*. C'est une ville qu'on peut regarder comme la plus considérable de la Hollande, après Amsterdam. Elle tire son nom d'un ruisseau, nommé *Rote* qui y coule. Elle est traversée par plusieurs canaux capables de porter les plus gros vaisseaux. Les promenades hors la ville sont charmantes, & ornées de jolies maisons de campagne, & de beaux jardins, dont plusieurs sont décorés de statues & de vases dorés. La grande rue qui traverse toute la ville, se trouve bâtie sur une digue; le reste de la ville est plus bas, & à couvert, par ce moyen, de l'inondation. A un bout de la ville, du côté de l'est, on voit nombre de beaux mou-

lins à vent, destinés à faire de l'huile, fouler des draps & scier des planches. La bourse mérite d'être vue. C'est un grand bâtiment neuf, quarré, au milieu duquel est une belle cour. Autour de cette cour sont des galeries couvertes, où se retirent, dans le tems de pluie, les marchands qui y viennent pour leur commerce. On trouve aussi plusieurs belles places dans cette ville. Elle est la patrie d'Erasme, à qui on a érigé une statue de bronze sur un pont, & de Pierre & Adrien de Valembourg, auteurs d'un excellent ouvrage de controverses contre les Protestans, en deux volumes *in-folio*, & sacrés évêques, l'un de Mysie, & l'autre d'Andrinople.

DELFT, entre Roterdam & La-Haye : c'est une ville jolie, ainsi que la plupart de celles de la Hollande. On y fait de très-belles porcelaines. L'arsenal des états de Hollande & de West-Frise mérite d'y être remarqué; c'est un gros bâtiment quarré, entouré d'eau. Il y a dans cette ville deux églises qui ont appartenu autrefois aux catholiques. Dans l'une on admire le superbe mausolée du prince de Nassau. Il est au fond du chœur, & tient la place qu'occupe le maître-autel dans nos églises. On peut observer, à cette occasion, que les prétendus réformés de Hollande ont dans leurs églises des usages qui semblent peu respectueux; ils y entrent & y demeurent le chapeau sur la tête. On n'y voit d'ailleurs aucune sorte d'ornemens, excepté les orgues & les mausolées. Au dessus de la porte de l'hôtel-de-ville, qui est un beau bâtiment, on lit cette inscription, d'un goût singulier :

Hæc domus odit, amat, punit, conservat, honorat,
Nequitiam, pacem, crimina, jura, probos.

Delft est la patrie de Hugues Grotius, fameux par ses ouvrages, sur-tout par son traité *du Droit de la Guerre & de la Paix*, qu'on regarde comme un chef-d'œuvre: il en a fait aussi un sur la *Vérité de la religion chrétienne*. Delft est encore la patrie de Chrétien Adrichomius, qui a fait en latin une Géographie sacrée, *in-folio*, avec des cartes.

GOUDE OU TERGAU, au nord-est de Delft, sur l'Yssel. C'est une jolie ville assez peuplée. Elle a une église très-belle & fort vaste avec doubles bas côtés. On admire ses vitraux & ses orgues, qui sont d'une grande beauté. C'est la patrie de Nicolas Hartsoeker, célebre physicien.

LA BRILLE, *port* dans l'isle ou la terre de *Vorn*, à l'occident. Ses habitans s'occupent principalement à la pêche du hareng. C'est dans cette ville que les confédérés des Pays-Bas jetterent, en 1572, les premiers fon-

demens de leur république. C'eſt auſſi d'où partent & où abordent les paquebots de Hollande & d'Angleterre. Elle a donné naiſſance à Martin Happettz Tromp, célebre amiral des Hollandois.

DORDRECHT ou DORT, *capitale* de la Hollande méridionale, ſur la Meuſe, au midi. Les anciens comtes y réſidoient. Elle étoit autrefois attachée au Brabant; mais, en 1421, la mer ayant rompu une digue, inonda tout le pays, & ſubmergea ſoixante-douze villages, dont le terrein eſt à préſent un grand lac nommé *Bies-Bos*. Cette ville eſt forte, & enfermée de digues: ſon *port* eſt bon. Elle a droit de battre monnoie. Elle eſt fameuſe par le Synode que les proteſtans y tinrent en 1618. C'eſt la patrie du célebre Jean de With, conſeiller-penſionnaire de Hollande.

GORCUM, *ville forte*, ſur la Meuſe, à l'orient de Dordrecht. C'eſt la patrie de Henri-Gorcum, vice-chancelier de Cologne dans le dernier ſiecle, auteur de pluſieurs ouvrages de théologie, entr'autres d'un *Traité ſur l'Euchariſtie*; de Guillaume Eſtius, ſavant théologien, & le commentateur le plus eſtimé des épitres de ſaint Paul, de Jean de Néer-Caſſel, évêque de Caſtorie, & vicaire apoſtolique en Hollande, auteur de l'*Amor pænitens*, & de pluſieurs autres ouvrages; & de Thomas Erpinius, très-verſé dans les langues orientales.

LEERDAM, * petite ville ſur la Ling, au nord-eſt de la précédente. C'eſt près de cette ville, dans le village d'*Acquoi*, qu'eſt né le célebre Cornélius Janſénius, évêque d'Ypres.

§. III. *La Zélande.*

Cette province eſt compoſée de ſix iſles principales, dont la plus habitée eſt *Walkren*. Les autres ſont du nord au ſud, *Schowen*, *Duveland*, *Nordt-Béveland*, *Tolen & Zud-Béveland*. Ce pays eſt aſſez fertile en grains, & abonde en pâturages. Il ſeroit expoſé à de fréquentes inondations, s'il n'étoit garanti par des digues qu'on y a conſtruites.

MIDDELBOURG, *capitale*, dans l'iſle de Walkren. Cette ville eſt grande, belle & très-marchande. Les états de la province s'y aſſemblent, auſſi-bien que le conſeil ſouverain de la Flandre hollandoiſe. Elle a un collége d'amirauté, & une chambre de la compagnie des Indes orientales. C'eſt la patrie de Melchior Leideker, auteur de pluſieurs ouvrages, dont le plus curieux eſt une *République des Hébreux*.

FLESSINGUE, *port & place forte*, vis-à-vis la pointe de Flandre & l'embouchure de l'Eſcaut. C'eſt une grande ville, belle, riche & fort marchande. Elle a donné naiſſance au célebre amiral Ruyter.

ZIRICZÉE, dans l'isle *Schowen*, au nord-est de Walkren. C'est une petite ville, avec un bon port. On la croit la plus ancienne ville de Zélande.

GOES, *ville forte* & riche, dans l'isle *Zud-Béveland*, qui est la plus grande ville de Zélande, & à l'orient de Walkren.

TOLEN, *capitale* de l'isle du même nom, *place forte* qui a le troisieme rang parmi les villes de Zélande.

Les deux autres isles n'ont que des bourgs & des villages.

La province d'Utrecht.

L'air y est plus pur & plus sain que dans les autres provinces: on y recueille du bled en quelques endroits.

UTRECHT, *archevêché* & *université*, sur le Rhin. C'est une grande & belle ville, bien peuplée. Son mail est le plus beau de l'Europe. Louis XIV étant arrivé à Utrecht, dans le cours de ses conquêtes, en 1672, fut si frappé de la beauté de ce mail, qu'il défendit qu'on y touchât. On ne voit, le long du canal qui mene de cette ville à Amsterdam, que jolies maisons de campagnes, ornées de jardins charmans. Utrecht est célebre par l'union des provinces, qui s'y fit en 1579; & par le fameux congrès qui s'y tint en 1712 & 1713, pour la paix de l'Europe, & où furent principalement réglées les affaires qui regardoient la succession d'Espagne. Cette ville est la patrie du pape Adrien VI & de Jean Leusden, célebre philologue du XVIIe. siecle.

AMERSFORD, sur la riviere d'Eem, au nord-est d'Utrecht. C'est une ville bien fortifiée. Sa situation dans les campagnes fertiles en grains & en excellents pâturages, est très-agréable.

MONFORT, * petite ville très-forte sur la riviere d'Yssel, au sud-ouest d'Utrecht.

RHENEN, sur le Rhin, petite ville qui a eu autrefois ses seigneurs particuliers.

§. V. *La Frise.*

Cette province est à l'entrée du Zuyderzée, vis-à-vis la Hollande septentrionale ou West-Frise. Elle est fertile en bled; en quelques endroits on y nourrit beaucoup de bétail & de très-beaux chevaux. Anciennement la Frise étoit beaucoup plus étendue qu'elle ne l'est aujourd'hui. Du tems de Charlemagne, sa capitale étoit Utrecht; la Hollande septentrionale en garde encore le nom de West-Frise, ou Frise occidentale, & le pays d'Allemagne voisin de Groningue, s'appelle Oost-Frise, ou Frise orientale.

LEUWARDE, *capitale*, au nord. C'est une ville gran-

de, bien bâtie, fortifiée & bien peuplée. Le conseil souverain de la province y réside : elle est partagée par divers canaux ; ce qui facilite son commerce, qui est considérable.

HARLIGEN, *port*, sur le Zuyderzée. Cette ville est grande, marchande, & bien fortifiée : ses rues sont belles & entourées de canaux : il y a un collége d'amirauté.

FRANECKER, *université*. C'est une ville belle & forte, peu éloignée de Harlingen.

STAVEREN, sur le Zuyderzée. Elle étoit autrefois la capitale des Frisons, mais la mer en a englouti une partie, & a comblé son port. Une inondation, arrivée vers l'an 1225, forma cette mer de trente lieues de longueur qu'on nomme Zuyderzée, qui n'est séparée de l'océan que par les isles de *Tessel*, de *Vlieland*, de *Schellin* & d'*Ameland*.

La province d'Over-Yssel.

Son nom lui vient de sa situation au delà de l'Yssel, par rapport à la province d'Utrecht, dont elle dependoit autrefois : elle est beaucoup moins peuplée que les autres provinces, parce qu'elle a beaucoup de marais.

DEVENTER, sur l'Yssel, *capitale*. C'est une grande ville, bien bâtie & bien fortifiée, où l'on bat monnoie. Elle étoit autrefois épiscopale, & avoit une université : il y a encore un grand collége célebre pour les humanités. C'est la patrie de Jacques Gronovins, auteur du *Trésor des antiquités Grecques*.

ZWOLL, *place forte*. Cette ville est grande, riche, & marchande ; elle étoit autrefois impériale. Près de cette ville étoit le monastere de Sainte Agnès, où demeuroit Thomas-A-Kempis, que l'on croit auteur du livre de l'*Imitation de Jesus-Christ*.

KEMPEN, *port*, à l'embouchure de l'Yssel, ville riche & bien fortifiée. C'est la patrie d'Albert Pighius, théologien savant, mais hardi dans ses sentimens, & trop favorable aux prétentions de la cour de Rome.

OLDENZÉE, à l'orient de Deventer, assez jolie ville, *capitale* du pays de *Twente*.

COVORDEN, au nord-est, ville fortifiée, sur les confins de l'Allemagne : elle est la *capitale* du pays de *Drente*.

§. VII. *La province de Groningue.*

Elle faisoit autrefois partie de la Frise : elle a appartenu ensuite aux évêques d'Utrecht, & après cela au duc de Gueldre, sur qui Charles-quint s'en empara. Le Golfe de *Dollart* la sépare de l'Allemagne.

GRONINGUE, *capitale* & *université*. C'est une ville

grande, forte & bien peuplée. Il y a deux églises, dont la plus grande, dédiée à S. Martin, a un clocher fort élevé, avec un beau carillon.

Le pays circonvoisin s'appelle *les Ommelandes*, c'est-à-dire, *ce qui environne* : ainsi cette province est divisée en deux parties. La premiere, composée des habitans de la ville de Groningue ; la seconde, de ceux du plat-pays. Les députés de l'un & de l'autre aux états de la province, gouvernent avec un pouvoir souverain.

DAM est l'unique ville du pays des Ommelandes : elle est sur la riviere de Damster, où est le fort de *Delfzill*, qui est le boulevard du pays du côté de l'Allemagne.

§. VIII. *Du pays de la généralité, ou de la Flandre Hollandoise, du Brabant Hollandois, &c.*

Nous avons déja dit qu'il falloit joindre ces pays aux sept provinces-unies, qui les possedent en commun. Leurs habitans sont premiers sujets de la république, & ne participent point aux priviléges des provinces souveraines, n'étant admis dans aucune charge publique. Ces pays sont au nombre de cinq : savoir, partie de Flandre, partie de Brabant, partie de haute Gueldre, partie de Limbourg, & partie de l'évêché de Liege. On y remarque les villes suivantes, qui ont été conquises sur les Espagnols depuis l'union de ces sept provinces.

I. Dans la Flandre *Hollandoise*, au nord de la Flandre Autrichienne.

L'ECLUSE, à 2 lieues de la Mer, à laquelle elle communique par un large canal. C'est une ville médiocre, mais marchande : elle a un petit canal qui va à Bruges. Vis à-vis de l'Ecluse, vers le nord-est, est le pays ou l'isle de *Cadsand*, * qui est très-abondante en pâturages, & où il se fait d'excellens fromages.

LE SAS *ou* LE SAS DE GAND, *place forte*, toute environnée de marais : elle communique à Gand par un petit canal, & par un autre à la Mer. Les Hollandois y ont un arsenal.

AXEL, ville très-forte, environnée de marais qui la défendent encore.

HUIST, petite ville bien fortifiée : elle a un très-bel hôtel-de-ville.

Les François se sont emparés de toutes ces villes au commencement de la campagne de 1747 : mais elles ont été rendues aux Hollandois par le Traité de paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748.

II. Dans le *Brabant Hollandois*, au nord du Brabant Autrichien.

BREDA. Cette ville qui appartient aux Hollandois

depuis 1637, est fort belle & marchande. Ses maisons sont d'une propreté parfaite au dehors, & encore plus au dedans, comme dans presque toutes les villes de la Hollande : ses rues sont larges, bien percées, & quelques-unes arrosées de canaux couverts de barques & de marchandises. Ses fortifications sont considérables. Tous ses environs peuvent être inondés facilement, en cas qu'elle soit menacée d'un siege. Il se fit dans cette ville, en 1667, un Traité de paix entre les Anglois & les Hollandois. Le château des princes de Nassau, à qui appartient la baronnie de Breda, est très-beau : les jardins sont magnifiques, & ornés de parterres & de statues.

BERG-OP-ZOOM, *port & ville forte.* Elle est *capitale* du marquisat de son nom, qui appartient à l'électeur Palatin, au nom de qui la justice s'exerce. Son nom signifie *montagne sur le bord*, & ne vient point, selon M. de la Martiniere, de la petite riviere de *Zoom*, qui n'est qu'un canal qu'on a creusé exprès pour transporter les tourbes que l'on fait aux environs. Elle a un autre grand canal qui vient de la Mer, & qui est bordé d'onze forts. On peut par ce canal secourir la ville, dont la situation dans des marais rend l'approche très-difficile. Louis XV s'en est rendu maître le 15 Septembre 1747, après deux mois & deux jours de siege.

BOIS-LE-DUC *ou* BOS-LE-DUC, sur le Dommel, qui s'y joignant à l'Aa, prend le nom de Dyse. C'est une ville forte, grande & belle, *capitale* de la mairie de son nom. Elle fut fondée en 1183, par Godefroi, duc de Brabant, dans une forêt, d'où lui est venu le nom de *Bois-le-Duc.* Les Hollandois s'en rendirent maîtres en 1629; & l'évêque qui y étoit alors fut contraint de se retirer avec tout son clergé. Son église de S. Jean est magnifique : il y a encore beaucoup de catholiques en cette ville.

RAVESTEIN, sur la Meuse, petite ville, avec un château, *capitale* de la seigneurie de même nom, qui appartient à l'électeur Palatin. Les états généraux ont droit d'y entretenir garnison, & d'y avoir des commis pour percevoir les droits qu'ils levent sur la Meuse.

EYNDOVEN, au confluent du Dommel & de Leyns, *capitale* d'un pays qui fait partie de la mairie de Bois-le-Duc, & qu'on nomme la *Campine Brabançonne*, pour la distinguer de la Liégeoise. Cette ville appartient à la Maison de Nassau.

GRAVE, *place forte*, sur la Meuse. Cette ville, qui est le pays ou terre de *Cuick*, est forte, & appartient à la Maison de Nassau : elle a plus d'habitans catholique que de protestans.

III. Dans la *haute Gueldre*, ou *Gueldre Autrichienne*.

VENLO & STEPHANSVERT : nous en avons parlé ci-devant, *page* 206.

IV. Dans le *Limbourg.*

FAUQUEMON *ou* FALKEMBOURG, & DALEM, voyez *page* 206.

V. Dans l'*évêché de Liege.*

MASTRICHT *ou* MAESTRICK, ſur la Meuſe. Cette ville eſt grande, belle & très-forte. Son nom ſignifie *paſſage de la Meuſe*, que les Flamands appellent *Maes.* Les ducs de Brabant en étoient ſeigneurs avec l'évêque de Liege; mais en 1530, Charles-quint en adjugea le haut domaine au Brabant, ne laiſſant à l'évêque qu'une portion de la juſtice ordinaire & de la ſeigneurie utile. Les Eſpagnols céderent cette ville aux Hollandois en 1648, par le Traité de Munſter, & l'évêque a continué d'en être ſeigneur en partie: c'eſt pour cela que la régence de cette ville eſt compoſée de magiſtrats catholiques & Hollandois. Maeſtrick eſt bien peuplée & aſſez grande. On y compte environ 14000 habitans, ſans la garniſon, qui eſt ordinairement conſidérable. L'hôtel-de-ville qui eſt un des plus beaux des Pays-Bas, eſt orné d'une bibliothéque, & eſt ſitué ſur la place du grand marché. La religion catholique & la proteſtante y ſont publiquement exercées. Les catholiques ont deux collégiales, qui ſont auſſi égliſes paroiſſiales. Il y en a encore quatre autres, & vingt-une maiſons religieuſes de l'un & de l'autre ſexe. Les calviniſtes y ont auſſi trois égliſes & deux colléges; & les uns & les autres des hôpitaux & des maiſons pour les orphelins. La maiſon des députés des Etats-Généraux, & celle du gouverneur ſont fort belles. Il y a auſſi un arſenal bien fourni. Louis XIV prit, en 1673, Maeſtrick en treize jours; & en 1748 elle s'eſt rendue à Louis XV, après un ſiege de près de trois ſemaines.

En 1715, les Hollandois obtinrent, pour leur ſureté, d'avoir ſeuls garniſon dans pluſieurs villes des Pays-Bas Autrichiens, qui, pour cela, ſont appellées *les barrieres.* Ces villes ſont, d'orient en occident, Namur, Tournai, Menin, Warneton, Ypres, Furnes & le fort de la Quenoke: ils ont auſſi garniſon à Tenremonde & à Ruremonde, mais conjointement avec les Autrichiens.

§. II. *Les principales poſſeſſions des Hollandois en Aſie, en Afrique & en Amérique.*

Les Hollandois ne pouvant faire commerce avec l'Eſpagne, pendant les grandes guerres qu'ils eurent avec cette couronne, tenterent d'aller aux Indes nouvellement découvertes; & ils y ont fait des établiſſemens conſidérables, ſur-tout aux dépens des Portugais, qui étoient alors ſous la domination de l'Eſpagne. Leurs principales poſſeſſions ſont:

En Asie une partie de l'isle de *Java*, où est *Batavia*, la capitale de leurs états en ces riches contrées ; plusieurs forts dans l'isle de *Sumatra* ; une partie considérable des *Moluques* ; *Malaca* dans la presqu'isle de ce nom, près de Sumatra ; dans la presqu'isle occidentale de l'Inde, *Paliacate*, &c. sur la côte de Coromandel, *Cochin*, &c. sur la côte de *Malabar*, & toutes les côtes de l'isle de *Ceylan*.

En Afrique, *la Mina*, &c. sur la côte de la Guinée ; le *Cap de bonne-espérance*, à la pointe méridionale de l'Afrique, dans la *Cafrerie*.

Dans l'Amérique méridionale, plusieurs isles près de la Terre-Ferme, dont la principale est *Curaçao* ; & le territoire de *Surinam* en Terre-Ferme à l'orient.



SECTION III.

De L'Espagne.

On nommoit autrefois l'Espagne, à laquelle le Portugal étoit joint, *Ibérie* & *Hespérie*. Ce dernier nom, qui signifie *pays d'occident*, lui a été donné par les Grecs : à cause de sa situation à leur égard. Pour celui d'*Ibérie*, il paroît venir du Fleuve *Iberus*, aujourd'hui l'*Ebre*, ou plutôt du terme chaldaïque *Albérin*, qui signifie *fin*, *extrêmité*, parce que les anciens regardoient cette région comme l'extrêmité du monde. Les Phéniciens y vinrent faire des établissemens, 1500 ans environ avant J. C. ; & Bochart prétend que le nom de *Spania*, d'où vient celui d'Espagne, se tire d'un mot phénicien qui veut dire *Lapin*, à cause qu'il y en avoit un grand nombre.

L'Espagne est séparée de la France par les Pyrénées, au nord-est : elle est bornée par la Méditerranée, à l'orient & au midi, par le Portugal, à l'occident, & au nord-ouest, par l'Océan. L'air de ce royaume est généralement chaud & sec, particuliérement dans le cœur du pays & au midi. Son terroir, quoique sec, pierreux & sablonneux, seroit fertile, s'il étoit cultivé. Les vins, les fruits, le gibier & le bétail y sont excellens. Les chevaux en sont très-estimés, aussi-bien que la laine de Ségovie, la soie de Grenade, le Cordouan, qui est un cuir de chevre passé au tan, & que l'on tire de Cordoue ; le lin & le chanvre d'Andalousie ; le cuir & le fer de Biscaye. On y trouve des mines de fer, de sel, de vermillon, & même d'or & d'argent : on a abandonné les dernieres, depuis la découverte de l'Amérique.

La latitude de ce royaume est depuis le trente-sixieme degré jusqu'au quarante-quatrieme : sa longitude depuis

le neuvieme degré jusqu'au vingt-unieme, dans sa plus grande largeur de l'Océan à la Méditerranée.

Il n'est guere peuplé, sur-tout vers le midi. On en attribue la cause au peu de fécondité des femmes; à l'expulsion des Maures ou Sarrasins en 1609; aux voyages que les Espagnols font en Amérique, & au grand nombre d'ecclésiastiques.

Cet état est monarchique. Il y a plusieurs conseils: savoir, le conseil des dépêches, nommé aussi *Junte*, ou conseil du cabinet: il est composé du roi & des ministres d'état: le conseil d'état où le roi préside, & dont l'archevêque de Tolede est conseiller-né; le conseil royal des finances, nommé *Hazienda*; le conseil suprême de guerre; le conseil royal & suprême de Castille; le conseil royal & suprême d'Aragon; le conseil suprême de l'inquisition, le conseil royal des ordres de chevalerie; le conseil royal des Indes, & celui de la croisade, composé d'un commissaire général, d'un conseiller du conseil de Castille, & d'un de celui d'Aragon pour ce qui regarde ces deux royaumes. On traite dans ce dernier conseil des subsides que le roi leve sur le clergé, & qui lui sont accordés sous prétexte de guerre contre les infidelles.

Les rois portent le titre de *Catholique*, qu'Alexandre VI donna à Ferdinand V, roi d'Aragon. Les filles succedent à la couronne au défaut des mâles. Ce royaume a une dignité qui lui est particuliere. On nomme ceux qui en sont revêtus, *grands d'Espagne*. Leur privilége est de se couvrir avant que de parler au roi, pour ceux de la premiere classe: ou quand ils ont commencé leur discours, pour ceux de la seconde: ou enfin quand ils l'ont fini, pour ceux de la troisieme; mais aucun des grands ne se couvre que par l'ordre du roi. Il y a de ces grands, dont la dignité est à vie seulement, & d'autres dont elle est héréditaire. Ferdinand le catholique avoit changé le titre de *riches-Hommes* en celui de grands: mais étant mort en 1516, il laissa imparfait le dessein de cet établissement, qui fut perfectionné par Charles-quint, & mis sur le pied où il est à présent. En Espagne on nomme les *Grands*, *Los Primos*.

Les Romains ayant conquis l'Espagne sur les Carthaginois, environ 200 ans avant Jesus-Christ, ils en furent maîtres près de 660 ans. Vers le commencement du Ve. siecle, les Suéves, les Goths & les Alains s'en emparerent, & y regnerent environ 300 ans. Julien, comte de Tanger, indigné d'un outrage qu'il avoit reçu du roi Roderic, appella en 712, les Sarrasins ou Arabes qui étoient alors maîtres de la côte d'Afrique. Ces barbares s'emparerent de presque toute l'Espagne, & ils y regnerent plus de 700 ans: on les a nommés Maures

en Espagne, parce qu'ils y étoient venus par la Mauritanie, province d'Afrique. Les chrétiens qui s'étoient réfugiés dans les montagnes des Asturies & de Léon, s'y donnerent un roi nommé Pélage; ses successeurs s'y fortifierent, & s'agrandirent peu à peu. L'Espagne chrétienne fut long-tems partagée en plusieurs royaumes. Les principaux étoient ceux de Léon, de Castille, d'Aragon & de Navarre. Mais en 1479, les états d'Aragon & de Castille ont été réunis par le mariage de Ferdinand V, roi d'Aragon, avec Isabelle, héritiere de Castille. Le dernier royaume des Maures, qui étoit celui de Grenade, fut conquis en 1492.

Philippe, archiduc d'Autriche, fils de l'empereur Maximilien, ayant épousé Jeanne, fille de Ferdinand & d'Isabelle, devint maître de cette grande monarchie. Elle fut au plus haut comble de sa gloire sous leur fils l'empereur Charles-quint. Ce prince s'étant démis de ses états pour vivre dans la retraite, laissa ce qu'il possédoit en Allemagne à son frere Ferdinand, dont Charles VI, dernier empereur de la maison d'Autriche, descendoit, & il mit, en 1555, son fils Philippe II en possession du royaume d'Espagne, à qui appartenoit alors celui de Naples & de Sicile, la Sardaigne & le duché de Milan en Italie; la Franche-Comté en France, & les dix-sept provinces des Pays-Bas. Dans le tems que Philippe II perdoit une partie de ces provinces, il se rendit maître, en 1580, du royaume de Portugal, qui se mit en liberté sous son petit-fils. En 1700, Charles II n'ayant point d'enfans, nomma par son testament, pour héritier de ses états, Philippe, duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, & de l'Infante Marie-Therese, sœur du roi Charles II. Ce prince prit le nom de Philippe V: mais Charles, archiduc d'Autriche, qui a été depuis empereur sous le nom de Charles VI, prétendit à la succession d'Espagne, comme descendant de Ferdinand; & aidé par les Anglois & les Hollandois, il s'empara de plusieurs provinces, où il prit le nom de Charles III. Enfin, par les Traités de paix d'Utrecht & de Bade, en 1713 & 1714, on lui céda les états d'Italie avec les Pays-Bas Espagnols, où il a regné avec le titre de roi d'Espagne, ayant même droit de faire des chevaliers de la toison d'or. Sa fille l'archiduchesse, reine de Hongrie, aujourd'hui impératrice douairiere, jouit de la même prérogative. Charles III, ci-devant roi des deux Siciles, & fils de Philippe V, est roi d'Espagne depuis 1759.

L'Espagne ne souffre d'autre religion que la Catholique. Les principaux tribunaux de l'inquisition sont à Séville & à Cordoue dans l'Andalousie; à Grenade, capitale du royaume de même nom; à Murcie, capitale du royaume de Murcie; à Barcelone dans la Catalo-

gne ; à Valladolid, & à Logrono dans la Vielle-Castille ; à Tolede & à Cuença dans la Castille-Nouvelle ; enfin à Ellerena dans l'Estrémadure. Les appels de ces tribunaux d'inquisition se portent au tribunal souverain de Madrid.

Les principales rivieres de ce royaume sont, du nord au sud, le Minho, le Duéro, le Tage, la Guadiana, le Guadalquivir ; & l'Ebre à l'est.

Les cinq premieres se rendent dans l'Océan, & la derniere dans la Méditerranée.

Le *Minho* tire son nom latin *Minius*, du vermillon qui se trouve en abondance dans son voisinage. Il a sa source au nord de la Galice, près d'un bourg nommé *Castro del Rey*, l'arrose du nord au sud-ouest, & se jette dans l'Océan au dessous de Thuy.

Le *Duéro* commence dans la Vieille-Castille, près de Soria vers les frontieres de l'Aragon, la traverse presqu'entiere de l'orient à l'occident, ainsi que le royaume de Léon & de Portugal, & se jette dans l'Océan près de Porto.

Le *Tage* parcourt toute la Nouvelle-Castille & le Portugal. Il a sa source sur les confins de l'Aragon, dans une montagne près d'Albarazin, d'où sortent le Xucar & le Guadalaviar, & passe à Tolede, à Alcantara, à Santaren, & se jette dans la mer au dessous de Lisbonne.

La *Guadiana*, appellée autrefois *Anas*, naît dans la Manche, province de la Nouvelle-Castille, dans une vaste campagne nommée *Campo de Montiel*. Elle sort de certains lacs appellés *Las Lagunas de Guadiana*, & prend d'abord le nom de *Rio Ruidera*, se perd un peu après entre des rochers, renaît par des ouvertures qu'on appelle *Los ojos de Guadiana*, c'est-à-dire, les Jeux de la Guadiana, d'où elle coule à Calatrava, après avoir été grossie par la riviere formée à Villa-Arta des ruisseaux de Ruz, de Xiquela & de Bedija, traverse l'Estrémadure, une partie du Portugal, sépare le royaume d'Algarve de l'Andalousie, & se jette dans l'Océan.

Le *Guadalquivir*, c'est-à-dire, en langage Sarrasin, le *grand fleuve*, a sa source vers les confins du royaume de Murcie au nord-ouest, au pied d'une montagne nommée *Sierra ségura*, traverse toute l'Andalousie, passe à Cordoue, à Séville, & se jette dans l'Océan à San-Lucar.

L'*Ebre* naît près des Asturies : il a deux sources, dont la principale est près d'un bourg nommé *Pontibre* : puis il côtoie la Biscaye & la Navarre, traverse l'Aragon, passe à Saragosse, à Tortose, & se jette dans la méditerranée à l'orient.

On divise l'Espagne en treize provinces, qui la plupart portent le titre de royaume, parce qu'elles ont été

possédées autrefois par des rois, soit chrétiens, soit Maures. Il y en a trois sur l'Océan, au nord: savoir la *Biscaye*, les *Asturies*, & la *Galice*; cinq dans le milieu; au nord, la *Navarre*, & d'orient en occident, le royaume d'*Aragon*, les deux *Castilles*, *vieille* & *nouvelle*, & le royaume de *Léon*; deux au midi, l'*Andalousie* & le royaume de *Grenade*; trois à l'orient, sur la Mer méditerranée, le royaume de *Murcie*, celui de *Valence*, & la principauté de *Catalogne*.

Quelquefois on les range en deux classes: savoir, les *états de Castille* & les *états d'Aragon*. Les premiers comprennent la Galice, les Asturies, la Biscaye, la Navarre, les deux Castilles, Léon, Grenade & Murcie. Les états d'Aragon contiennent l'Aragon, la Catalogne, Valence & les isles qui sont vis-à-vis. Nous allons suivre l'ordre que nous avons d'abord indiqué.

ARTICLE I.

De la Biscaye.

CETTE province s'appelloit autrefois *Cantabrie*. Les Romains eurent beaucoup de peine, à la soumettre. Elle est bornée, au nord, par la Mer, à l'orient, par la riviere de Bidassoa, qui la sépare de la France; au midi, par la Navarre & la Castille-Vieille, & à l'occident, par les Asturies. Elle ne produit du bled qu'en quelques endroits; mais par-tout elle abonde en pommes, oranges & citrons. Elle a quelques mines de fer. Le fer, la laine, le safran & la résine, sont les principaux objets de son commerce. Ses habitans sont bons soldats, civils, spirituels, plus ouverts que les autres Espagnols. Ils parlent entr'eux un langage particulier, que l'on croit être un reste de la langue des anciens Cantabres. Ils sont libres de tout impôt, & ont d'autres immunités dont ils sont très jaloux. Ce pays contient la *Biscaye* propre, le *Guipuscoa* & l'*Alava*.

I. *La Biscaye propre.*

BILBAO, *capitale*, *évêché*, *port*, à l'embouchure de la riviere de Nervio, environ a deux milles de l'Océan. Elle est très marchande, quoiqu'on soit obligé de décharger les gros vaisseaux à l'entrée de la riviere. Cette ville, grande, belle & riche, est remarquable par sa situation dans une contrée agréable & fertile, & par la bonté de son terroir.

Il n'y a point d'endroit en Espagne, où l'on vive à meilleur marché.

LAREDO. Cette ville, qui a été bâtie par les Goths, est environnée de rochers. Le port est près de la ville, & il s'y fait un grand débit de poissons.

CASTRO DE URDIALES, *port*, entre Bilbao & Larédo. Il y a un arsenal & une forteresse.

DURANGO, petite ville assez peuplée, au sud-est de Bilbao. Ses habitans sont habiles ouvriers en fer.

ORDUGNA (1), belle ville, située au milieu du pays, dans un agréable vallon. Elle jouit du titre de *cité*. En Espagne, on fait différence d'une ville & d'une cité. Les cités sont des villes plus considérables, qui ont jurisdiction sur plusieurs autres renfermées dans leur département. Toutes les villes épiscopales sont cités. Beaucoup d'autres jouissent du même avantage.

II. *Le Guipuscoa.*

FONTARABIE, *place forte*, bâtie en forme d'amphithéâtre, sur le penchant d'une côte qui regarde la mer. Philippe IV l'a gratifiée du nom de *cité*, pour la récompenser du courage avec lequel ses habitans se défendirent, en 1638, contre les François, qui l'assiegerent inutilement. Elle est près de l'embouchure de la petite riviere de *Bidassoa*, où se trouve l'isle des *Faisans*, qu'on appelle autrement, l'isle de la *Conférence*, qui n'appartient ni à la France ni à l'Espagne, & qui est inhabitée. Ce fut dans cette isle que le cardinal Mazarin & dom Louis de Haro conclurent, en 1659, la paix qu'on nomme, des Pyrénées, après laquelle Louis XIV épousa l'infante Marie-Thérese.

SAINT-SEBASTIEN, *port*, *place forte*. Cette ville, qui est médiocrement grande, peuplée & assez belle, est située à l'embouchure de la riviere de *Gurumea*. Ses rues sont longues, larges, fort droites & pavées de grandes pierres blanches. Ses dehors sont fort agréables. Les habitans jouissent d'un privilége fort singulier. Lorsqu'ils traitent avec le roi d'Espagne en personne, le prince est obligé de se découvrir devant eux. Il y a beaucoup de forges dans tous les environs de Saint Sébastien. On y fait de bonnes lames d'épées. Il s'y fait aussi un grand commerce de laine de Castille, & de cacao, qu'on apporte de l'Amérique.

GUETARIA. Cette petite ville a un bon port, & un fort château. C'est la patrie du fameux navigateur Sébastien Cano, à qui l'empereur Charles V donna pour devise un globe terrestre, avec ces paroles : *Primus me cir-*

---

(1) *Cette ville est écrite sur les cartes*, Orduna, *avec un trait sur l'*n, *parce que les Espagnols écrivent de cette maniere leur* gn.

cumdedisti, c'est-à-dire, *tu m'as le premier parcouru tout entier.*

DEVA, petite ville à l'embouchure de la riviere de *Deva*, dans la mer de Biscaye, avec un assez bon port. Elle est remarquable pour la pêche qui s'y fait des baleines.

PLACENCIA, sur la riviere de *Deva*. C'est une ville assez peuplée. Elle a de bonnes mines de fer dans son territoire, où l'on fabrique toutes sortes d'instrumens de guerre.

TOLOSA *ou* TOLOSETA, jolie ville, sur les rivieres de l'*Araxo* & de l'*Orio*, dans une vallée fertile, au sud-ouest de Saint-Sébastien.

AZPEYTIA, à l'ouest de Tolosa. Cette ville est située dans une vallée fort agréable. Elle a dans son territoire *Loyola*, château où est né S. Ignace, surnommé *de Loyola*, fondateur des jésuites, dont l'institut fut enfin confirmé par Paul III, en 1540, avec beaucoup de contradictions. Cette société, fort petite dans ses commencemens, & devenue depuis si puissante, renfermoit au commencement de ce siecle, selon le P. Jouvenci, 20000 jésuites, distribués en 37 provinces & une vice-province, qui comprenoit 24 maisons professes, 672 colléges, 59 noviciats, 340 hospices, 157 communautés ou séminaires, & près de 200 habitations de missionnaires. Mais ce nombre est bien diminué depuis que les rois de Portugal, d'Espagne & de Naples, & l'infant duc de Parme ont chassé les jésuites de tous leurs états, qu'en France leur société a été anéantie, & qu'enfin elle a été totalement dissoute par Clément XIV.

III. *L'Alava.*

VITORIA, ville célebre par son commerce de fer, de vins & de laines : les rues sont ornées d'arbres, & les maisons fort propres.

SALVATIERRA, à l'orient.

Pour passer du Guipuscoa à l'Alava, il faut traverser le *Mont-Adrien*, le plus haut des Pyrénées. Le nom de Pyrénées, donné à ces montagnes, vient du mot phénicien, *phareni*, qui signifie *branchu*; elles étoient autrefois couvertes d'arbres du côté de l'Espagne. Dans un endroit du Mont-Adrien se trouve un rocher qu'on a entierement percé. Il forme une voûte de quarante à cinquante pas : on n'y reçoit de jour que par les deux extrêmités, qui sont fermées de grandes portes.

ARTICLE II.

De la Principauté des Asturies.

CETTE province tire son nom de ses anciens habitans, qui s'appelloient *Astures*. Elle peut être regardée comme le berceau de la monarchie d'Espagne, telle qu'elle est à présent, puisque dans le tems qu'elle étoit le plus resserrée par les Maures, elle s'y est conservée dans les montagnes, & s'est accrue au point d'avoir pu chasser enfin ces barbares de toute l'Espagne.

Ce pays, plein de forêts & de montagnes, n'est pas fort peuplé. Cependant le terroir produit du bled, des fruits, & d'excellens vins. On y trouve des mines d'or, d'azur (1) & de vermillon (2) : mais ce qu'il fournit de plus estimable, ce sont des chevaux d'une force & d'une légéreté extraordinaire. Cette province n'a pas le titre de royaume, dont plusieurs autres sont décorées; mais elle jouit d'une prérogative particuliere : c'est de donner son nom au fils aîné du roi d'Espagne, qui porte le titre de *Prince des Asturies*.

On partage cette province en Asturies d'Oviédo, à l'occident; & Asturies de Santillane, à l'orient.

I. *Asturies d'Oviédo.*

OVIÉDO, *capitale*, *évêché*, *université*. Cette ville est située dans une plaine, entre les deux petites rivieres d'*Ove* & de *Deva*. Elle est ancienne & assez belle. Le marché est comme le centre où aboutissent toutes les rues de la ville. Sa cathédrale, appellée *S. Sauveur*, qui est fort belle, a été fondée par un prince nommé *Silo*, dont on voit le tombeau à l'entrée de l'église.

AVILLES, *port*, au nord-ouest d'Oviédo : ils s'y fait un grand commerce.

VILLA-VICIOSA, au nord-ouest d'Oviédo. Les habitans font quelque trafic.

CASTROPOL, sur la frontiere de Galice.

II. *Asturies de Santillane.*

SANTILLANE, sur le bord de la mer, au nord-est : elle

(1) *L'Azur, pierre minérale dont on fait un bleu vif & précieux.*

(2) *Couleur rouge qui sert à beaucoup d'usages dans la peinture.*

a titre de marquisat, & appartient aux ducs de l'*Infantado*, de la maison de Mendoça.

SAINT-VINCENT, *port*, à l'occident, avec un bon château.

SAINT-ANDER, à l'orient, & près de la Biscaye, dont elle dépendoit autrefois. Cette petite ville est bâtie sur une éminence, & son port est défendu par deux châteaux. Son terroir produit d'excellent vin. Elle a un couvent de franciscains, un de religieuses de sainte Claire, & une collégiale.

ARTICLE III.

De la Galice.

CETTE province confine aux Asturies & au royaume de Léon. Elle a tiré son nom des *Gallaïci* ou *Galæci*, peuples anciens de ce pays. L'Océan l'environne au nord & à l'occident. L'air y est mal-sain & humide, ce qui fait qu'elle n'est pas bien peuplée. Son terroir est montagneux, & peu fertile en bled & en huile : il produit d'excellens vins, & on y nourrit beaucoup de bétail, sur-tout, des chevaux & des mulets, qui marchent avec beaucoup de vîtesse. On y trouve des mines d'or, de fer, de cuivre, de plomb & de vermillon ; mais les habitans sont trop paresseux pour en profiter. Cette province est celle d'Espagne qui a le plus de ports de mer.

COMPOSTELLE, *capitale*, *archevêché*, *université*. Les places publiques & les églises en sont très-belles, sur-tout la métropolitaine, où le peuple croit que repose le corps de l'apôtre S. Jacques-le-majeur. On a bâti un magnifique hôpital pour les pélerins qui viennent à Compostelle de toutes les parties de la chrétienté, pour honorer les reliques de ce saint. C'est dans cette ville que l'ordre des chevaliers de S. Jacques a pris naissance. Cet ordre est très-riche. Il possede 87 commanderies, qui valent 200072 ducats de rente. Il faut, pour y être reçu, faire preuve de noblesse de deux races, & qu'on descend d'anciens chrétiens.

LA COROGNE, autrefois *FLAVIUM BRIGANTIUM*, *port*, des plus beaux & des meilleurs, sur l'Océan, au nord-ouest de la Galice. La ville est sur une abbaye longue d'une lieue, qui forme le port, dont la figure est celle d'un croissant, défendu par deux châteaux, bâtis aux deux bouts. Il y a près de cette ville, une mine de jaspe.

FERROL, *port*, au nord-est : c'est, après la Corogne, le port le plus renommé de la Galice.

MONDONEDO, *évêché*, à l'orient de Ferrol. Cette ville

est dans un air fort sain ; ce qui est très-rare dans la province.

RIBADEO, *port*, au nord-est de Mondonedo.

LUGO, *évêché*, sur le Minho. Cette ville a quantité de sources d'eaux chaudes, tempérées & bouillantes.

MONTFORT DE LEMOX, au sud de Lugo, ancienne ville, résidence des comtes de Lemos.

ORENSE, *évêché*, sur le Minho. Il y a dans cette ville des eaux chaudes comme à Lugo.

RIBADAVIA, au confluent du Minho & de l'Avia, dans un terroir fertile en bons vins. c'est la patrie de Thomas de Lémos, dominicain, si connu dans les controverses dites, *congrégations de Auxiliis.*

TUY, *évêché*, sur la même riviere, & sur les confins du Portugal. C'est une ancienne & forte ville, qui est assez belle.

BAYONA, à l'occident de Tuy. Cette ville est située dans un pays fertile, sur une côte qui fournit d'excellens poissons.

PUETE-VEDRA, au nord de Tuy, près l'embouchure du *Loritz*, est célebre pour la pêche des sardines.

VIGO, *port*, au nord-ouest de Tuy. Cette ville a un vieux château & un port.

REDONDELA, au nord-est de Vigo, petite ville avec un château assez fort. On y pêche beaucoup de poissons, & sur-tout des anchois.

A l'occident de la Galice, sur l'Océan, on trouve le cap *Finisterre.* Les anciens lui ont donné le nom de *Finis-terræ*, parce qu'ils le regardoient comme l'extrêmité du monde.

ARTICLE IV.

De la Navarre.

JEAN d'Albret, dernier roi de Navarre, avoit été dépouillé, en 1512, de la plus grande partie de ce royaume, sous le prétexte de l'excommunication lancée par Jules II. Les rois de France qui sont issus de Jean d'Albret par Henri IV, fils de sa fille, ont de légitimes prétentions sur ce royaume, & en ont retenu le titre de *rois de Navarre.* Charles-Quint avoit ordonné, par son testament, à Philippe II, son fils, de le rendre, si cela étoit juste. Philippe, en mourant, fit la même chose. Mais les rois d'Espagne le trouvant trop à leur bienséance, ont toujours allégué des raisons pour le garder.

C'est un pays, en général, peu fertile : il produit cependant de bons vins & d'excellens fruits. On trouve dans les montagnes beaucoup de gibier & de bêtes fau-

tes : les campagnes sont remplies de troupeaux. Il y a des mines d'or, d'argent & de plomb, mais on ne se met pas en peine d'y travailler.

La Navarre se divise en cinq *Merindades* ou bailliages, qui prennent le nom de leurs villes principales. Ce sont *Pampelune*, *Estella*, *Olite*, *Sanguesa* & *Tudéla*.

PAMPELUNE, *capitale*, *évêché*, sur l'Arga. Elle est médiocrement grande & fort ancienne. Pompée en est, dit-on, le fondateur. Elle a deux châteaux très-forts ; l'un au dedans de la ville, & l'autre au dehors. Le dernier est une citadelle, bâtie par Philippe II. Il y a un fameux moulin à bras, que l'on peut faire tourner aussi par des chevaux. Cette machine, inventée pour servir en cas de siége, est composée de plusieurs rouages & de 4 ou 5 meules, qui peuvent moudre chacune 24 charges de bled par jour. Pampelune est une des meilleures places que les Espagnols aient sur les frontieres de France.

ESTELLA. Cette ville est située dans une plaine agréable, sur les bords de l'*Ega*.

VIANA, près de l'Ebre, au sud-ouest d'Estella. Les fils aînés des rois de Navarre portoient le titre de *princes de Viana*.

TAFALLA, jolie ville au sud-est d'Estella. Il y a un palais des anciens rois de Navarre.

OLITE, au sud de la précédente : les rois de Navarre y ont résidé pendant quelques années.

SANGUESA, sur la riviere d'*Aragon*.

XAVIER *, près de Sanguésa, bourg qui a donné le nom à S. François Xavier, apôtre des Indes.

TUDELA, sur la riviere droite de l'Ebre, à l'endroit où il reçoit la riviere de *Queilles*. Elle a plusieurs beaux édifices. Son terroir est fertile en bons vins.

ARTICLE V.

Du Royaume d'Aragon.

IL est borné au nord par les Pyrénées ; à l'orient, par la Catalogne, dont la Noguéra le sépare ; au midi, par le royaume de Valence ; & à l'occident, par les deux Castilles & la Navarre. Il avoit autrefois dans sa dépendance, la Catalogne, le royaume de Valence, & les isles de Majorque, de Minorque & d'Yviça. Les rois d'Aragon possédoient encore le royaume de Naples & de Sicile, & la Sardaigne.

L'Aragon est un pays sec, plein de montagnes, mal cultivé, & qui n'est guere peuplé. On y recueille peu de bled & de vin ; mais il s'y trouve de bonnes mines de fer.

SARAGOSSE, ſur l'Ebre, jadis CÆSAREA-AUGUSTA, *cité-capitale*, *archevêché*, *univerſité.* Cette ville, fort ancienne, & des plus grandes d'Eſpagne, eſt très-bien bâtie. Ses rues ſont longues, larges, bien pavées & fort propres. On y compte 17 grandes égliſes & 14 beaux monaſteres, ſans parler des autres moins conſidérables. Elle a deux ponts ſur l'Ebre, l'un de pierre; l'autre n'eſt que de bois, & cependant n'a pas ſon pareil en Europe pour la beauté. La grande rue, qu'on nomme la Sainte, parce qu'elle a été arroſée autrefois du ſang d'un grand nombre de martyrs, eſt d'une longueur & d'une largeur extraordinaire. Elle eſt bordée des palais des plus grands ſeigneurs, entre leſquels on remarque celui du viceroi. Elle paſſe pour la plus belle qui ſoit en Eſpagne, & ſert de promenade publique. L'égliſe de Notre-Dame du Pilier eſt célebre par le concours extraordinaire des pélerins, qui y vont non-ſeulement de toute l'Eſpagne, mais encore de tous les royaumes étrangers. On y voit, entre deux égliſes, d'un goût moderne, une chapelle ancienne, & qui n'eſt pas grande, mais d'une richeſſe ſurprenante. La ſainte Vierge y eſt placée ſur un pilier de marbre, dans un lieu ſi obſcur, qu'on ne pourroit la découvrir ſans le ſecours de quantité de lampes toujours allumées: ſa niche, ſa robe & ſa couronne ſont couvertes de pierres précieuſes. Tout autour ſont des anges d'argent maſſif, tenant des flambeaux à la main. La baluſtrade eſt d'argent, & les murs ſont couverts de monumens de la reconnoiſſance des fidelles. Les rois d'Aragon faiſoient leur réſidence à Saragoſſe. C'eſt dans leur palais hors de la ville, qu'eſt maintenant le tribunal de l'inquiſition. L'hôpital de cette ville eſt un des plus riches de la chrétienté. L'archevêque jouit de 40 mille écus de rente. L'Ebre n'eſt pas navigable à Saragoſſe, à cauſe des rochers dont cette riviere eſt remplie. C'eſt la patrie de l'illuſtre S. Vincent, diacre & martyr; de Prudence, poëte chrétien, & d'Antoine Anguſtin, archevêque de Tarragone, ſavant canoniſte.

TARAÇONA, *évêché*, au nord-oueſt de Saragoſſe, ſur la petite riviere de Queilles. Elle eſt partagée en haute ville, bâtie ſur le rocher, & baſſe ville, qui eſt dans la plaine. Taraçona a cinq couvens d'hommes & trois de filles.

CALATASUD, au ſud-oueſt de Saragoſſe, au confluent du *Xalon* & du *Xicola*, *univerſité.* C'eſt une ville aſſez conſidérable, bâtie près de l'ancienne BILBILIS, patrie de Martial.

ALBARASIN, *évêché*, au ſud-oueſt de l'Aragon, ſur le Guadalaviar. Cette ville eſt forte, & une des plus anciennes de tout le royaume. Ses laines ſont les meilleures de tout le pays.

TERUEL, *évêché*, sur la même riviere, ville riche & marchande. L'air y est si doux, qu'on y jouit d'un printems continuel.

MÉQUINENÇA, au confluent de l'Ebre & de la Segre. C'est une ancienne ville, défendue par un bon château, & située dans un terroir fertile & agréable.

FRAGA, près de la riviere de Cinca, & au nord de Méquinença. Cette ville a un château fortifié. Elle est remarquable par la victoire que les Maures y remporterent en 1134, sur Alphonse VII, roi d'Aragon, qui y fut tué.

MONÇON, sur la Cinca, au nord de Fraga, petite ville assez bien fortifiée.

BALBASTRO, *évêché*, au nord-ouest de Monçon, anciennement BERGIDUNA, sur le *Vero*. L'air y est doux, & le terroir fertile en excellens vins & en huiles.

AINSA, au nord de Balbastro, au confluent de l'Ava & de la Cinca, *capitale* de la contrée appellée *Sobrarbe*.

VENASQUE, au nord-est d'Ainsa, dans le comté de *Ribagorce*, pays long & étroit, & fort mal peuplé. Venasque a un château, où l'on entretient ordinairement garnison. Son terroir nourrit beaucoup de chevaux & de bestiaux, & la riviere d'Essera, qui l'arrose, a d'excellentes truites.

JACA, au nord-ouest d'Ainsa, *évêché*, *place forte*, sur la riviere d'Aragonia, qui, selon quelques auteurs, a donné son nom à ce royaume.

HUESCA, au sud de Jaca, *évêché*, *université*, sur l'*Yssuela*. Le terroir de cette ville est fertile en excellens vins & en toutes les choses nécessaires à la vie.

ARTICLE VI.

De la Castile Vieille.

LA Castille vieille a, au nord, la Biscaye & la Navarre; à l'orient, l'Aragon; au midi, la Castille nouvelle; à l'occident, le royaume de Léon. Elle a pris son nom des châteaux qu'on y bâtit en grand nombre au Xe. siecle, pour se défendre contre les Maures. Cette province est peu cultivée, peu fertile & mal peuplée. Son plus grand revenu se tire de ses laines, qui sont très-estimées. L'Ebre & le Duéro y prennent leur source.

BURGOS, *capitale*, *archevêché*, sur l'*Arlançon*. Cette ville est grande & assez peuplée, mais mal-propre : elle est bâtie en forme de croissant. Il y a un ancien palais, où les comtes, & ensuite les rois de Castille, ont fait long-tems leur résidence. La cathédrale & l'archevêché sont magnifiques, aussi-bien que les édifices publics, les

places & les fontaines. La principale place est presque au milieu de la ville, entourée de belles maisons, soutenues par des pilastres qui forment des portiques, sous lesquels on se promene quand il fait mauvais tems. Il y a à Burgos un hôpital pour les pélerins, bâti par Alphonse XI : cet hôpital jouit de 80000 livres de rente. Les augustins de Burgos ont dans leur cloître, une chapelle, où est un crucifix regardé comme miraculeux. Cette chapelle est d'une richesse surprenante. Toute la voûte est couverte de lames d'argent. L'autel a des chandeliers d'or massif, des croix d'or, d'argent, ornées de pierreries, & de couronnes suspendues au dessus, garnies de perles & de très-beaux diamans. Aux deux côtés de cet autel sont, soixante chandeliers d'argent, plus hauts que des hommes de la plus haute taille, & d'une pesanteur énorme.

Près de Burgos est une fameuse abbaye, appellée *las Hueglas*, dans laquelle il y a toujours cent cinquante religieuses, qui sont filles de princes ou de grands seigneurs. L'abbesse a sous son autorité, dix-sept autres couvens, dispose de douze commanderies, & est dame de quatorze villes, & de cinquante bourgs ou villages. Cette abbaye, qu'on nomma la *Noble*, par excellence, a été fondée par Alphonse IX, roi de Castille, qui n'épargna rien pour l'orner magnifiquement ; l'or, l'argent, les riches broderies y brillent de toutes parts.

MIRANDA-DE-EBRO, autrefois DEOBRIGA, au nord de Burgos, petite ville sur l'Ebre qui la traverse. Elle a un bon château. Son terroir est fertile en excellens vins.

HARO, sur l'Ebre, au sud-est de Miranda. Cette petite ville est le chef-lieu d'un comté, érigé par le roi Jean II, en faveur de dom Pedre-Fernandez de Vélasco, tige des connétables de Castille.

LOGRONO, sur l'Ebre, ancienne ville, située dans un terroir abondant en vins & en fruits excellens. Elle est de la petite province appellée *Rioxa*, comme Haro & S. Domingo.

SAN-DOMINGO-DE-LA-CALCADA, sur la petite riviere de *Laglera*, *cité*, autrefois évêché.

CALAHORRA, *évêché*, près de l'Ebre. Le célebre Quintilien est né dans cette ville. Les chrétiens remporterent aux environs, une grande victoire sur les Maures, en 825.

SORIA, sur le Duéro, au sud-ouest de Calahorra, *cité*. C'est une petite ville bâtie des ruines de l'ancienne Numance, qui fut détruite par Scipion l'Africain, 130 ans avant Jesus-Christ.

LERMA, au sud de Burgos, sur l'*Arlança*, duché érigé par Philippe III, en 1599, en faveur de François Gomez de Sandoval. Cette petite ville a un très-beau château, qui appartient aux ducs de Lerma.

VALLADOLID,

VALLADOLID, *évêché*, *univerſité*, à l'occident de la Caſtille vieille, près le royaume de Léon, ſur la riviere de *Piſverga*. C'eſt une grande & belle ville, bien peuplée. Les rois de Caſtille y ont réſidé juſqu'à Charles-quint, & on y voit encore leur palais. Cette ville a pluſieurs places, dont les principales ſont celle du *marché*, qui a 700 pas de tour, & où ſe tiennent les foires, & une autre environnée de belles maiſons uniformes, & ornées de balcons dorés, avec un grand nombre de couvens, entre leſquels le plus beau eſt celui des dominicains, fondé par le duc de Lerme. Le roi d'Eſpagne y a érigé, en 1752, une académie des ſciences & des arts, qui doit jouir des mêmes honneurs & priviléges que celles de Séville & de Barcelone.

PIGNAFIEL, au ſud-eſt de Valladolid, près le Duéro, *capitale* d'un marquiſat, avec un palais & un château bien fortifié. Son terroir eſt fertile, & on y fait d'excellens fromages.

ROA, petite ville ſur le Duéro, dans une vaſte & fertile campagne, avec un beau palais.

ARANDA DE DUERO. C'eſt une ancienne ville ſur le Duéro, qui eſt aſſez grande & aſſez belle.

OSMA, *évêché*, *univerſité*, ſur le Duéro. Cette ville, très-ancienne, eſt preſque ruinée. L'Evêque réſide dans un bourg qui eſt tout proche. Elle a eu pour évêque, dans le dernier ſiecle, le célebre Jean de Palafox, qui avoit été forcé de quitter l'Amérique où il étoit évêque d'Angélopolis, & de revenir en Eſpagne.

CALAROGA *, bourg près d'Oſma, célebre pour avoir donné naiſſance à ſaint Dominique.

SIGUENZA, au ſud-eſt d'Oſma, *évêché*. Il y a une *univerſité* fondée au commencement du XVIe. ſiecle.

ATIENÇA, au nord-oueſt de Siguenza, petite ville remarquable par les montagnes qui en ſont proche, & auxquelles elle donne ſon nom.

MEDINA-CELI, au nord-eſt de Siguenza, ancienne ville près la ſource du Xalon, *capitale* du duché de Médina-Céli, duquel dépendent quatre-vingt villages.

SEGOVIE, *évêché*, au ſud-oueſt de la Caſtille vieille. Cette ville, renommée par ſes beaux draps & ſes laines, eſt belle, riche & peuplée. Elle a un château royal, nommé *A-Caçal*, qui eſt tout couvert de plomb, & on y monte par des degrés taillés dans le roc. Il y a toujours une ſentinelle dans les tours, & ſur la plate-forme ſont pluſieurs canons pointés contre la ville. Les chambres en ſont meublées magnifiquement. La chapelle royale eſt dorée, & ornée de très-beaux tableaux. On remarque dans ce palais, une ſuperbe ſalle, dorée entierement, & qui eſt remplie de tous les portraits des rois d'Eſpagne, depuis Pélage juſqu'à Jeanne, mere des empereurs Char-

les V & Ferdinand ; c'eſt ce qui la fait nommer la *ſalle des Rois*. La maiſon de la monnoie mérite auſſi d'être vue. La riviere qui y paſſe fait tourner certains moulins, par le moyen deſquels, dit-on, la monnoie ſe trouve fondue, peſée, rognée, marquée comme elle le doit être, & cela dans un moment, & très-parfaitement. Cette invention eſt venue d'Inſpruck, capitale du Tirol. Ségovie & Séville ſont les ſeules villes où l'on batte monnoie. L'aqueduc, bâti par l'empereur Trajan, a plus de trois mille pas de longueur d'une montagne à l'autre : il eſt compoſé de deux rangs de 177 arcades l'un ſur l'autre ; Ségovie a donné naiſſance à Dominique Soto, dominicain, envoyé par Charles-quint au concile de Trente, où il ſe diſtingua par ſa ſcience.

COÇA, bourg, au nord de Ségovie. C'eſt la patrie de l'empereur Théodoſe.

AVILA, *évêché*, au ſud-oueſt de Ségovie, ſur l'*Adaja*. Il s'y fabrique de très-beaux draps. C'eſt la patrie de ſainte Thérese. Le célebre Alphonſe Toſtat, qui en étoit évêque au XVe. ſiecle, eſt enterré dans ſa cathédrale.

PEDRAÇA DE LA SIERRA, bourg entre Avila & Ségovie. Il y a un fort château, dans lequel François, dauphin de France, & Henri ſon frere, enfans du roi de France, François I, furent détenus comme ôtages pendant quatre ans. Ce bourg eſt auſſi célebre pour avoir donné naiſſance à l'empereur Trajan.

ARTICLE VII.

De la Caſtille Nouvelle.

CETTE province étoit la plus conſidérable de l'ancien royaume de Caſtille, qui renfermoit auſſi la vieille Caſtille, le royaume de Murcie, l'Andalouſie, le royaume de Léon, la Galice, les Aſturies & la Biſcaye. Les rois de Caſtille & de Léon ſe rendirent maîtres, en 1227, de la nouvelle Caſtille, ou royaume de Tolede, qui étoit poſſédé par un roi Maure.

La *nouvelle Caſtille* eſt bornée au nord, par la Caſtille vieille ; à l'orient, par les royaumes d'Aragon & de Valence ; au midi, par l'Andalouſie & le royaume de Murcie ; & à l'occident, par le royaume de Léon & le Portugal. C'eſt la plus grande province d'Eſpagne. Elle produit aſſez de bled & de vin, quoique ſon terrein manque d'eau. On la diviſe en quatre provinces : l'*Algarie*, au nord ; la *Sierra*, à l'orient ; la *Manche*, au midi ; & l'*Eſtrémadure*, à l'occident.

1. *L'Algarie.*

MADRID, *capitale* de toute l'Espagne, sur le Mançanarès, *cité.* Ce n'étoit autrefois qu'une bourgade qui appartenoit aux archevêques de Tolede ; aujourd'hui c'est une ville grande & bien peuplée, mais mal bâtie, fort sale & mal pavée. Il y fait un chaud extraordinaire en été, & un très-grand froid en hiver, quoiqu'elle ne soit située qu'au quarantieme degré de latitude environ. Les rois d'Espagne, depuis Charles-quint, y demeurent ordinairement, ou dans les environs. Le palais du roi, qui étoit vaste & sans symétrie, a été presque réduit en cendre par un incendie ; mais on l'a rebâti d'un meilleur goût. Le grand aumônier, ou grand chapelain de la chapelle royale, a le titre de patriarche des Indes ; mais il n'a point de territoire. La grande place de Madrid est ce qu'il y a de plus beau dans cette ville. Cette place est parfaitement quarrée, & environnée de maisons uniformes, à cinq étages, avec balcons. Madrid a une académie de la langue castillane, établie en 1713. Philippe II a fait bâtir un pont magnifique sur le Mançanarès, qui n'est qu'un petit ruisseau ; ce qui a fait dire qu'il ne manquoit rien à ce pont que de l'eau. Les rues & les places de Madrid sont ornées d'une infinité de belles fontaines de marbre & de jaspe, & embellies de statues. Les eaux de plusieurs de ces fontaines sont d'une légéreté extraordinaire. Les églises y sont magnifiques, sur-tout celle de S. Isidore, bâtie par Philippe IV. Elle a un dôme où l'or & l'azur brillent de toutes parts. Marie-Anne d'Autriche, femme de ce roi, a fait bâtir un hôpital pour les filles enceintes, & le prince son époux un autre pour les enfans trouvés. Il fait très-cher vivre à Madrid ; le vin n'y est pas bon ; mais le pain & le mouton y sont excellens. Il y a un ordre de chanoinesses, nommées les *Dames de St. Jacques*, qui font preuve de noblesse & de descendance d'anciens chrétiens, comme les chevaliers de même nom. Elles portent de grands manteaux blancs, & des scapulaires chargés d'une épée en forme de croix, & ont de grosses pensions. Depuis environ soixante ans, un très-grand nombre de François se sont fixés à Madrid, & y sont devenus riches par diverses manufactures qu'ils y ont établies. C'est la patrie du célebre cardinal de Lugo, l'un des plus savans jésuites de son siecle, auteur d'un grand nombre d'ouvrages, dont le plus estimé est son *Traité de pénitence.*

Aux environs de Madrid, il y a plusieurs maisons royales. La principale est à l'orient, & se nomme *Buen-Retiro.* Tout l'édifice est composé de quatre grands corps de logis, flanqués d'un pareil nombre de pavillons, qui for-

ment un quarré parfait. Il y a au milieu un parterre ; avec une fontaine, dont la ſtatue, qui jette beaucoup d'eau, arroſe les fleurs. Les appartemens en ſont vaſtes & magnifiques. Les plafonds ſont peints & dorés. Le parc, qui eſt fort agréable, a plus d'une lieue de tour. On trouve une autre maiſon royale ſur le Mançanarès : elle s'appelle *El Pardo*.

TOLEDE, ſur le Tage, *archevêché*, *univerſité*. Cette ville eſt ancienne, belle, grande & aſſez peuplée. Sous les Goths, elle étoit la capitale de l'Eſpagne. Son archevêque eſt primat du royaume, grand-chancelier de Caſtille, & conſeiller d'état : il a un palais magnifique, & jouit de plus d'un million de rèvenu. Un des plus beaux édifices de cette ville eſt la cathédrale. Il s'y eſt tenu un grand nombre de conciles. Le cardinal Ximenès y a fondé la chapelle, appellée des *Moſarabes*, du nom de Moza, chef des Maures, qui ayant ſoumis les habitans de Tolede, leur laiſſa la liberté de conſcience, & ſix égliſes, dans leſquelles ils conſerverent l'uſage de célébrer l'office divin dans la forme preſcrite par ſaint Iſidore, archevêque de Séville. Pour conſerver la mémoire de cet office, Ximenès ayant eu le bonheur de trouver de vieux manuſcrits en caracteres gothiques, où ils étoient contenus, fonda cette chapelle, y établit douze chanoines avec un doyen, & dépenſa cinquante mille écus à faire imprimer des miſſels & des breviaires pour cet uſage. Il y a dans Tolede 38 maiſons religieuſes, 27 paroiſſes, pluſieurs hôpitaux, de belles places, & des manufactures d'étoffes & de lames d'épée. Tolede eſt la patrie du célebre jéſuite, Louis de la Cerda, auteur d'un grand commentaire ſur Virgile, & d'Alphonſe Salméron, un des Théologiens du concile de Trente, & des premiers diſciples de ſaint Ignace.

TALAVERA DE LA REYNA, au ſud-oueſt de Tolede, ſur le Tage, à l'endroit où il reçoit l'*Alberche*. On lui a donné ce nom, parce qu'elle étoit l'apanage des reines de Caſtille. C'eſt la patrie du ſavant Mariana, jéſuite, auteur d'une Hiſtoire d'Eſpagne très-eſtimée.

PUENTE-DEL-ARCOBISPO, plus bas, ſur le Tage, eſt ainſi appellée de ſon pont, bâti par un archevêque de Tolede ; elle appartient à l'archevêché.

OCANA, au nord-eſt de Tolede. Cette ville eſt près du Tage, dans un endroit fertile.

ARANJUEZ, ſur le Tage, au nord-oueſt d'Ocana. C'eſt une maiſon de plaiſance des rois d'Eſpagne, charmante pour ſa ſituation, & ſes beautés naturelles & artificielles.

MAQUEDA, au nord-oueſt de Tolede, petite ville avec titre de duché, & un beau château. Elle eſt ſituée dans un terroir couvert d'oliviers.

ESCALONA, au nord-ouest de Maqueda, sur l'Alberche. C'est un duché, érigé par Henri IV, de Castille, au milieu du XVe. siecle, en faveur du marquis de Vilhéna. Son terroir est fertile en vins, en huiles & en fruits.

ALCALA-DE-HENAREZ, autrefois COMPLUTUM, à l'orient de Madrid, *cité*. Elle est sur la riviere de *Hénarez*, & il y a une fameuse *université*, fondée par le cardinal Ximenès, en 1508. Ce cardinal lui a donné une très-belle bibliothéque. Outre l'université, où il mit 46 professeurs, à qui il assigna des revenus certains, il fonda un collége qu'il consacra à saint Ildephonse, patron de Tolede. C'est-là que demeure le recteur, qui jouit de beaux priviléges, entr'autres, de connoître des causes criminelles des gradués. Dans l'enceinte de ce collége, il en fonda un autre pour douze religieux cordeliers, & depuis, huit autres où l'on enseigne les sciences & les langues. C'est dans l'église du grand collége que ce cardinal a été enterré.

GUADALAXARA, sur la même riviere, est renommée pour la fertilité de son terroir.

L'ESCURIAL, au nord-ouest de Madrid. Ce n'est qu'un village, où Philippe II a fait construire un magnifique couvent de l'ordre de S. Jérôme, en mémoire de la victoire que ses troupes remporterent sur les François, près de Saint-Quentin, en 1557, le jour de la fête de S. Laurent. Ce prince avoit fait vœu d'élever, à la gloire de ce saint Martyr, le plus beau monument de l'Europe, s'il gagnoit cette bataille. L'édifice a 280 pas de long, sur 260 environ de large, & est construit en forme de gril. Outre les bâtimens habités par les moines, qui sont au nombre de 200, & ceux des officiers du Roi, dont le palais fait partie de l'édifice, il s'y trouve un collége, & une bibliothéque des plus nombreuses, & riche en anciens manuscrits. L'église a été bâtie sur le modele de S. Pierre de Rome. Sous le grand autel, qui est d'une grande richesse & très-beau, il y a une chapelle voûtée, que l'on nomme le *Panthéon*, étant copiée du panthéon de Rome. Elle l'emporte en beauté & en magnificence sur l'église même. C'est-là que reposent les corps des rois & des reines d'Espagne, & ceux des princes & princesses de la famille royale. Ce couvent, ou plutôt ce superbe palais, la merveille de l'Espagne, est si vaste, qu'on y peut compter plus d'onze mille fenêtres, dix-sept cloîtres, vingt-deux cours, plus de huit cent colonnes, un nombre prodigieux de salles, de sallons, de cabinets, & quatorze mille portes : on a été vingt-deux ans à le bâtir, & il a coûté vingt-cinq millions. Le roi y fait de tems en tems quelque séjour.

SAINT-ILDEPHONSE *, maison royale magnifique, au nord de l'Escurial, & vers Ségovie. C'est le Versailles

d'Espagne. On y fait, depuis 1720, des jardins superbes. Philippe V s'y retira en 1724, après avoir abdiqué la couronne en faveur de Don Louis, son fils aîné; mais ce jeune prince étant mort au bout de sept mois dans la même année, Philippe V remonta sur le trône. Depuis sa mort, arrivée en 1746, la reine douairiere y a demeuré.

2. *La Sierra.*

On nomme ainsi cette province, à cause de ses montagnes, du mot arabe *Sisiri* ou *Sera*, qui signifie *montagne.*

CUENÇA, *évêché*, suffragant de Tolede, sur le Xucar. Son évêque a 50000 ducats de rente. Cette ville est la patrie de Louis Molina, fameux jésuite.

GUETE ou HUETE, au nord-ouest de Cuença, jolie ville où il y a un fort château.

SAN-CLEMENTE, au sud de Cuença, près de la riviere de Zancara. Cette petite ville est remarquable par sa fidélité pour Philippe V, qui lui a donné les titres de *très-noble*, *très-royale & très-fidelle.*

ALMANÇA, au sud-est de San-Clemente, vers le royaume de Valence. Cette petite ville est célebre par la victoire que gagna, en 1707, le maréchal de Berwick, sur les troupes de l'archiduc Charles; victoire qui affermit Philippe V sur le trône d'Espagne.

3. *La Manche.*

CALATRAVA, sur la Guadiana. Cette ville est le chef-lieu d'un ordre de chevalerie de ce nom, institué en 1158, par Sanche II, roi de Castille. Le titre de grand-maître de cet ordre a été affecté, en 1522, à la couronne de Castille par Adrien VI, qui donna une bulle pour rendre cette charge héréditaire, d'élective qu'elle étoit auparavant.

CIUDAD-REAL, près la Guadiana. Elle passe pour la plus belle ville de la Castille. Sa situation est dans un fond, au milieu d'une plaine fertile en vins excellens, & où l'on trouve de fort bon miel: elle nourrit aussi beaucoup de bestiaux.

CONSUEGRA, au sud-est de Tolede: elle appartient aux chevaliers de Malte. Son château est la résidence ordinaire du grand prieur de Castille.

4. *L'Estrémadure.*

L'Estrémadure dépendoit autrefois du royaume de Léon. Elle est aujourd'hui unie à la Castille nouvelle. Cependant elle a un capitaine général, qui a l'autorité

sur les troupes, & l'inspection absolue sur la police, tant dans les villes que dans les bourgades.

BADAJOZ, *place forte*, *evêché*, sur la Guadiana, vers les frontieres du Portugal. Cette ville n'est pas grande ; mais les maisons en sont bien bâties & les rues assez larges. L'église cathédrale, qui porte le nom de S. Jean, est au bout d'une grande place, où est le palais du gouverneur. Elle a plusieurs belles églises & un collége. On y voit un fort beau port, défendu par un fort château, nommé San-Christoval. En 1729, les rois d'Espagne & de Portugal eurent ensemble une entrevue dans l'isle voisine de cette ville, où ils signerent les contrats de mariage de leurs enfans, & se livrerent mutuellement les princesses leurs filles ; l'une, pour être l'épouse du prince des Asturies, & l'autre du prince du Brésil, infant de Portugal.

XERES DE LOS CAVALLEROS, *cité*, au sud de Badajoz, sur l'Ardilla. Cette ville, ainsi nommée parce qu'elle a appartenu aux chevaliers de l'ordre des Templiers, a été réunie à la couronne par Alphonse XII, roi de Castille. Charles V lui a donné le titre de *cité*, pour récompenser sa fidélité. Elle est située dans un terroir abondant en pâturages. C'est la patrie de Vasco Nugnez de Balboa, qui a entrepris le premier de faire voile dans la mer du sud, en 1513.

FERIA, au nord-est de Xerès, duché érigé par Philippe II, pour D. Gomez Suarez de Figuéroa.

MEDINA DE LAS TORRES, au sud-est de Feria, duché érigé par Philippe IV, en faveur de Gaspard de Guzman, comte d'Olivarès, son favori.

ELLÉRÉNA, au sud-est de Médina, petite ville qui appartient aux chevaliers de S. Jacques. Philippe IV l'a décoré, en 1641, du titre de *cité*.

MÉRIDA, sur la rive droite de la Guadiana, ville forte & ancienne. Son terroir est fertile en vins, en grains & en pâturages : il produit aussi une herbe propre à faire l'écarlate.

MÉDELLIN, aussi sur la Guadiana, ancienne ville qui a le titre de comté. C'est la patrie de Fernand Cortez, qui conquit le Mexique, en 1521.

ALCANTARA, sur la rive gauche du Tage. Elle a été nommée Alcantara par les Maures, dont elle est l'ouvrage, à cause de son pont. Cette ville est ancienne & célebre, parce qu'elle est le chef-lieu des chevaliers d'Alcantara, qui se nommoient autrefois *chevaliers du poirier*. On y voit sur le Tage un très-beau pont, qui est un ouvrage des Romains. Il a été construit du tems de l'empereur Trajan, aux dépens de plusieurs villes, dont on voyoit les noms dans quatre quadres de marbre qui étoient sur le pont. Il n'y en a plus qu'un qui subsiste, & on y lit une inscription qui prouve ce fait. Ce pont a 200

pieds de hauteur, 670 de long, sur 28 de large, quoiqu'il n'ait que six arches.

Valencia d'Alcantara, au sud-ouest d'Alcantara, petite ville fortifiée, vers les frontieres de Portugal.

Albuquerque, au sud-est de Valencia, petite ville, mais forte, & connue par son commerce de draperies & de laines. Les portugais, qui l'avoient prise dans le tems de leur alliance avec l'archiduc Charles, la rendirent à l'Espagne, en 1715.

Truxillo, au sud-est d'Alcantara, sur la riviere d'Almonte. Cette ville est ancienne, & a une citadelle bâtie sur le roc, qui la domine. C'est la patrie du célebre François Pizarro, qui fit la conquête du Pérou, en 1535.

Guadaloupe, au nord-est de Truxillo. C'est une petite ville bien bâtie, située dans un terroir abondant en vins & en fruits excellens, & célebre par une image miraculeuse de la sainte Vierge, qui y attire un grand concours de pélerins. Elle est dans un couvent célebre de moines de S. Jérôme, bâti comme une citadelle au milieu de la ville. Il est magnifique & fort vaste. On y voit une infirmerie pour les pauvres malades, un hospice pour les étrangers, une apothicairerie riche & bien fournie, deux colléges, & plusieurs beaux cloîtres, avec des fontaines & des jardins charmans.

Coria, au nord-est d'Alcantara, *évêché*, sur la riviere d'Alagon. Cette ville est située dans une plaine fertile en tout. C'est un marquisat qui appartient aux ducs d'Albe.

Plazencia, au nord-est de Coria, *évêché*, belle ville, avec un bon château, dans une plaine fertile, nommée *Vera de Plazencia.*

Article VIII.

Du Royaume de Léon.

Ce royaume est plus fertile en bleds qu'en vins. Il est borné au nord, par les Asturies; à l'occident par la Galice & le Portugal; à l'orient, par les deux Castilles; & au midi, par l'Estrémadure, qui en dépendoit autrefois. Le Duéro le divise en deux parties presque égales.

Léon, *capitale*, *évêché*, ville ancienne & considérable, est située au nord, entre les deux sources de l'Ezla. Sa cathédrale passe pour la plus belle d'Espagne. L'évêque ne releve d'aucune métropole. Léon étoit la capitale du premier royaume chrétien d'Espagne, qui commença dans les Asturies presqu'aussi-tôt après l'invasion des Maures. Les rois ont cessé d'y résider, depuis que ce royaume fut réuni à celui de Castille, en 1037.

ASTORGA, *évêché*, ſur la riviere de *Tuerta*, au ſud-oueſt de Léon. Cette ville eſt ancienne & médiocre.

BENAVENTE, petite ville ſur l'Ezla. Elle appartient à la maiſon de Pimentel, qui y a un beau château.

MEDINA DE RIO SECO, à l'orient de Bénavente, duché érigé en 1520, par Charles-quint, en faveur de Fernand Henriquès, deſcendu d'une maiſon de ce nom, iſſue d'Alphonſe XI, roi de Caſtille, & qui a poſſédé long-tems la charge d'amiral, qui étoit, en quelque façon, héréditaire dans cette famille. C'eſt une ville ancienne, ſituée dans une plaine où il y a des bons pâturages.

VILLALPANDO, au ſud-oueſt de la précédente. Les connétables de Caſtille y ont un beau palais, & un arſenal bien fourni.

PALENCIA, *évêché*, à l'orient du royaume de Léon, ſur le *Carion*. Son univerſité a été transférée à Salamanque au XIIe. ſiecle.

ZAMORA, *évêché*, ſur le Duéro. Le nom de *Zamora* veut dire, *Turquoiſe* : le terroir de cette ville en a des mines. Ce ſont les Maures qui l'ont ainſi appellée, au lieu de *Sentica*, qui étoit ſon ancien nom. Elle poſſede les reliques de Saint Ildephonſe, évêque de Tolede.

TORO, ſur le même fleuve. Elle eſt ſituée ſur un côteau qui fournit d'excellens vins.

TORDESILLAS, ſur le Duéro, ancienne ville, avec un vieux château, dans lequel mourut, en 1555, la reine Jeanne, mere de Charles-quint.

MEDINA DEL CAMPO, au ſud-eſt de Toro. Cette ville, qui eſt ancienne, riche & commerçante, eſt ſituée dans un terroir fertile, ſur-tout en vins excellens. C'eſt la patrie de Ferdinand I, roi d'Aragon; de l'empereur Ferdinand, frere de Charles-quint, & de Georges Gomez-Pereira, célebre médecin, que l'on prétend avoir enſeigné le premier, en 1554, que les bêtes ſont de pures machines.

SALAMANQUE, *évêché*, *univerſité*, ſur la riviere de *Tormes*. Cette ville eſt grande & peuplée. Sa cathédrale eſt une des plus belles d'Eſpagne ; & les couvens des dominicains & des franciſcains ſont très-bien bâtis & très-nombreux. Celui de S. Bernard eſt remarquable par ſon eſcalier : les marches ont cinq pas de long, & ſont ſoutenues comme en l'air : elles forment une montée magnifique de cent degrés, ornée de quantité de ſtatues dorées, qu'on voit aux côtés des piliers. Son univerſité eſt la premiere d'Eſpagne : elle a un grand nombre de colléges, entre leſquels il y en a quatre qu'on nomme *grands*, & où les plus grands ſeigneurs tâchent de faire entrer leurs enfans, & quatre-vingt profeſſeurs, dont les huit premiers qui enſeignent la théologie, ont chacun mille

écus de pension, d'autres n'ont que cinq cent écus. Outre ceux-là, il y en a un grand nombre qui n'ont point de gages de l'université, & qui ne laissent pas d'enseigner tous les jours comme les rentés. On les appelle *Prétendientes*, & ils attendent la vacance de quelque chaire pour s'y présenter. Il y a beaucoup de docteurs qui enseignent la médecine, & des professeurs en toutes langues. L'étude de la jurisprudence y est la plus cultivée. On voit à Salamanque une belle bibliothéque, où les livres sont tous attachés avec de petites chaînes. C'est le lieu de la sépulture de Michel Verin, qui fit, à l'âge de quatorze à quinze ans, des distiques moraux, formés sur les pensées les plus exquises & les sentimens les mieux choisis des anciens philosophes Grecs & Romains, & sur-tout des livres de Salomon. Ce poëte vraiment chrétien mourut avant l'âge de dix-huit ans.

ALVA DE TORMES, au sud-est de Salamanque, sur la riviere de Tormes, duché érigé par Henri IV, roi de Castille, en 1469. Il appartient aux seigneurs de la maison d'Alvarez, qui y ont un magnifique palais.

LEDESMA, au sud-ouest de Salamanque, ancienne ville sur la riviere de Tormes. C'est un comté duquel dépendent 120 villages. Il y a des bains chauds.

CIUDAD-RODRIGO, *évêché*, *place forte*, au sud-ouest de Lédesma, vers le Portugal. On y fait un grand commerce de cuivre.

ARTICLE IX.

De l'Andalousie.

L'ANDALOUSIE, tire son nom de celui de *Vandalitia*, que les Vandales, qui s'en étoient emparés, lui ont donné; & ce sont les Sarrasins qui l'ont appellée *Andalous*, nom qu'ils donnent dans leurs histoires à toute l'Espagne: ils avoient trois rois dans l'Andalousie. Ce pays se nommoit plus anciennement *Bétique*, à cause du fleuve *Bætis*, aujourd'hui Guadalquivir, qui l'arrose. C'est la plus commerçante & la plus fertile province de toute l'Espagne. Il y vient assez de bled: les huiles & les vins en sont excellens: les chevaux qu'on en tire, sont les meilleurs d'Espagne. Ces avantages réunis, font qu'on la nomme ordinairement *l'écurie*, *la cave*, *& le grenier de l'Espagne.* Ses montagnes ont des mines de vif-argent, d'airain, d'antimoine (1) de plomb, & même d'argent &

(1) *L'antimoine est un minéral qui approche de la nature des métaux, & que quelques-uns croient en contenir tous*

d'aimant. On fait de très-beau sel sur ses côtes, & on y pêche beaucoup de poissons. Il s'y trouve beaucoup de bœufs sauvages, dont les Espagnols se servent pour les combats de taureaux qu'ils aiment beaucoup.

SÉVILLE, *capitale*, *archevêché*, *université*, sur le Guadalquivir. C'est la premiere ville d'Espagne après Madrid : elle est grande, bien bâtie, assez peuplée, & la plus marchande du royaume. Séville est partagée en vieille & nouvelle ville. La nouvelle a des rues larges & droites : celles de l'ancienne sont étroites & tournantes, selon l'usage des Maures, pour avoir de l'ombre aux différentes heures du jour. Un pont de bateaux sépare la ville du fauxbourg de *Triana*. On y remarque sur-tout le palais royal, nommé *Alcassar*, mot arabe, qui signifie la *demeure du roi* ; car il y a eu autrefois un roi Maure à Séville. Les Maures en ont bâti une partie ; l'autre a été construite par Pierre le cruel, roi de Castille ; mais l'ouvrage des Maures l'emporte beaucoup sur le moderne. Il a près d'un mille d'étendue. On y remarque l'appartement où Pierre le cruel fit égorger ses deux freres. La *Bourse* où les marchands s'assemblent, est aussi un très-bel édifice. Elle est bâtie en quarré, d'ordre Toscan, & composée de quatre corps de logis. Chaque façade a 200 pieds de long, avec trois portes & dix-neuf fenêtres à chaque étage, dont le premier consiste en grandes salles lambrissées, où les négocians traitent de leurs affaires, & le second sert pour les conseils, & pour rendre la justice. Au devant de ce superbe bâtiment est une très-belle place, grande & pavée fort proprement. Séville a un bureau général où l'on porte tout l'or & l'argent qui viennent des Indes, & que l'on convertit aussi-tôt en monnoie. Ses rues ne sont pas pavées, ce qui la rend très-sale en hiver. L'église cathédrale est magnifique ; elle est fort grande & fort large. On admire en particulier la richesse & les ornemens du grand-autel. Le clocher est d'une hauteur prodigieuse, & renferme vingt-quatre cloches. Cette cathédrale est le modele de toutes celles des Indes occidentales. Il y a dans cette ville grand nombre d'églises & de couvens : les deux plus beaux sont ceux des cordeliers, & des religieux de la Merci. On y compte aussi cent-vingt hôpitaux, tous bien rentés. Les Espagnols ont une si grande idée de cette ville, qu'ils

---

les principes. On en fait un grand usage, sur-tout en médecine. On donne au nom de ce minéral une origine singuliere. Un supérieur de religieux en ayant fait manger à des porcs, qui devinrent extrêmement gras, après une forte évacuation, en donna aussi à ses moines ; mais il les fit vomir d'une telle sorte, qu'ils en moururent.

disent en proverbe : *Qui n'a pas vu Séville, n'a pas vu de merveille.* Elle a une académie des sciences & des arts, établie depuis quelques années. C'est la patrie de Fox Morzillo, nommé précepteur de Don Carlos, fils de Philippe II, & auteur, dès l'âge de 19 ans, d'une paraphrase & de scholies sur les topiques de Cicéron.

PALOS, au sud-ouest de Séville, à l'embouchure du *Rio-Tinto*. Cette petite ville a un port médiocre, mais fameux, parce que Christophe Colomb s'y embarqua en 1492, pour aller chercher le nouveau monde.

LUCENA, *cité*, au nord-est de Palos : son territoire abonde en bled, en huile & en vin.

CARMONA, *cité*, au nord-est de Séville. C'est une ancienne ville, située sur une colline, dans un terroir fertile en bled.

ECIJA, à l'orient de Séville, jolie ville sur le *Xénil*, autrefois épiscopale. Elle porte le titre de *cité*. Les environs fournissent de fort belles laines.

OSSUNA, au sud-ouest de la précédente. Cette ville est ancienne, assez grande & peuplée. Elle n'a qu'une fontaine, qui fournit de l'eau à tout le canton. Son *université* a été fondée par les seigneurs de la maison de Giron, qui possedent cette ville à titre de duché. Ils y ont bâti une église magnifique à l'honneur de la vierge, & fondé plusieurs monasteres, savoir, ceux des dominicains, des francifcains, des augustins, des minimes, & hors la ville un de recollets, & un autre d'observantins. Il y a, outre cela, un couvent de clairistes, & un hôpital bâti par les mêmes seigneurs.

MORON, au sud-ouest d'Ossuna, duché. Elle est située dans un terroir fertile & agréable : il y a dans son voisinage une mine de pierres précieuses.

MARCHENA, au nord-ouest d'Ossuna, duché qui appartient au duc d'Arcos. Son terroir, quoique très-sec, & sans eau, est très-fertile, principalement en olives.

CORDOUE, *évêché*, sur le Guadalquivir. Cette ville est grande & belle. Elle est très-ancienne, & renommée par le grand Osius, son évêque, qui présida au concile général de Nicée en 325. Cordoue étoit une capitale de royaume sous les Maures. Sa cathédrale est très-vaste, longue de 600 pieds, & large de 250 ; tellement disposée, qu'on compte 29 nefs dans sa longueur, & 19 dans sa largeur. On y entre par 24 portes. La voûte, qui est dorée, est soutenue par 365 colonnes d'albâtre, de jaspe & de marbre noir, d'un pied & demi de diametre. La chapelle neuve est toute revêtue de marbre, embellie d'une dorure très-riche, & si grande, qu'elle pourroit passer pour une église. Il y a un endroit où l'on voit cinq portiques qui conduisent à un jardin d'environ trois arpens, planté d'orangers d'une grandeur & d'une hau-

teur extraordinaire, qui forment de belles allées. On nomme encore aujourd'hui cette église *Mesquita*, parce qu'elle a été long-tems une mosquée, bâtie par les Maures. Le terroir de Cordoue est très-fertile en oranges, citrons & en vins excellens. Les chevaux de cette contrée sont les meilleurs de toute l'Espagne. Cordoue est la patrie des deux Séneques; du poëte Lucain; d'Averroès, fameux commentateur d'Aristote; de Ferdinand Gonsalve d'Aguilar, surnommé le grand-capitaine; du cardinal Tolet, & du célebre Ferdinand de Cordoue, homme d'un savoir prodigieux.

ANDUXAR, *cité*, au nord-est de Cordoue, sur le Guadalquivir. C'est une grande ville, défendue par un bon château: il s'y fait beaucoup de commerce, sur-tout en soie.

BAEÇA, *université*, sur la même riviere, *cité*. C'est une grande & belle ville, que Ferdinand le catholique enleva aux Maures sur la fin du XVe. siecle. Elle a donné naissance à Alphonse Ciaconius, patriarche titulaire d'Alexandrie, auteur d'un grand nombre d'ouvrages.

UBEDA, au nord-est de Baéça, *cité*, ville bien peuplée, & dont les habitans sont exempts de presque tout impôt: privilége qu'ils ont obtenu de Sanche IV, pour avoir bâti les murs de leur ville à leurs dépens.

JAEN, *évêché*, au sud-ouest de Baéça. C'étoit une capitale de royaume du tems des Maures. Elle est belle & grande: on y file beaucoup de soie.

ALCALA-LA-REAL, au sud-ouest de Jaen, petite ville située sur une haute montagne, fertile en vins & en fruits exquis. Elle a une riche abbaye.

LEBRIXA, au sud-ouest de Séville, ancienne ville, située dans un terroir abondant en grains, en vins & en olives, dont on fait la meilleure huile d'Espagne. C'est la patrie d'Antoine Lebrixa, professeur à Salamanque, & ensuite à Alcala, auteur de plusieurs savans ouvrages, & en particulier, de l'histoire de Ferdinand & d'Isabelle.

SAN-LUCAR DE BARAMEDA, belle ville, avec un beau port bien défendu, à l'embouchure du Guadalquivir. Les grands vaisseaux s'y arrêtent pour être déchargés de leurs marchandises, qu'on transporte à Séville dans des barques.

XERÉS, au sud-est de San-Lucar, ville considérable & célebre pour ses vins. Elle est fameuse par la bataille que Roderic, dernier roi des Goths, perdit contre les Maures en 713.

ARCOS, au sud-est de Xerés, duché, qui a un château bâti sur un roc escarpé, au pied duquel coule la riviere de *Guadalette*.

ROTA, sur la côte, au sud-ouest d'Arcos, bourg fameux par ses vins.

ZAHARA, à l'orient d'Arcos, à la ſource de la Guadalette, petite ville qui a un château très-fort. Elle appartient aux ducs d'Arcos, en titre de comté; leurs fils aînés en prennent le nom.

PORT-SAINTE-MARIE, au ſud-eſt de Rota. C'eſt une ville commerçante, qui a un beau *port* à l'embouchure de la riviere de Guadalette. Les ſalines qui y ſont, rapportent des ſommes conſidérables. C'étoit autrefois un duché qui appartenoit au duc de Médina-Sidonia; mais le roi l'a acquis en 1729.

CADIX, *évêché*, autrefois GADES *ou* CADES, & *Auguſta Julia Gaditana*, au ſud-oueſt du Port-ſainte-Marie, ſur l'océan. C'eſt une grande & belle ville, riche, & fameuſe par ſon port, qui eſt très-fréquenté. On y fait les embarquemens pour l'Amérique. Cette ville, très-ancienne, & bâtie par les Phéniciens, qui l'appellerent *Gadir*, mot qui ſignifie en Hébreu, *haie* ou rempart, eſt dans une iſle nommée auſſi *Cadix*, où l'on fait beaucoup de ſel. L'iſle eſt jointe au continent par le pont de Suaço. Elle avoit autrefois un fameux temple, dédié à Hercule. Cadix eſt une place ſi importante, qu'on rapporte que Charles-quint, en mourant, recommanda à Philippe II, de bien conſerver trois places: *Cadix*, *Fleſſingue*, dans la province des Pays-Bas, nommée la Zélande, & *la Goulette* en Afrique, près Tunis.

MEDINA-SIDONIA, à l'orient de Cadix. Cette ville, qui eſt aſſez jolie, appartient aux ducs de ce nom.

GIBRALTAR, *port* & *cité*, près du détroit de Gibraltar, au pied d'une montagne nommée autrefois, *Calpé.* Tarik, l'un des généraux Maures, l'appella, *Gibel-Tarik*, c'eſt-à-dire, *montagne de Tarik*, d'où, par corruption, eſt venu le nom de *Gibraltar.* Cette ville n'eſt pas grande, mais elle a un bon & grand port, défendu par une très-forte citadelle. Les Anglois s'en ſont rendus maîtres en 1704, & elle leur eſt demeurée par la paix d'Utrecht.

VIEUX-GIBRALTAR *ou* ALGEZIR, à l'oueſt de Gibraltar, ſur un petit golfe du détroit de ce nom. Ce fut par cette ville que les Maures entrerent en Eſpagne, en 713. Ils y bâtirent une fortereſſe, que pluſieurs de ces Barbareſques firent ſauter, en 1344, étant contraints de repaſſer en Afrique, par les victoires qu'Alphonſe XI, roi de Caſtille, remporta ſur eux.

TARIFFA, ſur le détroit de Gibraltar, colonie de Phéniciens qui étoient venus d'Afrique, ſelon Pomponius-Méla. Cette ville, qui n'eſt guere peuplée, quoiqu'aſſez grande, a reçu le nom qu'elle porte aujourd'hui, d'un des généraux Maures qui conquirent l'Eſpagne. En 1240, les Chrétiens remporterent, près de cette ville, une victoire complete ſur les Infideles.

Article X.

Du Royaume de Grenade.

Ce royaume eſt le dernier dont les Maures furent chaſſés, par Ferdinand V, qui prit Grenade ſur eux, en 1692.

L'air y eſt aſſez doux, & le terroir très-fertile ; mais il n'eſt pas auſſi cultivé & auſſi peuplé qu'avant l'expulſion des Maures. Il rapporte néanmoins beaucoup de grains, de vin, d'huile, de lin, de chanvre, de grenades, d'oranges, de citrons, de figues & de capres. Tout y eſt plein de mûriers, d'où vient le grand commerce de ſoie qu'on fait dans ce pays.

Grenade, *capitale*, *archevêché*, *univerſité*, ſur le *Daro*. Cette ville eſt une des plus grandes de l'Eſpagne ; mais elle eſt bien moins peuplée & moins riche que du tems que les rois Maures y faiſoient leur réſidence. On y voit encore le palais de ces rois. Charles-quint y en a fait auſſi bâtir un. Ils ſont tous deux magnifiques ; mais celui qui a été bâti par les Maures l'emporte en beauté, & eſt mieux entretenu. Le premier eſt un ſuperbe corps de logis quarré, avec un portail de jaſpe ; au dedans eſt une grande cour toute ronde, environnée de deux rangs de portiques l'un ſur l'autre, ſoutenus par trente-deux colonnes de marbre & de jaſpe. Le ſecond eſt bâti de groſſes pierres de taille quarrées, entouré de bons murs ; fortifié de tours & de baſtions comme une citadelle, & ſi vaſte qu'il peut contenir une garniſon de 40000 hommes. La cathédrale, qui a été bâtie depuis environ 150 ans, n'eſt pas grande ; mais elle eſt belle. Grenade eſt remplie de fontaines, ce qui en rend le ſéjour très-agréable en été. Elle eſt ſituée au pied d'une montagne toujours couverte de neige. On y fabrique beaucoup d'étoffes de ſoie, dont cette ville fait un grand commerce. Elle a donné naiſſance au fameux Suarez, jéſuite ; au géographe Louis Marmol, & à Louis de Grenade, dominicain, auteur de pluſieurs ouvrages de piété.

En fouillant dans un champ près de Grenade, on a découvert, en 1755, les reſtes d'une ville ancienne, qu'on croit être *Elliberis*. On y a trouvé des richeſſes littéraires très-précieuſes, comme des manuſcrits grecs, latins, arabes, & d'une langue inconnue, & en particulier, les actes du concile d'Elvire, écrits ſur des lames de plomb.

Près de Grenade eſt le Jeneraliffe, ancienne maiſon de plaiſance des rois Maures. L'on voit, au milieu des appartemens, des réſervoirs d'eau vive, qui répandent une fraîcheur charmante.

SANTA-FÉ, proche le Xénil, à l'occident de Grenade; *cité*. Ferdinand le catholique la fit bâtir, lorsqu'il assiégeoit la ville précédente.

LOXA, sur le Xénil, *cité*.

ANTEQUERA, au sud-ouest de Loxa. C'est une grande & belle ville, partagée en haute & basse. La haute est située sur une montagne, & a un château. C'est le séjour de la noblesse. On y trouve une mine de sel, & des carrieres de plâtre. La ville basse est dans une plaine très-fertile, & arrosée de plusieurs ruisseaux. Il y a, près de cette ville, une fontaine renommée pour la guérison de la gravelle. Il se fait beaucoup de sel dans cette province.

ALHAMA, au sud-ouest de Grenade, jolie ville, assez peuplée, & célebre par ses bains, les plus beaux & les mieux entretenus de l'Espagne. Ils ont été construits par les anciens rois de Grenade, qui alloient souvent se délasser dans cette ville.

GUADIX, *évêché*, au nord-est de Grenade. C'est une ancienne & grande ville, située dans un terroir fertile.

GUESCAR *ou* HUESCAR, au nord-est de Guadix, sur les confins du royaume de Murcie. Cette petite ville est située dans une plaine, & a un château. Elle a le titre de duché.

ALMERIE, *évêché*, *port*, sur la méditerranée. Son terroir est très-fertile.

ADRA, au sud-ouest d'Almérie, *port*. C'est une petite ville, avec un château très-fort; elle avoit autrefois un évêché, qui a été transféré à Almérie.

MOTRIL, plus à l'occident, *port*, où se fait une pêche abondante. Près de cette ville se trouvent les montagnes nommées, *los Alpuxarras*. Elles sont habitées par les restes des anciens Maures, mais convertis, qui, ayant conservé leur naturel vigilant & laborieux, en ont fait le pays le plus peuplé, & le mieux cultivé de l'Espagne.

SALOBRENA, *port*, petite ville au sud-ouest de Motril. Il s'y fait un grand trafic de sucre & de poisson. Elle a un château très-fort pour défendre la ville & le port.

ALMUNEÇAR, *port*, à l'occident de Motril. Cette petite ville a une citadelle où les rois Maures tenoient autrefois leur trésor, & faisoient renfermer leurs enfans & leurs freres, pour les empêcher d'exciter des troubles dans le royaume.

MALAGA *ou* MALGUE, *évêché*, *port*, à l'occident d'Almuneçar. Elle est renommée pour ses bons vins, dont il se fait un grand débit, aussi-bien que de raisins, d'huiles & d'olives. Ses habitans sont polis, affables, guerriers, sobres, & les plus laborieux de l'Espagne. Son port est grand & spacieux, avec un mole de sept cent pas de longueur, & large à proportion. On y attache les vaisseaux.

MONDA, au nord-ouest de Malaga, ancienne petite ville, à la source de la riviere de *Guadal-medina*. Elle est célebre par la victoire que César y remporta sur le fils du grand Pompée.

RONDA, à l'occident de Malaga, sur les frontieres d'Andalousie, *cité*. Elle est bâtie sur une hauteur, au pied de laquelle coule le Rio-Verde. On descend à cette riviere par 400 degrés taillés dans le roc par les Maures.

SETTENIL, au nord de Ronda, petite ville bâtie sur un rocher, & dont la plupart des maisons sont taillées dans le roc.

Tout le long des côtes du royaume de Grenade sont des tours, d'où l'on découvre les vaisseaux des corsaires qui en approchent.

ARTICLE XI.

Du Royaume de Murcie.

CE royaume est le moins étendu de ceux qui composoient l'Espagne : il n'a que vingt-six lieues communes d'Espagne, & trente-deux de France, de large, & trente & une d'Espagne ou trente-neuf de France, de long. Il est arrosé par la Ségura & le Guadalentin qui le traversent; l'une de l'ouest à l'est, & l'autre de l'ouest au sud-est. Le terroir en est très-sec, & il y pleut rarement. On y recueille beaucoup d'oranges, de citrons, d'olives, d'amandes, & autres fruits excellens; il produit peu de bled, mais de très-bon vin, en petite quantité cependant. On y trouve aussi beaucoup de cannes à sucre, de miel, de mûriers, & plusieurs roches d'alun (1) & d'Amétistes (2). On y file tant de soie, que le roi d'Espagne en tire par an un million d'écus de revenu.

MURCIE, *évêché*, *capitale*, sur la Ségura. Cette ville est grande, belle & peuplée. Ce qu'il y a de plus remarquable, est le clocher de la cathédrale, dont l'escalier est tellement disposé, qu'un carrosse peut monter jusqu'au haut. Le cœur & les entrailles d'Alphonse X, roi de Castille, habile dans l'histoire & l'astronomie, reposent dans cette église.

LORCA, sur le *Guadalentin*, grande ville où l'on voit

---

(1) *L'alun, espece de sel fossile & blanc, qui se trouve mêlé parmi la terre.*

(2) *L'amétiste, pierre précieuse, qui est la plus belle après l'émeraude. Il y en a de plusieurs sortes. Les orientales sont les plus rares & les plus estimées; celles de Carthagene sont de la couleur d'une petite fleur qu'on appelle* pensée.

bien des masures. Ses habitans sont nouveaux chrétiens, c'est-à-dire, des maures convertis.

CARTHAGENE, *port*, au midi. Cette ville, bâtie autrefois par les Carthaginois, avoit été ruinée par les Goths & les Maures; mais Philippe II, à cause de la bonté de son port, qui passe pour le meilleur de toute l'Espagne, l'a fait rétablir, fermer de murailles, & fortifier, en y faisant construire une bonne citadelle. La richesse de cette ville consiste dans ses mines d'amétistes, & dans la pêche des maquereaux. Son terroir, d'ailleurs sec & stérile, produit une espece de jonc, nommé *Esparte*, qui sert à faire des nattes & des cordages. Carthagene est le lieu où réside l'évêque de Murcie.

ALMACARON, *cité*, petite ville & forteresse, près l'embouchure du Guadalentin. On y ramasse une grande quantité d'alun.

ARTICLE XII.

Du Royaume de Valence.

C'EST une des plus agréables provinces de l'Espagne. L'air y est si doux, qu'on y jouit d'un printems presque continuel. Elle n'est pas fertile en bled; mais elle abonde en riz, en dattes, en lin, en chanvre, en vins, en huile & en cannes à sucre. Il s'y trouve peu de bestiaux; mais on y pêche une grande quantité d'excellens poissons. On prend aussi des oiseaux de riviere dans une espece de lac formé par la mer, entre Valence & l'embouchure du Xucar. On nomme ce lac *Aubufere*. Cette province d'ailleurs, est une des plus peuplées de l'Espagne: les habitans en sont doux & traitables. Les rois d'Aragon s'en étant rendus maîtres au XIIIe. siecle, & ayant forcé la plus grande partie des Maures de s'en retirer, y envoyerent un grand nombre de familles Espagnoles pour y habiter.

VALENCE, *capitale, archevêché, université*, située près de l'embouchure du Guadalaviar, dans la méditerranée. Son port, nommé *le Grao*, est une lieue au dessous. Valence est une grande ville, bien bâtie, mais non pavée; ce défaut la rend fort sale en hiver, & pleine de poussiere en été. Ses plus beaux édifices publics sont la cathédrale, dont le grand autel est tout couvert d'argent, & éclairé par 14 lampes de même métal; le palais du vice-roi, la bourse & l'arsenal, qui est à une des extrêmités de la ville. On y fabrique des draps & des étoffes de soie. C'est la patrie des papes Alexandre VI & Calixte III; de S. Vincent Ferrier, & du savant Louis Vivès. Tous les environs de Valence sont très-agréables, & remplis de jardins.

LIRIA, au nord-ouest de Valence, duché appartenant à la maison de Berwick.

MORVEDRE, au nord de Valence, sur la riviere de *Morvedre*. Son nom latin, *Muri veteres*, marque son ancienneté. Elle a été bâtie des ruines de *Sagonte*, ville si fameuse pour son attachement aux Romains. On y voit encore les restes d'un amphithéâtre des Romains.

SEGORBE, *évêché*, au nord-ouest de Valence. Cette ville, qui est très-ancienne, a des carrieres d'un fort beau marbre. Son terroir est fertile en bled, & en très-bons vins. Elle a le titre de duché.

VILLA-HERMOSA, au nord de Ségorbe, duché érigé par Jean II, roi d'Aragon & de Navarre, en faveur d'Alphonse son bâtard. Près de cette ville, vers le nord-est, on trouve une fontaine dont l'eau a la vertu d'arrêter le sang.

PENSICOLA, à l'orient de Villa-Hermosa, petite ville sur une pointe de terre fort élevée. On y voit une forteresse, dans laquelle se retira l'anti-pape Pierre de Lune: il portoit le nom de Benoît XIII, & il voulut conserver le titre de pape jusqu'à sa mort.

XATIVA, au sud-ouest de Valence, nommée en latin *Setabis*, des mots phéniciens, *Sithiouths*, *toile de lin*, parce qu'elle étoit anciennement fameuse par ses toiles. Cette ville, très-belle autrefois, a été détruite par l'opiniâtreté de ses habitans à soutenir le parti de l'archiduc-Charles, contre Philippe V. On l'a rétablie depuis, & on lui a donné le nom de S. Philippe.

MONTESA, à l'occident de Xativa. Cette ville, qui est très-forte, est le siége d'un ordre de chevalerie de son nom, fondé en 1317, par Jaques II, roi d'Aragon.

GANDIA, petite ville maritime, à l'orient de Xativa. Elle a le titre de duché, qui appartient à la maison de Borgia; & une petite *université*, fondée par François, duc de Borgia, & ensuite général des jésuites.

DENIA, au sud-est de Gandia, ville ancienne. On prétend qu'elle a été fondée plusieurs siecles avant Jesus-Christ, par les Marseillois, qui la consacrerent à Diane; d'où vient que les Romains appellerent cette ville *Dianæum*; & de ce nom, s'est formé, par corruption, celui de Denia. Elle a un château très-fort, & une tour de laquelle l'on découvre les vaisseaux de fort loin.

ALTEA, au sud de Denia, petite ville, près de la mer. Il s'y fait un grand commerce de miel & de verre.

ALICANTE, *port*, au sud-ouest d'Altéa. Ses vins sont fort connus: elle fait aussi un grand commerce de savon & d'anis. Son port est très-fréquenté & très-sûr: il est défendu par de bons bastions. Les François, les Anglois, les Hollandois & les Italiens ont des consuls dans cette ville. Le romarin vient dans son terroir à la hauteur d'un homme.

ELCHE, au sud-ouest d'Alicante. Cette ville est située

dans un terroir fertile en dattes & en vins. Son siége épiscopal a été transféré à Origuéla, en 1513.

ORIGUELA, *évêché*, *université*, sur la Ségura, à l'extrêmité méridionale. Elle est située dans un canton assez fertile en bled. Son université a été fondée en 1451.

ARTICLE XIII.

De la Principauté de Catalogne.

CETTE principauté peut avoir, dans sa plus grande étendue, du midi au nord, soixante lieues communes de France, & quarante-huit d'Espagne, & d'orient en occident, environ cinquante de France, & quarante d'Espagne. Les Pyrénées la bornent au septentrion; la méditerranée, à l'orient & au midi; les royaumes d'Aragon & de Valence, à l'occident. Quoique ce pays soit plein de montagnes, il est très-fertile en bleds, en vins & en fruits. L'air y est fort tempéré & fort sain. On y trouve des lieges, des châtaigniers & des bois propres à bâtir. On en tire des amétistes, du crystal, de l'azur, de l'albâtre. Il s'y trouve des mines d'alun, de vitriol & de fer. On y pêche du corail sur la côte orientale. Ce pays n'est pas mal peuplé, & on y fait un assez bon commerce d'étoffes & d'eau-de-vie.

Les Catalans sont actifs, laborieux, courageux & bons soldats, mais peu susceptibles de discipline. Ils se donnerent à la France en 1640: mais par le traité de paix de 1659, entre la France & l'Espagne, il fut conclu que les Pyrénées seroient la division des deux royaumes; & la Catalogne fut rendue aux Espagnols. Elle a appartenu plus anciennement à la France: car Charlemagne en fit la conquête en 801, sur les Sarrasins; & quoique ses gouverneurs se soient ensuite rendus souverains & héréditaires, ils firent hommage à la France jusqu'en 1258. Alors Saint Louis céda tous les droits de féodalité & de jurisdiction qui lui appartenoient en Catalogne, au roi d'Aragon, qui céda, de son côté, les droits qu'il prétendoit sur une partie du Languedoc.

BARCELONE, *capitale*, *évêché*, *université*, *port*, *place forte*. C'est une grande ville, bien bâtie, peuplée, fort propre, & très-marchande. Outre les bâtimens sacrés qui sont très-magnifiques, comme la cathédrale, qui est grande, belle & ornée de deux tours; le palais de l'inquisition, celui de l'évêque, & plusieurs maisons religieuses, il y en a d'autres qui ne le sont pas moins en leur genre; savoir, le palais du vice-roi, l'arsenal, qui a de quoi armer plusieurs milliers d'hommes, la bourse & le palais où s'assemble la noblesse du pays. Elle a un *port* spacieux &

profond, avec un grand mole, au bout duquel il y a un fanal & un fort, où l'on entretient garnison. On y fait un grand trafic de draps, & de couvertures fort estimées. Barcelone a une académie des sciences & des arts. En 1714, elle soutint un siége contre Philippe V, son roi légitime, à qui elle ne se soumit qu'à la derniere extrêmité. L'archiduc Charles y avoit résidé sous le nom de Charles III, depuis 1705 jusqu'en 1711, qu'ayant été élu empereur, il quitta l'Espagne.

MATARO, au nord-est de Barcelone, petite ville sur la méditerranée, remarquable par ses verreries.

VICH, autrefois AUSA, *évêché*, au nord de Barcelone. Cette ville, située dans une plaine fertile, a été presque ruinée pour avoir pris le parti de l'archiduc Charles, contre le roi Philippe V.

GIRONE, *évêché, place forte, université*, au nord-est de Vich, sur le *Ter.* Son église cathédrale, dédiée à la vierge, est belle & richement ornée. Le grand autel est tout brillant d'or & de pierreries, & l'image de la vierge est d'argent massif. Le fils aîné des anciens rois d'Aragon portoit le titre de *Prince de Girone.*

PALAMOS, au sud-est de Girone, *port*, petite ville très-forte, avec une citadelle.

OSTALRIC, au sud-ouest de Girone.

EMPURIAS, au nord-est de Gironne, *port.* C'est une ancienne ville, capitale du *Lampurdan*, pays peu fertile.

ROSES, au nord d'Empurias, *port*, *place forte.*

CAMPREDON, au nord-ouest de Roses, petite ville, située au pied des Pyrénées : il y a au milieu une forte citadelle.

PUICERDA, sur les confins du Roussillon. Cette ville, *capitale* de la Cerdagne, est située entre les rivieres de *Carol* & de *Segre* : elle a des eaux minérales.

URGEL, *évêché*, près des Pyrénées, sur la Segre.

SOLSONE, *évêché*, au sud d'Urgel. Cette ville a beaucoup souffert de son attachement à l'archiduc.

CARDONE, au sud de Solsone, duché. Cette ville est célebre par ses mines inépuisables de sel, de différentes couleurs ; mais elles se perdent quand on le lave.

Au sud-est de Cardone est le fameux monastere de *Montferrat*, de l'ordre de S. Benoît. C'est un des plus célebres pélerinages de l'Espagne. On y garde une image de la vierge, trouvée, dit-on, en 880, dans une caverne par des bergers. La vieille église ne suffisant pas au concours des pélerins, Philippe II en bâtit une nouvelle, qui a été achevée par Philippe III. Elle est très-belle, ornée de trois jeux d'orgues, & d'un autel tout doré qui a coûté 30000 écus. L'image est sur l'autel, & elle est éclairée de plus de 90 lampes d'argent. Le trésor est très-riche, & a une couronne de la vierge qu'on estime un

million. La montagne, qui eſt d'une hauteur prodigieuſe, eſt remplie de cellules d'hermites.

VILLA-FRANCA DE PANADEZ, petite ville aſſez jolie, au ſud-oueſt de Barcelone.

CERVERA, à l'occident de la précédente. Philippe V y a établi, en 1717, une *univerſité.*

MONTBLANC, au ſud-eſt de Cervera, chef-lieu d'une viguerie & d'un comté. C'étoit un duché affecté aux fils es rois d'Aragon.

BALAGUER, autrefois BERGUSIA, ſur la Segre.

Cette ville eſt ſituée au pied d'une montagne, dans une campagne très-fertile, & a un château pour ſa défenſe.

LERIDA, *évêché*, *univerſité*, ſur la Segre. C'eſt une place très-forte, fameuſe par la victoire que Céſar remporta ſur le parti de Pompée.

TARRAGONE, *archevêché*, ſur la méditerranée, *univerſité*, fondée en 1532, par le cardinal Gaſpard Cervantes. Cette ville a été beaucoup plus conſidérable & plus peuplée qu'elle ne l'eſt aujourd'hui : il s'y fait néanmoins encore un bon commerce. Ses plus beaux édifices ſont, la cathédrale, qui porte le nom de ſainte Thécle, & l'égliſe de Notre-Dame du *Miracle*, bâtie en partie de marbres tirés d'un ancien théâtre. C'eſt la patrie de Paul Oroſe, diſciple de S. Auguſtin, auteur d'une Hiſtoire univerſelle, & de pluſieurs autres ouvrages.

TORTOSE, *évêché*, *place forte*, ſur l'Ebre, à cinq ou ſix lieues de ſon embouchure, avec un fort beau *port.* Elle fut priſe par les François en 1649. Elle a un pont de bateaux, dont la tête eſt défendue par deux demibaſtions. La cathédrale, le collége-royal des dominicains, le couvent des carmes, & une porte toute d'un beau marbre tirant ſur le noir, ſont les édifices les plus remarquables de cette ville. Les habitans de Tortoſe ont acheté, par de groſſes ſommes prêtées au roi, le droit de conſtruire une eſpece de digue à l'embouchure de l'Ebre. Elle forme un ſaut ou caſcade, qui empêche le poiſſon de la méditerranée de remonter dans ce fleuve. Ils ſe ſont rendus par-là les maîtres du débit du poiſſon dans tout l'Aragon.

ARTICLE XIV.

Des Iſles d'Eſpagne.

CES iſles ſont dans la mer méditerranée. Elles s'appelloient autrefois *Baléares*, des mots phéniciens *Ballire*, *habile à lancer*, qui déſignent l'adreſſe de ſes anciens habitans à lancer la fronde. Elles ſont au nombre de trois principales ; ſavoir, *Mayorque*, *Minorque* & *Iviça*,

Du tems des Maures, elles formoient un royaume, qu'on appelloit le royaume de Mayorque : il fut conquis par le roi d'Aragon, en 1228 & 1229.

I. *Mayorque* est fertile en bleds, en vins excellens & en olives. On trouve beaucoup de corail le long de ses côtes. Cette isle a donné naissance à plusieurs grands hommes, entr'autres, à deux grands-maîtres de Malte, de la maison de Cottoner, & à Raimond Lulle, auteur de plusieurs ouvrages de philosophie & de médecine. Ses habitans sont bons armateurs. Elle renferme :

MAYORQUE, *capitale*, *évêché*, *port*, *université*. Cette ville est située dans une grande baie : elle est forte, grande, belle & riche. La cathédrale, le palais royal & les places publiques sont magnifiques. Le capitaine-général qui commande à toute l'isle, y réside. On y entretient une bonne garnison contre les incursions des corsaires d'Afrique.

ALCUDIA, sur la côte orientale.

2. *Minorque*. Cette isle est pleine de montagnes : on y trouve de bons pâturages : elle nourrit quantité de mulets. Elle produit aussi du bled, du vin, des oranges, & plusieurs sortes de fruits. On y trouve des perdrix, des lapins, & autre gibier. Elle a environ onze lieues de France en longueur ; mais sa largeur est inégale. Les Anglois s'en sont emparés en 1708, & elle leur a été cédée par la paix d'Utrecht.

CITADELLA, *capitale*, à l'ouest. C'est une petite ville dont les fortifications sont médiocres. Elle est la résidence du gouverneur de l'isle pour les Anglois, qui y ont une bonne garnison. Son port est bon. Elle jouit du libre exercice de la religion catholique, & est gouvernée par ses anciennes loix.

PORT-MAHON, au sud-est. C'est un des meilleurs ports de la méditerranée. On l'appelle en latin, *Portus Magonis*, du nom de Magon, général des Carthaginois, qui le fit construire plus de deux cent ans avant J. C. Il appartient aux Anglois. Les François l'ont pris dans la derniere guerre, après un siége très-meurtrier, & l'ont rendu à la paix, conclue en 1763.

3. *Iviça*. Cette isle est la plus proche de l'Espagne. Elle est si fertile en bleds, en vins, en fruits & en sel, qu'on en transporte pour l'Espagne & pour l'Italie. Elle a cet avantage, qu'on n'y voit ni serpens, ni aucune autre bête venimeuse. On y remarque

IVIÇA, fort qui a un bon port.

Formentera est une petite isle voisine d'Iviça, au midi. Les anciens appelloient ces deux isles *Pityuses*, parce qu'il y a beaucoup de pins. Les serpens, dont Formentera est pleine, empêchent qu'on ne l'habite. D'anciens auteurs disent que lorsqu'on veut y être en sureté, il faut appor-

ter de la terre d'Iviça, & en former une enceinte, à la faveur de laquelle on est garanti de l'approche des serpens.

Des possessions du roi d'Espagne hors de l'Europe.

PHILIPPE II disoit que le soleil ne se couchoit jamais sur ses terres. En effet, l'Espagne possede :

En Afrique, sur la côte de Barbarie, depuis le détroit de Gibraltar, d'occident en orient, les villes de *Ceuta*, du *Pignon de Velez*, de *Melilla*, de *Marzalquibir* & d'*Oran*. A l'ouest de la Barbarie, les isles *Canaries*.

En Asie, à l'extrêmité orientale, les isles *Philippines*, & les isles *Mariannes* ou des *Larrons*.

Dans l'Amérique septentrionale, le *Mexique*, ou la *Nouvelle-Espagne*, le *Nouveau-Mexique*, plusieurs places dans la Floride, les isles de *Cuba*, de *Portorico*, partie de celle de *Saint-Domingue*, &c.

Dans l'Amérique méridionale, la plus grande partie de la *Terre-Ferme*, le *Pérou*, le *Chili* & le *Paraguai*.

Le roi d'Espagne prend le titre de roi des Espagnes & des Indes. Il tire des sommes immenses de l'Amérique, dont il possede la plus grande & la meilleure partie. Depuis que ses sujets en ont fait la découverte, en croyant aller aux Indes, en 1492, il en vient comme des flots d'or & d'argent qui inondent toute l'Espagne, & qui de là se répandent dans les autres parties de l'Europe; les Espagnols, en effet, ne sont pas ceux qui en possedent le plus. Les loix de l'Espagne, & nombre de traités excluent, il est vrai, tous les étrangers, sans distinction, du commerce de l'Amérique Espagnole, qui est, sans contredit, la plus riche; & ce sont les seuls Espagnols qui doivent avoir part aux marchandises que l'on porte d'Europe en Amérique, & aux choses précieuses qui en viennent. A l'arrivée des gallions, (on appelle ainsi les vaisseaux qui reviennent d'Amérique richement chargés) il se tient une foire très-considérable, où les marchandises d'Europe sont vendues, & celles d'Amérique achetées, après que le roi a pris sur ces dernieres le droit qui lui est dû. Les riches négocians d'Angleterre, de Hollande & de France, pour prendre part au produit de ce commerce, qui est très-considérable, & pour éluder l'exclusion qui leur est donnée, font société avec quelque Espagnol, & lui envoient les marchandises propres pour l'Amérique, où il n'y a point de manufactures. L'Espagnol envoie ces marchandises sous son propre nom; & au retour des gallions, il tient compte à ses associés du profit immense qui en revient. Ainsi, les biens que portent & rapportent les gallions sont plus à l'étranger qu'à l'Espagnol.

SECTION



SECTION IV.

Du Portugal.

LE Portugal fait partie de l'ancienne *Lusitanie*, que les Phéniciens nommoient ainsi, parce qu'elle étoit très-fertile en amandes. Ce pays tire vraisemblablement son nom de Portugal, de la ville de *Porto*, à l'embouchure du Douro, appellée autrement *Portucal*. Il est situé entre le trente-septieme & le quarante-deuxieme degré de latitude septentrionale ; & entre le neuvieme & le douzieme de longitude : il est long & étroit, & a environ cent-vingt lieues de longueur, & cinquante dans sa plus grande largeur.

L'air y est pur, sain, doux & tempéré, cependant plus chaud que froid. Le bled y est rare; mais les vins y sont assez bons, & les fruits excellens. Il n'y a guere que cent ans qu'on y a apporté des orangers de la chine : ils y ont extrêmement multiplié, & se sont même répandus du Portugal dans la plupart des royaumes de l'Europe, sur-tout dans la France méridionale. On tire du Portugal beaucoup de sel, qui se transporte chez les étrangers ; les bestiaux, & sur-tout les chevaux, en sont très-estimés. Les rivieres y nourrissent de bons poissons. On trouve dans quelques rochers des especes de rubis, des émeraudes & des hyacinthes. Il y a quelques mines d'or & d'argent qu'on néglige; mais on profite de celles d'étain, de plomb, de fer & d'alun, qui y sont abondantes.

Le Portugal suivit long-tems le sort de l'Espagne, dont il faisoit partie. Ainsi, après avoir été province de l'empire Romain, pendant environ 600 ans, les Alains, les Suéves, les Goths ou Visigoths le possédérent, jusqu'à ce que ces derniers furent soumis par les Arabes ou Maures, en 712. Environ 400 ans après, les chrétiens y établirent un royaume, dont voici l'origine. En 1094, Alphonse VI, roi de Castille & de Léon, ayant conquis une partie du Portugal sur les Maures, la donna avec sa fille, à titre de comté, à Henri de Bourgogne, arriere-petit-fils de Robert, roi de France, fils de Hugues-Capet. Alphonse, fils de Henri, continua de faire la guerre aux Maures avec avantage, & il recula de beaucoup les limites de son royaume. Il prit, en 1139, le titre de roi de Portugal. Sanche, son fils, fit la conquête du royaume des Algarves. Le Portugal eut des rois de la même famille jusqu'en 1580, qu'il tomba sous la domination des Espagnols : car le roi Don Sébastien étant péri dans un combat en Afrique, &

son grand oncle & successeur le cardinal Henri étant mort, en 1580, Philippe II, roi d'Espagne, s'empara du Portugal. Mais soixante ans après, en 1640, les Portugais, d'un consentement général, se retirerent de la puissance des Espagnols, & proclamerent, pour leur roi, le duc de Bragance, qui descendoit de leurs anciens rois. Il prit le nom de Jean IV, & il s'est maintenu sur le trône par sa valeur & par le secours des François. Le roi D. Joseph VI, actuellement regnant, est arriere-petit-fils de Jean IV, surnommé le *Fortuné*. Le pape Benoît XIV a accordé au roi D. Jean V, son pere, le titre de *majesté très-fidelle*, pour lui & ses successeurs.

La couronne de Portugal est héréditaire; les filles même y succedent au défaut des mâles.

La religion catholiqne est la seule qui soit permise dans ce royaume.

L'inquisition y étoit autrefois très-sévere, mais depuis que par une ordonnance, publiée en 1728, le roi D. Jean V en a modéré la rigueur, & lui a prescrit l'ordre de la justice la plus exacte, ce tribunal est moins odieux.

Les principales rivieres de portugal sont: le *Tage*, dans le milieu; le *Douro* ou *Duero*, au nord, & la *Guadiana* au sud-ouest: nous en avons parlé dans le chapitre précédent.

On divise le portugal en six parties: ce sont, du septentrion au midi, la province entre *Douro* & *Minho*, celle de *Tra-los-Montes*, le *Béira*, l'*Estrémadure*, l'*Alentejo*, & le royaume d'*Algarve*.

I. *De la province entre Douro & Minho.*

Elle est au nord-ouest, près de l'Océan. L'air y est si sain qu'il n'est pas rare d'y voir des hommes très-âgés, & des femmes qui ont des enfans jusqu'à 50 ans. Ce pays, qui n'a que dix-huit lieues de long sur douze de large, est très-peuplé: on y compte 1560 paroisses, & 1130 couvens. Il y a 7 ports de mer, 200 ponts de pierre, & plus de 5000 fontaines, qui ne tarissent jamais. Elle est partagée en quatre *Comarcas* ou jurisdictions; savoir: *Guimaraens*, *Viana*, *Ponte de Lima* & *Porto*. La vigne y croît si bien, qu'on n'a pas besoin de la cultiver. Ses prairies nourrissent les bestiaux les plus beaux & les meilleurs du royaume.

BRAGUE, sur le *Cavado*, *archevêché*. Cette ville est grande, ancienne & belle: son archevêque a long-tems disputé de la primatie d'Espagne avec celui de Tolede, parce que Brague fut pendant trois cent ans métropole de l'Espagne chrétienne, Tolede étant alors entre les mains des Maures. Il est seigneur temporel & spirituel de la ville, & a 4000 ducats de revenu. Un des plus illustres archevêques de Brague, a été Don Barthele-

mi des martyrs, l'une des plus grandes lumieres du concile de Trente.

GUIMARAENS, ſur l'*Avès*, au ſud-eſt de Brague. Cette ville a une forte citadelle. Quoique les Portugais ne ſoient pas fort dans le goût des manufactures, on y fabrique de bonnes toiles. Les habitans ont reçu du roi Denys l'exemption de toutes ſortes d'impôts. C'eſt la patrie du pape Damaſe, & d'Alphonſe, premier roi de Portugal.

VILLA DE CONDE, *port*, au ſud-oueſt de Brague, à l'embouchure de la riviere d'Avès.

PORTO, *évêché*, ville aſſez grande & riche; on en tire beaucoup de vins pour les pays ſeptentrionaux de l'Europe. C'eſt la meilleure ville de Portugal après Lisbonne: elle eſt le ſiege d'un conſeil ſouverain, & il y a un arſenal où l'on conſtruit des vaiſſeaux de guerre. Sa ſituation ſur une montagne près de l'embouchure du Douro, la rend très-importante & fort marchande: on l'appelloit autrefois *Portucal*, & on la nomme quelquefois aujourd'hui *port à port*.

Viana, au nord-oueſt de Brague, *port*, à l'embouchure de la riviere de *Lima*. C'eſt une ville conſidérable, où il y a une académie pour les jeunes cavaliers bourgeois.

PONTE DE LIMA, au nord-oueſt de Viana. Cette ville tire ſon nom d'un magnifique pont qu'elle a ſur la riviere de *Lima*. Elle eſt ornée d'un beau palais, & ſon terroir eſt très-fertile.

VALENÇA, au nord de Ponte de Lima, ſur le Minho, *place forte*, vis-à-vis la ville de Tuy. Elle eſt le chef-lieu d'un comté qui appartient au marquis de Villaréal.

VILLA NOVA DE CERVERA, ville aſſez forte, ſur le Minho.

CAMINHA, ville forte, à l'embouchure du Minho: elle porte le titre de duché.

II. *De la province de Tra-Los-Montes.*

Elle a pris ſon nom de ſa ſituation au delà des montagnes. Son terroir eſt un peu ſec, & par conſéquent plus abondant en vins & en huiles, qu'en bled. Elle a 30 lieues de long ſur 20 de large. On la partage en quatre *Comarcas*, qui ſont *Miranda*, *Torre-de-Moncorvo*, *Villa-Réal* & *Pinhel*.

BRAGANCE, ſur le Sabor, *capitale* d'un duché qui a plus de cinquante bourgs dans ſa dépendance.

MIRANDE, ville forte, ſur le Douro, au ſud-eſt de Bragance, *évêché*, *capitale* de la province.

CHAVES, à l'oueſt de Bragance, ſur la riviere de *Tamaga*, ancienne ville qui eſt la réſidence ordinaire du

commandant, de l'intendant, & du trésorier-général de la province.

VILLA-RÉAL, au sud de Chaves. Cette ville est dans une agréable situation, au confluent des petites rivieres de *Corgo* & de *Ribera* : elle a titre de marquisat.

VILLA-FLOR, à l'orient de Villa-Réal, petite ville, mais jolie : elle a pris le nom de Villa-Flor, d'une fleur de lys qu'elle porte dans ses armes.

TORRE DE MONCORVO, près du Sabor, au sud.

PINHEL, sur une petite riviere, qui se jette dans le Douro, est la *capitale* du Comarca qui porte son nom, & qui comprend tout ce qui dépend de la province au midi du Douro, dans la langue de terre qu'on appelle *Riba de Coa.*

III. *Du Beira.*

Cette province est au midi des deux précédentes. Elle a beaucoup de vignes & de châtaigniers, & est remplie de montagnes. Elle a 34 lieues de long sur 30 de large, & est partagée en six *Comarcas* : savoir, *Lamégo*, *Aveiro*, *Viseo*, *la Guarda*, *Coïmbre* & *Castel-Branco*. La princesse aînée de Portugal porte, depuis 1735, le titre de princesse de Beira.

LAMEGO, *évêché*, près de la rive gauche du Douro. Son terroir est fertile en vins excellens, & elle a une bonne citadelle.

AVEIRO, *port*, sur l'Océan. Cette ville porte le titre de duché; il s'y fait beaucoup de sel. Elle a un beau couvent de religieuses, qui sont obligées de faire preuve de noblesse, & de descendance d'anciens chrétiens.

VISEO *ou* VISEU, *évêché*, dans le milieu : elle est fort agréable, à cause des beaux jardins qui l'environnent. A peu de distance de cette ville sont des mines d'étain.

LA GUARDA, *place forte*, au sud-est de Viseo, près de la source de la riviere de *Mondego*, *évêché* suffragant de Brague.

COIMBRE OU CONIMBRE, au sud-ouest de Viseo, *évêché*, *université*, sur la riviere de Mondego, *capitale* du Beira. C'est une grande & belle ville, où les jésuites avoient un magnifique collége. Mais, par un édit de sa majesté Portugaise, du 3 Septembre 1759, ils ont été chassés de tous les états du roi de Portugal, & ceux qui n'étoient engagés que par des vœux simples, ont été obligés de s'en faire dispenser par le patriarche, pour pouvoir rester dans le royaume comme particuliers. Les franciscains & les religieuses Clairistes y ont deux beaux couvens près l'un de l'autre. Le collége de l'université est le palais des anciens rois. On y admire le pont de cette ville, qui est composé de deux

rangs d'arcades l'un ſur l'autre. Elle étoit la capitale du royaume de Portugal, dans ſes commencemens.

CASTEL-BRANCO, ſur les confins du Beira & de l'Eſtrémadure Portugaiſe, petite ville ſur la riviere de *Leyra*.

SALVATIERRA, au ſud-eſt du Beira, & ſur les frontieres de l'Eſtrémadure Eſpagnole, ville forte.

IV. *De l'Eſtrémadure.*

Cette province étoit anciennement plus étendue, & comprenoit le pays du même nom qu'elle a au ſud-eſt, qui eſt aujourd'hui à l'Eſpagne. C'eſt la meilleure province du Portugal, quoiqu'elle ne ſoit pas la plus grande, n'ayant que 36 lieues de long ſur 18 de large. Elle eſt extrêmement fertile en bleds, en vins & en fruits de toute eſpece. Elle eſt diviſée en ſix *Comarcas*, qui ſont, *Leiria*, *Lisbonne*, *Tomar*, *Santaren*, *Alenquer* & *Sétuval*.

LEIRIA, *évêché*, *place forte*. Il y a près de cette ville une grande forêt de pins.

ALJUBAROTA, au ſud-oueſt de Leiria. C'eſt un bourg, fameux par la grande victoire que le roi Jean I remporta ſur les Caſtillans, en 1385; victoire qui lui aſſura la couronne, & dont on célebre encore tous les ans la mémoire.

TOMAR, au ſud-eſt de Leiria, petite ville au pied d'une montagne, avec un château qui appartient aux chevaliers de l'ordre de Chriſt. Les rois de Portugal ſont grands-maîtres de cet ordre. Le ſous-grand-maître eſt ordinairement prieur de la maiſon de Tomar: il a le quart des revenus des commanderies de l'ordre. Tomar eſt une des plus riches & des plus grandes qu'aient ces chevaliers. On y voit douze cloîtres, dont le principal eſt très-bien bâti, & enrichi d'une bibliothéque. On voit aux environs des oliviers en ſi grande quantité, qu'il ſemble qu'il y en ait une forêt en cet endroit.

SANTAREN, ſur le Tage, au ſud-oueſt de Tomar, ancienne & belle ville, ſituée dans un terrein ſi fertile, qu'on moiſſonne deux mois après avoir ſemé.

LISBONNE, autrefois OLYSIPPO & FELICITAS-JULIA, *archevêché*, *capitale* de tout le Portugal, *port*. C'eſt une grande ville, bâtie ſur ſept collines, au bord du Tage, près de ſon embouchure: elle eſt ancienne. Avant le tremblement de terre qui l'a renverſée en 1755, elle étoit très-riche, fort peuplée, & très-marchande. Il s'y trouvoit pluſieurs beaux édifices, comme la maiſon de la Douane & l'arſenal; mais ſur-tout le palais du roi, ſur le bord du Tage, qui étoit vaſte & magnifique. C'étoit un édifice quarré fait en dôme, avec quatre tours ou pavillons, deux plate-formes, ornées de ba-

lustres, & deux galeries en croix, de cent pas de long; à deux étages, & des balcons aux fenêtres. A l'un des côtés de ce palais étoit la plus belle place de Lisbonne, nommée la *place du palais.* Elle étoit au bord du Tage, très-longue & très-large, bordée d'un mur qui regnoit tout le long du fleuve, à hauteur d'appui, & proprement sablée. C'est là qu'on celébroit *les actes de foi de l'inquisition*, c'est-à-dire, qu'on y exécutoit ceux que ce tribunal avoit condamnés; c'est là aussi qu'on faisoit ce qu'on appelle la fête des taureaux, qui n'est autre chose qu'un combat d'hommes choisis, contre des taureaux sauvages, & qui s'exécute en ce pays, comme en Espagne, avec une grande dépense. On comptoit dans Lisbonne 40 paroisses, 20 monasteres d'hommes, & 18 de filles. La citadelle commandoit la ville: elle étoit bâtie sur la plus haute des sept collines, & faisoit comme une ville à part. A la sollicitation du roi de Portugal, le Pape Clément XI a érigé, en 1716, la chapelle du palais du roi en église patriarchale, & on y a joint un chapitre considérable, dont les chanoines sont pris parmi la plus ancienne noblesse du royaume. Le patriarche est ordinairement cardinal; & quand il ne l'est pas, il a le privilége d'en porter l'habit, sans aucune différence. Il a tous les honneurs de la cour, & ceux de légat, *à latere*, par-tout ailleurs. Il fait, dans le palais du roi, les fonctions épiscopales, & jouit de la préséance sur tous les grands, sur tous les archevêques & évêques du royaume, sans excepter le primat de Brague, même dans leurs églises. Ainsi, la ville & l'ancien diocese de Lisbonne sont séparés en deux dioceses, & il y a deux évêques dans une même ville, contre les canons. L'ancien archevêché est connu sous le nom de *Lisbonne orientale*, & le nouveau patriarchat, sous celui de *Lisbonne occidentale.* Le roi Jean V a établi à Lisbonne deux académies; l'une en 1720, qui porte le titre d'*académie royale d'histoire*; & l'autre, en 1723, dont les membres ont pris le nom d'*académiciens appliqués.* Il y a aussi un établissement des plus édifians: c'est une confrairie, nommée *de la miséricorde*, qui se dévoue au soulagement de tous les misérables. Le roi & les princes ne font pas difficulté de s'y enrôler. Elle a un président, dont l'emploi est fort estimé, quoique très-onéreux. On le change tous les ans; & celui qui en est revêtu, dépense au moins cent mille livres du sien, s'il veut s'en acquitter avec honneur. Lisbonne fut prise en 1147, sur les Maures, par le roi Alphonse, qui fut aidé en cela par une flotte de croisés François, Anglois & Allemands, qui alloient à la Terre-Sainte. C'est la patrie de S. Antoine de Padoue, & de dom Barthélemi des Martyrs. Lisbonne a souffert plusieurs tremblemens de terre: un, entr'autres, au XVIe. siecle,

& celui du premier Novembre 1755, qui a été suivi de plusieurs autres, & l'a presque entiérement ruinée, aussi-bien que Sétuval, dont il ne reste plus que des vestiges, & nombre d'autres villes de Portugal. Ce furieux tremblement de terre s'est fait sentir depuis Bayonne jusqu'à Gibraltar, & a endommagé quantité de villes en Espagne. Il a passé jusqu'en Afrique, & y a fait des ravages affreux le même jour, & presque à la même heure, sur-tout dans les royaumes de Fez & de Maroc. Ses effets se sont fait sentir non-seulement sur la terre; mais encore sur la mer, & dans les rivieres & les canaux, depuis Malaga, sur la Méditerranée, jusqu'au détroit de Gibraltar; & depuis ce détroit jusqu'au Danemarck, tout le long des côtes de l'Océan.

BELEM *, maison royale, à deux lieues au dessous de Lisbonne, avec un magnifique couvent de jéronymites, où est la sépulture des rois.

TORRES-VEDRAS, au nord-ouest de Lisbonne, petite ville, avec titre de comté, située dans un terroir abondant.

ALENQUER, au sud-est de la précédente. C'est une ville bien fortifiée, & environnée de beaux vignobles. Elle porte le titre de marquisat, & est le douaire de la reine.

SETUVAL, anciennement CŒTOBRIX, au sud-est de Lisbonne, à l'embouchure du *Zadan*. Il s'y fait un grand commerce de sel, sur-tout avec les Hollandois, qui appellent cette ville *Saint-Ubes*. Son port est défendu par un fort nommé *Sant-Iago*. Elle a une académie établie depuis 1720, on l'appelle l'*académie problématique*.

ALCACER-DO-SAL, au sud-est du Sétuval, petite ville, avec un fort château. Elle est ainsi appellée, parce qu'on y fait du sel fort blanc.

V. *De l'Alentéjo.*

Cette province a pris son nom de sa situation au delà du Tage, par rapport à Lisbonne. On l'appelle le *grenier* du royaume, à cause de la quantité de bled qu'elle fournit: elle est aussi fertile en vins & en fruits, & nourrit beaucoup de bestiaux. Son étendue est d'environ 36 lieues, sur presque autant de large; & elle a cinq *Comarcas*; savoir, *Portalegre*, *Elvas*, *Estremoz*, *Evora* & *Béja*.

PORTALEGRE, *évêché*, au nord de la province. Cette ville est jolie, forte, & située au pied d'une montagne.

ELVAS, *évêché*, près de la Guadiana. C'est une grande & belle ville, bien fortifiée, parce qu'elle est sur la frontiere d'Espagne. On y voit une citerne si vaste, qu'elle contient assez d'eau pour en fournir toute la ville pendant six mois. L'eau y est conduite par un magnifique aqueduc

d'une lieue de long, élevé en quelques endroits de quatre ou cinq arcades fort hautes, les unes sur les autres.

CAMPO-MAJOR, au nord d'Elvas, *place forte* dans un très-bon air.

ESTREMOZ, à l'occident d'Elvas, petite ville, mais fortifiée, célebre par la victoire que le comte de Schomberg remporta sur les Espagnols en 1663. Elle est partagée en ville haute & basse : celle-ci est plus nouvelle que l'autre : elle a une grande & belle place, au milieu de laquelle est un étang. Près de là sont des carrieres de très-beau marbre.

AVIS *, petite ville sur une hauteur, avec un château, chef-lieu d'un ordre de chevalerie du même nom.

VILLA-VICOSA, au sud-est d'Estremoz. Cette ville, qui porte le titre de marquisat, est située dans un terroir très-fertile. Elle a un beau palais, où les ducs de Bragance faisoient autrefois leur résidence.

OLIVENÇA, au sud-est de Villa-Vicosa, *ville forte*, chef-lieu d'un comté de son nom.

EVORA, *capitale* de l'Alentéjo. Son *archevêché* a été érigé en 1540, par Paul III. Le cardinal Henri avoit fondé son *université* avant de devenir roi de Portugal.

BEJA, au sud-ouest d'Evora, ville ancienne, avec un fort château.

SERPA, au sud-est de Béja, près la rive gauche de la Guadiana. Cette ville est médiocre, mais forte.

OURIQUE, au sud-ouest de Béja, petite ville, célebre par la victoire qu'Alphonse I y remporta sur cinq rois Maures en 1139. Ce fut après cette victoire que ses troupes lui donnerent le titre de roi. Cette victoire est aussi l'origine des armes de Portugal, dans lesquelles on remarque cinq écussons d'azur posés en croix.

VI. *Du royaume d'Algarve.*

Ce pays, dont le nom signifie en arabe *le bout* & *l'extrémité*, fut possédé jusqu'en 1190, par un roi Maure. Il a environ 27 lieues de long sur huit de large, & trente-cinq de côtes sur l'Océan. Il renferme quatre *cités*, qui sont *Tavira*, *Sylves*, *Lagos* & *Faro*, quelques autres villes moins remarquables, & quantité de bourgs & de villages. On n'y voit par-tout que vignes & figuiers : on y trouve des bains chauds, & des sources d'eaux minérales. La Mer y abonde en excellens poissons.

TAVIRA, *capitale*. Elle a un très-bon *port*, défendu par une forteresse, & porte le titre de duché.

SYLVES, à l'ouest de Tavira, dans une belle campagne, qui est si agréable, qu'on la nomme le *paradis terrestre* du Portugal. Cette ville, qui étoit autrefois la capitale, est à deux lieues de la Mer. Son évêché a été transféré à Faro.

LAGOS, *port.* Cette ville eſt bâtie ſur un rocher : on pêche dans le voiſinage beaucoup de thons.

FARO, *évêché*, *port.* Cette ville s'eſt accrue des ruines d'une ancienne ville, nommée *Oſſonoba*, comme on le voit dans une ancienne inſcription tranſportée à Faro. La pêche des thons & des ſardines fait le principal commerce des habitans : il croît auſſi de fort bons vins dans ſon terroir.

CASTRO-MARINO, petite ville preſque à l'embouchure de la Guadiana.

Des poſſeſſions du Portugal en Aſie, en Afrique & en Amérique.

On eſt redevable aux Portugais de la découverte des Indes orientales, & de la connoiſſance des côtes occidentales & orientales de l'Afrique, auſſi-bien que de celles du cap de Bonne-eſpérance, qu'ils doublerent à la fin du XVe. ſiecle. Nous indiquerons ici, en peu de mots, ce que le Portugal poſſede dans ces pays & en Amérique ; car, c'eſt ce qui rend fort riche ce royaume, qui d'ailleurs eſt aſſez petit. Les Portugais poſſedent :

Dans l'Aſie *Goa*, & quelques autres places ſur la côte occidentale de l'Inde, en-deçà du Gange : *Macao*, près de la Chine. Ils ont été plus puiſſans en Aſie ; mais les Hollandois leur ont enlevé nombre de places, au commencement du dernier ſiecle, parce que les Portugais étoient alors ſous la domination des Eſpagnols, avec qui les Hollandois étoient en guerre.

Dans l'Afrique, où ils ont plus de pays qu'aucune nation de l'Europe : la ville de *Mazagan*, dans le royaume de Maroc ; les iſles de *Madere* & du *Cap-Verd* ; quelques forts près de la riviere de Cambie, dans la Guinée occidentale ; les iſles de *Fernand-Po*, de *Saint-Thomas* & d'*Annobon* ; *Loanda* dans le Congo, où ils ont nombre d'autres établiſſemens conſidérables ; ſur la côte orientale, la ville de *Moſambique*, & pluſieurs forts qui tiennent dans le reſpect la plupart des petits rois de cette contrée, qui ſont tributaires du Portugal.

Dans l'Amérique méridionale, *le Bréſil*, d'où le Portugal tire de grandes richeſſes ; la côte orientale de l'embouchure de la riviere de la *Plata*, au ſud-eſt ; & les deux rives de celle des *Amazones*, au nord-eſt.

Entre l'Amérique ſeptentrionale & l'Europe, les iſles *Açores* ou *Terceres*.

SECTION V.

De la Suisse.

La Suisse est bornée au nord & à l'orient, par la Souabe & le Tirol, provinces d'Allemagne; au midi, par l'Italie & la Savoie, à l'occident, par la Franche-Comté, province de France. Ce pays s'étend depuis environ le vingt-quatrieme degré de longitude, jusqu'au delà du vingt-huitieme; & entre le quarante-sixieme & le quarante-huitieme de latitude septentrionale.

La *Suisse* étoit renfermée dans l'ancienne Gaule, & ses peuples se nommoient *Helvétiens*: les Grisons, leurs plus considérables alliés, s'appelloient les *Rhétiens*, & appartenoient à l'Italie. Les Suisses ont été long-tems sous la dépendance des rois de France, & sous celle des rois de la Bourgogne Transjurane: ensuite ils ont appartenu à l'Allemagne, & principalement aux princes de la maison d'Autriche; mais leurs gouverneurs, par une conduite tyrannique, donnerent lieu à la plupart des habitans de ce pays de se mettre en liberté peu à peu. Les Suisses, proprement dits, composent treize cantons, qui sont autant de républiques souveraines, mais confédérées & unies ensemble pour se soutenir l'une l'autre. Outre les treize cantons, il y a de petits pays que l'on appelle leurs *sujets*, parce qu'ils ne participent pas à la souveraineté ni au gouvernement: ils sont la plupart enclavés dans la Suisse propre. Enfin, on joint aux Suisses plusieurs états voisins qui sont leurs alliés, quoiqu'ils ne soient pas proprement des confédérés.

Les cantons d'*Uri*, de *Schwitz*, d'*Undervald*, commencerent la confédération Helvétique en 1308, & la cimenterent en 1315, par la défaite des Autrichiens. Comme le canton de Schwitz étoit alors le plus considérable, le nom de *Suisse* leur fut donné. *Lucerne* se joignit à eux en 1332. Dix-neuf ans après, *Zurich* fit de même; & en 1352, *Zug* & *Glaris* le suivirent; *Berne*, en 1353, s'unit à ces sept cantons: ce sont ceux-là qu'on appelle les huit anciens cantons. *Fribourg* & *Soleure* furent engagés au nombre des cantons en 1481. *Bâle* & *Schafouse* y furent reçus en 1501, & *Appenzel*, le dernier de tous, en 1513. La maison d'Autriche & l'Empire n'ont reconnu l'indépendance des Suisses, que par le traité de Munster, en 1648, & cet avantage leur fut procuré par la France. Ils prennent le titre de *Louables cantons*; & avec leurs alliés, celui de *Louable Corps Helvétique*.

On parle dans ce pays, l'allemand & le françois. La partie orientale se sert de la langue allemande; celle qui est à l'occident & au midi, parle l'une & l'autre langue: on l'appelle la *Suisse Romande*. Les cantons catholiques s'assemblent à Lucerne; les protestans à Arau sur l'Aar, au nord-est de Berne; & l'assemblée générale, qui autrefois se tenoit à Bade, à l'occident de Zurich, se tient, depuis 1712, à Frawenfeld, qui n'en est pas fort loin. Ces assemblées ou dietes générales, sont composées des députés de chaque canton, & de trois députés de leurs principaux alliés, qui sont, la ville & l'abbé de Saint-Gal, & la république de Bienne. Elles se tiennent tous les ans, au commencement de Juillet. On y traite de toutes les affaires qui regardent le corps helvétique, & elles s'y décident à la pluralité des voix. Les deux députés de Zurich tiennent la premiere place, & le plus ancien de ces deux députés préside. C'est lui qui fait les propositions, qui convoque les dietes, par des lettres circulaires, & à qui les ambassadeurs & les ministres étrangers s'adressent. Voici l'ordre que les cantons sont convenus de garder entr'eux: Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwitz, Undervald, Zug, Glaris, Bâle, Fribourg, Soleure, Schafouse, Appenzel.

Les Suisses sont laborieux, robustes, constans, francs, courageux & bons politiques. Ils prétendent qu'ils sont en état, avec leurs alliés, de mettre sur pied une armée de 300000 hommes.

Leur pays est très-élevé, & rempli de montagnes. Le Rhin & le Rhône, deux des plus grands fleuves de l'Europe, y prennent leur source, aussi-bien que l'Aar, le Russ, le Tesin & l'Inn.

Le *Rhin* prend sa source au mont S. Gothard, aussi-bien que le Tesin qui va en Italie.

Le *Rhône* court dans la partie méridionale de la Suisse, & traverse le lac de Geneve, d'où il entre en France. Il a sa source au mont Furca, près celui de S. Gothard.

L'*Aar* & le *Russ* traversent la Suisse, l'un à l'occident, & l'autre à l'orient: on trouve aussi leur source près des mêmes montagnes. Le Russ passe à travers du lac de Lucerne.

L'air de la Suisse est tempéré, plus froid que chaud, & fort sain. Ce pays seroit plus fertile qu'il ne l'est, sans le grand nombre des montagnes qui le couvrent, sur-tout au midi. On ne laisse pas d'y recueillir du bled, du chanvre, du lin, & des fruits de plusieurs sortes. Les montagnes ont des pâturages & des simples en abondance, entr'autres ceux qu'on nomme *Vulnéraires de Suisse*, qui sont les plus estimés de tous. Les collines, en quelques endroits, ont d'assez bons vignobles. Le principal commerce consiste en bestiaux & en fromages.

Les lacs les plus considérables sont ceux de *Geneve*, au sud-ouest; de *Neuchâtel*, à l'ouest; de *Zurich* & de *Lucerne*, vers le milieu; de *Constance*, au nord-est. Plusieurs auteurs rapportent ce dernier à l'Allemagne, parce que la ville qui lui donne son nom est de cet empire. Ces lacs sont fort abondans en poissons, sur-tout en truites, dont plusieurs pesent jusqu'à soixante livres.

ARTICLE I.

Des treize Cantons Suisses.

ENTRE les treize cantons, il y en a sept catholiques, deux moitié catholiques & moitié protestans, & quatre protestans. Des sept cantons catholiques, savoir, *Uri*, *Undervald*, *Schwitz*, *Zug*, *Fribourg*, *Soleure* & *Lucerne*, les quatre premiers sont démocratiques; les trois autres sont aristocratiques: les deux cantons moitié catholiques & moitié protestans, *Glaris* & *Appenzel*, sont démocratiques: les quatre protestans sont aristocratiques; ce sont *Zurich*, *Bâle*, *Schafouse* & *Berne*.

§. I. *Des Cantons Catholiques.*

Des sept cantons catholiques, il y en a quatre à l'orient, du sud au nord: ce sont Uri, Undervald, Schwitz & Zug; le cinquieme, savoir, Fribourg, est au sud-ouest: le sixieme, qui est Soleure, est au nord-ouest: le septieme, Lucerne, se trouve dans le milieu.

1. *Le Canton d'Uri.*

C'est une longue vallée presqu'entourée par les Alpes, & située vers le sud-est. On croit qu'il a tiré son nom de ses armes, qui portent une tête d'*Ure* ou de bœuf sauvage. Ce canton dépend, pour le spirituel, du diocese de Constance.

ALTORF, au sud-est du lac de Lucerne, & près du Russ, est le principal bourg de ce canton, qui n'a point de ville. Ce bourg a de fort belles maisons, & les rues en sont bien pavées. L'église paroissiale est au milieu, & tout auprès, le couvent des capucins. De l'autre côté de la riviere de Russ est une abbaye de bénédictines. La maison de ville & l'arsenal méritent d'être vus, aussi-bien que la fabrique pour tailler & polir le crystal. Les environs d'Altorf sont fort agréables par la quantité de jardins & de maisons de campagne dont ils sont remplis. C'est le lieu de la naissance de Guillaume Tell, que l'on peut regarder comme le premier auteur de la liberté de la Suisse.

2. *Le Canton d'Undervald.*

Il est à l'occident de celui d'Uri. Une chaîne de montagnes couvertes de chênes le partage en deux grandes vallées. C'est de là que lui vient son nom, qui signifie *pays au pied de la forêt.* Il est, pour le spirituel, dans la dépendance de l'évêque de Constance, aussi-bien que le canton suivant.

STANTZ, à l'occident du lac de Lucerne, est le seul lieu considérable de ce canton.

Il n'y a que les deux cantons dont nous venons de parler, qui ne portent pas le nom de leurs capitales.

3. *Le Canton de Schwitz.*

Il a donné son nom à tout le pays, comme nous l'avons remarqué. Sa principale richesse consiste en bétail.

SCHWITZ, à l'orient du lac de Lucerne, est un grand bourg, situé dans une campagne agréable. On y remarque quelques beaux édifices, comme l'église paroissiale, qui porte le nom de S. Martin, deux couvens de capucins, un de religieuses & la maison de ville.

EINSIEDELN *, au nord-est de Schwitz, bourg célebre par une abbaye de bénédictins, où est un fameux pélerinage à une chapelle de la Ste. Vierge. L'abbé, qui est régulier, se qualifie prince de l'Empire, & sa communauté est ordinairement composée de cent religieux. Ce bourg a donné naissance au médecin Théophraste Paracelse, célebre dans le XVIe. siecle.

4. *Le Canton de Zug.*

Ce canton est le plus petit de tous, & n'a que quatre lieues de long & autant de large. Il dépend pour le spirituel, du diocese de Constance.

ZUG est une jolie ville, située au bord d'un lac dans une fertile campagne. Ses rues sont grandes & larges, & ses maisons assez bien bâties. L'hôtel-de-ville est ce qu'il y a de plus remarquable. Elle a une collégiale, un couvent de capucins, & un de religieuses. Près de la montagne de *Morgarten*, au sud-est, les Suisses, au nombre de 1400, remporterent, en 1315, sur 30 mille Autrichiens, une victoire complete, qui mit le sceau à leur liberté.

5. *Le Canton de Fribourg.*

Ce canton est gouverné par un grand & un petit conseil, présidés alternativement par deux chefs nommés *Avoyers.*

FRIBOURG, *place forte*, ſur la *Sane*. Cette ville, qui eſt ſur le penchant d'une colline raboteuſe, eſt grande & belle. Sa cathédrale porte le nom de S. Nicolas : elle eſt vaſte & bien ornée. Les jéſuites y avoient une belle maiſon ſituée ſur une éminence. Il y a auſſi un couvent d'auguſtins, & un autre de cordeliers. L'évêque de Lauſane y fait ſa réſidence, depuis que la religion réformée eſt établie à Lauſane. A une lieue de cette ville, tirant du côté de Berne ſe trouve un hermitage, placé ſur un haut rocher au pied duquel coule la Sane. Cet hermitage a été taillé dans le roc par un ſeul homme, avec ſon valet, dans l'eſpace de 25 ans. Il y a fait un joli couvent., où l'on voit une égliſe de 63 pieds de long, & 36 de large avec ſon clocher qui a 70 pieds de hauteur, une ſacriſtie, un réfectoire, une cuiſine dont la cheminée à 70 pieds de haut, une grande ſalle longue de 93 pieds, ſur vingt-deux de large, deux chambres à côté qui ont enſemble 54 pieds de long, deux eſcaliers, & au deſſous une cave aſſez grande, & plus bas un caveau où s'eſt trouvée heureuſement une ſource de très-bonne eau. Devant l'hermitage eſt un petit jardin potager, qui fournit des herbages & des fleurs.

GRIERES, au midi de Fribourg, eſt une petite ville qui portoit ci-devant le titre de comté. Ses fromages ſont fort connus.

6. *Le Canton de Soleure.*

Il s'étend le long de l'Aar, & produit abondamment tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. Il eſt du dioceſe de Lauſane.

SOLEURE, anciennement SALODURUM, *capitale*, *place forte*, ſur l'Aar. Cette ville eſt ancienne, grande, belle & forte. On y voit de très-beaux édifices. Le plus remarquable eſt l'égliſe collégiale de S. Urſe. Les jéſuites y avoient un beau collége, dont la façade a été bâtie aux dépens de Louis XIV. L'ambaſſadeur de France auprès des treize cantons, réſide dans cette ville. Il demeure dans le couvent des cordeliers, ſitué dans le fauxbourg de cette ville, de l'autre côté de l'Aar. L'hôtel-de-ville eſt bien bâti, & orné de belles peintures, qui repréſentent diverſes batailles des Suiſſes. L'arſenal eſt aſſez bien rempli d'armes, de munitions de guerre. Les environs de Soleure ſont agréables, ſur-tout les avenues du côté de la montagne, qui ſont très-belles.

OLTEN *, petite ville ſur l'Aar.

7. *Le Canton de Lucerne.*

C'eſt le plus conſidérable de la Suiſſe, après Zurich

& Berne. Il eſt aſſez fertile, & le lac qui porte ſon nom, fournit beaucoup de poiſſons. Il eſt du dioceſe de Conſtance.

LUCERNE, ſur le Ruſs, à l'endroit où cette riviere ſort du lac de Lucerne. Cette ville eſt grande, peuplée & riche par le commerce de marchandiſes qu'on y apporte d'Italie. Les jéſuites y avoient un beau collége. Il y a, outre ce collége, une collégiale célebre, nommée *Saint-Léger*, un couvent de cordeliers, & un autre d'urſulines. On garde dans l'hôtel-de-ville la figure d'un géant, dont les os ayant été examinés par un habile anatomiſte de Bâle, furent jugés avoir été les oſſemens d'un corps de dix-neuf pieds de hauteur. La *Tour de l'eau* n'eſt remarquable que par ſon antiquité. Elle eſt ſituée à l'endroit où le Ruſs ſort du lac. On dit qu'elle ſervoit anciennement de phare; qu'on y allumoit du feu la nuit pour éclairer les bateaux, & qu'elle a donné à la ville le nom de Lucerne; mais aujourd'hui elle ſert à garder les archives. Lucerne eſt la réſidence du nonce & de l'ambaſſadeur d'Eſpagne.

SURSÉE, petite ville ſur le lac de ce nom. Elle ſe gouverne en forme de république, ſous la protection des Lucernois, à qui néanmoins ſes magiſtrats ſont obligés de prêter ſerment.

§. II. *Des Cantons moitié catholiques & moitié proteſtans.*

Ces cantons ſont à l'orient de la Suiſſe propre.

1. *Le Canton de Glaris.*

GLARIS eſt un bourg beau & grand, le principal du canton. Les catholiques & les proteſtans ſont l'office tour-à-tour dans la même égliſe.

2. *Le Canton d'Appenzel.*

APPENZEL, gros bourg, riche & bien peuplé, ſur la riviere de *Sitter*. C'eſt le chef-lieu du canton de ce nom. Il s'appelle en Latin, *Abbatis Cella*. On l'a ainſi nommée, parce que l'abbé de Saint-Gal, autrefois ſeigneur d'une partie de ce pays, y avoit un château dans lequel il demeuroit ſouvent.

§. III. *Des Cantons proteſtans.*

Ces cantons ſont, Zurich, au nord-eſt; Bâle au nord-oueſt; Schafouſe, au nord; & Berne, vers le milieu.

1. *Le Canton de Zurich.*

Il eſt le premier dans l'ordre des treize cantons, & il a la préſéance dans les aſſemblées générales, quoiqu'il ne ſoit que le cinquieme par ſon entrée dans la confédération. Cette primauté lui a été donnée par les autres cantons, d'un commun conſentement, à cauſe de la puiſſance & de la célébrité de la ville de Zurich, qui a été autrefois ville impériale. Du tems de Jules-Céſar, ſes habitans ſe nommoient *Tigurini*, & ils formoient l'un des quatre cantons *Helvétiens*. Son terroir eſt fertile en grains & en fruits. Il a de bons pâturages, & quelques vignobles.

ZURICH, *capitale*, *ville forte*, à l'extrêmité ſeptentrionale du lac du même nom, & ſur le *Limat*, riviere qui ſort de ce lac. C'eſt une ville ancienne, grande & bien bâtie, peuplée & riche par ſes manufactures, & le commerce de crépons & de ſoie qu'on y apporte d'Italie. Elle eſt diviſée par la riviere en deux parties inégales, qui ſont jointes enſemble par deux grands ponts de bois. Le plus grand, qui eſt vers le milieu de la ville, eſt ſi large, qu'il ſert de promenade publique, & qu'on y tient le marché des herbes & des fruits; l'autre, placé plus haut, eſt tout couvert; on peut s'y promener commodément, & à l'abri des injures de l'air. L'hôtel-de-ville eſt d'une belle ſymmétrie, & bâti de pierres de taille très-bien travaillées. On n'a rien épargné de ce qui étoit capable de l'embellir. Cette ville a auſſi un grand nombre d'hôpitaux bien rentés, une bibliothéque publique, un très-bel arſenal & deux temples: le premier étoit une collégiale, dont les revenus ſont poſſédés par des miniſtres, qui enſeignent les belles-lettres, la philoſophie & la théologie dans un collége voiſin, qui a eu de célebres profeſſeurs; le ſecond temple étoit une abbaye de bénédictines, qui a été converti en collége. On voit dans la grande place, où étoit autrefois le palais impérial, un jet-d'eau qui monte à 115 pieds. Zwingle, qui établit la réformation dans une partie de la Suiſſe, étoit né en cette ville, auſſi-bien que Conrad Geſner, célebre naturaliſte, ſurnommé le Pline de l'Allemagne. Zurich eſt auſſi la patrie d'un imprimeur de ce nom, qui eſt très-connu par la délicateſſe de ſes poéſies.

WINTERTHUR, au nord-eſt de Zurich. C'eſt une petite ville aſſez bien bâtie, qui ſe gouverne en forme de république, ſous la protection de Zurich.

STEIN, plus au nord, ſur le Rhin, qui ſort en cet endroit du lac de Conſtance. Cette petite ville ſe gouverne comme la précédente.

2. *Le Canton de Bâle.*

BASLE, ſur le Rhin, *capitale*, *univerſité*, fondée en 1460, par Pie II. Cette ville eſt grande, belle, & la plus conſidérable de toute la Suiſſe. Le Rhin la diviſe en deux parties inégales, qui ſont jointes par un beau pont de 250 pas, conſtruit de bois & de pierres. On compte, dans la premiere partie, deux cent vingt rues, ſix grandes places, quarante-ſix belles fontaines, cinq portes & ſix fauxbourgs. La ſeconde a trois mille pas de circuit: elle a, outre la paroiſſe de S. Théodore, trois égliſes, qui étoient à des religieux avant la réformation, & elle eſt ornée de pluſieurs fontaines. Son égliſe cathédrale eſt magnifique: on y voit la ſépulture d'Anne, femme de Rodolphe de Hapsbourg, premier empereur de la maiſon d'Autriche, & celle du ſavant Eraſme. La maiſon de ville eſt auſſi fort belle. Il y a à Bâle une bibliothéque publique qui eſt conſidérable. Cette ville eſt illuſtre par le concile général qui s'y eſt tenu en 1431. Après la tranſlation de ce concile à Ferrare, & enſuite à Florence, pluſieurs évêques, qui reſterent à Bâle, dépoſerent le pape Eugene IV, & élurent Amédée VIII, duc de Savoie. Il prit le nom de Felix V; mais il fut obligé, dans la ſuite, d'abdiquer ſa dignité; & il eſt regardé comme anti-pape. On fait, dans cette ville, un grand commerce de clincaillerie. L'évêque, qui y réſidoit quand elle étoit catholique, demeure à Porentru, à neuf ou dix lieues de Bâle, vers l'occident. L'état qu'il s'eſt conſervé, ſe rapporte à l'Empire, dont il eſt prince. Bâle eſt la patrie des Bernoulli, célebres mathématiciens.

Entre les cantons de Bâle & de Schafouſe, ſont quatre villes, appellées *Foreſtieres*, que l'on joint quelquefois à la Suiſſe, quoiqu'elles appartiennent proprement à l'Allemagne. Lorſque la France & l'Allemagne ſont en guerre, les Suiſſes ont droit d'avoir garniſon dans ces villes, pour ſervir de rempart à leur pays.

3. *Le Canton de Schafouſe.*

Ce canton eſt beau, & abondant en grains, en très-bons vins & en fruits.

SCHAFOUSE, ſur le Rhin, *capitale*. Cette ville eſt médiocrement forte; mais elle eſt grande & belle. Elle a deux temples magnifiques: on y admire ſur-tout, celui qu'on appelle le grand temple: ſon pont étoit le plus beau qui fût ſur le Rhin: il eſt tombé le 3 Mai 1754. La maiſon de ville & l'arſenal ſont conſidérables. Schafouſe a deux bibliothéques publiques, & une horloge très-curieuſe dans la tour de *Frong-Wag*.

A une demi-lieue au dessous de Schafouse, le Rhin se précipite à travers des rochers, & fait une cascade affreuse, dont on entend le bruit à plusieurs lieues : on est obligé d'y décharger les bateaux.

4. *Le Canton de Berne.*

C'est le plus grand des cantons Suisses, & il a le second rang. Il est gouverné par un grand-conseil, dont les deux chefs se nomment *Avoyers*, & par un sénat qu'on appelle le petit-conseil.

BERNE, sur l'Aar, *capitale*. C'est une grande ville, riche, très-peuplée, & la plus belle de la Suisse : on y voit un temple magnifique, & un arsenal bien fourni. A côté de ce temple est une superbe terrasse, revêtue, de trois côtés, d'épaisses murailles de plus de cent pieds de hauteur. C'est une des plus belles places de Berne : elle est plantée de plusieurs rangs d'arbres, qui forment une agréable promenade. Près de ce même temple est le collége où l'on enseigne la jeunesse : c'étoit autrefois un couvent de cordeliers. Il est enrichi d'une belle bibliothéque, qui a de beaux & anciens manuscrits sur toutes sortes de matieres, & d'un cabinet de raretés, où l'on a ramassé grand nombre de curiosités de la nature & de l'art. Berne tire son nom du mot *Bern*, qui signifie un ours, en langue du pays, parce que son fondateur y tua un de ces animaux, lorsqu'on commençoit à la bâtir ; & c'est sans doute pour cela qu'elle a un ours pour armes, & qu'on a soin d'entretenir plusieurs de ces animaux dans les fossés de la ville. C'est la patrie du baron de Haller, également célebre dans la poésie & dans la médecine.

ERLACH *ou* CERLIER, sur le lac de Biel ou Bienne, au nord-ouest de Berne. Cette petite ville, qui appartenoit aux princes d'Orange de la maison de Châlons, qui étoient aussi princes de Neuchâtel en Suisse, a été conquise sur eux par les Bernois en 1476, avec les seigneuries d'*Orbe* & d'*Echalans*, qu'ils partagent avec le canton de Fribourg.

ARAU *, sur l'Aar, au nord-est de Berne, dont elle dépend avec certaines réserves. Ce fut à Arau que se fit, en 1712, le traité de paix, qui mit fin à la guerre qui s'étoit élevée entre les cantons protestans & les catholiques.

HAPSBOURG, au nord-est du canton de Berne, & près de l'Aar, château qui appartenoit aux anciens comtes de Hapsbourg, de qui est sortie la maison d'Autriche.

LAUSANE, au sud-ouest, dans le pays de Vaud, & assez près du lac de Geneve. C'est une belle ville, qui est assez grande, & dont la principale église est magnifi-

que. Le bailli demeure dans le château, où l'évêque résidoit autrefois. Outre la cathédrale, il y avoit à Lausane huit églises : savoir, celles des dominicains & des cordeliers, une collégiale & cinq paroisses. Les calvinistes ont détruit la plupart de ces églises, & ont conservé celle des cordeliers, qui est vaste & belle. L'évêque de Lausane est suffragant de Besançon : chassé par les Bernois en 1536, il s'est retiré à Fribourg. On établit alors une *université* à Lausane. Le terroir de cette ville produit d'excellens vins. C'est la patrie de Jean-Pierre de Crouzas, célebre philosophe & mathématicien, auteur d'une logique très-peu estimée.

§. IV. *Des Sujets des Suisses.*

On entend par sujets des Suisses, divers petits pays possédés en commun par plusieurs cantons, & qui la plupart, sont renfermés dans la Suisse propre. On peut les diviser en trois parties, selon qu'ils sont, ou du côté de l'Allemagne, ou du côté de la France, ou du côté de l'Italie.

I. *Sujets des Suisses du côté de l'Allemagne.*

Il y en a sept : savoir, l'ancien *comté de Bade*, les *Offices libres* †, le *Turgow*, le *Rheintal* *, l'ancien *comté de Sargans*, le *Gaster* ou pays d'*Utznach*, & la ville de *Rapperscheweil.*

1. Le *comté de Bade*, à l'occident de Zurich, appartenoit autrefois aux huit anciens cantons, qui le gouvernoient alternativement par un bailli qui étoit deux ans en place; mais depuis le traité d'Arau, en 1712, il dépend de Zurich & de Berne, entre lesquels ce pays est situé.

BADE, *capitale*, sur le Limat. C'est une jolie ville, riche, marchande & célebre par ses eaux chaudes. Elle a l'avantage de choisir ses magistrats, & de se gouverner par ses loix, quoiqu'elle ne jouisse pas du droit de souveraineté.

2. Les *Offices libres* * sont voisins de Bade, au midi : ils dépendoient ci-devant des sept anciens cantons; mais, en 1712, ils ont été partagés. La partie septentrionale est à Zurich, Berne & Glaris, & la méridionale est, comme auparavant, aux sept cantons.

BREMGARTEN, sur le Rufs, ville assez jolie, où il y a de bonnes papeteries. Elle est dans la partie septentrionale. La méridionale n'a que des bourgs & des villages, avec la fameuse abbaye de *Muri* ou *Muren*.

3. Le *Turgow* ou la *Turgovie*, au nord-est de Zurich, dépend des huit anciens cantons.

FRAWENFELD *, *capitale*, près de *Thur*, fur le chemin de Winterthur à Conftance. C'eft une affez grande ville avec un fort château : elle eft ancienne, & l'on prétend que l'impératrice Hélene, mere de Conftantin, y a fouvent fait fa réfidence.

4. Le *Rheintal* *, le long du Rhin, au nord-eft d'Appenzel, dépend des huit anciens cantons & d'Appenzel; ce n'eft que depuis 1712, que les Bernois ont part à la fouveraineté de ce pays. Les droits feigneuriaux fe partagent par moitié entre les cantons & l'abbé de Saint-Gal, qui a droit de baffe juftice dans la plus grande partie.

REINECK, *capitale*, près de l'entrée du Rhin dans le lac de Conftance. C'eft une petite ville fort ancienne, où réfide le bailli de Rheintal.

5. Le *comté de Sargans*, au nord-eft de Glaris, appartient aux fept anciens cantons; & il fut arrêté, par le traité d'Arau, que la religion proteftante pourroit y être profeffée comme la catholique.

SARGANS, *capitale*, & réfidence du bailli.

6. Le *Gafter* eft une petite contrée entre Sargans & Zurich : elle appartient aux cantons de Schwitz & de Glaris, qui y entretiennent deux baillis.

UTZNACH eft la ville principale, c'étoit autrefois un comté.

7. RAPPERSCHEWEIL, près du pays précédent. Cette ville eft jolie, & bâtie fur le lac de Zurich. Elle dépendoit ci-devant des cantons d'Uri, de Schwitz, d'Undervald & de Glaris; mais, en 1712, elle a été obligée de reconnoître ceux de Zurich & de Berne pour fes fouverains. Ses habitans profeffent la religion catholique.

II. *Sujets des Suiffes du côté de la France.*

Ce font quatre bailliages qui appartiennent à Berne & à Fribourg : ils prennent le nom de leurs capitales.

1. MORAT, à l'occident de Berne, & près d'un petit lac qui porte le nom de Morat. C'eft une petite ville, célebre par la feconde bataille que les Suiffes y gagnerent en 1476, fur Charles le téméraire, duc de Bourgogne.

2. GRANSON *, au fud-oueft de Neuchâtel, & fur fon lac : c'eft une petite ville, près de laquelle le duc de Bourgogne fut défait une premiere fois, & où il perdit de grandes richeffes.

3. ORBE, au midi, & près du canal qu'on a fait pour joindre les lacs de Neuchâtel & de Geneve. Son bailli réfide dans le château d'*Echalans*, qui eft au fud-eft. Orbe eft une ville fort ancienne, elle tire fon nom des *Urbigeni*, l'un des quatre cantons *helvétiens* du tems de Jules-César.

4. SCHWARZENBOURG*, à l'orient de Fribourg : c'eſt un lieu peu conſidérable, de qui ſept paroiſſes dépendent.

III. *Sujets des Suiſſes du côté de l'Italie.*

Les Suiſſes poſſedent quatre gouvernemens & trois bailliages au ſud-eſt d'Uri, ſur l'ancien territoire d'Italie.

1. Ces gouvernemens ſont ceux de *Lugano* ou *Lawis*, en allemand ; de *Locarno* ou *Luggaris*, de *Mendris**, & de *Valmagia* ou *Val-Madia**. Ils furent donnés aux Suiſſes, en 1512, par le duc de Milan, Maximilien Sforce, qu'ils avoient rétabli dans ſes états. Ils dépendent des douze anciens cantons, à l'excluſion d'Appenzel, qui n'étoit pas encore entré dans la confédération. Ces pays ſont très-fertiles en vins & en grains.

LUGANO, grande ville, près d'un lac qui porte ſon nom.

LOCARNO*, à l'occident de la précédente. C'eſt une ville conſidérable, qui eſt ſituée dans une plaine, entre une haute montagne & le lac Majeur, dont la partie ſeptentrionale porte le nom de Locarno. Il y a un ſi grand nombre de marchands en cette ville, qu'il s'y tient une foire toutes les ſemaines.

2. Les trois bailliages ſont ceux de *Bellinzone*, de *Val-Brenna** & de *Riviera**. Ils dépendent des cantons d'Uri, de Schwitz & d'Undervald, qui les acheterent il y a plus de 200 ans ; ils les gouvernent alternativement.

BELLINZONE eſt la ville la plus conſidérable : elle eſt ſituée au bord du Teſin, dans une plaine qui eſt au pied des Alpes, en trois côteaux qui ont chacun un vieux château fort, où les baillis réſident alternativement.

ARTICLE II.

Des Alliés des Suiſſes.

LEs alliés des Suiſſes ſont aſſociés à la confédération Helvétique, & ſous ſa protection. On en compte dix. Ce ſont, à l'orient, la *ville* & *l'abbaye de S. Gal*, qui forment deux états diſtincts, & les *Griſons* ; au midi, les républiques du *Valais* & de *Genève* ; à l'occident, la principauté de *Neuchâtel*, la ville de *Bienne* ou *Biell*, & *l'évêché de Bâle* ; la ville de *Mulhauſen* en Alſace & l'*évêché de Conſtance*, au nord-eſt de la Suiſſe. Nous ne parlerons point ici des évêchés de Bâle & de Conſtance, parce qu'ils appartiennent à l'Allemagne ; le premier étant du cercle du haut Rhin, & le ſecond de celui de Souabe. On comptoit autrefois parmi les alliés des Suiſſes *Rotweil*, ville de Souabe ; mais elle a renoncé à cette alliance en 1632.

1. *De la ville de Saint-Gal.*

La ville & l'abbaye de S. Gal ne sont séparées l'une de l'autre que par une muraille; cependant elles n'ont rien de commun. La ville ne dépend point de l'abbé; elle est libre, & alliée aux cantons Suisses, dès 1402. Ses habitans professent la religion protestante.

SAINT-GAL, grande ville, bien bâtie, fort marchande, à trois lieues environ du lac de Constance: il y a une belle manufacture de toiles fines. C'est la patrie de Joachim Vadianus, célebre écrivain du XVIe. siecle. Il a laissé à ses concitoyens une belle bibliothéque, qu'on a rendue publique, & qui est placée dans l'ancien couvent de Sainte-Catherine.

2. *De l'abbé de Saint-Gal.*

L'abbaye de Saint-Gal doit son origine à un gentilhomme Écossois qui portoit ce nom, & qui étant venu en France au VIIe. siecle, se retira en ce lieu pour y vivre dans la solitude. L'abbé de Saint-Gal a depuis longtems un état assez considérable: il porte le titre de prince de l'Empire, mais il ne prend point séance dans les diettes ou assemblées générales des princes d'Allemagne. Il fit alliance, en 1451, avec les cantons de Zurich, Lucerne, Schwitz & Glaris. Son état se divise en deux parties: savoir, les anciennes terres au nord, & le *Tokkenbourg* au midi. Il acheta ce dernier pays en 1468, d'un comte qui en portoit le nom, à condition que les Tokkenbourgeois, qui avoient déja fait alliance avec plusieurs cantons Suisses, conserveroient leurs priviléges & le droit de choisir leurs magistrats. Mais l'abbé entreprit, en différens tems, de les assujettir tout-à-fait; & ce fut en particulier ce qui occasionna la guerre de 1712, entre les cantons de Berne & Zurich, contre une partie des cantons catholiques, alliés de l'abbé de Saint-Gal. Celui-ci fut enfin contraint de laisser les choses dans leur premier état. Les bâtimens de l'abbaye de Saint-Gal sont très-considérables, & il a une bibliothéque fort riche en manuscrits. Les cantons de Berne & de Zurich s'emparerent, en 1712, de ce qu'il y avoit de plus rare; mais ils ont tout rendu en 1716. L'abbé a un palais superbe.

WYL *, à l'occident de Saint-Gal, sur le Thur. C'est une ville assez jolie, quoiqu'elle ne soit presque bâtie que de bois: elle est regardée comme la *capitale* des anciennes terres de l'abbé de Saint-Gal, qui y réside ordinairement, parce qu'il y est moins gêné que dans son abbaye.

LIECHTENSTEG, *capitale* du Tokkenbourg, au midi de

la précédente, & ſur le Thur; c'eſt où s'aſſemble le grand-conſeil de ce pays, qui eſt compoſé de ſoixante membres.

3. *Des Griſons.*

On croit que ce nom leur vient de ce que les auteurs de leur confédération portoient de longues barbes griſes, avec des habits de gros drap gris. Ils ſe liguerent entr'eux en 1470, & s'allierent aux Suiſſes en 1491. Leur pays, qui s'appelloit autrefois la *Rhétie*, eſt au ſud-eſt de la Suiſſe, & il a environ trente-cinq lieues de long: il eſt bien peuplé, quoique dans le cœur des Alpes. Les Griſons ſont partagés en trois cantons, qu'on nomme *ligues*; ce ſont la ligue haute ou Griſe, la ligue de la Cadée ou de la Maiſon-Dieu, & la ligue des dix Droitures ou communautés. Leur gouvernement eſt démocratique; & quoique ces ligues comprennent chacune pluſieurs communautés qui ſe gouvernent par leurs loix, elles ne compoſent qu'une république, dont la ſouveraineté appartient au conſeil des trois ligues. Il y en a un général de toute la nation, qui s'aſſemble fort rarement; l'autre conſeil eſt compoſé des députés de chaque communauté. Il s'aſſemble réguliérement tous les ans à la fin d'Août, & il ſe tient alternativement dans la capitale de chacune des trois ligues. Le chef de la ligue où il ſe tient y préſide toujours. On n'y traite que des affaires générales, comme de la paix, de la guerre, des alliances; & quoiqu'une ligue ait plus de députés qu'une autre, la premiere, c'eſt-à-dire, la ligue Griſe, en ayant ving-ſept; celle de la Cadée, vingt-deux, & celle des dix Droitures, quatorze; on y compte les voix ſans diſtinction. On prétend que les Griſons peuvent mettre ſur pied trente-cinq à quarante mille hommes. Quant à la religion, ils ſont proteſtans pour la plupart.

COIRE, *évêché*, ſur le Rhin, eſt la principale ville des Griſons, & dans la ſeconde ligue: elle eſt partagée en deux villes; la plus grande eſt proteſtante. L'évêque, avec ſon clergé, & un certain nombre de catholiques, habite dans la petite, où eſt l'égliſe cathédrale: il eſt prince de l'empire, & allié des Suiſſes. Coire fait un corps à part, qui a ſon gouvernement & ſes loix. Elle a un grand-conſeil compoſé de ſoixante-dix perſonnes; du nombre deſquelles on en tire quinze qui forment le ſénat.

ILANTZ, ſur le bas Rhin. C'eſt une ville d'une moyenne étendue, & la principale de la premiere ligue. Son terroir eſt fertile en bled & en vin, auſſi-bien que celui de la ville ſuivante.

MEYENFELD, ſur le Rhin, au nord de Coire. C'eſt la principale ville de la troiſieme ligue. Elle eſt célebre par la défaite de l'Empereur Maximilien I, en 1499.

Depuis ce tems, les Autrichiens n'ont plus tenté de réduire les Grisons.

Ces peuples ont, comme les Suiſſes, des ſujets : ce ſont l'ancien comté de *Bormio*, au ſud-eſt ; celui de *Chiavenne*, au ſud-oueſt ; & entre les deux, la *Valteline*. Leurs habitans ſont, pour la plupart, catholiques. Ils dépendent, en grande partie, des dioceſes de Côme, dans le duché de Milan, de Bergame & de Breſſe, dans la ſeigneurie de Veniſe, pour le ſpirituel. Ces trois pays ſont très-fertiles, ſur-tout en excellent vin ; auſſi ſont-ils extrêmement peuplés, & remplis d'égliſes. On y compte juſqu'à 200 paroiſſes.

SONDRIO, *capitale* de la Valteline, ſur l'Adda.

Les deux autres pays ont pour capitale deux petites villes qui leur donnent le nom.

4. *Du Valais.*

C'eſt une vallée étroite, & longue de trente-quatre lieues, très-fertile en vins, & qui produit aſſez de grains pour la nourriture des habitans : elle eſt au midi du canton de Berne. Le gouvernement des habitans du Valais eſt démocratique, & leur religion eſt la catholique.

SION, *évêché*, près du Rhône, en eſt *capitale*. C'eſt une ancienne & jolie ville, ſituée dans une belle plaine, au pied de deux montagnes, ſur leſquelles il y a deux forts châteaux. Le chapitre de la cathédrale, qui porte le nom de Notre-Dame, eſt compoſé de vingt-quatre chanoines, douze capitulans & douze domiciliers. Les capucins y ont un couvent, & elle a auſſi un collége. Suivant un voyageur moderne, (*Mercure* de Janvier 1753) on voit dans cette ville une eſpece d'hommes ſinguliers, qu'on nomme *Cretins*, ſourds, muets, imbécilles & preſqu'inſenſibles aux coups ; ils ont des gouetres qui leur pendent preſque juſqu'à la ceinture. On ne voit en eux aucune trace de raiſonnement ; mais ils ſont pleins d'activité pour ce qui regarde les beſoins corporels. L'évêque de Sion eſt élu par ſon chapitre, qui choiſit, par voie de ſcrutin, quatre ſujets de ſon corps ; & l'aſſemblée générale du pays ſe détermine pour un des quatre, & lui prête ſerment de fidélité. Il eſt prince de l'Empire : il porte le titre de comte & de préfet du Valais, & d'allié des Suiſſes. La ville dont il eſt titulaire lui appartient. Il préſide à tous les conſeils de la république du Valais. Louis XIV a fait avec cette république une alliance particuliere, en 1715, en même tems qu'avec les cantons Suiſſes catholiques.

SAINT-MAURICE, bourg avec un aſſez bon château, à l'occident de Sion, à la gauche du Rhône, autrefois nommé *Agaunum*, cité des Véragres, anciens habitans de

de ce pays. St. Sigismond, Roi de Bourgogne, y fonda, en 522, un monastere célebre, qui a eu jusqu'à 900 moines chantant les louanges de Dieu tour-à-tour, & sans interruption. Cette abbaye qui prit le nom de Saint-Maurice, après qu'on y eut découvert au IXe. siecle les reliques de ce saint Martyr & de ses compagnons, passa, en 1120, des bénédictins aux chanoines réguliers de Saint-Augustin, qui ont un abbé régulier à leur tête, soumis à l'évêque de Sion, pour le spirituel & pour le temporel. Saint-Maurice est au pied d'une montagne, qu'un pont extrêmement hardi, & composé d'une seule arche, joint à une autre montagne qui est de l'autre côté du Rhône. Ce pont est comme une porte, qui ferme le passage de la vallée, dont l'abbé de Saint-Maurice est le maître.

5. *De la république de Geneve.*

Cet état, qui n'a qu'un petit territoire autour de sa ville, est au sud-ouest de la Suisse, & près de la France. Dès 1526, la ville de Geneve s'allia aux cantons de Fribourg, de Berne & de Zurich, & en 1584 elle fit une alliance solemnelle avec tous les cantons.

GENEVE, *capitale*, est une grande ville, marchande & bien peuplée. Ses chefs, au nombre de quatre, qu'on nomme *Syndics*, sont tirés d'un conseil de vingt-cinq magistrats, choisis du grand-conseil, composé de deux cent conseillers. C'est dans le grand-conseil que réside la souveraineté. Les syndics sont changés tous les ans, à la pluralité des voix des bourgeois. Les ducs de Savoie ont fait en différens tems des tentatives pour s'emparer de Geneve, & peu s'en fallut qu'ils ne la prissent en 1602. On y célebre encore tous les ans la mémoire de l'*Escalade*, qui ne réussit pas au desir du duc de Savoie. On garde dans l'arsenal les échelles & le pétard dont on se servit dans cette occasion. Cette ville avoit autrefois un évêque, qui prend encore le titre de *prince de Geneve*; mais les habitans étant devenus Calvinistes, ont chassé leur évêque, qui fait sa résidence à Anneci en Savoie. Geneve a produit un grand nombre d'hommes illustres, entre lesquels sont Bénédict Pictet, François, Samuel, Michel & Jean-Alphonse Turretin, célebres théologiens Protestans; Jacques l'Escaille, célebre poëte Hollandois, & Catherine l'Escaille sa fille, surnommée la *Sapho* Hollandoise; Daniel le clerc, savant médecin.

6. *De la principauté de Neuchâtel.*

Les anciens comtés de Neuchâtel & de Vallangin forment une petite principauté qui est à l'occident de la

Suisse, & qui a douze lieues de long sur six de large. Elle est bien peuplée, & il y a de grands vignobles qui produisent d'excellens vins. On trouve dans le Lac de Neuchâtel ou d'Yverdun, qu'elle a à l'orient, de grandes truites, & d'autres bons poissons. Les comtés de Neuchâtel & de Vallangin ont eu d'abord chacun leur maître. Ils furent possédés au commencement du XVIe. siecle par les ducs de Longueville. La mort de la duchesse de Nemours, derniere princesse de cette maison, fit naître un grand procès en 1707. Treize compétiteurs se présenterent, & prétendirent tous avoir droit d'hériter de cette principauté. Le prince de Conti, soutenu par la France, étoit un des principaux; mais les états du pays se déclarerent en faveur du Roi de Prusse, qui le possede encore aujourd'hui, & qui y a un gouverneur. Les habitans sont protestans, à l'exception de ceux de la Châtellenie de Landeron: ils firent, en 1526, une alliance étroite avec les cantons de Berne, de Fribourg, de Soleure & de Lucerne.

NEUCHATEL, *capitale*, sur le Lac de même nom; belle ville, fort peuplée, & assez marchande.

VALLANGIN, petit bourg au nord de Neuchâtel.

7. *De la ville de Bienne ou Biell.*

Cette ville, qui est au nord-est de Neuchâtel, étoit autrefois soumise à l'évêque de Bâle; mais elle ne prétend plus en dépendre aujourd'hui: les habitans lui payent cependant quelques redevances, & il élit leur maire, qui doit être choisi parmi les bourgeois de la ville. Ils ont fait plusieurs alliances avec divers cantons Suisses pour se soutenir, & ils sont entrés, en 1547, dans la ligue de tous les cantons: dès 1503, ils s'étoient fait recevoir bourgeois de Berne. Ils ont la souveraineté du Val Saint-Imier ou d'Arguel *, qui est dans leur voisinage. Ils sont Calvinistes.

BIENNE, autrefois PETINISCA, que les Allemands appellent *Biell*, est au bord du Lac de son nom, & sur la riviere de Suze, dans un lieu agréable & fertile, sur-tout en vins. Cette ville est gouvernée par un grand & petit conseils.

8. *De la ville de Mulhausen en Alsace.*

Cette république, qui n'a qu'un petit territoire au nord-ouest de Bâle, s'est fait associer à la bourgeoisie de cette ville en 1506, & neuf ans après, elle fit alliance avec tous les cantons de Suisses. Elle professe la religion Calviniste.

MULHAUSEN, sur l'Ill, dans le Suntgau. C'est une assez belle ville. Elle a été ville impériale. Son nom lui vient du grand nombre de ses moulins. Son territoire est fertile en grains & en vins.



SECTION VI.

De l'Italie.

L'ITALIE est en partie une presqu'isle, qui a la figure d'une botte. C'est un des plus beaux pays de l'Europe. Sa longitude est entre le vingt-troisieme degré vingt minutes, en y comprenant la Savoie, & le trente-sixieme trente minutes : sa latitude, en y renfermant les isles, entre le trente-septieme & le quarante-septieme. Elle a environ 270 lieues depuis le Lac de Geneve, jusqu'à l'extrémité de la Calabre, qui est au bout de la botte : quant à sa largeur, elle est fort inégale.

Les Alpes séparent l'Italie de la France, de la Suisse & de l'Allemagne. Le mont Apennin la traverse dans toute sa longueur, du nord-ouest au sud-est. L'air y est fort sain, quoique très-chaud, sur-tout vers le midi. La terre y est fertile en tout : on y nourrit grand nombre de vers à soie ; & la soie qui en provient fait un de ses meilleurs revenus.

On sait que l'Italie a été le berceau de l'empire Romain, qui de-là s'est étendu dans tous les pays qui sont autour de la mer Méditerranée. Après que l'empire d'Occident eut été démembré par les peuples du nord, au Ve. siecle, les Ostrogoths, ou Goths orientaux, posséderent une grande partie de l'Italie. Ensuite, les Lombards y fonderent, sur la fin du VIe. siecle, un puissant royaume, qui dura environ 200 ans. Charlemagne ayant chassé les Lombards, s'empara de l'Italie supérieure, dont il donna une partie considérable au Pape. L'Italie inférieure, c'est-à-dire, le royaume de Naples & la Sicile, resta aux empereurs de Constantinople, qui en furent en partie dépouillés par les Sarrasins, auxquels les Normands l'enleverent dans le XIe. siecle. Aujourd'hui l'Italie a, pour principaux souverains, le Pape, la maison d'Autriche, le Roi des deux Siciles, le Roi de Sardaigne, & les républiques de Venise & de Genes.

Les Italiens excellent communément dans les arts & dans les sciences, sur-tout dans l'architecture, la sculpture & la peinture. Il n'est point de pays où il y ait un si grand nombre d'académies.

La décadence de la maison de Charlemagne, & les fréquentes divisions arrivées entre le Pape & les Empereurs, ont donné lieu au grand nombre de principautés, duchés, comtés & marquisats, dont l'Italie se trouve aujourd'hui remplie. Les uns relevent de l'Empire, & les

autres du Pape. L'Italie est le pays où il y a le plus d'archevêchés & d'évêchés. L'inquisition y a plusieurs tribunaux. La religion catholique est la seule qui y soit permise.

Les rivieres les plus considérables de l'Italie sont :

Le *Pô*, qui prend sa source au mont *Viso* dans le Piémont, sur les confins du Dauphiné, traverse le Piémont & le Montferrat, le duché de Mantoue, le Ferrarois, en arrosant les villes de Turin, de Casal, de Plaisance, de Crémone, puis se rend dans le golfe de Venise par plusieurs embouchures.

L'*Adige*, qui prend sa source dans le Tirol au nord, traverse l'évêché & la ville de Trente, l'état de Venise, passe à Vérone, sépare la Polésine de Rovigo du Padouan, puis se jette dans le golfe au dessous de Venise.

L'*Adde* ou *Adda*, qui sort du pays des Grisons, traverse le Lac de Côme, passe à Lodi, & se décharge dans le Pô, entre Crémone & Plaisance.

Le *Tésin*, qui prend sa source près du Mont-Saint-Gotard, traverse le *Lac Majeur*, passe à Pavie, puis se décharge dans le Pô.

L'*Arno*, qui arrose le Florentin, passe par Florence & Pise, & se jette dans la Mer au-dessous de cette derniere ville.

Le *Tibre*, qui prend sa source dans le mont Apennin, près de Camaldoli, au nord-est de la Toscane, passe près de Pérouse, Orviette & dans Rome, puis se jette dans la Mer à Ostie.

Outre les Lacs dont nous venons de parler ; savoir, de *Côme*, autrefois *Lac Lucrin*, & le *Lac Majeur*, anciennement *Lac Verban*, il y a encore celui de *Garde*, autrefois *Lac Benac*, dans l'état de Venise, & celui de *Pérouse*, autrefois *Lac de Trasimene*, dans l'état de l'église.

Nous divisons l'Italie en trois parties : la *septentrionale*, celle du *milieu*, & la *méridionale* ; à quoi il faut ajouter les isles.

La septentrionale répond en grande partie à l'ancienne Lombardie, & s'appelloit auparavant *Gaule Cis-Alpine*. Elle se subdivise aujourd'hui en six souverainetés ; savoir, les *états de la maison de Savoie*, qui comprennent la Savoie, (1) le Piémont, le Montferrat, & la partie occidentale du duché de Milan : la *république de Genes* ; le

---

(1) *Plusieurs habiles géographes que nous suivons ici, font entrer le duché de Savoie dans l'Italie, parce que le roi de Sardaigne, qui le possede, réside dans l'Italie proprement dite, & qu'il y a la plus grande partie de ses états contigus à la Savoie.*

duché de *Parme*; le duché de *Modene*; les duchés de Milan & de Mantoue, qui appartiennent à la *maison d'Autriche*; enfin, la *république de Venise*.

La partie du milieu contient l'*état de l'église*, le *grand duché de Toscane*, & quelques petits états qui y sont enclavés, tels que la *république de Luques*, &c.

La partie méridionale ne renferme que le *royaume de Naples*, qui, lorsqu'il est uni à la Sicile, comme aujourd'hui, s'appelle le *royaume des deux Siciles*.

Les principales isles d'Italie sont : la *Sicile*, la *Sardaigne*, la *Corse* & *Malte*, au midi de la Sicile.

CHAPITRE PREMIER.

L'Italie septentrionale.

ARTICLE I.

Des états de la maison de Savoie, ou du roi de Sardaigne.

LA maison de Savoie est très-ancienne, ayant pour tige Humbert *aux blanches mains*, qui étoit comte d'une partie de la Savoie vers l'an 1025. D'habiles écrivains disent qu'il étoit le quatrieme descendant de Boson, comte d'Ardenne, qui avoit épousé, sur la fin du IXe. siecle, Ermengarde, fille de l'Empereur Louis II, & qui se fit élire, en 879, roi de Provence. Louis son fils, qui fut roi d'Italie & Empereur, eut de sa femme Adelaïde, Charles-Constantin, prince de Vienne, & pere d'Amé, dont Humbert *aux blanches mains* fut le fils.

Les descendans de ce dernier, qui agrandirent peu-à-peu leurs états, soit par des mariages, soit par des traités, ne porterent pendant long-tems que le titre de comtes de Savoie. Mais l'Empereur Sigismond se trouvant, en 1416, à Chambery leur capitale, & alors leur résidence, érigea le comté de Savoie en duché, en faveur d'Amédée VIII, (1) à qui il confirma tous les priviléges accordés par ses prédécesseurs à la maison de

(1) *Les princes souverains estimoient le titre de comte, autant & quelquefois plus que celui de duc. Le comte de Toulouse en France, avoit les duchés de Septimanie & de Narbonne, le comte de Savoie avoit le duché de Chablais & celui d'Aoste; mais Amédée VIII aima mieux être duc de Savoie.* Guichenon, histoire générale de Savoie, *tom.* I. *pag.* 456.

Savoie. Ses princes sont vicaires de l'Empire d'Allemagne en Italie ; & comme ils sont vassaux de cet Empire pour quelques terres, ils ont droit de séance aux dietes ; mais ils ne contribuent aux charges qu'en cas de guerre avec les Turcs. Ils portent, depuis 1720, le titre de rois de Sardaigne, ayant eu vers ce tems-là cette isle à la place de la Sicile, qui leur avoit été accordée par le traité d'Utrecht, en 1713. Ils se qualifient aussi rois de Chypre, quoiqu'ils n'aient jamais possédé ce royaume. Le droit qu'ils y ont est fondé sur la donation que fit, en 1487, Charlotte de Lusignan, fille de Jean, dernier roi légitime de Chypre, à Charles duc de Savoie, dont elle avoit épousé le neveu, Louis comte de Genevois. Cependant Jacques, frere naturel de cette princesse, qui s'étoit emparé du royaume de Chypre, avec le secours du Soudan d'Egypte, & de sa femme Cathérine Cornaro, Vénitienne, abandonna cette isle, en 1489, aux Vénitiens, sur qui les Turcs l'ont prise, en 1571.

La loi Salique a lieu dans les états de la maison de Savoie. Ils sont aujourd'hui bornés, à l'occident, par la France ; au nord, par la Suisse ; à l'orient, par le lac majeur, le Tésin, le Pô, & le duché de Parme ; au midi par la seigneurie, ou république de Genes, & une petite partie de la mer Méditerranée. Ils renferment la Savoie, le Piémont, le Montferrat, & la partie occidentale du duché de Milan, c'est-à-dire, plusieurs territoires qui en ont été détachés, & cédés au duc de Savoie, roi de Sardaigne, par la maison d'Autriche, en 1708, 1735 & 1743. Nous parlerons de la Sardaigne en traitant des isles.

§. I. *De la Savoie.*

Le duché de Savoie étoit, avec le Dauphiné, le pays des anciens Allobroges, & il faisoit partie de la Gaule. Sa longueur est d'environ trente lieues du sud au nord, & sa largeur de vingt-cinq. L'air y est très-froid, à cause des montagnes qui sont toujours couvertes de neige. Le terroir est peu fertile, excepté en quelques endroits, où l'on recueille assez de bled & de vin.

La Savoie est bornée, au nord, par le lac de Geneve & le Rhône, qui la séparent de la Suisse, de la Bourgogne & du Dauphiné, provinces de France ; au midi, aussi par le Dauphiné ; & à l'orient, par le Piémont & le Valais.

La religion catholique est la seule qu'on y professe, aussi-bien que dans tous les états du roi de Sardaigne.

Les principales rivieres qui arrosent la Savoie, sont l'*Isere*, dont nous avons décrit le cours en parlant du Dauphiné, l'*Arche*, & l'*Arve*.

L'*Arche* arrose la partie méridionale de la Savoie. Elle

prend sa source à l'orient, passe à Saint-Jean de Maurienne, & se jette dans l'Isere.

L'*Arve* arrose la partie septentrionale de ce pays, & se jette dans le Rhône, un peu au-dessous de Geneve.

On divise la Savoie en six parties; trois vers le septentrion : le Genevois, le Chablais, le Faucigni : trois vers le midi, la Savoie propre, la Tarantaise, la Maurienne.

1. *Le Genevois.*

ANNECI, *évêché*, sur le lac d'Anneci. C'est une ville assez bien bâtie, & la résidence de l'évêque de Geneve, depuis que les Genevois, devenus calvinistes, ont chassé, en 1535, Pierre de la Baume, leur évêque. Le corps de Saint-François de Sales, leur plus illustre évêque, mort à Lyon, en 1621, est dans une des deux églises de la Visitation, dont l'ordre a commencé dans cette ville. Il y a aussi des dominicains, des capucins, des bénédictins & des religieuses de Sainte Claire. Les cordeliers ont un fort beau couvent près la cathédrale, dans laquelle ils font l'office après les chanoines. Les barnabites ont le collége, & les prêtres de la Mission, le séminaire.

2. *Le Chablais.*

THONON, *capitale*, sur le lac de Geneve. Il y a un collége de barnabites, & plusieurs maisons religieuses. Les peres de l'Oratoire desservent la paroisse.

EVIAN. C'est une ville médiocre, au bord du lac de Geneve.

RIPAILLE, * bourg entre Thonon & Evian, fameux par la vie delicieuse qu'y menoit Amédée VIII, duc de Savoie, qui s'y étoit retiré après avoir renoncé au gouvernement de ses états.

3 *Le Faussigny.*

LA BONNE VILLE, * sur l'Arve. C'est une petite ville, défendue par un château peu considérable. Celui de Faussigny, qui est auprès vers le nord, a donné le nom à la province.

CLUSE, sur l'Arve, au sud-est de la précédente.

BONNE, au nord-ouest de la Bonne-Ville.

4. *La Savoie propre.*

CHAMBERI, *capitale*, *parlement*, *chambre des comptes.* C'est une ville assez bien bâtie, & médiocrement grande : elle a un beau château. La collégiale, qu'on nomme la Sainte-Chapelle, a été fondée par le duc Amédée IX, & sa femme Yolande de France, vers l'an 1467. Le chef

du chapitre a le titre de doyen de Savoie. Chambery est pour le spirituel sous la dépendance de l'évêque de Grenoble, qui y a un official : les jésuites y avoient un collége magnifique. En 1742, les François & les Espagnols s'emparerent de cette ville, & d'une grande partie de la Savoie, qu'ils ont rendue, en 1748. C'est la patrie de l'abbé de Saint-Réal, auteur de plusieurs ouvrages historiques, & du pere Deschalles, jésuite, célebre mathématicien.

MONTMÉLIAN, au sud-est de Chambéri. C'est une ville bâtie sur une montagne, avec un fort château, que Louis XIV avoit ruiné, en 1706; mais qui a été rétabli depuis. C'est aux environs de Montmélian que croit le meilleur vin de Savoie.

4. *La Tarentaise.*

Il sort de ce pays, tous les ans, une infinité de Savoyards qui se répandent par bandes dans les pays voisins.

MONSTIERS, autrefois FORUM CLAUDII, & depuis TARENTASIA, *archevêché*, sur l'Isere. C'est une ville médiocre; mais fort peuplée. Il y a de très-bon sel fossile dans ses environs.

6. *La Maurienne.*

Cette partie de la Savoie a été le premier patrimoine de ses princes. Humbert *aux blanches mains*, qui en est la tige, & qui vivoit au XIe. siecle, portoit le nom de *comte de Maurienne.*

SAINT-JEAN, *évêché*, suffragant de Vienne en Dauphiné. Cette ville est sur l'Arve.

§. II. *Du Piémont.*

Quoique le Piémont soit montagneux en plusieurs endroits, il est fort peuplé & fertile en bled, en vins & en fruits. Son nom lui est venu de sa situation au pied des Alpes, qui le séparent de la France & de la Savoie. Son étendue est d'environ soixante & dix lieues du nord au sud, & de trente-six de l'est à l'ouest. Le fils aîné du roi de Sardaigne portoit ci-devant le nom de prince de Piémont, maintenant il porte celui de duc de Savoie.

Le Piémont comprend le *Piémont* propre, dans le milieu; le duché d'*Aoste*, au nord; la seigneurie de *Verceil*, & le comté d'*Ast*, à l'orient; le marquisat de *Saluces*, à l'occident; le comté de *Nice*, au midi.

1. *La Principauté de Piémont.*

TURIN, autrefois AUGUSTA TAURINORUM, & COLONIA TAURINA, sur le Pô, *capitale*, *archevêché*, *parlement*, *université*. C'est une ville qui n'est pas extrêmement grande, mais belle, fortifiée & fort peuplée. Les rois de Sardaigne y résident ordinairement : ils y ont un palais magnifique, & richement meublé. On compte à Turin dix paroisses, dont plusieurs sont desservies par des religieux, & un grand nombre de couvens. Hors de la ville il y a deux maisons de capucins. Dans l'une, qui est au-delà du Pô, & bâtie sur une colline, on voit une église, la plus magnifique que ces religieux aient en Europe. Il y a aussi à Turin une magnifique chapelle du S. Suaire, toute revêtue de marbre noir. La cave qui est dessous sert de sépulture aux rois de Sardaigne. La citadelle a un puits qui est d'une telle largeur, qu'on y a pratiqué un escalier, dont la pente est si douce que les chevaux peuvent descendre jusqu'en bas. Turin est la patrie du célebre Charles-Thomas Maillard, cardinal de Tournon. Il s'est formé, depuis quelques années dans cette ville, une société des sciences.

YVRÉE, anciennement EPOREDIA, *évêché*, *place forte*, au nord, sur la Doria-Baltéa. Son territoire s'appelle le *Canevez*. On y fait d'excellens fromages.

SUSE, au nord-ouest de Turin, sur la Doria-Riparia. C'est une place forte & un marquisat, aussi bien qu'Yvrée.

PIGNEROL, au sud-ouest de Turin. Louis XIV l'a rendu au duc de Savoie, après avoir démoli son château. Il a été érigé en évêché en 1749, par le pape Benoît XIV.

EXILLES, autrefois OCELLUM.

FENESTRELLES, &

CHATEAU-DAUPHIN, *places fortes*, les deux premieres au nord-ouest de Pignerol, & la derniere au sud-ouest. Elles ont aussi été rendues par la France au duc de Savoie, en 1713. Ces quatre places sont dans le pays nommé les *Quatre Vallées*, habité par des Vaudois qui professent la religion prétendue réformée, & que les rois de Sardaigne souffrent, à cause des services qu'ils en ont reçu dans leurs guerres.

CARIGNAN, au sud de Turin, sur le Pô, principauté.

SAVILLAN, au sud de Carignan, jolie & forte ville.

CONI, au sud de Savillan. C'est une belle ville, bien fortifiée, bâtie sur une montagne : elle est fort peuplée & fort marchande. Coni a un canal qui va jusqu'à Carmagnole.

MONDOVI, au sud-est de Coni, *évêché*, *université*, *place forte*, sur une montagne : ses environs sont fertiles en vins. Cette ville a plusieurs maisons religieuses. Elle a donné naissance au célebre cardinal Bona.

QUIERASQUE, au nord de la précédente, sur le Tanaro. C'est une grande ville avec une forteresse. On y fit, en 1631, un traité de paix, par lequel le duc de Savoie céda Pignerol au roi Louis XIII, & obtint de l'empereur la partie occidentale du Montferrat.

2. *Le Duché d'Aoste.*

AOSTE, *évêché*, sur la Doria-Baltéa. C'est une ancienne ville, nommée autrefois AUGUSTA SALASSIORUM, AUGUSTA PRÆTORIA, au pied des Alpes, dans un pays fertile en pâturages & en toutes sortes de fruits. Quoique son circuit soit assez grand, elle a néanmoins peu d'habitans, de maisons & de palais; mais on voit dans son enceinte, des prés, des champs, des jardins bien entretenus, & bon nombre de monumens des Romains, comme arcs de triomphe, amphithéâtres, ponts, chemins publics, que l'on admire encore, quoique ruinés, en partie, par le tems. C'est la patrie de S. Anselme, élu abbé du Bec, en 1078, & ensuite archevêque de Cantorbéri.

3. *La Seigneurie de Verceil.*

VERCEIL, *évêché*, *place forte.* Cette ville est grande & belle, située sur la riviere de Sésia, qui se jette dans le Pô. Son église de sainte Marie-Majeure est un très-bel édifice. La voûte en est soutenue par quarante colonnes de marbre, & le parc, qui est entierement de marbre, travaillé à la mosaïque, représente l'histoire de Judith & d'Holopherne. On conserve dans la sacristie, un manuscrit qui contient les évangiles de S. Matthieu & de S. Marc, que l'on dit être écrits de la main du martyr S. Eusebe, évêque de cette ville.

BIELLA, petite ville au nord-ouest de Verceil.

MASSERAN, à l'est de la précédente. C'est une principauté qui appartient à un prince feudataire du pape, de la maison de *Ferrari.*

4. *Le Comté d'Ast.*

AST, anciennement HASTA POMPEIA, *évêché*, sur le *Tanaro*, qui prend sa source au midi dans les Alpes, & se jette dans le Pô au-dessous d'Alexandrie. Ast est une ville ancienne & forte.

VERUE, sur le Pô, place très-forte, qui a été prise, en 1705, par le duc de Vendôme.

5. *Le Marquisat de Saluces.*

Après avoir eu long-tems ses seigneurs particuliers, il

fut cédé à la France en 1560. Le duc de Savoie s'en empara en 1588, & il lui fut abandonné en 1601, en échange de la Bresse & de la partie du Bugey, qui est à l'occident du Rhône.

SALUCES, *évêché*, *capitale*. Elle étoit autrefois très-forte; mais elle a été ruinée par les François, en 1690.

CARMAGNOLE, près du Pô. Cette place, qui est enclavée dans le Piémont propre, est très-forte, riche & très-marchande. C'est la patrie de François Carmagnole, qui, de simple paysan, devint, par son rare mérite, premierement général de l'armée du duc de Milan, & ensuite de celle des Vénitiens. Ceux-ci lui firent trancher la tête, en 1422, ayant découvert qu'il entretenoit des intelligences avec le duc de Milan, dont il vouloit regagner les bonnes graces.

6. *Le Comté de Nice.*

NICE, anciennement NICÆA MASSILIENSIUM, *évêché*, *place forte*. Elle dépendoit autrefois de la Provence. Cette ville est située sur un rocher escarpé, & a un château très-fort du côté de la Provence. Les François & les Espagnols l'ont prise, en 1744, & l'ont ensuite rendue.

VILLEFRANCHE. Elle a un pont, qui est défendu par deux châteaux, bâtis, l'un du côté de la mer, & l'autre du côté de la montagne.

TENDE, au nord-est, &

BEUIL *ou* BOGLIO, au nord-ouest. Ce sont deux anciens comtés, que l'on joint ordinairement à celui de Nice.

PÉRINALDO, au sud de Tende. C'est la patrie de Jean-Dominique Cassini, & de Jacques-Philippe Maraldi, son beau-frere, de l'académie des sciences de Paris, & fameux astronomes.

ONEILLE, *principauté* enclavée dans la seigneurie de Genes. Cette ville, qui a un bon *port*, & ses environs qui sont fertiles en huiles, appartenoient ci-devant à la maison de Doria, qui les vendit, en 1579, au duc de Savoie. Oneille est la patrie d'André Doria, l'un des plus fameux capitaines de mer.

Monaco, à l'orient de Villefranche, est une *principauté* indépendante, enclavée dans le comté de Nice. Elle est depuis 1641, sous la protection du roi de France, qui y tient une garnison. Elle a passé, il y a vingt ans, de l'ancienne famille de Grimaldi, dans celle des Matignon, qui sont, comme étoient les Grimaldi, ducs du Valentinois en Dauphiné.

MONACO, autrefois HERCULIS MONÆCI PORTUS, *capitale*. Elle a un petit *port*, & est défendue par un château très-fort.

§. III. *Du Marquisat de Montferrat.*

On prétend que son nom vient des mots latins, *Mons ferax*, qui signifient une montagne fertile. Ce pays mérite, en effet, d'être ainsi nommé, à cause de la fertilité de ses campagnes & de ses vignobles. Il a eu des souverains particuliers, jusqu'en 1533. Les derniers étoient des princes Grecs de la famille des Paléologues, empereurs de Constantinople. Leur maison étant éteinte, Charles-quint donna le Montferrat aux ducs de Mantoue, quoique les ducs de Savoie y eussent des prétentions. Ils les firent valoir dans la suite. Enfin, en 1631, par le traité de Quiérasque, le Montferrat fut partagé en deux parties: le *Montferrat Savoyard*, où étoient les villes d'Albe & de Trin, & le *Montferrat Mantouan*, où étoient Casal & Acqui. Depuis 1708, cette division n'a plus lieu, en conséquence de la cession que l'empereur Joseph fit au duc de Savoie, de la partie du Montferrat que possédoit le duc de Mantoue, qui fut alors mis au ban de l'Empire, & privé de ses états, & qui mourut peu après sans enfans.

CASAL, *capitale*, *évêché*, sur le Pô. Louis XIV, qui l'avoit acheté du duc de Mantoue, en 1681, l'avoit extrêmement fortifié; mais ses fortifications furent rasées en 1706. Le roi de Sardaigne les a ensuite rétablies en partie, & y entretient une forte garnison.

ACQUI, *évêché*, au sud-est de la précédente, anciennement AQUÆ STATIELORUM. Cette ville est célebre par ses eaux chaudes: elle est médiocre, mais fort peuplée.

TRIN, autrefois RIGOMAGUS, *place forte*, au nord-ouest de Casal. C'est une ville bien bâtie, fort peuplée, & dans une situation agréable.

ALBE, autrefois ALBA POMPEIA, *évêché*, sur le Tanaro, à l'occident d'Acqui: c'est aujourd'hui un lieu peu considérable.

Au midi d'Albe & d'Acqui, est une contrée, appellée les *Langhes*, * qui comprend cinquante-huit fiefs relevant de l'Empire, & que l'empereur a donnés comme tels au roi de Sardaigne, en 1735. Plusieurs auteurs rapportent cette contrée au Piémont.

§. IV. *Territoires détachés du Duché de Milan.*

Ces petits territoires, sur lesquels les ducs de Savoie avoient des prétentions, & qui leur ont été cédés en différens tems, par la maison d'Autriche, comme nous l'avons dit, sont bornés, du côté de l'orient, par le lac Majeur & le Tésin; & du côté de l'occident par le Piémont & le Montferrat. Ils sont au nombre de huit; ce sont du nord au sud;

1. Les vallées de la Sésia, au nord de la seigneurie de Verceil.

VARALLO, *capitale*, ville peu considérable sur la *Sésia*, qui se jette dans le Pô au-dessous de Verceil.

2. La plus grande partie du territoire d'*Anghiera*, c'est-à-dire, la partie occidentale, a l'ouest du lac Majeur.

DOMO-DOSSOLA, sur le Tosa, *capitale*.

ARONA, sur le lac Majeur, au sud-ouest. C'est le lieu de la naissance de S. Charles Borromée, à qui on y a érigé une belle statue. On voit, près de cette ville, dans le lac Majeur, de petites isles, nommées *Isles Borromées*. Chacune est ornée d'un beau palais, avec des jardins charmans.

3. Le *Novarois*.

NOVARE, *capitale*, *évêché*, *place forte*, ancienne ville. C'est la patrie de Pierre Lombard, évêque de Paris, au XIIIe. siecle, connu sous le nom de Maître des Sentences, à cause d'une théologie scholastique qu'il a composée, & qui a eu une grande vogue.

4. Le *Vigévanasca*.

VIGEVANO, au sud-ouest de Novare, *évêché*. C'est une petite ville avec un château.

5. La *Laumelline*.

VALENCE, *capitale*, *évêché*, ville médiocre, bâtie sur une hauteur. Son château est bien fortifié.

6. L'*Alexandrin*.

ALEXANDRIE, *capitale*, *évêché*. Elle fut surnommée *de la Paille*, par l'empereur Fréderic Barberousse, à cause de ses murailles qui étoient faites de boue & de paille. Elle a une forteresse considérable. C'est la patrie du pape Pie V & de George Mérula, savant géographe.

7. Le *Tortonese*.

TORTONE, autrefois DERTONA, *ou* JULIA DERTONA, *capitale*, *évêché*. C'est une ancienne ville assez forte, avec un beau château, fortifié à la moderne.

8. La plus grande partie du *Pavese*, au midi du Pô.

VOGHERA, sur le Staffora, ville médiocre, mais bien fortifiée, située dans un lieu fort agréable.

BOBBIO, *évêché*. Cette petite ville a titre de comté: il y a une célebre abbaye, fondée par S. Colomban.

Au midi du Tortonese & du Pavese, sont un grand nombre de fiefs de l'Empire, appellés *Feudi Imperiali*, qui ont aussi été cédés au roi de Sardaigne.

ARTICLE II.

De la Seigneurie ou République de Genes.

CE pays s'étend le long de la méditerranée : on le nomme la *Côte de Genes.* Il faisoit partie de l'ancienne *Ligurie.* Quoiqu'il soit plein de montagnes, il ne laisse pas d'être très-fertile, & de produire d'excellens vins, de très-bons fruits, & surtout, quantité d'olives.

Cet état étoit autrefois fort puissant. Après avoir éprouvé diverses révolutions, il se donna à la France; mais il en secoua le joug, en 1527, par le secours de l'empereur Charles-quint, & il s'établit sur le pied où il est à présent. André Doria, Génois, qui contribua le plus à rendre la liberté à sa patrie, fit un nouveau réglement, qui fixe les anciennes familles nobles à vingt-deux, auxquelles on en a ajouté, dans la suite, vingt-quatre autres, qui font la seconde classe de la noblesse.

Le gouvernement est aristocratique. La souveraineté réside dans le grand-conseil des quatre cent nobles. Le sénat a l'administration ordinaire des affaires. Il est composé de douze sénateurs, & d'un doge, qui en est le chef. La charge de doge ne dure que trois ans. Il est élu alternativement dans l'ancienne & dans la nouvelle noblesse. On ne peut choisir après lui, aucune personne de de sa famille, & il ne peut revenir lui-même à cette dignité, que cinq ans après qu'il en a été revêtu.

La république de Genes a peu de revenus, quoique les particuliers soient très-riches.

GENES, *capitale, archevêché, port, place forte.* On la nomme *Genes la superbe.* C'est une grande & belle ville, qui s'éleve en forme d'amphithéâtre sur le bord de la mer. Elle est bien peuplée, la plus marchande de l'Italie après Venise, & célebre sur-tout, par ses manufactures de velours & de damas. L'église cathédrale, dédiée à S. Laurent, est magnifique. Le palais du doge, celui de la seigneurie & l'arsenal, sont très-beaux, aussi-bien que celui d'André Doria, qui passe pour le plus superbe de tous, de Charles Doria, duc de Tursi, des Palavicini & des Grimaldi. Les jésuites y avoient une superbe église, & une maison qui peut être mise au nombre des palais de Gênes. Cette ville a une académie, qu'on nomme *des Endormis*, qui a produit d'habiles gens. La maison où elle s'assemble, mérite d'être vue, aussi-bien que le portique des marchands. Il y a à Genes 80000 habitans ou environ. Son port est grand & spacieux, mais peu sûr, fermé par un mole, où il y a un phare pour éclairer les vaisseaux pendant la nuit. Cette ville fut bombardée par

les galeres de France, en 1684. Les troupes de la reine de Hongrie & de ses alliés, ont harcelé Genes, en 1746 & 1747 : mais les François & les Espagnols les ont repoussés.

SAVONE, *évêché*, *port*, *place forte*, à l'occident de Genes. C'est une grande ville, fort peuplée & fort marchande. Les Génois ont gâté son port, de peur qu'elle ne nuisît à leur commerce. Savone est la patrie des papes Sixte IV & Jules II.

NOLI, *évêché*. Elle a un bon port, & un château sur une montagne voisine.

Final, marquisat, autrefois appartenant au roi d'Espagne. L'empereur s'en étant rendu maître, l'a donné aux Genois pour 300000 écus.

FINAL, *capitale*. C'est une petite ville maritime assez forte.

ALBENGA, autrefois ALBIUM INGONUM, *évêché*. Cette ville n'est guere peuplée : l'air y est fort mal-sain.

VINTIMILLE, anciennement ALBIUM INTEMELUM *ou* ALBINTEMELIUM, *évêché*. C'est une ville fort peuplée. Elle a le titre de comté.

Toutes ces villes sont de la *Riviere du Ponent*, ou côte occidentale ; les suivantes sont de la *Riviere du Levant*, ou côte orientale, dans laquelle on met aussi Genes.

PORTO-FINO, à l'orient de Genes, autrefois PORTUS DELPHINI.

RAPALLO, sur le golfe de son nom, au nord-est de Porto-Fino. C'est la patrie de Fortunio Liceti, qui, quoique né avant terme, en 1577, & élevé d'une maniere qui tient du prodige, pour suppléer à la foiblesse de son tempérament, a vécu près de 80 ans, & a composé un grand nombre de savans ouvrages, entr'autres, un à l'âge de 19 ans, qui traite de l'origine de l'ame.

BRUGNETO, *évêché*.

PORTO-VENERE, ville grande & belle, avec une forteresse.

SARAZANA, *évêché*, ville forte, qui a un château très-fort.

La république de Genes a possédé l'isle de *Corse*, dont nous parlerons à l'article des isles de l'Italie.

ARTICLE III.

Du Duché de Parme.

CE duché est borné au midi, par la république de Genes ; au nord, par le Pô, qui le sépare du duché de Milan ; à l'orient, par le Modénois ; à l'occident, par les nouvelles possessions du roi de Sardaigne ;

détachées du duché de Milan. Il eſt fertile en bleds, en vins, & en excellens pâturages. Ses anciens habitans, nommés *Boïens*, occupoient auſſi le Modénois, & partie du Mantouan, du Bolonois & du Ferrarois.

L'état de Parme, après avoir éprouvé pluſieurs révolutions, étant tombé ſous le pouvoir des papes, Paul III le donna à Louis Farneſe, qui fut créé duc, en 1545. Les deſcendans de ce Prince ont poſſédé ce duché juſqu'en 1731, que Don Carlos, Infant d'Eſpagne, & fils de la princeſſe Eliſabeth de Parme, en fut reconnu ſouverain; mais, en 1736, ce prince étant devenu roi de Naples & de Sicile, céda le duché de Parme à la maiſon d'Autriche. En 1748, par le traité d'Aix-la-Chapelle, Don Philippe, ſon frere, eſt devenu duc de Parme, & on lui a encore cédé le petit duché de Guaſtalla, qui eſt enclavé dans celui de Mantoue, à condition que ces états reviendront à la maiſon d'Autriche, s'il n'a point d'héritier, ou ſi ce prince parvient, lui ou ſes enfans, au trône d'Eſpagne ou des deux Siciles. Lorſque les ducs de Parme relevoient du pape, ils lui payoient tous les ans 10000 écus pour l'hommage.

On diviſe cet état en duché de *Parme*, à l'orient; duché de *Plaiſance*, à l'occident; marquiſat de *Buſſeto*, au nord, & duché de *Guaſtalla*, au nord-eſt.

1. *Le duché de Parme.*

PARME, autrefois COLONIA JULIA AUGUSTA PARMA, *évêché*, *univerſité*, ſur le Parma. C'eſt une grande & belle ville, bien peuplée, & la ſeule place conſidérable de ce duché. Il y a une académie des beaux eſprits, appellés *les anonymes*; & un ſéminaire pour la nobleſſe, qui eſt un des plus beaux de l'Europe; il y a des places pour 250 nobles.

COLORNO, au nord de Parme, près du Pô, maiſon de Plaiſance des ducs de Parme; elle a de beaux jardins.

2. *Le duché de Plaiſance.*

PLAISANCE, *évêché*, *univerſité*, au confluent du Pô & de la Trebia. Cette ville eſt grande & belle. Elle eſt défendue par une citadelle qui renferme les logemens des officiers, avec le palais du gouverneur, & une égliſe. L'hôtel-de-ville eſt l'édifice le plus remarquable de la grande place. Sa façade eſt ſoutenue par de hautes colonnes, qui forment une grande galerie. La cour eſt fort large, & les chambres qui l'environnent ſont ornées de belles peintures & de ſtatues de marbre. On voit dans la grande place deux magnifiques figures de bronze de deux ducs de Parme; ſavoir; d'Alexandre Farneſe, &

de son fils Ranuce. C'est la patrie du pape Grégoire X, & du fameux cardinal Albéroni.

Le *Val di Taro*, où l'on voit beaucoup de vignes, est situé au midi du duché de Plaisance.

BORGO DI TARO, *capitale*, au midi.

BARDI, château où le duc de Parme tient une petite garnison. On y renferme les prisonniers d'état.

3. *Le Marquisat de Busseto.*

Cette principauté, connue aussi sous le nom d'*Etat Palavicin*, appartenoit autrefois à la maison Palavicini, de qui les anciens ducs de Parme l'ont acquise.

BUSSETO, *capitale.*

BORGO SAN-DONINO, *évêché.* C'est une petite ville fort peuplée, & située dans une plaine très-agréable.

4. *Le Duché de Guastalla.*

Il est enclavé dans le duché de Mantoue, dont il est un démembrement.

GUASTALLA, petite ville, près la rive droite du Pô. Les François, joints aux Espagnols, y battirent, en 1734, l'armée Autrichienne.

LUZZARA, célebre par la victoire que les François, commandés par le duc de Vendôme, y remporterent en 1702, sur les Impériaux, commandés par le prince Eugene.

ARTICLE IV.

Du duché de Modene.

LE Modénois est borné à l'occident, par le duché de Parme; au midi, par la république de Luques & la Toscane; à l'orient par l'état ecclésiastique; & au nord, par le duché de Mantoue. C'est un fief masculin de l'Empire. Le duc à qui il appartient, est de l'ancienne maison d'Est, & il paye 40000 écus à l'empereur. Le pays est très-abondant, sur-tout en vins excellens & en bleds. Sa riviere la plus considérable est la *Secchia*, qui l'arrose du sud au nord, & se jette dans le Pô.

Cet état renferme les duchés de *Modene* & de *Régio*, & les principautés de *Carpi* & de *Corregio*. Le duc de Modene possede aussi au nord-est le duché de *la Mirandole*, qu'il a acheté de l'empereur, en 1710, & la principauté de *Novellara*, près de Guastalla: celle de *Massa*, au sud-ouest, peut encore être regardée comme une annexe de Modene.

MODENE, autrefois MUTINA, *évêché*, *place forte*, *capitale* du duché de Modene. Cette ville située sur un canal entre la Secchia & le Panaro, est grande & fort peuplée. Le duc y réside ordinairement, dans un magnifique palais. Elle a quantité de belles fontaines, & des portiques où l'on peut marcher à couvert ; mais ils sont fort obscurs, les rues étant étroites. C'est la patrie du cardinal Sadolet, estimé pour la belle latinité qui se remarque dans ses ouvrages, & de Charles Sigonius, auteur d'excellentes notes sur Tite-Live, & de savans traités sur le droit romain.

CARPI, *place forte*, au nord-ouest de Modene. Cette ville porte le titre de principauté : elle est ancienne, marchande & peuplée.

REGIO ou REGE, anciennement FORUM LEPIDI, ou REGIUM LEPIDI, *évêché*. Cette ville, qui est la capitale de son duché, est peuplée & abondante en tout, étant situé dans une campagne très-fertile. Ses rues sont larges & belles. Au milieu de la place on voit une statue fort estimée, de Brennus, chef des Gaulois.

CORREGIO, entre Carpi & Régio : elle est belle & forte : elle a le titre de principauté.

Le duché de *la Mirandole* est un petit état sur les confins du Modénois, au nord-est.

LA MIRANDOLE, petite ville forte. Elle est célebre par la maison des *Pic de la Mirandole*, qui a possédé ce petit état pendant cinq ou six cent ans, & qui a produit, au commencement du XVIe. siecle, un prince d'un savoir prodigieux.

NOVELLERA, entre Carpi & Guastalla. C'est une ville médiocre, avec titre de principauté. L'empereur l'a donnée au duc de Modene, en 1737.

MASSA, au sud-ouest, entre la république de Genes & celle de Luques, en Toscane. C'est la *capitale* d'une petite principauté, dont l'héritiere a épousé le prince héréditaire de Modene. Le duc son pere a fait faire, à travers le mont Apennin, un grand chemin, qui conduit de ses états à cette principauté.

ARTICLE V.

Des Etats de la Maison d'Autriche en Italie.

DEPUIS le commencement de ce siecle, la maison d'Autriche possede en Italie, le duché de Milan & celui de Mantoue.

§. I. *Le Duché de Milan.*

Les souverains de cet état ont porté d'abord le nom

de vicomtes, & ensuite celui de ducs. Ce fut en 1395, & en faveur de Galéas Visconti, que l'empereur Venceslas érigea le Milanez en duché. La maison des derniers ducs avoit le nom de Sforce. Vers le milieu du XVIe. siecle, ce duché fut long-tems disputé entre les Sforce, qui s'en étoient emparés après la mort de Jean-Marie, & de Philippe-Marie, fils de Jean Galéas, morts sans enfans, & Louis XII & François I, qui y avoient des prétentions légitimes du chef de Valentine, dont ils tiroient leur origine. En effet, il avoit été stipulé dans le contrat de mariage de Valentine, fille de Jean Galéas I, duc de Milan, avec Louis, duc d'Orléans, second fils de Charles V, dit *le sage*, que si Galéas venoit à mourir sans enfans mâles, le duché appartiendroit à Louis son gendre. Le dernier des Sforce étant mort en 1535, Charles-Quint demeura maître de ce duché, & en donna l'investiture à Philippe II, son fils, qui fut depuis roi d'Espagne. Les rois d'Espagne l'ont possédé jusqu'au décès de Charles II, en 1700. Philippe de France, duc d'Anjou, devenu roi d'Espagne en 1701, tâcha de le conserver : ayant perdu la bataille de Turin, l'Empereur Joseph I s'en rendit maître en 1706; & il a été cédé par le traité de Bade, en 1714, à l'empereur Charles VI. Il appartient maintenant à la reine de Hongrie & de Bohême, sa fille, archiduchesse d'Autriche, & douairiere de l'empereur François-Etienne de Lorraine, grand-duc de Toscane. Le duché de Milan étoit plus considérable lors de son érection qu'à présent. Parme, Plaisance & le Trentin en faisoient alors partie. Depuis les démembremens qui en ont été faits, soit en faveur des Suisses, soit principalement en faveur du roi de Sardaigne, on partage le duché de Milan en six parties; le *Milanez* propre, le *Comasc*, le comté d'*Anghiera*, le *Pavesan*, le *Lodesan* & le *Crémonois*, qui portent les noms de leurs capitales.

MILAN, *capitale*, *archevêché*, *université*. On la surnomme la *grande*, avec raison; car elle a dix milles de circuit, c'est-à-dire, environ quatre lieues; vingt-deux portes, soixante & onze paroisses, onze chapitres, huit maisons de chanoines réguliers, deux cent trente églises, trente couvens de religieux, & trente-six de religieuses, dix hôpitaux, trente-deux colléges, & cent confrairies qui renferment un fort grand nombre d'ouvriers. On y travaille très-bien en galons, en broderies d'or & d'argent, & en crystal. Sa bibliothéque, nommée *Ambrosienne*, contient cinquante mille volumes : elle a été laissée par le cardinal Fréderic Borromée. La situation de Milan entre l'Adda & le Tésin, d'où on a tiré deux canaux, la rend très-marchande. Elle a une citadelle très-forte, d'un mille de circuit, & qui fait comme une ville à part.

L'église métropolitaine eſt toute revêtue de marbre en dehors & en dedans : elle eſt dédiée à la Ste. Vierge, & on l'appelle communément le *Dôme*. Elle a environ 500 pieds de long ſur 200 de large, & eſt ſoutenue d'un grand nombre de colonnes de marbre blanc d'une groſſeur conſidérable, & ornée de beaucoup de ſtatues de grand prix. Son portail ſera magnifique quand il ſera achevé, & le pavé de l'égliſe n'eſt inférieur en rien à tout le reſte. Il a coûté près de ſoixante-douze mille écus : il eſt tout de marbre à compartimens, d'une ſolidité & d'une beauté parfaite. Enfin, cette égliſe eſt plus petite que St. Pierre de Rome ; mais plus magnifique, ſelon quelques-uns. Il y a à Milan une autre égliſe de la Vierge, dans une belle place environnée d'un beau portique, & à laquelle cette égliſe donne un nouvel ornement. Sa façade eſt magnifique. Elle eſt ornée de ſtatues & de bas-reliefs très-eſtimés. Le dedans ne dément pas cet extérieur. Le pavé eſt de marbre de plusieurs couleurs rapportées avec art. La voûte eſt toute couverte d'or, ou en peintures, & ſoutenue par des colonnes très-hautes & très-belles, & au-deſſus il y a un beau dôme bien peint & bien doré. Le grand autel eſt d'une richeſſe ſurprenante. On y voit quatre colonnes d'argent, dont les baſes & les corniches ſont dorées, & au devant de cet autel eſt une lampe d'argent d'un poids incroyable, attachée à une chaîne de même métal. Il ſemble que l'architecture, la ſculpture & la peinture ſe ſoient diſputé la gloire d'embellir cette égliſe, qui ne cede en beauté à aucune d'Italie. Le grand hôpital eſt un des beaux édifices de cette ville. La grande cour eſt un quarré de cent vingt pas, environné d'un portique à double étage, qui eſt ſoutenu par de belles colonnes d'une eſpece de marbre. Le corps du bâtiment eſt de briques, & d'une commodité ſinguliere. Les plus illuſtres archevêques de Milan, dont il y a trente-cinq dans le catalogue des Saints, ont été, Saint-Ambroiſe ſur la fin du IVe. ſiecle, & Saint-Charles Borromée, qui a été comme l'ame du dernier concile général tenu dans la ville de Trente. C'eſt la patrie de pluſieurs hommes célebres, entr'autres des papes Alexandre II, Urbain III, Céleſtin IV, Pie IV, Grégoire XIV, & du juriſconſulte Alciat.

COME, au nord de Milan, ſur le lac du même nom, belle ville, riche & marchande. C'eſt la patrie de Pline le jeune, de l'hiſtorien Paul Jove, & du pape Innocent XI.

ANGHIERA, ſur le lac Majeur, au ſud-oueſt de Come. Cette ville eſt bâtie ſur une hauteur, & elle a un bon château. C'eſt la patrie de Galéas, premier duc de Milan.

PAVIE, autrefois TICINUM, *évêché*, *univerſité* fameuſe

pour le droit, fur le Téfin, au fud de Milan. Elle eft grande & riche ; mais elle n'eft pas peuplée à proportion. Elle étoit la capitale du royaume des Lombards. Son château reffemble plus à un palais qu'à une fortereffe. Il a été bâti par Jean Galéas, premier duc de Milan, qui eft auffi le fondateur du magnifique couvent des chartreux près de Pavie. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette ville, après ce couvent, ce font les deux colléges, dont l'un a été fondé par Pie V, & l'autre par le cardinal Borromée. C'eft devant cette ville que François I fut fait prifonnier en 1525. Pavie a donné naiffance au philofophe Boéce, au pape Jean XVIII, à Jérôme Cardan, fameux médecin & mathématicien, & à Jean Ménochius, célebre commentateur de l'écriture-fainte.

LODI, autrefois LAUS-POMPEIA, *évêché*, fur l'Adda ; Cette ville eft grande, & dans une plaine fort fpacieufe. Elle eft célebre par fes fromages, nommés *Parméfans*, parce qu'une princeffe de Parme, dit-on, les a fait connoître en France. C'eft la patrie de Maffée Végio, auteur d'un excellent traité de l'éducation des enfans, & de plufieurs autres ouvrages eftimés.

CRÊMONE, *évêché*, *place forte* fur le Pô, grande & belle ville, qui eft défendue par un bon château. Ses rues font larges & droites, & elle a de très-belles places publiques & plufieurs beaux jardins. Sa tour paffe pour une des plus hautes du monde. Sa cathédrale eft magnifique, & le portail eft élevé fur plufieurs colonnes de marbre ; mais le grand autel fur-tout eft d'une beauté achevée. Crémone a auffi plufieurs autres belles églifes de religieux. C'eft la patrie de Platine, bibliothécaire du Vatican, connu par fes vies des papes, & d'Antonio del Campo, fameux peintre.

§. II. *Le Duché de Mantoue.*

Il eft fitué à l'orient de celui de Milan, ayant le Modénois au midi, & la république de Venife au nord. Il eft fertile en bleds, en pâturages, en fruits, & en vins excellens.

La principale riviere de ce duché eft le Pô, qui le traverfe dans toute fa largeur ; les autres, moins confidérables, font la *Secchia*, au midi du Pô ; l'*Oglio* & le *Mincio*, au feptentrion.

Le Mantouan relevoit de l'empereur, & depuis 1540, il avoit des ducs de la maifon de Gonzague. Le dernier étant mort fans poftérité, en 1708, l'empereur Jofeph s'eft attribué ce duché, quoiqu'il y eût encore des princes de la même maifon, & plufieurs branches collatérales. Le Mantouan appartient aujourd'hui à la reine de Hongrie, fille de l'empereur Charles VI.

MANTOUE, *capitale*, *évêché*, *place forte*. Cette ville est située au milieu d'un lac que forme la riviere de Mincio. On n'y peut entrer que par deux chaussées, qui ont chacune leur pont-levis, ce qui la rend extrêmement forte. Les ducs y avoient un palais vaste & magnifiquement meublé, qui fut pillé par l'armée de l'empereur en 1530, & un cabinet de curiosités des plus rares de l'Italie. Mantoue a aussi un grand nombre d'autres palais, que les grands seigneurs de la ville ont abandonnés pour se retirer à Venise. On compte dans cette ville environ 20000 hommes, 8 paroisses, 40 couvens. Sa cathédrale bâtie par Jules Romain, qui l'a embellie de plusieurs belles peintures de sa main, est ornée de quantité de bons tableaux, & sa voûte est entierement dorée. Le célebre poëte Virgile est né près de cette ville, qui est la patrie d'Antoine Possevin, jésuite, auteur d'une bibliothéque & d'un apparat sacré; du médecin Antoine Possevin, du poëte Baptiste le Mantouan, & de plusieurs autres hommes célebres.

CASTIGLIONE, au nord-ouest de Mantoue. C'est une petite principauté qui appartient à une branche de la maison de Gonzague.

SOLFARINO, dans le voisinage de la précédente : petite principauté qui appartient à une branche de la même maison.

BOZZOLA, au sud-ouest de Mantoue, bourg qui formoit autrefois une principauté possédée par une branche de la maison de Gonzague.

SABIONETTA, au midi de Bozzola, petite ville autrefois assez forte, & qui a encore une bonne citadelle. Elle a été aussi principauté. On y voit le tombeau du célebre cardinal de Gonzague.

Nous avons parlé du duché de *Guastalla*, situé de l'autre côté du Pô, en décrivant les états du duc de Parme, à qui il a été cédé.

ARTICLE VI.

De la Seigneurie ou république de Venise.

LEs états de cette république sont bornés au nord par le pays des Grisons, le Trentin & le Tirol à l'orient, en partie par le golfe de Venise, & en partie par la Carniole ; au midi, par le Ferrarois, le Mantouan, & une partie du Milanez ; & à l'occident, par le Milanez seulement.

C'est la plus ancienne des républiques de l'Europe ; elle étoit autrefois beaucoup plus puissante qu'à présent, quoiqu'elle possede encore une grande étendue de pays en Italie & ailleurs.

Son gouvernement eſt ariſtocratique ; il dépend de la nobleſſe que l'on partage en quatre claſſes. La premiere eſt de douze maiſons, qui en 709 élurent le premier duc de Veniſe. La ſeconde, de quatre maiſons qui ſubſiſtent depuis l'an 800 : ce ſont les Juſtiniani, les Cornaro, les Bragadino & les Bembo. La troiſieme comprend les familles qui furent inſcrites dans le livre d'or en 1289. La quatrieme, celles qui ont été agrégées depuis, en payant 100000 ducats. Le chef eſt un *doge* ou *duc*, dont la dignité eſt à vie ; mais la république peut le dépoſer, quand il devient incapable de remplir ſes fonctions. Il préſide à tous les conſeils, & n'a que ſa voix comme les autres. Tous les jugemens ſe rendent en ſon nom.

Il y a trois principaux conſeils pour l'adminiſtration de l'état.

Le grand conſeil, compoſé de tous les nobles qui ont trente ans. Ce conſeil fait toutes les loix, & élit tous les magiſtrats ; ſavoir, les *procurateurs* de Saint-Marc, le *chancelier*, les *ſages-grands*, & les *provéditeurs*. Les procurateurs de Saint-Marc ſont des officiers commis à la diſtribution des grandes richeſſes laiſſées à l'égliſe de Saint-Marc & aux pauvres ; ils ſont les exécuteurs de tous les legs pieux, les tuteurs des orphelins, & les protecteurs des veuves. Ils portent *la veſte ducale*, c'eſt-à-dire, à grandes manches traînantes juſqu'à terre. Le grand chancelier tient les ſceaux de la république, & aſſiſte aux délibérations du ſénat ; il eſt le chef des citadins ou bourgeois de Veniſe, comme le doge l'eſt de la nobleſſe : il porte la veſte ducale de pourpre, & a le titre d'*excellence*. Les ſages-grands ſont des officiers, au nombre de ſix, qui préparent les matieres qui doivent être traitées dans le ſénat, auquel ils portent chaque ſemaine, chacun à leur tour, le réſultat de leurs conſultations. Les ambaſſadeurs que la république envoie à l'empereur, au pape & au grand-ſeigneur, doivent avoir la qualité de *ſages-grands*. Les *ſages de terre-ferme* ont à peu-près les mêmes fonctions & la même autorité : c'eſt parmi eux que la république prend les ambaſſadeurs qu'elle envoie aux rois & aux princes ſouverains. Ils portent tous la veſte ducale violette, & ſont traités d'*excellence*. Les *provéditeurs* ſont les gouverneurs qu'on envoie dans les provinces, avec un commandement abſolu dans les affaires qui concernent la paix & la guerre.

Le conſeil des *Priés*. C'eſt le ſénat compoſé de cent vingt ſénateurs ; il décide de tout ce qui regarde la paix, la guerre & les alliances. Ceux qui compoſent ce ſénat ſont regardés comme les plus grands politiques du monde. Un des points de leur politique, qui n'eſt pas le moins

important, c'eſt qu'il eſt défendu à tous les nobles de traiter des affaires de l'état ailleurs que dans la ſalle où s'aſſemble le ſénat, ou dans le côté de la place de Saint-Marc qu'on appelle le *Broglio*, & où eux ſeuls peuvent s'aſſembler, & jamais dans les maiſons particulieres; ce qui fait qu'on ne peut guere faire de brigues ni de négociations, que l'état n'en ſoit inſtruit.

Le conſeil des *vingt-ſix ſeigneurs* : il donne audience aux ambaſſadeurs, porte leurs demandes au ſénat, & en rapporte les réponſes.

Outre ces conſeils, il y en a encore deux : le conſeil des dix, & le conſeil ſpirituel.

Le conſeil des *dix* eſt compoſé de dix nobles : on le renouvelle tous les ans; il juge des crimes d'état. Tous les mois ce conſeil choiſit parmi ſes membres, tour-à-tour, trois inquiſiteurs d'état. Ce triumvirat a une autorité ſi abſolue, qu'il peut condamner à mort toutes ſortes de perſonnes, même le doge, ſans en rendre compte au ſénat : il faut néanmoins que l'avis de tous les trois ſoit unanime; en cas de partage, ils doivent porter l'affaire au conſeil des *dix*, dont ils ſont membres.

Pour prévenir les déſordres que pourroit cauſer le luxe parmi les nobles, dont les richeſſes ſont fort inégales, la république a établi trois *magiſtrats des pompes*. Ce ſont des ſénateurs du premier ordre, qui, par des ordonnances très-ſéveres, ont réglé la table, le train & les habits de la nobleſſe Vénitienne. Tous les nobles portent une robe de drap noir, & ſur l'épaule un morceau de drap qui s'appelle l'*étole*, que ceux qui ont le titre de chevalier de la premiere claſſe, bordent d'un petit galon d'or ordinairement, quoiqu'ils puiſſent la porter de brocard d'or. Pour les chevaliers du ſénat, ou de Saint-Marc, outre qu'ils jouiſſent d'une penſion de 2000 ducats, ils ont le privilége de porter à la boutonniere une médaille qui repréſente ce Saint. Cette chevalerie s'accorde aux militaires, pour quelque action éclatante. La nobleſſe ne pouvant donc faire de grandes dépenſes dans les choſes dont on vient de parler, toute la magnificence de celle qui eſt riche, ſe borne à bâtir des palais, & à les orner d'une maniere proportionnée à ſon opulence.

Le conſeil *ſpirituel* regle les affaires de la religion : le patriarche de Veniſe en eſt le chef. C'eſt le conſeil où les nobles Vénitiens eccléſiaſtiques peuvent ſeuls entrer. Cette précaution a été priſe, afin que la cour de Rome ne pût pénétrer dans les ſecrets de l'état.

La ſeigneurie de Veniſe comprend en Italie quatorze pays ou provinces : ſept au midi, en allant d'occident en orient : le Bergamaſc, le Crémaſc, le Breſſan, le Véronois, la Poléſine de Rovigo au ſud-eſt, le Padouan,

douan, le Dogado; cinq au nord-ouest du golfe de Venise, en remontant du midi au septentrion : le Vicentin, le Trévisan, le Feltrin, le Bellunese, le Cadorin; une au nord du même golfe, le Frioul; & la derniere au nord-est, l'Istrie.

Le *Bergamasc*.

BERGAME, *évêché*, *place forte*. Elle est riche, marchande, & a un château construit sur une hauteur. C'est la patrie de Jean-Pierre Maffei, jésuite, célebre par son goût pour la belle latinité, & de plusieurs autres hommes illustres.

2. Le *Crémasc*.

Crême, anciennement FORUM-DIUGUNTORUM, *évêché*, *place forte*, sur le *Serio*, qui se jette dans l'Adda. Cette ville est peuplée, bien bâtie, & abonde en tout ce qui est nécessaire à la vie.

3. Le *Bressan*.

BRESSE, *évêché*, *place forte*. Cette ville est grande & belle. Le cardinal Quirini, son évêque, à fait bâtir sa cathédrale. Elle a un arsenal très-bien fourni; un beau château, bâti sur un rocher qui commande toute la ville; une tour nommée *pallada*, dans laquelle sont les principales cloches de la ville, & un beau palais où se rend la justice. Ses habitans s'appliquent particulierement à la fabrique des armes.

SALO, *évêché*, sur le lac de Garda.

4. Le *Véronois*.

VERONE, *évêché*, sur l'Adige. Cette ville est grande, ancienne & marchande. On y voit de magnifiques palais. Le plus beau est l'hôtel-de-ville. C'est un édifice quarré, très-vaste & très-commode, ayant quatre grandes salles, & une grande cour au milieu. Au-dessus sont les statues de Cornelius-Nepos, d'Emilius-Macer, de Pline l'ancien, de Vitruve & de Jérôme Fracastor, fameux médecin, tous nés dans cette ville. Il est orné de belles peintures, sur-tout d'une à fresque, qui représente le siége de Jerusalem par Titus. Il y a deux belles places publiques, dont l'une est pour les nobles, & l'autre pour les marchands & les bourgeois; cette derniere a une très-belle statue, qui représente la ville de Vérone, ayant un diadême à ses pieds. Vérone contient un grand nombre d'ouvriers en soie, & il s'y fait un grand commerce d'olives qui sont très-estimées. On y voit un amphithéâtre encore presqu'entier. C'est la patrie du poëte Catulle, d'Onuphre, du célebre cardinal Noris, de François Bianchini, fameux mathématicien, de Paul Véronese, célebre peintre, & de plusieurs autres grands hommes.

PESCHIERA, *place forte*, sur le lac de Garda.

5. La *Poléfine de Rovigo*, au sud-est. Le mot de *Polé-*

sine signifie *presqu'isle* : elle est ainsi appellée, à cause de sa situation entre l'Adigette & l'Adige.

ROVIGO, résidence de l'évêque d'Adria.

ADRIA, *évêché*. C'étoit autrefois une ville si considérable, qu'elle a donné son nom au golfe de Venise, qu'on appelloit *mer Adriatique* : ce n'est plus à présent qu'un village, où on ne voit que quelques maisons de pêcheurs.

6. Le *Padouan*.

PADOUE, *évêché*, *université*, entre les rivieres de *Brienta* & de *Bachiglione*. Cette ville est grande ; mais elle n'est guere peuplée. Elle étoit ornée d'un grand nombre de beaux palais & de belles églises. Les plus remarquables étoient la *cathédrale*, desservie par vingt-sept chanoines, & un clergé de plus de cent personnes, qui jouit de cent mille écus de rente, & l'*église de Saint-Antoine de Padoue*. Un tremblement de terre, arrivé le 17 Août 1756, a détruit une partie de cette ville, & en particulier son magnifique hôtel-de-ville, qui a été ruiné de fond en comble. Padoue est la patrie du célebre Tite-Live.

7. Le *Dogado*.

VENISE, *capitale*, *archevêché*, qui porte le titre de patriarchat. Cette ville est une des plus peuplées & des plus marchandes de l'Europe. On la surnomme *la riche*. Elle est bâtie sur soixante & douze isles, qui ont communication les unes aux autres, par un très-grand nombre de ponts. Elle a plusieurs palais magnifiques, entre autres celui de la seigneurie & celui du doge. Le pont de *Rialto* est remarquable pour sa grandeur & la hardiesse de son ouvrage : il est d'une seule arcade, & est bâti sur vingt-quatre mille pilotis. On a été obligé de construire de la même sorte les maisons de cette superbe ville, parce que le terrain y est peu ferme ; c'est pour cela que les carrosses n'y sont pas d'usage. On s'y sert de petits bateaux très-propres, qu'on nomme *gondoles*, qui peuvent aller dans tous les quartiers de la ville. On y admire l'église & la place de Saint-Marc, aussi-bien que sa bibliothéque, une des premieres de l'Europe pour ses manuscrits Grecs, laissés en grande partie par le cardinal Bessarion, Grec de naissance. La façade de l'église est décorée de quatre chevaux de bronze doré, que les Vénitiens ont emportés du sac de Constantinople, & que Constantin avoit fait venir de Rome, pour orner un arc de triomphe qu'on lui avoit dressé. Elle a aussi cinq portes d'airain. Cette église est toute revêtue de marbre en dedans. La voûte, qui est couverte d'une très-belle mosaïque, est soutenue par trente-six colonnes de marbre noir. Le pavé est composé de jaspe, de porphire & de plusieurs sortes de marbres, qui forment différens compartimens. Le contre-table de l'autel est d'or massif, enrichi de pierreries, & quatre piliers de

marbre blanc soutiennent un dais magnifique au-dessus du grand-autel. Derriere est la chapelle de St. Marc. La tour de ce superbe temple est quarrée, toute bâtie en pierre de taille, haute de 316 pieds ; & son sommet est tout doré, & terminé par une figure d'Ange dorée, qui lui sert de girouette. Le trésor de cette église est d'une richesse surprenante. Il y a, outre cela, à Venise un très-grand nombre d'églises. On y compte soixante & douze paroisses, dont les curés sont nommés par le peuple, plus de trente couvens de religieux, plus de trente-cinq de religieuses, & plusieurs chapelles de confrairies de pénitens. Ces dernieres, aussi-bien que les les églises des religieux & des religieuses, sont incomparablement plus magnifiques pour les bâtimens, & plus riches en excellens tableaux, que les églises paroissiales. Le grand commerce de cette ville consiste en glaces de miroirs, qui sont très-estimées, & en étoffes de soie. L'arsenal est un des plus grands & des mieux fournis de l'Europe. Il a plus d'une demi-lieue de circuit, & est entouré de bonnes murailles, flanquées de douze tours, où toute la nuit on fait la garde. La mer le baigne de tous côtés ; de sorte que l'on diroit que c'est une ville qui est jointe à celle de Venise, dont elle ne paroît pas être séparée. Trois nobles en sont gouverneurs, & ils ont sous eux l'amiral de la république, dont le principal emploi est de faire travailler les ouvriers, qui sont au nombre de près de deux mille. L'inquisition est moins févere à Venise que par-tout ailleurs. Les Juifs y ont une synagogue assez grande. L'église patriarchale se nomme *Saint-Pierre de Castello*. Le corps du B. Laurent Justiniani y repose dans un magnifique tombeau, orné de très-belles statues. L'église de Saint-Marc a un *primicier* qui jouit des honneurs pontificaux. Il est indépendant du patriarche, & nommé par le doge, aussi-bien que les vingt-quatre chanoines, dont le primicier, qui est toujours un noble Vénitien, & qui jouit de près de 15000 livres de rente, est le doyen. Le poëte Sannazar a fait pour Venise six beaux vers (1) Latins, où il releve la gloire de cette ville au-dessus de celle de Rome. On les a gravés sur un marbre noir au-dessus de la porte de l'arsenal. Le sénat lui fit présent de mille sequins pour chaque vers. Venise est la patrie du cardinal Commendon.

(1) *Viderat Adriacis Venetam Neptunus in undis*
Stare urbem, & toto dicere jura mari:
Nunc mihi Tarpeias quantumvis, Jupiter, arces
Objice, & illa tui mœnia Martis, ait.
Si Tiberim Pelago confers, urbem aspice utramque;
Illam homines dices, hanc posuisse Deos.

CHIOGGIA, *évêché*. L'Adige & le Pô se jettent dans la mer au-dessous de cette ville, qui est au milieu des eaux comme Venise, & dans une isle où l'on fait beaucoup de sel.

8. Le *Vicentin*.

VICENCE, *évêché*, *place forte*. Cette ville est assez grande.

La plus belle place de Vicence est celle qu'on nomme de *la noblesse*. Elle est environnée de trois maisons très-belles, qui sont le *Ragione*, palais où les dix magistrats qui gouvernent cette ville, rendent la justice; le *Mont de Piété* & le palais du *Capitanio*, auprès duquel est une belle tour très-élevée, avec une horloge qui mérite d'être vue. Vicence est située dans un pays si agréable & si fertile, qu'on l'appelle *le jardin de Venise*.

9. Le *Trévisan*.

TRÉVISE, *évêché*. Cette ville est grande, belle & forte, remplie de noblesse. Elle avoit autrefois une université qui a été transférée à Padoue. Elle a donné naissance au pape Benoît XI.

10. Le *Feltrin*.

FELTRI, *évêché*, petite ville fort jolie.

11. Le *Bellunese*. Il a de riches mines de fer.

BELLUNE, *évêché*, sur la *Piave*. Cette ville est belle, forte & assez peuplée, quoique petite.

12. Le *Cadorin*.

LA PIEVE DE CADORE, belle ville, fort peuplée, sur la Piave. D. Vaissette dit que ses habitans sont exempts de toute imposition, & ont le privilége de se gouverner par eux-mêmes, à cause de leur fidélité envers la république. C'est la patrie du Titien, célebre peintre.

Les quatre dernieres provinces qu'on vient de nommer composent ce que l'on appelle *la Marche Trévisane*.

13. Le *Frioul*.

UDINE, *archevêché*. Cette ville est grande & belle. Le patriarche d'Aquilée y résidoit; & comme le territoire d'Aquilée, ville autrefois considérable, mais aujourd'hui ruinée, appartient à la maison d'Autriche, elle prétendoit aussi-bien que les Vénitiens, nommer au patriarchat. Pour appaiser ce procès, en 1751, il a été résolu de diviser ce diocese, selon les possessions temporelles. Le pape a supprimé le patriarchat d'Aquilée, & a érigé Udine en archevêché pour les Vénitiens; & Gorice, ville de la Carniole, dans le cercle d'Autriche, en archevêché.

PALMA-NOVA, *évêché*, au sud-est.

CONCORDIA, *évêché*, au sud-ouest.

GRADO. Cette ville, située dans une isle près d'Aquilée, avoit autrefois un patriarche, dont le titre a été donné à l'archevêque de Venise.

14. L'*Istrie*, au nord-est du golfe de Venise. Les Véni-

tiens partagent cette presqu'isle avec la maison d'Autriche : ils en possedent la partie occidentale & la méridionale.

CAPO-D'ISTRIA, *évêché*, autrefois ÆGIDA & JUSTINOPOLIS, ville forte, située dans le golfe de Trieste. Il y a plusieurs marais salans dans son territoire. On y recueille beaucoup de vin & d'huile. L'air y est grossier & mal-sain, comme dans le reste de l'Istrie, sur-tout vers les côtes.

CITTA-NUOVA, *évêché*. Cette ville est bien bâtie, & a le meilleur port du pays.

POLA, *évêché*, au midi, ville ancienne, où l'on voit beaucoup d'antiquités. Les principales sont un arc de triomphe, & un temple dédié à Rome & à l'empereur Auguste.

La république de Venise possede encore plusieurs villes en Dalmatie, à l'est du golfe de Venise, avec les isles de *Corfou*, de *Sainte-Maure* & de *Céphalonie*, à l'entrée de ce golfe : nous en parlerons en décrivant la *Turquie d'Europe*. Les Vénitiens possédoient autrefois les isles de *Candie*, de *Chypre*, &c. mais les Turcs les leur ont prises, comme nous le dirons.

CHAPITRE II.

De la partie d'Italie qui est au milieu.

ARTICLE I.

Du grand Duché de Toscane.

CE duché a la mer Méditerranée à l'occident & au midi, & l'état de l'église au nord & à l'occident. Il a environ 60 lieues de long, sur 40 de large. Il occupe la plus grande partie de ce que les anciens appelloient l'*Etrurie*, laquelle s'étendoit jusqu'au Tibre.

La Toscane comprend le *Florentin*, le *Pisan* & le *Siennois*. C'étoient autrefois trois républiques.

La maison de Médicis s'est rendue très-célebre au milieu du XVe. siecle, par le mérite de Jean de Médicis, & de Côme son fils. Quoiqu'ils ne fussent originairement que des riches négocians de Florence, le crédit qu'ils s'acquirent alors, mit Alexandre de Médicis en état d'usurper, en 1530, la souveraineté : il étoit soutenu de l'empereur Charles-Quint, qui le fit duc de Florence. Le pape Pie V donna le titre de grand-duc à Côme de

Médicis, son fils & son successeur. Le dernier grand duc, qui étoit de cette maison, étant mort sans enfans, le grand-duché, par l'accord fait, en 1736, entre la France, l'Espagne & l'empereur, a passé au duc de Lorraine, empereur, époux de l'héritiere d'Autriche, mort en 1765, & qui a eu pour successeur à ce grand-duché, l'Archiduc Pierre Léopold, son second fils : ainsi cet état fait aujourd'hui partie de ceux de la nouvelle maison d'Autriche.

Le Pisan fut uni au Florentin, en 1406, par la conquête qu'en fit la république de Florence, avant l'établissement des Médicis. Le Siennois passa sous la puissance des Espagnols du tems de Charles-quint; & Philippe II, son fils, le donna, en 1557, au grand-duc, à titre d'arriere-fief d'Espagne, & en s'y conservant quelques places sur la côte. Ces pays sont très-fertiles en tout. On y trouve des carrieres de beau marbre, des mines d'alun, de fer, d'acier & même d'argent.

I. *Le Florentin.*

FLORENCE, sur l'Arno, *archevêché*, *université.* C'est une grande ville, bien bâtie, bien peuplée, & munie de trois citadelles; elle est avec raison, surnommée *la Belle.* Le grand-duc y fait sa résidence dans un palais qui passe pour le plus magnifique de l'Italie. La bibliothéque est une des plus riches de l'Europe; elle renferme 39000 manuscrits rares. On admire sur-tout la galerie pour ses richesses & ses raretés, aussi-bien qu'un salon octogone, appellé *la Tribune.* Il a vingt pieds de diametre, & il est voûté en dôme, dont le dedans est revêtu de nacre de perles. Le pavé est de marbre de différentes couleurs, artistement rapportées. Les murs sont tapissés de velours cramoisi, & ornés de mille choses rares. On y admire un diamant qui pese 139 carats; une tête antique de Jules-César d'une seule turquoise, grosse comme un œuf; une armoire pleine de vases d'agathe, de lapis, de crystal de roche, de cornaline, garnis d'or & de pierres fines; une grande table, & un cabinet d'ouvrages de rapport bien travaillés, fait l'un & l'autre de diaspre oriental, de calcédoine, de rubis, de topases, & d'autres pierres précieuses, les travaux d'Hercule d'argent massif, & un globe céleste, dont les astres sont autant de pierres précieuses, qui jettent un éclat merveilleux. On compte dans cette ville 152 églises, presque toutes très-belles; 89 couvens, 22 hôpitaux, 84 confrairies, 18 halles ou galeries de marchands, 72 chambres de Justice, 6 colonnes, 2 pyramides, 4 ponts, 7 fontaines, 17 places ornées de 160 statues, avec un grand nombre de fort beaux palais. La cathédrale, qui est sous le vocable de Notre-Dame, est

un grand & ſuperbe édifice d'architecture gothique. Il eſt long de plus de 490 pieds, & ſa hauteur, juſqu'à l'extrémité de la croix du globe qui eſt au deſſus du dôme, eſt de 380. L'autel, qui eſt de marbre, a été fait par un excellent architecte, & les figures d'Adam & d'Eve, qui ſont derriere, répondent à la beauté de l'ouvrage. Vis-à-vis de la grande porte de l'égliſe, eſt une chapelle ronde, de forme exagone, & d'environ quarante pas de diametre. Elle ſert de baptiſtere. Elle eſt toute bâtie de marbre, & dédiée à ſaint-Jean-Baptiſte.

Florence eſt la ville d'Italie où l'on cultive davantage la langue Italienne, mais les Romains la prononcent avec plus de grace; de-là le proverbe : *Lingua Toſcana in bocca Romana.* Cette ville eſt la patrie d'Améric Veſpuce, qui a donné ſon nom au nouveau continent; de Maſo Finiguerra, qui inventa, en 1440, l'art de la gravure, perfectionné par Baccio Baldini, auſſi Florentin; de Galilée, fameux aſtronome; de Lulli, excellent muſicien; de Guichardin, hiſtorien célebre; de ſaint Philippe de Neri, fondateur de la congrégation des prêtres de l'oratoire en Italie; de Vincenzio Viviani, fameux géometre, & de pluſieurs autres grands hommes.

PISTOIE, *évêché*, au nord-oueſt, ville aſſez grande, ſituée dans une plaine fertile au pied de l'Apennin.

PRATOLINO, au nord-oueſt de Florence, maiſon de plaiſance du grand-duc, remarquable par la magnificence des bâtimens, la richeſſe des meubles, & la beauté des jardins & des eaux.

FIEZOLE, *évêché*, entre Florence & Pratolino.

AREZZO, *évêché*, près l'Arno, au ſud-eſt, grande ville, bâtie ſur une montagne. Elle a donné naiſſance à Guy-Aretin, inventeur des notes du plainchant au XIe. ſiecle, & au poëte Pétrarque.

BORGO, *évêché*, au nord-eſt, ſur le Tibre.

MONTE-PULCIANO, *évêché*, ſur les confins du Siennois. C'eſt la patrie du célebre cardinal Bellarmin, auteur de ſavans ouvrages, mais trop prévenu en faveur du pouvoir des papes, & d'Ange Politien, l'un des plus doctes & des plus polis écrivains du XVe. ſiecle.

CORTONE, au nord-eſt de Monte-Pulciano, *évêché*, qui ne releve que du ſaint Siége. C'eſt une ancienne ville, peu conſidérable aujourd'hui, ſituée ſur une haute montagne près du lac de Pérouſe.

VALLOMBROSA, abbaye ſituée à l'orient de Florence, dans les montagnes de l'Apennin, chef d'un ordre fondé par S. Jean de Gualbert en 1040, ſous la regle de S. Benoît.

CAMALDOLI, ſur les confins de la Romagne. C'eſt un célebre monaſtere, bâti dans une vallée de l'Apennin par S. Romuald, en 1009. Il a donné le nom à l'ordre des Camaldules.

II. *Le Pisan.*

PISE, *archevêché*, *université*. Cette ville, traversée par l'Arno, est grande & belle. Elle a eu jadis un bon port. Les chevaliers de S. Etienne, institués par Côme de Médicis, en 1561, ont dans cette ville une maison, qui est le chef-lieu de leur ordre. L'église métropolitaine est magnifique. On admire principalement sa tour, qui est très-élevée, & qui penche d'une maniere sensible; & le baptistere, qui est une petite église faite en dôme, dont la coupole est toute couverte de dorures & de peintures. Il y a, autour des fonts qui sont dans le milieu, plusieurs especes de vases, dans lesquels on baptisoit par immersion. Le marbre est prodigué dans ces édifices, aussi-bien que dans le palais du grand-duc, qui est le long de l'Arno: il est si commun à Pise, que les ponts même, & une partie des murs en sont bâtis. Cette ville est célebre par le concile qui s'y tint en 1409. Benoit XIII & Grégoire XII y furent déposés comme schismatiques, & on y élut Alexandre V. C'est la patrie du pape Eugene III, disciple de S. Bernard.

LIVOURNE, au sud de Pise, autrefois HERCULIS LABRONIS PORTUS. C'est une grande ville, belle & très-forte; elle est célebre par son port, qui y attire beaucoup d'étrangers, à cause de ses franchises. Le grand-duc y entretient garnison. Le principal commerce de la ville consiste en soie, coton, alun de Rome, & en café du Levant. Le grand-duc y a un palais où réside le gouverneur, & qui mérite d'être vu, aussi-bien que l'arsenal. La grande église est un bel édifice, dont la beauté est d'ailleurs relevée par une grande place, environnée de maisons uniformes. Les Grecs y ont une église, & les Juifs, qui sont en grand nombre & puissans, y ont une synagogue.

VOLTERRA, *évêché*, au sud-est de Livourne. C'est la patrie de Perse, célebre poëte satyrique.

III. *Le Siennois.*

SIENNE, anciennement SENA COLONIA & SENA JULIA, *archevêché*, *université*. Cette ville est célebre par la bonté de ses eaux, & la politesse de son langage. Son église cathédrale est magnifique, quoique d'un goût gothique: elle est revêtue de marbre en dedans & en dehors. Au dessus de la voûte, s'éleve un dôme porté par des colonnes, aussi de marbre blanc & noir, comme celui qui couvre tout ce bel édifice. Ce dôme est très-bien percé. Entre les fenêtres, il y a de fort belles statues de marbre, & aux douze piliers de la nef, sont les statues des

douze Apôtres. Le pavé est de marbre blanc & noir; mais rapporté avec tant d'art, que l'on peut dire qu'il est unique en son espece. C'est un ouvrage à la mosaïque, qui représente des histoires de l'ancien testament, si fort au naturel, qu'il imite la peinture la plus parfaite. Les autres bâtimens publics les plus remarquables, sont l'hôtel-de ville, qu'on nomme le palais de la seigneurie; il est dans la grande place, appellée *le Théâtre*, parce qu'elle en a la figure: & le palais Picolomini, bâti par Pie II, & qui contient le collége des nobles, établi en 1681.

PIENZA, *évêché*, au sud-est, ville médiocre, mais bien fortifiée.

CHIUZI, *évêché*, au sud-est, près le *Chiano*. C'est la patrie de Gratien, bénédictin du XIIe. siecle, connu par une compilation, souvent très-peu exacte, des anciens canons. Elle est appellée communément *Décret*, quoiqu'elle soit intitulée : *Concordantia discordantium Canonum*.

MASSA, *évêché*, au sud-ouest de Sienne.

GROSSETTO, *évêché*, au sud-est de Massa.

De quelques états enclavés dans la Toscane.

Ces états sont au nombre de quatre: au midi, l'*état des Garnisons*; au sud-ouest, la principauté de *Piombino*; au nord-ouest, la république de *Luques*, & la principauté de *Massa*, dont nous avons déja parlé dans l'article du Modénois.

1. *De l'état des Garnisons.*

Vers les confins du Siennois, sur la mer Méditerranée, on trouve un petit pays, nommé *lo Stato delli Presidj*, ou *l'Etat des Garnisons*: c'est ce que les Espagnols se réserverent, lorsqu'ils céderent le Siennois au grand-duc, en 1557. Le roi des deux Siciles le possede aujourd'hui.

ORBITELLO, *port*, *place forte*.

TELAMONE, *évêché*, au nord d'Orbitello.

PORTO-HERCOLE, au sud d'Orbitello. Elle a un bon château. Son port est défendu par deux forts.

2. *De la Principauté de Piombino.*

Au sud-ouest du Florentin, sur la Méditerranée, est la principauté de *Piombino*, qui appartient à un prince napolitain de la maison de Buon-Compagno.

PIOMBINO, *évêché*, qui en est la *capitale*, est une ville grande & belle, avec un port assez bon, & une forteresse, sous la protection du Roi de Naples, qui a droit d'y mettre garnison.

L'isle d'*Elbe*, au sud-ouest de Piombino, appartient à cette principauté.

PORTO-LONGONE, petite ville, mais très-forte, qui a un bon port, & une forteresse sur un rocher : le roi de Naples y entretient garnison.

PORTO-FERRAÏO, ville forte, quoique petite. Le grand-duc de Toscane, qui en est maître, y a toujours bonne garnison : elle a une baie défendue par deux forts.

4. *De la République de Luques.*

Au nord-ouest du Florentin & au nord de Pise, est la seigneurie ou république de Luques. Cet état subsiste depuis l'an 1130, sous la protection de l'Empire, dont il est un fief. Son gouvernement est aristocratique, & dépend d'un conseil de six vingts nobles, & d'un chef que l'on nomme *Gonfalonier*, qu'on change tous les deux mois, de même que les conseillers qu'on lui donne pour l'administration des affaires ; ils ne peuvent rien faire sans la participation du conseil.

LUQUES ou LUCCA, *capitale*, *archevêché*, *place forte*. Cette ville est médiocre & assez peuplée, célebre par le premier Triumvirat, conclu entre César, Pompée & Crassus. Elle fait commerce de soie, & surtout d'olives, les meilleures d'Italie. On la nomme l'*industrieuse*, à cause que ses habitans sont fort adroits & laborieux. On n'y souffre point de mendians. Le palais de la seigneurie est très-beau. La cathédrale, qui porte le nom de S. Martin, est un vaste bâtiment, remarquable par un crucifix, dont le visage a été fait, dit-on, par un Ange. On l'appelle *il Santo Volto*. Ce crucifix est de bois de cedre : il est couvert d'une robe très-riche, & a sur la tête une couronne toute brillante de pierres précieuses. Luques est la patrie de Pagnini, savant dominicain, auteur d'une traduction latine de la Bible, faite sur l'hébreu ; & de Morrino Poli, célebre chymiste.

VIAREGGIO, bourg dont le *port* est le seul de cette république.

ARTICLE II.

De l'Etat de l'Eglise.

L'ETAT de l'église est borné par la république de Venise, au nord ; & par le golfe de Venise, au nord-est ; à l'orient, par le royaume de Naples ; au midi, par la Méditerranée, & à l'occident par les duchés de Toscane & de Modene. Sa longueur est de trois cent milles ou de cent lieues, & sa largeur de cent milles ou trente-huit lieues environ.

Il s'appelle *état de l'Eglise*, parce que le pape, qui est le

chef de l'église, en est souverain : l'origine de cet état vient des donations que Pepin & Charlemagne firent aux papes dans le VIIIe. siecle, en s'en réservant la souveraineté. Ce n'est que depuis 1076, que les papes en sont devenus seigneurs indépendans.

Dans les premiers siecles, le clergé & le peuple choisissoient celui qui devoit être pape. Les Goths, devenus maîtres de l'Italie, s'attribuerent le droit de les choisir, ou au moins de les confirmer. Les empereurs Grecs, qui les chasserent d'Italie, se maintinrent dans la même possession. Les empereurs d'Occident userent du même droit, ce qui causa bien des schismes. Enfin, après la mort d'Innocent II, les cardinaux réunis avec les principaux du clergé de Rome, élurent seuls Célestin II, en 1143. Depuis ce tems-là les cardinaux se sont maintenus dans la possession d'élire seuls le pape, le clergé & le peuple ayant cessé de prendre part à cette élection. Après la mort d'Adrien VI, qui étoit Hollandois, & qui avoit été élu, à la recommandation de Charles-quint, son disciple, les cardinaux se sont fait une loi de n'élire pour papes que les cardinaux Italiens de naissance. Le nombre des cardinaux est fixé à soixante & dix : il faut les deux tiers des voix pour être élu pape : le tiers suffit pour donner l'exclusion à un sujet.

Le souverain pontife a les titres de *sainteté* & de *pape*. Ces deux noms étoient autrefois communs à tous les évêques. Le pape gouverne par lui-même les provinces voisines de Rome : celles qui sont éloignées, ont des légats ou des vice-légats pour gouverneurs. Chaque province a, outre cela, un général pour les troupes, & chaque ville un gouverneur que le pape nomme, aussi-bien que les officiers des forteresses, châteaux & ports. Le peuple choisit les *podestats* & autres officiers municipaux.

Les revenus du pape montent à vingt millions environ, en y comprenant sept mille ducats pour l'hommage de Naples & de Sicile, & les annates des évêchés & des abbayes.

Les provinces de l'Etat Ecclésiastique, du midi au nord-ouest, sont : la *Campagne de Rome*, le *Patrimoine de S. Pierre*, le duché de *Castro* ou *Castres*, l'*Orviétan*, la *Terre de Sabine*, le *Pérouzin*, l'*Ombrie*, la *Marche d'Ancône*, le duché d'*Urbin*, la *Romagne*, le *Bolonois*, le *Ferrarois*.

Le pape possede encore *Benevent* & son territoire, dans le royaume de Naples.

1. *La Campagne de Rome.*

Cette province se nommoit autrefois *Latium*, & comprenoit plusieurs peuples fort connus dans l'Histoire

Romaine, les Rutules, les Volſques, les Herniques & les Eques.

ROME, ſur le Tibre, *capitale* de l'Etat Eccléſiaſtique, *univerſité*. Cette ville, fondée, ſelon l'opinion commune, par Romulus, 753 ans avant l'ére chrétienne, fut d'abord gouvernée par des rois pendant 244 ans; enſuite par des conſuls, environ 500 ans; & enfin, par des empereurs, pendant cinq ou ſix ſiecles. Auguſte la rendit la plus ſuperbe ville du monde. Quoiqu'elle ait été brûlée & ſaccagée pluſieurs fois, elle eſt encore une des plus belles & des plus grandes villes de l'Europe. Le pape, qui ſe dit le ſucceſſeur de S. Pierre, y fait ſa réſidence. On donne à la ville de Rome le titre de *Sainte*, parce qu'elle eſt le centre de la religion catholique, & qu'un nombre infini de martyrs y ont répandu leur ſang pour elle. Cette ville a grand nombre de beaux palais, de places ornées de fontaines & de ſuperbes obéliſques, & de reſtes curieux d'antiquités, dont les plus remarquables ſont, les arcs de triomphe de Titus, de Conſtantin & de Septime Sévere. Le premier n'a qu'une arcade, dont le dedans eſt orné de bas-reliefs, qui repréſentent Titus d'un côté dans un char, tiré par quatre chevaux, triomphant, après la priſe de Jéruſalem; de l'autre, le chandelier à ſept branches, la table d'or, & les autres dépouilles du temple. Le ſecond a trois arcades: il a été érigé à Conſtantin. Le troiſieme eſt le plus ruiné de tous, mais c'eſt celui dans lequel il reſte encore plus de magnificence. Entre les égliſes, qui ſont preſque toutes magnifiques, on admire celle de S. Pierre, qui eſt la plus belle de l'univers: elle eſt toute revêtue de marbre en dedans & en dehors. Les peintures excellentes, les colonnes de marbre, les ſtatues, &c. relevent beaucoup la beauté de cette ſuperbe baſilique, qui eſt faite en forme de croix. Elle a près de cent toiſes de long: la croiſée qui en fait la largeur, a ſoixante-ſix toiſes. Du milieu de cette croiſée s'éleve un magnifique dôme de cinquante-cinq toiſes de haut. Tout le pavé de l'égliſe eſt de marbre, & la voûte eſt dorée. Mais rien n'égale la magnificence du grand-autel; il eſt placé ſous le dôme, & couronné par un riche dais ou baldaquin de bronze d'une beauté parfaite. On prétend que cette égliſe a coûté quarante millions, & qu'elle eſt l'ouvrage de vingt-trois papes. Tout près de ce ſuperbe édifice eſt le palais du Vatican, remarquable, non-ſeulement par la magnificence & par le grand nombre de chambres qu'il renferme; mais encore par ſa bibliothéque, une des plus riches du monde en toutes ſortes de livres, & ſurtout, en manuſcrits rares. C'eſt la demeure ordinaire du pape. Ce palais a une galerie qui communique au *Château S. Ange*, qui eſt une fortereſſe aſſurée, où les papes peuvent ſe retirer dans les tems de danger.

Rome a quatre-vingt douze paroisses, un grand nombre d'hôpitaux, & plus de trois cent églises, dont il y en a quantité de magnifiques. Quoique vaste dans son enceinte, cette ville n'est pas habitée à proportion de son étendue. On donne le titre d'*épiscopale* à son église de Saint-Jean de Latran, parce que les papes y prennent possession de leur siége : les empereurs y étoient autrefois couronnés. Celle de Sainte-Marie-Majeure a le titre de *patriarchale*; & celle de Saint-Pierre celui de *papale*. Il y a dans Rome plusieurs académies célebres. Le Roi de France y entretient des éleves dans celles de peinture, de sculpture & d'architecture. Le principal tribunal de Rome est la *Rote*, qui est le conseil souverain du pape. Il juge, par appel, des affaires d'un certain genre de la plupart des pays catholiques : il est composé de douze auditeurs, dont huit sont Italiens, un François, un Allemand & deux Espagnols.

OSTIE, *évêché*. C'est le titre du doyen des cardinaux. Anastase le bibliothécaire rapporte que le pape Marc, qui vivoit au IVe. siecle, a accordé aux évêques d'Ostie le droit de sacrer ceux de Rome. Le nom de cette ville, autrefois célebre, mais presque entierement détruite aujourd'hui, marque sa situation à l'embouchure du Tibre : l'air y est mal-sain.

ALBANO, *évêché*, au sud-est de Rome. Elle est située aux environs de l'ancienne *Albe*, qui avoit des rois avant Rome.

CASTEL-GANDOLFE, au nord d'Albano, près du lac de son nom. C'est une petite ville avec un château qui a de très-beaux jardins, où les papes vont prendre l'air.

FRESCATI, *évêché*, anciennement TUSCULUM. C'est l'endroit où Cicéron & plusieurs autres Romains distingués avoient leurs maisons de campagne. On voit, à la place, un couvent, nommé *Grotta Ferrata*, & quantité de ruines des anciennes maisons de plaisance, auxquelles ont succédé plusieurs autres modernes, qui sont charmantes, tant pour la vue que pour la beauté de leurs jardins & de leurs eaux.

PALESTRINE, anciennement PRÆNESTE, *évêché* & principauté qui appartient aux Barberini. Ces deux évêchés, ainsi qu'Ostie & Albano, sont des titres de cardinaux-évêques.

VELLETRI, *évêché* uni à Ostie, au sud-est d'Albano. C'est une ville fort agréable. L'empereur Auguste y est né.

SEGNI, *évêché*, au sud-est de Velletri.

TERRACINE, *évêché*, au sud de Segni, *port*, autrefois TRACHINE & ANXUR. L'air y est très-mal sain, ayant à l'ouest les *Marais Pontins*, où étoit anciennement une belle plaine, avec vingt-trois bourgs qui dépendoient des Volsques ; mais les eaux de quelques petites rivieres en

ont fait un marais impraticable, qu'on a entrepris en vain de dessécher. On voit, près de cette ville, de beaux restes de la voie Appienne, qui commençoit dès la porte Capene à Rome, conduisoit jusqu'à Capoue, & fut même continuée par Trajan jusqu'à Brindes. Elle avoit quinze pieds de large, & étoit faite de pierres très-dures, & si bien cimentées, que plus de 800 ans après qu'Appius l'eut commencée, pas une ne s'étoit dérangée. Il y a, près de Terracine, un rocher qui a plus de vingt pas de long sur trois de large, qu'on a coupé pour faire ce chemin, avec une muraille fort haute, qui la borde, taillée dans le même roc.

ANAGNI, patrie de Boniface VIII, si connu par ses démêlés avec Philippe-le-bel.
FIORENTINO.
ALATRI.
VEROLI.
} *Evêchés.*

SUBIAC *ou* SUBLAC, au nord-est de la Campagne de Rome, abbaye de bénédictins, où S. Benoît jetta au VIe. siecle, des fondemens de son ordre, dans une grotte, que l'on visite avec vénération.

2. *Le Patrimoine de Saint-Pierre.*

Cette province, à l'occident du Tibre, est très-fertile en bleds, en vins, en huile & en alun.

VITERBE, *évêché*, grande & belle ville. Plusieurs papes sont enterrés dans sa cathédrale.

MONTEFIASCONE, *évêché*, au nord, dans un terroir très-fertile. Cette ville est renommée pour ses bons vins muscats.

CIVITA-VECCHIA, autrefois CENTUM-CELLÆ, *évêché*, *port*, *place forte*, au midi : c'est où sont les galeres du pape.

BRACCHIANO, à l'orient de Civita-Vecchia. Cette ville, qui a titre de duché, appartient à un prince de la maison d'Odeschalchi.

PORTO, autrefois PORTUS AUGUSTI, *évêché*, à l'embouchure du Tibre. C'est le titre du cardinal sous-doyen.

3. *Le Duché de Castro.*

CASTRO *ou* CASTRES, *capitale* de ce duché, qui appartenoit autrefois aux ducs de Parme : elle fut démolie, en 1646, par le général des troupes d'Innocent X, & l'évêché transféré à Aquapendente.

RONCIGLIONE, au sud de Viterbe. C'est une jolie ville, enclavée dans le Patrimoine de S. Pierre. Elle a titre de comté.

4. *L'Orviétan.*

ORVIETTE, anciennement HERBANUM, *ou* URBS-VETUS, *évêché.* Cette ville, qui est assez belle, est bâtie sur un rocher escarpé : elle a un puits très-profond, où des mulets descendent par un escalier pour puiser de l'eau, & remontent par un autre.

AQUAPENDENTE, *évêché*, à l'occident.

BAGNAREA, *évêché*, au midi d'Orviette. Cette petite ville a donné naissance à S. Bonaventure.

5. *La terre de Sabine.*

Elle a été autrefois habitée par les Sabins, si connus dans l'histoire Romaine, & dont elle porte encore le nom.

MAGLIANO, au nord. C'est dans cette ville que réside l'évêque de Sabine, dont le titre est un des six destinés aux cardinaux-évêques. Son territoire est très-fertile en huiles, en bleds & en vins.

TIVOLI, autrefois TIBUR, *évêché*, au midi sur le Teverone.

6. *Le Péroufin.*

PEROUSE, *évêché*, *université.* Cette ville, qui est sur le Tibre, est belle & ancienne. C'est la patrie de Jean-Paul Lancelot, de Baldus & Bartole, célebres jurisconsultes; de Jean-Baptiste Dante, excellent mathématicien, & de Pierre-Vincent Dante, habile architecte, poëte & mathématicien.

7. *L'Ombrie.*

C'étoit autrefois la demeure des Umbriens, les plus anciens peuples de l'Italie.

SPOLETTE, *évêché*, *capitale* de l'ancien duché d'Ombrie ou de Spolette. Cette ville est ancienne, & renferme plusieurs édifices remarquables, dont les principaux sont : le pont qui unit cette ville à *Monte-Luco*, long de 350 pas, & haut de 630 pieds, au plus profond de la vallée, & un aqueduc, dont l'architecture prouve qu'il a été fait par les Goths. La cathédrale est située au haut de la ville, au dessus du château, que sa situation rend très-fort. La façade de cette église est très-belle : & a cela de singulier, qu'on y voit des *Jubés* aux deux côtés du portail qui donnent dans la place, qui est vis-à-vis. Le grand autel & le pavé sont aussi dignes d'être vus.

FOLIGNO, *évêché.* C'est une ancienne & belle ville, au nord de Spolette.

ASSISE, *évêché*, plus au nord, lieu de la naissance de St. François & de Ste. Claire.

NOCERA, *évêché*, au nord de Spolette.

TODI, sur une colline près du Tibre, *évêché*, à l'ouest de Spolette, ancienne ville, autrefois nommée TUDERTUM.

NARNI, *évêché*, au sud, sur la Néra. C'est la patrie de l'empereur Nerva.

TERNI, *évêché*, sur la même riviere, en la remontant. Elle se nommoit autrefois INTERAMNA. C'est la patrie de l'historien Tacite.

8. *La Marche d'Ancône.*

Cette province abonde en blés, en vins, en chanvre & en cire : elle se nommoit anciennement *Picenum*, & faisoit partie du *Samnium*, ou pays des Samnites, si connus dans l'histoire Romaine. Le reste du Samnium comprenoit l'Abruzze ultérieure & citérieure, la Capitanate, la Terre de Labour, province du royaume de Naples.

ANCONE, *évêché*, *port*. Cette ville est grande, riche & ancienne : elle a une citadelle, qui passe pour la plus forte d'Italie, après celle de Naples. On y voit un arc de triomphe, bâti par le sénat, en l'honneur de l'empereur Trajan. Cet arc est d'un marbre blanc très-fin, dont les pierres sont si bien liées, qu'il semble ne faire qu'un seul bloc.

IESI, *évêché*, sur le Fimnecino, à l'ouest.

OSIMO. } *Evêchés*.
MACERATA. }

RECANATI, au sud-est d'Osimo. Son évêché a été transféré à Lorette, au XVIe. siecle. C'est une ville marchande, qui a une foire célebre.

NOTRE-DAME DE LORETTE, *évêché*, *place forte*, sur le golfe de Venise, fameux pélerinage, où il y a une très-riche église de la Ste. Vierge.

FERMO, autrefois FIRMUM PICENUM, *ville forte*, au sud de Recanati.

MONTE-ALTO, *évêché*, au sud-ouest de Fermo, sur la petite riviere de Monocio. C'est la patrie du pape Sixte-quint, qui a érigé un évêché, auquel il a uni une abbaye de bénédictins.

ASCOLI, *évêché*, au sud-ouest. C'est une grande & ancienne ville, où il y a deux citadelles. Son évêque a des revenus considérables.

SAN-SEVERINO. } *Evêchés*, à l'ouest de Fermo.
CAMBRINO. }

TOLENTINO, au sud-est de San-Severino. Son évêché a été uni à Macerata, en 1586.

3. *Le Duché d'Urbin.*

C'est un pays mal-sain & peu fertile. Il est venu en la puissance des papes, en 1631, par la mort de son dernier duc.

URBIN, *archevêché*, ville considérable. Elle a une vieille citadelle & un beau palais, qui étoit la résidence des ducs. C'est la patrie de Polydore Virgile, auteur d'une histoire d'Angleterre ; du fameux Raphaël, & d'un autre peintre, nommé Fréderic Baroche, qui excelloit dans les sujets de dévotion.

FOSSOMBRONE, au sud-est, anciennement FORUM-SEMPRONII, *évêché*, près de la riviere de Métro, autrefois *Métaure*, fameuse par la bataille donnée vers la fin de la seconde guerre Punique, entre Asdrubal, qui vouloit joindre son frere Annibal, & les consuls Néron & Livius. Les Carthaginois y perdirent 50000 hommes, avec Asdrubal.

SINIGAGLIA, au sud-est de Fossombrone, sur la mer, *port*, *évêché*. Cette ville fut fondée par les Gaulois Sénonois, & appellée SENOGALLIA, quand ils allerent saccager Rome, sous la conduite de Brennus. Elle est commerçante. Son terroir est fertile en fort bon vin ; mais on y manque de bonne eau.

FANO, au nord-ouest de la précédente, sur la mer, *évêché*. C'est une jolie ville, fort ancienne. On y voit un magnifique arc de triomphe, bâti en l'honneur d'Auguste. Elle s'appelloit autrefois FANUM FORTUNÆ, à cause d'un temple de la Fortune, qui y fut bâti par les Romains.

PESARO, autrefois PISAURUM *ou* JULIA-FELIX, *évêché*, *place forte*, à l'embouchure de la riviere de *Foglia*, qui traverse tout le duché d'Urbin, & se jette dans le golfe de Venise. Cette ville a un bon port & un château très-fort. C'est la patrie du pape Clément XI, & de Jacques Marchisetti, qui, à l'âge de treize ans, possédoit toute la philosophie d'Aristote, & composa à quinze ans, un volume de près de 2000 theses théologiques, qu'il s'engagea à soutenir publiquement.

SAINT-MARIN, entre la Romagne & le duché d'Urbin. Cette ville, qui a sept villages sous sa dépendance, se gouverne en forme de république, sous la protection du pape. Son gouvernement est aristocratique ; ses chefs sont deux capitaines, que l'on change tous les six mois. En 1739, il survint une difficulté entre ceux qui gouvernoient ce petit état ; & le pape y ayant envoyé pour l'appaiser, le cardinal Albéroni, ce légat fit si bien qu'il soumit cette république à l'état ecclésiastique ; mais l'empereur en a fait rétablir les habitans dans la liberté dont ils jouissent depuis plus de mille ans.

10. *La Romagne.*

RAVENNE, *archevêché.* C'eſt une ville fort ancienne. Elle a deux académies, pluſieurs colléges, quatre abbayes, & un grand nombre de maiſons religieuſes. Son port étoit autrefois le meilleur que les Romains euſſent ſur la mer Adriatique; mais cette mer y a jetté tant de ſable, que Ravenne s'en trouve éloignée d'une bonne lieue. La cathédrale eſt un bâtiment ancien, dont la nef eſt ſoutenue par quatre rangs de colonnes de marbre de l'Archipel. La voûte eſt ornée d'une belle moſaïque, & le pavé eſt de marbre & de porphyre rapportés avec art. Son territoire produit d'excellens vins.

RIMINI, *évêché*, ſur la côte, au ſud-eſt. Cette ville eſt grande & marchande, remarquable par pluſieurs monumens de la magnificence des Romains, entre autres, un pont bâti de marbre, & un arc de triomphe en l'honneur d'Auguſte. Elle eſt fameuſe par le concile que l'empereur Conſtance y fit tenir, en 339, où les Ariens dominerent.

CESENA, au nord-oueſt de Rimini, *évêché*, grande ville, mais peu peuplée, avec une citadelle qui la commande, un bel hôtel-de-ville, & une fontaine ornée de ſtatues. C'eſt la patrie de Jacques Mazzoni, reçu docteur en théologie à Bologne, à l'âge de dix-huit ans, & admiré de tous ceux qui l'interrogerent & l'entendirent.

Entre Rimini & Ceſena eſt la petite riviere de *Piſatello*, qu'on appelloit autrefois *Rubicon*, & qui ſéparoit, du tems de Jules-Céſar, la Gaule Ciſalpine de l'Italie. M. d'Anville la nomme *Fiumicino.*

FAENZA, anciennement FAVENTIA, *évêché*, au ſud-oueſt de Ravenne. Cette ville, riche & marchande, eſt ſur la riviere d'Amone : elle débite beaucoup de cette vaiſſelle de terre qu'on nomme *Faïence*, & du lin fort blanc. Jules II la prit aux Vénitiens, en 1509. C'eſt la patrie de Torricelli.

FORLI, autrefois FORUM-LIVII, *évêché*, au ſud-eſt de Faenza. Son terroir eſt fertile en grains, en olives & en vins.

BERTINORO, *évêché.* Bourg ſitué ſur le ſommet d'une montagne fertile, à l'occident de Ceſena.

MELDOLA, près Bertinoro. C'eſt une principauté ſouveraine, qui appartient aux princes Pamphiles.

11. *Le Bolonois.*

Le pape Jules II ſe rendit maître de ce pays en 1513.

BOLOGNE, en latin, *Bononia*, *archevêché*, *univerſité.* On la ſurnomme *la Graſſe*, à cauſe de la fertilité de ſon

territoire. C'est une des plus belle villes, des plus grandes & des plus riches d'Italie. Les rues en sont droites, & les maisons accompagnées de beaux portiques fort exhaussés, qui mettent à l'abri du soleil & de la pluie. Au centre de la ville est une tour nommée *Asinelli*, qui passe pour la plus haute d'Italie, & qui a 376 pieds de hauteur. L'église cathédrale, qui est admirable, est ornée de riches tableaux & de belles statues. Le palais du gouverneur est magnifique, aussi-bien que l'académie, qui est une des plus anciennes, & célebre, surtout pour le droit. On fait à Bologne quantité d'étoffes de soie. Cette ville a une académie de peinture, de sculpture & d'architecture, appellée *Clémentine*, du nom de Clément XI, son fondateur, & une académie des sciences, nommée des *Inquiets*. C'est la patrie du pape Benoît XIV, si connu par ses savans ouvrages; de Domenico Guglielmini, célebre astronome & physicien; d'Eustachio Manfredi, habile historien, géographe & mathématicien, & de Ferdinand Marsigli, tous trois de l'académie des sciences de Paris. Ce dernier est fondateur de l'Institut des sciences & des arts de Bologne, subordonné à l'université, & d'une belle imprimerie, donnée aux dominicains, & nommée l'*Imprimerie de S. Thomas d'Aquin*.

Sur les confins du Modénois on trouve un fort, nommé le *fort d'Urbin*: il est sur le Panaro.

12. *Le Ferrarois.*

Ce pays est assez fertile. Il avoit autrefois ses ducs, qui possédoient aussi le Modénois & la Polésine de Rovigo. Vers l'an 1500, les Vénitiens s'emparerent de cette derniere province, & les papes se rendirent maîtres du Ferrarois, en 1597. Ses princes, qui étoient de la maison d'Est, ont continué de regner à Modene.

FERRARE, *archevêché*, *université*. C'est une grande & belle ville, mais qui n'est guere peuplée. Elle a plusieurs églises superbes, une magnifique place, & une bonne citadelle, bâtie par Clément VIII. Les rues de cette ville sont belles, droites & larges. Au milieu de Ferrare est une grande place, ornée d'un superbe palais des anciens ducs, quarré, muni aux quatre coins de tours très-fortes, entouré de fossés pleins d'eau. Tout autour regne une galerie avec de petites colonnes de marbre blanc, qui font un effet merveilleux. A quelque distance de ce palais, est l'hôtel-de-ville, autrefois le palais des nobles, au devant duquel est une belle & grande place, décorée de deux magnifiques statues de bronze, l'une du duc Hercule II, & l'autre de Borsus I, duc d'Est, qui a fait bâtir le monastere des chartreux;

ces princes ont voulu qu'elles serviſſent d'aſile aux criminels. La cathédrale eſt remarquable par ſon antiquité, par la quantité de beaux marbres dont ſes murs ſont revêtus, & par les belles colonnes qui en ornent le frontiſpice. On y voit le tombeau d'Urbain III, qui eſt dans le chœur ; le maître-autel & les fonts baptiſmaux ſont dignes auſſi d'être vus. Ferrare n'étoit ci-devant qu'un évêché ; mais le pape Clément XII l'a érigé en archevêché, en 1735. C'eſt la patrie du cardinal Guy Bentivoglio ; du fameux poëte Louis Arioſte ; de Jean-Baptiſte Guarini, autre poëte célebre, & de Lélio-Grégorio Giraldi, auteur de pluſieurs ouvrages ſur l'antiquité.

COMACCHIO, *évêché*, près du golfe de Veniſe. Cette petite ville eſt bâtie dans un marais. L'empereur Charles VI, qui s'en étoit emparé comme d'un fief de l'empire, & qui l'avoit fortifiée, en 1708, l'a cédée au pape en 1725.

CHAPITRE III.

De la partie méridionale de l'Italie, qui contient le royaume de Naples.

CE pays, connu anciennement ſous le nom de *Grande Grece*, à cauſe des nombreuſes colonies que les Grecs y établirent, occupe toute la partie inférieure de l'Italie, & repréſente aſſez bien au bas d'une botte. Il forme une preſqu'Iſle, qui a au nord le golfe de Veniſe ; à l'orient, la mer de Grece, & à l'occident la mer de Naples. C'eſt un des plus beaux & des meilleurs pays de l'Italie. Il donne avec une égale fertilité toutes ſortes de productions. On y trouve des mines d'alun & de fer, & on y recueille de la manne très-eſtimée. Mais les habitans paſſent pour être ſi méchans, qu'on l'appelle un Paradis habité par des diables. Il eſt ſujet à de fréquens tremblemens de terre. L'air y eſt très-ſain.

Les Sarraſins ayant enlevé la plus grande partie de ce pays aux empereurs Grecs, en furent maîtres pendant le IXe. & le Xe. ſiecles. Quelques ſeigneurs Normands s'en ſaiſirent dans le XIe. ; & ayant auſſi conquis l'iſle de Sicile, qui n'en eſt ſéparée que par le détroit appellé *le Phare de Meſſine*, ils fonderent, en 1130, le royaume qu'on a nommé dans la ſuite *royaume des deux Siciles* : car celui de Naples, qui a été pluſieurs fois ſéparé de la Sicile, a ſouvent été appellé *Sicile en-deçà du Phare.* Ces états vinrent, en 1194, à la maiſon Allemande de Souabe, en conſéquence du mariage de la princeſſe Conſtance avec

l'empereur Henri VI. En 1265, Charles d'Anjou, frere de S. Louis, & comte de Provence, devint roi des deux Siciles : mais en 1282, il fut réduit au royaume de Naples, qu'il laissa à sa postérité, parce que Pierre I, roi d'Aragon, profitant des mécontentemens des habitans de la Sicile, s'empara de cette isle. Alphonse V, roi d'Aragon & de Sicile, s'étant rendu maître de Naples en 1442, malgré les droits qu'y avoit la seconde maison d'Anjou, issue d'un frere de Jean, roi de France, donna ce royaume à Ferdinand son bâtard, dont la postérité a regné à Naples jusqu'en 1501. Cependant, en 1595, Charles VIII, roi de France, qui avoit hérité des droits des comtes de Provence, de la seconde maison d'Anjou, s'empara en quinze jours du royaume de Naples, & s'y fit couronner roi ; mais il ne put garder long-tems ce royaume. Louis XII, son successeur, fit un traité avec Ferdinand le catholique, roi d'Aragon & de Sicile, par lequel ils partagerent le royaume de Naples. Mais après en avoir fait la conquête conjointement, en 1501, une dispute s'eleva entre ces princes pour la province de Capitanate : tous deux la revendiquerent ; ils en vinrent aux mains, & Ferdinand se rendit maître, en 1503, de tout le royaume. Il est resté aux Espagnols jusqu'en 1707, que l'empereur Joseph s'en est emparé. Don Carlos, Infant d'Espagne, en fit la conquête en 1735 ; & la possession lui en fut confirmée avec la Sicile, par le traité de paix fait à Vienne en 1736. Depuis que ce prince est devenu roi d'Espagne en 1759, il l'a cédé au troisieme de ses fils, nommé Ferdinand. Le royaume des deux-Siciles doit foi & hommage au pape : pour cela tous les ans, la veille de S. Pierre, on lui présente 7000 ducats, & le lendemain une haquenée ou cavale blanche.

Le royaume de Naples se divise en quatre grandes provinces, qui en contiennent chacune trois autres ; savoir, au sud-ouest, *la terre de Labour* ; elle renferme les principautés citérieure & ultérieure, & la terre de Labour propre : au nord est, l'*Abruzze*, qui se partage en citérieure & ultérieure, & comtat de Molise ; au sud-est, la *Pouille*, qui se divise en Capitanate, terre de Bari & terre d'Otrante ; au midi, la *Calabre* ; on la partage en Basilicate, Calabre citérieure & Calabre ultérieure.

§. I. *La terre de Labour.*

Cette province, qui est au sud-ouest, renferme la *terre de Labour*, la *principauté citérieure*, & la *principauté ultérieure.*

1. *La terre de Labour propre.*

On l'appelle *la campagne heureuse*, à cause de sa fertilité;

Elle étoit autrefois connue sous le nom de *Campanie*.

NAPLES, autrefois NEAPOLIS & PARTHENOPE, *capitale*, *archevêché*, *université*, *port*, *place forte*. C'est une des plus grandes & des plus belles villes de l'Europe, en y comprenant ses sept fauxbourgs, qui sont grands & bien bâtis; mais elle n'est pas peuplée à proportion de son étendue. On la surnomme la *Noble* & la *Gentille*. Les églises y sont riches & magnifiques, sur-tout la métropole de l'assomption de la Sainte Vierge, où l'on garde du sang & le chef du martyr S. Janvier. Tous les ans, le jour de la fête de ce Saint, on approche son chef de la phiole où est renfermé le sang, qui se liquéfie, dit-on, à la vue de tout le peuple. Le nombre de couvens & des églises est prodigieux à Naples. On y compte dix-neuf couvens de jacobins, & huit de jacobines; dix-huit de franciscains, & douze de franciscaines, huit d'augustins, & cinq d'augustines; huit de carmes, & cinq de carmélites; deux de chartreux, dont celui de Saint-Martin est admirable, tant par la beauté de la vue, que par la magnificence des bâtimens; deux de célestins; cinq de chanoines réguliers; un de bénédictins, & cinq de bénédictines; quatre de minimes; trois de servites; six de théatins; trois de barnabites; cinq de la merci, & beaucoup d'autres; avec trente-six paroisses, & soixante-dix églises desservies par des chanoines ou des prêtres séculiers. Naples a aussi plusieurs hôpitaux, entre lesquels on remarque celui des enfans-trouvés, qu'on appelle de l'*Annonciade*. Cet hôpital est si riche, qu'outre qu'il entretient quatre autres hôpitaux, il fait quantité d'aumônes journalieres, marie de pauvres filles, délivre des prisonniers, assiste de pauvres familles honteuses. Il est administré par cinq gentilhommes & quatre des citoyens des plus notables. Son église est magnifique. Son trésor est si riche, qu'on le met au-dessus de celui de N. D. de Lorette. Naples est ornée de belles places, d'obélisques, & de quantité de fontaines, presque toutes magnifiques, & dont les eaux, qui sont très-saines, viennent du Vésuve par un superbe aqueduc. Le palais des anciens vicerois & l'hôtel-de-ville sont très-beaux. La ville est défendue par trois châteaux, nommés *Saint-Elme*, le *Château-Neuf*, & le *Château de l'œuf*. On fait un commerce considérable en cette ville, sur-tout de savon fort estimé, d'huile & d'étoffes de soie de toutes sortes, de bas, de bonnets, de camisoles, &c. Naples est sujette à de fréquens tremblemens de terre. C'est la patrie de Stace, poëte Latin, du pape Innocent XII; des Alexandre, jurisconsultes; du cavalier Bernin; de Jean Alphonse Borelli, excellent philosophe & mathématicien, & du fameux poëte Sannazar.

POZZUOLO ou POUZZOL, *évêché*, *port*, à l'occident

de Naples. Cette ville eſt dans une agréable ſituation. Près de Pouzzol, dans la mer, eſt une eſpece de pont, l'édifice le plus hardi d'Italie. Il conſiſte en quatorze piliers, larges chacun de 60 pieds, éloignés les uns des autres de 170. Il y en avoit autrefois 25, qui étoient joints par les arcades élevées de plus de 50 pieds; mais les vagues en ont briſé la plupart. Vis-à-vis de Pouzzol ſont les ruines de *Boyes*, lieu de délices des anciens Romains, & tout proche, vers le nord, le *lac Averne*, ſur lequel les oiſeaux paſſent impunément aujourd'hui, & qui par ſa jonction avec le lac *Lucrin*, & par ſa communication avec la mer, pratiquée par Agrippa, favori d'Auguſte, formoit autrefois le *Port Jule*, dont l'étendue & la ſituation offroient une retraite aſſurée à un grand nombre de vaiſſeaux qu'on pouvoit commodément y exercer à la manœuvre. Il n'en reſte plus rien, depuis un tremblement de terre arrivé en 1538, qui a changé totalement la face des lieux. Près de là ſont auſſi l'*Achéron*, les *Champs Eliſées* & *Cumes*, dont il ne reſte plus que des ruines.

Entre Pouzzol & Naples, on voit la *Grotte du Chien*. C'eſt une caverne creuſée au niveau d'un petit lac nommé *Agnano*, dont l'eau, quoiqu'aſſez claire, & ſans mauvais goût, bouillonne preſque par-tout, ſans qu'on s'apperçoive d'aucune chaleur. Les vapeurs qui ſortent de terre ſont très-fortes; ſi l'on preſſe contre terre le muſeau d'un chien, il meurt en moins de deux minutes. Un flambeau s'y éteint, dès qu'on le préſente à l'entrée de la caverne. Au nord du lac Agnano on voit une montagne, dont le ſommet paroît tout blanc, & pouſſe continuellement des vapeurs épaiſſes & de la fumée. Au milieu de cette montagne eſt une vallée qui a 2300 pas de long, ſur mille de large. On l'appelle *Solfatara*, c'eſt-à-dire, la ſoufriere, & les habitans des environs y ramaſſent quantité de ſoufre. Quand on y marche, on entend la terre réſonner ſous les pieds comme un tambour: on ſent même l'eau bouillir, & l'on en voit ſortir la fumée par pluſieurs trous qui ſont dans la terre. Si on bouche un de ces trous avec une groſſe pierre, peu de tems après, la force de la vapeur la jette bien loin de-là. Il y a dans cette vallée un grand étang dont l'eau noire bout ſans ceſſe. On remarque que quand la mer eſt agitée, cet étang eſt beaucoup plus couvert de ſoufre qu'à l'ordinaire. Autour de cette vallée, on apperçoit plus de deux mille trous, par où il ſort ſans ceſſe une fumée de ſoufre, d'alun, de ſel ammoniac, & d'autres minéraux, que les médecins regardent comme très-propres à guérir les maladies froides & humides. On trouve auſſi autour de la Solfatara du vitriol excellent, dont la couleur approche de celle du ſaphir, & on y perfectionne

le meilleur alun, que l'on nomme *alun de roche*, qui se tire des pierres qui ne se trouvent pas rares en cet endroit. Le long du même lac Agnano, on rencontre quantité de petites cellules voûtées, dans lesquelles, aussitôt qu'on y est entré, on sent une sueur par tout le corps. On assure que ces étuves naturelles, que l'on nomme *Etuves de Saint-Germain*, du nom d'un évêque de Capoue, dont S. Grégoire parle dans ses dialogues, sont merveilleuses pour guérir la goutte, les rhumatismes, & les autres maladies de cette espece, & même les ulceres intérieurs.

Près de ce même lac est le mont *Pausilippe*, percé d'un bout à l'autre, & dont l'ouverture est assez grande pour que deux voitures y passent de front. Les servites ont près de cette montagne un monastere, où l'on voit le tombeau du poëte Sannazar. Elle est célebre d'ailleurs pour ses vins & ses fruits délicieux.

GAÉTE, *évêché*, *place forte*, au nord-ouest de Pouzzol. Cette ville a donné naissance au cardinal Jean Cajétan, qui fut depuis pape, sous le nom de Gélase II. Sa famille, originaire d'Espagne, s'étant établie à Gaéte, en avoit pris le nom de *Cajétan*.

FUNDI, *évêché*, au nord-ouest de la précédente. Elle a le titre de principauté.

AQUINO, *évêché*. Cette petite ville est la patrie du poëte Juvénal, & de S. Thomas, surnommé le docteur angélique.

MONTE-CASSINO, fameuse abbaye, fondée par S. Benoît en 529. Elle a été depuis comme la source & le centre de son ordre.

ARPINO, petite ville au nord-ouest de Monte-Cassino. Elle a donné naissance à Cicéron.

SORA, au nord-ouest d'Arpino, *évêché*. C'est la patrie du cardinal Baronius, si connu par ses Annales de l'Histoire Ecclésiastique, qu'il a conduites jusqu'à l'an 1198, c'est-à-dire, à la fin du XIIe. siecle.

CAPOUE, *archevêché*, *ville forte*, au nord-est de Naples, sur le *Volturne*, qui prend sa source dans la principauté ultérieure, à l'orient. Cette ville est située dans une agréable contrée, à quelque distance des ruines de l'ancienne Capoue, ville qui alloit presque de pair avec Rome & Carthage. Elle est célebre par le changement prodigieux qu'elle produisit, selon Tite-Live, dans les troupes d'Annibal : ses délices les amollirent au point qu'elles furent presque toujours depuis vaincues par les Romains.

NOLA, *évêché*, au sud-est de la précédente. C'est une ancienne ville. L'empereur auguste y mourut. Elle est encore célebre par la retraite & l'épiscopat du grand S. Paulin.

SORRENTO,

SORRENTO, *archevêché*, près de la mer, au sud-est de Naples. C'est la patrie du Tasse, auteur du poëme de la *Jerusalem délivrée.*

A l'entrée du golfe de Naples sont les isles d'*Ischia* & de *Caprée.*

ISCHIA, *évêché*, *place forte.* Ce fut où se retira Ferdinand II, roi de Naples, lorsque le roi Charles VIII fit la conquête du royaume de Naples en 1495. Le terroir de cette ville est fertile en vins blancs excellens. Il y a des bains salutaires.

CAPRI, *évêché.* Cette ville appellée autrefois *Caprée*, est fameuse par la retraite de l'empereur Tibere, qui s'y livra à toute sorte de débauches. On la nomme l'*évêché des cailles*, parce que son principal revenu consiste dans la vente d'une quantité prodigieuse de ces oiseaux de passage qui se rendent dans cette isle.

Près de Naples, environ à quatre milles vers l'Orient, est le mont *Vésuve*, qui jette ordinairement une fumée fort épaisse, & quelquefois des flammes & des torrens de matieres métalliques fondues & ardentes. La derniere éruption du Vésuve, qui commença au mois de Novembre 1754, duroit encore en 1760. (1)

Les cendres du Vésuve, qui sont remplies de sel & de nitre, donnent au terroir voisin une très-grande fertilité. Les vignes sur-tout y sont excellentes. C'est delà que viennent, entr'autres, les fameux vins, appellés *vins Grecs*, (2) *Malatesta*, *Lacryma Christi.*

Il sort de cette montagne des sources d'eau qui sont douces & salutaires, que l'on conduit à Naples par des aqueducs.

PORTICI, village entre Naples & le mont Vésuve, devenu très-célebre depuis quelques années.

Le roi des deux-Siciles faisant bâtir à *Portici* une maison de plaisance, & ayant appris que M. le prince d'Elbeuf, qui s'étoit retiré à Naples, avoit trouvé aux environs de ce village, près de trente ans auparavant,

---

(1) *On a différentes histoires des éruptions de ce volcan. La plus complete est celle que le P. Della Torre, secrétaire de la bibliothéque & du cabinet du roi des deux-Siciles, a composée en Italien. On en a donné une traduction Françoise, qui a paru en 1760.*

(2) *Les vins Grecs doivent leur nom & leur origine à un moine Grec, qui s'étant établi en cet endroit, y planta la vigne qui les produit. La reine Jeanne, qui les trouva excellens, donna au religieux le privilége d'en fixer le prix. Le chapitre de Naples a hérité de cette vigne, & du privilége; il en jouit encore aujourd'hui.*

un assez bon nombre de statues, fit fouiller la terre à quatre-vingt pieds de profondeur. Ce fut alors qu'on apperçut les premiers indices d'une ville souterraine située sous *Portici* & *Résina*, villages contigus, à six milles de Naples, entre le mont Vésuve & le rivage de la mer.

Une inscription trouvée dans le théâtre de cette ville, & sur laquelle on lit le mot *Herculanea*, ne laisse plus lieu de douter aujourd'hui que ce ne soit *Herculea* ou *Herculanum*, dont Pline le jeune, Denys d'Halicarnasse, Séneque, &c. ont marqué la situation entre Naples & Pompeia.

Cette ancienne ville, successivement habitée par les Osques ou Ausones, & par les Romains, fut considérablement endommagée (1) sous l'empire de Néron, par le tremblement de terre qui détruisit Pompeia, le 7 Février de l'an 63 de Jesus-Christ, & sa ruine fut achevée par l'éruption du Vésuve, qui arriva la premiere année de l'empire de Tite, suivant Eusebe, Zonaras & Agricola; & la troisieme, selon d'autres.

La matiere sous laquelle la ville d'*Herculea* est ensevelie n'est pas uniforme : dans quelques endroits, c'est le *lave* du Vésuve ; dans d'autres, c'est une espece de mortier ou ciment fort dur.

A peine eut-on commencé à fouiller la terre sous Portici & Résina, que l'on découvrit quelques statues de la famille Balba, & quelques peintures à fresque.

Peu de tems après, les travailleurs arriverent à un théâtre qui paroît d'architecture Grecque, autant que l'on en peut juger d'après Vitruve. En effet, ses vingt & un gradins ne sont pas séparés de sept en sept par un paillier, comme chez les Romains, mais ils sont contigus & d'une même suite. Ce théâtre a 290 pieds de circonférence à l'extérieur ; 230 intérieurement jusqu'à la scene ; 160 de largeur extérieure, & 150 en dedans. Le lieu de la scene étoit d'environ 72 pieds de largeur, sur trente de profondeur. Ce magnifique édifice étoit entierement revêtu des plus beaux marbres de l'antiquité, & enrichi de colonnes & de statues. Il s'est si bien conservé, qu'il auroit été facile de le rétablir dans toute sa perfection ; mais comme les travaux avoient été commencés sous terre, de la même maniere qu'on fouille une mine, on s'est contenté d'enlever les ornemens de ce théâtre, en sorte qu'il ne reste plus aujourd'hui que le massif de ce beau monument. Quoique la voûte qui le couvre ait environ 80 pieds d'épaisseur, ceux qui sont dans la ville souterraine entendent assez distinctement le bruit des voitures qui passent dans Portici.

---

(1) *Voyez Séneq.* Nat. lib. *VI*, c. 1.

En pouſſant les travaux du côté de Portici, on parvint à une rue large d'environ 36 pieds, & bordée à droite & à gauche de banquettes ornées de portiques, ſous leſquels les gens de pied pouvoient marcher à couvert. Cette rue conduiſit les travailleurs à trois édifices publics, dont deux ſont contigus, & ſe trouvent en face d'un plus grand, qui n'en eſt ſéparé que par la largeur de la rue, laquelle forme entre deux un veſtibule qui leur eſt commun, parce qu'elle eſt couverte en cet endroit d'une voûte qui porte également ſur les trois édifices.

Toutes les rues d'*Herculea* ſont tirées au cordeau, avec des banquettes des deux côtés : elles ſont pavées de grandes pierres, ſi ſemblables à celles qui pavent la ville de Naples, qu'il y a lieu de croire qu'elles viennent de la même carriere, c'eſt-à-dire, de quelque lave du mont Véſuve.

On n'a pas trouvé juſqu'à préſent de maiſons qui méritent un détail particulier : toutes celles que l'on a fouillées, dans l'eſpace de 300 toiſes de longueur, ſur environ 150 de largeur, paroiſſent d'une architecture aſſez uniforme. L'intérieur de la plupart de ces maiſons eſt peint à freſque. Dans quelques-unes, étoient des tableaux, dont les ſujets ſont pris de la fable ou de l'hiſtoire, & Sa Majeſté Sicilienne en a fait enlever autant qu'il a été poſſible. Dans le plus grand nombre, les peintures ſont d'une ſeule couleur, ordinairement rouge, avec quelques ornemens légers, tels que des oiſeaux perchés ſur des cordages, ou s'y tenant ſuſpendus par le bec, ou par les pattes. Elles repréſentent auſſi des animaux, & quelquefois des fleurs.

Ces peintures forment à préſent dans le cabinet du roi des deux Siciles environ 400 tableaux de toute grandeur, la plupart preſque auſſi frais que s'ils étoient modernes. Mais, ſi l'on en excepte une douzaine, peut-être, où les figures ſont à-peu-près de grandeur naturelle, les autres n'ont que dix à douze pouces de haut, ſur une largeur proportionnée. Ces petits tableaux ſont tous précieux ; mais ce n'eſt rien en comparaiſon des grands. Dans ces derniers, les figures ſont deſſinées avec toute la correction poſſible, & l'expreſſion ne laiſſe ordinairement rien à deſirer ; mais il y en a peu où les carnations ſoient parfaites. Soit défaut dans la peinture, ſoit qu'elle ait été altérée par le tems, le coloris n'en eſt pas beau.

Une ſeule couleur forme le plus ſouvent le fond des tableaux. Quelques-uns ne ſont que de deux couleurs ; on en remarque trois & quatre dans d'autres ; & il y a une freſque qui repréſente de ſimples ornemens, dans laquelle on voit des fleurs de différentes eſpeces, de toutes couleurs.

On a aussi trouvé dans *Herculea* un assez grand nombre de statues de bronze, presque toutes applaties, rompues ou mutilées. Le métal en est tellement altéré, que ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on est parvenu à en restaurer cinq entierement.

Entre le grand nombre de bustes de marbre qu'on a retirés de cette ancienne ville, les plus beaux sont, Jupiter-Hammon, Junon, Pallas, Cérès, Neptune, Mercure, Janus, une petite fille, & un jeune homme, portant au cou la bulle d'or, qui lui tombe sur l'estomac. Cette bulle n'est point en forme de cœur, ainsi que la représentent quelques modernes: c'est un ovale régulier, qui n'a guere qu'un pouce de largeur, seize lignes de hauteur, & quatre d'épaisseur.

Les médailles qu'on a trouvées aussi dans *Herculea*, sont en si grand nombre, qu'il n'est guere possible d'en faire le détail. On peut dire la même chose des vases & instrumens destinés aux sacrifices. Il suffira de dire qu'il y en avoit de toutes especes : autels pour les sacrifices; autels pour les libations; autels portatifs en forme de trépieds; bassins, pateres, vases pour l'eau lustrale; haches, couteaux victimaires, urnes, ampoules, lacrymatoires, &c. Une partie de ces monumens, vases & instrumens, sont de marbre, d'autres d'airain, quelques-uns de terre cuite & de verre.

A l'égard des ustensiles trouvés dans cette ville, ils consistent principalement en ustensiles de ménage, comme cuilliers, urnes, vases de toutes sortes de forme & de grandeur, lampes en forme de chandeliers & de candelabres, différentes pieces de batterie de cuisine, bouteilles de verre, marteaux, dez à jouer, anneaux, boucles d'oreilles, amulettes, casques, &c. La plus grande partie de ces ustensiles sont d'airain; ce qui pourroit faire croire que le fer n'étoit pas fort en usage chez les anciens.

Il y a toute apparence qu'il périt peu de monde dans *Herculea*, attendu qu'il s'est trouvé peu de squelettes. On en découvrit un, en 1743, qui étoit couché sur un escalier, tenant dans sa main une bourse, qu'on pouvoit aisément distinguer par le moule qu'elle avoit laissé dans l'espece de ciment dont elle étoit enveloppée. Ce squelette avoit si peu de consistance, qu'il ne fut pas possible de le retirer.

On a trouvé, en 1750, dans les ruines de cette ville, un temple orné de très-beau marbre. Il y avoit quatre statues d'un travail parfait. On a découvert aussi, en 1752, une statue de Minerve en marbre blanc, de grandeur naturelle, deux bustes aussi de marbre, entre lesquels il y en a un qui représente un philosophe, & une urne d'un marbre transparent. Le bas-relief, & les autres

ornemens de cette urne, paroissent être l'ouvrage du ciseau de l'école Grecque dans son plus bel âge. L'année suivante, on y a trouvé plusieurs manuscrits qui sont d'écorce d'arbre, écrite seulement d'un côté. Cette écorce est devenue si fragile, qu'on n'a pu la développer que par parties, plus ou moins grandes. Mais au moyen des soins qu'on y a apportés, on a copié facilement à mesure que l'ouvrage avançoit ; & le travail a été remis à un savant antiquaire, nommé M. *Mazocchi*, qui doit être l'éditeur de ces manuscrits, & en donner la traduction avec des notes. Il y a, entre ces manuscrits, un poëme Grec, contenant la philosophie d'Epicure, & qu'on dit être dans le goût de Lucrece ; un autre poëme Grec sur la musique des anciens, & un petit traité de morale en latin. On espéroit, en 1754, sauver, au moins, 50 volumes du nombre de ceux qu'on avoit déja retirés de ces souterrains. Beaucoup de ces volumes, réduits à une espece de masse de boue noire, sont perdus pour jamais. Pour les manuscrits Egyptiens, trouvés dans le même tems, ils étoient très-altérés : à peine a-t-on pu en déchiffrer quelques caracteres.

2. *La Principauté Citérieure.*

SALERNE, *archevêché*, *université*, *port*. Son école de médecine étoit autrefois très-célebre. Cette ville est située dans une plaine, environnée de collines très-fertiles & très-agréables. Les princes héréditaires de Naples portoient ci-devant le titre de princes de Salerne.

CAVA, *évêché*. On y fabrique de belles toiles.

AMALFI, *archevêché*, sur le golfe de Salerne. Cette ville est le lieu de la naissance de Flavio Gioia, ou Giglio, que quelques auteurs disent être l'inventeur de la boussole.

ACERNO, *évêché*, dans le milieu.

CAMPAGNA, *évêché*, au sud-est de la précédente. C'est un marquisat qui appartient au prince de Monaco. Son terroir produit d'excellens vins & de bonne huile.

POLICASTRO, *évêché*, sur le golfe auquel elle donne son nom.

4. *La principauté Ultérieure.*

BENEVENT, *archevêché*. Cette ville & son territoire appartiennent au pape, depuis l'an 1053, à titre de duché. C'est l'empereur Henri III, dit le noir, qui la donna à Léon IX, pour affranchir la ville de Bamberg d'une redevance qu'elle payoit tous les ans au saint siége. Quoique Benevent ait beaucoup souffert de plusieurs tremblemens de terre, & sur-tout de celui de 1703,

cette ville est encore grande, belle & riche; mais peu peuplée.

MONTE-FUSCOLO, petite ville à deux ou trois lieues de Benevent, au sud-est. C'est où réside le gouverneur de la province.

ARIANO, *évêché*, à l'est de Benevent, près l'Apennin.

CONZA, *archevêché*, au sud-est de Benevent, près des sources de la riviere d'Ofanto, & au pied de l'Apennin. Cette ville est ancienne, mais petite. Elle a été ruinée entierement, selon M. de la Martiniere, en 1694, par un tremblement de terre, mais elle s'est rétablie apparemment depuis, étant marquée par M. d'Anville dans sa carte d'Italie, faite en 1743.

AVELLINO, *évêché*, au sud de Benevent. Cette ville, qui a le titre de principauté, fut considérablement endommagée par le tremblement de terre de 1694.

Entre cette ville & Benevent, sont les *Fourches Caudines*, où l'armée Romaine, assiégée par les Samnites avec ses deux consuls, fut obligée de passer sous le joug. On nomme aujourd'hui ces détroits de montagnes, *Val-di-Gargano*.

§. II. *L'Abruzze*.

Cette province est au nord-est, sur le golfe de Venise, & son terroir est très-fertile. Elle renferme:

1. *Le Comtat de Molise*.

MOLISE, ville peu considérable, au milieu de la province. Le gouverneur y fait sa résidence.

TRIVENTO, *évêché*, avec titre de comté, au nord-est de Molise.

LARINA, *évêché*, au sud-est de Trivento.

BOJANO, *évêché*, avec titre de duché, au sud de Molise.

2. *L'Abruzze Citérieure*.

CHIETI *ou* THEATE, *archevêché*, sur l'Aterno, au nord. C'est une ville considérable, qui a donné son nom à la congrégation des théatins, fondée, en 1524, par Saint-Gaétan. Jean-Pierre Caraffe, archevêque de Théate, & depuis pape, sous le nom de Paul IV, en a été le premier supérieur général.

LANCIANO, anciennement ANXANUM, *archevêché*. Cette ville est célebre par les foires qui s'y tiennent deux fois l'année, en Mai & en Août.

ORTONA, *évêché*, *port*, très-fréquenté par les marchands de Dalmatie.

PESCARA, autrefois ATERNUM, *place forte*, sur l'Aterno, avec titre de marquisat.

SULMONA, *évêché*, au ſud-oueſt de Lanciano. C'eſt la patrie du poëte Ovide.

3. *L'Abruzze Ultérieure.*

AQUILA, *évêché*, *place forte*, ſur l'Aterno. Cette ville a été conſidérablement endommagée par le tremblement de terre arrivé en 1703.

ATRI, au nord-eſt, *évêché*, duché qui appartient à la maiſon d'Aquaviva.

TERAMO.

CAMPOLI. Ces deux évêchés ſont au nord-eſt d'Aquila.

Dans cette province, au midi, ſe trouve le lac *Célano*, appellé autrefois *Fucin*, autour duquel habitoient les Marſes.

PESCINA, au ſud-eſt du lac Célano, ſur les confins de l'Abruzze citérieure. C'eſt un bourg remarquable, parce que le cardinal Mazarin y eſt né.

§. III. *La Pouille.*

Cette province, qui ſe nommoit autrefois *Apulie*, eſt au ſud-eſt, le long du golfe de Veniſe. Elle renferme :

1. *La Capitanate.*

MANFRÉDONIA, *archevêché*, *port*, ſur la côte orientale. Il y a de bonnes ſalines. Cette ville, bâtie, en 1250, par Mainfroi, bâtard de l'empereur Fréderic II, porte le nom de ſon fondateur. L'archevêché de *Siponto*, ancienne ville ruinée, qui en étoit proche, y a été transféré.

MONT SAINT-ANGE, autrefois MONS GARGANUS, au nord de Manfrédonia.

TERMOLI, *évêché*, à l'extrémité de la Capitanate, près la mer. Cette ville a le titre de duché.

SAN-SÉVIERO, *évêché* & principauté, au ſud-eſt de Termoli.

FERRENTINO, *évêché*, au ſud de San-Séviero.

TRAGONARA, anciennement GERION & GERONIUM, *évêché*, au nord-oueſt de Ferrentino.

VOLTURARA, *évêché*, au ſud de Tragonara.

LUCERA, *évêché*, à l'eſt de Volturara. Le gouverneur de la province y réſide ordinairement.

TROÏA, *évêché*, *ville forte*, au ſud de Lucera. Son évêque dépend immédiatement du pape. Troïa fut bâtie au commencement du XIe. ſiecle, ſur les ruines de l'ancienne ville d'ECLANE, célebre dans l'hiſtoire de l'égliſe,

par son évêque *Julien*, & par les écrits de St. Augustin ; contre ce défenseur opiniâtre de Pélage.

ASCOLI, au sud-est de Troïa. C'est une ancienne ville, célebre par la victoire que le consul Fabricius remporta sur Pyrrhus, roi d'Epire.

2. *La Terre de Barri.*

Elle est très-fertile en blés, en fruits excellens, & en safran.

BARI, *archevêché*, *port*, sur la côte, ville très-riche, très-belle, & bien fortifiée. Il s'y est tenu un concile, sous Urbain II, pour la réunion des Grecs à l'église Latine. Autrefois les rois de Naples & de Sicile y étoient couronnés.

TRANI, *archevêché*, *port*, au nord-ouest de la précédente. Le gouverneur de la province demeure dans cette ville, qui est grande & bien peuplée.

BARLETTA, au nord-ouest de Trani. C'est une ville assez grande, & une place forte. L'archevêque de Nazareth y demeure.

Au sud-ouest de cette ville, près l'Ofanto, étoit celle de CANNES, où Annibal remporta une victoire complete sur les Romains.

BISEGLI,
MOLFETTA, } *Evêchés*, entre Bari & Trani.
GIOVENASSO,

BITONTO, *évêché*, au sud-ouest de Bari. C'est aux environs de Bitonto, que les Impériaux furent battus, en 1734, par les Espagnols, commandés par le général de Montemar, qui, en récompense, a été fait duc de cette ville.

GRAVINA, *évêché*, au sud-ouest de Bitonto, duché appartenant à la maison des Ursins.

3. *La Terre d'Otrante.*

Elle est sujette à être ravagée par des sauterelles, qui sont chassées ou mangées par une espece d'oiseaux qu'on ne voit que dans ce pays.

BRINDES *ou* BRINDISI, *archevêché*, sur le golfe de Venise. Cette ville est ancienne : elle a une forteresse & un port. Virgile y est mort, & le poëte tragique Pacuve y a pris naissance.

LECCE, anciennement ALETIUM, *évêché*, l'une des meilleures villes du royaume. Le gouverneur y fait sa résidence.

OTRANTE, *archevêché*, sur le golfe de Venise, à l'extrémité orientale de l'Italie. Elle a un bon port, avec

un fort château bâti sur un rocher. Elle se nommoit autrefois HYDRUNTUM.

UGINTO.

ALESANO.

CASTRO, autrefois CASTRUM-MINERVÆ. Ces trois *évêchés* sont à l'extrémité de l'Italie.

TARENTE, *archevêché*, au midi, sur le golfe de son nom : on y fait un grand commerce de laine. Les ducs de la Tremoille portent le titre de princes de Tarente, à cause des prétentions qu'ils ont sur le royaume de Naples, du chef d'Anne de Laval, une de leurs ayeules, laquelle étoit petite-fille de Fréderic, roi de Naples & de Sicile, qui fut dépouillé, en 1501, par Louis XII & Ferdinand le catholique. Louis XIV permit au duc de la Tremoille d'envoyer au congrès de Munster, en 1648, une personne de sa part, pour soutenir ses droits sur ce royaume. Ce prince en a fait autant dans les congrès suivans, jusqu'au dernier d'Aix-la-Chapelle, tenu en 1748. C'est du nom de cette ville, qu'on a nommé *Tarentule* une grosse araignée fort commune dans ce pays, & qu'on voit aussi dans plusieurs autres endroits de l'Italie, & dans l'isle de Corse. Elle est peu différente de nos araignées domestiques ; mais sa morsure, quoique fort légere, cause, dit-on, la mort, si l'on n'est secouru promptement par le son des instrumens. Tarente est la patrie du fameux Architas, grand philosophe & mathématicien.

MATERA, au nord-ouest de Tarente, sur le *Canapno*. C'est une ville considérable, où réside l'archevêque de Cirenza dans la Basilicate. Ces deux archevêchés sont unis aujourd'hui.

§. IV. *La Calabre.*

Cette province est à l'extrémité méridionale. Elle abonde en bétail : on en tire beaucoup d'huile, de soie, & la meilleure manne. (1)

La Calabre renferme :

1. *La Basilicate.*

Elle s'appelloit autrefois *Lucanie*, & est située sur le golfe de Tarente.

CIRENZA *ou* ACERENZA, *archevêché*, au nord-ouest, sur le *Brandano*. Cette ville est presque ruinée.

---

(1) *La manne est un sucre ou une espece de miel naturel, qui découle des feuilles du frêne. La meilleure est celle de Calabre.*

VENOZA, *évêché*, au nord de Cirenza, avec titre de principauté. Cette ville a donné naissance au poëte Horace.

POTENZA, *évêché*, au sud-ouest de Cirenza, duché.

TURSI, *évêché*, vers le golfe de Tarente, duché.

2. *La Calabre Citérieure.*

Elle faisoit anciennement partie du *Brutium*, qui comprenoit aussi la Calabre ultérieure.

COZENZA, *archevêché*, au midi, près l'Apennin. Cette ville est considérable, & a un château. C'est la patrie de Bernardin Tilésio, habile philosophe du XVIe. siecle, l'un des premiers qui secouerent le joug de la philosophie d'Aristote.

ROSSANO, autrefois RUSSIANUM, *archevêché*, au nord-est, près le golfe de Tarente. Son terroir est fertile en huile, en safran & en poivre.

ALTESMONTÉ, au nord-ouest, petite ville qui a dans ses environs, des mines d'or, d'argent & de fer.

LONGOBUCO, dans le milieu. C'est un marquisat. Son territoire a des mines d'argent & de mercure.

CERENZA, *évêché*, au sud-est de Longobuco.

STRONGOLI, *évêché*, près de la mer, avec titre de principauté.

3. *La Calabre Ultérieure.*

REGIO, *archevêché*, à l'extrémité de l'Italie vers la Sicile. C'est une ancienne ville assez considérable. On y fait des camisoles, des bas, des gants, &c. avec le fil, la soie ou laine des pinnes marines. Ces hardes sont d'une légereté admirable, & impénétrables au froid le plus violent. Le poisson qui produit cette laine, est une espece de moule, longue de six à huit pouces. Ses écailles sont couvertes d'un poil extrêmement fin, de différentes longueurs. On le met tremper quelques jours dans l'eau : on le nettoie, puis on le bat & on le carde. Il devient par-là aussi doux que la soie, & propre à être filé. La couleur de ce poil est brune, & naturellement lustrée. Regio est la patrie des papes Agathon, Léon I & Etienne III.

MILETO, *évêché*, au nord de Regio.

GIERAZI, *évêché*, au sud-est de Mileto.

SQUILLACE, *évêché*, au nord-est, sur le golfe de même nom, principauté qui appartient aux princes de Monaco. C'est la patrie du savant cardinal Sirlet, *bibliothécaire* du Vatican.

CATAZARO, *évêché*, près le golfe de Squillace. Le gouverneur de la province y réside.

SAN-SEVERINA, au nord-est de Catazaro, *archevêché*

petite ville située sur un rocher escarpé, près de la riviere de *Neto*.

CORTONE, autrefois CROTONE, au sud-est de San-Severina, *évêché*. Cette ville, très-ancienne, est remarquable par la force extraordinaire de ses anciens habitans, sur-tout, du fameux athlete Milon de Crotone.

Par la description que nous venons de faire du royaume de Naples, il est aisé de voir qu'il n'y a point de pays plus rempli d'évêchés. Nous ne les avons cependant pas tous nommés. Ils sont, la plupart, de peu d'étendue, & d'un revenu très-médiocre. Le pape en a la nomination, excepté de vingt-quatre, qui relevent immédiatement du roi des deux Siciles, auxquels il nomme, suivant le traité fait, en 1529, entre Clément VII & Charles-Quint. De ce nombre sont les huit archevêchés suivans : *Lanciano*, *Trani*, *Cirenza*, *Salerne*, *Tarente*, *Brindes*, *Otrante* & *Régio*.

CHAPITRE IV.

Des Isles de l'Italie.

IL y a trois isles considérables aux environs de l'Italie : la Sicile, la Sardaigne & l'isle de Corse. Nous y joindrons celle de Malte, comme relevant de la Sicile, dont elle est peu éloignée.

§. I. *De la Sicile.*

La Sicile est une grande isle vis-à-vis la partie méridionale de l'Italie : elle a la figure d'un triangle. Elle a été appellée *Sicile*, du nom Phénicien, *Scicaloul*, qui veut dire *parfait*, parce que les Phéniciens la regardoient comme la plus belle & la plus fertile des isles de la méditerranée. On lui a donné ensuite le nom de *Trinacrie*, à cause de ses trois promontoires ou caps : le cap *Faro*, près de Messine, autrefois *Pelorum*, vis-à-vis de l'Italie ; le cap *Passaro*, autrefois *Pachynum*, au midi ; & le cap *di Beco*, autrefois *Lilybée*, à l'ouest.

Le détroit qui sépare la Sicile de l'Italie, est fort dangereux, par ses deux gouffres connus dans l'antiquité, sous les noms de *Charybde* & *Scylla*. Le premier a été ainsi nommé des mots Phéniciens, *Chour abedoum*, *Trou de punition* ; & le second, du mot *Schoul*, *Malheur mortel*. On appelle ce détroit, *le Phare de Messine*, parce qu'il y a, au voisinage de Messine, un fanal pour éclairer les vaisseaux pendant la nuit. Le flux & le reflux s'y font sentir de six heures en six heures avec une rapidité extraordinaire.

L'air de la Sicile est fort bon ; mais chaud. Le terroir en est si fertile, qu'on l'appelle *le grenier de l'Italie*. On y recueille du blé, du vin, des fruits, de l'huile, du safran, plusieurs simples, de la soie, du coton, du miel & de la cire : on y trouve des agathes, des émeraudes, des mines d'or, d'argent & de fer : vers la côte occidentale, on pêche de très-beau corail ; mais les flammes du mont *Gibel*, autrefois mont *Ethna*, y font de tems en tems de terribles ravages, & les tremblemens de terre y sont également funestes.

Les Siciliens sont gens d'esprit & industrieux ; mais peu constans. Ces peuples, après avoir été sous la puissance des Grecs, des Carthaginois, des Romains, des empereurs Grecs & des Sarrasins, tomberent enfin, dans le XIe. siecle, sous celle des Normands, avec le royaume de Naples, comme nous l'avons dit. Les François posséderent la Sicile pendant une partie du XIIIe. siecle, malgré les guerres qu'il leur fallut essuyer de la part des rois d'Aragon, qui y avoient des prétentions. Mais un seigneur Napolitain, à l'occasion d'un mécontentement particulier, forma contr'eux une conspiration, qui éclata, en 1282, le jour de Pâques. On égorgea par toute la Sicile, à la même heure, tous les François qui s'y trouverent, & l'on appella ce meurtre *Vêpres Siciliennes*, parce qu'on prit pour signal le premier coup de Vêpres. Depuis ce tems les rois d'Espagne ont joui de la Sicile en qualité de rois d'Aragon ; mais par la paix d'Utrecht, en 1713, cette isle fut donnée au duc de Savoie, qui en prit le titre de roi. Ce prince céda cette isle, en 1720, à l'empereur, & eut en échange celle de Sardaigne. La maison d'Autriche a possédé la Sicile, avec le royaume de Naples, jusqu'en 1736, que Don Carlos, aujourd'hui roi d'Espagne, devint maître de l'une & de l'autre, par le traité de Vienne.

Il n'y a point de riviere considérable en Sicile.

Cette isle a environ soixante lieues de long, sur quarante de large. On la divise en trois vallées : celle de *Démona*, au nord-est ; celle de *Noto*, au midi ; celle de *Mazara*, à l'occident. On joint ordinairement à la Sicile, les isles de *Lipari*, qui en sont voisines, au nord, & qui, depuis long-tems ont suivi son sort.

1. *La vallée de Démona.*

Elle a pris son nom du mont *Gibel*, que le peuple regarde comme la bouche de l'enfer, & de l'habitation des démons.

MESSINE, autrefois MESSENA & ZANCLE, *archevêché, port*. C'est une ancienne ville, grande, belle, riche

& très-marchande. Les soies non travaillées, & les étoffes de soie, forment son principal commerce. Elle est sur le détroit qui porte son nom, & auprès duquel est un phare ou tour avec un fanal. Son port est un des meilleurs d'Italie, & les Turcs même y ont un consul pour le commerce. Elle a un château fortifié, & un arsenal bien fourni. C'est la patrie du médecin Polycrete, & d'Antoine de Messine, peintre fameux, le premier qui ait enseigné en Italie, en 1530, l'art de peindre à l'huile ; secret qu'il avoit appris de Jean de Bruges, célebre peintre & chymiste, & le premier inventeur de cette maniere de peindre.

TAORMINA, anciennement TAUROMINIUM, & NAXOS, *port*, autrefois *évêché*, au sud de Messine. C'est une ancienne & jolie ville, bâtie sur un rocher.

MILAZZO, *port*, à l'ouest de Messine, sur la côte septentrionale.

PATTA *ou* PATTI, *évêché*, plus à l'ouest.

RANDAZZO, au sud de la précédente, assez grande ville, munie de quelques fortifications.

Le mont *Gibel*, qui s'appelloit autrefois le mont *Ethna*, se trouve au sud-est de Randazzo. C'est un volcan ou montagne qui jette des flammes, & quelquefois du feu en abondance, & des pierres calcinées. En 1693, cette montagne s'est beaucoup enfoncée en terre.

2. *La vallée de Noto.*

CATANIA, *évêché*, sur la côte orientale, ville fort ancienne, & située dans un terroir très-fertile ; mais fort exposée à des tremblemens de terre. Elle est habitée par beaucoup de noblesse. C'est la patrie de Nicolas Tudeschi, plus connu sous le nom de Panorme, célebre canoniste du XVe. siecle.

AUGUSTA, anciennement XIPHONIA, *port*, au sud. Cette ville a été presqu'entierement engloutie par le tremblement de terre de 1693.

SARAGOÇA, autrefois SYRACUSE, *évêché*, *port*, au midi. C'étoit anciennement la capitale d'une fameuse république, & la premiere ville de Sicile. Elle n'est plus aussi considérable qu'autrefois : on y compte cependant encore 14000 ames. C'est la patrie d'Archimede, célebre géometre, si connu par les machines qu'il inventa pour défendre cette ville, lorsque les Romains en firent le siége.

NOTO, plus au midi, à quelque distance de la mer, donne le nom à la vallée. L'ancienne ville ayant été ruinée, en 1693, ses habitans en ont bâti une nouvelle aux environs.

3. *La vallée de Mazara.*

PALERME, autrefois **PANORMUS**, *archevêché*, *port*, *place forte* & *capitale* de toute la Sicile. C'est une grande & belle ville, séjour d'une bonne partie de la noblesse. Le viceroi de Sicile y réside. Les édifices publics, les places, les fontaines & les églises y sont magnifiques. Ses rues sont tirées au cordeau, & remarquables par leur longueur. La plus grande est celle de Cassaro, qui traverse toute la ville, & la divise en deux parties. Elle commence près du palais du viceroi, & finit à la porte de la mer. Le palais du viceroi est grand, & accompagné d'un beau jardin. La place, qui est au devant de ce palais, est ornée d'une statue de Philippe IV, sur un piédestal, où ses trophées sont en bas-reliefs, au milieu de quatre figures qui représentent les quatre vertus cardinales : le tout d'un très-beau marbre blanc. Le grand hôtel du Saint-Esprit est à la droite de cette place, & l'église métropolitaine est à la gauche. On voit dans une belle place de la même rue de Cassaro, devant un grand palais, la figure en bronze de l'empereur Charles-Quint, sur un piédestal de marbre, & plus avant, le superbe collége, autrefois occupé par les jésuites. La magnifique église de Saint-Matthieu est près du carrefour qui fait la moitié de cette rue, où elle est croisée par la rue neuve, la plus belle de Palerme après celle de Cassaro. La plupart des autres aboutissent à l'une de ces deux, qui vont d'un bout de la ville à l'autre. Chaque coin de ce carrefour a un palais, une fontaine & une statue de Charles-Quint, de Philippe II, de Philippe III & de Philippe IV. Mais rien ne mérite plus d'être vu que la superbe fontaine qui est dans la grand'place où est le palais de la justice. Elle est admirable pour sa grandeur, pour ses ornemens & pour son architecture. Palerme est la seule ville où l'on bat monnoie. On y fabrique des gants de la soie ou fil des pinnes marines. Ces gants sont d'une beauté & d'une finesse parfaite.

MONTRÉAL, *archevêché*, au sud-est de Palerme. Il y a une abbaye qui possede une partie des reliques de St. Louis, roi de France.

TRAPANO, *port*, *place forte*, sur la côte occidentale. On y pêche beaucoup de corail.

MAZARA, *évêché*, *place forte*, sur la même côte. Elle a donné le nom à la vallée.

AGRIGENTO *ou* **GERGENTI**, sur la côte méridionale, *évêché*. Cette ville est à trois milles de la mer sur une colline, & a un château & un *port*, à cinq milles de-là au couchant, nommé *Caricatore di Gergenti*. Elle est bâtie près des ruines de l'ancienne Agrigente, nommée encore aujourd'hui, *Gergenti Vecchio*. Agrigente étoit

du tems des Carthaginois, qui s'en emparerent vers l'an de Rome 347, une ville grande, belle & bien peuplée, célebre par le taureau d'airain de son tyran Phalaris.

4. *Les Isles de Lipari.*

Elles sont au nord de la Sicile. On les appelloit autrefois *Æoliæ* & *Vulcaniæ*. C'est-là où les poëtes plaçoient le royaume d'Eole, dieu des vents, & les forges de Vulcain, à cause de plusieurs volcans qui s'y trouvent. On compte sept principales isles.

La premiere & la plus grande se nomme *Lipari*; elle a environ six lieues de tour. L'air y est sain: on y trouve abondamment des fruits, des grains, du bitume, du soufre & de l'alun: elle a aussi des eaux chaudes. Elle fait un grand commerce de figues, de raisins & de poissons. Il y avoit autrefois un volcan qui a cessé.

LIPARI, *capitale* de cette isle, est une ville très-ancienne & très-forte. Elle a un *évêché* suffragant de Messine.

Les autres isles sont: *Stromboli*, en latin, *Domus Æolia*; *Panari*, *les Salines*, *Vulcano*, *Felicuri* & *Alicuri*.

§. II. *De l'Isle de Sardaigne.*

La Sardaigne, après avoir appartenu aux Carthaginois & aux Romains, fut occupée par les Sarrasins. Les Génois & les Pisans se la disputerent ensuite longtems: enfin, le pape Boniface VIII permit, en 1297, aux rois d'Aragon d'en faire la conquête. Ils la firent en 1323, & depuis ce tems, les rois d'Espagne en ont été les maîtres jusqu'en 1706, que les Anglois s'en emparerent pour l'archiduc Charles, depuis empereur, à qui elle fut cédée par le traité d'Utrecht. En 1720, le duc de Savoie reçut cette isle, qui portoit depuis long-tems le titre de royaume, en échange de celui de Sicile. Ce prince n'en tire pas de grands revenus, parce qu'outre ceux dont la noblesse jouit, les ecclésiastiques en ont de très-considérables. L'air y est épais & mal sain; ce qui fait que cette isle n'est guere peuplée. Le terroir n'y est pas si fertile qu'en Sicile; cependant il rapporte beaucoup de grains, d'olives, d'oranges & de citrons. Il abonde en bétail & en gibier: on y trouve des mines d'or, d'argent & de plomb: on y pêche beaucoup de poissons, sur-tout des thons, & du corail sur les côtes. La Sardaigne a environ soixante lieues de long sur trente de large.

On divise la Sardaigne en cap Cagliari, au midi; & cap Lugodori, au septentrion.

1. Le Cap Cagliari est la contrée la plus fertile.

CAGLIARI, autrefois CARALIS, *capitale*, *archevêché*,

université, *port*. C'est une ville médiocrement grande, & assez marchande. Le vice-roi & la plus grande partie de la noblesse y résident. Sa situation sur une colline, fait qu'elle est divisée en haute & basse ville. La haute est renfermée de murailles, & a une église toute incrustée de marbre, avec trois chapelles souterraines, où sont les reliques de plusieurs martyrs, que l'on y voit dans un grand nombre de petits tombeaux de marbre blanc, rangés les uns sur les autres. La basse ville est au pied de la colline, sur le bord de la mer. Elle est toujours fort sale, sur-tout en hiver, & mal saine. On compte dans Cagliari quatre paroisses & vingt-deux monasteres. Sur le bord de la mer est un château qui a son gouverneur particulier.

VILLA DE GLÉSIA, à l'occident de Cagliari, vers la côte. C'est une ville fortifiée, dont l'évêché est uni depuis long-tems à Cagliari.

ORISTAGNI, anciennement USELLIS COLONIA, *archevêché*, *port*, vers le milieu de la côte occidentale. Cette ville est assez grande; mais presque déserte, à cause de son mauvais air.

2. Le cap Lugodori a pris son nom des mines d'or que l'on y travailloit autrefois.

SASSARI, *archevêché*, *port*, au nord-ouest. C'est une grande ville, où l'on compte 30000 habitans.

ALGERI, autrefois CORAK, *évêché*, sur le bord de la mer, au sud de Sassari.

BOSA, *évêché*, *port*, plus au midi; il y a de bonnes salines.

CASTRO-ARAGONESE, anciennement TIBULA, *évêché*, *place forte*, au nord-est de Sassari.

TEMPI, plus au nord-est.

Au nord-ouest de la Sardaigne, on trouve l'isle d'*Asinara*, & au nord-est celles de la *Magdelaine*.

§. III. *De l'Isle de Corse.*

Cette isle est au nord de celle de Sardaigne, & en est séparée par le détroit de Boniface. Elle a appartenu pendant plusieurs siecles aux Génois, à qui les Pisans l'ont disputée long-tems. On y a transporté, dans le siecle dernier, plusieurs familles Grecques de *Magniotes*, qui sont fort jaloux de leur liberté. En 1730, les habitans de la Corse, mécontens du gouvernement des Génois, se révolterent, & ils proclamerent roi, en 1736, Théodore, baron de Neuhof. Les Génois, ne pouvant les réduire, ont imploré le secours de plusieurs puissances étrangeres, entr'autres de la France, qui par la force de ses armes, a pacifié cette isle. Il y a eu depuis de nouveaux mouvemens. Les Génois, en 1761, ont fait des

propositions qui n'ont pas été reçues, & la France s'est emparée de cette isle. L'air de Corse est grossier & malsain, le terroir plein de montagnes, peu fertile & mal cultivé. Les vallées produisent cependant du blé, & les collines du vin, des fruits & des amandes. Cette isle se divise en quatre parties, du sud au nord; ce sont 1°. la côte *de-là les monts*, au sud; 2°. la côte *de dehors*, à l'ouest; 3°. la côte *de dedans*, à l'est; 4°. la côte *de-çà les monts*, au nord.

BONIFACE, autrefois PALLA, *port*, ville marchande & belle. Elle est de la côte de-là les monts.

ADIAZZO, anciennement URSINUM, *évêché*, *port*, sur le golfe du même nom, à l'occident. Cette ville est dans la côte de dehors, ainsi que les deux suivantes:

SAGONA, *évêché*, au nord d'Adiazzo.

CALVI, *port* à l'occident. L'évêque de Sagona y réside.

CORTE, au milieu de l'isle, résidence de l'évêque d'Aléria, ancienne ville ruinée, qui étoit sur la côte orientale, ou de dedans, ainsi que Corte.

ACCIA, à l'orient de Corte. Elle étoit autrefois épiscopale: aujourd'hui elle est déserte. Son évêché a été uni à celui de Mariana. Elle est de la côte de dedans.

MARIANA, *évêché*, au nord-est. Cette ville & les trois suivantes sont de la côte de-çà les monts.

NEBBIO, *évêché*. Elle est aujourd'hui ruinée, ainsi que la précédente.

LA BASTIE, anciennement MANTINORUM OPPIDUM, *port*, au nord-est. L'évêque de Mariana y fait sa résidence, de même que le gouverneur. Cette ville est grande & fort peuplée.

SAN-FIORENZO, *port* muni de bonnes fortifications. L'évêque de Nebbio réside dans cette ville.

§. IV. *De l'Isle de Malte.*

Cette isle est peu éloignée de la Sicile, dont elle releve encore aujourd'hui. Elle fut donnée, en 1530, par l'empereur Charles-Quint, aux chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jerusalem, après que les Turcs leur eurent enlevé l'isle de Rhodes.

L'ordre de Malte est composé de sept nations ou *langues*; savoir, Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon, Castille, Allemagne. Il faut faire preuve de noblesse de quatre générations de pere & de mere, pour entrer dans l'ordre, & être reçu chevalier. Ces chevaliers font les trois vœux des religieux. Le chef de l'ordre s'appelle *Grand-Maître*.

L'isle de Malte est habitée, non-seulement par les chevaliers, mais par un peuple composé de Grecs &

de Latins. On y compte environ 50000 personnes. Le langage vulgaire est un mélange d'arabe corrompu, d'italien, & même d'ancien africain ou carthaginois. Le pays ne rapporte presque pas de blé, on en fait venir de Sicile; mais il produit de très-beaux raisins, du millet & du coton. Le gibier y est excellent. Le bois y est rare. On y brûle communément de gros chardons, & la fiente des animaux. Il ne s'y trouve point de bêtes venimeuses. Les habitans croient que c'est depuis le séjour que Saint-Paul y fit, pendant lequel il opéra grand nombre de miracles.

MALTE, *capitale*. Elle est divisée en trois parties, qui sont la *Cité Valette*, qui porte le nom du grand-maître qui l'a fait bâtir. Elle renferme le palais du grand-maître, l'arsenal, l'infirmerie, l'église du prieuré St. Jean, & les hôtels ou auberges des chevaliers des différentes langues. Le *Bourg*, qui est la plus ancienne de ces trois parties, se nomme ordinairement la *Cité Victorieuse*, parce qu'en 1565, il soutint un siége de quatre mois contre toutes les forces de Soliman II, empereur des Turcs. On y trouve le palais de l'inquisition, un arsenal, & le bagne ou logement des esclaves. Les Grecs y ont aussi une église, qui est la plus ancienne de celles qui sont dans le *Bourg*. L'*isle de Saint-Michel*, ou l'isle de *la Sangle*, ainsi appellée, parce qu'un grand-maître de ce nom l'a fait fortifier, est vers le midi. Ses rues sont dans un alignement presque aussi régulier que celles de la cité Valette. Cette ville passe pour imprenable, non-seulement à cause de ses fortifications, qui sont des plus régulieres; mais parce qu'il n'y a pas de terre à cinq cent pas à la ronde.

MEDINA ou LA CITTA-VECCHIA, *évêché*. Cette petite ville est située au milieu de l'isle de Malte. Son évêque est grand'croix de l'ordre, & a le pas immédiatement après le grand-maître; il est suffragant de Palerme.

Tout près de l'isle de Malte, au nord-ouest, est celle de *Gozo*, qui appartient à l'ordre. Elle a quatre lieues de long, deux de large, sur dix de circuit; elle est bordée d'écueils. L'air y est sain, & le terroir fertile; elle a un gros bourg, & un château bien fortifié. M. le bailli de Chambrai a fait bâtir & fortifier à ses frais, dans cette isle, la cité neuve, qui porte son nom.





SECTION VII.

De l'Allemagne.

L'ALLEMAGNE s'étend depuis le vingt-deuxieme degré trente minutes de longitude, environ, jusqu'au trente-septieme, & depuis le quarante-cinquieme jusqu'au cinquante-cinquieme de latitude septentrionale. Elle est bornée au nord par l'Océan & la mer Baltique ; à l'orient, par la Pologne & la Hongrie ; au midi, par l'Italie & la Suisse ; à l'occident, par la France & les Pays-Bas.

L'air y est sain & tempéré, plus froid néanmoins que chaud, sur-tout le long de la mer. Le terrain y est très-propre aux blé & aux pâturages. En quelques endroits, particulierement le long du Rhin & du Nekre, on y recueille de fort bons vins. On y trouve beaucoup de fontaines & de bains d'eaux minérales, soit chaudes, soit tempérées.

L'Allemagne s'appelloit autrefois *Germanie*, des mots teutons *Ger Man*, qui signifient *tout homme*, pour marquer le courage & la force de ses habitans. Le nom qu'elle a actuellement, vient des anciens Allemands, qui habitoient, dans le IIIe. siecle, cette partie du sud-ouest de l'Allemagne, que l'on appelle aujourd'hui la *Souabe*. Peu à peu leur nom s'étendit à tous les Germains. Les Allemands appellent leur pays *Teuschland*, c'est-à-dire, le pays des *Teutons*, peuples qui ont rendu leur nom célebre cent ans avant la naissance de Jesus-Christ.

Les *Francs*, qui habitoient le long du Rhin, & à l'orient de ce fleuve, s'étant emparés, dans le Ve. siecle, des Pays-Bas & des Gaules, qu'ils nommerent France de leur nom, se rendirent aussi maîtres, dans les deux siecles suivans, d'une bonne partie de l'Allemagne. Vers l'an 800, Charlemagne acheva de la subjuguer, ayant dompté les Saxons après une guerre de 30 ans. L'Allemagne, qui, sous ce prince & sous son fils Louis-le-Débonnaire, étoit une portion de l'Empire François, en fut détachée par le partage que Louis fit de ses états, entre ses trois fils Lothaire, Louis & Charles. Louis II du nom eut l'Allemagne à titre de royaume ; elle resta dans sa maison 70 ans : savoir, depuis l'an 840, jusqu'en l'an 911, que Louis III mourut sans enfans. Après sa mort, le royaume, ou Empire d'Allemagne, fut rendu électif, & Conrad est le premier empereur qui ait été

élu. La maison d'Autriche a possédé l'Empire pendant plusieurs siecles, & jusqu'à Charles VI, mort en 1740.

Les Allemands sont robustes, bien faits, assez inventifs, adroits, sinceres; ils aiment naturellement la guerre, la bonne chere & le vin. La noblesse d'Allemagne est la plus pure; elle ne se mésallie point : l'intérêt peut y avoir part. La plupart des abbayes, & beaucoup d'autres bénéfices exigent chez eux les preuves de noblesse. En effet, le plus gros bénéfices, comme les archevêchés, évêchés & abbayes, sont électifs; les plus grands seigneurs les briguent, & en possedent plusieurs à la fois.

L'Allemagne est un état composé d'un grand nombre de souverainetés ecclésiastiques & séculieres, ainsi que de plusieurs villes qui se gouvernent en forme de républiques. Cette singularité dans la constitution du gouvernement de l'Allemagne, est un effet naturel de la décadence de la maison de Charlemagne, premier empereur d'occident. Ce prince réunissoit sous sa domination l'Allemagne, la France, la Hongrie, la moitié de l'Italie, & une partie de l'Espagne. Ses enfans déchurent bientôt de cet état de grandeur, & donnerent lieu à plusieurs seigneurs de se rendre très-puissans, & ensuite indépendans & souverains, comme ils le sont actuellement en Allemagne.

L'Allemagne a une sorte de souverains; savoir, les *Landgraves*, dont le nom & l'origine méritent d'être expliqués ici. La dignité de *Landgrave* étoit, dans sa premiere institution, une commission que les empereurs donnoient à des seigneurs, pour être les juges d'une province, & la gouverner; pour assembler les états, & prendre les mesures nécessaires, afin d'y établir & d'y maintenir la paix. On les appelloit *juges provinciaux*, ou *comtes de province*, à cause de la jurisdiction qu'ils y exerçoient dans toute son étendue. Les Landgraviats, qui n'étoient alors que des commissions, devinrent dans la suite des fiefs héréditaires : outre les droits & les priviléges attachés à cette dignité, il y avoit des fiefs qui lui étoient unis. De ces fiefs, les uns dépendoient immédiatement des empereurs, & les autres des évêques de la province, ou de quelqu'autre puissant seigneur : ainsi les Landgraves étoient obligés de recevoir de l'empereur l'investiture de leur charge, & des fiefs qui relevoient de l'Empire; ils faisoient aussi hommage des autres fiefs qu'ils possédoient aux seigneurs suzerains.

Il faut dire à peu-près la même chose des *Margraves* & des *Burgraves*. Les *Margraves* ou *Marquis* étoient des officiers établis pour commander sur une frontiere ou marche. Les *Burgraves* n'étoient établis que sur une forteresse ou une ville dont ils avoient le gouvernement. Ces di-

gnités sont devenues héréditaires, & ont été changées en souverainetés. Il y a en Allemagne de ces trois souverainetés.

Le chef de l'Allemagne est un prince qui a le titre d'empereur. Son élection se fait à Francfort sur le Mein, & son couronnement, depuis Ferdinand I, dans la même ville, ou à Ratisbonne. Autrefois tous les princes & prélats d'Allemagne l'élisoient; mais depuis la bulle d'or donnée par Charles IV, en 1336, les seuls électeurs ont le droit d'élire l'empereur. Leur nombre étoit fixé à sept: maintenant il y en a neuf; trois ecclésiastiques, & six séculiers. Ces neuf électeurs sont l'archevêque de Mayence, celui de Cologne, & celui de Treves, le roi de Bohême, le duc de Baviere, le duc de Saxe, le marquis de Brandebourg, le comte Palatin & le duc d'Hanovre. On fut obligé, par la paix de Munster, en 1648, de créer le huitieme électorat en faveur du fils du comte Palatin du Rhin, qui avoit été dépouillé de ses états & dont l'électorat avoit été donné au duc de Baviere. Le neuvieme, qui est celui d'Hanovre, a été créé en 1692, par l'empereur Léopold, en faveur d'Ernest-Auguste, duc d'Hanovre, de la maison de Brunswick.

Le premier des électeurs ecclésiastiques est archi-chancelier pour l'Allemagne, & directeur des archives de l'Empire.

Le second est archi-chancelier pour l'Italie.

Le troisieme est archi-chancelier pour les Gaules. Ces titres sont des vestiges de la puissance dont ont joui autrefois les empereurs.

Le roi de Bohême est grand-échanson de l'Empire.

Le duc de Baviere est grand-maître: il porte la pomme d'or dans la cérémonie du couronnement de l'empereur.

L'électeur de Saxe est grand-maréchal: il porte l'épée.

Celui de Brandebourg a le titre de grand-chambellan: il porte le sceptre.

Le Palatin est grand-trésorier: il porte la couronne d'or. Ce nom de *Palatin*, qu'on donnoit autrefois à tous ceux qui avoient quelque office ou charge dans le palais d'un prince, est resté à l'électeur Palatin. Il y avoit anciennement en France des Palatins de Champagne & de Béarn.

Lorsque l'Empire est vacant, & qu'il n'y a pas de roi des Romains, l'électeur de Saxe & le comte Palatin sont vicaires de l'Empire. Le duc de Baviere a disputé ce droit au Palatin, depuis que le Palatin a été établi électeur; mais ils se sont accordés à l'exercer alternativement.

L'empereur a fort peu de revenus, & n'a même au-

cune ville qui lui appartienne comme empereur. C'est par cette raison que les Allemands choisissent toujours un prince assez puissant pour pouvoir soutenir cette dignité. Il prend les titres de *toujours Auguste*, de *César*, de *sacrée majesté*. Les affaires les plus importantes, comme celles qui concernent la paix, la guerre, l'établissement des impositions générales, ne peuvent se traiter que dans les assemblées générales, qu'on appelle dietes; mais il faut que l'empereur y donne son consentement, afin que leurs délibérations aient force de loi. Il a seul droit de convoquer ces assemblées ; & il y envoie des commissaires pour y présider à sa place. Un autre de ses droits consiste à donner l'investiture des fiefs, & à disposer de ceux qui sont dévolus à l'Empire, ce qui arrive en deux cas ; par confiscation, ou faute d'héritiers.

Les dietes ou assemblées générales sont composées de trois corps ou colléges : le premier est celui des électeurs ; le second des princes ; le troisieme des villes libres, qu'on appelle *Impériales*.

Les électeurs & les autres princes souverains ont une autorité absolue dans leurs états ; il y a néanmoins des cas dans lesquels on peut appeller de leurs jugemens. Pour vuider ces sortes d'appels, il y a deux tribunaux ; l'un est la chambre *Impériale de Spire*, résidente à Weslar, dans le cercle du haut Rhin ; l'autre est le *conseil aulique*, qui s'assemble dans la ville ou réside l'empereur. Ces Tribunaux jugent des affaires de la noblesse, que l'on appelle *immédiate* ; parce qu'elle ne dépend que de l'empereur.

Il y a trois principales religions en Allemagne.

La catholique, qui est la plus étendue, est dominante dans les états d'Autriche, dans ceux des électeurs ecclésiastiques, dans le cercle de Baviere, & dans les états des princes ecclésiastiques.

La luthérienne domine dans les cercles de la haute & de la basse Saxe, dans une bonne partie de ceux de Westphalie, de Franconie, de Souabe, & dans la plupart des villes Impériales.

La calviniste est professée dans les états de l'électeur de Brandebourg, du Landgrave de Hesse-Cassel, & de plusieurs autres princes.

Il y a en Allemagne cinquante & une villes Impériales, ainsi nommées, parce qu'elles ne dépendent que de l'empereur. Selon le traité de Munster, elles ont voix délibérative & décisive dans les assemblées, comme les autres colléges des électeurs & des princes ; de sorte que chacune a sa voix en particulier dans le collége des villes, & toutes ensemble en ont deux dans les dietes. Les principales sont Hambourg, Lubeck, Brême dans

la basse Saxe, Ratisbonne dans le cercle de Baviere; Nuremberg & Altorf dans la Franconie; Ausbourg, Ulm, Hailbron dans la Souabe, Cologne, Aix-la-Chapelle dans la Westphalie; Francfort, Spire & Worms dans le cercle du haut Rhin.

On nomme *villes Anséatiques*, des villes unies ensemble pour soutenir leur commerce. Il y en avoit autrefois en France, en Espagne & en Italie. Voici celles qui subsistent en Allemagne. Elles sont au nombre de six: *Cologne* dans le cercle de Westphalie: *Hambourg*, *Lubeck*, *Brême*, & *Rostock*, toutes quatre dans la basse-Saxe, & *Dantzick* dans la Prusse Polonoise, sur les confins de l'Allemagne, au nord-est.

Les principales rivieres de l'Allemagne sont: le *Danube*, le *Rhin*, le *Weser*, l'*Elbe*, l'*Oder*.

1. Le *Danube* prend sa source près de la forêt noire dans le cercle de Souabe, passe à Ulm, à Donavert, à Neubourg, à Ingolstat en Baviere, à Ratisbonne, à Straubing, à Passaw, à Lintz, à Vienne, à Belgrade; & après avoir arrosé le nord de la Turquie d'Europe, il va se jetter dans la mer Noire par plusieurs bouches. Il traverse ainsi l'Allemagne, la Hongrie, & la Turquie d'Europe, d'occident en orient.

2. Le *Rhin*, dont nous avons décrit le cours au chapitre des provinces-unies.

3. Le *Weser*. On trouve sa source dans le cercle de Franconie, au nord. Il porte d'abord le nom de *Verra*, & passe à Meinengen; vers Munden il reçoit la Fulde, passe près de Minden, & à Brême, & se jette dans l'Océan au nord-ouest.

4. L'*Elbe*. Il prend sa source à l'extrémité septentrionale de la Bohême, qu'il traverse, passe ensuite à Dresde dans la haute Saxe, à Wittemberg & à Magdebourg, se partage en plusieurs branches au-dessus de Hambourg, puis se jette dans l'Océan assez loin de cette ville.

5. L'*Oder*. Il prend sa source dans la Silésie près de la ville d'Oder, au sud-ouest, traverse cette province presque toute entiere, passe à Breslaw, Glogaw, Crossen, Francfort sur l'Oder; puis il se partage en plusieurs branches au-dessus de Stetin; & après avoir traversé la Poméranie, il se jette dans la Mer Baltique par plusieurs embouchures.

L'Allemagne est divisée en neuf cercles, ou grandes provinces, qui comprennent chacune plusieurs états, dont les princes, prélats, comtes & députés s'assemblent pour leurs affaires communes. La premiere division de l'Empire en cercles, se fit dans les dietes de Nuremberg, en 1437, & d'Ausbourg, en 1439, sous l'empereur Albert II. Ces cercles furent ceux de *Baviere*, de *Franconie*, de *Souabe*, de *Saxe*, du *Rhin*, & de *West-*

phalie. Maximilien I, en 1512, ajouta quatre autres cercles à ces six déja établis ; savoir, deux pour la maison d'Autriche, qui furent ceux d'*Autriche* & de *Bourgogne*, (1) celui de *Haute-Saxe*, pour les électeurs de Saxe & de Brandebourg, & celui du *Bas-Rhin*, pour les électeurs ecclésiastiques & le Palatin. Chaque cercle a deux directeurs & un colonel. Les directeurs des cercles ont le pouvoir de convoquer l'assemblée des états de leur cercle, pour y régler les affaires publiques. Le colonel commande aux gens de guerre, il a soin de l'artillerie & des munitions. Comme tous les membres doivent contribuer aux besoins communs, chaque cercle est obligé de fournir un certain nombre d'hommes armés, cavalerie & infanterie, ou une somme d'argent par mois, suivant la taxe portée par les registres des états de l'Empire.

Des neuf cercles qui subsistent présentement, il y en a quatre dans la haute Allemagne, au midi : savoir, d'orient en occident, ceux d'*Autriche*, de *Baviere*, de *Souabe* ; & au nord des deux derniers, celui de *Franconie* : dans la basse Allemagne, il y en a cinq : savoir, le long de l'Océan & de la mer Baltique, ceux de *Haute-Saxe*, de *Basse-Saxe*, de *Westphalie*, & au sud de celui de Westphalie, autour du Rhin & du Mein, ceux du *Bas-Rhin* ou *électoral*, & du *Haut-Rhin*.

Le royaume de Bohême se joint ordinairement à l'Allemagne, dont il est un ancien fief. Nous en parlerons dans notre troisieme chapitre, aussi-bien que des états qui l'avoisinent à l'orient & au nord, & qui étoient autrefois sous sa dépendance.

Avant d'entrer dans le détail des cercles d'Allemagne, il est à propos de faire quelques remarques générales sur les *enclaves*, c'est-à-dire, sur les pays qui, quoique renfermés dans un cercle, appartiennent néanmoins à d'autres.

1. Le comté de Plesse, enclavé dans le cercle de basse-Saxe au sud, & l'évêché de Basle au sud-ouest du cercle de Souabe, sont du cercle du haut Rhin.

2. Les enclaves du cercle électoral appartiennent aussi au cercle du haut-Rhin, à l'exception du comté d'Erpach, qui est du cercle de Franconie, & situé à l'orient du Rhin entre le Mein & le Nekre ; de Prium & de Mandrescheid, à l'occident de la Moselle, qui sont du cercle de Westphalie.

3. Toutes les enclaves du cercle de Souabe, sont de celui d'Autriche.

(1) *Le cercle de Bourgogne contenoit les Pays-Bas & la Franche-Comté : il ne subsiste plus, comme nous l'avons déja dit.*

4. Erfort & l'Eichfelt, enclavés dans le cercle de la haute-Saxe, sont du cercle du bas-Rhin ou électoral, & appartiennent à l'électeur de Mayence.

5. Toutes les enclaves du cercle du haut-Rhin & de Westphalie appartiennent au cercle du bas-Rhin.

CHAPITRE PREMIER.

Des Cercles de la haute - Allemagne ou Méridionale.

ARTICLE I.

Du Cercle d'Autriche.

CE Cercle, qui est à l'orient & au midi de l'Allemagne, est borné au nord par la Bohême & la Moravie; au levant, par la Hongrie; au midi, par la seigneurie de Venise; & au couchant, par la Baviere & le pays des Grisons. Il comprend les pays héréditaires de la maison d'Autriche.

Cette maison a porté d'abord le nom de *Habsbourg*. Rodolphe, qui en a été le premier empereur, s'empara de l'autriche sur la fin du XIIIe. siecle, prétendant que c'étoit un fief masculin, qui, au défaut d'enfans mâles devoit retourner à l'Empire; & il donna l'investiture à son fils Albert. La maison d'Autriche fut à son plus haut point de grandeur sous Charles-quint, qui étoit tout à la fois empereur, roi d'Espagne, & maître d'une partie de l'Italie, de la Franche-Comté, & des dix-sept provinces des Pays-Bas. Il donna l'Espagne & les pays que nous venons de nommer, à Philippe II son fils, & il céda l'Empire à Ferdinand Ier., son frere, dont les descendans l'ont possédé jusqu'à Charles VI, pere de l'archiduchesse Marie-Thérese, douairiere de l'empereur François de Lorraine: leurs enfans forment une nouvelle maison d'Autriche. Les archiducs d'Autriche ont deux beaux priviléges; le premier, de créer par tout l'empire des barons, des comtes & des gentils-hommes: le second est que l'empereur ne peut leur ôter leur principauté, ni leurs terres. La maison d'Autriche a donné seize empereurs à l'Allemagne, & six rois à l'Espagne.

Le cercle d'Autriche renferme six pays: quatre du nord

au sud, qui sont l'archiduché d'Autriche, les duchés de Stirie, de Carinthie & de Carniole : les deux autres sont : le comté de Tirol, au sud-ouest de la Baviere, & la Souabe Autrichienne, ou l'Autriche antérieure, dans le Cercle de Souabe.

§. I. *De l'Archiduché d'Autriche.*

Ce pays est assez fertile en blé, & produit d'excellens fruits, du vin, le meilleur safran, & abonde en pâturages & en gibier : il a aussi des salines qui rapportent plus de deux millions par an. Toute la partie située au midi du Danube, qui est la plus considérable, étoit comprise dans les provinces romaines de Norique & de Pannonie. Ce pays fit ensuite partie de la Baviere prise en général ; & comme il en comprenoit la partie orientale, les Allemands la nommerent *Oesterrich*, d'où s'est formé le nom d'*Autriche*, à cause de sa situation au levant & au midi du royaume de Baviere. Le marquis d'Autriche étoit chargé de défendre cette frontiere contre les Huns ou Avares, qui habitoient la Hongrie au IXe. siecle. L'Autriche se divise en haute & basse : la basse est à l'orient, & la haute à l'occident, entre le Danube & la riviere d'Ens.

1. *La Basse-Autriche.*

VIENNE, anciennement JULIOBONA ou VENDUM & VENDOBONA, sur le Danube, *archevêché*, *université*, *capitale* de toute l'Autriche, & en particulier de la basse. Cette ville n'est pas fort grande ; mais elle est très-forte, & a de fort beaux faubourgs. On y a établi deux manufactures nouvelles, l'une de porcelaine, & l'autre d'étoffes de soie, dans le goût de celles de Lyon. Sa cathédrale, dédiée à Saint Etienne, est remarquable, entr'autres choses, par la beauté de son maître-autel & de son clocher. Il s'y trouve encore de fort belles églises ; surtout celle de l'abbaye de Saint Grégoire, & quatre maisons jadis aux jésuites, dont il y en a deux qui sont des colléges ; savoir le grand & le petit. Précédemment les jésuites avoient un troisieme collége, qu'on appelloit le *Thérésien*, fondé par la reine de Hongrie pour la jeune noblesse. Mais elle leur avoit ôté ce collége en 1759, aussi-bien que plusieurs écoles de théologie & de philosophie, qui furent données aux dominicains ; elle ordonna de plus à ces peres d'ouvrir dans leur couvent de Vienne des écoles de théologie & de philosophie, & leur a donné le privilége que les études qu'on y fera, seront comptées pour les grades, comme si elles étoient faites dans l'université. S. M. Impériale a établi dans le

même tems, un reviseur des cahiers de théologie, un autre pour ceux de philosophie, & un directeur des études de grammaire & de belles-lettres. L'archevêque a fait bâtir aussi un séminaire, qu'il a donné aux prêtres de la mission. Le palais impérial, qui est fort simple, renferme des choses très-rares & très-curieuses : on y voyoit ci-devant une belle bibliothéque ; mais on l'a transportée dans les bâtimens de la nouvelle académie. Outre ce palais, il y en a deux autres dans les fauxbourgs, & plusieurs maisons de plaisance, autour de la ville, où la cour de Vienne va assez souvent. La sépulture des princes de la maison d'Autriche est aujourd'hui dans une chapelle de l'église des capucins, située sur le marché neuf. L'église des augustins déchaussés est appellée *Aulique*, parce qu'elle est près du palais impérial, & que la cour y célebre ses plus importantes cérémonies. Les autres églises de religieux sont : celles des cordeliers, des récollets, des dominicains, des grands augustins, & une abbaye de bénédictins, qui est dans une grande place, ornée de belles maisons, & dont l'église est remarquable par ses tableaux, & ses chapelles très-décorées. Vienne est entourée de douze bastions. Elle a soutenu deux siéges contre les Turcs, qui ont été contraints de se retirer honteusement chaque fois ; savoir, en 1529 & en 1683, quoique dans l'une & l'autre de ces occasions leur armée fût composée de près de 200000 hommes.

NEUSTAT, autrefois CELEUSIUM, *évêché*, près de la Hongrie. Cette ville est bien fortifiée : elle a un château, où l'on renferme les prisonniers d'état. On fait à Neustat de la porcelaine.

SAINT-PELTEN, petite ville, au sud-ouest de Vienne, sur la riviere de Drasain.

KREMS, au nord du Danube. C'est une assez belle ville, quoique petite. Le Danube a dans le voisinage un tournant & une cataracte fort dangereux.

2. *La Haute-Autriche.*

LINTZ, *place forte* sur le Danube, *capitale* de la haute Autriche. Cette ville est belle, commerçante, & a deux bons châteaux pour sa défense.

ENS, sur la riviere de même nom : elle a de bonnes fortifications & un arsenal.

§. II. *Le duché de Stirie.*

C'est un pays plein de montagnes. On y trouve beaucoup de mines de fer. Cependant il est fertile en quelques

endroits, & nourrit beaucoup de bétail; on dit même que son nom vient du mot *Stier*, qui, en Allemand, signifie un bœuf. Ses principales rivieres sont la *Muer* & la *Drave*.

La *Muer* traverse toute la Stirie, & arrose Judembourg, Gracz, Rockelsburg.

La *Drave* a sa source sur les confins de l'évêché de Brixen & de l'archevêché de Saltzbourg, traverse la Carinthie & la basse Stirie, & reçoit la Muer sur les confins de cette derniere province & de la Hongrie.

On divise la Stirie en haute au nord, en basse au midi, & comté de Cilley, qui est encore plus au midi.

1. *La haute-Stirie.*

JUDEMBOURG, sur la Muer, *capitale* de cette partie de la Stirie. Cette ville a un bon château; la place & les édifices publics sont magnifiques. Les franciscains y ont un couvent; & les jésuites y avoient un beau collége, un séminaire & un noviciat.

SECKAW, au nord de Judembourg, *évêché* suffragant de l'archevêque de Saltzbourg. Son évêque n'a point séance aux dietes de l'Empire, parce qu'il prête serment de fidélité à l'archevêque de Saltzbourg.

BRUX *ou* PRUKANDER, sur la Muer, est une petite ville avec un château: elle a un point sur cette riviere, & elle en tire son nom.

2. *La Basse-Stirie.*

GRACZ, sur la Muer, *capitale*, *évêché*, *université*. Cette ville est fortifiée, & défendue par un bon château, bâti sur un rocher. Il y a de beaux palais, un grand magasin, & un arsenal.

ROCKELSBURG, dans une isle formée par la Muer. C'est une forteresse importante sur les frontieres de Hongrie. Ses environs produisent de bons vins.

PETTAW, sur la Drave, ville jolie & ancienne. Elle a un couvent de dominicains & un de franciscains.

3. *Le Comté de Cilley.*

Il est au midi de la basse-Stirie. L'empereur Fréderic III l'incorpora au duché de Stirie, après la mort de son dernier comte, arrivée vers le milieu du XVe. siecle.

CILLEY, *capitale* sur la riviere de Saan. C'est une jolie ville fort peuplée, où l'on voit plusieurs antiquités: elle est munie d'un château bâti sur une montagne.

RAIN, sur la Save, au sud-est de Cilley. Cette petite ville a un bon château.

§. III. *Le duché de Carinthie.*

Ce pays ressemble assez à la Stirie. Il a eu des ducs de diverses maisons, jusqu'en 1321 environ, qu'il fut joint à l'Autriche. L'archevêque de Saltzbourg & l'évêque de Bamberg y possedent plusieurs territoires. Ce duché est partagé en haute Carinthie, à l'occident, & en basse, à l'orient.

1. *La Basse-Carinthie.*

CLAGENFURT, *capitale*, *place forte*. C'est une bonne ville, sur la riviere de Glan.

SAINT-VEIT, au nord-est, située entre quatre montagnes.

GURCK, *évêché*, plus au nord, sur la riviere de *Gurck*. L'évêque est prince de l'Empire ; mais il n'a ni séance ni voix à la diete. Il est nommé alternativement par l'archevêque de Saltzbourg & par l'archiduc. Mais des trois nominations, l'archiduc en a deux, & l'archevêque n'en a qu'une.

LAVAMIND, *évêché*, à l'orient de Clagenfurt, & au confluent du Lavant & de la Drave. Son évêque est à la nomination de l'archevêque de Saltzbourg, & il réside dans l'abbaye de S. *André*, qui est plus au nord sur la même riviere du Lavant.

WOLFSBERG, au nord de Lavamind, près la riviere de Lavant. C'est la résidence d'un suffragant de Bamberg, qui est le gouverneur de seize bailliages que l'évêque de Bamberg possede en Carinthie.

2. *La Haute-Carinthie.*

ORTNBURG, sur la Drave, à l'occident de Clagenfurt. C'est une ville qui a le titre de comté.

PONTEBA, au sud-ouest, sur la riviere de la Fella, qui sépare les états de Venise de ceux d'Autriche : elle appartient à l'évêque de Bamberg. On y voit un pont qui fait un des meilleurs passages des Alpes, & qui divise cette ville en deux parties ou villes, dont l'une du coté de l'Allemagne, est de la haute-Carinthie, & l'autre est du Frioul, & appartient aux Vénitiens. La différence qu'on remarque entre les habitans, qui ne sont séparés que par le pont, est extrêmement sensible. Leurs coutumes, leurs mœurs & même leur maniere de bâtir sont contraires. Cette derniere diversité paroît même dans la construction du pont ; une partie est de pierres, & l'autre de grands arbres, comme sont ordinairement les ponts que bâtissent les Allemands.

§. IV. *Le duché de Carniole.*

Quoique plein de montagnes & de rochers, ce pays ne laisse pas de produire du blé & du vin : il y a plusieurs mines de fer, d'acier & de mercure ou vif-argent. On le divise en haute-Carniole, au nord, basse au midi, & moyenne Carniole ou Windismarck *, au sud-est.

La *Save* prend sa source dans la haute-Carniole, près la frontiere de la Carinthie, la traverse toute entiere, borne l'esclavonie au midi, & se jette dans le Danube au dessous de Belgrade.

LAUBACH, *capitale*, *évêché*, dans la haute-Carniole. Sa cathédrale, qui est fort belle, n'a que six chanoines. Elle avoit un collége de jésuites, plusieurs couvens, & une commanderie de l'ordre Teutonique.

GORICE, *archevêché*, érigé en Mai 1751, *place forte*, & comté, à l'occident, sur les confins du Frioul, dont il dépendoit autrefois. La partie du Frioul Autrichien qui dépendoit du patriarchat d'Aquilée, est aujourd'hui soumise à l'archevêque de Gorice.

DURINO, sur le golfe de Venise, au sud de Gorice.

CZIRNITZ, petite ville, dans la basse-Carniole, sur le lac de Czirnitz, qui fournit tous les ans du poisson, du blé & beaucoup de gibier. Vers le printems, une partie des eaux de plusieurs petits ruisseaux qui descendent des montagnes, se décharge dans des fosses de pierre qui se trouvent dans ce lac. Lorsque ces fosses sont remplies, non-seulement les eaux se répandent dans le lit du lac; mais celles qui sont dans les fosses, en sortent avec une violence prodigieuse; peut-être par un effet semblable à celui que l'on voit tous les jours, sans surprise, dans les jets d'eaux artificiels. Les eaux qui se perdent avant que d'arriver au lac, se rendant aux fosses de pierre, par différens conduits souterrains, pressent fortement celles qui sont déja dans les fosses, & les font ainsi sortir avec impétuosité. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, lorsqu'une partie des eaux de ce lac s'est retirée dans les fosses, & que le reste s'est perdu sous terre, on fait la pêche du poisson qui y est demeuré. On y seme ensuite du blé, qui y vient en peu de tems. Pendant l'automne & une partie de l'hiver, on y prend une grande quantité de gibier, qui s'y jette de toutes les forêts voisines. Ce lac singulier a environ six lieues de long & trois de large.

METLING, dans le Windismarck, est une ville assez considerable, sur la riviere de *Kulp*.

On peut joindre à la Carniole deux pays voisins, qui appartiennent encore à l'Autriche ; savoir, une partie du Frioul, aux environs des ruines de la ville d'Aquilée, &

une partie de l'Istrie, que la maison d'Autriche partage avec les Vénitiens. Le Frioul Autrichien n'a pas de villes remarquables.

1. L'*Istrie Autrichienne* est au nord & à l'orient de l'Istrie Vénitienne; elle est très-importante pour la maison d'Autriche, parce que c'est la seule de ses provinces où elle puisse avoir des ports sur la Méditerranée.

TRIESTE, *évêché*, *port*, au fond du golfe de Venise, au nord-est. C'est une petite ville, aujourd'hui fort marchande. La cathédrale, dédiée à S. Just, est fort belle, aussi-bien que l'église des jésuites, qui y avoient un beau collége. Elle a six couvens d'hommes & un de filles. Pour rendre cette ville plus florissante, l'impératrice-reine de Hongrie y a fait construire une citadelle, rendu le port franc, établi des chantiers pour la construction des vaisseaux, & institué une compagnie de commerce.

PEDENA, *évêché*, à l'orient de l'Istrie Autrichienne. C'est une jolie petite ville.

§. V. *Le comté de Tirol.*

C'est un pays rempli de montagnes, presque toujours couvertes de neige: il est néanmoins assez peuplé, & fertile en quelques endroits. On y trouve des mines d'argent, de fer & de vif-argent, qui sont d'un assez bon revenu. Ce comté, après avoir eu ses seigneurs particuliers, est venu à la maison d'Autriche, en 1289, par le mariage d'Albert I, duc d'Autriche, & depuis empereur, avec Elisabeth, héritiere de Mainard, comte de Tirol, & duc de Carinthie.

INSPRUCK, *capitale*, sur l'*Inn*, qui traverse tout le Tirol. Elle a un fort château, quelques belles églises; comme celle des récollets, & surtout celle des jésuites, & un magnifique hôtel où le gouverneur du pays fait sa résidence. La Souabe Autrichienne dépend de la régence de cette ville.

ROTENBURG, au nord-est d'Inspruck. Elle a reçu son nom des mines de cuivre qui sont dans son voisinage.

KUFSTAIN, tout au nord-est du Tirol. Cette ville est la meilleure forteresse du pays; son château, qui est bâti sur un rocher, passe pour imprenable.

Au midi du Tirol est un vieux château, nommé *Tirol*, près la source de l'Adige: il a donné son nom à ce comté.

Meran, autre château, qui avoit autrefois des ducs de ce nom, lesquels étoient très-puissans en Allemagne.

Des évêchés de Trente & de Brixen.

L'évêché de *Trente* est au midi du Tirol, sur les confins de cette province & de l'Italie, à laquelle plusieurs géographes rapportent cet état, parce qu'il en dépendoit autrefois. L'évêque, qui est prince de l'empire, en est seigneur, sous la protection de la maison d'Autriche : il est élu par les chanoines, qui sont au nombre de dix-huit capitulans, douze Allemands & six Italiens : il a un envoyé à l'assemblée des états du Tirol, & il fournit son contingent, lorsqu'on a résolu de lever de nouveaux subsides.

TRENTE, *capitale*, *évêché*, sur l'Adige. Cette ville étoit autrefois libre & impériale. Elle est célebre par le dernier concile général qui s'y est tenu. Il a commencé en 1545, & a fini en 1563. Sa cathédrale, qui porte le nom de St. Vigile, est très-belle. Les colonnes qui soutiennent la voûte sont d'une grosseur prodigieuse. L'église de Sainte-Marie-Majeure, où le concile s'est assemblé, est toute de marbre blanc, & rouge en dehors ; ses orgues sont aussi des plus belles qu'on puisse voir. Le palais de l'évêque, qui est hors de la ville, est magnifique, fortifié comme une citadelle. Trente a quatre paroisses, & plusieurs couvens d'hommes & de filles.

L'évêché de *Brixen* est entre le Tirol & la Carinthie. L'évêque est membre de l'empire, & sous la protection de la maison d'Autriche : il fournit aussi son contingent dans les impôts du Tirol.

BRIXEN, *capitale*, *évêché*, c'est une belle ville, au confluent de la *Rientz* & de l'*Eisoch*, dans un terroir fertile en excellens vins.

§. VI. *La Souabe Autrichienne.*

Elle consiste en divers enclaves du cercle de Souabe, situés au nord de la Suisse. Les principales villes sont :

FRIBOURG, autrefois TARODUNUM, sur le *Thréseim*, *place forte*, *université*, *capitale* du Brisgaw, entre le Rhin & la Forêt Noire, au sud-ouest du cercle de Souabe. Louis XV s'en est emparé en 1745, & en a ruiné les fortifications avant que de la rendre.

BRISACH, sur le Rhin, *ville forte*, qui a été prise par les François, en 1703, & rendue à la maison d'Autriche, par le traité de Rastadt, en 1714.

Au midi de Brisgaw sont les quatre villes nommées *forestieres*, parce qu'elles sont voisines de la Forêt Noire. Les Suisses, comme nous l'avons déja observé, ont droit d'y avoir garnison, lorsqu'il y a guerre en ce pays.

RHINFELD, la meilleure des villes foreſtieres, a un beau pont ſur le Rhin.

LAUFFEMBOURG, petite ville, mais forte.

SECKINGEN, ville ſituée dans une iſle que forme le Rhin. Sa grande place eſt très-belle.

WALDSCHULT, ville fort médiocre, ſituée au confluent de la Schult & du Rhin.

CONSTANCE, au ſud du cercle de Souabe, *évêché*, près du lac de Conſtance. On attribue la fondation de cette ville à Conſtance, pere de Conſtantin. Elle étoit autrefois ville libre & impériale; mais Charles-quint l'ayant ſoumiſe, en 1548, depuis ce tems elle appartient à la maiſon d'Autriche. Nous parlerons des états de ſon évêque, en décrivant la Souabe. Conſtance eſt une belle ville, riche & marchande. Elle eſt célebre par le concile général qui s'y eſt tenu en 1414. Les François ſe ſont rendus maîtres de cette ville en 1744; mais l'année ſuivante elle eſt rentrée ſous la domination de l'Autriche.

NELLEMBOURG, au nord-oueſt du lac de Conſtance. C'eſt le principal lieu du Landgraviat de Nellembourg, qui a eu autrefois ſes princes.

OBERSDORF & ORB, au nord-oueſt de Nellembourg, dans le comté de Hohenberg, qui eſt entre celui de Fuſtemberg & le duché de Wirtemberg : ce comté, qui eſt aſſez conſidérable, appartient à la maiſon d'Autriche, à l'exception de la ville de *Rotweil*, qui eſt libre & impériale.

BREGENTZ, près du lac de Conſtance, au ſud-eſt. Cette ancienne ville, qui a titre de comté, donne ſon nom à la riviere qui l'arroſe: elle a un château bâti ſur une éminence, & auprès duquel il y a pluſieurs forges. Ce comté, & ceux qui en ſont voiſins, comme *Montfort*, *Feldkirk*, &c. qui appartiennent auſſi à la maiſon d'Autriche, ſont renfermés, par pluſieurs géographes, dans le Tirol qu'ils ont à l'orient, & auquel ils ſont annexés; mais ils ſont de Souabe : d'autres mettent Montfort dans la Suiſſe, parce qu'il en dépendoit autrefois. C'eſt ainſi qu'il eſt marqué dans la carte d'Allemagne de Deliſle.

GUNTZBOURG, * près du confluent du *Guntz* dans le Danube, à l'orient de la Souabe. Cette ville eſt la capitale du marquiſat de Burgaw.

La maiſon d'Autriche poſſede encore, avec les pays qui viennent d'être décrits, le royaume de *Bohême*, le marquiſat de *Moravie*, la partie de la *Siléſie* qui l'avoiſine, le royaume de *Hongrie*, & la *Tranſylvanie*, les duchés de *Milan* & de *Mantoue*, en Italie, & une partie des *Pays-Bas*.

ARTICLE II.

Du Cercle de Baviere.

CE cercle est borné au nord par la Franconie & la Bohême ; à l'orient & au midi, par le cercle d'Autriche ; & à l'occident, par la Souabe. Il faisoit autrefois partie de la Norique & de la Vindélicie. L'air y est sain, & le terroir très-fertile en blé : il s'y trouve de bons pâturages ; mais on y recueille peu de vin. Il y a des mines de fer, de cuivre, de vitriol & d'argent, aussi bien que des salines. Ce pays n'est pas riche, parce qu'on y fait peu de commerce.

Le cercle de Baviere renferme six états principaux, deux séculiers, & quatre ecclésiastiques : ce sont, 1°. les *états du duc de Baviere* ; savoir : le duché de Baviere au midi du Danube ; & le palatinat de Baviere, au nord ; 2°. le *duché de Neubourg*, à l'ouest du cercle de Baviere ; 3°. l'*archevêché de Saltzbourg*, au sud-est du même cercle ; 4°. l'*évêché de Freisingen*, au milieu du duché de Baviere ; 5°. l'*évêché de Ratisbonne* ; & 6°. l'*évêché de Passaw*, l'un & l'autre le long du Danube.

Le duc de Baviere & l'archevêque de Saltzbourg sont les directeurs de ce cercle.

La plus grande riviere qui l'arrose est l'*Inn*, qui prend sa source dans le pays des Grisons, traverse le comté de Tirol, la haute-Baviere, & se jette dans le Danube à Passaw.

§. I. *Les Etats du Duc de Baviere.*

La maison de Baviere est la branche cadette de la maison palatine du Rhin : elle ne possede la dignité d'électeur que depuis 1621, que l'empereur l'ôta au palatin pour la lui donner. Charles VII, qui fut élu empereur en 1742, après la mort de Charles VI, dernier prince de l'ancienne maison d'Autriche, étoit le quatrieme électeur de sa branche.

MUNICH, sur l'Iser, *capitale* des états de Baviere, & en particulier du duché : elle est dans la haute-Baviere, qui comprend la partie méridionale & occidentale du duché ; la basse contient la partie orientale. C'est une belle & assez forte ville, où le duc de Baviere réside ordinairement. Son palais est très-vaste & magnifique : il contient, dit-on, onze cours, vingt grandes salles, dix-neuf galeries, deux mille six cent grandes croisées, six chapelles, seize grandes cuisines & douze grandes caves, quarante vastes appartemens qui sont unis sans être

assujettis, avec trois cent grandes chambres, richement peintes, lambrissées & meublées. Il n'y a, dans ce superbe palais, ni coin, ni niche, ni porte, ni cheminée qui n'ait son buste ou ses reliefs; mais rien n'égale le sallon des antiques. On y compte trois cent cinquante-quatre bustes de jaspe, de porphyre, de bronze & de marbre de toutes les couleurs, qui représentent ou des capitaines Grecs, ou des empereurs Romains, ou des hommes très-illustres par leur naissance, ou leurs grandes actions. Des deux principales galeries, l'une est ornée des portraits des personnes célebres, sur-tout par leur doctrine, le plafond de l'autre représente les principales villes de Baviere, ses rivieres, ses châteaux, & ce qu'il y a de plus remarquable. Sans compter les appartemens de l'électeur & de sa cour, on distingue dans ce vaste palais quatre appartemens principaux : l'appartement royal, celui de Lorraine, l'impérial & celui de l'électrice. L'impérial a une salle de cent-huit pieds de long, sur cinquante-deux de large. Ces appartemens communiquent par autant de galeries ornées. Ce qu'il y a de singulier dans cette ville, c'est qu'on a pratiqué des galeries, qui traversant les maisons, & même les rues par des arcades, communiquent du palais aux principales églises & couvens; de sorte que la cour peut y aller secrétement. Ce palais a souffert deux incendies considérables, l'un en 1729, & l'autre en 1750. Les électeurs y ont un arsenal, & leur sépulture est dans la superbe église des Théatins. Les jésuites avoient un beau collége dans cette ville.

INGOLSTAT, *université*, au nord-ouest, sur le Danube. C'est la plus forte place de la Baviere. Elle a un bel arsenal. Les jésuites y avoient un collége. Les Autrichiens ont pris cette ville en 1742, & l'ont rendue avec les autres, en 1745, qu'ils firent la paix avec l'électeur, fils de l'empereur Charles VII, qui venoit de mourir.

STRAUBING, dans la basse-Baviere, ainsi que les deux suivantes, *place forte*, sur le Danube.

LANDSHUT, sur l'Iser, est une ville assez bien fortifiée : il y a un beau château.

BURCKHAUSEN, au sud-est de la précédente, sur le *Saltzach*. Cette riviere a sa source au midi, sur les confins de l'évêché de Brixen, passe à Saltzbourg, & se jette dans l'Inn, au-dessous de Burckhausen, qui est une ville bien bâtie, avec un ancien château. Les jésuites y avoient un beau collége.

CHIEMSÉE, *évêché*, enclavé dans la haute-Baviere, dans une isle du lac de même nom, au sud-ouest de Burckhausen. Son évêque n'est pas prince de l'empire, étant à la domination de l'archevêque de Saltzbourg, dont il est suffragant.

AMBERG, au nord, *capitale* du palatinat de Baviere, ou haut-Palatinat. C'est une jolie ville, sur la *Wils*, avec des fossés profonds, des remparts & un bon château. C'est la patrie de Fréderic Spanheim, un des plus savans théologiens protestans.

LEUCHTENBERG, *capitale* de l'ancien Landgraviat de ce nom, au milieu du palatinat de Baviere.

Le duc de Baviere possede quelques pays en Souabe; entr'autres, le comté de *Meindelheim*, dans la partie orientale, au midi de Burgaw.

DONAVERT, au nord de Burgaw, sur le Danube, lui appartient aussi. Elle est de la haute-Baviere. Sa principale église est celle de Notre-Dame. Les bénédictins y ont l'abbaye de Sainte-Croix, & les chevaliers teutoniques une maison. Il y a aussi un collége. Elle étoit autrefois impériale; mais ayant été mise au ban de l'empire, en 1606, Maximilien I, duc de Baviere, se l'assujettit.

§. II. *Le Duché de Neubourg, &c.*

Ce duché, avec la principauté de Sultzbach, qui est à l'occident du palatinat de Baviere, s'appelle aujourd'hui *le nouveau palatinat.* Il appartient à l'électeur palatin du Rhin, de la branche de Sultzbach, issue de celle de Neubourg, qui a hérité, en 1742, de l'électorat & palatinat du Rhin.

NEUBOURG, sur le Danube, *capitale* du duché, qui est partagé en trois parties principales séparées l'une de l'autre. C'est une jolie ville, assez bien peuplée, avec de bonnes fortifications & un beau château. Elle est du diocese d'Augsbourg.

HOCHSTET, * sur la gauche du Danube, deux lieues au-dessous de Dillingen, célebre par les deux batailles que les François y ont perdues, en 1703 & 1704.

SULTZBACH, au nord-ouest d'Amberg: elle est située sur une montagne, & a un beau château.

§. III. *L'Archevêché de Saltzbourg.*

L'archevêché de Saltzbourg est prince souverain, & prend le titre de légat du St. Siége. Il nomme aux évêchés de Chiemsée en Baviere, de Seckaw en Stirie, & de Lavamind en Carinthie, dont les pourvus n'ont pas besoin de confirmation ni de bulles du pape. De trois nominations, il en a une à l'évêché de Curck en Carinthie.

SALTZBOURG, *archevêché*, *capitale*, *université*, sur le Saltzach. C'est une ville ancienne, belle & forte. La cathédrale & le château de l'archevêque sont des édi-

fices superbes. L'église métropolitaine est vaste, & un des beaux bâtimens qui soient en Allemagne. Elle est bâtie sur le modele de St. Pierre de Rome, & en a les proportions. Outre quatre jeux d'orgues, qui sont à chaque coin de la voûte du milieu, il y en a un très-grand & nouveau, qui occupe tout le fond de la grande nef de l'église. L'université a été fondée par un archevêque de Saltzbourg, & est régentée par des bénédictins, excepté qu'il y a des professeurs séculiers pour le droit civil. Les jésuites, à qui elle avoit été offerte, à condition que l'archevêque, en sa qualité de légat du St. Siége, pourroit informer des affaires de l'université, ne voulurent point l'accepter à cette condition, qui leur parut trop onéreuse.

La prévôté de *Berchtlsgaden*, au midi de la ville de Saltzbourg : c'est une principauté qui dépend d'un prieur des chanoines réguliers de Saint-Augustin.

§. IV. *L'Evêché de Freisingen.*

FREISINGEN, *évêché*, en est la capitale. C'est une jolie ville, située dans une agréable contrée, & sur une montagne près l'Iser. La cathédrale & le palais épiscopal sont de superbes édifices. Son évêque est prince souverain.

Le comté de *Wenderfels* appartient à l'évêque de Freisingen ; il est situé à l'extrémité de la Baviere, vers le Tirol. Ce prince possede encore plusieurs petits territoires dans le cercle d'Autriche.

§. V. *L'Evêché de Ratisbonne.*

C'est un petit état, situé le long des deux bords du Danube. L'évêque, qui est prince de l'Empire, en est souverain ; mais la ville de Ratisbonne ne lui appartient pas.

WERTH, sur la rive septentrionale du Danube, est le principal lieu de l'évêché de Ratisbonne, & la résidence ordinaire de l'évêque.

RATISBONNE, *évêché*, sur la rive méridionale du Danube. C'est la seule ville impériale de ce Cercle : on l'appelle, en allemand *Reghensburg*, à cause de sa situation vis-à-vis l'embouchure du *Regen* dans le Danube. Elle est grande, belle & célebre par les dietes de l'Empire, qui s'y tiennent depuis l'an 1662, si ce n'est depuis 1741, jusqu'en 1745, qu'elles se sont tenues à Francfort sur le Mein. La maison-de-ville & la plus grande salle de Ratisbonne, où se tiennent ces assemblées, sont magnifiques. Cette ville a aussi de belles églises & de

fort beaux édifices. Son pont de pierre est le meilleur de tous ceux qui sont sur le Danube. Il y a dans Ratisbonne trois abbayes, celle de St. Emmerand, & celles du haut & du bas Munster. L'abbé de la premiere & les abbesses des deux autres ont rang entre les prélats de l'Empire. Le magistrat de Ratisbonne est protestant; & les seuls protestans ont droit de bourgeoisie dans cette ville. Les catholiques y ont cependant l'église cathédrale & quelques autres, comme celles des dominicains, des carmes-déchaussés, des capucins, des récollets, & du collége qui fut autrefois une abbaye de bénédictins. Il y a aussi une très-belle chartreuse.

§. VI. *L'évêché de Passaw.*

C'est un très-riche évêché, dont l'évêque est prince de l'Empire. Il étoit ci-devant suffragant de Saltzbourg; mais, en 1728, il obtint du pape Benoît XIII, de ne relever que du St. Siége; & Clément XII, en 1732, ratifia la bulle de son prédécesseur.

PASSAW, *évêché*, en est la capitale. Cette ville est forte & ancienne : elle est située au confluent du Danube, de l'Inn & de l'Iltz, qui en font comme trois villes; savoir, passaw, Instat, & Ilstat. Ses maisons sont bien bâties, & sa cathédrale passe pour la plus belle église d'Allemagne. Elle a une abbaye de bénédictins, une maison de chanoines réguliers, & jadis un collége de jésuites.

Près de cette ville, on pêche des perles dans la riviere d'Iltz : cette pêche appartient à l'électeur de Baviere & à l'archiduc d'Autriche, qui ont chacun un officier pour veiller à leurs intérêts.

ARTICLE III.

Du Cercle de Souabe.

LA Souabe, habitée autrefois par les Suéves, est un des plus fertiles pays de l'Allemagne : elle a aussi des fontaines salées & des bains fameux.

Cette province est bornée au nord, par le Cercle électoral du Rhin, & la Franconie; à l'orient, par la Baviere; au midi, par la Suisse, & à l'occident, par le Rhin qui la sépare de l'Alsace.

Ce Cercle a trente & une villes impériales, & grand nombre d'états ecclésiastiques & séculiers. Les principaux sont au nombre de six : 1. le duché de Wirtemberg, au nord; 2. la principauté & comté de Furs-

temberg, à l'ouest & au sud du duché de Wirtemberg; 3. le marquisat de Bade; 4. l'évêché d'Augsbourg, à l'orient; 5. l'abbaye de Kempten, au sud-est; 6. l'évêché de Constance, au midi. Nous avons parlé de la Souabe Autrichienne, à l'article I.

Les principales rivieres de la Souabe sont: le Danube, qui prend sa source au sud-ouest, & la traverse en grande partie.

Le Leck, dont la source est dans les montagnes du Tirol, au nord-ouest. Il sépare la Baviere de la Souabe, passe à Augsbourg, & se jette dans le Danube, près de Donavert.

Le Neckre, qui prend sa source assez près de celle du Danube, traverse la Souabe du midi au septentrion, passe à Tubingen, à Stutgard, à Hailbron, à Heidelberg, & se jette dans le Rhin à Manheim.

§. I. *Le Duché de Wirtemberg.*

Il appartient au duc de ce nom, qui est un des principaux souverains du Cercle de Souabe, dont il est directeur avec l'évêque de Constance.

STUTGARD, *capitale*, près du Neckre. C'est une belle ville, bien peuplée, entre des collines où l'on voit de beaux vignobles. Le duc de Wirtemberg y a un palais magnifique où il réside. Ce prince est maintenant catholique; mais ses sujets sont la plupart luthériens.

TUBINGEN, *université*, sur le Neckre. C'est une ville jolie & forte: elle a un beau château.

Dans le duché de Wirtemberg sont enclavées plusieurs petites principautés, entr'autres, le comté d'Hohenzollern, au sud-est de Tubingen. Ses comtes sont d'une des plus anciennes maisons, & ils sortent de la même tige que les margraves & électeurs de Brandebourg, rois de Prusse.

A l'orient de ce duché est la prévôté d'Elvang, autrefois abbaye de bénédictins, sécularisée au XVe. siecle, & convertie en prévôté séculiere, composée d'un prévôt, & de douze chanoines séculiers, qui font preuve de noblesse. L'archevêque de Treves est prévôt d'Elvang, depuis que cette prévôté a été unie à son église. Le prévôt a voix & rang parmi les princes ecclésiastiques aux dietes de l'Empire. Il est souverain de la ville de même nom, qui est médiocre, & sous la protection du duc de Wirtemberg. Son palais est situé sur une montagne vis-à-vis de la ville. Il jouit d'un domaine de dix lieues d'étendue, de l'est à l'ouest, & de quatre dans sa plus grande largeur, du sud au nord. Cette prévôté a ses grands officiers héréditaires.

Les ducs de Wirtemberg possedent hors de leur duché le comté de Montbelliard entre l'Alsace & la Franche-Comté. Cette principauté leur est échue en 1723, par le décès de Léopold Everard, dernier comte de Montbelliard, mort sans enfans capables de lui succéder. Ils ont recueilli de la même succession le comté de Horbourg & la seigneurie de Reichenvald en Alsace; la baronnie de Granges; les seigneuries de Clerval & de Passavant, en Franche-Comté, & celle de Franquemont, en Suisse.

MONTBELLIARD, *capitale*, à une lieue du Doux, & au confluent de l'Alan & de la Rigole: il y a un château fort spacieux. Elle étoit autrefois fortifiée; mais la France en a détruit les fortifications en 1677. Cette ville a un collége où l'on enseigne les langues & les belles-lettres. Le bâtiment où réside la régence du pays contient la douane, l'imprimerie & le marché au bois.

§. II. *La principauté & Comté de Furstemberg.*

Elle appartient à un prince qui en est souverain, & qui est d'une maison des plus anciennes & des plus illustres de l'Allemagne. Il a un château qui porte son nom, & qui est près du Danube, dont la source se trouve dans la partie méridionale de cet état.

§. III. *Le Marquisat de Bade.*

Il s'étend le long du Rhin, à l'occident du cercle de Souabe. Il est divisé en haut & bas marquisat, qui obéissent à deux princes de la maison de Bade, l'une des plus anciennes d'Allemagne. Le premier, qui est au midi, s'appelle marquisat de Baden-Baden: son prince est catholique. Le second, qui est plus au nord, se nomme le marquisat de Baden-Dourlach, & appartient à un prince luthérien.

BADE, *capitale* du marquisat de Baden-Baden, qui est à la branche aînée. Cette ville est célebre par ses bains d'eaux minérales, d'où elle a pris son nom.

RASTADT, petite ville voisine de Bade, avec un beau château. Elle est célebre par le traité de paix, fait en 1714, entre la France & l'empereur.

Le *Fort de Kell* *, dans une isle du Rhin, vis-à-vis Strasbourg, appartient au marquis de Baden-Baden.

DURLACH *ou* DOURLACH. C'est une jolie ville, capitale du marquisat de Baden-Dourlach.

La maison de Bade possede plusieurs belles terres dans le Burgaw, dans la Bohême, dans le Palatinat du Rhin, dans le Luxembourg, & en Alsace.

§. IV. *L'Evêché d'Augsbourg.*

La principauté de l'évêque d'Augsbourg s'étend le long du Leck, qui la sépare du Cercle de Baviere. Elle occupe un espace d'environ vingt lieues, du midi au nord ; sa largeur, du levant au couchant, est peu considérable : la plus grande est d'environ six lieues. L'évêque d'Augsbourg possede encore plusieurs domaines dispersés & enclavés dans divers états de la Souabe & de la Baviere. Il n'a aucun pouvoir, pour le temporel, dans la ville d'Augsbourg, qui est impériale, & dont, par cette raison, nous parlerons plus bas.

DILLINGEN, *université*, est le lieu de la résidence de l'évêque d'Augsbourg. C'est une ville située en Baviere, à deux lieues de la rive méridionale du Danube, & à une demi-lieue de la rive orientale du Leck. L'évêque est maître de cette ville & de son territoire.

FUESSEN, sur le Leck, au midi, sur les frontieres de la Baviere & du comté de Werdenfels : c'est une ville commerçante, & un passage très-fréquenté pour le Tirol & la Baviere.

§. V. *L'Abbaye de Kempten.*

Les domaines de cette abbaye sont à l'occident de l'évêché d'Augsbourg, & consistent en 34 paroisses, & beaucoup de fiefs ou châteaux. L'abbé est prince de l'Empire, a sa voix aux dietes, & ne releve que du pape. La ville de Kempten ne lui appartient point, parce qu'elle est impériale. Il demeure, à quelque distance, dans l'abbaye de Sainte Hildegarde, qui est de l'ordre de Saint-Benoît, & dont tous les moines sont gens de qualité.

§. VI. *L'Evêché de Constance.*

Il est au midi, des deux côtés du lac qui porte son nom. L'évêque de Constance, qui possede plus de cent bourgs & villages, est prince de l'Empire & allié des Suisses, dans le pays desquels il a de belles terres. Nous avons déja observé qu'il n'étoit point maître de la ville de Constance ; il y a cependant un de ses faubourgs qui appartient à ce prélat, & où il fait de tems en tems sa résidence.

MERSEBOURG, au nord-est du lac de Constance, & près de ce lac ; c'est une petite ville où l'évêque de Constance demeure ordinairement.

§. VII. *Principales villes impériales de Souabe.*

Les plus considérables villes impériales de Souabe, qui se gouvernent en forme de république, sont :

1. *Entre le Danube & la Baviere.*

KEMPTEN, sur l'*Iller*, qui coulant du sud au nord, va se jetter dans le Danube vis-à-vis d'Ulm. Cette ville a beaucoup souffert d'un grand incendie qu'elle éprouva en 1741. Ses habitans sont luthériens.

ISNY, au sud-ouest de Kempten. Le comte Mangold de Weringen y fonda, en 1106, une abbaye, qui fut nommée *Isna*, du ruisseau qui passe dans cette ville. Le feu y prit, en 1630, & y consuma près de quatre cent maisons, la paroisse, la maison-de-ville & l'abbaye. Elle s'est rétablie depuis : & quoique petite, elle se maintient dans la qualité de ville impériale, qu'elle a acquise sous Charles IV.

MEMINGEN, près l'Iller, au nord-ouest de Kempten. C'est une assez grande ville, qui a quelques fortifications, & qui est défendue d'un côté, par des marais. Elle fait commerce de toiles, de futaines & de papier.

AUGSBOURG, sur le Leck, à l'embouchure du *Wertach*. C'est une belle & grande ville, riche & bien fortifiée : elle est, sur-tout, renommée par ses ouvrages d'orfévrerie, d'horlogerie & d'ivoire. Son commerce étoit autrefois bien plus considérable qu'il n'est aujourd'hui. L'évêque d'Augsbourg y a un beau palais. Ce qu'on y voit de plus remarquable est son hôtel-de-ville, qui n'a pas son semblable dans tout l'Empire. Ses portes s'ouvrent & se ferment d'elles-mêmes, au moyen de quelques machines, lorsque quelqu'un veut y entrer la nuit. Les charges sont égalemnnt partagées entre les catholiques & les luthériens. Ce fut en cette ville que les protestans ou luthériens présenterent, en 1530, leur profession de foi, appellée la *Confession d'Augsbourg*. En 1555, on y fit la paix de religion, où l'on laissa la liberté aux lutheriens, & il fut statué que désormais on n'inquiéteroit personne dans l'Empire, à cause de sa religion. C'est la patrie du jurisconsulte Conrad Peutinger, si connu par la carte de l'empire Romain, qui porte son nom, & des Fuggers, qui passoient pour les plus riches négocians. Ils ont été ennoblis par Maximilien I, & faits comtes par Charles-Quint. Ce prince, qui leur devoit un million d'écus d'or, étant venu un jour les visiter, ils brûlerent son obligation dans un fagot de bois de cannelle. Ils ont bâti 106 maisons dans un fau-

bourg, pour servir de demeure aux bourgeois ruinés. Ils sont catholiques, & possedent des terres de dix lieues d'étendue entre l'Iller & le Wertach.

2. *Entre le Neckre & la Franconie.*

ULM, sur le Danube. C'est une grande ville, riche, peuplée & commerçante, sur-tout en toiles, en futaines, en laines & en fer. Elle est la premiere des villes impériales de Souabe, & la dépositaire des archives du Cercle. Ses habitans sont protestans, & les catholiques qui y demeurent sont exclus des charges publiques. L'hôtel-de-ville & l'église de Notre-Dame sont de très-beaux édifices. L'église des augustins est la seule qui soit restée aux catholiques. Le territoire d'Ulm a douze lieues de long, sur huit de large. C'est la patrie de Jean Freinshemius, très-connu par les supplémens qu'il a faits aux histoires de Tite-Live, de Tacite, & de Quinte-Curce.

NORDLINGEN, au nord d'Ulm : elle est enclavée dans le Comté d'Oettingen, & fortifiée dans le goût ancien. Ce fut près de cette ville que les Suédois, qui étoient venus en Allemagne pour soutenir les protestans, furent défaits par les Impériaux, en 1634

HALL, au nord-ouest de Nordlingen, & sur les frontieres de Franconie : on l'appelle *Hall en Souabe*, pour la distinguer d'une ville du même nom, qui est dans le duché de Saxe. Ses habitans sont luthériens.

HAILBRON, à l'occident de Hall, sur les frontieres du Cercle électoral du Rhin, & près du Neckre. Elle a quelques fortifications, qui ont été augmentées en 1734. On y professe la religion luthérienne. Il y a des bains dans cette ville, de laquelle dépendent plusieurs villages. Le terroir des environs est fertile en vins. C'est la patrie de Jean Faber, savant théologien de l'ordre de saint Dominique.

ELSING, au midi d'Hailbron, sur le Neckre, à deux lieues de Stutgard. C'est une assez grande ville, dont les habitans sont luthériens : il y a cependant plusieurs couvens.

ROTWEIL, au midi de Tubingen, & près de la source du Neckre : elle est enclavée dans une des terres de la maison d'Autriche. Ses habitans sont catholiques. Autrefois ils étoient alliés des Suisses. Il y a à Rotweil une cour de justice, dont la jurisdiction s'étend sur la Souabe, la Franconie, le haut-Rhin, & une partie des pays Autrichiens ; mais on en peut appeller à la chambre impériale, & au conseil aulique.

3. *Entre le Neckre & l'Alsace.*

WEIL, au nord-ouest de Stutgard, ville assez considérable, dont les habitans sont catholiques.

ZELL,

GENGENBACH,

OFFENBURG : ce sont trois villes au sud-ouest de la Souabe, & au voisinage du Rhin. Elles sont catholiques. Il y a dans Gengenbach un abbé, qui est prince de l'Empire.

ARTICLE IV.

Du Cercle de Franconie.

CE Cercle, situé au milieu de l'Allemagne, est borné au midi, par la Souabe ; à l'orient, par la Baviere & la Bohême ; au nord, par le Cercle de la haute-Saxe ; & à l'occident, par celui du haut-Rhin.

C'étoit, selon plusieurs historiens, une des provinces des anciens Francs, qui s'étendoient dans la Westphalie & la basse-Saxe. Ce pays fut ensuite appellé *France orientale*, pour le distinguer de la Gaule, dont une partie des Francs avoit fait la conquête. Les rois de France y établirent des gouverneurs, qui prirent le titre de ducs de Franconie, & qui se rendirent ensuite indépendans. Conrad, l'un d'eux, devint, en 911, le premier empereur d'Allemagne, après l'extinction de la branche de Charlemagne, qui possédoit le royaume de Germanie.

La Franconie est bien peuplée. Elle est partout très-fertile en blés, en fruits & en pâturages, où l'on nourrit beaucoup de Bestiaux. Sa partie méridionale produit de bons vins.

Les principales rivieres de Franconie sont :

Le *Mein*, qui y prend sa source au nord-est, la traverse d'orient en occident, passe à Bamberg, à Wirtzbourg, à Wertheim, à Francfort, & se jette dans le Rhin à Mayence.

La *Sala*, qui parcourt la partie septentrionale, & se décharge dans le Mein.

Le *Rednitz*, qui prend sa source au sud-est, dans l'évêché d'Aichstet, traverse la Franconie du midi au septentrion, & se jette dans le Mein au-dessous de Bamberg.

Les principaux états de ce cercle sont au nombre de cinq : savoir, les évêchés 1°. de Bamberg, & 2°. de Wirtzbourg, au milieu ; 3°. l'évêché d'Aichstet, au

ſud-eſt ; 4°. le marquiſat de Culembach ou de Bareith, au nord-eſt le marquiſat d'Anſpach, au midi.

Le Cercle a pour directeurs l'évêque de Bamberg, & l'un des deux marquis de Culembach & d'Anſpach, tour-à-tour. L'évêque a ſeul le droit de faire les propoſitions, de recueillir les ſuffrages & de dreſſer les concluſions.

Il y a en Franconie cinq villes impériales & libres.

§. I. *L'Evêché de Bamberg.*

Cet évêché, un des plus riches de l'Allemagne, fut fondé en 1007, par l'empereur Henri II, qui pour le ſpirituel, le ſoumit immédiatement au S. Siége ; & céda la Suzeraineté de la ville au pape, en s'obligeant de lui payer tous les ans, un cens d'un cheval blanc, & de cent marcs d'argent ; ce que dans la ſuite le pape Léon IX échangea contre la ſeigneurie de la ville de Benevent. L'évêque de Bamberg, par un droit dont l'origine eſt incertaine, a pour officiers héréditaires quatre des grands officiers de l'Empire. Les électeurs de Bohême, de Saxe, de Brandebourg, de Baviere portent depuis long-tems la qualité de grand-échanſon, de grand-maréchal, de grand-ſénéchal & de grand-chambellan de l'égliſe de Bamberg ; mais ils en font remplir les fonctions par des officiors ſubalternes, dont les charges ſont à leur nomination. De plus, ces quatre électeurs ſe font inveſtir par les évêques de Bamberg, non-ſeulement de ces grands offices ; mais encore de pluſieurs terres qui y ſont attachées, comme arriere-fiefs de l'évêché. L'évêché de Bamberg poſſede des terres conſidérables en Carinthie.

BAMBERG, *capitale*, ville aſſez grande & belle, au confluent du Mein & du Rednitz. L'égliſe cathédrale eſt magnifique, auſſi-bien que le palais épiſcopal, qui a de fort beaux jardins.

CRONACK, au nord-eſt de Bamberg, au confluent des rivieres de Radach, de Haſlach & de Cronack, ville forte qui a une citadelle.

§. II. *L'Evêché de Wirtzbourg.*

Cet évêché eſt d'un très-grand revenu. Son évêque porte le titre de duc de Franconie.

WIRTZBOURG, *capitale*, ſur le Mein, ville aſſez grande & bien peuplée, dont le château, qui eſt fort, eſt la demeure de l'évêque : un très-beau pont joint le fauxbourg à la ville. Pour être reçu chanoine dans cette cathédrale, il faut ſe ſoumettre à une cérémonie ſingu-

liere. Le sujet présenté doit passer devant tous les chanoines, rangés en haie, tenant chacun une baguette à la main, dont ils le frappent légerement sur le dos. C'est pour éloigner de ce chapitre les princes de l'empire, qui ne voudroient pas se soumettre à une pareille cérémonie.

CARLSTADT, sur le Mein, au nord-ouest de Wirtzbourg. Cette ville étoit célebre dès le tems des empereurs de la race de Charlemagne : il y a un château nommé *Carlsburg*, qu'on croit avoir été bâti par Charles le Chauve.

KISSING, au nord-ouest de Carlstadt, sur la Sala, petite ville où il y a des eaux minérales. Ses environs ont beaucoup de gibier.

Des quelques états voisins de Wirtzbourg.

Au nord de l'évêché de Wirtzbourg, est l'ancien comté de Henneberg, auquel l'on joint la principauté de Coburg. Ce pays est partagé entre plusieurs branches de la maison de Saxe : le Landgrave de Hesse-Cassel en possede aussi une partie.

HENNEBERG n'est plus qu'un vieux château ruiné, d'où le comté a tiré son nom.

MEINUNGEN, petite ville sur la Werna, où résident les ducs de Saxe-Meinungen, qui forment la troisieme branche des princes de Saxe, descendans d'Ernest, dont nous parlerons dans l'article suivant.

ROMHILT, au sud-est d'Henneberg. C'est une petite ville, avec deux châteaux, qui a été possédée jusqu'en 1710 par une branche des princes de Saxe, qui en prenoit son nom. Après son extinction, il y eut de grandes disputes pour le partage; enfin, en 1720, les princes de Saxe, surnommés de Gotha, de Meinungen, de Salfeld & d'Hildburghausen, partagerent les trois bailliages dont la maison de Romhilt étoit maîtresse.

HILDBURGHAUSEN, au nord-est sur la Werra; c'est une petite ville, avec beau château, où réside le duc de Saxe-Hildburghausen.

COBURG, au sud-est de Henneberg, sur le *Jetz*, assez grande ville, bien bâtie. Elle a un château, où le duc de Saxe-Salfeld fait souvent sa résidence.

SMALKALDEN, au nord d'Henneberg, assez près de la Werra. C'est la ville la plus considérable du comté d'Henneberg : elle appartient, avec son territoire, au Landgrave de Hesse-Cassel. La ligue des princes Protestans contre Charles-Quint, s'y conclut en 1530. On trouve aux environs des mines de fer & d'acier, & on y compte environ 500 forges. Smalkalden est la patrie

de Christophe Cellarius, auteur d'un grand ouvrage sur toute la géographie ancienne.

Au midi de Wirtzbourg sont les principaux domaines du grand-maître des chevaliers de *l'Ordre Teutonique*. Cet ordre, assez répandu dans l'Allemagne, n'est pas aussi puissant qu'il étoit autrefois. Il commença en 1190 à Jerusalem. Ses chevaliers ayant été chassés de la Palestine, firent, depuis 1230, des établissemens considérables en Allemagne, & sur-tout en Prusse, où, pour convertir les païens, ils leur firent la guerre, & s'emparerent de leur pays. En 1525, Albert, margrave de Brandebourg, leur soixante-quatrieme grand-maître, s'attribua toutes les terres que l'Ordre Teutonique possédoit en Prusse, & les fit ériger en un duché séculier, qui a été pendant 161 ans un fief relevant de la Pologne, & qui est devenu royaume en 1702. Cependant les chevaliers Teutoniques d'Allemagne élurent un nouveau grand-maître pour les terres qui leur restoient, & qui y sont répandues de côté & d'autre. Ce grand-maître, qui est toujours électif, fut admis aux états de Franconie en 1538; & son rang parmi les princes ecclésiastiques est entre les archevêques & les évêques, quoiqu'il lui soit contesté par l'évêque de Bamberg, qui dépend immédiatement du pape. Quelques-uns des chevaliers Teutoniques sont luthériens; mais ils gardent tous le célibat. Le grand-maître doit être catholique.

MERGENTHEIM *ou* MARIENTHAL, sur le *Tauber*, petite ville, avec un beau château, où réside le grand-maître de l'Ordre Teutonique, quand il n'a pas d'autre principauté plus considérable.

Le comté d'Erpach, à l'ouest, mais dans le Cercle du haut-Rhin, entre le Mein & le Rhin, appartient au Cercle de Franconie. Ses comtes ont séance dans les dietes générales de l'Empire.

ERPACH, *capitale*, petite ville assez peuplée.

§. III. *L'Evêché d'Aichstet.*

Ce petit état est très-fertile.

AICHSTET, *capitale*, sur l'*Athmuhl*. C'étoit un monastere de bénédictins, fondé vers l'an 640, par St. Wilibald, dans un lieu rempli de chênes. Il s'y forma dans la suite une ville appellée *Aichstet*, du mot *Aicht*, qui veut dire un chêne. L'évêque réside au château de Wilipalsburg, nommé vulgairement *Walbersburg*. En 1711, Jean Conrad, évêque de cette ville, fit présent à sa cathédrale d'un ostensoir ou soleil d'or magnifique, du poids de 40 marcs, enrichi de 350 diamans, de 1400 perles, de 250 rubis, &c.

§. IV. *Le Marquisat de Culembach* ou *de Bareith.*

Ce margraviat ou marquisat appartient à un prince descendant de la branche cadette des électeurs de Brandebourg, qui, avant que d'avoir l'électorat qui est en haute Saxe, étoient burgraves ou princes de Culembach ou d'Anspach, aussi-bien que du territoire de la ville de Nuremberg qui est entre deux. Le marquis de Culembach ou de Bareith est luthérien, comme la plupart de ses sujets.

BAREITH ou BEIRUT, au milieu du pays, *capitale.* C'est une ville assez considérable & belle, où le margrave fait sa résidence, & il en tire aujourd'hui son nom. Il y a établi en 1742, une université.

CULEMBACH, au nord-est de Beirut sur une des branches du Mein. C'est une jolie ville, où le marquis demeuroit ci-devant, & près de laquelle est une très-bonne forteresse, nommée *Plassenbourg* ; on y conserve les archives du pays.

§. V. *Le Marquisat d'Anspach.*

Il appartient aussi à un prince de la maison de Brandebourg. On y suit la doctrine de Luther.

ANSPACH, au midi, *capitale*, sur la riviere de même nom. C'est la résidence du margrave ou marquis de ce nom, qui y a un très-beau palais. On fait de belle porcelaine en cette ville.

SCHWABACH, * à l'orient d'Anspach, ville bien peuplée & très-marchande, depuis qu'un grand nombre de François calvinistes, sortis de la France à cause de leur religion, s'y sont établis, & y ont formé des manufactures. C'est la patrie de Jean-Philippe Baratier, cet enfant célebre, qui savoit à six ans le grec, le latin, l'hébreu, l'Allemand & le françois : à onze ans, il fut auteur, & mourut à dix-neuf, (en 1740) avec la réputation d'un savant accompli.

§. VI. *Des principales villes impériales de Franconie.*

NUREMBERG, entre le marquisat de Culembach & d'Anspach, sur le Pregnitz. C'est une grande ville, celebre par sa beauté, son commerce & la richesse de ses habitans, qui sont très-laborieux & fort industrieux. Elle a un arsenal bien fourni, un bel hôtel-de-ville, un fort château, une superbe bibliothéque, un théâtre astronomique, un observatoire, & une académie de peinture qui est fameuse. Les églises y sont magnifiques, en-

tr'autres

d'autres celle du Saint-Esprit ou de l'Hôpital. On y garde les ornemens impériaux de Charlemagne, qui servent au couronnement de l'empereur : ce sont la couronne, le globe, le sceptre, la dalmatique, le surplis d'or, le manteau, &c. La plupart des habitans sont luthériens, & il n'y a qu'une seule église catholique. On fait à Nuremberg un grand commerce d'étoffes, de montres, d'ouvrages de cuivre & de quincailleries, d'estampes & de cartes de géographie. L'empereur y a établi, en 1751, une société cosmographique, pour la perfection de l'astronomie & de la géographie. Cette ville a donné naissance à Jean Cocléus, célebre théologien catholique, & à Joachim Camérarius, fameux médecin.

ALTORF, *université.* Quoique cette ville ne soit pas impériale, nous la joignons néanmoins à Nuremberg, parce que c'est le lieu principal de son territoire, qui a environ douze lieues de diametre, & quarante de circuit.

SCHWEINFURT, sur le Mein, petite ville bien fortifiée. Elle est enclavée dans l'évêché de Wirtzbourg. Ses environs sont riches en bétail, & fournissent beaucoup de blé & de vin.

WINSHEIN, au sud-est de Wirtzbourg, dans le marquisat d'Anspach. Elle est assez forte, & son terroir est fort abondant en vins : ses habitans sont luthériens.

FRANCFORT, sur le Mein, est mis par quelques auteurs dans le cercle de Franconie ; mais selon l'ordre politique, il doit être rapporté au cercle du haut-Rhin où il est enclavé. *Voyez l'article V du chapitre suivant.*

CHAPITRE II.

Des cercles de la Basse-Allemagne, ou Septentrionale.

ARTICLE I.

Du Cercle de Haute-Saxe.

CE cercle se divise en trois parties : 1. la Saxe : 2. l'electorat de Brandebourg : 3. le duché de Poméranie.

L'air de ce pays est très-bon, quoique froid. Le terroir est fertile en blés & en pâturages ; mais il y vient peu de

vin. On y trouve des mines d'argent & de plomb. Il s'y fait un grand commerce de *gaude*, plante qui sert beaucoup à la teinture, & qui y croît en abondance.

La maison de Saxe est une des plus illustres & des plus anciennes de l'Allemagne & même de l'Europe, quand elle ne descendroit pas, comme elle le prétend, de Witikind, duc de Saxe, vaincu par Charlemagne. Les princes de cette maison, qui étoient ci-devant en grand nombre, viennent de Fréderic le débonnaire ou le pacifique, qui mourut électeur en 1464. Ses deux fils, Ernest & Albert, sont la tige des deux branches, l'une nommée *Ernestine*, qui est l'aînée, & l'autre *Albertine*, qui est la cadette. C'est cette derniere qui possede l'électorat depuis l'an 1547, que la branche aînée en fut privée par l'empereur Charles-quint. La branche aînée, ou *Ernestine*, a produit celles des ducs de Weimar, d'Eysenach (éteinte,) de Gotha, d'Hildbourghausen & de Salfeld, qui ont pris leur nom des villes de leur résidence, soit en Thuringe, soit dans le comté d'Henneberg en Franconie. La branche *Albertine* a produit celle des nouveaux électeurs, & celles des ducs de Weissenfels, de Mersburg, de Naumburg ou de Zeitz, qui sont maintenant éteintes, à l'exception de la derniere, dont il reste un prince, qui est l'évêque de Létomeritz en Bohême : l'électeur a réuni tous leurs états.

Le cercle de Haute-Saxe n'a qu'un directeur, qui est le duc de Saxe. Il n'y a que deux villes Impériales, qui sont enclavées dans le Landgraviat de Thuringe, *Mulhausen* & *Northausen*, vers l'occident.

§. I. *La Saxe.*

Elle se divise en quatre parties : 1. duché & électorat de Saxe, au nord-est : 2. marquisat de Misnie, au midi : 3. Landgraviat de Thuringe, & 4. principauté d'Anhalt, à l'occident.

1. *Le Duché & Electorat de Saxe.*

La maison des marquis de Misnie, de qui viennent les ducs de Saxe d'aujourd'hui, n'eut ce duché qu'en 1422, & l'électorat qu'en 1428. La maison d'Ascanie, d'où sortent les princes d'Anhalt, en étoit anciennement en possession.

WITTEMBERG, *capitale*, *université*, sur l'Elbe. C'est dans cette ville que la secte des luthériens a pris naissance, en 1517.

TORGAW, *place forte*, sur l'Elbe. Cette ville est capitale d'une seigneurie de même nom, & a un beau châ-

teau. Elle est sur les frontieres de la Misnie, dans laquelle la comprennent la plupart des géographes Allemands. C'est la patrie du médecin Horstius, surnommé l'*Esculape de l'Allemagne.*

HALL, à l'occident, avec son territoire, appartient à l'électeur de Brandebourg, en qualité de duc de Magdebourg. C'est une belle ville avec une *université* fameuse. Il y a de riches salines & des fabriques d'étoffes de soie, dont les François calvinistes prennent soin.

2. *La Misnie.*

DRESDE, sur l'Elbe, *capitale* du marquisat de Misnie; & la résidence de l'électeur de Saxe. C'est une grande ville, fort peuplée, & une des plus belles de l'Allemagne : les ducs de Saxe y ont un magnifique château. Dresde est partagée en deux villes, l'ancienne & la nouvelle, jointes par un très-beau pont, de 400 pas de longueur, sur l'Elbe. Depuis que l'électeur de Saxe est catholique, il y a dans cette ville, qui étoit auparavant toute luthérienne, un nombre considérable de catholiques. La manufacture de cette belle & fameuse porcelaine de Saxe a beaucoup souffert dans les deux dernieres guerres.

LEIPSICK, *université*, sur le *Pleiss*. C'est une ville considérable, où les sciences, les arts & le commerce fleurissent également. Leipsick est l'endroit où l'on parle Allemand le plus purement. C'est la patrie de Leibnitz. Une société de savans dans tous les genres y fait un journal célebre dans l'Europe, sous le nom d'*Acta eruditorum.* Il fut commencé vers la fin du dernier siecle, par Louis Othon Mencke, recteur de l'université. Son fils & son petit-fils ont dirigé successivement l'exécution de cet ouvrage avec un égal succès.

MEISSEN, sur l'Elbe, entre Dresde & Leipsick. C'est cette ville qui a donné le nom à la Misnie, dont elle a été la capitale. Elle avoit autrefois un évêque suffragant de Prague; mais son évêché a été sécularisé par les électeurs de Saxe.

ZEITZ, sur l'Ester, au sud-ouest de Leipsick. Cette ville étoit la résidence des ducs de Saxe-Zeitz. Elle est échue, avec leurs autres possessions à l'électeur, qui étoit, comme eux, de la branche Albertine. Cette réunion est arrivée en 1718, après la mort du dernier duc Maurice-Guillaume.

MERSBURG, sur la *Sala.* Cette ville étoit autrefois un évêché, qui a été sécularisé. Il y a un beau château, où résidoient les ducs de Saxe-Mersburg, dont la maison a fini, en 1738.

NAUMBURG, sur la *Sala*, ville considérable, dont l'évêché a été sécularisé. Elle appartenoit au duc de Saxe-Zeitz.

WEISSENFELS, * jolie ville, sur la *Sala*, entre Naumburg & Mersburg : elle a un beau château, bâti sur une hauteur, où résidoit le duc de Saxe-Weissenfels, dont la branche s'est éteinte en 1746.

Le marquisat de Misnie renferme encore trois pays; savoir : l'*Ertzeburg*, au sud ; le *Voigtland* & l'*Osterland*, au sud-ouest.

L'*Ertzeburg*, ou le pays de la montagne, appartient tout entier à l'électeur.

FRIDBERG, ancienne ville, près de laquelle sont des mines d'argent.

ZUICKAW, au sud-ouest de Fridberg, sur la *Mulda de Schenneberg.* C'est une jolie ville, dans le voisinage de laquelle sont aussi des mines d'argent très-célebres. On trouva dans les mines de Schenneberg, en 1477, sous l'empereur Fréderic III, un bloc d'argent d'une grosseur extraordinaire. Le duc Albert voulut le voir, & descendit dans la mine. Il fit mettre le couvert sur le bloc précieux, & dit à ceux qu'il faisoit manger avec lui : *L'empereur Fréderic est un puissant Seigneur, mais vous conviendrez que ma table vaut mieux que la sienne.* On fit ensuite de cette table 400 quintaux de monnoie d'argent.

Le *Voigtland* n'appartient pas tout entier à l'électeur de Saxe. Les comtes de *Reussen*, qui sont partagés en sept branches, en possedent la partie septentrionale.

PLAWEN, au midi, sur l'Eister, ville très-considérable : elle appartenoit au duc de Saxe-Zeitz.

REICHENBACH, ville commerçante, à l'occident de Zuickaw, aussi à l'électeur de Saxe.

GERA, au nord de Plawen. C'est une ville bien bâtie, sur l'Eister : elle appartient aux comtes de Reussen, qui y ont établi une régence commune pour tout leur domaine, qu'ils ont trouvé le moyen de conserver. Ils dépendent immédiatement de l'Empire, dont ils sont princes.

L'*Osterland*, qui est au nord du Voigtland, est partagé entre les ducs de Saxe-Gotha, & ceux de Weimar : les premiers en possedent les trois quarts.

ALTENBOURG, grande ville, à l'orient, sur le Pleiss, avec titre de principauté. Le duc de Saxe-Gotha y a établi une régence, pour gouverner tout ce qui dépend de lui dans l'Osterland.

Ce que le duc de Saxe-Weimar possede n'a point de lieu considérable : ses terres sont à l'occident, près de la riviere de Sala.

3. *La Thuringe.*

Ce pays étoit un royaume, auquel les François mirent fin en 524, après la défaite & la mort d'Hermanfroi, son dernier roi. Il eut ensuite des landgraves, jusqu'en 1240, qu'il fut uni à la Misnie : enfin, la maison de Saxe s'étant partagée en deux branches, l'*Ernestine* y eut presque tout son partage, & cette grande branche s'est subdivisée ensuite, comme nous l'avons dit, en plusieurs maisons particulieres, qui prennent toutes le nom de ducs de Saxe, en y ajoutant celui de leur principale résidence. Il y a encore en Thuringe plusieurs autres petits princes, & l'électeur de Mayence y possede deux territoires. Il y a aussi deux villes libres & Impériales.

ERFORT, vers le milieu, sur le *Gera*. C'est une ville grande, riche & bien peuplée, qui appartient à l'électeur de Mayence, aussi-bien que son territoire, où l'on compte 73 villages. Jean-Michel Waansleb, dominicain, auteur d'une *Histoire de l'Eglise d'Alexandrie*, & d'autres ouvrages, étoit né à Erfort.

Le pays d'*Eichfelt*, à l'occident, appartient encore à l'électeur de Mayence.

DUDERSTAT, jolie petite ville, est la plus remarquable de ce pays.

WEIMAR, à l'orient d'Erfort, sur l'*Ilm*, belle ville, qui a un grand & magnifique château, où réside le duc de Saxe-Weimar. Ce prince a une riche bibliothéque, & un médaillier très-curieux.

IENA, *université*, près de la Sala. Cette ville appartenoit au duc de Saxe-Eysenach. Sa branche s'étant éteinte en 1741, le duc de Saxe-Weimar a hérité de ses terres.

SALFELD, au sud-ouest d'Iena, sur la Sala. Cette petite ville donne son nom à une branche des ducs de Saxe, qui possede des terres dans le comté d'Henneberg en Franconie, comme nous l'avons dit.

GOTHA, à l'occident d'Erfort, sur la Nessa, ville assez grande & fortifiée, où demeure le duc de Saxe-Gotha, qui est de la plus ancienne branche descendue d'Ernest. On voit dans son palais, une très-belle bibliothéque & un cabinet de raretés.

EYSENACH, plus à l'occident, sur la Nessa, petite ville qui a été la résidence d'un duc de son nom ; elle appartient maintenant au duc de Saxe-Gotha.

MULHAUSEN, au nord-est d'Eysenach, ville *libre* & *Impériale*. Elle est grande & bien peuplée : il y a de belles églises. Son territoire renferme 18 villages.

NORTHAUSEN, vers le nord de la Thuringe, autre ville *libre* & *Impériale*.

Le *comté de Mansfeld*, qui est à l'orient de cette ville, est en séquestre depuis 1570, à cause des dépenses prodigieuses que ses comtes ont faites & qu'ils ne pouvoient acquitter. Les électeurs de Saxe & de Brandebourg jouissent de ce sequestre par moitié.

MANSFELD, *capitale*, près de la *Wipper*, sur une montagne.

EISLEBEN, à l'orient du comté de Mansfeld, près d'un lac. C'est le lieu de la naissance de Martin Luther, qui y vint mourir en 1546.

Le *comté de Schwartzbourg*, qui est assez considérable, & qui a des princes particuliers, est divisé en deux parties, dont l'une est contiguë à Mansfeld & à Leichfeld, & l'autre est au midi, sur les frontieres de Franconie.

Il y a deux princes de ce nom.

4. *La Principauté d'Anhalt.*

Cet état, situé au nord de la Thuringe, est possédé par une ancienne maison qui descend de celle d'Ascanie. Si elle avoit encore aujourd'hui ce qu'elle possédoit au XIIe. siecle, elle seroit une des plus puissantes de l'Empire : en effet, elle posséda le marquisat de Brandebourg depuis 1152, jusqu'en 1322; le duché de Saxe depuis 1180, jusqu'en 1422, & celui de Saxe-Lawembourg (dans la Basse-Saxe,) depuis 1422, jusqu'en 1689. De tout cela il ne lui reste que la principauté d'Anhalt, son ancien patrimoine.

Son terroir est fertile en blés & en fruits, sur-tout en pommes excellentes. Il y a des mines d'argent, de fer & de charbon de terre. Le gibier & les bois y sont fort communs.

Cette principauté est divisée en quatre parties, selon les quatre branches de cette maison, qui prennent leur nom des villes où elles font leur résidence. On y professe le luthéranisme, & il y a beaucoup de juifs.

DESSAW, au confluent de l'Elbe & de la Mulde. Cette ville a un grand château, avec un beau parc : elle est la résidence du prince d'Anhalt, de la branche aînée.

BERNEBURG, à l'ouest de Dessaw. C'est une belle ville, avec un pont, sur la Sala.

COETHEN, * entre Berneburg & Dessaw, un peu vers le midi.

ZERBST, au nord de Dessaw, belle ville, avec un beau château : il y a un fameux collége.

L'abbaye de *Quedlinbourg* & son territoire sont en partie, enclavés dans la principauté d'Anhalt. L'Abbesse,

qui est luthérienne, comme les religieuses, est princesse de l'Empire.

§. II. *La Marche de Brandebourg.*

C'est un marquisat & électorat qui se divise en cinq marches; savoir : le *Mittel-Marck* ou *Moyenne Marche*, qui est la plus grande de toutes, au midi : 2. le *New-Marck* ou *Nouvelle-Marche*, à l'orient; 3. l'*Alt-Marck* ou *Vieille-Marche*, à l'occident; 4. la *Marche de Pregnitz*, au nord-ouest : 5. l'*Uker-Mark*, ou *Marche d'Uker*, au nord-ouest. Cet état, après avoir plusieurs fois changé de maître, fut donné, en 1417, à Fréderic, burgrave de Nuremberg, qui descendoit de la maison d'Hohen-Zollern : sa famille le possede encore aujourd'hui. L'électeur de Brandebourg, qui est maître d'une partie de la Prusse, & de beaucoup d'autres terres considérables, répandues de divers côtés en Allemagne, &c. est plus connu, depuis 40 à 50 ans, sous le nom de roi de Prusse. (1)

BERLIN, *capitale* de tout le Brandebourg, & en particulier, de la Nouvelle-Marche, sur la Sprée. Cette ville est grande, belle & fort marchande; sa partie méridionale, au-delà de la riviere, s'appelle *Coln*. Le palais royal, où réside le roi de Prusse, est magnifique; on y voit une belle bibliothéque & un riche cabinet. Ses rues sont grandes, belles & bien pavées. La plupart sont plantées de rangs d'arbres, qui forment de belles allées. Les différens quartiers de cette ville sont séparés par de beaux canaux, sur lesquels on a construit des

(1) *Pour donner une idée complete de la puissance de ce prince, nous mettrons ici sous un même point de vue tous ses états. Outre la* Marche de Brandebourg *& la* Poméranie, *dont il est maître en grande partie, il possede presque toute la* Silésie, *au sud-est du Brandebourg, & le comté voisin de* Glatz, *dans le royaume de Bohême; à l'orient, une partie de la* Basse-Lusace; *le territoire de* Hall, *& la moitié du comté de* Mansfeld *par sequestre, dans la Saxe; le duché de* Magdebourg *& la principauté de* Halberstat, *dans le cercle de* Basse-Saxe; *la principauté de* Minden, *le comté de* Ravensberg, *le comté de la* Marck, *& le duché de* Cleves, *dans le cercle de Westphalie, une partie de la* Haute-Gueldre, *dans les Pays-Bas; enfin, la principauté de* Neuchâtel, *en Suisse. L'électeur de Brandebourg, roi de Prusse, a ainsi le plus grand terrain d'Allemagne, après la maison d'Autriche. Il a voix & rang dans plusieurs cercles, à cause de ses principautés; ce qui lui donne beaucoup de crédit dans l'Empire.*

ponts-levis, qui ne cedent pas en beauté à ceux de plusieurs villes de Hollande, qui leur ont servi de modele. On voit sur le beau pont de pierres de taille, construit sur une des branches de la Sprée, une statue équestre de l'électeur Fréderic-Guillaume. L'homme & le cheval sont d'une seule piece, formée d'un seul jet. Elle pese 3000 quintaux, & a coûté 400000 écus. Berlin a une académie royale des sciences & belles-lettres, un observatoire & un arsenal superbe. La religion dominante est la calviniste; mais on laisse à ceux qui professent d'autres religions, une grande liberté de conscience. C'est de cette ville que nous viennent ces carrosses légers, qu'on nomme *Berlines*.

FRANCFORT, sur l'*Oder*, au sud-est de Berlin, *université*. Cette ville, qui est riche & grande, étoit autrefois Impériale. Il y a, près de Francfort, un canal qui joint la Sprée à l'Oder.

BRANDEBOURG, sur la riviere d'*Havel*, à l'ouest de Berlin, autrefois capitale du *Mittel-Marck*. C'est une ville très-commerçante. On la divise en vieille ville & ville neuve: cette derniere a des rues droites & fort belles. Il y avoit autrefois un *évêché*; mais les changemens de religion l'ont fait supprimer.

POTZDAM, * l'*Havel*, entre Brandebourg & Berlin. C'est une ville nouvelle qui s'agrandit de jour en jour, & où il se fait un commerce assez considérable, à cause de ses manufactures. Le roi de Prusse y a un beau château où il va souvent.

RUPIN *ou* RAPPIN, ville assez considérable, au nord-ouest de Berlin. Elle avoit autrefois des comtes.

LEBUSS, au nord de Francfort, sur l'Oder: il y avoit autrefois un évêque.

KUSTRIN, *place forte*, à la jonction de la Warta & de l'Oder, dans le *New-Marck* ou Nouvelle-Marche. C'est la patrie de Gaspard Barthius, qui, dès l'âge de douze ans, mit tout le pseautier de David en vers latins de toute espece, & fit imprimer d'autres poësies en la même langue.

LANSPERG, sur la Warta. C'est la patrie de Jean Lanspergius, chartreux, surnommé le juste, auteur d'un grand nombre de livres de piété.

STENDEL, dans l'*Alt-Marck* ou Vieille-Marche. C'est une ville grande & bien bâtie, où est une justice supérieure pour cette partie du Brandebourg, qui est le plus ancien domaine des margraves ou marquis de ce nom.

HAVELBERG, au nord-est de Stendel, & sur l'Havel, près de son embouchure dans l'Elbe. C'est une des villes les plus considérables de la Marche de *Pregnitz*: il y avoit autrefois un évêché qui a été sécularisé.

PRENSLOW, au nord du lac d'Uker. C'est aujourd'hui une grande & belle ville, qui est la capitale de l'*Uker-Marck*, ou Marche d'Uker.

Depuis environ cinquante ans, on a bâti dans le Brandebourg plus de cinquante villes & quatre cent villages.

§. III. *Le Duché de Poméranie.*

La Poméranie a été ainsi nommée, parce qu'elle est voisine de la mer: c'étoit le pays des Vandales, & il s'y en trouve encore qui conservent leurs anciens usages. Les Slaves ou Esclavons y fonderent ensuite un royaume, qui comprenoit aussi le Meckelbourg, à l'occident. Ce royaume ayant pris fin au XIIe. siecle, la Poméranie eut des princes, & ensuite des ducs, jusqu'en 1637, que Boleslas, le dernier de ces ducs, mourut sans postérité. L'électeur de Brandebourg devoit hériter de la Poméranie; mais les Suédois s'étoient rendus maîtres, quelques années auparavant, de sa partie occidentale, & ils la conserverent par le traité de Munster, fait en 1648. L'électeur de Brandebourg n'eut que la partie orientale, qui est séparée de l'autre par l'Oder; & on lui donna pour dédommagement de ce qu'il cédoit, l'archevêché de Magdebourg & les évêchés de Halberstat & de Minden, qui furent sécularisés. En 1713, la ville de Stettin, avec son territoire, fut prise par les Russes & les Saxons, qui étoient en guerre avec les Suédois; & le roi de Prusse en devint maître l'année suivante. Cette partie de la Poméranie Suédoise, qui en fait la moitié, lui fut cédée entierement en 1721, de sorte qu'il a aujourd'hui les trois quarts de la Poméranie. La riviere de *Péene*, sur laquelle est la ville de *Gutchow*, sépare maintenant la Poméranie Suédoise, de la Prussienne ou Brandebourgeoise.

1. *Poméranie Prussienne.*

STETTIN, *ville forte*, *port*, sur l'Oder, près de son embouchure. Cette ville est assez belle, & le commerce y est florissant. Le roi de Prusse y a établi, en 1720, la régence de la Poméranie, & une chambre de guerre & du domaine. Stettin est *capitale* de la Poméranie Prussienne, & d'un duché de son nom. C'est la patrie de George Kirstenius, savant médecin & naturaliste.

ANCLAM, petite ville sur la Péen, au nord-ouest de Stettin.

STARGART, sur l'*Ihn*, à l'orient de Stettin, dans la Poméranie proprement dite, dont elle est la ville principale: il y a beaucoup de manufactures de draps & d'étoffes. C'étoit autrefois la résidence de la justice de la

Poméranie Brandebourgeoise, & comme la *capitale* avant que le roi de Prusse fût maître de Stettin.

CAMIN, à l'orient de l'Oder, & près de la mer. C'étoit autrefois un évêché, qui a été sécularisé, & établi en principauté. Camin donne une voix particuliere au roi de Prusse dans le collége des princes de l'Empire, outre celle de Poméranie.

COLBERG, au nord-est de Camin, dans ce qu'on appelloit ci-devant le *Duché de Cassubie.* C'est une grande ville assez commerçante, sur-tout en toiles.

RUGENWALDE, plus au nord-est, ville assez considérable, dans le pays appellé *Wandalie.*

Les principautés de *Lowembourg* & de *Butow*, qui sont au nord-est, & sur les frontieres de Pologne, en étoient autrefois des fiefs; mais, en 1657, elles ont été déclarées libres.

Les isles d'*Usedom* & de *Wollin*, à l'embouchure de l'Oder, appartiennent aujourd'hui au roi de Prusse, comme annexes du duché de Stettin.

2. *Poméranie Suédoise.*

STRALSUND, autrefois anséatique, *port.* Elle étoit encore riche & très-forte, lorsque les Danois & les Russes la prirent, en 1715, malgré la résistance de Charles XII, roi de Suede: elle fut rendue à la Suede, en 1720, dans un fort mauvais état, dont elle a eu bien de la peine à se remettre.

GRIPSWALDE, *port*, *université*, au sud-est, ville forte, qui a été assez maltraitée dans la guerre dont nous venons de parler. Stralsund & Gripswalde sont dans le cercle de Banth. Joachim Kichnius, habile professeur en Grec & en Hébreu, est né dans cette derniere.

GUTSKOW, sur la Péene; c'étoit autrefois un comté. Elle donne son nom au second cercle de la Poméranie Suédoise.

Les Suédois sont maîtres de l'isle de *Rugen*, qui est près de Stralsund. C'étoit autrefois une principauté. Cette isle est fortifiée de tous côtés. Cependant les Danois la prirent en 1715, malgré tous les efforts du roi de Suede, qui y fit des prodiges de valeur.

BERGEN en est la *capitale.* C'est une ville médiocre.

ARTICLE II.

Du Cercle de Basse-Saxe.

CE cercle comprend huit principales parties : 1. le duché de Brunswick ; 2. l'évêché de Hildesheim ; 3. la principauté de Halberstat ; 4. le duché de Magdebourg ; 5. les états de la maison de Brunswick-Hanovre, ou de l'électeur d'Hanovre ; 6. le duché de Meckelbourg ; 7. le duché de Holstein ; 8. l'évêché de Lubeck.

Quoique l'air soit froid en ce pays, la terre y produit du blé en abondance. L'*Elbe* & le *Weser*, qui le traversent, l'enrichissent par le commerce qu'ils lui procurent.

Il n'y a en Basse-Saxe que quatre villes Impériales ; savoir, *Coslar*, dans le duché de Brunswick ; *Brême*, dans celui de même nom ; *Hambourg* & *Lubeck*, dans le duché de Holstein. Nous en parlerons, en décrivant les états où elles sont enclavées.

Le roi de Prusse, comme duc de Magdebourg, & l'électeur d'Hanovre, tant par rapport au duché de Brême, qu'à cause de ses propres priviléges, sont directeurs de ce cercle.

La maison de Brunswick est une des plus illustres & des plus anciennes de l'Europe. Elle a la même tige que celle des ducs de Modene en Italie ; savoir, Azo d'Est. Aujourd'hui elle est partagée en deux branches, qui sont la Ducale, ou des ducs de Brunswick, & l'Electorale ou d'Hanovre & de Lunebourg : la premiere possede le duché de Brunswick, & la seconde divers états.

§. I. *Le Duché de Brunswick.*

BRUNSWICK, *capitale*, sur l'*Ocker*. Cette ville, autrefois *libre*, *Impériale* & *Anséatique*, appartient au duc de Brunswick-Wolfenbutel, qui y fit bâtir une citadelle pour tenir les habitans en respect. On y voit plusieurs belles places. L'hôtel-de-ville est magnifique, aussi-bien que les églises, qui appartiennent aux protestans. On tient à Brunswick une foire fameuse, & l'on y boit de la biere excellente. Son château, bâti par l'empereur Othon I, est magnifique.

WOLFENBUTEL, au midi de Brunswick, & sur la même riviere, avec titre de principauté. C'est une grande & belle ville, bien fortifiée, & pourvue d'un arsenal

Le duc de Brunſwick y a un magnifique château, & une bibliothéque des plus riches d'Allemagne.

GOSLAR, grande ville, au midi de Wolfenbutel : elle eſt *libre* & *Impériale*. Elle eſt riche par ſes mines de fe & de plomb, & l'on y braſſe d'excellente biere.

BEVERN, près le Weſer.

HOLTZMUNDEN, près le Weſer, dans la partie du duché de Brunſwick, qui eſt enclavée dans celui d'Hanovre. C'étoit la réſidence de la branche cadette des ducs de Brunſwick, qui a ſuccédé au duché en 1735.

Le duc de Brunſwick poſſede l'abbaye de *Walkenried*, * dans le comté de *Honſtein*, en Thuringe, au ſud-oueſt de la principauté d'Anhalt ; & en cette qualité, il a voix dans le collége des Prélats.

§. II. *L'Evêché de Hildesheim.*

Cet évêché, poſſédé depuis 1724 par l'électeur de Cologne, eſt tout environné des terres des deux maiſons de Brunſwick. Il eſt fort riche, & ſitué dans un pays très-fertile, & bien peuplé, partagé en ſeize bailliages. L'évêque eſt prince de l'Empire. La religion dominante eſt la catholique ; cependant, depuis la paix de Munſter, les luthériens ont dans cette ville ſix égliſes & une école.

HILDESHEIM, *évêché*, *capitale*, ſur l'*Irneſte*, grande ville, fort peuplée, & bien fortifiée. Elle appartient à l'évêque ; cependant elle jouit de divers priviléges, ſous la protection de la maiſon de Brunſwick-Hanovre. On voit encore dans la cathédrale le piédeſtal de la ſtatue du dieu *Irminſul*, que les anciens Saxons adoroient, & dont Charlemagne détruiſit, en 772, le temple & l'idole. La figure de cette ſtatue n'eſt connue que par des conjectures fort incertaines. Ce fut ſous Louis le débonnaire que le piédeſtal, enfoui d'abord par ordre de Charlemagne, fut tranſporté dans le chœur de l'égliſe d'Hildesheim. (*Hiſtoire de l'Académie des Inſcriptions*, tom. III, pag. 175.)

§. III. *La principauté de Halberſtat.*

C'étoit un des plus riches évêchés de l'Allemagne. Il fut ſéculariſé, & donné, en 1648, à l'électeur de Brandebourg.

HALBERSTAT, ſur la riviere de *Holtkeim*, dans une contrée agréable & fertile. Cette ville eſt grande & fort peuplée. Les luthériens & les catholiques y ont des égliſes, où ils font le ſervice divin, chacun ſelon leur

rit. Les luthériens y sont en grand nombre : il y a aussi des juifs qui font un grand commerce.

GRUNINGEN, à l'orient de Halberstat. C'est une ville assez considérable, avec un bon château. Il y a une belle église, où se voient des orgues magnifiques.

WETNIGEROD OU VERNINGROD, au sud-ouest de Halberstat, ville assez considérable. C'est un fief avec titre de comté, dont le roi de Prusse dispose ; & les magistrats dépendent de ce prince, le comte ayant dans cette ville un bailliage, une chancellerie & un consistoire.

§. IV. *Le Duché de Magdebourg.*

Cet état a été possédé par un archevêque qui se disoit primat de Germanie. On convint, par la paix de Munster, en 1648, de séculariser cet archevêché, & de le donner à l'électeur de Brandebourg : il en est en possession depuis 1666.

MAGDEBOURG, sur l'Elbe, *capitale*, ville bien fortifiée, & considérable par son commerce. Elle a beaucoup souffert en divers tems ; mais sur-tout en 1631, qu'elle fut presque ruinée par les Impériaux, qui la prirent sous le général Tilli : elle s'est remise depuis. Son ancienne cathédrale, dédiée à Saint-Maurice, est magnifique : elle a été bâtie en 1210, sur les ruines de celle que l'empereur Othon I avoit fait construire en 968, en fondant l'archevêché. Le maître-autel est d'une seule pierre de jaspe, qu'on estime une somme considérable, ainsi que celle des fonts de baptême. Les orgues, qui sont très-bien travaillées, sont accompagnées de figures de bois, qui se remuent, & touchent comme des organistes vivans. Le Roi de Prusse a dans cette ville un superbe palais & un bel arsenal. Othon de Guericke, consul ou bourguemestre de Magdebourg, inventa, en 1654, la machine pneumatique, qui a enrichi la physique d'un nombre infini de découvertes.

BORG, au nord-est de Magdebourg. C'est une ville bien bâtie, qui a appartenu, jusqu'en 1687, à la maison de Saxe, qui possede encore quatre petits bailliages dans le duché de Magdebourg.

§. V. *Des Etats de la Maison de Brunswick-Hanovre, ou d'Hanovre-Lunebourg.*

Ils renferment les quatre duchés d'Hanovre, de Lunebourg, de Brême & de Lawembourg. Leur duc a été fait neuvieme électeur en 1692, & son fils a été appellé, en 1714, au trône d'Angleterre, comme nous le

dirons. L'électorat est attaché aux duchés d'Hanovre & de Lunebourg.

HANOVER ou HANOVRE, *capitale* du duché de ce nom, sur la Leine. Cette ville est belle, grande & forte: elle a des arsenaux bien fournis, & le château de l'électeur est richement meublé. La justice est administrée dans Hanovre comme si le prince y étoit présent. On y tient, dans l'année, quatre foires, qui y attirent des marchands de toute l'Allemagne, & même des pays étrangers. Cette ville a une maison d'orphelins & un hôpital. Sa biere est fort estimée.

HERRENHAUSEN, * tout près d'Hanovre, est un magnifique château de plaisance, où une cour toute entiere peut être logée commodément. Il y a un grand jardin, orné de bassins, &c. Le roi d'Angleterre réside à Herrenhausen, quand il va visiter ses états d'Allemagne.

CALENBERG, au midi d'Hanovre. C'est un vieux château, qui étoit la résidence des princes de ce nom.

HAMELEN, à l'occident de Calenberg, sur le Weser, ancienne ville qui a une forteresse importante.

EIMBECK, au sud-est d'Hamelen; c'est la capitale de l'ancienne principauté de Grubenhagen, qui, avec Calenberg, donne deux voix à l'électeur d'Hanovre dans le collége des princes de l'Empire, outre celles qu'il a par Zell ou Lunebourg, par Brême, & par trois autres principautés qu'il possede en Westphalie, & dont nous parlerons dans un moment.

GOTTINGEN, au sud d'Eimbecke. On y a établi, en 1737, une *université*, &, en 1751, une académie des sciences. Il y a toutes sortes de manufactures.

Le duché de *Lunebourg* est au nord-est de celui d'Hanovre. Il fut érigé en 1235. La maison de ses ducs se divisa ensuite en plusieurs branches, & il s'en forma quatre principautés séparées, qui tiroient leur nom de leur ville capitale; savoir, *Zell*, *Wolfenbutel* ou *Brunswick*, *Calenberg* & *Grunbenhagen*: il ne nous reste à parler que de la premiere.

ZELL, sur l'*Aller*, ville forte, avec un beau château, où les ducs résidoient autrefois. La régence du pays y est encore aujourd'hui.

ULTZEN, au nord-est de Zell, sur l'Elmenow. C'est une belle ville.

LUNEBOURG, *place forte*, ancienne *capitale* du duché de même nom, au nord-ouest d'Ultzen, sur la même riviere, qui se jette dans l'Elbe, à l'orient d'Harburg. C'est une grande ville bien fortifiée, célebre par ses puits d'eau salée, qui sont d'un grand revenu.

Le duché de *Brême*. Il étoit autrefois archevêché; mais il a été sécularisée dans le même tems que Mag-

debourg, & donné au roi de Dannemarck, qui l'a cédé à l'électeur d'Hanovre en 1715.

STADE, au nord, près de l'embouchure de l'Elbe. C'est une ville forte & commerçante. La régence du duché y est établie.

BRÊME, *place forte*, ville *impériale* & *anséatique*, sur le Weser. Cette ville est grande, très-peuplée & très-commerçante : elle est renommée pour son excellente biere.

Le duché de *Lawembourg* appartient à l'électeur d'Hanovre depuis 1705.

LAWEMBOURG, *capitale*, sur l'Elbe. C'est une ville considérable, qui a un château bâti sur une hauteur.

RATZBOURG, au nord de Lawembourg. Cette ville, bâtie un lac, est ancienne, & avoit autrefois un évêque suffragant de Brême. Elle étoit ci-devant du duché de Meckelbourg.

L'électeur d'Hanovre possede encore à l'ouest d'Hanovre & de Lunebourg, mais en Westphalie, le duché de *Ferden* & les comtés d'*Heye* & de *Diepholt*.

§. VI. *Le Duché de Meckelbourg ou de Mecklembourg.*

Il commença, sous le titre de principauté, vers l'an 1164, après la destruction du royaume de Vandalie ou des Obotrites, fondé par les Slaves, & qui comprenoit aussi une partie de la Poméranie. En 1349, cet état fut érigé en duché, & il a pris son nom d'une grande ville, aujourd'hui réduite en village. La maison de ses ducs est divisée en deux branches, qui prennent leur surnom des villes de *Swerin* & *Strelitz*, où ils font leur résidence; mais la premiere branche, qui est l'aînée, a plus des trois quarts du duché, & le roi de Suede y possede une ville & son territoire.

SWERIN, ville bâtie au bord d'un lac.

GUSTROW, dans le milieu. C'est une assez grande ville, où plusieurs ducs ont résidé : elle appartient aujourd'hui à celui de Swerin.

ROSTOCK, *anséatique*, *université*, *port*, sur la Warne. C'est une grande & ancienne ville qui a plusieurs belles églises.

STRELITZ, * au sud-est du duché de Meckelbourg, entre *Stargart* & *Mirow*. C'est la résidence du duc de Strelitz.

WISMAR, *port*, & ancienne *anséatique*, sur la mer Baltique, au nord de Swerin. C'est la plus grande & la plus belle ville du Meckelbourg : elle a été cédée à la Suede en 1648. Elle étoit autrefois très-forte; ses fortifications en furent détruites dans la guerre du nord, en

1715, & par la paix de 1721, il fut stipulé qu'on ne les rétabliroit point.

§. VII. *Le Duché de Holstein.*

Cet état, qui n'étoit d'abord qu'un comté, fut érigé en duché, en 1474, en faveur de Christiern I, roi de Danemarck. Il a été ensuite partagé entre ses petits-fils, Christiern III, chef de la branche royale de Danemarck, & Adolphe, chef de la branche des ducs de Holstein-Gottorp, ou Slefwick, dont le prince régnant a été appellé, en 1742, en Russie, & y a été reconnu successeur de l'impératrice sa tante. Cette derniere branche a produit les ducs de Holstein-Eutin, dont le prince aîné a été reconnu, en Avril 1751, roi de Suede. La branche royale de Danemarck a produit elle-même divers ramaux, dont un a la principauté de *Ploen*, dans le Holstein, & en prend son nom.

GLUCKSTADT, *port*, au sud-ouest, à l'embouchure de l'Elbe dans l'Océan. C'est une belle ville, bien fortifiée, qui a un beau château. Son nom signifie *heureuse ville*. Elle a été bâtie, en 1620, par Christiern IV, roi de Danemarck.

KIELL, *université*, au nord-est, près de la mer Baltique. C'est une ville forte & riche, où résidoit le duc de Holstein-Gottorp, qui a été grand-duc de Russie, où son pere tint sa cour, après avoir été dépouillé par le roi de Danemarck de ce qu'il possédoit en Slefwick.

PLOEN, au sud-est de Kiell. C'est une ville assez grande, avec un château. Elle est la capitale de la principauté de même nom.

HAMBOURG, au midi du duché de Holstein. C'est une ville *libre* & *impériale*, *anséatique*, la plus grande, la plus marchande, la plus riche & la plus peuplée de l'Allemagne. Les plus grands vaisseaux y remontent de l'Océan par l'Elbe. L'hôtel-de-ville, la bourse, l'arsenal, & plusieurs églises, sont de beaux édifices. Les juifs y sont fort riches, & y ont une synagogue. Le territoire qui dépend de Hambourg, contient entre autres, trois grandes isles dans l'Elbe. C'est la patrie de Pierre Lambecius, un des plus savans hommes du XVIIe. siecle; de Luc Holstenius, garde de la bibliothéque du Vatican, très-habile dans les antiquités ecclésiastiques & profanes; & d'Albert Krants, auteur d'une histoire ecclésiastique, intitulée *Métropolis*, & de plusieurs autres ouvrages.

LUBECK, à l'orient du duché de Holstein, & au confluent de la *Trave* & du *Wackenitz*. C'est une ville *libre* & *impériale*, qui est bien fortifiée, riche, marchande & fort peuplée. Elle est la premiere des villes *anséatiques*, &

elle possede un domaine assez considérable. Lubeck est le lieu de la naissance de Jean Kirchman, de Laurent Surius, chartreux, célebre par sa science & par sa piété : de Chrétien-Henri Heinecken, enfant prodigieux par les qualités de son esprit, qui commença à parler à dix mois, qui savoit la géographie & l'histoire ancienne & moderne, à deux ans & demi, & s'énonçoit en Latin & en François avec facilité, & dont le jugement étoit excellent. Il mourut à quatre ans & quelques mois, le 27 juin 1725.

§. VIII. *L'Evêché de Lubeck.*

Cet évêché est à l'orient du duché de Holstein, & appartient à un prince de la maison de Holstein-Gottorp. L'évêque, qui est de la confession d'Augsbourg, de même que la plus grande partie des chanoines, quatre seulement étant catholiques, est le seul luthérien qui jouisse en Allemagne de la jurisdiction ecclésiastique. Il l'exerce par un conseil consistorial, & il est obligé de nommer un grand vicaire catholique pour ceux de cette religion, qui en ont l'exercice libre.

EUTIN*, à huit lieues de Lubeck, au nord-ouest. C'est la résideuce de l'évêque, & une belle ville, quoiqu'elle soit petite. Elle appartient en propre à ce prince, qui n'a point de lieu considérable dans son évêché.

ARTICLE III.

Le Cercle de Westphalie.

CE cercle a au nord, l'Océan ; à l'orient, la Basse-Saxe ; au midi, le cercle du Haut Rhin ; à l'occident, les Pays-Bas. Il renferme treize états principaux : savoir, 1. *l'évêché de Liege*, arrosé par la Meuse, & enclavé dans les Pays-Bas ; 2. le *duché de Juliers*, à l'occident du Rhin ; 3. le *duché de Berg*, à son orient ; 4. le *duché de Westphalie*, ou *le Saurelang*, au nord-est de celui de Berg ; 5. le *duché de Cleves*, à l'orient & à l'occident du Rhin : nous joindrons à ce duché le *comté de la Marck*, parce qu'il est voisin à l'orient, & qu'il appartient au même souverain ; 6. *l'évêché de Munster*, au nord des états précédens ; 7. *l'évêché de Paderborn*, à l'orient du cercle de Westphalie ; 8. *l'évêché d'Osnabruck*, à l'orient de l'évêché de Munster ; la *principauté de Minden*, & le *comté de Ravensberg*, au sud-est de l'évêché d'Osnabruck ; 10. le *comté d'Hoye*, & 11. le *duché de Ferden*, au nord-est du même évêché ; 12. le *comté d'Oldembourg*, & 13. la *principauté d'Oost-Frise*, au nord de l'évêché de Munster.

Plusieurs géographes renferment le *comté de Nassau* dans le cercle de Westphalie, au sud-est. Il ne lui appartient qu'en partie, & la ville de Nassau, qui lui donne son nom, est du cercle du Haut-Rhin, où nous parlerons de ce comté.

La partie méridionale de la Westphalie est très-fertile, sur-tout en grains; la partie septentrionale abonde en pâturages.

L'électeur de Brandebourg, comme duc de Cleves; & l'électeur Palatin, comme duc de Juliers, en sont alternativement directeurs avec l'évêque de Munster.

Il y a en Westphalie deux villes libres & impériales: *Aix-la-Chapelle*, dans le duché de Juliers; & *Dortmund*, dans le comté de la Marck.

§. I. *L'Evêché de Liége.*

L'évêque est souverain de cet état, & prince de l'empire: en cette qualité, il a séance & voix aux dietes.

LIEGE, sur la Meuse, ancienne ville, grande, bien peuplée & fort marchande. Elle a un grand nombre d'abbayes, de couvens, & d'églises collégiales. Le palais de l'évêque & les édifices publics sont magnifiques: son chapitre n'admet que des nobles ou des docteurs. Les chanoines élisent l'évêque. Cette ville fut prise, en 1468, par Charles, duc de Bourgogne, qui exerça toutes sortes de cruautés sur les habitans. C'est la patrie de Jean Warin, nommé par Louis XIII, graveur général des poinçons pour les monnoies. On a de lui des médailles qui passent pour des chefs-d'œuvre.

HUY, sur la Meuse, au sud-ouest de Liege. Cette ville est médiocre: elle a un chapitre de chanoines, fondé par Charlemagne.

TONGRES, au nord-ouest de Liege. C'est une petite ville, honorée dans les premiers siecles du siége épiscopal, qui, dans la suite a été transféré à Maëstricht, & enfin à Liege par saint Hubert.

HORN, au nord de Liege, près de la Meuse, chef-lieu d'un comté, qui a donné son nom à l'illustre maison de Horn. Ce comté appartient aujourd'hui à la reine de Hongrie.

DINANT, au sud-ouest de Liege, près la Meuse. Elle étoit autrefois bien fortifiée. Il y a aux environs des carrieres de marbre & des mines de fer.

SPA, au sud-est de Liege, bourg renommé pour ses eaux minérales, qui y attirent du monde de toutes parts. Ces eaux étoient connues & estimées des anciens. Pline, *Hist. Nat. L.* 31, leur attribue la vertu de purger, & de guérir la fievre tierce & la pierre.

§. II. *Le Duché de Juliers.*

Il appartient, depuis 1666, à l'électeur Palatin, comme héritier en partie des ducs de Cleves, qui possédoient ce duché. On y souffre les trois religions qui dominent en Allemagne : savoir, la catholique, la luthérienne & la calviniste.

JULIERS, *capitale*, sur la *Roer.* C'est une grande & forte ville, avec une bonne citadelle.

AIX-LA-CHAPELLE, au sud-ouest de Juliers. C'est une ville libre & impériale, partagée en vieille & nouvelle ville, toutes deux assez bien fortifiées. Les empereurs y étoient couronnés autrefois. Lorsqu'ils le sont dans quelqu'autre ville, ce qui arrive souvent à présent, on y envoie d'Aix-la-Chapelle le livre des évangiles, les reliques de saint Etienne, & l'épée de Charlemagne, dont le corps repose dans l'église collégiale de Notre-Dame. Cette collégiale a été fondée ou rétablie par Pepin d'Heristel, bisayeul de Charlemagne, rebâtie par cet empereur, qui n'épargna rien pour l'embellir, & ayant été détruite par les Normands au IXe. siecle, l'empereur Othon III, & Norger, évêque de Liege, la firent reconstruire à la fin du Xe. siecle. Elle est très-belle, & a vingt-quatre chanoines capitulans & huit domiciliaires. L'Empereur est l'un des chanoines. Il y a à Aix-la-Chapelle plusieurs communautés religieuses ; il y a eu un collége de jésuites. Cette ville est gouvernée par une régence, ou magistrat catholique, & l'on n'y permet que la religion catholique. Elle a des eaux minérales très-renommées. La paix y a été conclue, en 1748, entre la France & l'Espagne, & la reine de Hongrie & ses alliés.

§. III. *Le Duché de Berg.*

Il appartient aussi à l'électeur Palatin, au même titre que le précédent.

DUSSELDORP, *capitale.* C'est une ville considérable & forte, située dans une vaste campagne, sur la petite riviere de Dussel, qui se jette dans le Rhin près de ses murs. Le château de l'électeur est très-beau, & il est orné de tableaux magnifiques.

§. IV. *Le Duché de Westphalie, ou le Saureland.*

C'est ce duché qui donne le nom au Cercle de Westphalie, dont il n'est qu'une petite portion. Il appartient à l'électeur de Cologne.

ARENSBERG, *capitale*, sur la *Roer.* Cette riviere, qui

se jette dans le Rhin près de Duisbourg, est différente de celle de même nom qui passe à Juliers, & qui se rend dans la Meuse. La ville d'Arensberg a titre de comté, & n'est guere peuplée : elle a un fort château.

§. V. *Le duché de Cleves & le comté de la Marck.*

Le pays de *Cleves* fut érigé en duché, en 1417, au concile de Constance, par l'empereur Sigismond, en faveur d'Adolphe IV, comte de la Marck. Le dernier duc de Cleves étant mort en 1609, il y eut de grandes disputes pour sa succession, qui étoit considérable : enfin il fut convenu, en 1666, que l'électeur de Brandebourg auroit *Cleves*, la *Marck* & *Ravensberg*; & que l'électeur palatin auroit *Berg*, *Juliers* & la *seigneurie de Ravestein*, dans le Brabant Hollandois.

CLEVES, *capitale* du duché de ce nom, au nord-ouest. C'est une ville assez grande & assez belle, située sur le penchant d'une colline, d'où elle a tiré son nom : elle est à cinq quarts de lieues du Rhin. La justice s'y rend au nom du roi de Prusse. On y tolere les trois religions établies dans l'Empire.

EMMERICK, *ville forte*, sur le Rhin, à l'orient de Cleves : les catholiques y ont l'exercice public de leur religion ; quoique la dominante soit la protestante.

WESEL, au sud-est, près du Rhin, & à l'endroit où la *Lippe* se jette dans ce fleuve. La source de la Lippe est dans le voisinage de Paderborn. Wesel est une grande & belle ville, avec une forteresse considérable.

Le *comté de la Marck*, qui est voisin du duché de Cleves, appartient aussi, comme nous l'avons dit, à l'électeur de Brandebourg, aujourd'hui roi de Prusse.

HAM, *capitale*, sur la Lippe, au nord. C'est une ville grande & riche.

DORTMUND, au sud-ouest de Ham, sur l'*Imsle*. C'est une ville *libre* & *impériale*, qui est grande, riche, & bien fortifiée : ses habitans sont presque tous luthériens.

§. VI. *L'Evêché de Munster.*

Cette principauté, qui est considérable, se divise en *haut évêché*, au midi, & *bas évêché*, au nord. Son évêque jouit d'un million de revenu.

MUNSTER, *capitale*, *place forte*, au midi. C'est une grande ville, située sur l'*Aa*, qui se jette dans l'Ems, deux lieues plus bas. Elle étoit autrefois *impériale* ; mais en 1661, son évêque s'en est emparé, & y a bâti une bonne citadelle. Munster est célebre par le traité de paix qui y fut conclu en 1648, & qu'on appelle aussi le *traité d'Osnabruck* & de *Westphalie*.

MEPPEN, *place forte*, dans le bas évêché de Munster. Cette ville, qui n'est pas grande, est au confluent de l'Ems & de l'Hese, qui vient d'Osnabruck.

§ VII. *L'évêché de Paderborn.*

Cet évêché est situé à l'orient du cercle de Westphalie.

PADERBORN, *capitale*, *université*, sur le *Padera*. Cette ville est belle, grande & assez bien fortifiée. Son évêque est souverain, & prince de l'Empire. Le chapitre est composé de vingt-quatre chanoines, qui sont tous capitulans. Le pape & le chapitre conferent les canonicats dans les mois qui leur sont réservés par le concordat Germanique. Il faut, pour y être reçu, avoir étudié dans une université de France ou d'Italie. Ses dignités sont celles de prévôt, de doyen, de chantre, de custode, d'écolâtre & de camérier. C'est la patrie de Thierri de Niem, auteur d'une histoire du *Schisme*, qui finit à l'an 1410.

A l'orient de Paderborn, est le petit état de l'*abbaye de Corvey*, qui est de l'ordre de St. Benoît. On l'appelloit autrefois la *Nouvelle Corbie*, & elle fut fondée, en 822, par l'empereur Louis-le-débonnaire. C'est une des plus riches abbayes d'Allemagne. Elle possede une bibliothéque enrichie d'anciens manuscrits, entr'autres, du seul qui soit resté de Tacite. Son abbé a rang parmi les princes ecclésiastiques de l'Empire.

Au nord de Paderborn, est un autre petit état, qui a ses comtes particuliers, dont la famille est partagée en deux branches, savoir, *Detmold* & *Buckembourg*. Cet état est le *comté de la Lippe*. Il se divise en partie septentrionale, qui se nomme quelquefois *comté de Lemgow*; & partie méridionale, qui est proprement le *comté de la Lippe*, & qu'on appelle *comté d'Obervald*. Cette derniere est située autour de la Lippe.

LEMGOW, au nord de Paderborn, *université*. Cette petite ville appartient à la branche aînée des comtes de la Lippe. C'est la patrie d'Engelbert Kæmpfer, médecin, auteur d'un voyage au Japon, publié d'abord en Allemand, & traduit en François, sous le titre d'*Histoire naturelle, civile & ecclésiastique de l'Empire du Japon.*

§. VIII. *L'évêché d'Osnabruck.*

Il est à l'orient de l'évêché de Munster. On convint en 1648, qu'il seroit gouverné alternativement par un évêque catholique, & par un luthérien, qui doit être de la maison de Brunswick-Hanovre. Quand c'est un protestant qui est en tour d'être élu, il ne jouit que du temporel,

& l'archevêque de Cologne, qui est le métropolitain, à la jurisdiction spirituelle.

OSNABRUCK, *capitale*, sur l'*Hese*. C'est une ville grande & riche, avec un château fortifié, où réside le prince-évêque, quand il n'a pas de terre plus considérable. L'électeur de Cologne a été pourvu de cet évêché en 1728. Les chanoines ont droit de choisir l'évêque catholique. Ce fut dans cette ville que s'assemblerent, en 1648, les plénipotentiaires protestans, pour la paix de Westphalie, pendant que les catholiques étoient à Munster; c'est pour cela qu'on l'appelle quelquefois *la paix d'Osnabruck*.

§. IX. *La principauté de Minden, & le comté de Ravensberg.*

La principauté de *Minden* étoit un évêché, qui fut sécularisé en 1648, & donné à l'électeur de Brandebourg.

MINDEN, sur le Weser, *capitale*. Cette ville est médiocre, mais assez bien fortifiée : elle a un long pont de pierres, qui est défendu par un bon fort. On fait dans cette ville un grand commerce de blé.

Le comté de *Ravensberg*, qui est voisin de Minden, au sud-ouest, appartient aussi au roi de Prusse, électeur de Brandebourg, à qui il est échu comme partie de la succession de Juliers.

RAVENSBERG, petite ville, avec un vieux château.

HERWORDE. C'est une ville considérable, autrefois *impériale*. Elle a une abbaye calviniste, dont l'abbesse est princesse de l'Empire, & la seule de cette branche de la religion protestante; les autres sont luthériennes.

§. X. *Les comtés d'Hoye & de Diepholt.*

Le comté d'Hoye appartient à l'électeur d'Hanovre, qui en a la voix aux dietes; le Landgrave de Hesse-Cassel y possede quelques territoires.

Hoye, sur le Weser, *capitale*. C'est une ville médiocre, avec un bon château.

NYENBURG, *place forte*, au sud-est d'Hoye, & au confluent de l'*Ovre* & du Weser.

Le Landgrave de Hesse-Cassel possede :

UCHT, au sud-ouest de Nyenburg.

FREDEBERG *, au nord-ouest, avec le territoire de ces deux petites villes.

A l'ouest du comté d'Hoye, est celui de *Diepholt*, qui appartient aussi à l'électeur d'Hanovre.

DIEPHOLT, *capitale*, près du lac de *Dumer*.

§. XI. *Le duché de Ferden.*

C'étoit autrefois un évêché, qui a été sécularisé en 1648, & cédé à la Suede. En 1709, la Suede l'engagea pour une somme considérable à l'électeur d'Hanovre, & elle le lui céda entierement en 1619.

FERDEN, *capitale*, sur l'*Aller*. C'est une ville considérable, partagée en vieille & nouvelle ville; elle étoit autrefois *impériale*.

§. XII. *Le comté d'Oldembourg.*

Il appartient au roi de Danemarck. C'est un pays fertile, où l'on nourrit beaucoup de très-forts chevaux.

OLDEMBOURG, sur le Hont, *capitale*, *place forte*. Cette ville a un château magnifique & très-fort. Les comtes d'Oldembourg sont la tige de la maison de Danemarck.

Le même prince possede aussi le comté de *Delmenhorst*, au sud-est d'Oldembourg.

DELMENHORST, *capitale*, sur le *Delmen*. Cette ville dépend de la régence d'Oldembourg.

§. XIII. *La principauté d'Oost-Frise.*

Cette principauté appartient depuis quelques années au roi de Prusse. Elle faisoit partie de l'ancien royaume des Frisons, qui, du tems de Pepin, s'étendoit jusques dans les provinces-unies & la Hollande, où est encore la West-Frise. L'Oost-Frise fut ensuite gouvernée par divers seigneurs, & enfin par les comtes d'Embden, qui devinrent princes en 1648.

EMBDEN, *capitale*, *port*, *place forte*, qui appartient aux Hollandois; mais ils l'ont vendue au roi de Prusse.

AURICK. Cette ville a un beau château, où résidoit le prince d'Oost-Frise: elle est située dans une plaine entourée de forêts.

ARTICLE IV.

Le Cercle Electoral, ou du Bas-Rhin.

LE cercle du Bas-Rhin coupe celui du Haut-Rhin: on le nomme aussi *Cercle Electoral*, parce qu'il comprend quatre électorats: savoir, 1. *Mayence*: 2. *Treves*: 3. *Cologne*: 4. le *palatinat du Rhin*.

Il renferme encore une ville impériale, qui est *Cologne*, & quelques petits états peu considérables. Il est très-fertile en blés & en vins.

Le directeur de ce cercle est l'archevêque de Mayence seul.

§. I. *L'électorat de Mayence.*

Il est composé des terres propres de l'archevêché de Mayence, & de divers pays dispersés dans les autres cercles.

MAYENCE, *archevêché*, *université*, sur le Rhin. C'est une ancienne & grande ville, mais qui n'est pas peuplée à proportion de son étendue : les Allemands l'appellent *Maintz*. Son archevêque est le premier des électeurs, & grand-chancelier de l'Empire. Il a le droit de présider dans les dietes de l'Empire. Il est élu par les vingt-quatre plus anciens chanoines de l'église métropolitaine. Il couronne l'empereur, quand cette cérémonie se fait chez lui, ou alternativement avec l'électeur de Cologne, quand elle se fait ailleurs. Il porte pour armes, *de gueules à une roue d'argent*, depuis que Willigise I, qui étoit fils d'un charron; ayant été élu archevêque, en 975, voulut prendre pour armoiries une roue, afin de se rappeller son origine. On prétend que c'est dans cette ville que Constantin Anclysen, Allemand, & moine de saint François, grand chymiste, inventa la poudre à canon. Jean Guttemberg, homme de guerre & Allemand de nation, y inventa aussi l'art de l'imprimerie, si l'on en croit les habitans de Mayence. Harlem & Strasbourg lui disputerent cet honneur. Mayence est renommée pour ses jambons.

BINGEN, à l'occident de Mayence, sur le Rhin, au confluent de la Nave. Cette ville est très-ancienne & assez jolie. Dans une isle du Rhin, tout près de Bingen, est une fameuse tour, bâtie sur la roche, & nommée *la tour des rats*. Serrarius croit qu'elle a reçu ce nom, parce qu'on y avoit mis des commis, que les Allemans appellent *rats*, communément, pour avoir soin que rien ne passât sans payer la douane.

ASCHAFFENBOURG, sur le Mein, vers la Franconie. L'électeur de Mayence y a un magnifique château, où il demeure assez souvent.

§. II. *L'Electorat de Treves.*

Il est situé autour de la Moselle, entre le duché de Luxembourg à l'occident, & le Bas-Palatinat à l'orient.

TREVES, sur la Moselle, *capitale*, *archevêché*, les Allemands l'appellent *Trier*. C'est une grande ville, médiocrement peuplée : elle passe pour la plus ancienne de l'Allemagne. Elle étoit très-considérable du tems des Romains,

Romains, qui la firent capitale de la premiere Gaule Belgique. Son archevêque est élu par les chanoines de la cathédrale : l'église métropolitaine de Treves est magnifique.

COBLENTZ, au confluent de la Moselle & du Rhin. Cette ville est ancienne & forte. L'archevêque de Treves y réside ordinairement.

HERMANSTEIN, sur le Rhin, vis-à-vis Coblentz, *place forte*, avec un château magnifique à l'électeur de Treves, & un pont de bateaux qui communique à Coblentz.

§. III. *L'électorat de Cologne.*

L'archevêque-électeur de Cologne possede une assez grande étendue de pays au-dessus & au-dessous de Cologne. Les principales villes sont le long du Rhin, du sud au nord.

ANDERNACH, sur le Rhin. Charles-le-chauve fut défait près de cette ville, en 876, par Louis de Germanie, son neveu. C'est la patrie de Jean Guintier, vulgairement Gonthier, médecin ordinaire de François I.

BONN *ou* BONE, *place forte*, sur le Rhin. C'est dans cette ville que réside l'électeur de Cologne : il y a un très-beau palais & des jardins superbes.

COLOGNE, sur le Rhin, *Impériale*, *Anséatique*, *archevêché*, *université*, dont les jésuites avoient la principale direction. C'est une grande ville, ancienne & très-commerçante. Les Allemands l'appellent *Coln*. Elle est indépendante de l'archevêque, qui ne peut y séjourner plus de trois jours sans la permission du magistrat ; il y fait néanmoins exercer la justice criminelle par ses officiers. Cologne a dix sept paroisses, trente-sept monasteres, & un très-grand nombre d'églises. On lui a donné le nom de *Colonie Agrippine*, ou en l'honneur d'Agrippa, qui commandoit les troupes Romaines dans la Germanie, lors de sa fondation ; ou en l'honneur d'Agrippine, petite fille d'Agrippa, & mere de l'empereur Néron, qui y étant née, la fit agrandir, & y envoya une colonie de vétérans, l'an 48 de Jesus-Christ. C'est la patrie de S. Bruno, fondateur des chartreux ; d'Anne-Marie Schurmann, qui excelloit dans tous les arts & dans toutes les sciences, mais qui, à la fin de sa vie, donna dans le fanatisme de Labadie ; de Henri-Corneille Agrippa, appellé le *Trismégiste* de son tems, à cause de sa profonde connoissance dans la théologie, le droit & la médecine ; & de Conrad Vorstius, docteur protestant, & successeur du fameux Arminius à Leyde.

NUYS, au nord de Cologne, au confluent de l'Eserts & du Rhin. C'est une ville ancienne, forte, &

célebre par la résistance qu'elle fit à Charles, duc de Bourgogne, qui la tint assiégée pendant un an.

§. IV. *Le Palatinat du Rhin.*

On l'appelle *Palatinat du Rhin*, parce qu'il est situé des deux côtés de ce fleuve, ou *bas-Palatinat*, pour le distinguer du Palatinat de Baviere, auquel il étoit autrefois uni. La plupart des géographes étendent le nom de Palatinat du Rhin jusques dans le *duché de Simmeren* & le *comté de Sponheim*, qu'il a à l'occident; mais ces pays, quoiqu'ils appartiennent en grande partie au comte Palatin du Rhin, sont du cercle du haut-Rhin, où nous en parlerons.

Le Palatinat, après avoir été possédé depuis l'an 625, par différentes maisons, vint, en 1215, à Louis, duc de Baviere. Son petit-fils Louis II, appellé *le Sévere*, mort en 1294, eut deux enfans, Rodolphe & Louis. Le premier, qui étoit l'aîné, posséda le haut & le bas-Rhin, & fut la tige de tous les comtes & électeurs Palatins: le second fut le chef de la maison des ducs de Baviere, qui ne devinrent électeurs que plus de 400 ans après. Robert III, comte & électeur Palatin, qui fut empereur en 1400, laissa à son second fils le comté de Simmeren; & ce jeune prince eut deux enfans, qui formerent la branche des ducs de *Simmeren*, & celle des ducs de *Deux-Ponts*, qui prit dans la suite le nom de *Neubourg*. La branche de *Simmeren* succéda à l'électorat en 1559, par Fréderic III. Son arriere-petit-fils, Fréderic V, ayant été proscrit en 1625, le haut-Palatinat fut donné, avec la qualité d'électeur, à la maison de Baviere: mais en 1648, Charles-Louis, fils de Fréderic V, fut rétabli dans le bas-Palatinat, & l'on créa en sa faveur un nouvel électorat. Charles II son fils étant mort en 1685, sans postérité, la branche de *Neubourg* lui succéda. Elle s'est éteinte, le 31 Décembre 1741, & la branche de *Sultzbach*, qui étoit la cadette de celle de Neubourg, a hérité du Palatinat du Rhin, & de tout ce que l'électeur Palatin possédoit ailleurs.

MANHEIM, *place forte*, à l'endroit où le Nekre se jette dans le Rhin. C'est une belle ville, où demeure l'électeur. Il y a établi, en 1764, une académie, qui porte le titre d'*électorale Palatine*.

HEIDELBERG, sur le Nekre, *capitale* du Palatinat, *université*. Maximilien de Baviere la prit en 1622, & fit présent au pape de sa riche bibliothéque, dont celle du vatican fut considérablement augmentée. Cette ville a été beaucoup endommagée par les guerres, ayant été pillée & ruinée plusieurs fois: elle n'est pas encore re-

mise du dernier malheur qu'elle éprouva en 1693. On voit dans le château la fameuse tonne d'Heidelberg : les François l'avoient vuidée & rompue en 1688 ; mais l'électeur l'a fait rétablir en 1729. Elle contient deux cent quatre foudres, (1) trois tonneaux & quatre barriques de vin ; elle est de cuivre, & les cercles sont de fer, dont il y en a cent dix quintaux pesant. Sur le devant de cette tonne sont les armes de l'électeur, & au-dessus un grand Bacchus, accompagné de plusieurs satyres, avec quelques inscriptions en vers Allemands.

BACCARACH, des mots latins *Bacchi Ara*, sur le Rhin, entre les archevêchés de Mayence & de Treves. Le territoire de cette petite ville, qui est du Palatinat, est très-fertile, sur-tout en bons vins.

L'électeur Palatin possede encore le duché de *Simmeren*, qui lui donne le titre de l'un des directeurs du cercle du haut-Rhin, & les villes de *Weldentz* & de *Lautereck*, qui en sont voisines, & dont nous parlerons à l'article suivant. Comme duc de *Juliers*, il est un des directeurs du cercle de Westphalie, où il a encore le duché de *Berg*. Il est aussi maître de la seigneurie de *Ravestein*, sur la Meuse, dans le Brabant Hollandois, & du duché de *Neubourg*, avec la principauté de *Sultzbach*, dans le cercle de Baviere.

ARTICLE V.

Le cercle du haut-Rhin.

LE terroir de ce cercle est assez fertile : il produit du blé, du vin & des fruits : on y nourrit quantité de bétail.

Il renferme huit principaux états ; savoir, 1. l'*évêché de Worms*, & 2. celui de *Spire*, tous deux sur le Rhin, & enclavés dans le Palatinat : 3. l'*évêché de Bâle*, au midi de l'Alsace, & au nord-ouest de la Suisse : 4. le *duché de Deux-Ponts*, & 5. le *duché de Simmeren*, à l'occident du Palatinat, & au nord-est de la Lorraine : 6. le *Landgraviat de Hesse*, au nord du cercle du haut-Rhin, & les autres terres de la même famille de Hesse en Wétéravie, dont la principale est le *Landgraviat de Darmstat*, au midi de la Wétéravie : 7. le *comté de Nassau*, à son occident : 8. la principauté de l'*abbaye & évêché de Fulde*, à son orient.

---

(1) *Foudre, grand vaisseau contenant plusieurs muids, dont on se sert en Allemagne.*

L'Alsace étoit autrefois de ce cercle, auquel l'on rapportoit aussi plusieurs fiefs possédés par le duc de Lorraine & par celui de Savoie, comme prince de l'Empire.

Les directeurs du cercle du haut-Rhin sont l'évêque de Worms, & l'électeur Palatin, comme duc de Simmeren : l'évêque de Worms prétend néanmoins en être le seul directeur.

§. I. *L'évêché de Worms.*

L'évêque en est souverain, & prince de l'Empire : la ville de Worms néanmoins ne dépend pas de lui.

Worms, *évêché*, sur le Rhin, *Impériale*. Cette ville, fort ancienne, étoit autrefois grande, riche & très-forte ; mais elle a été presque ruinée par les François, en 1689. Elle est maintenant assez pauvre, & n'est guere peuplée : l'évêque y a fait nouvellement bâtir un palais. Il s'est tenu à Worms plusieurs dietes ou assemblées générales de l'Empire, entr'autres, celle de 1521, au sujet des troubles de religion, & Luther eut la hardiesse d'y venir : les habitans sont encore Luthériens. En 1743, il s'y fit un traité d'alliance, sur-tout entre la maison d'Autriche & le roi de Sardaigne, à qui l'on céda plusieurs territoires du Milanez.

Les villes principales qui dépendent de l'évêque, sont :

DURNSTEIN, * petite ville près de Worms : c'est où réside aujourd'hui l'évêque.

LADENBOURG, * jolie ville sur le Nekre près de Heidelberg : elle étoit ci-devant la demeure de l'évêque de Worms.

§. II. *L'évêché de Spire.*

L'évêque de Spire n'est pas maître de la ville qui porte ce nom.

SPIRE, *évêché*, sur le Rhin. Cette ville étoit autrefois considérable & très-peuplée ; mais elle a subi le même sort que Worms ; de sorte qu'elle n'a pu se remettre encore depuis 1686. Elle est *libre* & *Impériale*. On y tint, en 1529, pour les affaires de religion, une diete, où les protestations des luthériens leur firent donner le nom de *Protestans*.

PHILIPSBOURG, sur le Rhin, ville très-forte. Elle est à l'évêque de Spire ; mais l'empereur, en tems de guerre, a droit d'y mettre garnison. Elle a été prise plusieurs fois, sur-tout par les François. En 1734, ils s'en sont emparés de nouveau, après avoir perdu le maré-

chal duc de Bervick, fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre, qui fut tué au siége de cette ville. La France rendit Philipsbourg en 1736, par le traité de Vienne.

BRUSCHAL, * près de Philisbourg, au sud-est. C'est une petite ville avec un château, où l'évêque fait sa résidence.

§. III. *L'évêché de Bâle.*

La ville de Bâle est, comme nous l'avons dit, capitale d'un canton des Suisses, & n'appartient pas à son évêque, qui est néanmoins prince de l'Empire, allié des Suisses, & souverain du territoire appellé l'*évêché de Bâle*. Ce territoire est un petit pays, qui a environ quinze lieues de long & cinq de large. Il est tout couvert de hautes montagnes qui fournissent de bons pâturages: ses collines & ses vallées sont fertiles en grains.

PORENTRU ou BRONDRUT en Allemand, *capitale* de l'évêché de Bâle, sur la riviere de Hallen. C'est une jolie petite ville, où réside l'évêque, dans un beau château, qui est bâti sur une éminence. Elle est du diocese de Besançon, & avoit un collége de jésuites.

FRANQUEMONT, petite ville sur le Doux, chef-lieu de la contrée appellée *les Franches-montagnes*.

§. IV. *Le duché de Deux-Ponts.*

Il est du cercle du haut-Rhin, quoiqu'enclavé dans celui du bas-Rhin ou électoral. Ce duché, qui est à un prince cadet de la maison palatine, fut, en 1569, le partage du second fils de Wolfgand, duc de Deux-Ponts & de Neubourg, arriere-petit-fils de Louis, fils d'Etienne, duc de Simmeren, dont la branche aînée hérita du Palatinat & de l'électorat en 1559, comme nous l'avons dit. Le duché de Deux-Ponts a été possédé par quatre rois de Suede, qui étoient de cette famille, jusqu'à Charles XII. Enfin, en 1733, ce duché est venu à la branche des ducs de Birkenfeld, qui sont issus du dernier fils de Wolfgand.

DEUX-PONTS ou ZWEIBRUCK, en Allemand, *capitale* de son duché. C'est une jolie ville sur la petite riviere d'Erbach, dans les montagnes de Vosge.

BIRKENFELD, *principauté*, au nord-est de Deux-Ponts, avec un château où le prince duc de Deux-Ponts fait sa résidence. Il y a d'autres princes de Birkenfeld d'une branche cadette, qui n'ont que des apanages.

Le prince régnant possede encore quelques territoires & villes dans le voisinage: nous en allons parler.

§. V. *Le duché de Simmeren.*

Ce petit état fut possédé par Etienne, second fils de Robert III, électeur Palatin, & ensuite empereur en 1400. Ce jeune prince épousa l'héritiere du comté de Weldentz, qui par-là fut uni au duché de Simmeren : mais Robert, l'un de ses petits-fils, eut ce comté en partage, & le laissa à sa postérité, qui s'est éteinte en 1694. Etienne avoit eu deux enfans, Fréderic, qui forma la branche de Simmeren, laquelle ayant hérité du Palatinat, y réunit le duché de Simmeren; & Louis, dit *le Noir*, qui fut la tige des ducs de Neubourg & des princes de Sultzback leurs cadets, des ducs de Deux-Ponts, & de ceux de Birkenfeld.

SIMMEREN, *capitale* de son duché, à l'occident de Mayence. C'est une petite ville bien fortifiée, avec un bon château.

Le comté de *Weldentz*, qui est au midi du duché de Simmeren, est partagé entre l'électeur Palatin & le duc de Birkenfeld.

WELDENTZ, *capitale*, au nord-ouest de Birkenfeld.

LAUTERECH, à l'orient de cette même ville. Elles sont toutes deux à l'électeur Palatin. Le duc de Birkenfeld a eu pour sa part une partie du comté de *Lutzelstein*, * qui dépendoit de la même succession, & qui est entre l'Alsace & la Lorraine.

On peut joindre au duché de Simmeren le comté de *Sponheim* ou *Spanheim*, qui en est voisin, & appartient en grande partie aux mêmes princes, & au marquis de Bade. Il a eu ses comtes particuliers jusqu'en 1737.

SPONHEIM ou SPANHEIM, *capitale*, petite ville avec un château, qui appartient au duc de Birkenfeld. Il y a une abbaye de bénédictins, dont étoit abbé Jean Trithême, fameux historien Allemand.

TRABACH, sur la Moselle, à l'occident de Sphonheim, petite ville fortifiée, qui appartient en commun au duc de Birkenfeld & au marquis de Bade.

CREUTNACH, sur la Nave, à l'orient de Sponheim. C'est une petite ville fortifiée, qui appartient à l'électeur Palatin, lequel possede le haut-comté de Spanheim.

§. VI. *Le Landgraviat de Hesse & la Wétéravie.*

L'illustre maison qui possede la Hesse & une grande partie de la Vétéravie, descend des anciens ducs de Brabant. Henri, surnommé l'*Enfant*, second fils de Henri, duc de Brabant, succéda, en 1249, à une partie des états de sa mere, qui étoit héritiere du Landgraviat de Thuringe & de Hesse ; il ne garda que ce dernier

pays, qu'il laissa à sa postérité, & il fut obligé d'abandonner la Thuringe aux marquis de Misnie. Le Landgrave Philippe, surnommé le *magnanime*, qui embrassa le luthéranisme, & qui fut fait prisonnier en 1547, par Charles-quint, laissa deux fils, Guillaume IV & George. Le premier continua la branche aînée des Landgraves de Hesse, qui prennent leur nom de *Cassel*, leur capitale, & qui a produit ensuite la branche de *Rhinfels*. Le second fit la branche de *Hesse-Darmstat*, & l'un de ses petits-fils celle de *Hesse-Hombourg*. Les Landgraves de Hesse-Cassel & de Hesse-Darmstat, sont les seuls de ces Landgraves qui aient voix de suffrage au collége des princes de l'Empire.

La Hesse, qui est au nord de la Wétéravie, est principalement possédée par la branche aînée de Hesse-Cassel, qui y fait sa résidence. Les trois autres branches ont leurs principaux domaines dans la Wétéravie. La branche de Rhinfels seule est catholique, les autres sont calvinistes.

1. *La Hesse.*

Elle étoit anciennemant habitée par les *Cattes*, qui ont pris ensuite le nom de Hesses : ils envoyerent, vers le tems de la naissance de J. C. des colonies au-delà du Rhin, qui s'établirent dans une contrée des *Bataves*, où se trouvent encore deux bourgs qui ont conservé leur nom. L'un est *Cattwick* sur le Rhin, & l'autre *Cattwick* sur l'Océan, près de Leyde, & à son nord-ouest.

CASSEL, *capitale*, *ville forte*, & résidence du Landgrave de ce nom. La riviere de *Fulde* la divise en deux parties, qui sont la ville neuve & la vieille ville : la premiere a de belles maisons, & des rues fort larges. Le Landgrave y a un château superbe, avec de beaux jardins, une bibliothéque, & un cabinet de raretés. Cassel a un très-bel aqueduc.

ESWEGHE, au sud-est de Cassel, près de la Werra. C'est une belle ville avec un beau château, qui appartient à la branche de Rhinfels, aussi-bien que quelques places voisines.

ROTENBOURG, au sud-ouest d'Esweghe, sur la Fulde. Cette ville, qui a un magnifique château, appartient aussi à la même branche, dont on conserve en ce lieu toutes les archives. Les Landgraves de Hesse-Rhinfels ont porté, pendant quelque tems, le nom de Rotenbourg, où ils ont fait autrefois leur résidence.

CREUTZEBERG, près de la petite ville de *Vacha*, au midi d'Esweghe. Cette place a été donnée en apanage à un prince cadet de Hesse-Cassel, dont la famille porte le nom de *Philipstadt*.

HIRSCHFELD, ſur la Fulde. C'eſt une ville grande & bien bâtie, près de laquelle il y a des eaux minérales fort renommées. Elle étoit ci-devant la capitale d'une abbaye, qui avoit un petit territoire; mais on l'a ſécularifée en 1648, & on l'a donnée au Landgrave de Heſſe-Caſſel.

TREYSA, vers le milieu de la Heſſe, & ſur la Schwalm. C'eſt une petite ville, ſituée dans une agréable contrée. La nobleſſe des environs y tient ſes aſſemblées.

MARPURG, *univerſité*, ſur le *Lohn*. Cette ville, qui a eu autrefois ſes princes particuliers, eſt ſituée au pied d'une montagne, où eſt un château très-fort. Le Landgrave de Heſſe-Caſſel en eſt maître aujourd'hui.

GIESSEN, *univerſité*, au midi de Marpurg, ſur la même riviere; elle appartient au Landgrave de Heſſe-Darmſtat, qui a encore quelques territoires au nord de Marpurg. C'eſt une ville médiocre, mais qui a de bonnes fortifications & un arſenal bien pourvu.

Les enclaves de la Heſſe où ſont, du nord au ſud, les villes de *Naumbourg*, *Fritzlar*, *Neuſtadt*, *Ameneburg*, qui n'ont rien de remarquable, appartiennent à l'électeur de Mayence.

WETZLAR ou WESFLAR, au ſud-oueſt de Gieſſen, eſt une ville *libre* & *Impériale*, dont les habitans ſont luthériens. On y transféra, en 1693, la chambre Impériale qui étoit auparavant à Spire.

2. *La Wétéravie.*

Ce pays a pris ſon nom de la petite riviere de *Weter*. Il eſt partagé entre l'archevêque de Mayence, les Landgraves de Heſſe, les comtes de Naſſau, & quelques autres petits princes. Nous avons déja parlé de la ville principale de cette partie de l'archevêché de Mayence: nous parlerons du comté de Naſſau dans le paragraphe ſuivant: il ne ſera queſtion ici que des domaines des landgraves, & des villes impériales.

HANAW, ſur le Mein. C'étoit ci-devant la capitale d'un comté particulier, dont le landgrave de Heſſe-Caſſel eſt devenu maître en 1736, faute d'héritiers mâles, & en vertu d'un traité de ſucceſſion, conclu en 1643. La ville d'Hanaw, qui eſt belle & bien peuplée, a un beau château, où les anciens comtes faiſoient leur réſidence.

GELENHAUSEN, au nord-eſt d'Hanaw, ſur le Kintzig. C'eſt une ville libre & Impériale, où eſt un château, qui appartient à la nobleſſe immédiate de l'Empire.

FRANCFORT, ſur le Mein, à l'occident d'Hanaw.

C'eſt une ville libre & Impériale, & une des plus remarquables de l'Allemagne, par ſa grandeur, ſa beauté, ſes richeſſes, la multitude de ſes habitans, & ſon commerce. On y tient chaque année denx foires célebres. C'eſt à Francfort que ſe fait ordinairement l'élection & le couronnement des empereurs. On conſerve dans l'hôtel-de-ville, qui eſt un beau & vaſte édifice, la fameuſe bulle d'or que Charles IV donna, en 1356, & qui a été ainſi nommée, parce qu'elle eſt ſcellée en or. La plupart des habitans de Francfort ſont luthériens: les catholiques y ont néanmoins quelques égliſes. Il y a auſſi des calviniſtes qui, à la ſollicitation de l'empereur & du roi de Pruſſe, ont obtenu, vers 1752, un temple dans cette ville. Les juifs, qui y ſont en grand nombre, & fort riches, à cauſe du commerce, demeurent dans un quartier ſéparé; mais ils n'ont point de ſynagogue. Charles-le-chauve, roi de France, & depuis empereur, eſt né dans cette ville.

FRIDBERG, au nord-eſt de Francfort. C'eſt auſſi une ville libre & Impériale, où eſt un château qui appartient à la nobleſſe immédiate de l'Empire.

HOMBOURG, entre Francfort & Fridberg. C'eſt une ville médiocre, ſur le penchant d'une colline; elle donne ſon nom à la branche cadette de Darmſtat, landgrave de Heſſe-Hombourg, qui poſſede le petit territoire qui l'environne.

DARMSTAT, au midi de Francfort. C'eſt la réſidence du landgrave de ce nom, qui eſt maître de tout le pays d'alentour. Cette ville eſt belle, & le château du prince eſt ſuperbe.

CATZENELLENBOGEN, au nord-oueſt de Francfort & de Mayence. C'eſt une petite ville qui étoit autrefois la capitale d'un comté aſſez étendu, dont les landgraves de Heſſe devinrent maîtres en 1452, après la mort de ſon dernier comte. Les branches de Darmſtat & de Rhinfels eurent leur partage principal dans ce comté. La premiere poſſede le haut comté, dont la ville principale eſt *Darmſtat*. Catzenellenbogen eſt dans le bas comté, qui appartient aux landgraves de Heſſe-Rhinfels.

RHINFELS, * *place forte*, ſur la rive droite du Rhin, au nord-oueſt de Baccharach. C'eſt la réſidence ordinaire du landgrave de ce nom, qui eſt catholique. Le landgrave de Heſſe, comme chef de ſa famille, & par droit de protection, y met garniſon en tems de guerre.

SAINT-GOAR *ou* GEWER, * dans le voiſinage de Rhinfels, & auſſi ſur le Rhin. C'eſt une petite ville bien fortifiée.

§. VIII. *Le comté de Nassau.*

Cet état est situé en partie dans la Wétéravie occidentale, & en partie dans la Westphalie. Il a donné son nom à une maison illustre parmi les princes d'Allemagne, depuis plus de sept cent ans. Elle a produit, en 1291, un empereur; sur la fin du dernier siecle, un roi d'Angleterre, & tous les Stathouders de la république des Provinces-Unies, depuis son établissement.

Les terres du comté de Nassau sont divisées selon les branches de cette maison. Il y en avoit environ une douzaine dans le siecle dernier. Elles sont aujourd'hui réduites au nombre de trois, qui prennent leur surnom des villes de Dietz, d'Usingen, & de Weilbourg, leurs capitales.

NASSAU, sur le Lohn, petite ville avec un château: elle fait partie de la Wétéravie & du cercle du haut-Rhin. La plupart des géographes l'enfermoient ci-devant dans la Westphalie, parce qu'elle étoit possédée par un prince de la maison de Nassau, qui avoit sa principale résidence en Westphalie. Elle appartient maintenant au comte de Nassau-Dietz, plus connu sous le nom de prince d'Orange, & qui a été déclaré Stathouder des Provinces-Unies en 1747.

DIETZ, à l'orient de Nassau, & sur la même riviere. Cette ville est munie d'un double château. Son prince a hérité, en 1743, des états de la branche de Siégen, qui avoit hérité elle-même de ceux de Dillenbourg & d'Hadamar: états qui appartiennent à la Westphalie, quoique du comté de Nassau: ils sont au nord de la ville de Nassau.

USINGEN, * à l'orient, vers Fridberg. C'est la résidence du prince de Nassau-Usingen, qui possede encore Visbade. Il a hérité du comté voisin d'Idstein, que possédoit la branche de Nassau-Sarbruck, éteinte en 1728, & du comté de Sarbruck ou Sarbrick, qui est enclavé dans la Lorraine, au sud-est de la ville de Sar-Louis.

WEILBOURG, sur le Lohn, au nord d'Idstein. C'est une petite ville avec un beau château sur une montagne. Elle appartient, avec son territoire, au comte de Nassau-Weilbourg, qui possede encore quelques seigneuries dans le voisinage, entre Wesfar & Giessen.

§. VIII. *L'Abbaye & Evêché de Fulde.*

Cet état est situé au nord-est de la Wétéravie, & à l'orient de la Hesse, vers la Françonie, L'abbé a obtenu,

en 1752, que son abbaye fût érigée en évêché. Il est prince de l'Empire, archi-chancelier né de l'impératrice, & primat des abbés d'Allemagne : il dépend immédiatement du pape, & est élu par ses religieux capitulans, au nombre de douze, qui sont tous nobles. Les autres religieux qui ne sont pas nobles composent la communauté, & possedent les offices claustraux, comme ceux de prieur, sous-prieur. Quelques-uns gouvernent des cures dépendantes de l'abbaye.

FULDE, sur la riviere du même nom, doit son origine à l'abbaye de Fulde, ordre de Saint Benoît, fondée en 744 par Saint Sturme, disciple de Saint Boniface, archevêque de Mayence & apôtre de l'Allemagne. Elle a, de plus, une collégiale, un couvent de récollets, un college & quatre hôpitaux. On y voit une belle & riche bibliothéque, où il y a un grand nombre de manuscrits. L'abbé fait souvent sa résidence dans un très-beau château, nommé *Neuhoff*, assez près de son abbaye. C'est la patrie d'Athanase Kircker, jésuite, l'un des plus habiles philosophes, & des plus grands mathématiciens du XVIIe. siecle.

CHAPITRE III.

De la Bohême & de ses anciennes dépendances.

LA Bohême fut habitée, six cent ans avant J. C. par les *Boïens*, qui étoient sortis des Gaules, & qui avoient été conduits en Germanie par un neveu d'Ambigat, roi de Bourges. Ces peuples furent dans la suite chassés de la Bohême par les Marcomans, & ils vinrent s'établir en Baviere, selon plusieurs auteurs. Dans le VIe. siecle, des Slaves ou Esclavons, sortis de Pologne, s'établirent dans ce pays, & eurent une suite de ducs. Ce ne fut qu'en 1199, que ces princes commencerent à porter le nom de rois, & ils étoient vassaux de l'Empire d'Allemagne.

L'empereur Ferdinand I, s'étant fait élire roi de Bohême en 1527, après avoir épousé Anne sœur unique de Louis II, roi de Bohême, rendit ce royaume électif, d'héréditaire qu'il étoit auparavant, & le fit passer dans la maison d'Autriche. Par le traité de Westphalie, la couronne est devenue héréditaire dans cette maison; il reste cependant encore une apparence d'élection.

Le roi de Bohême a été créé électeur par Othon, en 1208. Il est le premier des électeurs séculiers; mais son suffrage n'a lieu que quand il s'agit d'élire un empereur

ou un roi des Romains. Il n'assiste point aux dietes, & n'est chargé d'aucune contribution pour les besoins de l'empire.

L'air de ce royaume, quoiqu'assez froid, est mal-sain, sur-tout dans la Bohême propre, où il cause quelquefois la peste. Le terroir est assez fertile en grains, en pâturages & en safran : il produit peu de vin. On trouve dans les montagnes des mines d'or & d'argent, & en quelques endroits, des grenats, de diamans, de cuivre & de plomb. Les Bohémiens sont spirituels, hardis, robustes, & fermes dans leurs projets.

La religion catholique est la dominante, quoiqu'il y ait beaucoup de protestans.

Le royaume de Bohême comprenoit autrefois la *Bohême* propre, le *duché de Silésie*, & les *marquisats de Moravie* & *de Lusace*. A présent il ne renferme que la *Bohême* propre & la *Moravie*.

L'empereur Ferdinand II engagea la Lusace, en 1620, à l'électeur de Saxe, & la lui céda en 1635. La Basse-Lusace passa ensuite au duc de Saxe-Mersbourg, un des descendans de cet électeur; mais elle est revenue à l'électeur de Saxe, après l'extinction de cette branche, en 1738. Le roi de Prusse possede quelques villes dans la Basse-Lusace, & la maison d'Autriche lui a cédé, en 1742, la plus grande partie de la Silésie, avec le comté de Glatz, en Bohême.

Les principales rivieres de ces pays sont, le *Muldaw*, qui prend sa source dans la Bohême propre, au sud-ouest, la traverse du midi au septentrion, & se jette dans l'Elbe au-dessous de Prague; l'*Elbe* & l'*Oder*, dont nous avons décrit le cours, *pag.* 359; la *Morave*, dont nous parlerons à l'article de la Moravie.

§. I. *La Bohême propre.*

La riviere de Muldaw la divise en deux parties, l'une à l'orient de cette riviere, & l'autre à l'occident. La Bohême propre a environ, du nord au sud, 36 lieues communes d'Allemagne, qui font 60 lieues communes de France, & 45 lieues d'orient en occident, qui valent 75 lieues communes de France.

PRAGUE, *capitale*, *archevêché*, *université*, sur le Muldaw. C'est une très-grande ville, fort peuplée. Elle est partagée en trois : la vieille ville, la neuve, qui sont sur la rive droite du Muldaw, & la petite Prague sur la gauche, qui n'est habitée, que par des juifs, en grand nombre & fort misérables. Elle communique par un beau pont de pierre, qui a dix-huit arches : des deux côtés on voit de belles statues, entr'autres, celle de S. Jean

Népomucene, que le roi Venceslas fit jetter dans la riviere, parce qu'il n'avoit pas voulu lui réveler la confession de la reine. Dans la vieille ville est l'université, & dans la neuve, l'hôtel-de-ville, qui est magnifique. Il est dans la grand'place, qui est ornée d'une tour, où est une horloge, dans le goût de celle de Lyon, d'une grande colonne avec une statue de la Vierge de bronze doré, & d'un vaste bassin de fontaine, à douze faces, avec une figure au milieu, sur un piédestal. Entre les grands bâtimens dont cette place est décorée, on remarque l'église de Notre-Dame. Elle a deux clochers fort élevés, & son maître-autel est d'une menuiserie toute dorée, enrichie de plusieurs figures. L'église de St. Jacques, desservie par les cordeliers, est tout proche. C'est une vaste basilique avec une haute tour. On y admire le maître-autel, & la chapelle de la Vierge, ornée de deux belles colonnes, & d'un cadre fait de crystal de roche, ainsi que les colonnes. Il y a, dans cette ville, un grand nombre de couvens. Les jésuites seuls y en ont eu trois. Il se trouve dans Prague quantité d'autres beaux édifices, dont le principal est l'église métropolitaine : il y a plus de cent autres églises.

KONIGENGRETZ, *évêché*, sur l'Elbe, à l'orient de Prague. C'est une grande & ancienne ville, bien fortifiée.

KUTTEMBERG, au sud-est de Prague. Il y a des mines d'argent près de cette ville. On prétend qu'elle a pris son nom de ce qu'un moine ayant trouvé en cet endroit un morceau d'argent, y laissa son froc (qui s'appelle en Allemand *Kutten*,) pour pouvoir y revenir & reconnoître le lieu. Cela arriva, disent les historiens, en 1237. Kuttenberg signifie la *Montagne du Froc*.

CZASLAW, près de la ville précédente : on y voit la plus haute tour de toute la Bohême. Le fameux Ziska, chef des Hussites & des Bohémiens révoltés contre Sigismond, y fut enterré en 1424. Ce fut près de Czaslaw que le roi de Prusse remporta une grande victoire sur les Autrichiens, le 17 Mai 1742.

LETOMERITZ *ou* LEUTMARITZ, *évêché*, sur l'Elbe, au nord-ouest de Prague. C'est une belle ville, bien bâtie & fort peuplée. Ses environs produisent le plus excellent vin de Bohême.

ELNBOGEN, à l'occident, sur l'*Eger*. Cette ville a une citadelle située sur un rocher escarpé.

EGRA, *place forte*, sur l'Eger, vers les frontieres de la Baviere & de la Franconie. Cette ville, qui est belle, a été prise par les François, en 1742 ; mais ils furent

contraints de la rendre sur la fin de 1743, après un long blocus. Elle est la patrie de Gaspard Bruschius, poëte illustre.

PILSEN, au sud-ouest de Prague. Cette ville est forte, & a essuyé plusieurs siéges dans les guerres de Bohême. C'est la patrie de Jean Dubraw, évêque d'Olmutz, auteur d'une *Histoire de Bohême* estimée.

PISECK, au midi, belle ville, qui a dans son territoire des mines d'or & de diamans.

GLATZ, au nord-est de la Bohême, sur les confins de la Silésie. C'est une belle & forte ville, qui a été cédée au roi de Prusse, avec le comté auquel elle donne son nom. (1).

§. II. *Le Marquisat de Moravie.*

Ce pays tire son nom moderne de la *Morave*, la principale riviere qui l'arrose du nord-ouest au sud-est. Il étoit anciennement habité par les *Quades*. Vers le VIe. siecle, il s'y forma un royaume d'Esclavons très-étendu, qui avoit la Bohême sous sa dépendance; mais la Bohême étant devenue ensuite plus puissante, la Moravie fut réduite en marquisat, & on l'incorpora au royaume de Bohême en 1040 ou 1048. Elle est particulierement fertile en lin & en bestiaux; les vins qui y croissent sont très-tartareux: ceux qui en boivent habituellement, sont, en peu d'années, attaqués de la goutte.

OLMUTZ, *capitale*, *évêché*, sur la Morave. C'est une grande & forte ville, commerçante & bien peuplée. Les jésuites y avoient un collége. L'évêque, qui en est seigneur, demeure dans un très-beau palais, situé dans l'une des deux grandes places. La façade en est magnifique, & la cour bordée de galeries & de quatre grands corps de logis. La cathédrale est fort belle, & a été bâtie par Uladislas, marquis de Moravie. L'hôtel-de-ville est isolé, & dans une place à laquelle les deux plus grandes rues d'Olmutz aboutissent. Toutes les autres rues sont larges, droites, bordées de belles maisons, dont les dehors sont peints, sur-tout celles de la place où est le palais de l'évêque, dont une partie

(1) *Afin qu'on puisse distinguer l'étendue de ce comté, nous marquerons ici les villes qui y sont renfermées; selon la carte d'Allemagne de M. Delisle. Ce sont*, Glatz, Neurode, Reinerez, Habelswerd, Mittelwade, Viessenberg. *Ce comté de Glatz dépendoit anciennement de la Silésie, & il y a été réuni.*

eſt ſoutenue par de grands portiques qui en font un lieu de promenade. Il y a dans cette ville un couvent de capucins, & au dehors, un monaſtere de chartreux, près d'une abbaye qu'on a fortifiée, à cauſe de ſa ſituation avantageuſe.

GRADISCH, ſur la Morave, près de la haute Hongrie. Elle a beaucoup ſouffert des guerres d'Allemagne & de Bohême; c'eſt néanmoins aujourd'hui une ville aſſez conſidérable. On trouve des parfums & des aromates dans ſes environs.

BRINN, belle & forte ville, au confluent de la *Zuitta* & de la *Swarta*. Les états du pays ſe tiennent alternativement à Olmutz & à Brinn.

IGLAW, ſur l'*Igla*, à l'occident de Brinn, & vers les frontieres de la Bohême. Cette ville eſt environnée de montagnes & de bois. On y braſſe d'excellente biere, & on y fait de bons draps. Les jéſuites y avoient un collége.

ZNAIM, ſur la *Teya*, au ſud-oueſt de Brinn. C'eſt une jolie ville, avec un bon château. On y voit encore beaucoup d'antiquités païennes.

§. III. *Le Duché de Siléſie.*

Il eſt à l'orient de la Bohême, & c'eſt un des plus grands duchés de l'Europe. On croit qu'il a pris ſon nom des *Elyſiens*, ſes anciens habitans, qui auront été appellés dans la ſuite Siléſiens. Il fit pendant long-tems partie de la Pologne, & fut diviſé en pluſieurs duchés & principautés: enfin, au milieu du XIVe. ſiecle, il fut incorporé au royaume de Bohême. En 1742 & 1745, la maiſon d'Autriche le céda au roi de Pruſſe, qui y avoit des prétentions: elle ne ſe réſerva qu'une partie de la Haute-Sileſie, que l'on peut maintenant appeller *Siléſie-Autrichienne*.

La Sileſie abonde en blés, en pâturages, en légumes, en poiſſons, en bois. Il y a des mines de différentes ſortes, auxquelles on ne travaille preſque plus, ſi ce n'eſt à celles de charbon de terre.

On la diviſe en *Baſſe-Siléſie*, au nord; en *moyennes* & en *Haute-Siléſie*, qui eſt au midi. Les habitans de ces deux dernieres parties ſont preſque tous catholiques. La liberté de conſcience leur a été accordée lors de la ceſſion de ce duché au roi de Pruſſe. Ce prince nomme aux bénéfices eccléſiaſtiques.

1. *Baſſe-Siléſie.*

Le plus grand nombre de ſes habitans ſont calviniſtes ou luthériens.

CROSSEN, ſur l'Oder, au confluent du *Boher*, & près de la Luſace. Elle eſt la capitale d'un duché, qui appartient, depuis 1358, à l'électeur de Brandebourg, roi de Pruſſe, & qui dépend de la régence de Brandebourg. Cette ville fut brûlée preſqu'entierement en 1708. Le roi de Pruſſe fit alors diſtribuer des ſommes conſidérables aux habitans de Croſſen, pour les aider à la rebâtir. Toutes les maiſons ſont aujourd'hui rebâties en pierres.

GLOGAW, ſur l'Oder, au ſud-eſt de Croſſen, vers la Pologne. Ce n'eſt pas une grande ville; mais elle eſt bien fortifiée. Le roi de Pruſſe y a établi un grand conſeil de régence.

LIGNITZ, au midi de Glogaw. C'eſt une des plus anciennes villes de Siléſie, & qui peut paſſer aujourd'hui pour belle. Les jéſuites y avoient une magnifique maiſon. L'empereur Joſeph établit dans cette ville, en 1708, une académie pour les jeunes gentilshommes, tant catholiques que proteſtans.

2. *Moyenne Siléſie.*

BRESLAW, *capitale* de toute la Siléſie, & *univerſité*, ſur l'Oder. C'eſt un *évêché* très-riche. Autrefois il étoit ſuffragant de Gneſne en Pologne; mais aujourd'hui il dépend immédiatement du pape. Breſlaw eſt une belle ville, conſidérable, grande & bien peuplée; on y fait un grand commerce, ſur-tout de toiles très-fines. On y tient chaque année deux foires, où viennent beaucoup de marchands d'Allemagne & de Pologne. Les édifices publics en ſont ſuperbes, entr'autres, l'hôtel-de-ville, qui eſt un des plus beaux d'Allemagne. Il y a une horloge qui fait un concert ſurprenant de trompettes. Breſlaw a un ſénat, compoſé de quinze ſénateurs, onze ſont nobles ou de famille honorable, les quatre autres ſont tirés des corps des braſſeurs, des merciers, des faiſeurs de draps, & des bouchers. Le roi de Pruſſe a conſervé les priviléges de cette ville, qui a ainſi ſa propre régence, & il lui a accordé le troiſieme rang parmi les principales villes, tant de la Pruſſe que du Brandebourg, en y établiſſant un grand conſeil de régence pour la moyenne Siléſie. Il a auſſi fait l'évêque de Breſlaw, vicaire-général de tous les catholiques répandus dans ſes états. C'eſt dans cette ville que fut ſigné, le 11 Juin 1742, le traité de paix entre l'héritiere de la maiſon d'Autriche & le roi de Pruſſe. Ce prince ayant pris les armes en 1744, ce même traité ſervit de baſe à celui qui fut fait à Dreſde, le 25 Décembre 1745. C'eſt la patrie de Pierre Kirſtenius, ſavant médecin du XVIIe. ſiecle, qui ſavoit vingt-ſix langues.

SCHWEIDNITZ, au sud-ouest de Breslaw. C'est, après Breslaw, la plus grande ville de Silésie; mais les fortifications ne sont pas considérables. Ses rues sont larges, ses églises fort belles, ses maisons bien bâties, & elle a des places spacieuses. Tous ses magistrats sont catholiques; mais il y a beaucoup de protestans, à qui on a accordé une église hors la ville, & une école publique. La principale église est très-belle. Les dominicains, les cordeliers, aussi-bien que les capucins, qui occupent l'emplacement de l'ancien palais ducal, y ont des couvens, & les jésuites y avoient un collége magnifique avec un séminaire.

BRIEG, sur l'Oder, au sud-est de BRESLAW. C'étoit ci-devant une des meilleures villes de Silésie. Elle a été presque détruite par le siége qu'elle souffrit de la part des Prussiens, en 1741. On a commencé à la rétablir. Aux environs de cette ville sont des mines d'argent.

3. *Haute-Silésie.*

Il est naturel de la partager aujourd'hui en deux; savoir, la *Haute-Silésie Prussienne*, qui appartient au roi de Prusse; & la *Haute-Silésie Autrichienne*, qui est restée à la maison d'Autriche.

1. *Haute-Silésie Prussienne.*

OPPELEN, sur l'Oder, *ville forte*, & située dans une plaine agréable: elle a un beau château & un bel hôpital. Le roi de Prusse y a établi un grand-conseil de régence.

NEISSE, au sud-ouest d'Oppelen, sur la *Neiss*, au confluent de la *Bila*. C'est une très-belle ville, dont les Prussiens ont augmenté considérablement les fortifications, & où ils ont bâti une citadelle que l'on nomme *Prusse*.

RATIBOR, sur l'Oder, au sud-ouest des deux places précédentes. C'est une assez jolie ville, défendue par un château très-fort: un grand marais que l'Oder forme près de ses murailles, en rend d'ailleurs l'accès difficile. Son terroir est fertile en blés & en fruits.

2. *Haute-Silésie Autrichienne.*

JEGERSDORF, sur l'*Oppa*, qui, de ce côté, sépare maintenant les états d'Autriche de ceux du roi de Prusse. C'est une belle ville avec un château. Aux environs sont des montagnes où la chasse est abondante, & c'est de-là qu'elle a tiré son nom, qui signifie *village du chasseur*.

ZUCKMENTEL, au nord-ouest de Jegersdorf, petite ville, connue par les riches mines d'or, d'argent, de cuivre & de fer qu'on exploitoit ci-devant aux environs.

TROPPAW, à l'orient de Jegersdof. C'est une ville considérable, au midi, & à quelque distance de l'Oppa.

TESCHEN, au sud-est de Troppaw. Cette ville est entourée de marais, & ses habitans font un grand commerce de cuirs, d'étoffes de laine, & de vins de Hongrie. Elle est capitale d'un duché que l'empereur Charles VI donna, en 1722, au duc de Lorraine, devenu depuis son gendre, & empereur. C'est dans ce duché que la Vistule prend sa source. Elle entre ensuite en Pologne.

BILITZ, à l'est de Teschen, petite ville, avec un fort château.

§. IV. *Le Marquisat de Lusace.*

Ce pays fut occupé, au VIe. siecle, par une partie des Esclavons. Les Allemands les ayant vaincus, l'empereur Othon I y établit, vers l'an 940, un marquis pour garder cette frontiere de l'empire. Ensuite l'empereur Henri IV, vers l'an 1080, donna la Haute-Lusace, c'est-à-dire, la partie méridionale, au roi de Bohême Wradislas II. Depuis ce tems, la basse seule, qui est au nord, conserva ce nom & la qualité de marquisat; mais, vers l'an 1130, elle fut cédée au marquis de Misnie, à qui Waldemar l'illustre, électeur de Brandebourg, de la maison d'Anhalt, l'enleva, en 1317. Ce prince étant mort deux ans après, l'empereur Louis de Baviere donna le marquisat de Lusace à Jean de Luxembourg, roi de Bohême, à la charge d'en conserver tous les priviléges. C'est ainsi que toute la Lusace fut annexée au royaume de Bohême, auquel elle demeura incorporée jusqu'en 1565. Cependant l'électeur de Brandebourg fit l'acquisition, en 1461, de quelques villes de la Basse-Lusace, qu'il possede encore. En 1635, l'empereur Ferdinand II, roi de Bohême, céda tout le reste de la Lusace à Jean-George I, électeur de Saxe, qui l'avoit aidé contre Fréderic, électeur palatin de Baviere, qui s'étoit fait déclarer roi de Bohême; mais cette cession fut faite à plusieurs conditions, entr'autres, que les catholiques y auroient la liberté de conscience. C'est depuis ce tems que l'électeur de Saxe possede la Lusace, comme un fief du royaume de Bohême. Mais il est nécessaire d'observer que Jean-George donna, par son testament, en 1652, la Basse-Lusace à Christiern, l'un de ses fils, qui a formé la branche

des ducs de Saxe-Mersbourg, laquelle ayant été éteinte en 1738, comme nous l'avons dit, la Basse-Lusace a été réunie à la Haute, à l'exception des villes de la Basse, dont l'électeur de Brandebourg, roi de Prusse, est encore le maitre.

Ce pays est assez fertile, & produit les choses nécessaires à la vie, excepté le vin: le peu de vignes qu'on y voit n'en produit point de bon. Le commerce principal consiste en toiles, lin, fil & laines.

1. *Haute-Lusace ou Méridionale.*

BAUTZEN ou BUDISSEN, sur la Sprée, *capitale* de cette partie de la Lusace. C'est une assez belle ville, depuis qu'on l'a rebâtie, après divers incendies qui l'avoient presque réduite en cendres. Elle a une bonne citadelle où réside le grand-bailli de la Haute-Lusace pour l'électeur de Saxe. Les états du pays s'y assemblent. La principale église, nommée de St. Pierre & de St. Paul, est partagée entre les catholiques & les protestans. Auprès de cette église est la collégiale catholique, composée d'un doyen & de douze chanoines, & qui jouit d'un domaine considérable. Les protestans y ont un collége ou école publique.

GORLITZ, sur la *Neiss*. C'est de toute la Lusace, la plus grande, la plus peuplée & la plus avantageusement située. Sa principale église, qui porte le nom de St. Pierre & de St. Paul, est magnifique. Hors de la ville on voit un St. sépulcre, bâti sur le modele de celui de la Terre-Sainte, tel qu'il étoit il y a deux siecles. Gorlitz a un fort beau collége.

LAUBAN, sur le *Queis*, qui sépare la Lusace de la Silésie, au sud-est de Gorlitz, ville riche, peuplée, & assez bien fortifiée. Ses habitans font un grand commerce de draps, de toiles & de fil. Les catholiques possedent le chœur de la principale église, & des religieuses dont la prieure a séance aux états du pays, y font l'office. La nef appartient aux protestans.

ZITTAW, * sur la Neiss, au sud-ouest de Gorlitz, sur les frontieres de la Bohême. C'est une ville forte & riche, où il y a beaucoup de manufactures de toiles. On y fait de bonne biere.

2. *Basse-Lusace ou septentrionale.*

LUBEN, sur la Sprée, *capitale* de cette partie de la Lusace, depuis que l'électeur de Saxe y a établi la régence du pays, & un capitaine-général ou gouverneur. Cette ville est toute entourée d'eau, & a un bon

GUBEN, ſur la Neiſſ. C'eſt la plus grande ville & la mieux peuplée de la Baſſe-Luſace.

SORAW, au ſud-eſt, ſur les frontieres de Siléſie. C'eſt une aſſez belle ville, nouvellement bâtie, après avoir été réduite en cendres par un incendie, en 1700.

Le roi de Pruſſe poſſede quelques villes dans la Baſſe-Luſace; les principales ſont au milieu, & vers le midi.

COTBUSS ou COTZWITZ, ſur la Sprée. C'eſt une grande ville bien peuplée, où il y a une colonie de François réfugiés.

PEITZE, au ſud-eſt de Cotbuſſ, ſur la même riviere. Cette ville eſt petite; mais elle a une bonne fortereſſe: il y a aux environs des mines de fer.



SECTION VIII.

Du Royaume de Hongrie.

CET état eſt borné à l'occident par la Stirie, l'Autriche & la Moravie, au nord, par le royaume de Pologne; à l'orient & au midi, par la Turquie d'Europe. Sa longitude eſt depuis environ le trente-cinquieme degré, juſqu'au quarante-quatrieme trente minutes; & ſa latitude ſeptentrionale, depuis environ le quarante-cinquieme degré, juſqu'au de-là du quarante-neuvieme.

Le royaume de Hongrie répond à une partie de l'ancienne *Pannonie* & de la *Dacie*. Il fut occupé au Ve. ſiecle par les Huns, & après eux par les Lombards, qui paſſerent de-là en Italie. Les Eſclavons ſe répandirent enſuite en Hongrie, & allerent s'établir aux environs de la Save. Dans le même tems, les Abares, qui étoient une eſpece de Huns ou de Tartares, ſe rendirent maîtres de la Hongrie. Charlemagne & Louis le foible, dit le débonnaire, ſon fils, les ſoumirent en grande partie, de maniere que l'empire François s'étendoit, en 840, juſqu'à la Servie & à la Bulgarie, à l'occident du Danube. En 891, les Hongrois, autres peuples Tartares vinrent s'établir dans ce pays, auquel ils donnerent leur nom. Geiſa, l'un de leurs ducs ou chefs, embraſſa le chriſtianiſme, en 969: & S. Etienne, ſon fils, fut, en l'an 1000, le premier roi de Hongrie, & comme l'apôtre de ſon peuple. La race de Geiſa fut éteinte en 1301, & depuis ce tems, le royaume fut électif, ayant ſucceſſivement paſſé à des princes de diverſes familles & nations. Enfin, Ferdinand I, empereur & archiduc d'Autriche, qui avoit épouſé Anne,

sœur de Louis II, roi de Hongrie & de Bohême, prétendit succéder à ce prince. Jean Zapolski, Vaivode de Transylvanie, ayant été élu par la plus grande partie des Hongrois, & se sentant inférieur à Ferdinand, implora l'assistance des Turcs. Ils le rétablirent dans une partie de ses états, dont il avoit été dépouillé, & allerent mettre, en 1529, le siége devant Vienne, qu'ils furent obligés de lever honteusement. Dans ces circonstances, on accorda à Jean la jouissance de ce royaume sa vie durant; mais à condition que Ferdinand lui succéderoit. Cet accord se fit sans le consentement des Hongrois, qui prétendoient choisir leur roi; aussi, après la mort de Jean, sa veuve n'eut pas de peine à faire tomber le royaume à un fils qu'il lui laissa en mourant. Mais comme les Hongrois n'étoient pas en état de résister à la maison d'Autriche, ils appellerent, en 1540, pour la seconde fois, les Turcs, qui s'emparerent des principales villes: le reste demeura à Ferdinand. Enfin, en 1683, les Turcs ayant tâché de chasser de la Hongrie l'empereur Léopold I, en furent chassés eux-mêmes; & de vingt-trois comtés qu'ils avoient possédés, il ne leur en resta plus qu'un, qu'ils ont perdu en 1716. On déclara ce royaume héréditaire à la maison d'Autriche, en 1687, dans les états assemblés à Presbourg; & toute la nation renouvella d'elle-même cette déclaration, en 1723, pour témoigner à l'empereur Charles VI sa reconnoissance de ce qu'il avoit reculé les bornes du royaume.

L'air de ce pays est mal-sain. Le terroir est très-fertile en grains, en vins & en fruits; les pâturages y sont excellens. Il s'y trouve beaucoup de chevaux & de gibier, des mines d'or, d'argent, de cuivre & de fer.

Les Hongrois ont plus d'inclination pour la guerre que pour les arts & le négoce: ils parlent plusieurs langues, sur-tout la langue Latine, qui leur est très-familiere. Leur langue naturelle est un dialecte de la Slavonne: elle ressemble à celle des Jugoriens, habitans des Tartaries Russes; ce qui a fait juger à plusieurs savans, que les Hongrois sont venus de ce pays. L'Allemand est aussi d'un usage commun en Hongrie.

Ce pays est arrosé de plusieurs rivieres. Les principales sont, le *Danube*, la *Save* & la *Drave*, dont nous avons déja parlé. Elles sont très-poissonneuses; mais leurs eaux sont très-mal saines, excepté celle du Danube.

On divise maintenant ce royaume en quatre ou cinq parties: la *Haute-Hongrie*, qui se partage en trente-quatre comtés, & est située au nord & à l'orient du Danube; la *Basse-Hongrie*, qui en renferme quatorze, &

est à l'occident du même fleuve ; l'*Esclavonie*, qui en contient six, & est au midi de la Basse-Hongrie ; la *Transylvanie*, qui se subdivise en dix-huit petites provinces, dont les unes portent le nom de comtés, les autres de palatinats, & dont la situation est à l'orient de la Hongrie. On pourroit ajouter la *Croatie*, qui est une espece d'annexe du royaume de Hongrie ; mais comme elle est possédée en partie par les Turcs, nous en parlerons en décrivant la *Turquie d'Europe*.

§. I. *La Haute-Hongrie.*

PRESBOURG, sur le Danube, *capitale* de la Haute-Hongrie, & en particulier du comté de Presbourg. Cette ville, située près de l'Autriche, dans un terrain fertile, a un château très-fort. On y monte par 115 degrés, qui ont chacun un demi-pied de hauteur. Au milieu de ce château, on voit un puits percé dans le roc, fort profond, & dont l'eau vient du Danube. La place publique est belle, & peut passer pour grande par rapport à la ville, qui n'est pas étendue. Les fauxbourgs sont considérables. Elle est ornée de deux fontaines, & n'a que trois portes & trois églises. On y couronne depuis longtems les rois de Hongrie : l'archiduchesse y fut couronnée en 1741 ; & depuis ce tems, cette ville est la résidence du vice-roi ou gouverneur du royaume : en sorte qu'on doit aujourd'hui la regarder comme la capitale de toute la Hongrie. Il y a un assez grand nombre de protestans, auxquels on a accordé la liberté de conscience, comme dans le reste du royaume.

NEUHAUSEL, à l'orient de Presbourg, *place forte*, dans le comté de Neytra.

CASCHAU *ou* CASSOVIE, au nord-est de Presbourg, dans le comté d'Abaviwar. C'est une ville considérable, qui avoit autrefois de grands priviléges, dont elle a été privée, en 1688, à cause de son attachement aux mécontens. A huit ou dix lieues de cette ville, au nord, est une mine de sel fort estimée, qui a 180 brasses de profondeur. Elle est entourée de terre sans aucun rocher, & on en tire des morceaux de sel d'une grosseur extraordinaire. Quoique les pierres de sel soient un peu grises, elle sont fort blanches quand elles ont été mises en poudre.

TOCKAI, au midi de Cassovie, au confluent du *Bodrog* & de la *Teiss*. Cette ville est fameuse par les excellens vins de son territoire.

AGRIA *ou* EBLAU, au sud-ouest de Tokai, *évêché*, *place forte*, dans le comté de Barzod, sur la riviere d'*Agria*. L'armée de Soliman II l'assiégea inutilement,

en 1552. La garnison, qui ne consistoit qu'en 2000 Hongrois, & 60 gentilshommes de la meilleure noblesse du pays, s'y défendit avec une intrépidité extraordinaire. Les femmes même firent des prodiges de valeur. Les Turcs furent obligés de lever le siége, après deux mois de tranchée ouverte. Mahomet III, plus heureux que Soliman, la prit en 1596; mais il perdit 60000 hommes au siége de cette place, & à la bataille dont il fut suivi. Les Impériaux l'ont reprise, en 1687, après un blocus qui dura trois ans, & qui fit périr de faim & de maladie plus de dix mille personnes.

PEST, capitale du comté de même nom, sur le Danube, vis-à-vis la ville de Bude, avec laquelle elle communique par un pont de bateaux. L'empereur Charles VI y a fait bâtir une maison pour les invalides.

COLOCZA, *archevêché*, dans le comté de Bath, sur le Danube, au midi.

SEGEDIN, *place forte* & grande ville, sur la Teiss, au sud-est de Colocza.

GRAND-WARADIN, *évêché*, *place forte*, à l'orient, vers la Transylvanie, & dans le comté de Bihar. Le commerce y est assez considérable, & il y a dans son voisinage des eaux fort salutaires, qui y attirent beaucoup de monde.

TEMESWAR, au sud de la précédente, *place forte*, sur le petit *Temes*. Elle fut prise, en 1552, par les Turcs, qui l'ont gardée avec son bamat ou comté, jusqu'en 1616, qu'elle fut enlevée par le prince Eugene, général de l'empereur. Le grand-seigneur la lui céda entierement par le traité de paix conclu à Passarowitz, en 1718, & c'est ainsi que les Turcs ont été entierement chassés de la Hongrie. Lorsqu'ils possédoient le comté de Temeswar, il s'appelloit *Bachalki*, parce qu'ils y avoient un bacha.

§. II. *La Basse-Hongrie.*

BUDE ou OFEN, sur le Danube, ancienne *capitale* de toute la Hongrie, dans le comté de Pelitz. Cette ville, autrefois le séjour des rois, est grande, forte, & défendue par une bonne citadelle. Les églises & les édifices publics y sont magnifiques. Elle fut prise, en 1686, sur les Turcs, qui y mirent le feu en plusieurs endroits: ils en étoient maîtres depuis 1541. Bude est célebre par ses vins & ses bains chauds.

GRAN ou STRIGONIE, au nord-ouest, sur le Danube, *archevêché*, capitale d'un comté de même nom: son archevêque est primat de Hongrie.

KOMORRE, *place forte*, capitale de son comté, au point de réunion des deux branches du Danube, qui

forment la grande isle de *Schut*, au-dessous de Presbourg.

JAVARIN *ou* RAAB, *évêché*, au confluent des rivieres de *Raab* & de *Rabnitz*, qui se jettent dans le Danube à quelques lieues de ses murs. Elle est capitale d'un comté de même nom.

SARWAR, au sud-ouest de Raab, au confluent de la riviere de Raab & de Gudnez, capitale du comté de ce nom. On y a trouvé, en 1508, le tombeau du poëte Ovide, avec son épitaphe. C'est la patrie de S. Martin, évêque de Tours, dont le nom est devenu si cher à la France, à cause des services qu'il y a rendus.

CANISCHA, *place forte*, au midi, dans le comté de Zalavar. Elle n'est pas éloignée de la jonction de la Muer & de la Drave.

ALBE-ROYALE, *place forte*, sur la *Sarvite*, qui, après avoir traversé le lac *Balaton*, passe dans cette ville, puis se décharge dans le Danube. Son nom d'*Albe-Royale* vient de ce qu'on y couronnoit autrefois les rois de Hongrie, qui y avoient leur sépulture. Elle est *capitale* du comté qui porte son nom.

CINQ-EGLISES *ou* FUNEKIRCH en Allemand, *évêché*, au sud d'Albe-Royale, dans le comté de Zigeth.

§. III. *L'Esclavonie.*

Elle est située entre la Drave & la Save. C'est le seul pays qui conserve le nom des Slaves ou Esclavons, peuples autrefois célebres, & qui, au VIe. siecle, firent plusieurs établissemens en Allemagne & au midi de la Hongrie : ils étoient sortis de Russie & de Pologne.

ZAGRABIA *ou* AGRAM, vers la Croatie, sur la Save, capitale du comté de son nom.

CREUTS *ou* SAINTE-CROIX, *capitale* du comté de son nom, au nord-est de Zagrabia.

WARADIN, *capitale* du comté de ce nom, sur la Drave, au nord d'Agram.

POSSEGA, dans le milieu, *capitale* du comté de même nom. C'est une assez grande ville, & bien fortifiée.

WALPO, à l'orient de Possega, *capitale* du comté de Walpo, est une ville forte, prise sur les Turcs, en 1687.

ESSECK, au nord-est de Walpo, ville très-forte. Elle a un beau pont sur la Drave.

SZEREM *ou* SIRMICH, *évêché*, au midi, près la Save. Cette ville est fameuse par le concile qui s'y tint en 357, & où l'arianisme prévalut : elle est *capitale* d'un comté de même nom. C'est la patrie des empereurs Probus, Marc-Aurele & Valere-Maximien.

PETER-

PETER-WARADIN, *place forte*, près du Danube, défendue par un bon château.

CARLOWITZ, bourg sur le Danube, connu par la treve de 25 ans, faite, en 1699, entre l'empereur & le Turc.

§. IV. *De la Transylvanie.*

Ce pays est borné à l'occident par la Hongrie; au nord, par la Pologne; à l'orient, par la Moldavie; & au midi, par la Valaquie. Il est appellé *Transylvanie*, d'un mot Latin qui signifie *au de-là des forêts*, parce qu'il est environné de montagnes couvertes de bois. Il faisoit partie de l'ancienne Dacie.

Depuis 1690, que mourut Michel Abassi, dernier des princes de Transylvanie, ce pays a été possédé par la maison d'Autriche, à qui les Turcs l'ont cédé par le traité de Carlowitz, en 1699.

L'air y est bon & tempéré; mais les eaux en sont mauvaises. Le terroir est fertile en blé & en vin. Dans quelques-unes de ses montagnes, qui sont en grand nombre, on trouve des mines d'or, d'argent, de fer & de sel.

La Transylvanie est habitée par des *Cicules*, que l'on croit être les restes des Huns; par des *Saxons*, qui s'y sont établis sous Geisa II, roi de Hongrie, & ont conservé leurs loix & leurs coutumes, & par des *Hongrois* & des *Valaques*: ils sont pour la plupart protestans. Les Cicules sont dans le voisinage de la Pologne & de la Moldavie: les Saxons sont au midi des premiers: les Hongrois, qui sont les nobles du pays, sont à l'occident des Saxons; les Valaques habitent les montagnes qui séparent la Transylvanie de la Valaquie & de la Moldavie & ils n'ont que des villages.

Les principales villes de la Transylvanie sont:

1. WASSERTHELY *ou* NEUWMARCK, * dans le quartier des Cicules. C'est une ville assez grande, où se tiennent les assemblées des Cicules.

2. HERMANSTAT, au midi, dans le quartier des Saxons, *capitale*, *place forte*, sur la riviere de *Ceben*, près de celle de l'*Alt*. C'est une grande & belle ville, bien peuplée, qui est la résidence du gouverneur, & la capitale de la Transylvanie.

CRONSTAT *ou* BRASSAW, à l'orient d'Hermanstat, grande & forte ville, peuplée & marchande.

3. VEISSENBOURG *ou* ALBE JULIE, dans le quartier des Hongrois, *évêché*, sur la petite riviere d'*Ompay*, près de celle de *Maros*. C'est une ville ancienne où résidoient les princes du pays. Son évêché fut érigé, en 1696, par Innocent XII. Les anciens monumens qu'on

y découvre, montrent qu'elle étoit considérable du tems des Romains. Le prince Ragotski y a fondé une *université*, qui étoit jadis gouvernée par les jésuites.

CLAUSENBOURG, anciennement ZEUGMA *ou* CLOSWAR, ville assez considérable, fort peuplée & fort marchande, au nord de Veissenbourg.



SECTION IX.

De la Pologne & du Royaume de Prusse.

NOus joignons ici ces deux états, parce que le second est enclavé dans le premier, & étoit autrefois dans une sorte de dépendance de la Pologne. Mais nous traiterons de chacun à part, pour en donner une connoissance plus distincte & plus conforme à l'état présent des choses.

CHAPITRE PREMIER.

De la Pologne.

LA longitude de la Pologne est entre le trente-troisieme degré environ, & le cinquantieme : sa latitude, entre le quarante-septieme & le cinquante-sixieme degré. Elle est bornée au couchant par l'Allemagne, c'est-à-dire, la Poméranie, le Brandebourg & la Silésie ; au midi, par la Hongrie, la Transylvanie & la Moldavie ; à l'orient, par la Russie, & au nord, par une partie de la Russie, le royaume de Prusse & la mer Baltique.

Elle tire son nom de la nature de son terroir, qui est uni & égal. Dans la langue du pays, *Pol* signifie un *pays plat & uni.*

La Pologne peut être envisagée sous deux faces différentes, comme royaume & comme république. Elle a un roi ; mais il ne peut lever aucun subside, ni faire aucune loi sans l'autorité & le consentement du sénat & des dietes générales. Ce royaume, dont les habitans descendent des Sarmates ou Sauromates, a été gouverné d'abord par des ducs ou généraux d'armée ; ensuite par des rois, puis encore par des ducs, qui furent enfin remplacés par des rois, dont le titre n'a plus varié. On peut

partager tous ces princes en quatre claſſes : la premiere, depuis Leck I, fait duc vers l'an 550, juſqu'à Popiel, dans le IXe. ſiecle : la ſeconde contient la race des Piaſts, juſqu'à Caſimir le grand, à qui ſuccéda Louis de Hongrie, ſur la fin du XIVe. ſiecle : la troiſieme comprend la race des Jagellons, qui finit à Sigiſmond-Auguſte. La quatrieme eſt compoſée de pluſieurs rois de diverſes maiſons, depuis Henri de Valois juſqu'à Staniſlas-Auguſte Poniatowski, qui a commencé à regner en 1764. La religion chrétienne s'eſt établie en ce pays par la converſion de Miciſlas, qui en étoit duc, & qui, gagné par les complaiſances de Durgrave, ſon épouſe, fille de Boleſlas, duc de Bohême, fut baptiſé en 965. Son fils Boleſlas obtint de l'empereur le titre de roi ; ce qui n'a pas empêché que la couronne ne ſoit devenue éleɥtive après la mort de Caſimir le grand. Ce fut auſſi alors que furent faits ces traités, appellés *Pacta conventa*, que les rois nouvellement élus ſont obligés de ſigner. C'eſt de ce tems proprement qu'il faut dater l'origine de la république. On verra, à l'article de la Lithuanie, comment ce duché fut réuni à la Pologne : nous remarquerons ſeulement ici que Jagellon, grand-duc de Lithuanie, ayant été élu roi de Pologne, en 1386, à condition qu'il ſe feroit chrétien, & qu'il réuniroit la Lithuanie à ſon nouveau royaume, ſatisfit à la premiere condition ; mais il ne fit pas entierement l'union qu'on avoit exigée de lui, ce ne fut qu'en 1501, qu'elle fut pleinement exécutée. Depuis ce tems, la Pologne & le duché de Lithuanie ne font plus qu'un ſeul royaume.

Le gouvernement de Pologne eſt monarchique & ariſtocratique ; c'eſt le ſeul royaume de l'Europe qui ſoit éleɥtif. Le ſénat eſt compoſé, 1°. des prélats ; ſavoir, des archevêques, évêques & abbés ; 2°. des palatins, c'eſt-à-dire, de ceux qui gouvernent les provinces de cet état, qu'on nomme palatinats, & qui ſont au nombre de 37 ; (1) 3°. des Caſtellans ; 4°. des grands officiers ſénateurs, tant du royaume que du duché, qui ſont, chacun pour ſon état, le grand-maréchal, le grand-chancelier, le vice-chancelier & le grand-tréſorier. Le ſénat regle avec le roi les affaires ordinaires, & veille à ce qu'il n'entreprenne rien contre la liberté : outre le droit de préſider au ſénat & aux dietes, le roi a encore celui de diſpoſer des charges civiles & militaires, & des bénéfices. Son revenu eſt fixe, & aſſez médio-

(1) *Pluſieurs de ces palatinats ne ſont néanmoins que titulaires ; les provinces dont ils portent les noms n'appartenant plus aujourd'hui à la Pologne.*

cre. Les dietes générales se tiennent tous les deux ans; elles sont composées du sénat & de la noblesse. Le roi ni le sénat ne peuvent décider seuls, quand il s'agit d'affaires extraordinaires, comme de faire la paix, la guerre, des alliances, ou d'établir des impositions. Dans ces cas importans, on assemble des dietes extraordinaires. Elles sont composées du roi, du sénat & des nonces terrestres, c'est-à dire, des gentilshommes députés par les dietes particulieres de chaque palatinat. Les députés de Dantzick, de Cracovie & de Wilna y ont aussi entrée. Mais ce qui est bien remarquable, c'est que dans les dietes, soit particulieres, soit générales, un seul gentilhomme peut arrêter la résolution de l'assemblée en s'y opposant : de-là vient qu'elles se séparent souvent sans rien résoudre. L'élection du roi se fait dans une diete générale : l'archevêque de Gnesue la convoque, & y préside. Ce royaume a deux ordres militaires : le premier, qui est l'Aigle-blanc, établi, en 1325, par Ladislas V, & rétabli par le roi Auguste I, en 1705 : le second, nommé l'ordre de St. Henri, institué en 1736, par Auguste II, son fils, & dont il s'est réservé la grande-maîtrise.

Outre les palatins & les Castellans dont on a parlé ci-dessus, il y a encore en Pologne des *Starostes*, qui ne different pas de ce qu'on appelle ailleurs gouverneurs. Les starosties étoient des domaines que les rois de Pologne ont cédés aux gentilshommes, pour leur aider à soutenir les frais de la guerre. Les rois se réserverent seulement le droit d'y nommer, & les chargerent d'un impôt appellé *quarta*, parce qu'il est de la quatrieme partie de leurs revenus. Il sert à entretenir certain nombre de cavaliers nommés *quartuaires*, établis pour veiller à la sureté des frontieres de la Podolie contre les Tartares. Il y a des starosties avec jurisdiction, & d'autres sans jurisdiction. Dans les premieres, appellées *Castrenses*, les starostes ne peuvent juger de toutes sortes de causes indifféremment. Les autres biens royaux, qui sont les *Tenutes* & les *Advocaties*, s'appellent *Panis benè meritorum*. Ils ne peuvent être gardés par le roi, qui doit les donner à ceux qui ont bien servi l'état.

A proprement parler, il n'y a dans ce royaume que deux états, les nobles & les paysans : les bourgeois sont tenus dans une médiocrité dont il ne leur est pas possible de s'affranchir : ils ne peuvent posséder que des maisons dans les villes, & des fonds de terre à une lieue aux environs. Pour les artisans, ils sont presque tous étrangers. La noblesse possede toutes ces charges & tous les biens du royaume & du duché. Les paysans

ſont eſclaves de leurs ſeigneurs, qui ont ſur eux pouvoir de vie & de mort ; mais auſſi ils ne contribuent jamais en rien pour les beſoins de l'état. Les Polonois, en général, ſont braves, ſinceres, prompts dans les expéditions, & jaloux de leur fauſſe liberté juſqu'à l'excès. Le luxe militaire eſt très-grand chez eux & fort ancien, auſſi-bien que leurs loix, leurs coutumes & leurs priviléges, qui ſont à-peu-près les mêmes aujourd'hui que lorſqu'ils s'érigerent en république. On remarque en général, un grand rapport entre la république Polonoiſe & celle des Romains.

L'air de la Pologne eſt plus froid que chaud, mais fort pur. Le terroir y eſt très-fertile, & ſi abondant en blé, qu'il en fournit à pluſieurs états, ſur-tout à la Suede & à la Hollande. Les pâturages y ſont excellens, & abondent en troupeaux de bœufs & en bons chevaux. Il s'y trouve auſſi de la cire, des cuirs, du chanvre, du lin, du ſel & du ſalpêtre. Ce pays a de grandes forêts, ſur-tout en Lithuanie, où il y a quantité de bêtes fauves & d'abeilles ſauvages, qui font dans le creux des arbres un miel délicieux.

La religion dominante eſt la catholique. Le roi eſt obligé d'en faire profeſſion. Il y a auſſi des luthériens & des calviniſtes, & beaucoup de juifs. La Pologne a deux archevêchés, celui de Gneſne, & celui de Léopol, & douze évêques. Les eccléſiaſtiques y ſont en petit nombre, mais riches, puiſſans & fort conſidérés.

Les principales rivieres ſont :

La *Viſtule*, à l'occident. Elle a ſa ſource dans la Siléſie, aux montagnes qui la ſéparent de la Hongrie, traverſe du midi au ſeptentrion la Pologne & la Pruſſe, & ſe jette dans la mer Baltique à Dantzick. Les principales villes qu'elle arroſe dans ſon cours ſont, Cracovie, Sandomir, Warſovie, Culm, &c.

Le *Bug*. On trouve ſa ſource dans la Ruſſie rouge : il traverſe les Palatinats de Ruſſie propre, de Podlaquie & de Mazovie du midi au nord-oueſt, & ſe décharge dans la Viſtule.

La *Varte* a ſa ſource dans le palatinat de Cracovie, paſſe à Siradie, à Poſna, & ſe jette dans l'Oder.

Le *Niémen* prend ſa ſource dans le palatinat de Minski en Lithuanie, qu'il traverſe d'orient en occident, ainſi que la partie la plus ſeptentrionale du royaume de Pruſſe, & ſe décharge dans la mer Baltique par pluſieurs embouchures.

Le *Dnieper* ou *Niéper*, autrefois le *Boriſthene*. Il prend ſa ſource en Ruſſie, dans le gouvernement de Smolensko, paſſe à Smolensko, à Kiof ou Kiow,

(1) & se jette dans la Mer-Noire, au midi de la Petite-Tartarie.

Le *Niester*, au midi, prend sa source dans les montagnes de la Russie noire ou rouge, sépare la Podolie de la Moldavie, & se jette dans la Mer-Noire.

Le *Bog* prend sa source dans la Podolie tout au nord, & se jette dans la Mer-Noire entre le Niéper & le Niester.

ARTICLE I.

Du Royaume de Pologne proprement dit.

ON le divise en trois parties principales; savoir: la *Grande-Pologne*, au nord; la *Petite-Pologne*, au milieu; la *Russie-Noire* ou *Rouge*, au sud-est. Ces trois parties contiennent ensemble vingt-trois palatinats. Dans chaque palatinat il y a un palatin ou gouverneur, & un castellan qui est son lieutenant.

§. I. *De la Grande-Pologne.*

Elle comprend quatre provinces; la *Grande-Pologne* propre, à l'occident; la *Cujavie*, au milieu; la *Mazovie*, à l'orient, & la *Prusse Polonoise*, au nord.

1. *La Grande-Pologne propre.*

Elle a cinq palatinats, qui sont ceux de *Posnanie*, de *Kalisk*, de *Siradie*, de *Linciaza* & de *Rava*.

1. Le palatinat de *Posnanie*.

---

(1) *Beaucoup au-dessous de Kiof, au sud-est, dans l'Ukraine, on voit les treize* Porouis *du Dniéper. Ce mot, en langage Russe, signifie,* pierre de roche. *Ces porouis sont en effet, comme une chaîne de pierres tendue tout au travers de la riviere; quelques-uns sous l'eau, d'autres à fleur-d'eau, & d'autres hors de l'eau de plus de huit à dix pieds. Ils sont gros comme des maisons, & fort proche les unes des autres: ainsi ils forment comme une digue qui arrête le cours du Dniéper, qui tombe de la hauteur de cinq ou six pieds en quelques endroits, & en d'autres de six à sept, selon qu'il est plus ou moins enflé par la fonte des neiges. Les Cosaques nommés* Porouis, *sont si habiles à manier l'aviron, qu'ils passent dans leurs canots ces porouis; nul même n'est agrégé parmi eux, qu'il n'ait donné cette preuve de son habileté.*

POSNA, *capitale*, *évêché*, ſur la Warte. C'eſt une grande ville bien bâtie, défendue par un château. Charles XII, roi de Suede, la prit en 1703.

LISSA, * ſur les frontieres de Siléſie, petite ville qui a donné naiſſance au roi de Pologne Staniſlas Leſczinski, élu en 1704 & en 1733, & mort duc de Lorraine & de Bar, en 1766.

2. Le palatinat de *Kalisk*.

KALISK, *capitale*, *ville forte*, à cauſe de ſa ſituation dans des marais. Les jéſuites y avoient un beau collége.

GNESNE, *archevêché*. Le nom de cette ville, la plus ancienne de la Pologne, vient, dit-on, du mot *Gniazab*, qui, en langue du pays, veut dire un *nid*. Elle a été ainſi appellée, parce que Leck I, duc des Polonois, en 550, voulant ſe bâtir une maiſon telle qu'on pouvoit la conſtruire chez des peuples qui n'avoient vécu juſqu'alors que dans des chariots qu'ils traînoient d'un lieu en un autre, trouva en cet endroit un nid d'aigles. De-là vient que la Pologne a toujours porté un aigle dans ſes armes. Gneſne étoit autrefois capitale de la Pologne; mais elle n'eſt aujourd'hui conſidérable que par ſon archevêque, qui eſt primat du royaume, & légat-né du St. Siége. Il eſt régent de l'état pendant l'interrégne, & le premier ſénateur : il couronne les rois & les reines. Benoît XIV lui a accordé, en 1749, le droit de porter la robe rouge comme les cardinaux.

3. Le palatinat de *Siradie*.

SIRADIE, *capitale*, ſur la Varte. C'eſt une jolie ville, qui a un château aſſez fort.

4. Le palatinat de *Lencicza*, ou *Lenciczi*.

LENCICZA, *capitale*, ville médiocre, dont les envirans ſont marécageux.

5. Le palatinat de *Rava*.

RAVA, *capitale*, ſur la riviere de même nom. C'eſt une belle ville, quoique les maiſons ne ſoient bâties que de bois : elle a un bon château où l'on enfermoit ci-devant les priſonniers d'état.

LOWIECZ, * au nord de Rava. C'eſt le lieu où réſide ordinairement l'archevêque de Gneſne : il a dans cette ville, qui lui appartient, un très-beau château.

II. *La Cujavie*.

Cette province a deux palatinats ; celui de *Brzecie*, & celui d'*Inowladiſlaw*.

1. Le palatinat de *Brzecie*.

BRZECIE, *capitale*, ville forte & jolie, dans une belle plaine entre des montagnes.

2. Le palatinat d'*Inowladiſlaw*.

INOWLADISLAW, *capitale*, *évêché*, ſur la Viſtule. C'eſt une grande & belle ville, avec un bon château: on la nomme auſſi *Inowloc͡z & Uladiſlaw*. Sa cathédrale eſt un bâtiment magnifique.

III. *La Mazovie.*

Ses trois palatinats ſont ceux de *Mazovie* propre, de *Ploczko* & de *Podlaquie*.

1. Le palatinat de *Mozavie* propre, qui étoit anciennement un duché, a eu ſes princes particuliers juſqu'en 1526.

WARSOVIE, *capitale*, ſur la Viſtule. C'eſt une ville ſituée à l'extrémité d'une vaſte campagne fort agréable, & qui regne en terraſſe le long de la Viſtule. Elle eſt entourée en croiſſant de grands fauxbourgs, plus conſidérables que la ville; car tous les grands ſeigneurs y ont leurs palais, & les moines leurs couvens. Les rues en ſont larges, bien alignées, mais ſans pavé, & par conſéquent très-incommodes en hiver. La ville eſt petite, toute bâtie de briques, avec une place au milieu, d'où partent cinq ou ſix rues étroites, habitées par des marchands, das artiſans, des gens de police & de juſtice. Elle a un couvent d'Auguſtins, un grand collége, & une collégiale qui tient au château par une longue galerie couverte. Ce château eſt de briques, aſſez bien conſtruit, quoique d'architecture fort commune. On peut l'appeller le palais de la république; car elle y loge les rois de Pologne: le ſénat y a une ſalle, auſſi-bien que les Nonces, pour s'y aſſembler dans le tems des dietes générales. On y tient auſſi les conſeils & les conférences avec les ambaſſadeurs, & on y rend la juſtice aux particuliers. La diete pour l'élection des rois ſe tient à une demi-lieue de cette ville, en pleine campagne.

3. Le palatinat de *Ploczko*, au nord-oueſt de Warſovie.

PLOCZKO, *capitale*, *évêché*, *place forte*, ſur la Viſtule. Cette ville, bâtie ſur une éminence, a de riches & magnifiques égliſes. La principale, qui eſt dans le fauxbourg, appartient aux religieuſes de la Magdelaine. Dans le château il y a des bénédictins, dont l'abbaye & l'égliſe ſont bien bâties, un collége ſous la direction du chapitre, qui nomme les profeſſeurs: les jéſuites y ont auſſi un collége.

DOBRZIN, ſur la Viſtule, au-deſſous de Ploczko: elle donne ſon nom a un territoire particulier.

3. Le palatinat de *Podlaquie*.

BIELSK, *capitale*, grande ville dans un terroir fertile: ſes maiſons ne ſont bâties que de bois.

IV. *La Prusse Polonoise ou Royale.*

Elle est à l'occident du royaume de Prusse : & pour ne la pas confondre avec cet état qu'on appelloit ci-devant *Prusse-Ducale*, il convient de ne plus donner à celle-ci que le nom de *Prusse-Polonoise*. Toute la Prusse a pris son nom d'un ancien peuple Scythe ou Sarmate, nommé *Borusses* ou *Prussiens*. Leur barbarie, & les ravages qu'ils faisoient sur leurs voisins, engagerent, vers 1230, Conrad, duc de Mazovie, d'appeller à son secours les chevaliers Teutoniques ou Allemands, qui avoient été forcés de se retirer de la Palestine, où ils avoient pris leur origine en 1191, dans la ville d'Acre. Le christianisme avoit déja commencé à s'établir dans la Prusse, par le zele de quelques missionnaires d'Allemagne & de Pologne ; mais les peuples payens y causoient une violente persécution. Cependant les chevaliers Teutoniques vinrent dans ce pays ; & après une cruelle guerre qui dura cinquante-trois ans, ils s'en rendirent entierement maîtres en 1283, & forcerent tous les peuples de faire profession du christianisme. Ils tournerent ensuite leurs armes contre la Pologne, qui possédoit une partie de la Prusse, & ils la lui enleverent. Enfin, plusieurs villes se souleverent contre eux, à cause de la dureté de leur gouvernement, & se mirent, en 1454, sous la protection de la Pologne. Cela occasionna une guerre sanglante, qui ne fut terminée qu'en 1466. Alors la paix se fit, à condition que la Pologne posséderoit la Prusse occidentale, & que la partie ultérieure ou l'orientale resteroit aux chevaliers, qui, à l'avenir, la tiendroient comme un fief de la couronne de Pologne, dont leur grand-maître lui en feroit hommage en personne. C'est depuis ce tems que la Prusse a été divisée en deux parties. Nous dirons dans le chapitre II ce qui est arrivé dans la suite à la partie orientale.

La Prusse occidentale ou Polonoise renferme quatre palatinats : savoir, de *Poméranie*, de *Culm*, de *Marienbourg* & de *Warmie*.

1. Le palatinat de *Poméranie* est à l'occident de la Vistule : il est fort grand ; mais il y a des déserts & des montagnes. Les Goths y demeuroient, avant qu'ils vinssent s'établir, au IVe. siecle, aux environs du Danube, d'où ils passerent en Italie & en Espagne.

DANTZICK, *capitale, place forte*, à l'embouchure de la Vistule. C'est une des plus considérables villes de l'Europe, pour sa grandeur, ses richesses & son commerce. Les églises y sont magnifiques, & les maisons bien bâties. Cette ville est *libre* & *Anséatique*, gouvernée par

un sénat appellé *régence*, sous la protection de la Pologne, à qui cette ville paye un certain tribut. Son port est célebre pour le commerce de tout le nord, qui consiste principalement en blé, que cette ville fournit à différens pays par la mer Baltique. Le roi de Pologne reçoit la moitié des droits qui se levent au port de Dantzick: la monnoie y est frappée à son coin, & la justice y est rendue en son nom. Les magistrats sont luthériens, ainsi que la plupart des habitans : il s'y trouve aussi beaucoup de calvinistes, & quelques catholiques, à qui ont permet l'exercice de leur religion. Cette ville a plusieurs beaux bâtimens, comme la bourse, le collége, les arsenaux. C'est la patrie de Philippe Cluvier, célebre géographe.

Près de Dantzick est le monastere d'*Oliva*, célebre par le traité de paix fait en 1660, entre la Suede & la Pologne.

2. Le palatinat de *Culm*, à l'orient de la Vistule.

CULM, *capitale*, *évêché*, sur la Vistule.

THORN, sur la Vistule. Cette ville étoit autrefois très-forte; mais les Suédois l'ayant prise en 1703, en ont ruiné toutes les fortifications. C'est la patrie de Nicolas Copernic, dont le systeme sur le mouvement des astres, est devenu, malgré les décrets de l'inquisition, celui de tous les savans.

3. Le palatinat de *Marienbourg*.

MARIENBOURG, *place forte*, sur un bras de la Vistule, lequel porte le nom de *Noga*. Cette ville étoit autrefois la résidence des grands-maîtres de l'ordre Teutonique.

ELBING, belle ville fort marchande.

4. Le palatinat de *Warmie*.

HEILSBERG, *capitale*, à l'est de Marienbourg. Elle a un bon château, où demeure l'évêque de Warmie.

FRAVEMBERG, sur le golfe de Frich-Haff. Cette ville a une église, qui est la cathédrale de l'évêque de Warmie, & dont les chanoines font preuve de noblesse de seize quartiers; l'evêque en est seigneur : Copernic étoit chanoine de cette église, où il est enterré.

§. II. *De la petite Pologne.*

Elle est au midi de la grande Pologne, & l'on y joint souvent la Russie-Noire, &c. mais, à parler proprement, elle ne contient que trois palatinats; ceux de *Cracovie*, de *Sandomir* & de *Lublin*.

1. Le palatinat de *Cracovie*.

CRACOVIE, *capitale* de tout le royaume, *évêché*, *université*, sur la Vistule. Elle est divisée en quatre

villes ou quartiers, qui font *Cracovie*, *Casimirie*, *Stradomirie* & *Cléparia*. Dans la premiere se trouve la cathédrale, dédiée à S. Stanislas, patron de Pologne: on y couronne les rois. On voyoit ci-devant, dans ce premier quartier, un beau palais royal, bâti sur un rocher; mais les Suédois s'étant rendus maîtres de Cracovie, en 1702, le réduisirent en cendres. Les juifs ont une synagogue dans le quartier qu'on appelle *Casimirie*. Il y a grand nombre d'églises dans Cracovie: la plus remarquable est celle de Notre-Dame: elle est bâtie dans la plus grande place. C'est un vaste édifice, qui répond à dix grandes rues, & est environné de quatre superbes rangs de palais à l'Italienne. L'évêque de Cracovie est le premier du royaume, & le castellan de cette ville marche devant son palatin. L'usage a prévalu d'y couronner les rois, malgré les protestations de l'archevêque de Gnesne, depuis qu'Uladislas Loketek s'y fit sacrer, en 1320. L'université de Cracovie se fait gloire d'être fille de celle de Paris; elle a été fondée par le roi Casimir I, en 1364. Ce prince obtint du collége de Sorbonne des professeurs, qui ont été les principaux auteurs de la grande réputation qu'elle s'est acquise. C'est la patrie du cardinal Stanislas Hosius, un des présidens du concile de Trente, & un des plus grands évêques du XVIe. siecle.

WILISCA, * petite ville, à six lieues de Cracovie, au sud-est: elle est remarquable par ses mines de sel, dont le roi de Pologne tire un de ses plus considérables revenus. Elles furent découvertes en 1252; & elles se trouvent sous la ville, qui, à l'exception de l'église, est toute entiere composée de maisons creusées sous terre. On descend dans ces mines par quatre ouvertures: les deux principales sont dans la ville, & servent à tirer en haut les grands quartiers de sel qu'on y expose devant les portes, pour être foulés & brisés par les pieds des hommes & des chevaux, avant que d'être broyés plus menu dans les moulins. Les deux autres descentes servent, sur-tout, pour porter dans les souterrains le bois & les choses nécessaires aux travailleurs. Les trous sont quarrés, de quatre à cinq pieds de large, & revêtus de fortes planches jusqu'en bas. Sur l'ouverture est une grande roue qu'un cheval met en mouvement, pour faire monter ou descendre un cable, gros comme le bras. Quand les travailleurs, à l'aide de ce cable, auquel ils attachent une corde, qu'ils passent autour de leur corps, sont descendus, & qu'ils ont trouvé le premier fond à cent toises plus bas que l'ouverture, ils quittent leur corde; & à l'aide d'une lampe, s'avancent de côté par différens détours jusqu'à la seconde ouver-

ture, qui est encore de cent toises de profondeur. Ils y descendent par des échelles, proprement ajustées dans toute la longueur du trou. Ce n'est qu'à plus de deux cent toises sous la ville, qu'on trouve les carrieres de sel. Les ouvriers creusent de tous les côtés, en observant de maintenir le haut des grandes ouvertures avec de fortes pieces de bois & de bonnes étaies. Une singularité fort remarquable, c'est qu'il entre dans ces carrieres un ruisseau d'eau douce, qui ne tarit que dans les grandes sécheresses, & qui passant tout à travers, sert au rafraîchissement des travailleurs, qui y sont au nombre de plus de mille, avec quelques chevaux, pour transporter le sel au pied des ouvertures. Ces chevaux sont condamnés à une nuit éternelle : l'air de ces souterrains est si rude, que ces animaux y deviennent aveugles en peu de tems. Les travailleurs remontent de tems en tems pour jouir d'un air plus pur, & pour s'acquitter de leurs devoirs de religion.

2. Le palatinat de *Sandomir.*

SANDOMIR, sur la Vistule, *place forte*, & belle ville, avec une église collégiale fort riche ; les jésuites y avoient un collége. Il y a plusieurs maisons religieuses.

3. Le palatinat de *Lublin.*

LUBLIN, ville riche, marchande, & célebre par trois belles foires, qui durent un mois chacune. Lublin a une citadelle & une académie. Les dietes s'y assemblent souvent.

§. III. *De la Russie noire ou rouge.*

Elle comprend trois provinces : la Russie propre, la Volhinie, la Podolie.

I. *La Russie propre.*

Cette province, qui étoit autrefois possédée par les Russes, & dont les Polonois s'emparerent dans le XIVe. siecle, contient deux palatinats : celui de *Russie* & celui de *Belz.*

1. Le palatinat de *Russie.*

LÉOPOL ou LEMBERG, *archevêché*, dans le milieu de la province. C'est une grande ville, riche & marchande. Son archevêque est le second prélat de Pologne : les Arméniens y ont aussi un archevêque, qui est uni au S. Siége ; & les Grecs, un évêque, qui s'est réuni depuis quelque tems à l'église Romaine, aussi-bien que les autres évêques Grecs qui se trouvent en Pologne. Léopol est défendue par deux bons châteaux.

PREMISTIE, *évêché*, ſur la *San*. C'eſt une jolie ville, dont l'évêque eſt ſuffragant de Léopol.

2. Le palatinat de *Belz*.

BELZ, *capitale*, ville conſidérable; mais dont les maiſons ſont de bois.

XAMOSKI, * au nord-oueſt de Belz, *ville forte*, avec titre de principauté, & une *univerſité*, qui eſt fille de celle de Cracovie.

CHELM, au nord, *évêché*, capitale d'un territoire auquel elle donne ſon nom.

II. *La Volhinie.*

Elle renfermoit ci-devant deux palatinats, *Luck* & *Kiow*.

1. Le palatinat de *Luck* eſt ſitué dans la haute Volhinie, au nord-oueſt.

Luck ſur le *Ster*, *évêché*, *capitale*. Cette ville eſt remplie de Juifs & de Grecs, qui y font tout le commerce. Il y a un évêque Latin & un évêque Grec.

2. Le palatinat de *Kiow* occupoit la baſſe Volhinie & une partie de l'Ukraine; mais depuis environ ſoixante ans, les Czars de Ruſſie en ſont maîtres en partie: & ce qui eſt reſté de la baſſe Volhinie aux Polonois, a été uni au palatinat de Luck.

III. *La Podolie.*

Elle contient deux palatinats: ceux de *Podolie* & de *Braclaw*. On la partage en haute & baſſe: Kaminieck eſt dans la haute, & Braclaw dans la baſſe.

1. Le palatinat de *Podolie*.

KAMINIECK, *évêché*. C'eſt la plus forte place de Pologne. Les Turcs qui l'avoient priſe en 1672, l'ont rendue aux Polonois en 1699, par le traité de Carlowitz.

2. Le palatinat de *Braclaw* eſt dans la baſſe-Podolie, qui fait partie de l'Ukraine, c'eſt-à-dire, de la frontiere. Les Polonois ſont maîtres des meilleures villes: les Coſaques occupent la campagne.

BRACLAW, *capitale*, ſur le Bog. C'eſt une grande ville, bien fortifiée.

L'*Ukraine*, qui eſt habitée par les *Coſaques*, dépendoit ci-devant, en partie, de la Pologne. Le palatinat de Bracslaw s'y étendoit, auſſi-bien que celui de *Kiow*, qui étoit regardé comme de la baſſe-Volhinie; & au milieu de l'Ukraine étoit le palatinat de Belgorod: mais ces pays appartiennent aujourd'hui à la Ruſſie. Les Coſaques qui habitent l'Ukraine, ſont originairement une ancienne eſpece de Tartares, qui tiroit ſon nom du grand

pays de *Wasak* ou *Capchac*, qui s'étendoient depuis le Niéper jusqu'au-delà du Volga, au nord de la mer Caspienne & de la mer Noire. Ces peuples, après avoir été fort opprimés aux XIII & XIVe. siecles, par les Mogols ou grands Tartares, se sont fort multipliés vers l'occident, par la jonction de nombre de fugitifs & de bandits des nations voisines : savoir, de Polonois, Valaques, Moldaves, Hongrois, &c. Ils sont aujourd'hui divisés en trois branches : 1°. les Cosaques *Jaiksi*, qui habitent vers l'orient au-delà du Volga, & dont nous parlerons en faisant la description de la grande Tartarie en Asie : 2°. les Cosaques *Donski*, qui demeurent aux environs du Don, & qui sont soumis depuis long-tems à la Russie : 3°. les Cosaques *Saporovi*, qui habitent à l'occident, près le Niéper : ils ont pris leur nom des isles & cataractes de ce fleuve. Ces derniers qui sont les plus nombreux, se mirent sous la protection de la Pologne, en 1562, & ils s'engagerent de défendre la frontiere contre les Turcs, les petits Tartares & les Russes. Après s'être fort bien acquittés de cet emploi pendant près d'un siecle, la dureté des nobles Polonois leur donna occasion de travailler à secouer le joug qu'on vouloit leur imposer, & enfin ils se sont donnés à la Russie. Chaque branche de ces Cosaques à un *Hetman* ou chef de la nation. Ils professent la plupart la religion Grecque ; mais les *Jacksi* ont encore plusieurs pratiques qui tiennent beaucoup du Mahométisme & du Paganisme.

ARTICLE II.

Du Duché de Lithuanie.

LA *Lithuanie* avoit autrefois des souverains, qui prenoient le titre de grands-ducs. Ce n'a été que dans le XVe. siecle, sous Alexandre, prédécesseur de Sigismond I, pere de Sigismond-Auguste, le dernier de la postérité de Jagellon, ou plutôt sous Sigismond-Auguste lui-même, en 1569, à la diete de Lublin, qu'elle fut parfaitement unie au royaume de Pologne, à condition qu'elle subsisteroit comme une principauté alliée, qui auroit ses grands officiers, son armée, son trésor & ses généraux ; qu'elle conserveroit ses coutumes, & qu'elle auroit part à l'élection du roi, qui se feroit néanmoins en Pologne. Elle n'est obligée de fournir que le tiers des troupes de la couronne, & pour les revenus du roi, le quart seulement pour sa quote-part.

Ce pays est plat, & assez couvert de bois & de marais ;

ce qui fait qu'il n'est pas tout-à-fait si fertile, ni si peuplé que la Pologne. La noblesse de Lithuanie est plus fiere & plus dure envers les paysans que celle de Pologne.

La religion dominante est la catholique. On y trouve quelques chrétiens Grecs, des Caraïtes, secte des juifs qui n'admet pas les traditions, & des Mahométans.

Les principales rivieres sont le *Dniéper*, ou *Niéper*, à l'orient, & la *Duna* ou *Dwina*, au nord. Le Niéper traverse la partie orientale du duché, du septentrion au midi; & la Duna, la septentrionale d'orient en occident. Une autre riviere de ce pays est le *Pripeck*, qui prend sa source au sud-ouest de la Polésie, traverse la partie méridionale de la Lithuanie d'occident en orient, & se jette dans le Niéper.

On divise la Lithuanie en quatre parties: savoir, la *Lithuanie* propre, à l'occident & au midi; la *Russie Lithuanienne*, à l'orient de la précédente; la *Samogitie*, au nord-ouest, & vers la mer Baltique; la *Livonie Polonoise*, au nord: à ces quatre pays l'on joint ordinairement le duché de Curlande.

§. I. *La Lithuanie propre.*

Elle renferme trois palatinats: celui de *Wilna*, celui de *Troki*, & celui de *Brzescie*.

1. Le palatinat de *Wilna*.

WILNA, sur la Wilia, vers son embouchure dans la Wilna, *évêché*, *université*. C'est une grande ville, bien peuplée, mais mal-propre. Les maisons ne sont que de bois, excepté le palais des anciens ducs. Outre ce palais, qui est bâti de briques, & qui est au haut de la ville, il y en a un autre au bas, construit aussi de briques, & flanqué de tours, avec un arsenal bien fourni d'artillerie & de toutes sortes d'armes. Ce dernier palais a été commencé par Sigismond I, & achevé par Sigismond-Auguste, qui y plaça une belle bibliothéque. La cathédrale, qui porte le nom de S. Stanislas, a le corps de S. Casimir, prince de Pologne, canonisé par Léon X. Le roi Sigismond III fit mettre sur le tombeau de ce saint une tombe d'argent de 3000 liv. pesant, y ajouta un autel aussi d'argent, orna sa chapelle d'un fort beau marbre, & fit présent à cette église d'une cloche si pesante, qu'il faut 24 hommes pour la sonner. Entre les monasteres, on remarque celui des bernardins, tout bâti de pierres de taille. Les autres édifices publics, sont la maison des Russes, qui y vendent toutes sortes de pelleteries, qu'ils apportent de Russie, la chancellerie, la maison des Allemands, le palais épiscopal &

celui du gouverneur, & le palais où se rend la justice. L'église du collége que les jésuites y avoient est magnifique : elle est bâtie au milieu de la place de la ville. Ce collége fut érigé en université, par Grégoire XIII, en 1579; il y a six professeurs en théologie, un en Hébreu, quatre en droit, cinq en philosophie, & sept pour les humanités. Les Grecs y ont un évêque, autrefois sous le patriarche de Constantinople, mais aujourd'hui réuni à l'église Romaine. Les Juifs & les Mahométans y ont liberté de conscience. Les environs de cette ville sont habités par les Tartares, descendus de ceux qu'un général de Vitolde, oncle de Jagellon, amena captifs en 1396, en Lithuanie. Ils ont conservé le mahométisme & tous leurs usages : mais ils sont moins barbares que les Tartares de Krimée, ou petits Tartares : ils sont sobres, & d'une fidélité à toute épreuve : leur air & leur figure est généralement plus supportable que celle des Calmoucks ou grands Tartares.

BRASLAF *ou* BRACSLAW, au nord de Wilna, sur un petit lac : c'est une ville assez considérable : elle a un château fortifié, bâti sur un rocher escarpé.

2. Le palatinat de *Troki*.

TROKI, *capitale*, à l'ouest de Wilna, sur un lac : elle est bien bâtie, & a un beau château.

GRODNO, au sud-ouest de Troki, sur le bord du Niémen. De trois ans en trois ans, les dietes de Pologne s'assemblent dans cette ville. Son pont est le plus beau de toute la Pologne. La citadelle, le palais du roi & le collége des jésuites, méritent d'être vus.

3. Le palatinat de *Brzescie*, autrement la *Polésie*.

BRZESCIE, *capitale*, sur le Bug, ville grande & fortifiée. On y voit la plus grande synagogue que les juifs aient dans toute l'Europe : mais elle n'approche pas, pour la beauté, de celle des juifs Portugais d'Amsterdam.

PINSK, sur la Pina, ville forte, par sa situation dans des marais, dont elle est environnée. La plus grande partie de ses habitans sont Grecs, & fort appliqués au commerce : ils ont un évêque de leur communion.

§. II. *La Russie Lithuanienne.*

Elle est partagée en cinq palatinats, qui sont *Novogrodeck*, *Minscki*, *Mscislaf*, *Witepsk* & *Polock*.

1. Le palatinat de *Novogrodeck*.

NOVOGRODECK, *capitale*; ses maisons sont bâties en pierres. Le conseil souverain de Lithuanie s'y assemble en été alternativement, & à Minscki. Les six mois d'hiver, il s'assemble à Wilna, capitale de la Lithuanie.

2. Le palatinat de *Minscki.*

MINSCKI, *ville forte*, qui a deux citadelles.

3. Le palatinat de *Mscislaf.*

MSCISLAF *ou* MSCISLAW, sur la frontiere de Moscovie ou grande Russie. C'est une ville très-forte, dont les environs ont de bons pâturages & de belles forêts.

MOHILOF *ou* MOHILOW, *place forte*, près du Niéper, grande ville, bien bâtie & très-marchande. Les Russes y viennent prendre sur-tout des parfums. Ils y ont un évêque de leur communion.

4. Le palatinat de *Witepsk.*

WITEPSK, sur la Duna. Cette ville a un château, & est bien fortifiée : il s'y fait aussi un grand commerce.

5. Le palatinat de *Poloczk.*

POLOCZK, sur la Duna, à l'embouchure de la Polata. Cette ville a deux châteaux pour sa defense.

§. III. *La Samogitie.*

C'est un pays plein de bois : on y trouve beaucoup d'élans & de miel : les chevaux en sont fort estimés. C'étoit autrefois, un duché, qui a passé souvent des Lithuaniens aux chevaliers Teutoniques, & qui a enfin été incorporé à la Pologne, vers l'an 1540. Il est partagé en trois gouvernemens, qu'on nomme *Capitaineries* : ce sont *Rosienne*, *Medniki* & *Poniewiess.*

1. La capitainèrie de *Rosienn.*

ROSIENN, *capitale*, sur la Dubissa, qui se jette dans le Niémen.

2. La capitainerie de *Medniki.*

MEDNIKI, *capitale*, au nord-ouest de Rosienn.

3. La capitainerie de *Poniewiess.*

PONIEWIESS, *capitale*, au nord-ouest de Rosienn.

BIRZE, au nord-ouest de la précédente, ville assez belle, avec titre de duché. Elle a un magnifique château, qui appartient à la maison de Radvizil, l'une des plus anciennes & des plus puissantes de Lithuanie.

§. IV. *La Livonie Polonoise.*

Cette petite partie de la Livonie, qui est au sud-est de la grande, resta à la Pologne, par le traité d'Oliva, fait en 1660, avec les Suédois, qui eurent alors la possession tranquille du reste de la Livonie, aujourd'hui province de Russie.

DUNEBOURG, *place forte*, sur la Duna ou Dina, en est la principale ville.

§. V. *Le Duché de Curlande.*

Ce duché a fait partie de la Livonie jusqu'en 1561. Il en fut séparé alors, la Livonie ayant été cédée à Sigismond-Auguste, roi de Pologne, par Gotard Ketler, grand-maître de l'ordre des chevaliers porte-glaives, ou de Livonie, à condition que Ketler & ses successeurs tiendroient la Curlande en souveraineté, mais comme un fief mouvant de la Pologne. Ferdinand, dernier duc de la famille de Ketler, étant mort en 1737, les états de Curlande, qui avoient élu le comte Maurice de Saxe, lequel est mort en 1750, maréchal de France, & dont l'élection avoit été déclarée nulle par la Pologne, furent forcés, par la Russie, d'élire le comte de Biren, favori de l'impératrice Anne-Iwanowna, qui obtint, pour lui, de la Pologne, l'investiture du duché de Curlande. Ce nouveau duc ayant été disgracié, en 1740, par la cour de Russie, & exilé en Sibérie, la princesse Anne de Meckelbourg, régente de Russie, pendant la minorité de son fils, l'empereur Iwan, fit élire son beau-frere, Louis Ernest de Brunswick-Bevern. Mais comme peu de tems après, cette princesse, & son fils, furent obligés de céder le trône de Russie à l'impératrice Elisabeth, la Pologne différa de ratifier l'élection du prince de Brunswick-Bevern; de sorte que ce duché fut quelque tems gouverné par les états du pays. Ils ont élu, en 1758, un fils du roi de Pologne, pour leur duc. La plupart des Curlandois sont luthériens; mais il y a parmi eux des catholiques, qui ont des églises. On divise ce duché en *Sémigalle* & en *Curlande* propre.

1. La *Sémigalle* est à l'orient.

MITTAW, *capitale* de tout le duché, & *ville forte*, sur le Boldereau. Elle est d'une moyenne grandeur, bien bâtie & bien peuplée. Le château du duc, qui a été rebâti, après avoir été détruit, en 1706, par les Russes, est magnifique, aussi-bien que l'hôtel-de-ville, qui n'a été achevé qu'en 1743.

2. La *Curlande propre* est à l'occident.

GOLDINGEN, sur la *Wede* ou *Weta*, est la ville la plus considérable du duché, après Mittaw: elle a un beau château.

WINDAU, *port*, sur la Mer Baltique à l'embouchure de la Wede.

CHAPITRE II.

Du Royaume de Prusse.

ON a vu ci-devant, *pag.* 441, de quelle maniere la Prusse fut partagée en deux. La partie orientale, qui devint un duché, & qui est aujourd'hui un royaume, est possédée par l'électeur de Brandebourg, roi de Prusse.

Jusqu'en 1525, cette partie de la Prusse avoit appartenu aux chevaliers Teutoniques; mais alors, un prince cadet de la maison de Brandebourg, nommé Albert, qui étoit grand-maître de l'ordre Teutonique, & qui avoit embrassé le luthéranisme avec une partie des chevaliers, vint à bout de s'attribuer ce pays en propriété, à lui & à ses descendans, en le rendant une principauté séculiere, à condition qu'il en feroit hommage à la Pologne, & qu'il porteroit le titre de duc : de-là est venue la dénomination de *Prusse Ducale.* En 1569, Joachim II, électeur de Brandebourg, cousin d'Albert, premier duc de Prusse, fit en commun avec Albert Fréderic, fils de ce prince, hommage de la Prusse au roi de Pologne, & en reçut l'investiture. C'est le premier fondement des droits que les électeurs de Brandebourg ont eu sur la Prusse, qui leur échut en 1618. L'électeur Fréderic-Guillaume ayant fait, en 1656, un traité avec la Pologne, obtint la cessation de l'hommage que ses prédécesseurs lui avoient rendu, & il se fit reconnoître, en 1663, duc souverain & indépendant. On convint néanmoins que si la branche électorale de Brandebourg venoit à manquer, la Pologne rentreroit dans ses anciens droits sur la Prusse; de maniere qu'elle seroit possédée en fief par les branches cadettes de Brandebourg, comme cela étoit avant le traité. En 1701, l'électeur Fréderic I se couronna lui-même roi de Prusse dans la ville de Konisberg, en conséquence d'un traité fait avec l'empereur Léopold, qui lui donnoit ce titre par *sa toute-puissance impériale*, disoit-il, & à condition qu'il lui fourniroit des secours, & qu'il laisseroit jouir les catholiques de ses états de leurs droits & priviléges. La Pologne ne consentit à ce nouveau titre, qu'à la charge que ses droits demeureroient les mêmes, & le roi de Prusse ne fut reconnu en cette qualité de toutes les puissances de l'Europe qu'en 1713. Il institua, la veille de son couronnement, l'ordre de l'aigle noir, dont le roi de Prusse est grand-maître, & qui n'a que trente chevaliers, qui

doivent faire preuve de seize quartiers de noblesse, non compris les princes du sang & les têtes couronnées. Charles-Fréderic, le troisieme qui ait porté le titre de roi, a commencé à regner en 1740. Il a établi, la même année, un second ordre, nommé *du mérite*. Ce royaume est régi par un gouverneur-général, & un conseil de régence, composé du grand-maître d'hôtel de cet état, du grand-Burgrave, du chancelier, du grand-maréchal. Nous avons donné ci-devant, *pag.* 391, une liste de tous les états que ce roi possede.

La Prusse est assez fertile en certains endroits, où elle produit des grains, du chanvre & du lin; mais elle a beaucoup de bois & de lacs. Une de ses productions les plus remarquables, est l'ambre jaune, qui se pêche sur ses côtes, depuis environ cinquante années. On a bâti dans ce pays plusieurs villes, & il est plus peuplé & plus cultivé qu'il n'étoit auparavant. En 1732, seize mille habitans de l'archevêché de Saltzbourg étant inquiétés à cause de la religion luthérienne, qu'ils professoient, allerent s'établir en Prusse.

On partage le royaume de Prusse en trois provinces ou cercles, qui renferment chacun trois pays. Ces trois cercles sont ceux de *Samland*, de *Natangen*, & de *Hockerland*.

Le cercle de *Samland* * au nord-est, & vers la Samogitie, renferme le *Samland* propre, * la *Sclavonie*, * & la *Narvie* ou *Nadravie*.

KONIGSBERG, *capitale* de ce cercle, & de tout le royaume de Prusse, *port*, *université*, un peu au-dessus de l'embouchure du *Prégel*. C'est une grande & belle ville, bien bâtie, & divisée en trois parties, qui sont ceintes d'un bon rempart, défendu par vingt trois demi-lunes. On y voit un palais magnifique, où est une belle bibliothéque, & dont une des salles a 274 pieds de long sur 50 de large; cependant elle est sans piliers. L'hôtel-de-ville, la bourse, la principale église & les hôpitaux sont de beaux bâtimens. Konigsberg est aussi la capitale du Samland propre. Il y avoit autrefois un évêché dans cette ville; mais il a été sécularisé. Les catholiques y ont une église, & on y a établi un conseil souverain ou parlement, qui juge en dernier ressort, des appels des justices subalternes.

PILLAU, *port & place forte*, à l'embouchure du Prégel. On y fait de fort belles dentelles, & ses environs sont fort agréables. On pêche sur la côte beaucoup d'esturgeons.

MEMEL, *port* & *place forte*, sur la Mer Baltique, au nord de Konisberg. C'est la principale ville de la Sclavonie.

LABIAU, * au nord-eſt de Konisberg, ſur le *Curich-haf*, ou lac de Curlande, qui eſt ſéparé de la Mer Baltique par une langue de terre, appellée *Curich-Nerung*. Cette ville eſt la principale de la Nardie. Elle a un château fortifié, & elle communique à Konigsberg par deux canaux, qui ſervent à en tranſporter les marchandiſes.

2. Le cercle de *Natangen*, au milieu du royaume de Pruſſe, contient la *Natangie*, * la *Bartonie* & la *Sudavie*.

BRANDEBOURG, près l'embouchure du Prégel, entre Konigsberg & Pillau, ſur la rive méridionale. C'eſt la principale ville de la Natangie. Elle eſt joiie, & a un *port* commode & un beau château : ſes environs ſont très-fertiles.

BARTENSTEIN, grande & belle ville, dans la Bartonie, au ſud de Konigsberg, & ſur l'*Alle*, qui ſe jette dans le Prégel.

LICK, au ſud-eſt, & vers les frontieres de la Lithuanie. C'eſt la principale ville de la Sudavie. Cette province & la Bartonie ont beaucoup de lacs & de marais.

3. Le cercle de *Hockerland*, eſt le plus à l'occident, & les terres de Pologne l'environnent de trois côtés. Il renferme la *Galindie*, * la *Pomeſanie*, * & le *Hockerland* propre. *

NEIDENBOURG, près de *Soldaw*, eſt la principale ville de la *Galindie* : elle a un château ſitué ſur une montagne.

MARIENWERDER, à peu de diſtance de la Viſtule. C'étoit autrefois la réſidence des évêques de Pomeſanie, dont elle eſt la principale ville ; cet évêché a été ſéculariſé.

HOLLAND, aſſez proche d'*Elbing*, dans le Hockerland propre ou Pogéſanie. C'eſt aujourd'hui une des plus riches & des meilleures villes de la Pruſſe. Pluſieurs géographes mettent auſſi Elbing dans le Hockerland, parce que cette ville en étoit autrefois ; mais elle appartient maintenant à la Pologne ; cependant le roi de Pruſſe a des garniſons dans les fauxbourgs & les villages voiſins.

Fin du premier Volume.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des Provinces, Villes, Rivieres, Isles, Lacs, &c. dont il est parlé dans ce premier Volume.

A

AAR, *Riv.* 275
Aaron, *Isle.* 93
Abasa, *voyez* Abcasses.
Abbeville. 59
Abruzze. (*l'*) 342
Abufere, *Lac.* 258
Accia. 353
Acerno. 341
Achéron, (*l'*) *Ruiss.* 335
Acqui. 300
Adde (*l'*) ou Adda, *Riviere.* 292
Aiazzo. 353
Adige, *Riv.* 292
Adour, *Riv.* 150
Adra. 256
Adria. 314
Adrien. (*le Mont*) 233
Agde. 170
Agen. 153
Agenois. (*l'*) *ibid.*
Agniano, *Lac.* 335
Agria. 430
Agrigenti. 350
Achun. 129
Aithstet. 383
Aiglun. 176
Aignan. (S.) 110
Aigues-mortes. 173
Aigue-perse. 140
Aiguillon. 153
Ainsa. 239
Aire, *en Artois.* 55
en Chalosse. 157
Aisne, (l') *Riv.* 76
Ay. (*l'isle d'*) 127
Aix, *en Provence.* 178
Aix-la-Chapelle. 403
Alais. 173
Alatri. 326
Alava. 233
Albano. 325
Albany, *V.* Orange, *Fort.*
Albarasin. 238
Albe, 300. Royale. 432
Julie, *V.* Veissembourg.
Albenga. 303
Albi. 167
Albret. 156
Albuquerque. 248
Alcacer-do-Sal. 271
Alcala-la-Real. 253
de Henarés. 245
Alcantara. 360
Alcmaer. 218
Alcudia. 263
Alençon. 65
Alenquer. 271
Alesano. 345
Aleth. 169
Alexandrie de la paille. 301
Algarie. (*l'*) 242
Algarve. (*le Royaume d'*) 272
Algeri. 352
Alhama. 256

Alicante. 259
Alicuri. 351
Aljubarota. 269
Allemagne. (l') 355
Allier, *Riv.* 130
Alluye. 107
Almacaron. 258
Almança. 246
Amalfi. 341
Almerie. 256
Almuneçar. *ibid.*
Aloft. 208
Alpes. (*les*) 48, 291
Alpuxarras, (*las*) *montagnes.* 256
Alface. (l') 89
Altéa. 259
Altenbourg. 388
Altefmonté. 346
Altorf, *en Suiffe.* 276
en Franconie. 385
Alva de Tormes. 250
Amand, (St.) *en Flandre.* 52
en Bourbonnois. 131
Amberg. 372
Ambez. (*le Bec d'*) 151
Ambleteufe. 59
Amboife. 103
Ambrieres. 98
Ameland, *Ifle.* 223
Ameneburg. 416
Amersford. 222
Amiens. 56
Amont. (*le Bailliage d'*) 121
Amfterdam. 216
Anagni. 326
Ancenis. 93
Anclam. 293
Ancône. 328
Andaloufie. (*l'*) 250
Andelis. 62
Andeol. (St.) 174
Ander. (St.) 235
Andernach. 409
Andes, *montagnes*, *Voyez* Cordilliere.
Andorre. 161
Andufe. 173
Anduxar. 253
Angers. 99
Anghiera. 301, 308
Angoulême. 134
Angoumois. *ibid.*
Anguien, *V.* Enghien.
Anhalt, (*la Principauté d'*) 390
Anjou. (l') 99
Annapolis, *V.* Port-Royal.
Anneci. 295
Annonai. 174
Anflo, *V.* Chriftiana.
Anfpach. 384
Antéquerra, *en Efpagne.* 256
Antibes. 181
Antin. 158
Antipatride, *V.* Capharfalama.
Antoine. (St.) 148
Anvers. 211
Anrico, *V.* Macoco.
Aofte *ou* Aouft. 298
Apamée, *V.* Hama.
Apennin, (*l'*) *montagne.* 291
Apollonie, *Voyez* Cpharfalama.
Appenzel. 279
Apt. 175
Aquapendente. 327
Aquila. 34
Aquilée, *ruinée.* 366
Aquino. 336
Ar, *V.* Rabbat-Moab.
Aragon. (l') 237
Aramon. 173
Aran. (*le Val d'*) 48
Aranda de Duero. 241
Aranjuez. 244
Aran. 282
Arbois. 123
Arche, *Riv.* 294
Arcis, *fur Aube.* 79
Arcos. 253
Arcy. 114
Ardres. 59

Arensberg. 404
Arezzo. 319
Argentan. 65
Argenton. 111
Ariano. 342
Arie, (l') V. Chorofam & Sableftan.
Arles. 177
Arlon. 205
Armagnac, (l') 255
Armentieres. 51
Arnaut, V. Albanie.
Arnay-le-Duc. 115
Arnheim. 216
Arno, *Riv.* 292
Aron. (*l'Ifle d'*) 93
Arona. 301
Arofen, V. Wefteràs.
Arpajon, V. Châtres.
Arpino. 336
Arques. 63
Arras. 54
Arren, V. Arran.
Arfchot. 204
Artois, (l') 54
Arve, *Riv.* 295
Arzroum, V. Erzerum.
Afchafenbourg. 408
Afcoli, *dans la Marche d'Ancône.* 328
dans la Pouille. 344
Afinara, *Ifle.* 352
Afiot, V. Siour.
Affife. 327
Aft. 298
Aftorga. 249
Afturies. (*les*) 234
Afvan, V. Souene.
Ath. 210
Athenes, V. Atina.
Athos. (*le Mont*) *Voyez* Monte-Santo.
Atiença. 241
Atri. 343
Aube, (l') *Riv.* 76
Aubenas. 174
Auberive. 76
Aubin. (St.) 92
Aubuffon. 130
Auch. 156
Aude, *Riv.* 164
Auge. (*le pays d'*) 64
Augsbourg. 378
Augufta. 349
Aumale. 64
Aunis. 127
Auray. 94
Aurick. 407
Aurillac. 138
Auton. 107
Autriche. (*l'*) 361
Autun. 116
Auvergne. (l') 137
*Dauphiné d'*Auvergne. 140
Auxerre. 114
Auxerrois. (l') *ibid.*
Auxois. (l') 115
Auxonne. 116
Auxumites, V. Axum.
Aval. (*Bailliage d'*) 123
Avalon. 115
Aveiro. 268
Aveirou, *Riv.* 155
Avellino. 342
Averne, *Lac.* 335
Avefnes. 53
Avignon. 182
Avila. 242
Avilles. 234
Avis. 272
Avranches. 67
Axel. 224
Ayti, V. St. Domingue.
Azpeytia. 233

B.

Babilonia, V. Helleh.
Baccalaos, (*Terre de*) V. Terre-Neuve.
Baccharach. 411
Baćtra, V. Balck.
Baćtriane, (*la*) *Voyez* Usbecks.
Badajoz. 247
Bade, *Ville & Comté.* 283
Marquifat. 376
Badonviller. 85

Baëça, *en Andalousie.* 253
Baestra, *V.* Astaroth.
Bagnarea. 327
Bagneres. 159
Bagnols. 173
Bailleul. 51
Bajon. 176
Balaguer. 262
Balaruc. 171
Balaton, *Lac.* 432
Balbastro. 239
Bâle. 281 (*l'Evêché de*) 413
Balme. (*la*) 120
N. D. de la Balme. 149
Baltistan, *V.* Tibet.
Bamberg. 381
Bapaume. 55
Bar. (*le duché de*) 87
Bar-sur-Aube. 79
le-Duc. 87
sur-Seine. 114
Barbesieux. 133
Barcelone. 267
Barcelonette. 176
Bardi. 305
Bareges. 158
Bareith. 384
Bari. 344
Barjemonts. 180
Barletta. 344
Barney. 85
Baronnies. (*les*) 145
Barraux. 147
Barrême. 176
Barrieres. (*les*) 226
Bartenstein. 453
Basan. *V.* Astaroth.
Basilicate. (*la*) 345
Basiothie, *V.* Bersabée.
Basrha, *V.* Bassora.
Bassigni. (*le*) 80
Bastia. (*la*) 353
Bastogne. 205
Baugé. 100
Baume. (la Sainte) 180
Bautzen. 427
Baviere. (*la*) 370
Bayes. 335
Bayeux. 66
Bayona. 236
Bayonne. 158
Bazadois. (*le*) 151
Bazas. *ibid.*
Bazoches. 107
Béarn. (*le*) 159
Béat. (St.) 169
Beaucaire. 172
Beaufort. 100
Beaugenci. 105
Beaujeu. 144
Beaujolois. (*le*) 143
Beaumont-le-Vicomte. 98
Beaune. 116
Beauce. (*la*) 106
Beauvais. 73
Bec. (*le*) 62
Bédarieux. 171
Beford. 91
Beja. 272
Beira. (*le*) 266
Belem. 271
Belesme. 99
Belgarde. 162
Bellac. 130
Belley. 119
Belle-isle. 94
Belleville. 144
Bellinzone. 285
Bellune. 316
Belz. 445
Benavente. 249
Benevent. 342
Berchtelsgaden, *Prévôté.* 373
Berg. (*duché de*) 403
Bergame. 313
Bergen. 394
Bergerac. 152
Berg-op-zoom. 225
Bergue-saint-Vinoix. 51
Berlin. 391
Bernai. 64
Bernburg. 390
Berne. 282
Berre. (*l'Etang de*) 180
Berri. (*le*) 109
Bertinoro. 330
Bertrand. (St.) 158

Besançon. 122
Bessin. (*le*) 66
Betaw. (*le*) 215
Bethera, *V.* Lebaoth.
Bethléem. (*l'Evêché de*) 111
Béthune. 55
Béruve, (*le*) *V.* Betaw.
Beuil. 299
Bévern. 356
Beziers. 170
Biche. 85
Bidassoa, (*la*) *Riv.* 232
Biel, *Lac*, *Ville.* 285
Biella. 298
Bielsk. 440
Bienne, *V.* Biel.
Bies-Bos. 221
Bigorre. (*le*) 158
Biahcz, *V.* Wihits.
Bilbao. 231
Bilitz. 426
Billom. 138
Binche. 210
Bingen. 408
Birkenfeld. 413
Birom. 152
Birze. 449
Biscaye. (*la*) 231
Bisegli. 344
Birch, *V.* Biche.
Bironto. 344
Blaisois. (*le*) 107
Blamont. 85
Blanc. (*le*) 111
Blaye. 151
Blois. 107
Bobbio. 301
Bocage. (*le*) 66
Bog, *Riv.* 438
Bogdois, *V.* Mantcheous.
Boglio, *V.* Beuil.
Bohême. (*la*) 419
Bojano. 342
Bois-le-Duc, *Voyez* Bos-le-Duc.
Bokara, *V.* Bochara.
Bolgar, *V.* Beloyer.
Bolonois. (*le*) 330
Bommel. 216
Bone, *V.* Bonn.
Bongo, *V.* Kiusiu.
Boniface. 353
Bonn. 409
Bonne. 295
Bonnet. (St.) 147
Bonneval. 106
Bonne-Ville. (*la*) 295
Borg. 397
Borgo, *en Italie.* 319
San-Donino. 305
Di-Taro. *ibid.*
Boristhene, (*le*) *V.* Dniéper.
Bormio. (*le*) 288
Borno, *V.* Bornou.
Borromées. (*les Isles*) 301
Bosa. 352
Bos-le-Duc. 225
Bot, *V.* Buth.
Bouflers. 74
Bouillon. 205
Boulai. 86
Boulogne, *en France.* 59
en Italie. 330
Boulonnois. (*le*) 59
Boulquenon. 86
Bourbon-l'Archambaut. 131
Lancy. 117
Bourbonne-les-Bains. 80
Bourbonnois. (*le*) 130
Bourbourg. 51
Bordeaux. 151
Bourg-*en-Bresse.* 119
en Guyenne. 151
Bourganeuf. 130
Bourges. 109
Bourgogne. (*la*) 112
Bourmont. 85
Bouzonville. 86
Bozzola. 310
Brabant *Autrichien.* 203
Hollandois. 224
Brac, *V.* Ouale.
Bracchiano. 326
Braclaw. 445
Bragance. 268

Brague. 266
Braine-le-Comte. 210
Brandebourg. (*la Marche de*) 391. *Ville.* 392
Brandebourg. 453
Braslaf, *ou* Braslaw. 448
Braslau, *v.* Cronstat.
Bray. (*le*) 64
Breda. 224
Bregentz. 369
Brême. 399
Bremgarten. 283
Breslaw. 424
Bresle. (*la*) 142
Bresse. (*la*) 119
Bresse. 313
Brest. 95
Bretagne. (*la*) 91
Bri, *v.* Briey.
Briançon. 148
Briançonnois. (*le*) *ibid.*
Briare. 109
Brie *Françoise.* 71
Champenoise. 81
Brie-Comte-Robert. 71
Brieg. 425
Briennois. (*le*) 118
Brieu. (St.) 93
Briey. 86
Brignoles. 178
Brill. (*la*) 219
Brindes, *ou* Brindisi. 344
Brinn. 423
Brioude. 140
Brisach. 368
Brissac. 101
Brive. 136
Brivezac. 137
Brixen. 368
Brondrut, *v.* Porentru.
Brou. 107
Brouage. 128
Brouageois (*le*) *ibid.*
Breuck. 364
Bruges. 208
Brugneto. 304
Brunswik. 395
Bruschal. 413
Bruxelles. 203
Bruyer. 85
Brzecie. 437
Brzescie. 448
Bude. 431
Budissen, *v.* Boutzen.
Buen-Retiro. 243
Bug, (*le*) *Riv.* 437
Bugey. (*le*) 119
Buis. (*le*) 147
Burchkausen. 371
Buren. 216
Burgos. 239
Bursc, *v.* Beroussah.
Busseto. 305
Butow. 394
Byzance, *v.* Constantinople.

C

CADIZ *ou* Cadix. 254
Cadorin. (*le*) 316
Cadsax, *Isle.* 224
Caen. 66
Cagliari. 351
Cagni. *v.* Bouflers.
Cahors. 153
Caitnesf, *v.* Batnesf.
Calabre. (*la*) 345
Calahorra. 240
Calais. 59
Calaroga. 241
Calatajud. 238
Calatrava. 246
Calenberg. 398
Calvi. 353
Calvisson. 173
Camaldoli. 319
Camargue. (*la*) 177
Cambray. 52
Cambresis. (*le*) *ibid.*
Camerino. 329
Camin. 394
Caminha. 267
Campagna. 341
Campine. 225
Campo mayor. 272
Campoli. 343
Campredon. 263

Canal *de Briare.* 108
de Bruges. 208
de Bruxelles. 204
de Languedoc. 166
d'Orléans. 105
Canavez. (*le*) 297
Canischa. 432
Cannes. 344
Capitanate. (*la*) 343
Capo-d'Istria. 317
Capoue. 336
Caprée *ou* Capri. 337
Carcassone. 169
Cardone. 261
Carentan. 67
Carignan. 297
Carinthie. (*le duché de*) 365
Carlburg. 382
Carlowitz. 433
Carlstat. 382
Carmagnole. 299
Carmona. 252
Carniole. (*la*) 366
Carpentras. 182
Carpi. 306
Carthagene. 258
Casaks. (*les*) *v.* Cosaques.
Casal. 300
Caschau. 430
Cassagnebere. 157
Cassel, *dans la Flandre Françoise.* 51
dans la Hesse. 415
Cassovie, *v.* Caschau.
Castel-Branco. 269
Gandolphe. 325
Castelgeloux. 152
Castellane. 176
Castelnaudary. 168
Castelnau de Magnoac. 157
Castel-Sarrasi. 167
Castiglione. 310
Castille *Vieille.* (*la*) 239
Nouvelle. 242
Castres. 167
Castro, *dans l'état de l'église.* 326
dans la terre d'Otrante. 345
de Urdiales. 232
Marino. 273
Aragonese. 345
Del Rey, en Espagne. 230
Castropol. 234
Catalogne. (*la*) 260
Catania. 349
Cataro. 346
Câteau-Cambresis. 52
Catzenellenbogen. 417
Caudebec. 63
Caudes-Aigues. 138
Caumont. 152
Cauteres. 158
Caux. (*le pays de*) 62
Cava. 341
Cavaillon. 182
Cépoi. 105
Cerdagne Françoise. (*la*) 163
Cerenza. 345
Cerlier, *v.* Erlach.
Cervera. 262
Césena. 330
Cette. 170
Cevennes. (*les*) 173
Chabanois. 135
Chablais. (*le*) 295
Chablis. 81
Chalabre. 168
Chalais. 133
Châlonnois. (*le*) 117
Châlons *sur-Marne.* 79
sur-Sâone. 117
Chalosse. (*la*) 157
Chamberi. 295
Champ des Urnes. 117
Champs Elisées. 335
Champagne. (*la*) 75
Champsaur. (*le*) 147
Chanaz. 120
Chanterfier. 176
Charente, *Riv.* 132
Charibde, *Gouffre.* 147
Charité. (*la*) 112
Charlemont, *dans le Hainaut François.* 55
Charleroi. 210

Charleville. 78
Charolois. (*le*) 118
Charolles. *ibid.*
Charoft. 110
Chartres. 106
Chartreufe. 146
Château-Briant. 93
Château-Chinon. 112
Dauphin. 297
Du Loir. 97
Gontier. 100
Neuf. 73
Porcien. 78
Renaud. 103
Roux. 111
Salin. 86
Thierry. 82
Villain. 80
Châteaudun. 107
Châtel. 85
Châtelleraud. 126
Châtillon-*fur-Indre.* 102
fur Loin. 108
fur Seine. 114
Châtre. (*la*) 111
Châtres. 72
Chaulnes. 57
Chaumont, *en Baffigny.* 80
en Vexin. 73
Chaumont. (St.) 143
Chauny. 75
Chaves. 267
Chelm. 445
Chenonceaux. 104
Cher, *Riv.* 102
Cherbourg. 67
Chevreufe. 72
Chiavenne. (*le comté de*) 288
Chiemfée. 371
Chieti. 342
Chignan. (S.) 169
Chinon. 104
Chioggia. 316
Chiufi. 321
Cicules. (*les*) 433
Cilley. 364
Cinq-Eglifes. 432
Ciotat. (*la*) 180
Cirenza. 346
Citadella. 263
Citeaux. 117
Citta-Nuova. 317
Ciudad-Réal, *en Efp.* 246
Rodrigo. 250
Civita-Vecchia. 326
Clagenfurt. 365
Clairmareft.
Clairvaux. 79
Clamecy. 111
Claude. (S.) 124
Claufenbourg. 434
Clemente. (S.) 246
Clérac. 153
Clermont *en Argonne.* 88
en Auvergne. 139
en Beauvoifis. 74
en Languedoc. 171
Cleri. 106
Clerval. 376
Cleves. 404
Cloud. (S.) 72
Cluni. 118
Clufe. 295
Clufe. (*la*) 120
Coblentz. 409
Coburg. 382
Coça. 242
Coëthen. 390
Cognac. 134
Coimbre. 268
Coire. 287
Colberg. 394
Colioure. 162
Colmar. 89
Colmars. 176
Colocza. 431
Cologne. 409
Colofwar, *v.* Claufenbourg.
Comachio. 332
Combrailles. (*le*) 140
Côme. (*le Lac de*) 292
Ville. 308
Cominge. (*le*) 158
Cominge. 168
Commerci. 88
Compiegne. 74
Compoftelle. 235

Comtat Venaissin. 181
Conches. 65
Concordia. 316
Condat. 124
Condé. 53
Condom. 156
Condrieux. 143
Conflans. (*la Viguerie.*) 163
Coni. 297
Conimbre, *v.* Coimbre.
Coningisgratz, *v.* Komigengretz.
Constance (*Lac de*) 276
Ville de 369
l'Evêché de 377
Consuegra. 246
Conti. 57
Conza. 342
Corbeil. 71
Corbie. 57
Corbigni. 53
Cordoue. 252
Coria. 248
Cornouaille (*le pays de*) 127
Corogne. (*la*) 235
Corrégio. 306
Corse, *Isle.* 352
Corte. 353
Cortone. 319
Corwey. 405
Cosaques. (*les*) 445
Cosne. 111
Cotbuss. 428
Cotentin. (*le*) 66
Coteretz, *v.* Cauteres.
Cortone. 347
Cotwiz, *v.* Cotbuss.
Coulanges-les-Vineuses. 117
Courtagnon. 77
Courtenai. 71
Courtrai. 208
Couserans. (*le*) 159
Coutances. 66
Coutras. 151
Covorden. 223
Cozenza. 346
Cracovie. 442
Crau. (*la*) 177
Crevant. 114
Creci *en Ponthieu.* 60
en Brie. 71
Crême. 313
Cremieu. 143
Cremone. 309
Crespi. 74
Creuse, *Riv.* 102
Creutz. 432
Creutzeberg. 415
Creutznach. 414
Croisic. (*le*) 93
Croix. (*Sainte*) *v.* Creutz.
Cronack. 381
Cronstat. 433
Crossen. 424
Crotone, *v.* Cortone.
Cuenze *en Espagne.* 246
Cujavie. (*la*) 439
Culembach. 384
Culm. 442
Cumes. 335
Curich-haf, *Lac.* 453
Curlande. (*la*) 450
Cyr. (S.) 73
Czaslaw. 421
Czirnitz. 366

D

DALEM. 206
Dam. 224
Dammartin. 70
Dantzick. 441
Danube, *Fleuve.* 359
Darmstat. 417
Dauphiné. (*le*) 144
D'Auvergne. 140
Dax. 155
Decize. 113
Delft. 220
Delfzil. 224
Delmenhorst. 407
Démona, (*la Vallée de*) 348
Dendermonde. 208
Dendre. (*la Riv.*) 210
Denia. 259
Denis. (S.) 70
Dessaw. 390

Deux-Ponts. 413
Deva. 233
Deventer. 223
Die. 149
Diepholt. 406
Dieppe. 62
Dietz. 418
Dieuze. 86
Diez. (S.) 85
Digne. 176
Dijon. 115
Dilembourg. 418
Dillingen. 377
Dina (*la*) *v.* Duna.
Dinant, *en Bretagne.* 93
dans l'Evêche de Liege. 402
Diois. (*le*) 149
Disier. (St.) 77
Dixmude. 208
Dniéper (*le*) *Riv.* 437
Dobrzin. 440
Doesbourg. 216
Dogado. (*le*) 314
Dol. 93
Dole. 123
Dollart, *Golfe.* 223
Dombes, (*la Princip. de*) 120
Domingo de la Calcada, (*San*) 240
Domo d'Offola. 301
Dompaire. 85
Donavert. 372
Donefan. (*le*) 161
Dorat, (*le*) 130
Dordogne (*la*) *Riv.* 137
Dordrecht. 221
Dort, *v.* Dordrecht.
Dortmund. 404
Douay. 50
Doué. 101
Dourdan. 71
Dourlach. 576
Dourlens. 57
Doux, *Riv.* 121
Drac, *Riv.* 145
Draguignan. 180
Drave. (*la*) 364
Drente (*le Pays de*) 223
Drefde. 387
Dreux. 73
Duderftat. 389
Duero, *Riv.* 230
Dulino. 366
Dumer, *Lac.* 406
Dun-le-Roi. 110
Duna, (*la*) *Riv.* 447
Dunebourg. 449
Dunkerque. 51
Dunois. (*le*) 107
Durance. (*la*) *Riv.* 145
Durango, *en Efpagne.* 232
Duras. 153
Durbuy. 205
Durlach, *v.* Dourlach.
Durnftein. 412
Duffel (*le*) *Riv.*
Dufleldorp. 403
Duveland, *Ifle.* 221
Dylle, *Riv.* 202

E

EBRE, *Riv.* 230
Echalens. 282
Ecija. 252
Eclane. 343
Eclufe (*l'*) *v. la* Clufe.
Eclufe (*l'*) 224
Eger (*l'*) *Riv.* 421
Eglife. (*l'Etat de*) 322
Egra. 421
Eichfelt, *Riv.* 389
Eimbeche. 398
Einfiedeln. 277
Eifleben. 390
Elbe, *Ifle.* 321
Elbe, (*l'*) *Riv.* 359
Elbing. 442
Elbeuf. 62
Elche. 259
Elléréna. 247
Elnbogen. 421
Elne. 163
El-Pardo. 244
Elvang, *Prévôté.* 375
Elvas. 271
Embden. 407

Embrun. 147
Emmerick. 404
Empurias. 261
Enckhuyſen. 218
Enghien. 210
Enguien, *v.* Enghien.
Ens, *Ville* & *Riv.* 363
Enſisheim, 89
Entragues. 155
Entrevaux. 176
Epernay. 77
Epinal. 85
Epte, *Riv.* 64
Erfort. 389
Erlache. 282
Erlaw, *v.* Agria.
Erpach. 383
Ertzeburg. (*l'*) 388
Eſcalona. 245
Eſcaut. (*l'*) *Riv.* 102
Eſclavonie. (*l'*) 432
Eſcurial. (*l'*) 245
Eſling. 379
Eſpagne. 227
Eſpare. 151
Eſſeck. 432
Eſtaing. 86
Eſtarac. (*l'*) 156
Eſtella. 237
Eſtrémadure. *Eſpag.* 246
Portugaiſe. 269
Eſtremotz. 272
Eſwege. 415
Etampes. 108
Etaples. 59
Ethna, *v.* Gibel.
Etienne. (St.) 143
Etuves de St. Germain. 336
Eu. 63
Eure. (*l'*) *Riv.* 61
Europe. (*l'*) 44
Eutin. 401
Evaux.
Evian. 295
Evora. 272
Evreux. 64
Exilles. 297
Eyndoven. 225
Eyſenach. 389

F

Faenſa. 330
Faiſans. (*l'Iſle des*) 232
Falaiſe. 66
Falkembourg, *v.* Fauquemont.
Fano. 329
Faro. 273
Cap. 347
Faucigni. (*le*) 295
Faucilles (*le Mont des*) 83
Fauquemont. 206
Fé. (Santa) *en Eſpagne.* 256
Feltre. 316
Feneſtrange. 86
Feneſtrelles. 297
Ferden. 407
Fere. (*la*) 58
Ferette. 91
Feria. 247
Fermo. 329
Ferrare. 331
Ferrentino. 343
Ferrol. 235
Ferté-Milon. 74
Bernard. 98
ſur Groſne. 117
Sénectere. 106
Fécamp. 63
Feuillans. 168
Feurs. 143
Fezzen, (*le*) *v.* le Faiſan.
Fiézole. 319
Figeac. 154
Final. 303
Finiſterre (*le Cap.*) 236
Fiorentino. 326
Fiorenzo. (*San*) 353
Fitz-James. 74
Fiumicino (*le*) *Riv.* 328
Flandre *Françoiſe.* (*la*) 49
Autrichienne. 207
Hollandoiſe. 224
Fleche. (*la*) 100
Fleſſingue. 221
Fleurance. 157
Fleury. 170

orac. 174
orence. 318
orentin. (St.) 81
our. (St.) 138
ɔglia, *Riv.* 329
ı. (Sainte) 153
ıix. 161
ıligno. 327
ıntainebleau. 71
ıntarabie. 232
ntenai-le-Comte. 127
ntevraud. 101
rcalquier. 175
rce. (*la*) 152
reſtieres. (*les Villes*) 281, 368
rez. (*le*) 143
rges. 64
rli. 330
rmentera. 263
rt-Louis. 91
rt-Royal. 181
t d'Urbin. 331
Iombrone. 329
ıgeres. 92
ırches Caudines, *v.* Val
i Gargano.
ırneau de Sologne. (*le*) 56
ga. 239
ıc-Allen. (*Pays de*) 140
ıce. (*la*) 46
ıcfort *ſur le Mein.* 416
ſur l'Oder. 392
ıche-Comté. (*la*) 120
ıches-Montagnes. (*les*) 413
ıconie. (*la*) 380
ıecker. 223
ıquemont.
ıquemont. 413
venberg. 442
venfeld. 284
berg. 406
fingen. 373
us. 180
cati. 325
ourg, *en Suiſſe.* 278
en Allemagne. 368
465
Fridberg, *en Miſnie.* 388
Dans la Wétéravie. 417
Frioul. (*le*) *Vénitien.* 316
Autrichien. 366
Friſe. (*la*) 222
Fritzlar. 416
Fronſac. 151
Frontenay-l'Abattu. 133
Frontignan. 171
Fueſſen. 377
Fulde. 419
Fundi. 336
Funkirch, *v.* Cinq-Egliſes.
Furca, (*le Mont*) 275
Furens. (*le*) *Ruiſſeau.* 143
Furnes. 209
Furſtenberg. 376

G

GAbardan. (*le*) 156
Gabaret. *ibid.*
Gadès, *v.* Cadix.
Gaëte. 336
Gaillac. 167
Gal. (St.) 286
Galice, (*la*) *Nouvelle*, *V.* Guadalajara.
Galindie. (*la*) 453
Galmier. (St.) 143
Gamaches. 60
Ganat. 131
Gand. 207
Gandia. 259
Gap. 147
Garde. (*le Lac de*) 292
Gardon, (*le*) *Riv.* 172
Garniſons. (*Etat des*) 321
Garonne, (*la*) *Riv.* 48
Gaſcogne. (*la*) 155
Gaſter. (*le*) 284
Gatieres. 181
Gâtinois (*le*) *François.* 71
Orléanois. 104
Gaudens. (St.) 159
Gelenhauſſen. 416
Gemblours. 204
Genes. 302
Geneve. (*Lac de*) 276

République & Ville de 289
Genevois. (*le*) 295
Gengenbach. 380
Géra. 388
Gergeau. 106
Gergenti *ou* Agrigento. 550
Germain-en-Laie. (St.) 72
Gévaudan. 173
Gewer, *V.* St. Goar.
Gex. 120
Gibel, *Volcan.* 349
Gibraltar. 254
Vieux Gibraltar. ibid.
Gien. 108
Gierazi. 346
Gieffen. 416
Gimont. 157
Giovenaffo. 344
Gironde, *V.* Garonne.
Girone. 261
Girons. (St.) 159
Gifors. 62
Givet. 53
Glandeves. 176
Glaris. 279
Glatz. 422
Glogau. 424
Gluckftad. 400
Gnefne. 439
Goar. (St.) 417
Gobin. (St.) 58
Goés. 222
Goldingen. 450
Gondrecourt. 88
Gorcum. 221
Gorice. 366
Gorlitz. 427
Goflar. 396
Gotha. 389
Gothard. (St.) *Mont.* 275
Gottingen. 398
Goude. 220
Gourdon. 154
Gournai. 64
Gozo, *Ifle.* 354
Gracz. 364
Grado. 316
Graifivaudan. (*le*) 145
Grammont. 160
Gran. 431
Grandmont. 130
Grand-Varadin. 431
Granges. 376
Granfon. 284
Granville. 67
Graffe. 181
Graulhet. 167
Grave. 225
Gravelines. 51
Gravina. 344
Gray. 122
Grenade, *en Chaloffe.* 157
en Efpagne. 255
Grenefey, *Ifle.* 67
Grenoble. 145
Grieres. 278
Grimberg. 204
Gripfwalde. 394
Grifons. (*les*) 287
Grodno. 448
Groll. 216
Groningue. 223
Groffeto. 321
Grotta-Ferrata. 325
Grotte du Chien. 335
Gruningen. 397
Guadalaxara. 245
Guadalentin. 257
Guadeloupe. 248
Guadalquivir, (*le*) *Riv.* 230
Guadiana, *Riv.* ibid.
Guadix. 256
Guarda. (*la*) 268
Guaftalla. 305
Gubin. 428
Gueldre, (*la*) *Méridionale.* 206
Septentrionale. 215
Gueldre. 206
Guerche. (*la*) 92
Gueret. 129
Guefcar. 256
Guetaria. 232
Guete. 246
Guibray.
Guillain. (St.) 210
Guilleftre. 148
Guimaraens. 267

Guimené. 94
Guingamp. 96
Guitfe.
Guipufcoa. 232
Guife. 58
Gurck. 365
Guftrow. 399
Gutzkow. 394
Guyenne. (*la*) 150

H.

HAbsbourg. 282
Hadamar. 418
Haguenaw. 90
Hailbron. 379
Hainaut, *François.* 52
Autrichien. 209
Halberftat. 396
Hall, *en Hainaut.* 210
en Souabe. 379
en Saxe. 387
Ham, *en Picardie.* 58
en Weftphalie. 404
Hambourg. 400
Hamelen. 398
Hanaw. 416
Hanovre, (*Duché & Ville.*) 398
Harcourt. 65
Harderwick. 216
Harfleur. 64
Harlem, *Ville & Lac.* 218
Harlingen. 223
Haro. 240
Havel, *Riv.* 392
Havelberg. *ibid.*
Havre-de-Grace. 64
Haye, (*la*) *en Touraine.* 104
en Hollande. 219
Heidelberg. 410
Heilsberg. 442
Henneberg. 382
Hennebon. 94
Henrichemont. 110
Herculea. 338
Hermanftad. 433
Hermenftein. 409
Herrenhaufen. 398
Herworde. 406
Hefdin. 55
Heffe. (*la*) 415
Hildbourghaufen. 382
Hildesheim. 396
Hippolyte, (St.) *en Lorraine.* 85
en Languedoc. 173
Hirfchfeld. 416
Hochftet. 373
Hockerland. 453
Hohenberg, *Comté.* 369
Hohenzollern, *Comté.* 375
Holland. 453
Hollande. (*République de*) 212
la Province. 216
Holftein. (*Duché de*) 400
Holskeim, *Riv.* 396
Hohzmunden. *ibid.*
Hombourg, *en Lorraine.* 88
dans la Heffe. 417
Honfleur. 64
Hongrie. (*la*) 428
Honorat. (St.) 181
Honftein, *Comté.* 396
Horbourg. 376
Horn. 216
au pays de Liege. 402
Houdan. 73
Houlme. (*le pays d'*) 65
Hoye. 406
Hradifch. 423
Hueglas. (*la*) 240
Huefca. 239
Huefcar, *V.* Guefcar.
Hulft. 224
Huningue. 91
Hurepoix. (*le*) 71
Huy. 402
Hyeres. 180
Hyeres. (*les Ifles d'*) 181

I.

IDftein, *Comté.* 418
Iena. 389
Iefi. 228

Iglaw. 223
Ilantz. 287
Ildefonse. (St.) 245
Ill, *Riv.* 90
Indre, *Riv.* 102
Ingolstat. 371
Inn, *Riv.* 370
Inowladislaw. 440
Inowloez, *V.* Inowladislaw.
Inspruck. 367
Ischia. 337
Isere, (l') *Riv.* 145
Isle-Bouchard. 104
Isle en Dodon. (l') 159
Isle de France. (l') 67
Isle Jourdain. (l') 157
Isles Aumond. 79
Isles Flottantes. 54
Inny. 378
Issignaux. 174
Issoire. 139
Issoudun. 110
Istrie *Vénitienne.* 316
Autrichienne. 367
Italie. (l') 291
Iviça. 263
Ivri. 65

J.

Jaca. 239
Jaën, *en Espagne.* 253
Jarnac. 135
Javarin. 432
Jean d'Angely. (St.) 133
de Losne. 116
de Luz. 158
Pied-de-Port. 160
de Maurienne. 296
Jegersdorf. 425
Jéneraliffe. 255
Joigny. 81
Joinville. 79
Joyeuse. 154
Judembourg. 364
Judaigne. 205
Jugon. 94
Juilly. 70
Juliers, (*Duché & Ville de*) 403

K.

Kalisk. 439
Kaminieck. 449
Kell, *Fort.*
Kempten, *l'Abbaye.* 377
la Ville. ibid.
Kiell. 400
Kiow. 445
Kissing. 382
Komorre. 431
Konigengretz. 421
Konigsberg. 452
Krems. 363
Kufstain. 367
Kustrim. 392
Kuttemberg. 421

L.

Labiau. 453
Labour. (le) 158
(la Terre de) 333
Ladenbourg. 412
Lagni. 71
Lagos. 273
Lamballe. 93
Lambesc. 178
Lamego. 268
Lamure. 147
Lanciano. 342
Landaw. 91
Landernau. 95
Landes. (les) 155
Landrecies. 53
Landshut. 371
Langets. 103
Langhes. (les) 300
Langogne. 174
Langon. 152
Langres. 80
Languedoc. (le) 163
Lannion. 95
Lansperg. 392
Laon. 75
Laonois. (le) ibid.
Laredo. 232
Larina. 342

Laubach. 366
Lauban. 427
Lauffembourg. 369
Laumelline. (*la*) 301
Lausanne. 282
Lauserte. 154
Lauterbourg. 91
Lautereck. 414
Laval. 98
Lavamynd. 365
Lavaur. 168
Lavit. 157
Lawembourg. (*Duché & Ville d'*) 399
Lebrixa. 253
Lebuff. 392
Lecce. 344
Leck, (*le*) *un des bras du Rhin.* 215
Riviere d'Allemagne. 375
Leđoure. 157
Ledesma. 250
Léerdam. 221
Leipsick. 387
Leiria. 269
Lemberg, *V.* Léopold.
Lemgou. 405
Lenciczi, *ou* Lencicza. 439
Lens. 55
Léon. 248
Léonard. (St.) 136
Léopol. 444
Lérida. 262
Lerins. (*les Isles de*) 181
Lerma. 240
Lescar. 160
Lesdiguieres. 147
Lesneven. 95
Lessines. 210
Létomeritz. 421
Leuchtenberg. 372
Leugne.
Leutmaritz, *V.* Létomeritz.
Lewarde. 222
Levant. (*l'Isle de*) 181
Leyde *ou* Leyden. 218
Libourne. 151
Lick. 453
Liechtensteg. 286
Liege. 402
Lierre. 211
Liesse. (*N. D. de*) 75
Lieuvin. (*le*) 64
Lignitz. 224
Ligni. 87
Lille. 50
Lilliers. 55
Limagne. (*la*) 138
Limbourg. 205
Limoges. 136
Limousin. (*le*) 135
Limoux. 169
Lintz. 363
Lipari, *Isle.* 351
Lippe, (*la*) *Riv.* 404
Comté. 405
Lire, *V.* Lierre.
Liria. 258
Lisbonne. 269
Lisieux. 64
Lissa. 439
Lithuanie. (*la*) 447
Livonie. (*la*) *Polonoise.* 449
Livourne. 320
Lixheim. 86
Lizier. (St.) 159
Lo. (St.) 67
Locarno. 285
Loches. 103
Lodeve. 171
Lodi. 309
Logrono. 240
Loir, (*le*) *Riv.* 144
Loire, (*la*) *Riv.* 48
Lomagne. (*la*) 157
Lombez. 159
Longobuco. 346
Longueville. 63
Longuyon. 86
Lons-le-Saunier. 124
Lons. 62
Loo. 216
Lorca. 257
Lorette. (*N. D. de*) 328
Lorgues. 180
Lorraine. (*la*) 82
Lot, *Riv.* 150
Loudun. 126

Louvain. 204
Louviers. 65
Louwembourg. 394
Lowiecz. 439
Loxa. 256
Loyola. 233
Lubeck. (*Ville & Evêché de*) 400, 401
Luben. 427
Lublin. 444
Lucar. (S.) de Barrameda. 253
Lucena. 252
Lucera. 343
Lucerne. (*Lac de*) *Ville & Canton.* 278
Luck. 445
Lucrin, *Lac.* 292
Luçon. 127
Lude. (*le*) 100
Lugano. 285
Lugo. 236
Lugodori. (*le Cap*) 351
Luines. 103
Lunebourg. (*Duché & Ville de*) 352
Lunel. 171
Luneville. 84
Luques. 322
Lure. 122
Lusace. (*la*) 426
Lusarche. 70
Lusignan. 126
Lutzelstein. 414
Luxembourg. 205
Luxeuil. 121
Luzzara. 305
Lyon. 141
Lyonnois. (*le*) *ibid.*
Lys, (*la*) *Riv.* 102
Lysbourg. *ibid.*

M.

MAcérata. 328
Machecou. 93
Mâcon. 118
Madrid. 243
Maestrick, *V.* Mastrick.
Magdebourg. (*Duché & Ville de*) 397
Magdelaine, (*la*) *Isle.* 552
Magliano. 327
Magni. 73
Maguelone. 171
Majeur. (*le Lac*) 292
Maillé, *V.* Luines.
Maillezais. 127
Maine. (*le*) 96
Maintenon. 106
Maixent. (St.) 126
Malaga. 256
Malgue, *V.* Malaga.
Malines. 211
Malo. (St.) 93
Malte, *Isle.* 353
Ville. 354
Manche. (*la*) 246
Manfrédonia. 343
Manheim. 410
Manosque. 175
Mans. (*le*) 97
Mansfeld. 390
Mantes. 72
Mantoue. 310
Maqueda. 244
Marans. 128
Marcellin. (St.) 148
Marche. (*la*) 129
en Lorraine. 85
en Rouergue. 154
Trévisane. 316
Marchena. 252
Marchiennes. 51
Marck. (*le Comté de la*) 404
Marennes. 128
Marguerite. (*Ste.*)
Mariana. 353
Marie, (Ste.) *en Béarn.* 160
aux mines en Lorraine. 85
Marienbourg. 442
Marienwerder. 453
Marin. (St.) 128
Maringue. 139
Marmande. 153
Marmoutiers. 103
Marne, (*la*) *Riv.* 76
Marpurg. 416

Marfal. 86
Marfan. (*le Mont de-*) 157
Marfeille. 179
Martigue. (*le*) 180
Marvejols. 174
Maffa, *dans le Duché de Modene.* 306
dans le Siennois. 321
Mafferan. 298
Maftrick. 226
Mataro. 261
Matera. 345
Maubeuge. 53
Maubuiffon. 73
Mauléon, *en Poitou.* 126
en Gafcogne. 158
Maurice. (St.) 288
Maurienne. (*la*) 296
Maximin. (St.) 179
Mayence. 408
Mayenne, *Ville & Riviere.* 97, 98
Mayorque. 263
Mazara, *Vallée.* 350
Ville. *ibid.*
Mazarin, *V.* Rethel.
Mazeres. 161
Mazovie. (*la*). 440
Meaux. 81
Meckelbourg. (*Duché de*) 399
Mecklembourg, *V.* Meckelbourg.
Médellin. 247
Médina Sidonia. 254
Cœli. 241
De Riofeco. 249
Del Campo. *ibid.*
de las Torres. 247
Medina. 354
Medniki. 449
Médoc. (*le Pays de*) 151
Melun. 110
Mein, (*le*) *Riv.* 380
Meindelheim. 372
Meinungen. 382
Meiffen. 387
Meldola. 330
Melun. 71
Memel. 452
Memingen. 378
Mende. 175
Mendris. (*le Gouvernement de*) 285
Menehoult. (Ste.) 77
Menin. 208
Meppen. 405
Mequinença. 239
Mer. 107
Meran. 367
Mergentheim. 383
Merida. 247
Mersburg. 387
Merfebourg. 377
Merwe, *V.* Meufe.
Meffin. (*le*) 86
Meffine. 348
Merling. 366
Metz. 86
Meulan. 72
Meun. 165
Meufe, (*la*) *Riv.* 83
Mevillons. 147
Meyenfeld. 287
Mezieres. 78
Middelbourg. 221
Mihiel. (St.) 88
Milan. (*le Duché de*) 306
la Ville de 307
Milazzo. 349
Mileto. 346
Milhaud. 155
Mindelheim, *Voyez* Mendelheim.
Minden. 406
Minho, *Riv.* 230
Minorque., *Ifle.* 263
Minski. 449
Miranda de Ebro. 240
Mirande d'*Eftarac.* 157
de *Portugal.* 267
Mirandole. (*la*) 306
Mirebalais. (*le*) 125
Mirebeau. 125
Mirecourt 85
Mirepoix. 168
Mirow. 399
Mifnie. 387

Modene. 306
Mohilof *ou* Mogilow. 449
Moissac. 154
Molfetta. 344
Molise. 342
Monaco. 299
Monçon. 239
Moncontour, *en Bretagne.* 94
— *en Mirebalais.* 125
Moncornet. 58
Monda. 257
Mondidier. 57
Mondonedo. 235
Mondovi. 297
Moneftier. (*le*) 174
Mons. 209
Monftiers, *en Provence.* 176
en Tarantaise. 296
Montagne. (*le pays de la*) 114
Montagne noire. 168
Montargis. 108
Montauban *en Dauphiné.* 147
en Guyenne. 154
Montbazon. 104
Montbéliard. 376
Montblanc. 262
Montbrison. 143
Montcontour. 125
Mont-Dauphin. 148
Monte-Alto. 328
Monte-Cassino. 336
Montech. 167
Monte-Fiascone. 326
Monte-Fusculo. 342
Montélimar. 149
Monte-Pulciano. 319
Montereau. 82
Montesa. 259
Montferrand. 139
Montferrat. (*le*) 261
Montfort. 222
Montfort. 93
l'Amaury. 71
Montfort de Lémos. 236
Montignac. 153
Montivillièrs. 64
Montlhery. 72
Mont-Louis. 163
Mont-Luçon. 131
Mont-Luel. 191
Mont-Marsan. 157
Montmédi. 88
Montmélian. 296
Montmirail. 107
Montmorency. 70
Montpellier. 171
Montpensier. (*le Duché de*) 140
Montréal, *en Sicile.* 350
Montreuil. 60
Bellai. 101
Mont-Saint-Ange. 343
Mont-Saint-Michel. 67
Morat. 284
Morave, (*la*) *Riviere de Bohême.* 422
Moravie. (*la*) *ibid.*
Morbihan. (*le*) 94
Moret. 105
Morgarten. (*la Montagne de*) 277
Morimond. 118
Morlaix. 96
Moron. 252
Mortagne. 98
Mortain. 67
Mortemar. 126
Morvedre. 259
Mosellane *supérieure & inférieure.* 82
Moselle, *Riviere.* 83
Motril. 256
Moulins. 130
Moyenvic. 86
Miscislaf *ou* Meislaw. 448
Mucidan. 152
Muer, *Riv.* 364
Muldaw, (*le*) *Riv.* 420
Mulhausen, *en Alsace.* 290
en Thuringe. 389
Munich. 370
Munfter. 404
Murat. 138
Murcie. 257
Muren, *V.* Muri.
Muret. 136

Murey. 159
Muri, *Abbaye.* 283

N.

NAdravie. (*la*) *Voyez Nardie.*
Najac. 155
Namur. 210
Nanci. 84
Nantes. 92
Nantua. 119
Naples. 334
Narbonne. 169
Nardie. (*la*) 452
Narni. 328
Naſſau. 418
Natangen. (*le*) 453
Naumbourg. 416
Naumburg. 388
Navarre (*la*) *Françoiſe.* 160
Eſpagnole. 236
Navarrens. 160
Nebio. 353
Nébouzan. (*le*) 159
Neckre, *Riv.* 375
Neidenburg. 453
Neiſſe. 425
Nellembourg. 369
Nemours. 71
Nérac. 156
Neſle. 57
Neubourg. 372
Neuchâtel, *en Normandie.* 64
en Suiſſe. 289
Nevers. 112
Neuf-Briſack. 89
Neufchâteau. 85
Neuhauſel. 430
Neuhoff. 419
Neuſtat, *en Autriche.* 363
dans la Heſſe. 416
Neuville. 74
Nice. 299
Nicolas. (St.) 208
Niémen, *Riv.* 437
Niéper, (*le*) *V.* Dniéper.
Nieſter, *Riv.* 438
Nieuport, *en Flandre.* 208
Nihons. 147
Nimegue. 215
Ninove. 208
Niort. 126
Niſmes. 171
Nivelle. 204
Nivernois. 111
Noailles. 136
Nocera. 328
Nogent-le-Rotrou. 99
le Roi. 106
Noirmoutier. 127
Nola. 236
Noli. 303
Nomeny. 84
Nonancourt. 65
Nord-Beveland, *Isle.* 221
Nordlingen. 379
Normandie. (*la*) 60
Norouſe. 166
Northauſen. 390
Noto. 349
Notre-Dame. *V.* les noms qui y ſont joints.
Novare. 301
Novellara. *ibid.*
Novogrodeck. 448
Noyers. 115
Noyon. 75
Nuits. 116
Nuremberg. 384
Nuys. 409
Nyenburg. 406

O.

OBersborf. 369
Obervald, *Comté.* 405
Ocana. 244
Oder, (*l'*) *Riv. d'Allemagne.* 359
Offenburg. 380
Offices libres. (*les*) 283
Oiſe, (*l'*) *Riv.* 56
Oldenzée. 223
Oleron, *Isle.* 128
Ville de Béarn. 160
Olite. 237
Oliva. 442
Olivença. 272

Olmutz. 422
Olten. 278
Ombrie. (*l'*) 327
Omer. (St.) 54
Ommelandes. (*les*) 224
Oneille. 299
Overiffel. (*l'*) 223
Ooft-Frife. (*Principauté d'*) 407
Oppa (*l'*) *Riv.* 425
Oppelen. *ibid.*
Or. (*le mont d'*) 137
Orange. 183
Orbais. *v.* Rebais.
Orb. 282
Orbe. 284
Orbitello. 321
Orchies. 52
Ordugna. 232
Orenfe. 236
Orient. (*l'*) 94
Origuéla. 260
Oriftagni. 352
Orleanois [*l'*] 104
Orléans. *ibid.*
Ornans. 123
Orne, *Riv.* 66
Orthez. 160
Ortnburg. 365
Ortona. 342
Orviete. 327
Ofimo. 328
Ofma. 241
Ofnabruck. 406
Offuna. 252
Oftari. 261
Oftende. 208
Ofterland. [*l'*] 388
Oftie. 325
Otrante. 344
Ouche. [*le pays d'*] 64
Oudenarde. 208
Oviedo. 234
Ourique. 272

P

Paderborn. 405
Padoue. 314
Palais. [St.] 160
Palamos. 261
Palavicin. [*l'état*] 305
Palaye. [Ste.] 133
Palencia. 249
Palerme. 350
Paleftrine. 325
Palma-nova. 316
Palos. 252
Pamiers. 161
Pampelune. 237
Panaro, *Riv.* 331
Panari, *Ifle.* 351
Papoul. (St.) 168
Paray-le-Monial. 118
Paris. 68
en Ardennes. 205
Parme. 304
Parthenai. 126
Paffaro, *Cap.* 347
Paffavant. 376
Paffau. 374
Patta *ou* Patti. 349
Pau. 159
Paul de Léon, [St.] 95
trois Châteaux. 149
de Fenouilledes. 169
Paul [St.] *en Provence.* 181
Paufilippe, *Mont.* 336
Pavefe. [*le*] 301
Pavie. 308
Pays-Bas. [*les*] 201
Pays Reconquis. [*le*] 59
Pedena. 367
Pedraça de la Sierra. 242
Péenne, *Riv.* 393
Peitze. 428
Pelten. [St.] 363
Penafiel. 241
Penficola. 259
Penthievre. [*le duché de*] 93
Pequigni. 57
Perche. [*le*] 98
Gouet. 107
Perignan, *v.* Fleury. 170
Perigord. [*le*] 152
Perigueux. *ibid.*
Perinaldo. 299

Peronne. 57
Perouse. (*le Lac de*) 292
la Ville de 327
Perpignan. 162
Pertois. (*le*) 77
Pertuis-Bostang. 148
Pescara, *dans l'Abruzze*. 342
Peschiera. 313
Pescina. 343
Pest. 431
Peter-waradin. 433
Pettaw. 364
Pezaro. 329
Pezenas. 170
Phalsbourg. 90
Phare de Messine. (*le*) 332
Philippeville. 53
Philisbourg. 412
Picardie. (*la*) 55
Piémont. (*le*) 296
Pienza. 321
Pierre. (*le patrimoine de St.*) 326
Pierre-le-Moustier. (St.) 112
Pierre-Bussiere. 136
Latte. 149
Pieve de Cadore. 316
Pignerol. 297
Pillau. 452
Pilsen. 422
Piney. 79
Pinhel. 268
Pinsk. 448
Piombino. 321
Pisatello, *Riv.* 330
Pise. 320
Piseck. 421
Pistoye. 319
Pitiviers. 106
Placentia. 233
Plaisance, *en Italie.* 304
Plazentia. 248
Plawen. 383
Plessis-Les-Tours, (*le*) 103
Ploczko. 440
Ploen. 400
Ploermel. 93
Plombieres. 85
Pô, *Riv.* 292
Podlaquie. (*la*) 440
Podolie. (*la*) 445
Poséfanie, (*la*) *v.* l'Hocker-land.
Poissy. 72
Poitiers. 125
Poitou. (*le*) 124
Poix. 57
Pol. (St.) 55
Pola. 317
Poléfie, (*la*) *voyez* Brzescie.
Policastro. 341
Poligny. 123
Polocz. 449
Pologne. (*la*) 434
Poméranie. (*la*) 393
le Palatinat de Poméranie. 441
Pomésanie. (*la*) 453
Poniewiess. 449
Pons. 133
Pons. (St.) 169
Pont de l'Arche. 65
Pont d'Arlod. 120
Pont de Beauvoisin. 149
Pont de Cé. 101
Pont Saint-Esprit. 173
Pont l'Evesque. 64
Pont du Gard. 172
Pont à Mousson. 88
Pont de Royan. 147
Pont-sur-Yonne. 71
Pontarlier. 124
Pont-au-de-mer. 64
Pontéba. 365
Ponte de Lima. 267
Ponte Vedra. 236
Ponthieu. (*le*) 59
Pontigny. 118
Pontivy. 94
Pontoise. 73
Pontorson. 67
Porentru. 413
Portalegre. 271

Porteros. 181
Port S. Louis, *v.* Cette.
Port-Louis. 94
Morand. 105
Mahon. 263
Sainte-Marie, *en Agenois.* 153
en Andaloufie. 254
Vendres. 162
Portici. 337
Porto, *en Portugal.* 267
en Italie. 326
Porto-Ferraio. 322
Fino. 303
Hercole. 321
Longone. 322
Venere. *ibid.*
Porqueroles. 181
Portugal. (*le*) 265
Pofna. 439
Poffega. 432
Potenza. 346
Potzdam. 392
Pouille. (*la*) 343
Pouzzol *ou* Pouzzolo. 334
Prades. 163
Prague. 420
Pratolino. 319
Pregnitz. (*la Marche de*) 391
Prémiftie. 445
Prémontré. 75
Prenflow. 393
Presbourg. 430
Preuilli. 104
Principauté, (*la*) *Citérieure & Ultérieure.* 341
Pribeck, (*le*) *Riv.* 447
Provence. (*la*) 174
Provins. 81
Pruckander, *v.* Bruck.
Pruffe. (*la*) *Polon.* 441
Royaume. 451
Puente-del-Arcobispo. 244
Puicerda. 261
Puilaurens. 168
Puy. (*le*) 174
Pyrénées. (*les*) 227

Q.

Quedlimbourg. 390
Queil, *Riv.* 427
Quenoke. (*la*) 209
Quentin. (St.) 58
Querci. (*le*) 153
Quefnoy. (*le*) 53
Quiérafque. 298
Quillan. 169
Quillebœuf. 62
Quimper, *ou* Quimper-Corentin. 95
Quimperlay. *ibid.*
Quintin. 94

R.

Raab, *v.* Javarin, *Riv.*
Rabafteins. 167
Rabnitz, *Riv.* 432
Rain. 364
Randazzo. 349
Rapperfchwoil. 284
Rappin, *v.* Rupin.
Raftadt. 376
Ratibor. 425
Ratisbonne. 373
Ratzbourg. 399
Rava. 439
Ravenne. 330
Ravensberg. 406
Raveftein. 225
Réalmont. 167
Rebais. 82
Recanati. 328
Rednitz, (*le*) *Riv.* 380
Redondela. 236
Rege, *v.* Regio.
Regio, *dans le Duché de Modene.* 306
dans la Calabre. 346
Reichenbach. 388
Reichenvald. 376
Reims. 76
Reineck. 284
Remiremont. 85
Renant. (St.) 95

Rennes. 92
Réole. (*la*) 152
Resina. 338
Rethel. 77
Revel, *en Languedoc.* 168
Rhé, *Isle.* 128
Rheintal. (*le*) 284
Rhenen. 222
Rhin. (*le*) *Fleuve.* 215
le cercle du Bas-Rhin. 407
du Haut-Rhin. 411
le palatinat du Rhin. 410
Rhinfeld. 369
Rhinfelds. 417
Rhodez. 155
Rhône, (*le*) *Fl.* 48
Riba de Coa. 268
Ribadavia. 236
Ribadeo. *ibid.*
Ribagorce. (*le comté de*) 239
Richelieu. 126
Rieux. 168
Riez. 176
Rimini. 330
Rinfels. 417
Rio de Roidera. 230
Riom. 139
Rioxa. (*la Province de*) 240
Ripaille. 295
Riquier. (*St.*) 60
Rise, *Riv.* 168
Riswick. 219
Rivesaltes. 162
Riviere. [*le Pays de*] 157
Roa. 241
Roanne. 143
Roche-Bernard. (*la*) 92
Foucault. 135
sur-Yon. 127
Rochechouart. 127
Rochefort. 128
Rochelle. (*la*) 127
Rockelsburg. 164
Rocroi. 78
Roer, *Riv.* 403
Rognes. 178
Rohan. 94
Romagne. (*la*) 330
Romans. 148
Rome. 324
Romhilt. 382
Romorantin.
Ronciglione.
Ronda. 257
Roquefort. 157
Roses. 261
Rosienne. 449
Rosiere. 85
Rosoy. 71
Rossano. 346
Rostock. 399
Rota. 253
Rotenbourg. 415
Roterdam. 219
Rotenburg. 367
Rotweil. 379
Rouen. 62
Rouergue. (*le*) 155
Roumois. (*le*) 62
Roussillon. (*le*) 161
Rovigo. 314
Royan. 132
Royannès. (*le*) 147
Royaumont. 70
Roye. 57
Rubicon, *Riv.* 330
Rugen, *Isle.* 394
Rugenwalde. *ibid.*
Rupin. 392
Ruremonde. 206
Russ, *Riv.* 275
Russie, (*la*) *Noire* ou *Rouge.* 444
Lithuanienne. 448

S.

SAbine. (*la Terre de*) 327
Sabionetta. 310
Sablé. 97
Sables d'Olonne. (*les*) 127
Sagona. 353
Saintonge. (*la*) 132
Saintes. *ibid.*
Sala, (*la*) *Riv.* 380
Salamanque. 249
Salces. 162

Salerne. 341
Salfeld. 389
Salines (*les*) *Isles*. 351
Salins. 123
Salo. 313
Salobrena. 256
Salon. 177
Saltzach, (*le*) *Riv*. 371
Saltzbourg. 373
Salvatiera, *dans l'Alava*. 233
dans la Beira.
Saluces. 299
Sambre, *Riv*.
Samland. (*le*) 452
Samogitie (*la*) 449
Sancerre. 110
Sandomir. 444
Sangle, (*la*) *Isle*. 354
Sanguesa. 237
Santaren. 269
Santerre. (*le*) 57
Santillane. 234
Saone, (*la*) *Riv*. 113
Saragoça. 349
Saragoce. 238
Sar-Labe. 86
Sarazana. 303
Sarbruck. 418
Sardaigne, (*la*) *Isle*. 351
Sare, *Riv*. 84
Sargans. 284
Sarguemine. 86
Sarlat. 152
Sar-Louis. 85
Sarmatie, *V*. Russie.
Sarte, *Riv*. 97
Sarwar. 432
Sas-de-Gand. (*le*) 224
Sassari. 352
Sassenage. 146
Saulieu. 115
Saumur. 101
Saureland, (*le*) *V*. Westphalie, *Duché*.
Save, (*la*) *Riv. de France*. 157
d'Allemagne. 366
Saverdun. 161
Saverne. 98
Savillan. 297
Savone. 303
Savoie. (*la*) 294
Saxe, (*le*) *Cercle de haute-Saxe*. 385
de Basse-Saxe. 395
Scarpe, *Riv*. 202
Schafouse. 281
Schambourg. 85
Schelestat. 90
Schelling, *Isle*. 223
Schowen, *Isle*. 221
Schut, *Isle*. 432
Schwabach. 384
Schwartzbourg, *Comté*. 390
Schwarzenbourg. 285
Schweidnitz. 425
Schweinfurt. 385
Schwist. 277
Sclavonie. (*la*) 452
Scylla, *Gouffre*. 347
Sebastien, (St.) *en Biscaye*, 232
Seckaw. 364
Seckingen. 369
Sedan. 78
Séez. 65
Segedin 431
Segni. 325
Segorbe. 359
Ségovie. 241
Segura. 257
Seine, *Riv*. 48
Seissel. 119
Semigalle. (*la*) 450
Semur, *en Auxois*. 115
en Briennois. 118
Senez. 176
Senlis. 74
Sénonois. (*le*) 80
Sens. *ibid*.
Sermur. 140
Serpa. 272
Sevres. 147
Sesia. (*les Vallées de la*) 301
Setuval. 271
Seure. 117
Sever. (St.) 157

Severina. (*San*) 346
Severino. (*San*) 328
Seviero. (St.) 343
Séville. 251
Seyne. 176
Sezane. 81
Sicile. (*la*) 347
Sienne. 320
Sierra. (*la*) 246
Siguenza. 241
Siléfie. (*la*) 423
Simmeren. 414
Simon. (St.) 58
Simigaglia. 329
Sion. 228
Siradie. 439
Sirnich, *V.* Szerem.
Sifteron. 175
Smalkalden. 382
Sobrarbe. (*la*) 239
Soiffonnois. (*le*) 75
Soiffons. *ibid.*
Soleure. 278
Solfarino. 310
Solfatara. 335
Sologne. (*la*) 107
Solfone. 261
Somme, *Riv.* 56
Somme-Sarte. 97
Sommieres. 173
Sondrio. 288
Sora. 336
Soraw. 428
Soria. 240
Sorrento. 337
Souabe, (*la*) *Autrich.* 375
le Cercle de 374
Soubife. 128
Soule. (*le Vicomté de*) 157
Souvigny. 131
Spa. 402
Spanheim, *V.* Sponheim.
Spire. 412
Spolette. 327
Sponheim. 414
Sprée, *Riv.* 392
Squillace. 346
Stade. 399
Stainville. 88
Stantz. 277
Stargart. 393
Staveren. 223
Stein. 280
Stendel. 362
Stéphanfvert. 206
Stetin. 393
Stirie. [*le Duché de*] 363
Stralfund. 394
Strasbourg. 89
Straubing. 371
Strelitz. 399
Strigonie, *V.* Gran.
Strongoli. 342
Sturgard. 375
Subiac *ou* Sublac. 326
Sudavie. [*la*] 453
Suiffe. [*la*] 274
Sully. 106
Sulmona. 343
Sultzbach. 373
Suntgaw. 91
Surfée. 279
Sufe. 297
Swerin. 399
Sylves. 272
Syracufe, *V.* Saragoça.
Szerem. 432

T.

TAfalla. 237
Tage, *Riv.* 230
Taillebourg. 134
Talavera de la Reyna. 244
Tallard. 147
Talmont. 133
Tanaro, [*le*] *Riv.* 298
Taormina. 349
Taraçona. 238
Tarafcon, *dans le Comté de Foix.* 161
en Provence. 178
Tarbes. 158
Tarentaife. [*la*] 296
Tarente. 345
Tariffa. 254
Tarn, *Riv.* 154
Tarragone. 262

Tartas. 156
Tauber, *Riv.* 383
Tavira. 272
Télamone. 321
Temesvar. 431
Tempi. 352
Tende. 299
Tenremonde, *V.* Dendermonde.
Teramo. 343
Tergau, *V.* Gaude.
Termoli. 343
Terni. 328
Terracine. 325
Téruel. 239
Teschen. 426
Tésin, *Riv.* 292
Tessel, *Isle.* 223
Teutonique (*l'ordre*) *ses principaux domaines.* 383
Théate, *V.* Chiéti.
Thiérache. (*la*) 58
Thiern, *V.* Tiers.
Thionville. 88
Thonon. 295
Thorn. 441
Thouars. 126
Thuringe. (*la*) 389
Tibre, (*le*) *Riv.* 292
Tiers. 138
Tillemont. 205
Timerais. (*le*) 73
Tirol, (*le Comté de*) 367
Château. *ibid.*
Tivoli. 327
Todi. 328
Tokai. 430
Tockenbourg. (*le*) 286
Tolede. 244
Tolen. 222
Tolentino. 328
Tolosa *ou* Tolosetta. 233
Tomar. 269
Tongres. 402
Tonnay-Charente. 134
Tonneins. 153
Tonnerre. 81
Tordésilas. 242
Torgaw. 386
Toro. 249
Torro de Moncorvo. 268
Torres-Vedras. 271
Tortone. 301
Tortose. 262
Toscane. (*la*) 317
Toul. 87
Toulon. 180
Toulouse. 164
Tour de Cordouan. 133
du Pin. 149
Touraine. (*la*) 102
Tournay. 209
Tournon. 174
Tournus. 118
Tours. 102
Tragonara. 343
Trani. 344
Transylvanie. (*la*) 431
Trapano. 350
Trappe. (*la*) 98
Trarbach. 414
Tréguier. 95
Tremoille, *Voyez* la Trimouille.
Trente. 368
Tresmes. 82
Trêves. 409
Trévise. 316
Trévoux. 120
Treysa. 416
Tricastin. (*le*) 149
Trieste. 367
Trimouille. (*la*) 126
Trin. 300
Trivento. 342
Troïa. 343
Troki. 448
Tropez. (St.) 180
Tropaw. 426
Troyes. 78
Truxillo, *en Espagne.* 248
Tubingen. 375
Tudela. 237
Tulle. 136
Turenne. *ibid.*
Turgavie, (*la*) ou *le Turgaw.* 283
Turi. 66

Turin.

Turin. 297
Turfan. (*le*) 157
Turfi. 346
Tuy. 236
Twente. (*le pays de*) 223
Tylle. (*la*) *Riv.* *V.* Dylle.

U.

Ubeda. 253
Ucht. 406
Udine. 316
Uginto. 345
Ukermarck. 391
Ukraine. (*l'*) 445
Uladiflaw, *Voyez* Inouladiflaw.
Ulm. 379
Ultzen. 398
Undervald. (*le canton d'*) 277
Urbin. 329
Urgel. 261
Uri. (*le canton d'*) 276
Ufez. 173
Ufingen. 418
Uffel. 137
Utrecht. 222
Utznach. 284
Uzerche. 136

V.

Vabres. 155
Vahal. (*le*)
Vailli. 75
Vaifon. 182
Valais. (*le*) 288
Val-Bonne. (*la*) 119
Val-Brenne. *Bailliage.* 285
Val de Chezeri. 119
Val des Chaux. (*le*)
des Ecoliers. 80
di Gargano. 342
di Taro. 305
Valdefire. 67
Valença. 267
Valence, *en Dauphiné.* 149
en Espagne. 258
en Italie. 301
Valencia d'Alcantara. 248
Valenciennes. 52
Valentine. 168
Valentinois. (*le*) 149
Valery. (St.) 60
Valkembourg, *V.* Fouquemont.
Valladolid, *en Espagne.* 241
Vallage. (*le*) 79
Vallangin. 290
Vallard.
Valliere. (*la*) 100
Valmagia. (*le Gouvernement de*) 478
Valogne. 67
Valois. (*le*) 74
Vallombrofa. 319
Valromey. (*le*) 120
Valteline. 288
Vannes. 94
Var, *Riv.* 175
Varallo. 301
Varfovie. 440
Vaffy. 79
Varte, *Riv.* 437
Vaucouleurs. 80
Vaudrevange. 85
Vaux. 71
Veilli, *V.* Vailly.
Veiffembourg, *en Alsace.* 91
en Transylvanie. 423
Veit. (St.) 365
Velai. (*le*) 174
Velaw. (*le*) 215
Veletri. 325
Venaiffin. (*le Comtat*) 181
Venant. (St.) 55
Venafque, *dans le Comtat Venaiffin.* 181
en Aragon. 239
Vence. 181
Vendôme. 107
Vendômois. (*le*) *ibid.*
Venife. 314
Venlo. 206
Venoza. 346
Ventadour. 137
Vera de Plazentia.

Plaint 248
Verceil. 298
Verdon, *Riv.* 175
Verdun. (*le pays de*) 157
Verdun, *en Lorraine.* 87
en Armagnac. 157
en Bourgogne. 117
Verfeuil. 166
Vermand. 58
Vermandois. (*le*) *ibid.*
Vermanton. 114
Verneuil.
Verningrod, *v.* Wernigerod.
Vernon. 65
Veroli. 326
Verone. 313
Verfailles. 73
Vérue. 298
Vervins. 58
Vefere, (*le*) *Riv.* 135
Vefle, (*la*) *Riv.* 76
Véfuve, (*le*) *Volcan.* 337
Vexin. (*le*) *Normand.* 61
François. 73
Vezelay. 111
Vezelize.
Vezoul. 121
Viana. *en Navarre.* 237
en Portugal. 267
Vianden, *Seigneurie.* 205
Viareggio. 322
Vic, *en Lorraine.* 86
le Comte. 138
de Bigorre. 158
Vicence. 316
Vich. 261
Vichi. 131
Vienne, *Riv.* 102
Vienne, *en Dauphiné.* 148
en Autriche. 362
Viennois. (*le*) 148
Vierzon.
Vigevano. 301
Vigo. 236
Vilaine, *Riv.* 92
Villa de Condé. 267
Flor. 268
Franca de Panadez. 262
de Glefia. 351
Hermofa. 259
Nova de Cervera. 267
Réal. 268
{ Viciofa. 234
{ Vicofa. 272
Villalpando. 249
Villars. 176
Villefranche, *en Beaujolois.* 143
en Rouergue. 155
en Rouffillon. 263
en Piémont. 299
Ville-Marie, *Voyez* Mont-Réal.
Villeneuve, *en Agenois.* 153
en Languedoc. 170
Viller-la-Montagne. 86
Villeroy. 71
Vimeux. (*le*) 60
Vincennes. 70
Vincent, (St.) des *Afturies.* 235
Vinna. 330
Vintimille. 305
Vire. 66
Visbade. 418
Vifeo *ou* Vifeu.
Viftule, *Riv.* 437
Viterbe. 326
Vitoria. 239
Vitré. 92
Vitri-le-François. 77
Vivarais. (*le*) 174
Viviers. *ibid.*
Vlieland, *Isle.* 223
Vodable. 140
Voghera. 301
Voigtland. (*le*) 388
Volhinie. (*la*) 445
Volterra. 321
Volturara. 343
Volturne, *Riv.* 336
Vorn. 220
Vofge. (*les Montagnes de*) 81
Vouillé.
Vulcano, *Isle.* 351

W.

WAës. (*le Pays de*) 207
Waldshut.
Walkenried. 396
Walkren. 221
Walpersburg. 383
Walpo. 432
Wandalie. 394
Waradin, *V.* grand.
Waradin. 432
Warmie. (*le Palatinat de*) 442
Warty.
Waſſerthely. 433
Weilbourg. 418
Weimar. 389
Weiſſenfels. 388
Welaw. (*le*) 216
Weldentz. 414
Weluve, *V.* Welaw.
Wenderfels, *Comté.* 373
Wernigerod. 397
Werth. 373
Weſel. 404
Weſer. (*le*) *Riv.* 359
Wesfar, *V.* Wetzlar.
Weſtphalie. (*la*) 401
Duché de Weſtphalie. 403
Wétéravie. (*la*) 416
Wetzlar. *ibid.*
Weyl. 380
Weyt. (St.) 205
Williſca. 443
Wilna. 447
Windau. 450
Windiſmarck. (*le*) 366
Winesheim. 385
Winterthur. 280
Wirtemberg. (*Duché*) 375
Wirtzbourg. 381
Wiſmar. 399
Witepsk. 449
Wittemberg. 386
Wolfenbutel. 395
Wolfsberg. 365
Wollin, *Isle.*
Worms. 412
Wyl. 286

X.

XAmoski. 445
Xativa. 259
Xavier. 237
Xerès. 253
de Los Cavalleros. 247

Y.

YEu. (*l'Isle d'*) 127
Yonne, (*l'*) *Riv.* 76
Ypres. 208
Yrieix *ou* Yrier. (St.) 136
Yſſel. (*l'*) 215
Yvetot. 63
Yvoi. 88
Yvrée. 297

Z.

ZAgrabia. 432
Zahara. 254
Zamora. 249
Zamoski. 445
Zeitz. 387
Zélande. (*la*) 221
Zell, *en Souabe.* 380
en Baſſe-Saxe. 398
Zerbſt. 390
Ziriczée. 222
Zittaw. 427
Znaim. 423
Zuckmentel. 426
Zud-Beveland, *Isle.* 221
Zug. 277
Zuickaw. 388
Zurich. (*Lac de*) 276
Ville & Canton. 279
Zutphen. 216
Zuyderzée. (*le*) 223
Zweibruck, *Voyez* Deux-Ponts.
Zwol. 223

Fin de la Table du premier Volume.





